



**HAL**  
open science

# En quête de pérennité spirituelle et politique : l'église de Saint-Symphorien-le-Château, une construction monumentale à vocation mémorielle du début du XVe siècle.

Magdalena Kruszynska

## ► To cite this version:

Magdalena Kruszynska. En quête de pérennité spirituelle et politique : l'église de Saint-Symphorien-le-Château, une construction monumentale à vocation mémorielle du début du XVe siècle.. Histoire. Université Lumière - Lyon II, 2023. Français. NNT : 2023LYO20003 . tel-04107254

**HAL Id: tel-04107254**

**<https://theses.hal.science/tel-04107254v1>**

Submitted on 26 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2023LYO20003

# THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

**École Doctorale : ED 483**

**Sciences sociales**

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 13 janvier 2023, par :

**Magdalena KRUSZYNSKA**

---

**En quête de pérennité spirituelle et politique.**

*L'église de Saint-Symphorien-le-Château, une construction monumentale à vocation mémorielle du début du XVe siècle.*

---

Devant le jury composé de :

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Professeure des Universités, Université Paris Nanterre, Présidente

Andreas HARTMANN-VIRNICH, Professeur des Universités, Université Aix-Marseille 1, Rapporteur

Pascale CHEVALIER, Maîtresse de conférences HDR, Université Clermont Auvergne, Rapporteur

Gille ROLLIER, Docteur en archéologie médiévale, INRAP, Examineur

Anne BAUD, Professeure des Universités, Université Lumière Lyon 2, Directrice de thèse

# Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer ni l'adapter.

Université Lumière Lyon 2  
UMR5138 Archéologie et Archéométrie  
UFR Temps et territoire - Département d'Histoire  
École doctorale de Sciences Sociales (ED 483)

EN QUÊTE DE PÉRÉNITÉ SPIRITUELLE ET POLITIQUE :  
L'ÉGLISE DE SAINT-SYMPHORIEN-LE-CHÂTEAU, UNE CONSTRUCTION  
MONUMENTALE A VOCATION MÉMORIELLE DU DÉBUT DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Par Magdalena KRUSZYNSKA  
Sous la direction de Mme Anne BAUD

Volume 1 - Texte



Thèse d'archéologie médiévale et moderne  
(Doctorat d'Histoire)

Composition du jury :

**Anne Baud**

**Andréas Hartmann**

**Pascale Chevalier**

**Brigitte Boissavit Camus**

**Gilles Rolier**

MCF HDR, Université Lumière Lyon 2, UMR 5138 ArAr

Professeur, Université d'Aix-Marseille I, UMR 7298 LA3M

MCF HDR, Université de Clermont-Ferrand,

Professeur, Université de Paris-Nanterre, UMR 7041ARSCAN

DR, Inrap, Université Lumière Lyon 2, UMR 5189 Hisoma



*Remerciements :*

*Avant tout, je voudrais adresser des remerciements à ma directrice de recherche, Anne Baud, pour l'encouragement et l'accompagnement avant même qu'elle ne se charge de ma thèse. Merci d'avoir accepté de travailler avec moi et structurer, avec l'enthousiasme et l'expérience, ma démarche scientifique.*

*Je tiens à remercier les membres de jury d'avoir accepté d'examiner mon travail et contribuer à l'enrichir de leurs commentaires : Andréas Hartmann, Pascale Chevalier, Brigitte Boissavit Camus et Gilles Rollier.*

*Un mot de gratitude va au Groupe Histoire et Patrimoine de Saint-Symphorien-sur-Coise qui a donné l'impulsion à cette recherche. Plus spécialement, je remercie Claire Crange-Carteron, à l'origine de cette aventure et Henri Charvolin, toujours présent tout au long de mes questionnements. Je remercie également Pierre Jerphanion pour les mises au point géologiques.*

*Je remercie également la mairie de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise pour le soutien financier, un vif intérêt à l'égard de mon travail et aussi pour sa confiance, en me prêtant un trousseau des clés et l'autorisation de me rendre à l'église pour mes recherches.*

*Je remercie très chaleureusement les collègues de mon laboratoire de recherche, mais aussi du bureau des doctorants, pour l'aide, la compréhension, la présence et leur soutien. Merci de m'avoir accordé le temps, en venant voir l'église pour partager les impressions, les remarques et les observations : Mathilde Duriez, Lise Eneau-Brun, Amélie Roger, Sidonie Bochaton, Franc Chaleat, Vincent Cholier, Olivia Puel, Charlotte Gaillard, Emma Bouvard, Hervé Chopin, Hélène Lanier.*

*Un grand merci aux collègues archéologues (Inrap) qui ont patiemment répondu à mes questions quand je débutais en archéologie, y compris l'archéologie du bâti : Chantal Délomier, Tommy Vicard, Guillaume Martin, Claire Marcellin.*

*Un mot de reconnaissance aux différents agents de la DRAC, service AOA, les architectes ABF et du Patrimoine pour les échanges, les renseignements et les conseils.*

*Merci à l'équipe de l'association CPU « Coup de Pouce Universitaire » pour l'accueil, l'aide précieuse et les solutions informatiques.*

*Merci à ma famille et tous mes amis qui ont suivi de loin ou de près mes pérégrination intellectuelles (au sens propre et figuré), et me demandaient régulièrement des nouvelles de ma thèse et... de moi !*

*Une pensée spéciale à ceux qui ne font plus partie de ma vie. Ils m'ont vu évoluer et grandir durant un certain temps avant que nos chemins divergent.*

*En dernier lieu, une attention toute particulière à trois personnes qui ne sont plus là, mais qui ont eu une importance cruciale (mon père), un regard détaché et bienveillant (Michel) et une écoute compréhensive, accompagnée de solutions naturelles (A. J.-G.).*

*Merci à vous tous et merci à toi qui est à mes côtés.*

*Liste d'abréviations :*

A.D. : Archives Diocésaines

A.D.R. : Archives Départementales du Rhône

B.M.A. : Bibliothèque Municipal d'Avignon

B.C. : Bibliothèque Ceccano

B.M.G. : Bibliothèque Municipal de Grenoble

B.M.L. : Bibliothèque Municipale de Lyon

B.N.F. : Bibliothèque Nationale de France

INRAP : Institute national de recherches archéologiques préventives

I.E : Archives Secrètes du Vatican

G.H.P. : Groupe Histoire et Patrimoine

S.R.A : Service Régional d'Archéologie



## Table de matières

<i>Remerciements</i> : .....	3
<i>Liste d'abréviations</i> : .....	5
<b>Introduction générale</b> .....	<b>12</b>
<b>Chapitre 1 : Entre les faits et les équivoques – état des connaissances et bilan historiographique</b> .....	<b>15</b>
<b>1.1) Le site d'implantation</b> .....	<b>16</b>
<b>1.1.1) Géographie</b> .....	<b>16</b>
<b>1.2) Présentation du site</b> .....	<b>20</b>
<b>1.2.1) L'église : le promontoire rocheux</b> .....	<b>20</b>
<b>1.2.2) L'église : le plan</b> .....	<b>21</b>
<b>1.2.3) L'église : description globale de l'extérieur</b> .....	<b>22</b>
1.2.3.1) <i>La façade principale ouest</i> .....	22
1.2.3.2) <i>La façade sud</i> .....	24
1.2.3.3) <i>Le chœur et l'abside</i> .....	24
1.2.3.4) <i>Façade nord</i> .....	25
<b>1.2.4) L'église : description globale de l'intérieur</b> .....	<b>26</b>
1.2.4.1) <i>L'entrée</i> .....	27
1.2.4.2) <i>La nef centrale</i> .....	27
1.2.4.3) <i>Chevet</i> .....	29
1.2.4.4) <i>L'abside</i> .....	30
1.2.4.5) <i>Bas-côté sud</i> .....	32
1.2.4.6) <i>Chapelles du bas-côté sud</i> .....	33
1.2.4.7) <i>Bas-côté nord</i> .....	36
1.2.4.8) <i>Les chapelles du bas-côté nord</i> .....	36
1.2.4.9) <i>Conclusion</i> .....	40
<b>1.3) Historiographie</b> .....	<b>42</b>
<b>1.3.1) Recueil des sources</b> .....	<b>43</b>
1.3.1.1) <i>Archives Secrètes du Vatican</i> .....	43
1.3.1.2) <i>Archives Départementales du Rhône-Alpes</i> .....	44
1.3.1.3) <i>Bibliothèque municipale de Grenoble</i> .....	46
1.3.1.3) <i>Visites pastorales</i> .....	47
1.3.1.4) <i>Archives Diocésaines (Fond Richard)</i> .....	48
1.3.1.5) <i>Archives Paroissiales</i> .....	49
1.3.1.6) <i>Fonds privé (Cahiers de frère Goy)</i> .....	50
1.3.1.7) <i>Archives Municipales (Communales)</i> .....	51
1.3.1.8) <i>La Diana</i> .....	52
<b>1.3.2) Notices bibliographiques</b> .....	<b>53</b>
1.3.2.1) <i>Alfonse Chacon (1540-1599)</i> .....	53
1.3.2.2) <i>Jean-Marie de la Mure (1615-1682)</i> .....	53
1.3.2.3) <i>Antoine Aubrey (1616-1695)</i> .....	54
1.3.2.4) <i>François Du Chesne (1616-1693)</i> .....	54
1.3.2.5) <i>Étienne Baluze (1630-1718)</i> .....	55
1.3.2.6) <i>Énigmatique J.P.D.C. vers 1700</i> .....	56
1.3.2.7) <i>Léon Ménard (1706-1767)</i> .....	56
1.3.2.8) <i>Honoré Fisquet (1818-1883)</i> .....	57
1.3.2.9) <i>Joseph Hyacinthe Albanès (1822-1897)</i> .....	57

1.3.2.10) Konrad Eubel (1842-1923).....	58
<b>1.3.3) L'apport du XIX<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>58</b>
1.3.3.1) François-Nicolas Cochard (1763 - 1834) .....	59
1.3.3.2) Baron Raverat (1812-1890).....	60
1.3.3.3) L'abbé Roux Jean (ou parfois Joseph) (1813- après1869).....	62
1.3.3.4) Adolphe Laurent Joanne (1813-1881).....	63
1.3.3.5) Théodore Ogier (18 ?-18 ?).....	64
1.3.3.6) Marie-Claude Guigues (1832-1889) et Georges Guigues (1861-1926).....	64
1.3.3.7) Adolphe Vachet (1845-1912).....	65
1.3.3.8) Lucien Begule (1848-1935) .....	66
1.3.3.9) Abbé Rey ( ?) .....	67
<b>1.3.4) Le XX<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>67</b>
1.3.4.1) Album du Crocodile.....	67
1.3.4.2) Marguerite Gonon 1914-1996.....	68
1.3.4.3) Marie-Thérèse Lorcin.....	69
1.3.4.4) Marc du Pouget .....	69
1.3.4.5) Actes des Journées d'étude de l'Union des Sociétés Historiques du Rhône .....	70
<b>1.4) Sources graphiques .....</b>	<b>72</b>
<b>1.4.1) Sources cartographiques .....</b>	<b>72</b>
1.4.1.1) XVIII <sup>e</sup> siècle et la Carte de Cassini. ....	72
1.4.1.2) Plan cadastral napoléonien de la ville 1817.....	72
1.4.1.3) Plan de rénovation des escaliers menant à l'église 1853.....	73
1.4.1.4) Plan de déménagement du cimetière 1854.....	73
1.4.1.5) Plan de la ville 1865.....	73
1.4.1.6) Plan de l'église d'Alphonse Goubert 1907.....	74
<b>1.5) Sources iconographiques .....</b>	<b>75</b>
<b>1.5.2) Photographies anciennes .....</b>	<b>76</b>
<b>1.5.3) Cartes postales.....</b>	<b>76</b>
<b>1.5.4) Prises de vue contemporaines .....</b>	<b>77</b>
<b>1.6) Contexte historique et les divergences entre l'Église de Lyon et les comtes du Forez .....</b>	<b>78</b>
<b>1.7) Le cardinal Girard – le charme discret de l'ascension sociale .....</b>	<b>93</b>
<b>1.8) Conclusion .....</b>	<b>107</b>
<b>Chapitre 2 : Lecture dynamique de l'édifice - analyse archéologique et architecturale de l'église. ....</b>	<b>109</b>
<b>2.1) Analyse raisonnée archéologique et architecturale du bâtiment.....</b>	<b>110</b>
2.1.2.1) L'emploi des matériaux .....	112
2.1.2.2) Mise en œuvre.....	113
2.1.2.3) Traces des outils .....	114
2.1.2.4) Mortiers et enduits.....	115
2.1.2.5) Fondation et supports verticaux.....	115
2.1.2.6) Trous de boulins et échafaudages.....	116
2.1.2.7) Ouvertures et percements, système d'éclairage .....	117
2.1.2.8) Enduits peints.....	118
2.1.2.9) Décor sculpté.....	120
2.1.3.10) Signes lapidaires.....	121
2.1.3.11) Le mobilier archéologique.....	122
<b>2.3.2) Les matériaux de construction : contexte environnemental. ....</b>	<b>123</b>

<b>2.3.3) Le cloche-porche : Fait I.....</b>	<b>126</b>
2.3.3.1) <i>Le mur M1.....</i>	126
2.3.3.2) <i>Le mur M2.....</i>	140
2.3.3.3) <i>Le mur M33.....</i>	143
2.3.3.4) <i>Le mur M34.....</i>	145
2.3.3.5) <i>Synthèse du Fait I.....</i>	147
<b>2.3.4) La tour d’escalier : Fait II.....</b>	<b>148</b>
2.3.4.1) <i>Le mur M3.....</i>	149
2.3.4.2) <i>Le mur M4.....</i>	149
2.3.4.3) <i>Le mur M5.....</i>	150
2.3.4.4) <i>Synthèse.....</i>	150
<b>2.3.5) L’angle sud-ouest et la chapelle latérale : Fait III.....</b>	<b>150</b>
2.3.5.1) <i>Le mur M6.....</i>	151
2.3.5.2) <i>Le contrefort C60.....</i>	153
2.3.5.3) <i>Le mur M7 et M7’.....</i>	153
2.3.5.4) <i>Le contrefort C61.....</i>	155
2.3.5.5) <i>Synthèse.....</i>	156
<b>2.3.6) L’angle nord-ouest et le bâtiment rectangulaire : Fait XIV.....</b>	<b>156</b>
2.3.6.1) <i>Mur M32.....</i>	157
2.3.6.2) <i>Le mur M31.....</i>	161
2.3.6.3) <i>Le mur M251 : intérieur de la chaufferie.....</i>	163
2.3.6.4) <i>Le contrefort C82, extérieur.....</i>	164
2.3.6.5) <i>Le mur M35, intérieur.....</i>	164
2.3.6.6) <i>Les peintures du premier niveau.....</i>	165
2.3.6.7) <i>Conclusion.....</i>	166
<b>2.3.7) La chapelle nord-est, dite de Sainte-Cécile et Sainte-Catherine : Fait XI.....</b>	<b>167</b>
2.3.7.1) <i>Le mur M27.....</i>	167
2.3.7.2) <i>Le contrefort C79.....</i>	168
2.3.7.3) <i>Le contrefort C78.....</i>	169
2.3.7.4) <i>Le mur M26.....</i>	169
2.3.7.5) <i>Les parements internes.....</i>	170
<b>2.3.8) Le mur M25 et les contreforts C77 et C76.....</b>	<b>171</b>
2.3.8.1) <i>Le contrefort C77.....</i>	171
2.3.8.2) <i>Le mur M 25.....</i>	172
2.3.8.3) <i>Le contrefort C 76.....</i>	173
<b>2.3.9) La crypte Fait XV – analyse de la partie ouest.....</b>	<b>174</b>
<b>2.3.10) Les combles Faits XVI à FXVIII.....</b>	<b>177</b>
2.3.10.1) <i>Bas-côté sud Fait XVIII a, b, c et d.....</i>	177
2.3.10.2) <i>Chœur Fait XIX.....</i>	181
2.3.10.3) <i>L’abside, Fait VIII.....</i>	181
2.3.10.4) <i>La nef, Fait XVI.....</i>	182
2.3.10.5) <i>Faits XVII.....</i>	183
2.3.10.6) <i>Fait X.....</i>	184
2.3.10.7) <i>Fait IX.....</i>	185
2.3.10.8) <i>Bas-côté nord, Fait XVII a, b et c, Faits XI, XII et XIII.....</i>	185
2.3.10.9) <i>La Charpente.....</i>	191
2.3.10.10) <i>Conclusion.....</i>	191
<b>2.3.11) Les signes lapidaires.....</b>	<b>194</b>
2.3.11.1) <i>Introduction.....</i>	194
2.3.11.2) <i>Méthodologie, caractéristique générale et catalogue.....</i>	196

2. 3.11.4) <i>Synthèse et conclusion</i> .....	204
2.3.12) <b>Conclusions</b> .....	218
<b>Chapitre 3 : Réalités architecturales surprenantes - chronologie d'un chantier en permanente adaptation</b> .....	219
3.1) <b>Le socle rocheux et le mur de soutènement</b> .....	221
3.2) <b>Un château – la structure primitive précédant l'église ?</b> .....	223
3.3) <b>L'église antérieure</b> .....	231
3.3.1) <b>Le désaxement du bloc Est</b> .....	234
3.3.2) <b>Le clocher-porche</b> .....	237
3.3.3) <b>Le volume nord-ouest, le Fait XIV</b> .....	238
3.3.3.1) <i>Datation des peintures</i> .....	241
3.3.3.2) <i>Observation historique</i> .....	243
3.3.3.3) <i>Observation architecturale</i> .....	244
3.3.3.4) <i>Le premier niveau : la pièce aux peintures</i> .....	245
3.3.3.5) <i>Deuxième, troisième et quatrième niveau</i> .....	246
3.3.3.6) <i>Le rez-de-chaussée</i> .....	247
3.3.4) <b>Le socle rocheux, les fondations et leurs conséquences</b> .....	249
3.3.5) <b>En guise de conclusion : quelle église antérieure ?</b> .....	253
3.4) <b>L'église du XV<sup>e</sup> siècle</b> .....	254
3.4.1) <b>Le plan et l'articulation des volumes</b> .....	254
3.4.2) <b>Le socle rocheux, les fondations et la crypte</b> .....	256
3.4.3) <b>Le bâtiment nord-ouest, Fait XIV</b> .....	257
3.4.4) <b>Le bloc escalier, le clocher-porche et l'enfeu (Faits : FII, FI et FIII)</b> .....	257
3.4.5) <b>Les nefs et le bloc sud-ouest</b> .....	259
3.4.6) <b>La chapelle primitive, Fait XI</b> .....	260
3.4.6) <b>Récapitulatif</b> .....	262
3.5) <b>Les chapelles latérales et l'abside du XV<sup>e</sup> siècle</b> .....	264
3.5.1) <b>Les chapelles sud</b> .....	266
3.5.1.2) <i>La chapelle sud-ouest, Fait IV</i> .....	266
3.5.1.3) <i>Les chapelles sud-est et centrale Faits VI et FV</i> .....	266
3.5.4) <b>La chapelle sud-est, Fait VII</b> .....	269
3.5.5) <b>L'abside</b> .....	270
3.5.6) <b>Les chapelles contre l'abside côté nord, FX et FIX</b> .....	271
3.5.7) <b>La chapelle nord, Fait XII</b> .....	273
3.6) <b>La dernière chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle - Fait XIII</b> .....	274
3.7) <b>Les aménagement du XVII<sup>e</sup> siècle</b> .....	275
3.7.1) <b>La tribune</b> .....	275
3.7.2) <b>L'agrandissement de la crypte</b> .....	279
3.8) <b>Modifications de la petite sacristie, Fait IX, au XVIII<sup>e</sup> siècle</b> .....	282
3.9) <b>Les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle</b> .....	283

3.10) Les restaurations du XX <sup>e</sup> siècle .....	295
3.12) Le cimetière extérieur, le mur d'enceinte et les espace funéraires intérieurs .....	301
3.12.1) L'espace funéraire.....	301
3.12.2) Le mur de soutènement .....	301
3.12.3) Le cimetière périphérique .....	303
3.12.4) Les ossuaires .....	309
3.12.5) L'intérieur.....	311
3.12.6) Implantation des chapelles .....	313
3.13) La circulation verticale et horizontale .....	317
3.13) Conclusion .....	319
<b>Chapitre 4 : Investir pour l'éternité - les églises commémoratives, une garantie de pérennité spirituelle et de continuité politique.....</b>	<b>322</b>
4.1) La mort au Moyen Âge.....	324
4.1.1) L'impact de la problématique thanatologique .....	325
4.1.2) Le culte des morts et les enjeux de la mémoire .....	327
4.1.3) Les multiples moyens de construire la mémoire .....	329
4.2) Contexte avignonnais.....	332
4.2.1) Construction commémorative - un signe des temps ou un moyen d'affirmer le pouvoir ?.....	334
4.2.2) Les exécuteurs testamentaires.....	340
4.2.3.1) Jean Allarmet de Brogny .....	341
4.2.3.1) Guillaume Fillaistre.....	343
4.2.3.3) Pierre d'Ailly .....	345
4.2.3.4) François de Conzié.....	347
4.2.3.5) André de Chanac .....	348
4.2.3.6) Jean Belle.....	349
4.2.3.7) Pierre Charpin.....	349
4.2.3.8) Jean Pollier.....	350
4.2.3.9) Pierre de Monanse.....	351
4.2.3) L'entourage du cardinal Girard .....	353
4.2.4) Abstract iconographique .....	366
4.3) La construction mémorielle de Pierre Girard.....	370
4.3.1) La mise en place de l'église de Saint Symphorien .....	371
4.3.1.1) Choix de lieu .....	371
4.3.1.2) Mise en place économique du chantier .....	374
4.3.1.3) L'attitude du cardinal à travers son testament.....	382
4.3.2) Les outils de la construction de la mémoire mises en place par le cardinal Girard .....	387
4.3.2.1) Le testament .....	387
4.3.2.2) Les prêtres sociétaires .....	392
4.3.2.3) La relique de la Sainte-Croix et les conséquences pour l'église.....	399
4.3.3) Manifestations commémoratives et l'organisation spatiale de l'église .....	405
4.3.3.1) Le programme mémoriel.....	405
4.3.3.2) Finalité eschatologique et présence de la mort.....	408

4.3.3.3) <i>Restitution des significations</i> .....	411
<b>4.4) Conclusion</b> .....	<b>414</b>
<b>5. Conclusions</b> .....	<b>418</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>424</b>

## Introduction générale

L'objet artistique ou architectural n'est jamais séparé ni isolé de son contexte historique et géographique ; bien au contraire, c'est justement la superposition de multiples strates et leurs interférences/interactions qui instaurent son sens et sa vocation. L'église éponyme de Saint-Symphorien-le-Château, comme aucun autre site, confirme ce postulat et livre, au fur et à mesure de son étude, les différentes dimensions de sa structure matérielle, mais aussi spirituelle et politique. Une forme aussi imposante que composite, qui détient une richesse insoupçonnée de solutions techniques et de significations liées aux processus sociaux et religieux, s'avère symptomatique de la période du début du XV<sup>e</sup> siècle. Le contenu de la thèse retrace et explicite ces multiples aspects et les modalités qui construisent l'essence de cet édifice aussi monumental que méconnu, en démontrant son rôle dans la légitimation du pouvoir pontifical au moment du schisme d'Avignon. Ce monument complexe, aménagé au début du XV<sup>e</sup> siècle, doté de plusieurs particularités, s'inscrit dans l'histoire par le biais de son fondateur, le cardinal Pierre Girard. Ce dernier, au service de cinq papes successifs, atteint le sommet de la carrière ecclésiastique et met en place un projet mémoriel qui définit l'identité de son église, en surpassant le simple message dévotionnel. Édifier une structure destinée à accueillir la dépouille mortelle susceptible de véhiculer la mémoire du défunt est une pratique tout à fait courante déjà au XIV<sup>e</sup>, qui va s'accroître au XV<sup>e</sup> siècle. Cependant, construire une structure mémorielle dans un climat religieux spécifique prend une dimension particulière et devient un manifeste politique à visée tactique voire stratégique.

Le laps de temps, relativement court, prévu à la mise en place d'une construction dévotionnelle, le moyen de financement provenant d'une seule source et surtout le contenu du programme iconographique, spirituel et/ou architectural permet de distinguer/dégager un schéma à part. L'église de Saint-Symphorien-le-Château appartient donc à une catégorie bien spécifique et, indépendante de sa fonction paroissiale initiale, elle présente ses caractéristiques propres.

Le premier chapitre est donc naturellement consacré à la présentation du site et des sources historiques ainsi qu'à l'historiographie, aussi bien de l'église que de son fondateur. Au sujet de ce dernier, les documents historiques sont univoques : la carrière fulgurante du cardinal Girard au sein de la curie papale est très certainement dû à ses capacités, mais surtout parce qu'il vivait à une époque plus que jamais propice à ce type d'ascension. Son rôle était, entre autres, de servir l'énorme machine administrative et d'assumer pleinement ses missions, ainsi que de mener à bien les multiples négociations dans les engagements financiers pris par les papes. Le couronnement de sa carrière ecclésiastique se traduit par le titre cardinalice et le conduit directement à un autre

type d'accomplissement majeur, cette fois-ci sur le plan spirituel. La mise en place d'une construction commémorative soulève plusieurs questions concernant l'édifice lui-même et sa forme architecturale.

Les avantages incontestables de l'emplacement de l'église nous paraissent tout aussi évidents à nous qu'à l'époque, à son commanditaire. Cependant, nous ne disposons pas de toutes les informations diachroniques au sujet des aménagements du site. Le bilan documentaire et archivistique relatif au monument, malgré nos efforts, reste malheureusement lacunaire, surtout pour les périodes antérieures au XV<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, dans le deuxième chapitre de la thèse, un accent particulier est mis sur l'examen systématique des élévations et, par conséquent, sur l'analyse architecturale et archéologique de l'ensemble bâti. Cette démarche a pour objectif d'apporter l'explication des problèmes structurels apparents, mais aussi les réponses aux questions générées par l'absence de sources écrites, notamment concernant les édifices antérieurs. La tradition orale, basée sur les textes du XIX<sup>e</sup> siècle, évoque, voire confirme, que l'édifice actuel est le troisième bâtiment consécutif connu sur cet emplacement. Selon la même tradition, le site était initialement occupé par un château, remplacé ensuite par une église « primitive ». Sachant que l'église ne reçoit sa fonction commémorative qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, il est pertinent de reconsidérer les données à notre disposition et de se pencher sur la présence possible d'un noyau d'origine intégré dans la structure en place.

L'extension des pratiques dévotionnelles prend de l'ampleur à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et atteint son apogée durant le XV<sup>e</sup> siècle. En déployant la continuité des relations sociétales dans l'au-delà, les liens qui unissent l'individu à son groupe social (famille, cercle professionnel ou autre) ne disparaissent pas avec la mort, mais trouvent un prolongement à travers des approches commémoratives. Les chapelles familiales s'avèrent être une conséquence directe de cette attitude et complètent le volume de l'église en plusieurs phases de construction. L'évolution chronologique de cette accumulation de réalités architectoniques composée de différents volumes appartenant à différents moments diachroniques, sera donc l'objet du troisième chapitre. La confrontation des résultats de l'analyse architecturale et archéologique avec les données textuelles et graphiques mettra en évidence l'ampleur des travaux étendus sur les siècles. La dynamique du chantier reflète les besoins spécifiques d'une société en mouvance et en transformation permanente et le site s'adapte, à un degré différent, à ces exigences. Comprendre les aménagements successifs, parfois même impermanents, qui ont modifié l'apparence des structures et/ou des volumes sans laisser de trace durable, était une tâche aussi audacieuse que nécessaire. Restituer la signification de chaque élément et chaque étape permet de bénéficier



d'une vision la plus complète possible de l'ensemble et de replacer la fondation du cardinal dans un cadre complexe d'enjeux sociaux, spirituels et politiques.

Les moyens mis en place pour répondre aux exigences du prestige du commanditaire et à la vitesse des travaux, peuvent être considérés comme abondants et insuffisants à la fois. Même un regard peu attentif ou sommaire posé sur l'édifice peut discerner un certain nombre de points névralgiques et des discontinuités dans la structure architecturale. Cette dernière offre un vocabulaire plutôt rudimentaire et l'absence d'ornementation contribue à une simplicité proche de l'austérité. Il apparaît donc évident que ce n'est pas l'aspect esthétique et artistique qui prédomine dans les choix de la construction. Quelle est alors la raison première de la mise en place d'un édifice religieux, étant donné que la ville bénéficie déjà d'une église paroissiale ?

Le choix du lieu d'inhumation du cardinal Girard à la fois stratégique et pertinent, relève d'une forme de soutien doctrinal indirect par le biais d'un monument funéraire. Le dernier chapitre de la thèse va souligner les liens étroits entre le milieu pontifical qui, dans une situation très délicate et difficile, a développé des mécanismes de solidarités qui vont au-delà de la mort. L'ultime message de chaque individu de ce milieu reste marqué par les enjeux sotériologiques, mais participe aussi à la cause commune, le pouvoir pontifical. Le phénomène du réseau, avec un sens très développé des alliances, trouve toute sa place dans un monde religieux où la personne du pape constitue le dominateur commun, en ouvrant chaque carrière ecclésiastique, mais aussi en devenant le tributaire ultime du message eschatologique individuel.

Sans aucun doute, l'ensemble du site abritant l'église Saint-Symphorien forme un tout aussi pittoresque qu'intrigant, mais surtout révélateur des modalités de construction réalisées dans des conditions particulièrement astreignantes. Ces circonstances spécifiques constituent aujourd'hui la particularité, mais aussi l'identité du monument qui, en outre, s'inscrit dans les processus complexes de la situation politique et religieuse de l'Europe du début du XV<sup>e</sup> siècle. L'église, avec ses défis multiples, reste une structure dynamique, profondément enracinée dans son élan mémoriel et devient par excellence un support parfait de toute la narration historique, politique et religieuse.

## Chapitre 1 : Entre les faits et les équivoques – état des connaissances et bilan historiographique

L'église Saint-Symphorien, un édifice représentatif de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, suscite autant d'intérêt que de questions : exposée sur un promontoire rocheux, puissante et imposante, sa forme évoque régulièrement une structure fortifiée, partiellement en raison de son emplacement, mais, aussi, du mur de soutènement qui la ceinture. Les informations élémentaires disponibles d'ordinaire : site abritant initialement un château, troisième bâtiment connu sur cet emplacement, monument fondé par le cardinal Pierre Girard au XV<sup>e</sup> siècle, s'avèrent insuffisantes et même discutables et n'expliquent ni la forme, ni la fonction et encore moins la disparité de la construction, échelonnée sur plusieurs siècles. En effet, la complexité d'ensemble apparaît comme un fait incontestable, exacerbée par l'absence des données, la multitude des problèmes structuraux et l'incompréhension des volumes et des espaces. A cela s'ajoute plusieurs glissements de significations induits au XIX<sup>e</sup> siècle par l'interprétation inexacte de certains éléments.

Le sujet d'étude se décompose en trois aspects majeurs indissociables, tout d'abord l'objet lui-même, l'église, son fondateur et enfin, le contexte historique et politique qui a généré la mise en place de l'édifice mémoriel. Par conséquent et tout naturellement, le chapitre consacré à l'état des connaissances va prendre en compte respectivement les sources, les publications et l'historiographie de ces éléments constitutifs. Cette étape met en exergue le besoin, voire la nécessité d'inscrire les données et les informations dans une perspective historique afin de pouvoir proposer une chronologie du site. Le contexte historique joue un rôle déterminant dans la mise en place de cet édifice dont la vocation dépasse largement son cadre géographique. Malgré le fait qu'il s'agit d'une église paroissiale, implantée dans le diocèse de Lyon, son rôle politique l'attache à la situation particulière de l'Église à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le milieu avignonnais. Ce dernier, comme le grand schisme d'Occident, ne sera abordé que très partiellement, uniquement dans ses interactions avec le sujet qui nous concerne directement.

L'objectif principal, définir le rôle de l'église Saint-Symphorien et de comprendre sa singularité dans le paysage ecclésiastique définit au préalable constitue la trame de l'intégralité de la recherche. Sans prétendre qu'il s'agit d'une manifestation isolée, l'originalité de l'église, aussi bien architecturale que religieuse, s'inscrit dans la mentalité médiévale d'une période complexe et fascinante à la fois.

## 1.1) Le site d'implantation

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département du Rhône, dans la partie limitrophe avec celui de la Loire, Saint-Symphorien-sur-Coise s'intercale entre Lyon et Saint-Etienne, à 50 km de la première et 35 km de la seconde. Il s'agit d'une ville de 3600 personnes qui assure la fonction de chef-lieu de canton pour dix communes. Son emplacement sur une position stratégique constitue, depuis l'époque médiévale, un important atout de développement administratif et économique (fig.1 et 2).

### 1.1.1) Géographie

Saint-Symphorien-sur-Coise est une commune de moyenne montagne, sise entre 580 m et 610 m d'altitude, encadrée par les points dominants des Monts du Lyonnais<sup>1</sup>. Le territoire prend la forme d'un parallélogramme, limité successivement au nord par la vallée de la Brévenne, la plaine du Forez à l'ouest, la vallée du Gier au sud et le plateau Lyonnais avec la vallée du Rhône à l'est<sup>2</sup>. Le village occupe un plateau incliné, au fond d'une vallée, d'où émerge un imposant piton rocheux sur lequel vient s'enraciner l'église en point culminant, à 600 m d'altitude. La ville, placée au confluent de la Coise et de l'Orzon, commande la route de Lyon à Montbrison, laquelle franchit les Monts du Lyonnais par Thurins et Saint-Martin-en-Haut, puis descend vers la plaine du Forez, soit par Chazelles-sur-Lyon, soit par Saint-Galmier et la vallée de la Coise (fig. 3).

### 1.1.2) Géomorphologie

Le territoire du département de Rhône est formé par deux unités géologiques bien distinctes d'altitudes variables qui ont émergées lors de la formation des Alpes. Les Monts du Lyonnais font partie de la lisière orientale du Massif Central et s'étalent sur 40 kilomètres du nord au sud, depuis les Monts du Beaujolais, jusqu'au couloir du Gier, au pied du Pilat. La morphologie physique des paysages actuels résulte d'une histoire géologique complexe, liée à l'évolution tectonique des unités géologiques, à des phénomènes d'érosion ainsi qu'aux aménagements du territoire initiés par les activités humaines.

Du sud-ouest au nord-est, court une ligne de crête continue, de la chaîne de Riverie au sommet du Signal de Saint-André qui culmine à 934 mètres. C'est une véritable barrière montagneuse, à

---

<sup>1</sup> Le point culminant des Monts du Lyonnais est le crêt Malherbe situé sur la commune de Marcenod à 946 m d'altitude.

<sup>2</sup> J.-A. Claudius Roux, Études géologiques sur les Monts Lyonnais, dans : *Annales de la société linnéenne*, Lyon, H. Georg, Libraire – Éditeur, 1896, p. 1.

peine échancrée par de rares cols. La retombée de la montagne sur le plateau lyonnais, profondément incisée par le réseau hydrographique, réduisent les vallées à de simples entailles étroites. Les hautes surfaces très érodées développent un moutonnement de collines juxtaposées au milieu duquel s'ouvre un large bassin drainé. Les eaux d'infiltration sourdent à flanc de versant en une multitude de petites sources qui entretiennent une humidité persistante dans les fonds de cuvettes mal drainées (fig. 3).

### 1.1.3) Géologie

La carte géologique du département de Rhône présente une riche mosaïque de roches offrant des caractéristiques bien distinctes avec deux unités tectoniques et métamorphiques bien différentes : l'unité de la Brévenne et la série des Monts du Lyonnais. Ces derniers appartiennent au contrefort est du massif central, avec des formations géologiques dominées par les roches métamorphiques de l'ère primaire et plus particulièrement par les granites et les gneiss. Les principales informations concernant la nature lithologique et leurs compositions minéralogiques de Saint-Symphorien-sur-Coise et de son environnement immédiat, proviennent de la carte géologique, constituée en 1996. La ville, placée sur une faille géologique, puise depuis l'époque médiévale, dans les strates locales, les matériaux nécessaires à toutes ses constructions (fig. 4).

### 1.1.4) Hydrologie

L'hydrographie du département dépend de trois bassins versants : Loire, Saône, et Rhône. Le premier concerne la partie ouest du département dont il occupe environ un cinquième de la surface. La Loire draine les eaux du Sorin, de la Trambouze, du Rheins, de la Loise, de la Toranche et de la Coise. Le bassin de la Saône occupe, lui, environ les trois cinquièmes du département avec les importants ruisseaux de la Grosne, de la Mauvaise, de l'Ouby, de l'Ardière, du Sancillon, de la Vauxonne, du Nizerand, du Morgon, de l'Azergues et le ruisseau des Planches. Celui du Rhône, enfin, occupe un cinquième du département et reçoit les eaux de l'Yzeron, de la Laune, du Garon, du Gier, du Sifflet et de la Vezerance.

L'hydrologie de Monts du Lyonnais est constituée par affluent central de la Loire, la Coise (49,6 km<sup>3</sup>) et deux cours d'eau limitrophes, la Brevenne (42 km) et le Gier (45 km) qui, quant à eux, sont tributaires du Rhône. Quant à la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, elle se trouve au confluent de deux fleuves : la Coise et l'Orzon<sup>4</sup>, qui s'écoulent en direction de l'ouest, vers la

---

<sup>3</sup> SANDRE, Service d'administration nationale de données référentielles sur l'eau : [http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche\\_courdo.php?CdSandre=K06-0330](http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche_courdo.php?CdSandre=K06-0330)

<sup>4</sup> 7,7 km, [http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche\\_courdo.php?CdSandre=K0667300](http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche_courdo.php?CdSandre=K0667300)

Loire. La présence de l'Ozon, en bas de la ville, a déterminé l'établissement et le développement de tanneries à partir de XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 5).

#### 1.1.5) Toponymie

L'appellation actuelle de la ville, Saint-Symphorien-sur-Coise, est relativement récente ; à l'origine la ville s'appelait Saint-Symphorien-le-Château. Son nom est dû au martyr Saint Symphorien d'Autun, décédé selon la plupart des sources, sous Marc Aurèle, vers 180<sup>5</sup>.

Un premier changement de l'appellation survient suite au décret de 29 frimaire de l'an II (le 19 décembre 1793) selon lequel la ville est baptisée « Chausse-Armée ». Cette nouvelle dénomination, censée oblitérer le passé féodal du site, traduit la présence des deux principales activités artisanales de la ville : le tannage et la cordonnerie. Un nouveau changement de nom se produit après la Révolution et la ville retrouve une partie de son ancienne appellation, mais désormais suivie par le nom de la rivière qui coule à proximité, la Coise.

Pour faciliter les repères chronologiques, nous allons convenir que l'appellation de la ville sera en adéquation avec son temps, c'est-à-dire que pour toute l'époque médiévale et jusqu'à la Révolution, nous allons utiliser l'appellation « Saint-Symphorien-le-Château »<sup>6</sup>, et pour la période moderne nous allons utiliser l'appellation contemporaine « Saint-Symphorien-sur-Coise ».

Les origines de l'appellation de la ville, liées à la personne de saint Symphorien, ne sont pas soutenues par des sources fiables, mais par une légende<sup>7</sup> évoquant des événements surnaturels ayant conduit au changement du vocable de l'église locale<sup>8</sup>. Son ancienne appellation présumée, Saint-André-des-Arcs<sup>9</sup>, ne permet pas d'établir des liens ni avec des archives, ni avec aucun autre(s) site(s) portant ce même éponyme. De surcroît, aucune source écrite ne dévoile le moment précis de cette transformation. La première mention affirmée de l'appellation de la ville et de l'église apparaît à la fin du X<sup>e</sup> siècle (984) dans le dénombrement des biens de l'Église de Lyon et adopte le nom de *Sancti Symphoriani*<sup>10</sup> (fig.6).

---

<sup>5</sup> Ch.-L. Dinet, *S. Symphorien et son culte avec tous les souvenirs qui s'y rattachent*, Autun, Imprimerie de Michel Dejussieu, 1861.

<sup>6</sup> Parfois il est possible de rencontrer l'appellation « Saint-Symphorien-le-Chastel ».

<sup>7</sup> Nicolas-François, Cochard *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, arrondissement de Lyon, Département du Rhône*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 91.

<sup>8</sup> Abbé Rey, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, extrait de la *Revue de Lyonnais*, juin 1874, Lyon, Imprimerie d'Aime Vingtrinier, 1874, p. 7.

<sup>9</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, arrondissement de Lyon, Département du Rhône*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 69.

<sup>10</sup> Marie-Claude Guigue, *Cartulaire Lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse & Bugey, comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis, Bd.: 1, Documents antérieurs à l'année 1255*, Lyon, Association Typographique, 1885, p.21.

### 1.1.6) Vocabulaire de l'église et culte de saint Symphorien

Saint Symphorien, mort à Autun pour sa foi à la fin du II<sup>e</sup> siècle, apparaît la liste des martyrs de Grégoire de Tours dans *De gloria confessorum*<sup>11</sup> et rejoint le canon des saints décapités<sup>12</sup>.

Saint Symphorien a donné son nom à une trentaine d'églises, ainsi qu'à vingt et une communes et sept anciennes communes intégrées depuis dans de plus grandes agglomérations<sup>13</sup>. Il est à noter que les communes portant également le nom de ce saint se situent dans un périmètre de 60km : tout d'abord Saint-Symphorien-en-Lay<sup>14</sup> dans la Loire en direction du nord-ouest et puis Saint-Symphorien-d'Ozon<sup>15</sup> à 50 km de distance, à l'est (fig.7). Consultante la carte géographique, la ville d'Autun et Saint-Symphorien-en-Lay se placent sur la route nord-sud<sup>16</sup>, à environ 150 km et il est possible de percevoir la trajectoire potentielle de translation des reliques du saint vers le sud. En effet, d'après la légende<sup>17</sup>, les reliques de saint Symphorien devaient être transportées de la ville d'Autun à Saint-Bonnet-le-Château, lorsque le cortège a été arrêté brusquement, le mulet chargé de la relique ne voulant plus avancer. L'évènement miraculeux, accompagné (assorti) d'autres manifestations surnaturelles, comme les cloches de l'église de la ville qui sonnaient d'elles même, a fait que la relique fut déposée dans l'église qui désormais pris le vocable de Saint-Symphorien (fig.8).

En effet, le miracle lié à la translation des reliques<sup>18</sup> d'un saint reste un motif récurrent, à tel point qu'il est possible de parler d'une forme normalisée. Celle-ci se résume le plus souvent à des vicissitudes liées au transport, qui posent problème à la communauté. Cette dernière se voit obligée de procéder à un jeûne, accompagné de prières et d'invocations à l'adresse du saint avant de reprendre la route<sup>19</sup>. Dans le cas de saint Symphorien, le martyr choisi lui-même la destination et le site qui va abriter ses reliques. Le contexte symbolique et social donne du poids et de l'importance à l'évènement et devient décisif dans le choix du fondement de la nouvelle identité de l'église et/ou la ville.

---

<sup>11</sup> Marie-Odile Garrigues, Sinforiano, dans : Filippo Caraffa, Giuseppe Morelli (dir.), *Bibliotheca Sanctorum*, Roma, Instituto Giovanni XXIII della Pontificia Univeristà Lateranese, 1968, pp. 1216-1217.

<sup>12</sup> Sa mémoire est fêtée le 22 août.

<sup>13</sup> Sur la hagiotoponymie : Jacques Bodoïn, *Grand livre des Saints : culte, iconographie en Occident*, Édition Créer, 2006.

<sup>14</sup> Saint-Symphorien-en-Lay, 42 470, situé dans la Loire, au XI<sup>e</sup> siècle, un prieuré dédié à Saint-Symphorien dépendait de l'abbaye de Cluny.

<sup>15</sup> Saint-Symphorien-d'Ozon, 69 360 dans le Rhône.

<sup>16</sup> En passant par Paray-le-Monial, une dépendance de Cluny également.

<sup>17</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, arrondissement de Lyon, Département du Rhône*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p.91.

<sup>18</sup> Les trajets de translations des reliques : Jacques Bodoïn, *Grand livre des Saints : culte, iconographie en Occident*, Édition Créer, 2006, pp. 23-34.

<sup>19</sup> Patrick J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen Âge, Furta Sacra*, Paris, Aubier, 1993, p 32.

## 1.2) Présentation du site

L'église de Saint-Symphorien-sur-Coise, édifiée sur un promontoire rocheux qui s'élève d'environ 7 m au-dessus du niveau de la rue qui l'entoure, occupe la partie nord-ouest de la ville en la dominant massivement, ainsi que tout son environnement. Un mur de soutènement, construit en moellons irréguliers de taille moyenne, ancré sur la roche apparente côté nord et sur le plat de la rue côté sud, ceint le promontoire rocheux. Au nord-ouest, le parapet s'orne de quelques dalles funéraires aux inscriptions bien usées et illisibles, provenant vraisemblablement de l'intérieur de l'église. Entre le mur de soutènement et l'église, la distance varie de 4 m à 8 m, et cet espace, aujourd'hui couvert de gravillon rose, dissimule l'ancien cimetière médiéval et moderne<sup>20</sup>. L'accès sur le parvis de l'église se fait par l'intermédiaire d'une montée d'escalier côté sud et par deux rampes abruptes, à l'ouest, versants sud et nord (fig. 9, fig.10 et fig.11).

### 1.2.1) L'église : le promontoire rocheux

Le site doit s'appréhender dans sa totalité, en intégrant le rapport étroit entre le bâtiment et les murs du soutènement. Les affleurements rocheux apparaissent à plusieurs endroits, aussi bien dans les murs extérieurs de l'église qu'à l'extérieur du mur de soutènement<sup>21</sup>. Les prospections réalisées autour de l'édifice, les coupes géologiques et géotechniques des forages et tranchées de reconnaissance des sols<sup>22</sup>, le rapport de diagnostic archéologique<sup>23</sup> permettent d'émettre l'hypothèse d'un sol granitique défavorable, d'un premier abord, à toute construction.

Les observations sur la géomorphologie du site constatent l'existence d'affleurements rocheux granitiques (non altérés), au nord et au nord-ouest de l'église contre les murs des chapelles nord ; au nord-ouest, invisibles de l'extérieur, dans l'espace chaufferie et au sud-est, ainsi que dans la crypte. La roche apparaît également au niveau du mur de soutènement, au nord, nord-ouest et au sud (fig.12). D'autre part, les sondages archéologiques confirment une fondation sur le rocher non entaillé, présent dans le sondage 1 à 600,62 m NGF sous une forme pulvérulente, dans le sondage 2<sup>24</sup>, où il apparaît dès 601,46m NGF sous la même forme et descend en pente abrupte vers le sud. Le sondage 3<sup>25</sup> révèle aussi le substrat rocheux à 600,15m NGF « *sous une*

---

<sup>20</sup> Rapport de fouilles Tommy Vicard, INRAP Direction Rhône-Alpes/Auvergne, opération n°71 22 1144 01.

<sup>21</sup> Au nord (travée 1 et 2 de l'église) et à l'ouest (l'intérieur de locale de la chaufferie), ainsi qu'au niveau du mur de soutènement de l'église côté nord et est.

<sup>22</sup> Le rapport de l'entreprise FONASOL : l'étude géotechnique ; Confortement des murs de soutènement autour de l'église.

<sup>23</sup> Rapport de fouilles Tommy Vicard, INRAP Direction Rhône-Alpes/Auvergne, opération n°71 22 1144 01.

<sup>24</sup> Face aux mur M23 et M25 : ces numérotations renvoient au rapport de fouilles.

<sup>25</sup> Entre les murs M35 et M40.

*forme compacte sur laquelle s'appuient les fondations de l'église du XV<sup>e</sup> siècle* ». Quant au sondage 4<sup>26</sup>, malgré sa profondeur (598,91m ; 601,26m NGF), il n'atteint pas le terrain naturel et ne livre aucun témoignage sur la présence de la roche.

Ces diverses données fournissent une base pour un essai de reconstitution de la morphologie de l'interface dans la partie comprise entre les murs de soutènement sur deux axes : nord-sud et est-ouest. Il est évident qu'en l'absence de données physiques à l'intérieur de l'église, la courbe du substrat à cet endroit reste du domaine de l'hypothèse.

L'interface a été obtenue par la méthode des isohypses, une restitution de courbes de niveaux à partir de points de même altitude. Les cotes altimétriques sont callées sur le fond topographique du plan et sur les données altimétriques des travaux de reconnaissance du sous-sol (forages et tranchées).

Sur une coupe nord-sud, le rocher, à l'extérieur du mur de soutènement de l'église, débute à 595,39m NGF puis monte quasi à la verticale jusqu'à 598 m NGF, un point localisé à la base du mur de soutènement. Il réapparaît ensuite face nord, sur le chemin de ronde à 604, 50m NGF en point supérieur. Sous l'église, la pente restituée reste très abrupte : le rocher se détecte à 600m NGF dans un sondage archéologique (sondage 3), puis à 599, 598 et finalement 597m NGF à l'extérieur du mur de soutènement, à la liaison avec le bitume de la rue.

Sur une coupe ouest-est, le rocher monte en pente relativement abrupte avec un point à 600m NGF à la base du mur de soutènement, puis continue de manière beaucoup plus arrondie pour arriver à 602,50m NGF, à la base de l'église. Nous savons, au niveau du sol de la crypte, qu'il ne dépasse pas 601,20m NGF, soit naturellement, soit taillé par l'homme pour encastrier la crypte. Il continue ensuite sa descente en pente douce avec deux points entre l'église et le mur de soutènement à 598 et 597m NGF, niveau à partir duquel il émerge, à l'extérieur du mur de soutènement, pour ensuite rejoindre le bitume à 595m NGF (fig. 13).

Ces deux restitutions soulignent bien la différence de pente suivant les axes. Il reste indéniable que l'axe nord-sud révèle une pente extrêmement abrupte qui va jouer son rôle dans l'implantation de l'église : un fait à garder en mémoire et sur lequel il conviendra de revenir, enrichi d'autres connaissances acquises lors de l'étude du bâtiment.

### **1.2.2) L'église : le plan**

L'église, orientée, mesure 41 mètres de long pour 30 mètres de large. À l'ouest, un clocher-porche rectangulaire s'ouvre sur une nef centrale composée de trois vaisseaux divisés en quatre

---

<sup>26</sup> Entre les murs M42 et M52



travées. La nef, sans transept, s'achève par une demi-travée prolongée d'une abside à pans coupés. Les travées sont de dimensions différentes avec une longueur moyenne de 4,5 m en est-ouest et de 6 m en nord-sud : cependant ces chiffres varient d'une travée à l'autre avec une amplitude qui peut atteindre jusqu'à 1 m. Le chœur architectural possède une travée de la même largeur en nord-sud que celles de la nef mais beaucoup plus courte en est-ouest.

Deux bas-côtés nord et sud flanquent la nef centrale. Divisés en quatre travées d'une longueur variant de 4,5 m à 5,5 m et d'une largeur atteignant 5 m au nord et 4,5 m au sud, ils aboutissent à l'extrémité est sur des chapelles polygonales. Cependant, au nord-est, une sacristie vient se caler entre la chapelle et l'abside. Chaque bas-côté ouvre également sur une série de trois chapelles latérales, longues de 5m et profondes de 3m en moyenne. Curieusement cet alignement ne coïncide pas dans un parfait vis-à-vis : dans l'angle sud-ouest, la présence d'un enfeu déplace la ligne sud d'une travée vers l'est.

Le chœur liturgique<sup>27</sup> abrite une crypte, longue de 17m, de plan irrégulier, que l'on peut diviser en trois parties de différentes largeurs croissantes : 3m, 4,5m et 5,5m.

Au nord du clocher-porche, dans l'angle formé par ce dernier et le mur ouest du bas-côté, se trouve une construction rectangulaire sur trois niveaux, ouverte sur l'extérieur et sur l'intérieur. Au sud du clocher-tour, dans l'angle formé par ce dernier et le mur ouest du bas-côté, un escalier permet l'accès au clocher et à une des portes d'entrée de l'église.

La lecture du plan révèle plusieurs incohérences dans la construction, dont la plus visible reste bien évidemment l'axe non rectiligne à partir de la quatrième travée, avec tout le tiers est du bâtiment incurvé vers le sud-est. À cela il faut ajouter un décalage progressif vers l'est des travées du collatéral nord, phénomène qui ne se reproduit pas sur le flanc sud, où les arcs doubleaux prolongent de manière satisfaisante l'axe pilier-nef / pilier-engagé. Enfin, phénomène peut être secondaire, le contrefort d'une des chapelles latérales ne prolonge pas le mur intérieur (fig. 14).

### **1.2.3) L'église : description globale de l'extérieur**

#### *1.2.3.1) La façade principale ouest*

---

<sup>27</sup> Le chœur liturgique considère comme « partie de l'église où se tiennent les chantres et les membres du clergé qui assistent à la messe ou qui chantent les offices canoniaux ou monastiques », se différencie du chœur architectural défini comme « espace, souvent rectangulaire, qui s'étend entre l'abside ou le chevet et le transept ou, s'il n'y a pas de transept, espace situé en avant de l'abside et qui se distingue de la nef par des nettes particularités architecturales ou ornementales », dans : DARA, *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge ; topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, sous la direction d'Anne Baud, ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2014, p. 224.

Celle-ci s'organise autour de l'imposant clocher-porche, haut de 30 m, flanqué au sud par une tourelle de cage d'escalier et au nord par une construction rectangulaire à plusieurs niveaux, deux éléments qui renforcent l'aspect massif, accentué par la présence de chapelles latérales saillant largement de la façade principale. L'accès à l'intérieur de l'église se fait par deux portes précédées de deux grandes rampes d'escalier, l'une ouverte dans le clocher-tour et l'autre dans la partie latérale droite (fig. 15).

Le clocher-porche, construit entièrement en moellons de taille moyenne en assises régulières, présente deux niveaux inégaux divisés par une corniche : le niveau inférieur comprend une porte d'entrée en plein cintre et une fenêtre, en plein cintre également, positionnés sur l'axe central. Le deuxième niveau comporte la chambre des cloches ouverte par trois fenêtres à meneaux avec des remplages aux ajours simples. Au-dessus de la porte d'entrée, désaxée vers le sud, se trouve une petite fenêtre rectangulaire, très étroite. La partie inférieure du clocher-tour porte des trous de boulins, masqués par des pierres, alignés de manière régulière de part et d'autre des ouvertures principales. Le clocher-porche est couvert par un toit à pente douce à quatre pans comportant une lanterne aveugle au milieu, couverte par des tuiles vernissées et terminée par une croix.

Au sud, une corniche divise la tour d'escalier en deux niveaux. Le niveau inférieur est ouvert par une porte placée sur un des trois pans (le pan sud) et par une des six fenêtres. Ces dernières, de petite taille, sont disposées irrégulièrement : trois sur le pan ouest, deux sur le pan sud-ouest et une sur le pan sud. Un toit à pente douce en tuiles creuses couvre la tour d'escalier et s'arrête juste en dessous de la chambre des cloches (fig. 16).

La façade latérale sud reprend la division en deux niveaux de la tour d'escalier avec la poursuite de la corniche. Le niveau inférieur comprend une porte en arc d'ogive avec deux bandeaux et des colonnettes fines et ouvragées. Le niveau supérieur comporte un oculus en entonnoir et légèrement désaxé par rapport à la porte. En-dessous de la ligne du toit, une petite fenêtre rectangulaire s'ouvre dans le mur pignon, mais désaxée par rapport aux ouvertures inférieures. La façade latérale, flanquée par un contrefort en biais, est également divisée par une corniche, à l'image de la façade et de la tour d'escalier. Le contrefort se voit couronné par un pinacle triangulaire (en forme de flèche) simple et massif qui s'appuie sur une corniche (fig.17).

La façade latérale nord, construite en tout-venant de taille variée, moyenne et petite, avec des joints larges et très irréguliers, montre des traces visibles de reprises. Des ouvertures marquent quatre niveaux : une porte dans la partie inférieure sert d'axe pour une fenêtre dans la partie supérieure ; deux fenêtres placées symétriquement et enfin, une troisième

fenêtre, de nouveau dans l'axe. Toutes les fenêtres de cette façade sont munies des barreaux (fig. 18).

Vue de l'ouest, les chapelles latérales dépassent largement du cadre de la façade principale en élargissant visuellement la structure : du côté sud, on distingue un mur sans ouverture et son contrefort et du côté nord, un mur avec une fenêtre (partiellement murée), pourvu de deux contreforts, l'un contre la façade latérale, l'autre à l'angle, construit en biais (fig. 19).

L'impression dominante reste celle de différents corps de bâtis venus se greffer sur le massif principal. L'extérieur de l'église n'est pas enduit et probablement, ne l'a jamais été ; cependant tous les joints sont contemporains.

### *1.2.3.2) La façade sud*

La façade sud de l'église est rythmée par les axes verticaux des cinq chapelles, ouvertes par des fenêtres de dimensions similaires<sup>28</sup> et flanquées de contreforts. Les trois chapelles centrales, alignées, forment un bloc compact qui souligne d'autant plus le retrait de la chapelle sud-ouest et les quatre pans de la chapelle sud-est. Cette dernière, de manière exceptionnelle, abrite une porte ouvrant dans les soubassements, côté sud. Les volumes des chapelles sont quasi identiques, excepté évidemment celui de l'angle sud-ouest, beaucoup plus petit et celui de la chapelle sud-est, plus important (fig. 20).

La façade est construite majoritairement en granite avec des pierres de tailles en moyen et petit appareil, en assises régulières, mais en revanche, à joints larges et très peu soignés.

La chapelle centrale porte, contre le contrefort est, les traces de deux coups de sabre verticaux et décalés qui perturbent le parement du bâtiment.

Malgré les différentes dates de construction des chapelles, la façade présente un aspect relativement homogène, unifiée par le larmier qui court à la même hauteur et par la corniche qui donne l'appui aux fenêtres à une hauteur identique. La base de la construction de la chapelle est apparente et le lien avec l'abside se fait par la continuité de l'empattement.

### *1.2.3.3) Le chœur et l'abside*

---

<sup>28</sup> Toutes les fenêtres de la façade sud sont contemporaines et échangées lors de différentes campagnes de restauration tout le long du XX<sup>e</sup> siècle, cependant la fenêtre d'une des chapelles est ornée par un modillon en forme d'une tête humaine, visiblement un réemploi.

L'abside du chœur, flanqué par deux chapelles, se compose de quatre murs séparés par des contreforts<sup>29</sup>, construites en pierre de taille, en grand appareil, avec des assises très régulières et des joints relativement soignés. La base de la construction est apparente comme dans le cas de la chapelle sud-ouest.

Les fenêtres à lancettes parfaitement en assises par rapport aux murs sont exécutées en pierre dorée et l'aspect esthétique du matériau se voit redoublé par la décoration : fleurons, éléments végétaux, éléments zoomorphiques et anthropomorphiques. Une corniche unifie et aligne la hauteur des fenêtres du chœur, même si elle ne se prolonge pas sur les contreforts.

La présence d'une autre fenêtre, ouverte dans la partie basse du pan central du chœur ne perturbe pas son homogénéité (fig. 21).

#### *1.2.3.4) Façade nord*

La façade nord, la plus composite de toute l'église, permet de constater à l'œil nu les adjonctions consécutives des chapelles. Les étapes bien distinctes de ces extensions se traduisent par différents modes de mise en œuvre, de disparité des matériaux et surtout par la grande variété des fenêtres. La façade cisailée par les contreforts fait écho au mur sud, mais d'une manière beaucoup moins homogène ; les fenêtres, placées à des hauteurs différentes, ne présentent aucune similitude, ni dans dimensions, ni dans les matériaux (fig.22).

Deux ensembles de chapelles s'ajoutent à la façade, le premier s'insère entre le chœur et le mur est de la nef latérale et le deuxième se loge dans la prolongation des trois premières travées.

La première chapelle adossée contre le mur nord du chœur se distingue par un changement de matériaux, lié à la campagne de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle et son toit rejoint celui de la chapelle voisine. Le deuxième ensemble, également réuni par la toiture à la même hauteur, donne l'impression d'unité, alors même que toute la toiture de l'église a été radicalement modifiée lors d'importants travaux en 1885-1887. La ligne de toits des chapelles unifié et rehaussées de plusieurs dizaines de centimètres, ne reflètent pas l'indépendance primitive de chaque unité ; de plus elle coupe également une rangée d'oculi qui, murée, demeure toujours partiellement visible sur le mur sud de la nef centrale (fig. 23). La pente du toit de la nef centrale subi la même opération, comme en témoignent les traces apparentes dans les combles.

La couverture unifiée des chapelles permet en outre de constater, à l'image de la façade sud, la surélévation du toit de la dernière travée est, dont le sommet s'aligne pratiquement avec la base

---

<sup>29</sup> La cinquième paroi, au nord, est dissimulée par la sacristie du XVII<sup>e</sup> siècle.

du toit de la nef. L'image d'un transept vient immédiatement à l'esprit, image que ne valide ni le plan au sol, ni la disposition des volumes internes.

#### **1.2.4) L'église : description globale de l'intérieur**

Le but principal de la description globale de l'intérieur de l'église Saint-Symphorien consiste à définir les volumes et permettre ainsi de visualiser les espaces déterminés par l'ossature des vaisseaux. Un aspect descriptif volontairement sobre, dicté par les travaux de rénovations modernes et récents, dont la caractéristique dominante reste bien évidemment la présence constante d'enduits sur l'ensemble du bâtiment, qui nuisent à la compréhension de la structure de l'ensemble. Il apparaît donc plus pertinent de s'abstenir de s'engager dans une description analytique minutieuse, à l'instar des maçonneries extérieures, beaucoup plus problématique et sensiblement plus importantes, qui génèrent des données susceptibles d'apporter les réponses convoitées.

Aujourd'hui, l'intérieur de l'église de Saint-Symphorien, à l'articulation interne très simple, offre un vocabulaire architectural rudimentaire et l'absence d'ornementation contribue à une simplicité proche de l'austérité. Organisée en trois nefs, dotées de chapelles et d'une abside, cette dernière flanquée par deux chapelles, l'église accueille ses visiteurs dans un espace qui s'articule entre son corpus et chœur liturgique lequel occupe pratiquement la moitié de sa longueur. L'ossature de l'édifice repose principalement sur des piliers octogonaux placés tout le long de la nef centrale et sur des piliers engagés placés contre les murs. Les bas-côtés s'ouvrent par les chapelles, ces dernières épousent la largeur des travées de la nef. Aussi bien le vaisseau central que les bas-côtés sont couverts de voûtes d'ogives ; les chapelles, bien évidemment, reçoivent leurs propres couvertures (fig.24).

L'église présente, à priori, le type basilical classique avec le vaisseau central à claire-voie sur deux niveaux d'élévations : de grandes arcades en arc brisé et une série des baies en partie haute. Cependant, ces dernières ouvrent sur les combles et non sur l'extérieur et de ce fait, les bas-côtés reçoivent l'éclairage d'une manière indirecte, par les fenêtres des chapelles (fig. 25).

Le sol de l'église est quasi entièrement couvert par le bitume, à l'exception d'une partie du chœur, des tracés d'installation du chauffage et d'une tranchée entre la porte latérale et le premier pilier (fig. 26).

L'intérieur est composé de différents espaces qui nuisent à l'unité du volume. Quatre structures indépendantes et fermées communiquent avec le volume central par des portes : la tour d'escalier, la construction prolongeant la nef latérale nord, la grande sacristie et la petite sacristie.

A cela s'ajoutent deux autres volumes, la crypte et les combles, qui constituent des espaces propres et autonomes. Ces ensembles sont donc traités dans des sous-chapitres à part.

#### *1.2.4.1) L'entrée*

L'accès à l'église est assuré par deux portes, l'une, centrale, communique avec le clocher porche et par conséquent donne l'accès à la nef centrale et la seconde, pénétrant directement dans le bas-côté sud. L'entrée centrale permet immédiatement de constater un dénivellement du sol de l'église, une volée de cinq marches rajoutées à la volée de marches extérieures permet d'atteindre le niveau de la circulation de l'église. Le clocher porche construit sur un plan barlong est délimité par deux piliers prismatiques partiellement engagés dans les extrémités est des murs latéraux et deux nervures des branches de la voûte descendent tout le long des angles du mur sud jusqu'au sol (fig. 27). Le clocher porche est voûtée d'ogive nervurée, les arrêtes de la voûte se rejoignent par une clef de voûte annulaire ouverte<sup>30</sup> (fig.28). Les branches de la voûte retombent sur des bases chanfreinées composées d'un socle constitué d'un talon posé sur un talon renversé et terminé par un listel. Les bases en biseau des piliers octogonaux sont également simples : une plate-bande séparé par un canal du talon renversé se termine par un listel. Ce sont justement les piliers octogonaux qui assurent la stabilité de la structure car elle n'est contrebutée par aucun contrefort. Le clocher porche s'ouvre sur la nef centrale par un arc doubleau, flanqué de part et d'autre par des arcs formerets qui rejoignent le pilier en y pénétrant. On note l'absence de toute bandeau ou chapiteau, même ayant une fonction uniquement décorative

#### *1.2.4.2) La nef centrale*

Le vaisseau central se compose de quatre travées, déterminées par des piliers prismatiques qui reçoivent des arcs doubleaux aussi bien transversaux que longitudinaux (fig.29). Le plan des travées parait, de prime abord identique, cependant, après une brève observation, il apparait évident que chaque travée présente des déformations. En fait, les piliers au lieu d'être parfaitement ou même approximativement alignés, sont désaxés ce qui résulte d'une configuration hétéroclite. Les premiers piliers qui donnent naissance aux arcades en arc brisé sont adossés aux piliers du clocher porche, la jonction des deux structures est marquée par une nervure de la branche de la voûte qui se prolonge jusqu'au sol en se déposant sur la base chanfreinée doté de la même mouluration que dans le cas des piliers (fig. 30). La base en biseau doté d'une large

---

<sup>30</sup> La clef-de-voûte ouverte recevait initialement les cordes des cloches ; elle est fermée aujourd'hui par un panneau en bois.

plate-bande se termine par un réglet et doucine renversée. La seule différence entre les deux éléments réside dans la présence d'un chapiteau géométrique. Ce dernier est composé d'une plate-bande suivie d'un canal et terminé par un cavet droit posé sur une baguette et tous les éléments suivent la forme de la nervure.

L'élévation de la nef centrale, relativement simple, est composée des grandes arcades en arc brisé et des voûtes d'ogives. Les arcs doubleaux et les ogives de la nef retombent en pénétration sur les piliers octogonaux ; elles sont reçues par des corniches sommaires composées d'un larmier, suivi par un canal qui surmonte une doucine renversée, suivi par un cavet et fini par un chanfrein (fig. 31). Les bases des piliers sont dotées des moulures simples et sommaires, à la hauteur de 1,1m en moyen ; le profil de la base, en biseau, se termine 0,25m plus haut, par le réglet et doucine renversée (fig. 32). La pénétration des arcs se fait au niveau des bandeaux composés d'un simple larmier posé sur un adoucissement en cavet. En revanche, la corniche ne ceint pas la totalité du pilier, elle court uniquement sur six de huit côtés, en sachant qu'à chaque fois, au sud et au nord, elle s'arrête au milieu du pan d'un pilier<sup>31</sup>.

A l'intérieur de la nef, les grandes arcades sont surmontées par un niveau de claire-voie qui s'ouvre dans les combles de l'église et pourvu de fenêtres ogivales de dimensions modestes. Il existe pourtant une différence sensible entre les parois nord et sud : les fenêtres de cette dernière sont surmontées par une série d'oculi en entonnoir placés entre la sommité de l'ouverture et la pointe de l'arc formeret, en longeant sa courbe. Aujourd'hui, les oculi sont oblitérés, suite aux rehaussements des toitures<sup>32</sup> (fig. 33).

Toutes les clés-de-voûtes de la nef centrale, en forme de quadrilobe à redans, portent, d'une manière invariable, le blason du cardinal Girard surmonté d'un chapeau cardinalice. Les couleurs sont conformes aux représentations : la *bande d'azur de quatorze besants de gueule en or*, le chapeau bien évidemment rouge et l'ensemble posé sur un fond vert (fig. 34).

Les parois de chaque travée de la nef centrale s'ouvrent sur les bas-côtés, aussi bien au sud qu'au nord, par des arcs doubleaux également en arcs brisés, qui assurent la communication entre la nef centrale et les bas-côtés (fig. 35).

La nef centrale est plutôt proportionnelle, les volumes se situent entre 13 m de haut pour 6,5 m (en moyen) de large. Malgré les désaxements multiples, les murs ne présentent pas de traces de déséquilibre et ne s'écartent pas. En somme, l'ensemble donne l'impression de stabilité et d'aplomb.

---

<sup>31</sup> Il est difficile d'estimer les causes, ainsi que les finalités de ce type d'organisation, plutôt inhabituel.

<sup>32</sup> Les oculi sont placés dans les travées FXVIIIa jusqu'au FXVIIId compris ; une analyse détaillée de cet aspect-là fait partie du chapitre consacré aux combles, cf. chapitre II.3.15.

### 1.2.4.3) Chevet

Le chœur architectural empiète sur la dernière travée de la nef centrale, pour ensuite se prolonger d'une demi-travée et se terminer par l'abside à cinq pans. La limite entre la nef et le chœur est marqué par le changement du niveau : trois marches permettent d'accéder à la plateforme surélevée qui continue jusqu'au bout de l'abside. D'un point de vue architectural, le chœur se termine par un arc triomphal qui retombe en pénétration sur le pilier adossé, pour donner ensuite la place à l'abside (fig.36).

La travée du chœur couverte par une voûte d'ogives se compose de quatre quartiers ; les branches d'ogives sont jointes dans leurs parties sommitales par une clef-de-voûte. La clef-de-voûte du chœur est annulaire, avec des bords rabattus en biseau, mais contrairement à ce qu'on pouvait observer jusqu'au là, elle est figurative. Il s'agit de la représentation d'un visage masculin imberbe, visiblement juvénile, doté d'arcs sourciliers plutôt fins, d'une bouche pleine et d'un nez bien marqué. La tête est nue, avec de longues mèches de cheveux rassemblés au-dessus des oreilles et enroulés en escargot. Tous les détails anatomiques contribuent à personnaliser la représentation et témoignent d'une bonne exécution (fig. 37).

La travée du chœur est ouverte sur les bas-côtés par les arcs brisés qui retombent en pénétrations sur les piliers. Les murs du demi-travée du chevet sont percées par les arcs qui donnent l'accès dans les chapelles aux extrémités des bas-côtés. L'arc doubleau entre la travée du chœur et la demi-travée retombe en pénétration sur une corniche composé d'un listel au sud et, au nord, d'un listel doté de deux canaux. Les corniches sont sensiblement dissemblables, car celle du sud, outre qu'elle n'est suivie d'aucun support vertical, est très sommaire, alors que la corniche nord, déjà un peu plus élaboré couronne une forme de pilastre. En fait le pan du mur nord, de la demi-travée, est en retrait par rapport à celui de la travée sud, ce qui génère un biseau sur toute la hauteur jusqu'à l'angle inférieure de la corniche (fig. 36). Cette dernière est soutenue par une représentation d'un visage de  $\frac{3}{4}$ , la bouche légèrement ouverte, dépourvue d'autres éléments anatomiques (fig. 38).

La demi-travée à un seul étage est couverte par une voûte d'ogive à quatre quartiers qui présentent le même profil en biseau symétrique que nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises. Deux des retombées d'ogives reposent sur des chapiteaux extrêmement sommaires qui séparent la demi-travée de sa voisine ; en revanche les deux autres descendent jusqu'en bas, mais sont marquées par une simple corniche composée d'un listel et un cavet droit. Aujourd'hui, il est



difficile de dire si les branches montent du sol car toute la partie inférieure est couverte de boiseries (fig. 36).

Les murs de la demi-travées sont ouvertes par des arcs brisés caractérisés par la même organisation et les mêmes moulures : trois nervures en tore en amande, posées chacune sur une petite base partielle et prismatique qui repose sur une base commune. L'ensemble est décoré par un arc en accolade posé sur des crochets fixés de part et d'autre de l'ouverture et couronné par un fleuron en forme de flamme. La différence considérable tient dans les matériaux des deux arcs : celui de la paroi sud, en pierre de taille (fig. 39), s'oppose à la paroi nord, en plâtre (fig. 40). La mise en place des arcs a endommagé les branches d'ogives sur deux côtés.

La sacralité de l'espace du chœur a été souligné à plusieurs reprises par le passé, notamment par la table de communion, les stalles basses et la poutre de gloire. Aujourd'hui, il existe uniquement les traces des deux derniers aménagements liturgiques sous la forme d'entailles dans les piliers du chœur pour recevoir la poutre de gloire et les empreintes des stalles<sup>33</sup> dans le revêtement du sol conçu en asphalte<sup>34</sup>. Car, à l'image de toute l'église, le sol du chœur est également en cette matière. La seule exception concerne un carré de 6m sur 6m entre les piliers de la dernière travée de la nef centrale, en dallage contemporain en béton coloré intégré dans l'asphalte. Le dallage industriel datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle utilise les motifs de palmettes et de trèfles disposés d'une manière géométrique, le centre est occupé par une rosace enrichie par le motif du grenat.

Le pilier octogonal sud de la dernière travée entre la nef centrale et le bas-côté sud donne l'appui à un escalier en pierre qui descend en colimaçon vers la crypte. L'escalier s'enroule autour du pilier sur trois pans pour déboucher dans la crypte dont le passage est aujourd'hui protégé par une porte (fig. 41).

#### *1.2.4.4) L'abside*

L'abside, construite dans la prolongation du chevet, marque une rupture d'un point de vue de la construction et du style. L'arc doubleau qui sépare les deux espaces appartient encore à la structure du chœur et descend en pénétration sur la corniche du pilier octogonal engagé. L'abside à cinq pans présente un étage unique avec des ouvertures dans cinq murs, dont quatre fenêtres ogivales et un oculus dans le cinquième. Toute la partie inférieure des cinq pans est couverte par les boiseries avec des stalles hautes ; de plus le pan central abrite un orgue (fig. 42).

---

<sup>33</sup> Les stalles basses du chœur ont été enlevées lors de la campagne de restauration de l'église en 1974.

<sup>34</sup> L'usage de l'asphalte ou bitume naturel commence à se répandre au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme solution pour les revêtements des voiries.

Contrairement au chevet, l'abside est couverte par une voûte sexpartite composée de six branches d'ogives rayonnantes, vraisemblablement montantes de fond, mais, vue la présence des boiseries il est difficile de l'admettre avec certitude. Le profil des nervures symétriques, très simple, est composé d'un cavet droit et renversé joint par un listel. A chacun de cinq pans correspond un quartier de voûte constitué de deux voûtains dont la jonction forme un arrêt ; en revanche le sixième est un quartier longitudinal. Les retombés d'ogives reposent sur les chapiteaux gorgerins floraux, mais ils ne semblent pas jouer un rôle architectural et laissent penser qu'il s'agit uniquement d'un accent décoratif.

Les branches d'ogives se rejoignent dans leurs parties sommitales par une clef de voûte annulaire. La clé de voûte de l'abside, comme dans le cas de celle du chœur est également figurative. Cette fois-ci, la représentation, encore plus détaillée et élaboré, dotée d'un programme iconographique, véhicule le message spirituel. Le chef de la milice céleste, Saint Michel, terrasse un démon en le transperce avec une croix. Dans une position frontale avec la tête tournée de  $\frac{3}{4}$ , il tient la croix dont l'extrémité transperce la gueule ouverte du démon étendu à ses pieds. Le visage rond et paisible, presque joyeux, il pose un pied dénudé sur le corps de son adversaire. Ce dernier, doté de tous ses attributs habituels, oreilles pointus surmontés par des cornes, yeux globuleux, gueule pleine des dents, essaye de retenir la hampe avec deux mains et semble lutter vaillamment malgré le poids de l'Archange Michel. La scène est inscrite dans un cercle, mais plusieurs éléments sortent du cadre comme les ailes déployé et surdimensionnées de l'Archange et le genou plié du démon. Saint Michel est protégé par un bouclier qui, en réalité, est rien d'autre que le blason du cardinal Girard ! La scène, dynamique, offre une narration très explicite – la victoire du bien sur le mal, résultant de la contribution personnelle du fondateur de l'église. Une couronne florale cerce la clé de voûte qui porte des traces de peinture verte, laquelle atteste qu'au moins cette partie a été peinte. En outre, on aperçoit les mêmes traces de la couleur derrière le démon, ce qui suggère un fond également vert de la représentation (fig. 43).

Les fenêtres ogivales ouvertes dans les murs de l'abside présentent des caractéristiques distinctes et bien singulières par rapport aux autres baies de l'église. Tout d'abord, elles sont très homogènes et beaucoup plus ouvragées que les autres, sans oublier un matériau de construction qui sort de l'ordinaire, beaucoup plus attrayants d'un point de vue esthétique. Les fenêtres en pierre dorée dotées du même type de remplage éclairent l'abside et la couleur de la pierre contribue à la luminosité de l'espace. En revanche, l'oculus en même matériau de construction que l'ensemble du mur nord, c'est-à-dire un mélange de granite gris et gneiss ocellé, laisse le pan nord sombre et peu ajouré (fig. 44). Toutes les fenêtres sont bien intégrées dans les maçonneries, tant l'oculus que les fenêtres ogivales. Celles-ci répètent entre elles exactement la

même typologie et l'organisation : placées au milieu du pan, elles occupent un tiers du mur. Le fond et le devant de l'ébrasement de la fenêtré sont décorés par une colonne semi engagée, de dimension plus importante en avant et plus discrète au fond. Les chapiteaux gorgerins à feuillages marquent la naissance des arcs, les branches retombent sur des bases prismatiques composées de deux tores en amande séparés par une large plate-bande ; le tore inférieur est suivie d'un profond cavet. Les remplages sont uniformes pour tout l'ensemble : deux lancettes surmontées d'un soufflet flanqué par deux écoinçons de part et d'autre (fig. 45). Les vitraux, à part un seul fragment datant du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 46) sont contemporains (second moitié du XIX<sup>e</sup> siècle).

Le seul accès à la sacristie se trouve dans le mur nord et il s'agit d'une porte dissimulée dans les boiseries dont elle fait partie intégrante. Le mur nord est doté d'un élément plutôt exceptionnel et rare, l'armoire à reliques aménagée au-dessus de la ligne des boiseries. L'armoire composé d'un cadre surmonté par un gable et flanqué par deux pinacles est décoré aujourd'hui par un portrait du cardinal Girard ; à l'origine elle a été prévue pour la relique de la Sainte Croix, cadeau de ce dernier pour l'église (fig. 44).

Les murs de l'abside, dépourvus d'enduit, dévoilent des pierres de taille et une mise en œuvre de bonne qualité. Il est donc possible de bien distinguer le chœur de l'abside d'un point de vue structurel : cette dernière présente des caractéristiques propres, à commencer par une grande homogénéité et surtout une importance accordée à la mise en œuvre et l'apparence esthétique.

#### *1.2.4.5) Bas-côté sud*

Les bas-côtés, aussi bien sud que nord, sont composés de quatre travées à l'image du vaisseau central et chacune correspond à une chapelle différente. L'organisation des deux vaisseaux est très similaire, les différences résident majoritairement dans l'agencement des ouvertures des chapelles, mais le nombre des travées, leur hauteur ou le type des couvertures rester très proches.

Le bas-côté sud, sur 26,8 m de long et environ 4 m de large en moyenne, est délimité à l'ouest par son entrée propre et, à l'est, par une chapelle ouverte sur l'église, le Fait VII. Le vaisseau du bas-côté sud se compose de quatre travées définies par les piliers octogonaux de la nef centrale et les piliers engagés du mur nord du bas-côté. Les piliers ne se situent pas tout à fait en face des piliers engagés, ce qui donne à chaque travée une forme légèrement différente. La longueur de travées varie subtilement, la distance entre les piliers se situe entre 3,9 m et 4,3 m. En revanche, la hauteur des travées est plutôt rapprochée et les écarts, minimes, s'établissent entre 9,12 m pour la travée la plus haute et 8,8 m pour la plus basse. Chaque travée est voûtée d'ogive nervurée. Le

bas-côté sud ne possède pas d'éclairage propre et la lumière indirecte provient des chapelles, exceptée la première travée, dotée de deux ouvertures : l'oculus percé dans le mur ouest (fig.47) et une fenêtre ogivale présente dans le mur sud (fig.48). Le bas-côté sud est doté de sa propre entrée, de surcroît très ouvragée et riche d'un point de vue décoratif qui débouche directement sur le niveau de la circulation, contrairement à la nef centrale (fig.49).

#### *1.2.4.6) Chapelles du bas-côté sud*

L'entrée sud permet d'arriver directement sur un espace en retrait, peu profond et relativement bas, l'enfeu, qui occupe toute la largeur de la première travée. Ouvert par un arc brisé percé dans le mur sud, il s'insère entre deux piliers engagés posés, à l'est contre le pilier de la nef et à l'ouest contre le mur ouest (fig. 48). Un nombre considérable de signes lapidaires qui se répètent entre eux confirme que l'ensemble est le fruit d'une même campagne de construction. Les piliers, conformément à ce que nous avons déjà observés, sont prismatiques et répètent le même schéma : la base composée d'un profil en simple biseau à la hauteur de 1,1m, se termine par un réglot doté de doucine renversée à la hauteur de 1,4m. Dépourvu de toute décoration, l'ensemble est simple et homogène.

La chapelle sud-ouest est la seule de toute l'église qui affiche un programme stylistique, aujourd'hui défini comme composite. Elle s'ouvre sur la nef par un arc brisé, mais qui retombe sur l'entablement des colonnes engagées à un quart, pourvues de chapiteaux composites avec une seule rangée de fleurs, la seconde étant remplacée par deux tores séparés par un cavet (fig. 50). La base des colonnes avec deux tores séparés par un profond cavet est posée sur un socle aux angles décorés par des griffes en forme de fleurs (fig. 51). La chapelle est couverte par une voûte d'ogive à liernes et tiercerons à la jonction marquée par des clefs de tierceron annulaire à motif floral (fig. 52). Les branches des voûtes se rejoignent par la clef de voûte, et contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, elle n'est pas pendante, mais toute simplement annulaire. L'anneau prend la forme d'une couronne et à l'intérieur du cercle les armes de la famille de Court et de Noblet sont représentées simultanément : une couronne surmonte un écusson avec un sautoir. Les branches d'ogives retombent sur des chapiteaux floraux pour ensuite continuer en une seule branche jusqu'au sol et se poser sur une simple base marquée par deux baguettes séparées d'une plate-bande.

Vraisemblablement, les colonnes qui flanquent la chapelle ne sont pas d'origine, issues sans doute de travaux postérieurs. Les chapiteaux floraux placés dans l'angle des murs composant la chapelle gênent l'entablement et la corniche de la colonne, ce qui est surtout perceptible à l'angle

est. La corniche du chapiteau, faute de place, butte sur la branche de la voûte et l'extrémité de l'entablement a dû être ébréché pour contourner le chapiteau déjà en place (fig. 53). La surface entre la colonne et le pan du mur sud est abondamment rejointoyé, voire reprise, l'enduit s'étend sur une quinzaine de centimètres et sur toute la hauteur.

Une piscine liturgique, logée dans l'angle est du mur, s'inscrit dans un rectangle très proche du carré et offre un décor renaissance (un entablement porté par deux pilastres en formes des balustres dont les fûts symétriques sont séparés par une ligne des perles) (fig. 54). Le même type de décor s'observe dans l'organisation de l'autel dont les pieds présentent exactement les mêmes caractéristiques, des balustres aux fûts symétriques séparés par des perles. Il est clair, d'un point de vue stylistique, qu'une partie des éléments constituant la chapelle (les colonnes, la piscine liturgique et l'autel) provient de la même campagne d'aménagement ; en revanche la voûte à lierne et tierceron, propres au gothique flamboyant appartient à une étape antérieure.

La chapelle centrale, s'ouvre sur le bas-côté par un arc brisé à modénature très accentuée, mais sa structure reste très simple. Les parois de la chapelle sont enduites et partiellement couvertes par des boiseries ; l'éclairage provient de la fenêtre en plein cintre avec le remplage gothique, doté d'un vitrail figuratif et historié (fig. 55).

Placé entre deux piliers prismatiques engagés, l'arc est composé de trois tores en amande qui retombent sur une base commune ; son profil est pénétré par les intersections de petites bases individuelles et prismatiques. La chapelle est voûtée d'ogive nervurées se rejoignant par une clef de voûte annulaire peinte. Les branches de la voûte retombent sur des culs-de-lampe en forme d'ange tenant un écusson, ce dernier, particulièrement imposant, ne porte pas d'armes. Les quatre culs-de-lampe sont identiques et quasi impersonnels, ce qui suggère un travail de série et que, par conséquent, tous ces éléments sont contemporains. L'aspect de l'arc de la chapelle laisse penser qu'il s'agit également d'un ajout contemporain, probablement datant du XIX<sup>e</sup> siècle, la surface lisse sans traces des outils correspond à un travail industriel.

La structure générale et la modénature de la chapelle sud-est sont très proches de celles de sa voisine. Quasi à l'identique, elle s'ouvre par un arc brisé avec ébrasement composé de trois nervures sur un volume très modeste aux parois enduites et couvertes de boiseries (fig. 56).

L'arc qui ouvre la chapelle est placé en biseau entre deux piliers prismatiques engagés et se compose de trois tores en amande ayant une base commune dont le profil est pénétré par les intersections de petites bases individuelles et prismatiques. Les nervures en tore en amande sont scellées à la sommité de l'arc par un écusson à motif floral. La chapelle est voûtée d'ogive nervurées se rejoignant par une clef de voûte peinte, mais les branches s'arrêtent net, sans aucun support, ni console, ni cul-de-lampe. En revanche, la clef de voûte rectangulaire dans un cadre

doré, porte une compilation des éléments habituels pour les blasons : des corbeaux de profil, des chevrons ou trois besants alignés à deux reprises, ainsi que deux représentations d'une corde bicolore ; blason de la famille Trunel (fig. 57). Une grande fenêtre en plein cintre avec remplage occupe pratiquement toute la surface du mur et assure l'éclairage de la chapelle. La fenêtre ainsi que le vitrail sont contemporains. A l'instar de la chapelle voisine, l'ouverture de la chapelle procure l'impression d'un travail contemporain, généré par une surface lisse et l'absence de traces d'outils. Un autel est placé contre la paroi est de la chapelle.

Le bas-côté sud se termine par la chapelle polygonale, ouverte par un arc brisé doté d'un profil symétrique, le plus représentatif pour l'ensemble de l'église (fig. 58).

La chapelle est un volume homogène et intéressant d'un point de vue stylistique. Les éléments du couvrement, marqués par le gothique flamboyant, se démarquent du vocabulaire architectural de l'église. Chaque pan est rythmé par un arc formeret, trois d'entre eux se juxtaposent aux arcs des fenêtres ogivales inscrites dans les murs latéraux.

La voûte sexpartite se compose de cinq quartiers d'une dimension et forme égale et une sixième, beaucoup plus grande. Les arrêtes des voûtes sont exceptionnellement à angle vif et de surcroît, dotées d'écoinçons placés à distance identique de la clef-de-voûte annulaire et pendant. Les branches de la voûte retombent sur des culs-de-lampe figuratifs placés aux angles des pans des murs. En termes de représentations, dans deux cas, il s'agit du motif d'une feuille de chou frisée alors que les autres représentent invariablement des anges tenant un écu dans les bras. Le motif d'ange est relativement simple, pour ne pas dire naïf avec des éléments récurrents comme l'écu serré contre le torse, le sourire béat, les ailes dépliées à des degrés différents et le même type de coiffure à cheveux long aux mèches enroulées en escargots au-dessus des oreilles. Il faut souligner que dans tous les cas, la surface de l'écu est vide, sans trace d'armoiries, ni même de couleur. L'exécution des anges est plutôt rudimentaire, il est difficile, en tout cas, de parler de finesse ou d'élégance, aussi bien du travail que de la représentation elle-même. Ne s'agit-il pas d'une restauration ou d'une intervention contemporaine ? En revanche, la mise en œuvre des culs-de-lampe ornés de feuilles de chou est nettement plus aboutie, les lignes sont bien dessinées, les courbes et volutes dynamique donnent une sensation de la profondeur d'ensemble. Par ailleurs, sur un de deux, on retrouve des traces de pigment ocre jaune, ce qui laisse penser à un décor peint.

La clef de voûte annulaire pendante est également représentative. Un ange dans une posture proche de celle « à genoux » tient devant lui un écu qu'il serre dans ses deux bras contre lui. La composition est bien entendu inscrite dans le cercle et tout l'espace est occupé par la scène : les ailes entourent en demi-cercle la figure de l'ange, l'écu se trouvant au centre est vide, il ne porte aucune trace d'armes ou de représentation. L'ange, d'une apparence joviale, affiche un sourire

béat, ses longs chevaux entourent le visage et les mèches sont relevés au-dessus des oreilles en forme d'escargot. Les pans de sa robe sont amples et tout donne la sensation de rondeurs ; cependant l'élément le plus mise en valeur reste l'écu. L'exécution de l'ensemble est assez correcte, mais, néanmoins, reste plutôt rudimentaire (fig. 59).

#### *1.2.4.7) Bas-côté nord*

Le bas-côté nord, quasi identique à son homologue sud, s'étend sur 28m de long et environ 4,5m de large en moyenne et il est délimité à l'ouest par un volume clos et plutôt complexe<sup>35</sup>, le bâtiment rectangulaire nord-ouest (fig. 60) et à l'est par une chapelle ouverte sur l'église et sur le chœur (fig. 61). Le vaisseau du bas-côté nord est composé de quatre travées réparties entre les piliers octogonaux de la nef centrale et les piliers engagés du mur nord. Les piliers ne sont pas en face des piliers engagés ce qui donne une forme trapézoïdale à chaque travée et génère une différence d'une travée à l'autre. Par conséquent, la longueur de travées devient également variable, même si, à priori, la distance entre les piliers reste similaire, exceptée pour la première travée, longue de 3,9m, les trois autres étant quasi égales, entre 0,8m et 1m. En revanche, la hauteur ne varie que légèrement, entre 8,96 m pour la travée la plus haute et 8,65 m pour la plus basse. Chaque travée est couverte par une voûte d'ogive à quatre quartiers, nervurée.

Le bas-côté nord, contrairement à son homologue sud n'a aucun éclairage propre et reçoit la lumière indirectement en provenance des ouvertures des chapelles. Étant donné qu'il ne bénéficie pas d'ouvertures dans la partie ouest et que la chapelle de la première travée est fermée, le bas-côté nord paraît plus sombre

#### *1.2.4.8) Les chapelles du bas-côté nord*

Les chapelles qui s'ouvrent sur le bas-côté sud sont des structures quasi indépendantes dotées de leurs propres couvertures, d'un éclairage individuel et bien évidemment, d'une ouverture distincte assurant la communication avec le volume principal.

À l'ouest, le bas-côté nord est fermé par le mur est appartenant au bâtiment rectangulaire nord-ouest qui offre une surface inscrite entre l'arc formeret de la voûte et les piliers qui reçoivent les branches de la voûte. Ces dernières retombent, au sud, sur la corniche d'un pilier prismatique engagé et au nord, sur la corniche d'une colonnette prismatique. Deux ouvertures ménagées dans

---

<sup>35</sup> L'analyse complète du volume formé par ce volume fait partie d'un chapitre à part, cf. chapitre 2.3.6.

le mur M35 correspondent à deux des quatre niveaux consécutifs : la porte parfaitement centrée dans la partie inférieure (fig. 62) et une fenêtre désaxée sur la droite dans la partie supérieure (fig. 63).

La chapelle est, fermée par des boiseries étendues sur toute sa surface reste inaccessible aussi bien au sens propre que figuré (fig. 64). Le volume de la chapelle ne communique pas avec l'espace de la nef latérale et de surcroît les boiseries empêchent l'analyse de l'ouverture de la chapelle. La partie apparente du mur M246, visible au-dessus des boiseries est enduit et ne laisse deviner ni structure du mur, ni la manière dont on a aménagé son ouverture. Les éléments architecturaux disponibles sont malheureusement très restreints et il est uniquement possible de constater la présence de l'arc segmentaire doté d'un simple cavet perceptible au-dessus de la ligne des boiseries, à partir de l'intérieur de la chapelle. Grâce à deux fragments découverts dans le placard de part de d'autre de l'ouverture, nous avons pu constater qu'elle est ménagée en biais et dotée d'un glacis. Les bases de l'ouverture en granite gris en pierre de taille apparaissant sur une faible surface, à 0,6m de haut environ, pour ensuite disparaître sous les panneaux de bois.

La chapelle centrale, est ouverte par un arc ogival qui retombe sur les piliers octogonaux adossés aux murs de la chapelle, M43 et M252. Les piliers de l'ouverture de la chapelle sont adossés directement aux piliers du bas-côté et reprennent quasi à l'identique leurs organisations, notamment la hauteur des bases et le type des profils. Il s'agit des profils simples, la base en biseau continue en large plate-bande séparé d'un tore par un canal. En revanche, les piliers reçoivent les arcs en pénétration et non sur une corniche, comme c'est le cas des piliers de la nef latérale (fig.65). Les deux murs transversaux de la chapelle, aussi bien est (fig.66) que ouest (fig. 67), enduits sur 2/3 de leur largeur, laissent apparente une petite surface d'élévation. Les parements sont construits en pierre de taille ; les assises en moyen appareil, avec des joints larges et réguliers, présentent les mêmes caractéristiques pour les deux murs. Il s'agit d'anciens contreforts servant de point de départ pour la prolongation des murs. En examinant les parties non enduites, on constate que la paroi est apparaît comme une structure finie ; quant à celle de l'ouest, il est difficile de constater si les pierres de tailles continuent sous l'enduit contemporain<sup>36</sup>.

Conformément à ce que nous avons observé dans les travées de la nef latérale, la chapelle est couverte par une voûte d'ogives quadripartite, reposant sur des culs-de-lampe figuratifs (fig. 68). Deux d'entre eux sont aujourd'hui illisibles alors que les deux autres représentent des personnages assis : l'un porte une sorte de phylactère devant lui, l'autre a la tête renversée en arrière. La clef-de-voûte annulaire est composée de deux cercles concentriques couleur d'or,

---

<sup>36</sup> La réelle dimension du contrefort C250 apparaît dans les combles et fait l'objet de l'analyse présente dans le chapitre consacré aux problèmes du dernier niveau de l'église.



séparés par un fond vert ; le centre de la clef est endommagé. La fenêtre ogivale, placée quasi directement au-dessus d'un bandeau, ouvre le mur nord et éclaire la chapelle ainsi que la travée du bas-côté qui lui correspond. Le bandeau sur lequel est posée la fenêtre continue sur toute la largeur du mur nord et arrive au-dessus de son homologue traversant le mur est.

La construction de la chapelle centrale apporte plusieurs explications concernant le développement de l'édifice ; elle confirme à la fois le périmètre de l'église primitive et illustre le processus même d'adjonction des chapelles. Les contreforts existants donnent donc le point de départ de la nouvelle structure qui s'arrête à la distance voulue, pour être ensuite fermée par un mur perpendiculaire (le mur nord).

Parmi les chapelles du bas-côté nord, l'ouverture de la chapelle est ainsi que sa structure, présentent des caractéristiques particulières. La chapelle est, contrairement aux autres, n'est pas ouverte par un grand arc retombant sur les piliers ou colonnes, mais par un arc de dimensions plus réduites percé directement dans le mur sud. Le changement d'espace entre la chapelle et la nef est marqué par un seuil dont l'angle est chanfreiné, de faible hauteur, et un niveau de sol de la chapelle varie légèrement de celui du bas-côté, d'une vingtaine de centimètres environ. L'arc brisé ouvert dans le mur enduit de la chapelle est laissé à nu ce qui permet de constater qu'il est construit en granite gris avec des claveaux réguliers. La base de l'arc est marquée par un simple chanfrein (fig. 69). Couverte par la voûte d'ogive dont les branches se rassemblent par une clef de voûte annulaire et retombent sur des culs-de-lampe géométriques dépourvus de décoration, la chapelle est plus basse que ses voisines. Son éclairage provient de deux ouvertures percées dans les murs nord et est, des fenêtres de dimensions dissemblables placées à des niveaux différents, toute deux dotées de vitraux contemporains. Les aménagements liturgiques sont plutôt sobres, la piscine liturgique à l'angle sud-est fait face à l'armoire, aujourd'hui cachée par un rideau. L'armoire, contrairement aux autres présentes dans l'église, est ouverte et permet de découvrir un aménagement tout en profondeur, dans l'épaisseur du mur (fig. 70). La chapelle ne possède pas d'autres éléments liturgiques, exceptée la statue de sainte Anne, posée sur un socle.

La dernière travée du bas-côté nord, contrairement aux cas précédents n'est pas ouverte par une chapelle. Le mur plat, avec une fenêtre ogivale ménagé avec légères désaxement vers la droite est délimité par les piliers engagés de part et d'autre (fig.71). La travée est également couverte par une voûte d'ogive dont le profil simple répète le type habituel. Les branches d'ogives se rejoignent par une clef-de-voûte annulaire figurative. La représentation rappelle sensiblement celle de la clef-de-voûte du chœur. Il s'agit également d'un visage masculin imberbe, aux traits juvéniles ; sa tête, nue, porte le même type de coiffure, composée des longues mèches enroulées en escargots au-dessus des oreilles. Cependant, l'exécution est beaucoup plus

sommaire et même grossière, la finesse des éléments anatomiques qu'on pouvait observer auparavant n'apparaît plus et l'ensemble donne l'impression d'une sorte de « duplicata » ou copie de la représentation précédente (fig. 72).

Le bas-côté nord se termine par une chapelle ouverte sur la nef, le Fait X, un volume tout à fait composite et peu homogène. Insérée entre deux contreforts C83 et C76, composée des deux murs M23 et M24, la chapelle est couverte par une voûte qui reflète parfaitement la complexité de l'ensemble (fig. 73). Le couvrement est à priori composé de quatre quartiers de formes et dimensions inégales. Deux des quartiers sont dotés des arcs formerets relativement réguliers ; en revanche, les deux autres sont constitués de sections courbes qui suivent les formes des murs et des contreforts (fig. 74). Toutes les branches descendent sur les culs-de-lampe aux formes différentes, dotés de deux représentations distinctes. Pour l'un, il s'agit d'un motif d'une feuille stylisée et pour les autres, d'anges tenants un écu entre les mains, vus frontalement, avec des ailes déployées et les cheveux au vent. L'écu, invariablement vide, occupe le centre de la scène. L'exécution est relativement correcte et les détails, plutôt précis : le quadrillage sur les ailes signale les plumes, les plis de vêtements tombent amplement sur les épaules et autour du torse. Cependant, il est difficile de prétendre que les culs-de-lampe sont d'origine ce qui est surtout très visible dans le cas de la feuille stylisée. La taille est très nette, sans aucune trace d'outil, ni d'altération de la pierre ou d'usure ; en revanche la présence du mortier tout autour laisse penser que l'élément a été remplacé à une époque contemporaine.

Un clef-de-voûte en forme de quadrilobe avec des écoinçons rouges aux angles dorés, porte les armes de la famille Saconay : *coupé d'or au lion d'issant de gueules armé et de sable de trois étoiles d'or* (fig. 75).

#### 1.2.4.9) Conclusion

La mise en perspective des volumes de l'église Saint-Symphorien a permis de constater que la cohérence apparente de l'espace intérieur est obtenue grâce à un vocabulaire architectural fortement réduit. L'impression de dépouillement résulte de la simplicité des formes employées et palie aussi bien à l'absence de symétrie axiale qu'à de nombreuses singularités de construction.

Le décor architectural, également réduit, accentue cette austérité et contribue à l'impression de sobriété de l'ensemble aussi bien au sens propre que figuré. La modénature particulièrement simple ne varie que légèrement et les profils des moulures restent peu complexes, sauf celles issues des interventions du XIX<sup>e</sup> siècle. À part les clés de voûtes, les culs-de-lampe et deux visages sculptés, il n'y a pas d'autres éléments contribuant à l'aspect décoratif de l'ensemble. La plupart des enduits qui couvrent les murs de l'église sont contemporains. Il est cependant possible d'observer de rares exemples d'enduits historiques, dans l'embrasure de la fenêtre du clocher porche, dans le mur M1<sup>37</sup>, ou avec les peintures murales du fait XIV<sup>e</sup><sup>38</sup>, ou, plus proche de notre époque et caché par l'orgue<sup>39</sup>, un seul fragment du décor floral du XIX<sup>e</sup> siècle sous forme d'un bandeau horizontal, présent sur le mur M18.

Les parements dépourvus d'enduit laissent apprécier la bonne qualité des pierres de taille de gros et moyen calibre, marquées régulièrement par des signes lapidaires qui se répètent entre eux à plusieurs reprises. Il faut noter quelques surfaces couvertes de boiseries du XIX<sup>e</sup> siècle : l'ensemble de l'abside, deux chapelles sud : centrale et est, ainsi que la grande sacristie. En revanche, les parois laissées à nu offrent un éventail plutôt intéressant d'aménagements liturgiques. Les armoires sont toujours très simples, mais parmi les piscines liturgiques on trouve des exemples plus élaborés : chapelle sud-ouest et chapelle est, ou encore dans la petite sacristie. Il faut également souligner la présence d'un bénitier monumental portant la date 1438<sup>40</sup> et d'une chaire à prêcher de 1734 en marqueterie<sup>41</sup>, aujourd'hui classée monument historique.

Le nombre d'autel s'est aujourd'hui considérablement réduit par rapport au moment de l'expansion liturgique dû à un encadrement cléricale très dense et accentué par les changements apportés par le Concile de Trente, lorsqu'on pouvait en compter une trentaine. À part les deux

---

<sup>37</sup> Cf. chapitre 2

<sup>38</sup> L'analyse complète se trouve dans le chapitre ...

<sup>39</sup> La photo disponible dans la base Mérimée/Palissy permet de constater que la frise est présente également sur le mur M20 ce qui permet d'en conclure qu'il en est de même pour toute l'abside selon toute logique ; la photo date de 1959 ; source : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM69000697>

<sup>40</sup> Le bénitier porte l'inscription : « *Cetui pont beneythie a donnée Mosse Durant Saniton peêtre de sias Q trepassa l'ant MCCCCXXXVIII et XVIII jour du mois de mai ; Dieu luy pardôn* ».

<sup>41</sup> La chaire est attribuée à un ébéniste bavarois, Sigismond Hern, visiblement établie à Pont-de-Vaux en Bresse, chez A. Rey, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, dans : Extrait de la *Revue du Lyonnais*, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1874, p. 25.

autels placés dans le chœur, dont le maître autel datant du XVIII<sup>e</sup> siècle en marbre polychromée et ceux de chapelles sud accompagnés par les retables, il reste toujours des traces des anciens aménagements. Les piliers de la première travée portent des incisures témoignant des aménagements nécessaires pour placer des autels supplémentaires au moment où l'espace disponible faisait défaut.

En ce qui concerne l'unité d'espace, le chevet ne s'oppose pas visuellement aux solutions architecturales choisies pour la nef, il constitue sa prolongation logique et appartient à la même campagne de construction. En revanche, le traitement architectural de l'abside se différencie de celui du chœur, même si le vocabulaire reste très proche, elle a été construite dans une campagne à part. Les nervures sont beaucoup plus fines, ainsi que les chapiteaux ce qui induit plus d'élancés et souligne la spécificité de cet espace. Ce traitement valorise considérablement le sanctuaire et contribue à mettre en valeur la dignité de l'endroit qui abritait à l'origine non seulement l'autel, mais également le tombeau et l'armoire aux reliques contenant un fragment de la Sainte Croix. Aujourd'hui, le tombeau n'existe plus, mais l'armoire à relique reste un des rares exemples<sup>42</sup> de ce type d'aménagement liturgique.

La typologie des fenêtres, exceptées celles qui appartiennent à deux ensembles homogènes : l'abside et la chapelle est, reflète parfaitement la disparité de la construction de l'église avec des dimensions et des formes à chaque fois dissemblables. D'un point de vue stylistique, on utilise souvent les éléments du vocabulaire gothique, sauf certaines exceptions (le clocher-porche ou le bâtiment rectangulaire nord-ouest). Les vitraux, dans son ensemble, historiés et contemporains, présentent quand même quelques exceptions, à commencer par un seul fragment du vitrail du XV<sup>e</sup> siècle, placé aujourd'hui dans le soufflet de la fenêtre du mur de l'abside et en terminant par les vitraux contemporains dans le clocher-porche ou dans la chapelle sud-est. Un phénomène très important, les vestiges des anciennes ouvertures présents dans les murs est de bas-côtés attestent de l'état primitif de la construction et posent des jalons pour appréhender les étapes successives du chantier.

L'église de Saint-Symphorien reste un espace vaste et accueillant, qu'on peut appréhender sans trop de difficultés, dès l'arrivée à l'intérieur. Les espaces communiquent entre eux avec une certaine fluidité et une logique relativement apparente. En revanche, les modalités de construction et le processus même de l'adjonction des différents espaces pose beaucoup plus de difficultés et nécessite d'une analyse détaillée.

---

<sup>42</sup> Aujourd'hui, parmi les armoires à reliques aménagées dans les murs et dotées d'un riche cadre architectural, nous pouvons citer celle de l'église Saint-Aubin à Les-Ponts-de-Cé, près d'Angers et bien évidemment celle de l'église prieurale Saint-Pierre et Saint-Paul de Souvigny. Une analyse plus détaillée sera présentée dans le chapitre 3.

### 1.3) Historiographie

L'étude intrinsèque du bâtiment mise à part, les archives constituent la principale source d'informations sur l'histoire du monument, aussi contradictoires ou obscures puissent-elle être parfois. La problématique des sources concernant l'implantation et la construction d'église de Saint-Symphorien est particulièrement névralgique. L'absence d'une étude monographique exhaustive sur l'église met en évidence une faille bibliographique, mais offre l'opportunité d'effectuer de nouvelles recherches. Les recherches menées au XIX<sup>e</sup> siècle paraissent aujourd'hui bien insuffisantes et/ou dépourvue d'argumentation nécessaire. Les sources historiographiques disponibles peuvent se diviser en deux groupes : le premier concerne l'église elle-même alors que le deuxième se focalise sur la personne de son fondateur. Toutefois, ces deux sujets s'entremêlent et, très régulièrement, ils sont évoqués simultanément, mais à un degré différent, selon le sujet qui domine.

Première constatation évidente : la quantité d'archives consacrée au fondateur et à sa carrière épiscopale et cardinalice supplante de loin celle dédiée à l'église elle-même. Ce qui nous amène à la deuxième constatation toute aussi évidente : le domaine de l'architecture, au sens le plus large du terme, est quasi dépourvu de données textuelles. Il existe un corpus de données archéologiques sur lesquelles s'appuyer, mais la plupart du temps, croiser les données archéologiques ou architecturales avec les sources écrites fait, pour l'église de Saint Symphorien, cruellement défaut. Il faut cependant prendre en compte que ces données textuelles n'ont pas été conçues pour la postériorité au sens large, mais pour l'organisation financière du chantier et la gestion des ouvriers<sup>43</sup>.

D'autre part, les informations disponibles peuvent se ranger en deux catégories, celles dites « de première main » et les informations secondaires, répétées par les successeurs, parfois d'une manière brute, parfois complétées d'apports supplémentaires ciblant différents objectifs : historique, historiographiques voire touristique surtout présents au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>43</sup> Comme c'est le cas de la riche et abondante documentation des comptes de chantier du Palais des Papes d'Avignon, à ce sujet : Bernardi Philipe, Le maître des œuvres du pape ou entrepreneur, dans : *Officiers, écrits et papauté (XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)*, dir. Poncet Olivier, Jamme Armand, Rome, École française de Rome, 2007, pp. 407-419 et Theis Valérie, Décrire le chantier ou écrire le chantier ; Titres et offices dans les comptes des constructions pontificaux de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, dans : *Officiers, écrits et papauté (XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)*, dir. Poncet Olivier, Jamme Armand, Rome, École française de Rome, 2007, pp.643-666 ; ou au sujet des comptes de dépenses du chantier de l'église abbatiale La Chaise-Dieu : Faucon Maurice, *Notice sur la construction de l'église de La Chaise-Dieu, son fondateur, son architecte, ses décorateurs (1344-1352) ; d'après les documents conservés aux Archives du Vatican*, Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, 1904.

### 1.3.1) Recueil des sources

Le récolement des sources au sujet de l'église de Saint-Symphorien-le-Château et de son fondateur a été réalisé dans différentes institutions, principalement en France, mais aussi en Italie (les Archives du Vatican). En fonction des fonds accessibles, le listing, le plus exhaustif possible, met en perspective les aléas religieux et politiques qui ont conduit à la dispersion des documents, éparpillés, perdus, versés dans différents établissements ou dans des collections privées. La disponibilité des sources varie en fonction de l'objet ; les documents concernant le fondateur de l'église sont un peu plus fréquents que l'édifice même, surtout pour la période médiévale. Voici l'aperçu des sources les plus importantes et probantes.

#### 1.3.1.1) Archives Secrètes du Vatican

L'endroit le plus emblématique par excellence pour la connaissance du contexte avignonnais, les Archives Secrètes du Vatican<sup>44</sup>, ont été ouvertes au public scientifique à partir de 1881 grâce à la décision du pape Léon XIII. Dans un premier temps, il fut uniquement possible de consulter les documents s'étendant entre le VIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> ; aujourd'hui, les documents accessibles à la consultation s'arrêtent en 1938.

Les archives contiennent toutes sortes de textes relatifs au fonctionnement de la curie papale et classés en 600 collections, stockées sur une surface de 85 kilomètres linéaires de rayonnages. C'est justement l'ouverture des archives qui a donné la possibilité à Noël Valois<sup>45</sup> d'examiner des pièces jusque-là inaccessibles afin d'aborder le conflit schismatique et tout son contexte d'une manière plus complète et exhaustive. Son œuvre majeure, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, composée de deux volumes et éditée entre 1896 et 1901, est une analyse complète et inédite pour son époque de la crise pontificale qui a touché le monde chrétien à la fin du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne la personne de Pierre Girard, les archives contiennent les traces de ses prises de missions, ainsi que les comptes rendus des entretiens avec les ambassadeurs des diverses parties d'Italie et des États d'Église<sup>46</sup>. Le rôle de cardinal Girard au sein de la papauté

---

<sup>44</sup> Les documents préservés au palais apostolique d'Avignon, connus grâce à l'inventaire des archives établies au XVIII<sup>e</sup> siècle (ADV A213) ont été envoyés à Saint-Siège en 1783. De ce fait, un seul tome, de surcroît incomplet, témoigne de la richesse historique de ce fond.

<sup>45</sup> Noël Valois (1855-1915), historien et paléographe, Noël Valois, archiviste aux Archives Nationales de Paris entre 1881 et 1893, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Société Bibliographique, président de l'École des chartes, secrétaire de la Société de l'histoire de France, président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, président de la Société de l'histoire ecclésiastique de France, il participe très activement à la vie intellectuelle de son époque.

<sup>46</sup> IE 350 fol 42, 51, 56, IE 352 fol 5, IE 354 fol 11v, 18 r.

durant le schisme est souligné par Valois dans le contexte de sa mission pour le pape Clément VII<sup>47</sup>. Valois considère le cardinal comme « [l']un des personnages le plus mêlés aux affaires du Schisme et l'un des agents les plus dévoués du pape Clément VII »<sup>48</sup>. Une recherche plus poussée dans les Archives Secrètes du Vatican permettrait assurément de mettre au jour des nouveaux éléments au sujet du cardinal Girard, mais pour cela il aura été nécessaire de se concentrer uniquement sur sa personne et le contexte historique<sup>49</sup>.

### 1.3.1.2.) Archives Départementales du Rhône-Alpes

#### - Fonds Poidebard (32J)

Le fonds Poidebard contient les lettres adressées à Pierre Girard durant trente-cinq ans, de 1380 à 1415 l'année de la mort du cardinal. Les lettres, écrites sur du parchemin ou du papier, sont majoritairement en latin et en français, l'une l'est en italien et une autre, en provençal. La plupart des lettres en latin utilise le parchemin comme support d'écriture alors qu'à l'inverse, les lettres écrites en français le sont sur papier, à l'instar de celle en italien et en provençal. Certaines de ces missives livrent des traces du sceau de l'expéditeur et nous pouvons distinguer le sceau secret de Clément VII<sup>50</sup>. Certaines lettres, toujours parées du sceau secret, portent l'adnotation « *manu propria* ».

Les missives sont échangées entre plusieurs personnes de la scène politique de la fin du XIV<sup>e</sup> st début XV<sup>e</sup> siècle, dont les principaux sont le pape Clément VII, le roi Charles VI, Louis I<sup>er</sup> duc d'Anjou et son frère Philippe le Hardi, ainsi que des évêques ayant la charge de missions politiques et ecclésiastiques. Les noms qui se répètent le plus souvent sont ceux de l'archevêque d'Arles et camérier de Clément VII : Pierre de Cros, et de l'évêque de Genève Jean de Murol, qui sont très souvent les co-destinateurs des lettres adressées à Pierre Girard. Les lettres elles-mêmes, dépourvues d'impact sur notre étude et encore moins sur les données concernant l'édification de l'église, montrent clairement la place de Pierre Girard au sein de la cour papale<sup>51</sup>. Il apparaît évident que son rôle consistait à servir l'énorme machine administrative et d'assumer

---

<sup>47</sup> Noël Valois, *La France et la Grande Schisme d'Occident*, t. 1 et 2, Paris, Picard, 1896.

<sup>48</sup> Valois Noël, *La France et la Grande Schisme d'Occident*, t.2, Paris, Picard, 1896, p. 439.

<sup>49</sup> Étant donné le caractère et une immense richesse des Archives, un court séjour ne pouvait pas être suffisant pour effectuer des recherches approfondies, ni pour aller encore plus loin et apporter des données nouvelles.

<sup>50</sup> Sceau ovale 18x14 mm, les personnes de saint Pierre et saint Paul placées dans deux niches gothiques, au-dessus deux anges tiennent l'écu de Genève : 5 points d'or équipolés à 4 d'azur, surmonté de la tiare pontificale. Au sujet des différents formes de sceau de Clément VII voir : Fred-Th. Dubois, *Les armoires de Robert de Genève, l'anti-pape Clément VII*, dans : *Archives héraldiques Suisse*, 1924, n°34, pp. 151-155, <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=ahe-001%3A1924%3A38%3A%3A319>

<sup>51</sup> La force de l'écrit et un vaste panorama de la culture écrite au sein de tous les organes du pouvoir curiale est souligné par Jugie Pierre, *Les cardinaux légats et leurs archives au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans : *Officiers, écrits et papauté (XIII<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles)*, dir. Poncet Olivier, Jamme Armand, Rome, École française de Rome, 2007, pp. 73-96.

pleinement ses missions, ainsi que de mener à bien les multiples négociations dans les engagements financiers pris par le(s) pape(s). Dans une lettre du duc d'Anjou à Pierre Girard<sup>52</sup>, nous lisons une mention que le duc approuve, comme le pape, « *son bon avis et discretion en ce* ».

- Série G

La série G concerne la ville de Lyon et ses différents chapitres : Saint-Jean, Saint-Martin d'Ainay, Saint-Just, Saint-Paul, Fourvière, Saint-Nizier, Saint-Irénée, mais aussi leurs possessions à l'extérieur de la ville, dont Saint-Symphorien-le-Château. On y trouve également les éléments concernant les communautés de prêtres sociétaires.

Parmi les documents de la période entre le XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle nous pouvons évoquer : les actes des privilèges de la ville de 1408, les contentieux entre le Chapitre de Lyon et les habitants au sujet de la gestion de l'église et son environnement immédiat, actes de fondation des chapelles ou chapellenies, état de réparation de la prison de Saint-Symphorien (1769) et aménagement de l'environnement direct de l'église au XVIII<sup>e</sup> siècle. La liste complète des documents appartenant au fond se retrouve dans plusieurs textes du XIX<sup>e</sup> siècle.

- Série E Supplémentaire

La série E Supplémentaire se présente sous forme imprimée et couvre la période de 1590 à 1779. Il s'agit de registres paroissiaux qui retracent la vie de la paroisse avec les événements majeurs : la prise de fonction par un nouveau prêtre/curé, les visites de l'archevêque de Neufville ou des vicissitudes diverses : maladies contagieuses, sécheresses ou épidémies touchant le bétail. Parmi de multiples détails constituant le quotidien, il est possible de trouver des éléments concernant l'aménagement et le fonctionnement de l'église : le nombre d'autels, les réparations des différentes structures ou du cimetière.

- Série O

La série O contient les documents relatifs à la gestion et l'entretien de l'édifice au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que de son terrain immédiat : le cimetière, l'escalier et les bâtiments accolés directement à l'église. Les éléments les plus pertinents démontrent que les travaux sont quasi continus et qu'on parle d'une manière récurrente de réparations, « *réfections* » ou de « *l'ouvrage faite à l'église* » au moins une fois par an. Le registre de la recette de la fabrique permet d'avoir la vision

---

<sup>52</sup> 32J, D2, la lettre en français, datant du 8 avril 1382.



d'ensemble du fonctionnement de l'église avec des budgets, parfois difficiles, pour l'entretien de l'édifice. Une grande partie de la série est consacré au projet de la translation du cimetière, insuffisant et plus aux normes, vue le décret impérial de Napoléon Bonaparte sur les sépultures, promulgué le 12 juin 1804.

### 1.3.1.3.) Bibliothèque municipale de Grenoble

La bibliothèque municipale de Grenoble compte, parmi ses sources, les mémoires de Pierre Charpin<sup>53</sup>, le domestique et le secrétaire de Pierre Girard, qui nous sont parvenues sous la forme d'une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les documents ont été visiblement réunis par Nicolas Chorier<sup>54</sup> (1612-1692) et Guy Allard<sup>55</sup> (1635-1716) dans un recueil de documents relatifs à l'histoire du Dauphiné. Le texte en français est relié avec d'autres documents rassemblés par Allart et Chorier et, aujourd'hui, le document est accessible sous la forme d'un microfilm.

Les mêmes informations sur Pierre Charpin<sup>56</sup> se trouvent chez Beyssac<sup>57</sup> que dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*<sup>58</sup>, dans la *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*<sup>59</sup>, ainsi que dans un ouvrage de Moret le Volaine et H. Charpin : *Recueil des documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*<sup>60</sup>. En ce qui concerne le document même, le contenu sera très régulièrement repris par les autres auteurs, notamment par François Du Chesne et J.P.D.C.

Les principales données livrées par les mémoires de Charpin concernent le tombeau du cardinal, son emplacement et sa destruction. Cependant, cette dernière information laisse perplexe, le secrétaire du cardinal ayant vécu durant la première moitié du XV siècle, ne peut pas connaître les événements survenus un siècle plus tard.

---

<sup>53</sup> Les autres fonctions de Charpin : curé de Chalmazel dès le 10 octobre 1407, chevalier à partir du 25 septembre 1417, chamarié de Saint-Paul avec la fonction attribuée le 29 juillet 1418, juge des appels à partir de 7 août 1419, chanoine de Saint-Just à partir du 9 mars 1423, obéancier de Saint-Just depuis le 10 septembre 1429, official et vicaire général de Amédée de Talaru, l'archevêque de Lyon entre 1419 et 1434, exécuteur testamentaire d'Isabeau d'Harcourt à partir de 20 novembre 1441.

<sup>54</sup> [http://data.bnf.fr/11896767/nicolas\\_chorier/](http://data.bnf.fr/11896767/nicolas_chorier/)

<sup>55</sup> [http://data.bnf.fr/12185664/guy\\_allard/](http://data.bnf.fr/12185664/guy_allard/)

<sup>56</sup> Pour plus de détaille au sujet de Pierre Charpin, cf. 4.2.4.7

<sup>57</sup> Jean Beyssac, *Les chevaliers de l'église de Lyon*, Lyon, Imprimerie des missions africaines, 1925, p. 61.

<sup>58</sup> *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, t. V, Lyon, J.M. Barret, 1827, l'article est signé « C », pp. 253-268.

<sup>59</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, arrondissement de Lyon, Département du Rhône*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, pp.127-129.

<sup>60</sup> Louis Moret le Volaine et Hyppolyte de Charpin-Fougerolle, *Recueil des documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*, Lyon, Louis Perrin Imprimeur, 1854, pp. 99-100.

### 1.3.1.3) *Visites pastorales*

Les visites pastorales font partie des documents essentiels pour la connaissance de la vie religieuse à l'époque médiévale. Les provinces ecclésiastiques reçoivent la visite des évêques afin de constater la tenue (au sens large) et le fonctionnement de la paroisse. L'intérêt de cette documentation ne se situe pas uniquement dans la dimension sociologie des informations fournis, mais aussi et surtout dans le fait, qu'étant très près des réalités, elles nous renseignent sur les autres domaines de la vie. Menées très minutieusement d'une manière générale, les visites pastorales livrent des données tangibles concernant à la fois le fonctionnement de la société (la démographie, les coutumes, les mœurs), mais aussi sur ce qui touche l'aspect matériel des lieux du culte, c'est-à-dire le cadre artistique et architectural (l'état des bâtiments, leurs entretien). Malheureusement, contrairement à nos attentes, la première visite pastorale effectuées à Saint-Symphorien-le-Château ne donne pas des informations tangibles sur l'édifice ou sur son état.

Effectuée en 1379 par un commissaire de l'archevêque Jean de Talaru<sup>61</sup>, afin établir un bilan sur l'administration des paroisses de son diocèse, la visite recense quelque 400 sites sur 900 du territoire. Jean de Talaru, dirige bien la visite, mais n'inspecte pas personnellement les églises, cette tâche, confiée à ses commissaires, lui permet de demeurer dans des centres régionaux et recevoir les curés, les vicaires et les prieurs<sup>62</sup>. Les grandes lignes de la visite s'arrêtent sur trois points principaux : état des édifices ecclésiastiques, tenu moral du clergé et entretien de la Sainte Réserve. En ce qui concerne l'église de Saint-Symphorien, l'archevêque est en personne sur place, la visite se déroule le jour de sainte Agathe<sup>63</sup>, c'est-à-dire le 5 février et il s'installe à Saint-Symphorien-le-Château du 3 au 6 février<sup>64</sup>, mais nous ne disposons d'aucune autre précision ni sur la visite, ni sur l'église.

L'étude de l'abbé Merle, confirmée par la publication dirigée par Gadille<sup>65</sup>, est formelles : les manquements dans les églises, aussi bien au niveau de l'entretien des bâtiments qu'au niveau de la tenue de son intérieur sont stigmatisées. La visite à Saint-Symphorien ne relève rien de tel, ce qui permet de penser que l'église était en bon état. Un essai cartographique de la situation

---

<sup>61</sup> Jean Beyssac, *Les chanoines de Lyon*, Lyon, Imprimerie P. Grange, 1914, p. 101.

<sup>62</sup> M. abbé Merle, Visite pastorale du diocèse de Lyon (1378-1379), dans : *Bulletin de la Diana*, t. XXVI, n°3, année 1937, Montbrison, 1938, pp. 217-356.

<sup>63</sup> « Dominus visitavit in eius persona Sanctum Simporianum Castri. Sabbati in festo beate Agates idem commissarius », dans : M. abbé Merle, Visite pastorale du diocèse de Lyon (1378-1379), dans : *Bulletin de la Diana*, t. 26, n°3, année 1937, Montbrison, 1938, p. 299.

<sup>64</sup> Jean Épinait, La situation religieuse dans le diocèse de Lyon d'après la visite de J. de Talaru, 1378-1379, essai cartographique, dans : *Cahiers d'Histoire*, t. VU, n°3, 1961, p. 219.

<sup>65</sup> Gadille Jacques (dir.), *Histoire des diocèses de France ; Le diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, pp. 104-112.

religieuse du diocèse de Lyon dressé par Épinet<sup>66</sup> d'après la visite pastorale de Jean de Talaru, la place parmi celle qui sont « bien tenues ».

La deuxième visite de l'église de Saint-Symphorien-le-Château a eu lieu le 17 mars 1658 et a été effectuée par Camille de Neufville<sup>67</sup>. Même si l'importance des visites pastorales a été réintroduite dans les obligations de l'Église par le concile de Trente, leurs objectifs restent les mêmes : appréhender l'organisation matérielle de l'église, estimer la conduite morale du clergé et connaître l'état des bénéfices. Les visites du diocèse de Lyon de l'archevêque de Neufville se déroulent entre 1654 et 1662 et reflètent une image plutôt satisfaisante de la tenue des paroisses. La visite de l'église de Saint-Symphorien témoigne d'un bon état général de l'église et montre une bonne organisation de la vie religieuse avec un important et dynamique encadrement clérical assuré par 14 prêtres sociétaires. Le nombre de fondations et de prébendes est tellement grande qu'on demande explicitement une liste exacte de tous les revenus de l'église. Est-ce que c'est suite à cette demande que « *La liste de principaux fondateurs, curez et prêtres de l'église de Saint-Symphorien-le-Châtel* » a vu le jour ? Le document date du début XVIII<sup>e</sup> siècle, imprimé à Lyon en 1714<sup>68</sup>, été t'il conçu en réponse à la demande de l'archevêque Neufville ?

#### 1.3.14) Archives Diocésaines (Fond Richard)

Les Archives Diocésaines de Lyon disposent d'un dossier intitulé Saint-Symphorien-le-Château regroupant les documents relatifs à l'église et à son fondateur. Le dossier, constitué par Paul Richard, ne livre aucune précision au sujet de son auteur. Nous pouvons déduire, d'après ses deux publications *Saint-Eucher, l'évêque de Lyon*<sup>69</sup> et *Lyon Sacré*<sup>70</sup>, qu'il était très impliqué dans la vie intellectuelle lyonnaise à la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. La notice biographique du CTHS révèle son appartenance à plusieurs sociétés savantes : La Diana, la Société historique et archéologique du Forez, la Société Géographique de Lyon où il exerçait la fonction de secrétaire, la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, où il était chargé de tâches d'archiviste et bibliothécaire entre 1897 et 1924<sup>71</sup>.

Le dossier contient plusieurs notes laissant penser que Richard préparait une publication (?) ou une communication (?) au sujet de l'histoire de Saint-Symphorien-sur-Coise, y compris

---

<sup>66</sup> Jean Épinait, La situation religieuse dans le diocèse de Lyon d'après la visite de J. de Talaru, 1378-1379, essai cartographique, dans : *Cahiers d'Histoire*, t. VI, n°3, 1961, pp. 217-243.

<sup>67</sup> ADR, 1, G52 f°272-274.

<sup>68</sup> Il est complété à la main jusqu'au 1786.

<sup>69</sup> Paul Richard, *Saint-Eucher, l'évêque de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Mougins Rusard 1897.

<sup>70</sup> Paul Richard, *Lyon sacré ; Histoire hagiographique de l'ancien diocèse de Lyon au point de vue chronologique*, Lyon, Vernay 1914.

<sup>71</sup> <http://www.cths.fr/an/savant.php?id=101847>

l'église et son commanditaire. Ce projet n'a malheureusement jamais abouti. Les manuscrits du fonds Richard se présente en feuillets numérotées, avec des textes de différentes longueurs, parfois relativement accomplis, parfois sous forme de fragments de papiers (d'un petit format) avec des notes de mémoire, des citations ou des « sources ».

Certaines de ses notes portent une petite annotation « *carton* » suivie d'un chiffre, ce qui renvoie certainement à des documents rangés dans des cartons numérotés en chiffres arabes, documents non retrouvés<sup>72</sup>. Dans un certain nombre de cas, Richard mentionne clairement ses sources, principalement des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle avec la *Notice statistique* de Cochard, en première position, puis la référence à Henri Matagrin<sup>73</sup>. Un dessin représentant l'armoire à reliques prouve que Richard a pris soin de venir sur place<sup>74</sup>.

### 1.31.5) Archives Paroissiales

Les archives paroissiales, aujourd'hui sensiblement réduites, par rapport à leur volume initial, se trouvent matériellement à la mairie de la ville. Suite aux travaux de réfection des toitures de la cure dans les années 70, la plus grande partie des documents a été détruit. Afin de libérer l'espace du grenier pour commencer le chantier, l'ensemble des archives entreposé dans les cartons a été jeté par mégarde (?) exceptés quelques éléments déposés à la mairie<sup>75</sup>. Le choix, plutôt arbitraire, a permis de sauver plusieurs documents du XV<sup>e</sup> siècle, notamment la lettre du cardinal Pierre Girard attestant l'authenticité de la relique de la Sainte Croix au moment de son dépôt à l'église Saint-Symphorien (1403)<sup>76</sup>, les indulgences, ainsi que les copies des prébendes de l'église (XVII<sup>e</sup> siècle), un extrait du testament du cardinal (copie du XVII<sup>e</sup> siècle), le testament en entier<sup>77</sup> sous la forme de la copie de 1655. Également, un bon nombre des documents relatifs au fonctionnement de la ville ou de l'église se présente sous la forme des copies du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle : les franchises de la ville de 1408, copie du XVII<sup>e</sup> siècle, les statuts des prêtres sociétaires, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les autres documents, dans la majorité des cas, concernent le fonctionnement de l'église à partir du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle : mise en place

---

<sup>72</sup> Aucune trace de documents dans les fonds connus à présent.

<sup>73</sup> Henri Matagrin, *Le collège de Saint-Symphorien-le-Châtel. La confrérie du Saint Esprit de la grange Ponchon*, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon (...)*, 1906, p. 43.

<sup>74</sup> L'armoire à relique se trouve dans le chœur sur le mur nord, directement au-dessus des stalles et il aujourd'hui contient le portrait et le blason du cardinal.

<sup>75</sup> Les faits apportés par plusieurs membres du Groupe Historique du Patrimoine de la ville, ainsi que par les employés de l'époque de la maire.

<sup>76</sup> D'autre part, la lettre figure chez Étienne Baluze, *Vitae Papatum Avenionensis*, Paris, 1693, t. II, col. 1134-1136, &cte n°241, « *Littera Petri Girardi Cardinalis, de quadam parte Crucis Dominicae reposita in ecclesia Sancti Symphoriani castri* ».

<sup>77</sup> La date 12 décembre 1413, c'est-à-dire il s'agit du codicille.

de chemin de croix XVIII<sup>e</sup>, délibérations de la fabrique durant le XIX<sup>e</sup> siècle, projet de la translation du cimetière ou des contentieux aussi bien datant du XVII<sup>e</sup> que du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble des documents a été conditionné et décrit par un archiviste des Archives Départementales du Rhône et rendu à la commune.

#### 1.31.6) Fonds privé (*Cahiers de frère Goy*)

Une source aussi importante qu'étonnante se présente sous la forme de cahiers d'écolier dûment remplis par des faits, données, citations, éléments historiques recopiés à la main. Une série de 16 cahiers contenant les compilations de plusieurs sources d'archives rassemblées par un frère mariste, appartient aujourd'hui à une famille originaire de Saint-Symphorien-sur-Coise<sup>78</sup>.

Il s'agit du travail d'un de deux frères maristes de la famille Goy qui, outre l'enseignement, se sont consacré, l'un à la minéralogie (Jean-Marie 1879-1958) et le second, à l'histoire (Jacques Marius Joseph 1880-1956). Les cahiers, représentent un travail d'environ 40 années de frère Marie-Jubin (le prénom religieux de Jacques Marius Joseph), qui, suite aux problèmes de la santé liés à la guerre 1914-1918 a dû remplacer son activité d'enseignant par celle de copiste. En commençant par des recherches généalogiques pour sa propre famille, il a abouti à un travail plus large sur histoire régionale et locale. Dépouillant de nombreux dépôts d'archives, il recopiait les documents provenant de différentes institutions, publiques et privées : archives de notaires, paroissiales diocésaines, municipales, départementales (du Rhône et de la Loire), châteaux et fermes. Le territoire de son activité couvrait le Rhône, la Loire et les Monts du Lyonnais. Le frère Marie-Jubin ne cite que très rarement ses sources, cependant les quelques recoupements avec d'autres sources<sup>79</sup> confirment exactitude des faits et des éléments apportés. Étant donné l'exactitude de ces cas confirmés par d'autres sources, il paraît possible d'accorder la confiance aux autres données. Les travaux de frère Goy concernent à la fois le fondateur, l'église et son fonctionnement durant l'époque médiévale, mais aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant il faut révéler un trait particulier, voire une difficulté liée à ces textes. En fait, il n'y a aucune clé de classement des données, les informations se poursuivent sans interruptions, parfois même sans changement de ligne : une phrase concernant un sujet se termine pour ensuite continuer avec un autre sujet, parfois très éloigné du précédent. Les seuls repères, les dates, sont marqués sur les bordures des pages ou bien inclus dans le flux continu du texte.

---

<sup>78</sup> Les frères maristes, *Institutum Fratrum Maristarum a Scholis*, c'est une congrégation masculine laïc de droit pontifical destiné à l'éducation de la jeunesse.

<sup>79</sup> Par exemple : de la série E supplémentaire de GG 1 d'Archives Départementales du Rhône est clairement identifiable et fidèle aux originaux.

Aujourd'hui les cahiers appartiennent à un propriétaire privé<sup>80</sup> et l'ensemble a été numérisé par l'association *Les Généalogistes de la Vallée de Gier* et rendu accessible en ligne sur leurs site<sup>81</sup>.

#### *1.3.1.7) Archives Municipales (Communales)*

Les archives municipales contiennent surtout des comptes des fabriques du XIX<sup>e</sup> siècle, les délibérations municipales pour la même période, ainsi que celle du XX<sup>e</sup> siècle. Les éléments les plus intéressants concernent la gestion de l'espace urbain de la ville et principalement celui qui est directement lié à l'église. En effet, il s'agit de données importantes au sujet de bâtiments qui n'existent plus aujourd'hui et dont nous ne disposons pratiquement d'aucunes traces. Les délibérations concernant l'état sanitaire montrent que le bâtiment situé directement devant l'église était dans un très mauvais état de conservation et que, pour des raisons, entre autres esthétiques, on prévoyait de le démonter. Ce qui fut fait, mais après son écroulement.

Une lettre du maire, Pierre Catherin Anier<sup>82</sup>, non datée, mais visiblement du début du XX<sup>e</sup> siècle, plaidant pour le classement au titre des Monuments Historiques se trouve également dans les archives municipales. À la demande de la préfecture et de la municipalité et surtout grâce à l'intervention du maire de la ville, l'église Saint-Symphorien est classée au titre de Monument Historique le 20 octobre 1920. L'édifice est reconnu comme ayant « son caractère architectural à défendre contre les réfections maladroites qui altéreraient le style »<sup>83</sup> et le maire montre son inquiétude pour l'entretien en contestant les travaux de restauration du siècle précédent, ainsi que l'aspect inadapté de l'aménagement décoratif de l'intérieur<sup>84</sup>.

---

<sup>80</sup> Joseph Grange, le petit-fils de la sœur de frères Goy, a hérité les cahiers de son père, Pierre Grange, le maire de Saint-Symphorien-sur-Coise entre 1972 et 1989.

<sup>81</sup> [http://geneagier.com/photos\\_archives\\_privees.htm](http://geneagier.com/photos_archives_privees.htm)

<sup>82</sup> Maire de Saint-Symphorien-sur-Coise entre 1913 et 1931.

<sup>83</sup> Archives Communales de Saint-Symphorien-sur-Coise, Registres des Délibérations du conseil Municipal, 8 août 1920.

<sup>84</sup> « *Déjà il y a près d'un demi-siècle, un architecte a cru devoir augmenter la pente de la toiture et recouvrir celle-ci de tuiles plates qui forment un désagréable contraste avec les tuiles creuses et la faible pente de la toiture du clocher. Et à l'intérieur, toutes les chapelles ont été décoré avec une profusion de statuettes et de clochetons finement ouvragés, qui jurent avec l'ornementation plutôt sobre et sévère de tout le monument* ». Délibération du conseil municipal, Archives communales.

### 1.3.1.8) *La Diana*

La société historique et archéologique du Forez, *La Diana*, fondée en 1862 par Léon de Saint-Pulgent<sup>85</sup> (1822-1875), maire de Montbrison et Victor Fialin de Persigny<sup>86</sup> (1808-1872) ministre de l'intérieur et président général du Conseil de la Loire (entre autres), suit avec obstination un objectif clairement défini : la connaissance et la sauvegarde du patrimoine du Forez. La société savante de Montbrison, l'une des plus anciennes sociétés en France, dispose d'un fond relatif à l'histoire du Forez, d'une bibliothèque et d'un musée archéologique<sup>87</sup>. Un certain nombre de documents à *La Diana* concerne la gestion des terres à Saint-Symphorien-le-Château à l'époque médiévale, mais les documents au sujet de l'église et de son commanditaire ne font pas partie des fonds de La Diana. Cependant, outre les travaux successifs de la société sur les différents sujets rentrant dans le cadre notre recherche (histoire du Forez, testament, vie socio-économique des campagnes, etc.), nous avons des données concernant l'état du patrimoine bâti au tournant du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>85</sup> [http://data.bnf.fr/10712962/leon\\_de\\_saint-pulgent/](http://data.bnf.fr/10712962/leon_de_saint-pulgent/)

<sup>86</sup> [http://data.bnf.fr/10722665/jean\\_gilbert\\_victor\\_fialin\\_persigny/](http://data.bnf.fr/10722665/jean_gilbert_victor_fialin_persigny/)

<sup>87</sup> Musée labélisé « Musée de France ».

### 1.3.2) Notices bibliographiques

La personne du cardinal Girard a suscité plus d'intérêt que l'église qu'il a fondée, étant donné sa participation au contexte politique et religieux du grand schisme d'Occident. De ce fait, il fait partie des personnages considérés comme importants, voire primordiaux dans le déroulement des affaires religieuses et politiques, au tournant du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle.

#### 1.3.2.1) Alfonse Chacon (1540-1599)

Dominicain d'origine espagnol, Alfonse Chacon<sup>88</sup> est un historien et archéologue<sup>89</sup> qui travaille principalement sur des sujets liés à l'histoire de l'Église et des antiquités. Paléographe et épigraphe, docteur en théologie, Chacon arrive à Rome en 1576 où il devient bibliothécaire de la Bibliothèque apostolique du Vatican. L'un de ses ouvrages<sup>90</sup>, "*Vitae et Gestae Romanorum pontificum et cardinalium*", retrace l'histoire de la papauté et met en perspective le rôle des cardinaux. Chacon étant mort avant d'avoir terminé son œuvre, elle fut donc complétée par l'un de ses neveux et publiée en 1601 en deux volumes in folio. Une brève notice retrace la carrière de Pierre Girard avec beaucoup d'exactitude, il spécifie que Girard est originaire de Saint-Symphorien dans le Lyonnais.

Il possédait une vaste collection d'autoportraits de personnalités de son temps<sup>91</sup> et chaque notice est accompagnée d'une représentation du blason du personnage décrit<sup>92</sup>.

#### 1.3.2.2) Jean-Marie de la Mure (1615-1682)

Jean-Marie de la Mure<sup>93</sup>, un historien et ecclésiastique aux multiples fonctions : docteur en théologie, conseiller et aumônier du roi, sacristain et chanoine de l'église collégiale et royale de Notre-Dame de Montbrison, chevalier et prieur des ordres militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, a consacré une de ses publications à l'histoire du Forez dont il est

---

<sup>88</sup> Thou (de) Jacques-Auguste, Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'à 1607, t. XIII, Londres, 1734, p. 390 ; <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb13164645k>

<sup>89</sup> Au moment de l'effondrement de la terre sur la Via Salaria à Rome, il participe aux travaux de mise à jour du cimetière souterrain, voir : Martigny Joseph-Alexander, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, Paris, Librairie des Hachettes et Compagnie, 1865, pp. 111-113.

<sup>90</sup> Chacon écrit principalement en latin.

<sup>91</sup> <http://dbe.rah.es/biografias/18264/alonso-o-alfonso-chacon>

<sup>92</sup> L'exactitude peut être parfois discutable, comme c'est le cas du blason du cardinal Girard.

<sup>93</sup> [http://data.bnf.fr/12815066/jean-marie\\_de\\_la\\_mure/](http://data.bnf.fr/12815066/jean-marie_de_la_mure/) et Bernard Auguste, *Notice bibliographique sur Jean-Marie de la Mure*, historien du Forez, Paris, Chez Dumoulin, Libraire Quai des Augustins 1856.



originaire<sup>94</sup>. Dans son *Histoire civil & ecclésiastique du Forez*, il tient à rectifier les informations de l'ouvrage d'Aubery et démontre que Pierre Girard n'est pas originaire du Forez, mais de « *Saint-Symphorien-le-Châtel, petite ville située dans le Lyonnais, près des limites qui séparent ledit pays d'avec le Forez* »<sup>95</sup> et il prouve que le cardinal Girard, lui-même se considère de Saint-Symphorien, ce que signifiait pour Mure qu'il n'était pas « *véritablement forezien de naissance* ».

### 1.3.2.3) Antoine Aubrey (1616-1695)

L'un des érudits et historiens de la cour royale, Antoine Aubrey<sup>96</sup>, dans sa carrière d'écrivain, a consacré des ouvrages aux cardinaux ayant joué un rôle prédominant au sein de la cour royale (Richelieu et Mazarin) mais, également, à tous les cardinaux français. Dans un recueil intitulé *Histoire des cardinaux*<sup>97</sup>, Aubrey mentionne Pierre Girard comme étant le « *plus fidèle et le plus affectionné serviteur de l'antipape Clément VII* » largement récompensé par plusieurs titres et bénéfices. Aubrey relate les fonctions du cardinal et son service auprès de Benoît XIII, ainsi que sa participation au concile de Pise. Pour Aubrey, le cardinal Girard est originaire du « pays du Forez » et, comme lieu d'ensevelissement, il cite la cathédrale d'Avignon<sup>98</sup>. A la fin du chapitre, Aubrey évoque l'énigmatique S. Cantelorio<sup>99</sup> qui « *est de contraire avis, touchant le temps de son décès, & il tache de prétendre par une bulle de Benoît XIII qu'il est encore vivant le 16 avril 1417* »<sup>100</sup>. Le commentaire d'Aubrey, très laconique et dépourvu de toute référence, mérite d'être cité.

### 1.3.2.4) François Du Chesne (1616-1693)

François Du Chesne,<sup>101</sup> avocat au Parlement et historiographe du roi Louis XIV, a poursuivi les recherches et les travaux historiques de son père<sup>102</sup>, André Du Chesne<sup>103</sup>. Son

---

<sup>94</sup> Il est né à Roanne.

<sup>95</sup> Jean-Marie de la Mure, *Histoire civil & ecclésiastique du Forez*, Lyon, Chez Daniel Gayet, rue de Confort à l'Epée Royale, 1674, p. 301.

<sup>96</sup> [http://data.bnf.fr/12534894/antoine\\_aubrey/](http://data.bnf.fr/12534894/antoine_aubrey/)

<sup>97</sup> Aubrey Antoine, *Histoire des cardinaux dédiée à monseigneur l'Eminentissime cardinal Mazarin*, Paris, Chez Michel Soly, rue Saint Jacques au Phoenix, 1643.

<sup>98</sup> La cathédrale d'Avignon, Notre Dame des Domes est le premier lieu d'inhumation de Girard, avant que son corps ne soit pas déposé à l'église de Saint-Symphorien.

<sup>99</sup> NN

<sup>100</sup> Aubrey Antoine, *Histoire des cardinaux dédiée à monseigneur l'Eminentissime cardinal Mazarin*, Paris, Chez Michel Soly, rue Saint Jacques au Phoenix, 1643, p. 47.

<sup>101</sup> Son nom peut être aussi orthographié « Du Chesne ».

<sup>102</sup> [http://data.bnf.fr/13486215/francois\\_du\\_chesne/](http://data.bnf.fr/13486215/francois_du_chesne/)

<sup>103</sup> Considéré comme le père de l'histoire moderne, André Du Chesne (1584-1640), d'abord géographe du roi Louis XIII, il met en place un projet d'élaborer une géographie de chaque province, ensuite, il propose un travail sur l'histoire de la France.

*Histoire de tous les cardinaux françois de naissance, ou qui ont été promeus au cardinalat (...)* retrace les carrières ecclésiastiques des cardinaux à partir du pape Sylvestre II (pontificat 999-1003) et termine par Ranulphe de Selve (1351-1382).

Le chapitre consacré au cardinal Girard s'ouvre par la gravure de son portrait accompagnée d'une précision : « *ce portrait est tiré d'après une représentation du Cardinal qui est en une vitre du Chœur de l'Eglise de Saint-Symphorien-le-Chatel au diocèse de Lyon* »<sup>104</sup>, pour ensuite présenter ses mérites et préciser la présence de Girard à Saint-Symphorien :

« *Etant dans le lieu de sa naissance au mois d'août de l'année 1407 il fit construire le clocher, le cœur, et la grande nef de l'église, et mettre en divers endroits des voûtes, et dans toutes les vitres les armes supportées par deux anges, avec le chapeau de cardinal soutenu par un autre ange* »<sup>105</sup>.

Du Chesne cite aussi les conditions du transfert de la dépouille de cardinal Girard et donne les détails de l'emplacement de son tombeau : « *Son corps (...) transféré en celle [église] de Saint-Symphorien-le-Chatel, le 20 avril 1417 pour être enfermé au milieu du Chœur dans un magnifique tombeau de marbre haut élevé avec sa présentation de même matière, jusqu'au temps que pour éviter la rage des Huguenots qui s'étaient rendus maîtres de la ville de Lyon (...), il en fut tiré et mis en une chapelle de la même église, où il repose encore à présent, dédiée à saint Pierre et saint Eloy, communément appelée chapelle de Tholons* »<sup>106</sup>.

### 1.3.2.5) Étienne Baluze (1630-1718)

Étienne Baluze<sup>107</sup>, est une grande figure du monde des érudits à la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a mis l'histoire au service du pouvoir royal. Historien, historiographe, bibliothécaire<sup>108</sup> de Colbert et juriste, il écrivait aussi bien en latin qu'en français. A partir de 1667, il devient Professeur de droit canonique au Collège de France, Inspecteur du Collège royal, Annotateur et éditeur des œuvres de saint Cyprien.

L'axe principal d'activité savante de Baluze était l'édition des textes de pères de l'Eglise et les biographies des papes de la période d'Avignon<sup>109</sup>. C'est justement la *Vitae Papparum*

---

<sup>104</sup> « *Dont le crayon a été fait & à moi envoyé ? par les soins de Monsieur de Lergues, Conseiller d'Etat & Lieutenant Criminel au Baillage et siège presidential de Lyon* », François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance, ou qui ont été promeus au cardinalat*, volume 1, Paris, 1660, p. 711.

<sup>105</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance, ou qui ont été promeus au cardinalat*, volume 1, Paris, 1660, p. 712.

<sup>106</sup> Ibidem, p. 714.

<sup>107</sup> [http://data.bnf.fr/12443317/etienne\\_baluze/](http://data.bnf.fr/12443317/etienne_baluze/)

<sup>108</sup> Baluze disposait d'une riche bibliothèque de 12000 titres, il a laissé 398 volumes de ses propres archives des manuscrits et un cabinet de curiosité.

<sup>109</sup> *Vita Papparum Avenionensium (Vie de papes d'Avignon)* de Baluze a été mis à l'Index des livres interdits (*Index*

*Avenionensium*<sup>110</sup>, qui mentionne, à plusieurs reprises, la personne de Pierre Girard. Les passages citant le cardinal sont liés à la personne de Clément VII et montrent les efforts du monde chrétien pour mettre un terme au schisme<sup>111</sup>. Pierre Girard, appartenant à l'entourage proche du pape durant les années 1381- 1390, est impliqué dans les affaires les plus sensibles et les plus urgents de l'époque. Baluze détaille la plupart d'entre elles et démontre le degré de l'implication et de la participation du cardinal<sup>112</sup>. Baluze cite également la bulle du pape Benoît XIII accordant les indulgences à la ville de Saint-Symphorien-le Château en 1405 ainsi que la transcription de la lettre de cardinal Girard sur la relique de la vraie croix, donnée à l'église de Saint-Symphorien<sup>113</sup>.

### 1.3.2.6) *Énigmatique J.P.D.C. vers 1700*

Le *Recueil des principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel, du Diocèse, & Gouvernement de Lyon*<sup>114</sup>, par J.P.D.C.\*\*\* l'un de ses *Prébendiers*<sup>115</sup> est un plagiat du début du XVIII<sup>e</sup> siècle qui reprend mot pour mot les données connues grâce à Du Chesne. L'auteur de l'ouvrage, dissimulé sous les initiales J.P.D.C., correspond probablement à d'un prêtre sociétaire, Jean-Pierre Ducastaing, qui avait desservi l'église de Saint-Symphorien-le-Château alentours des années 1700.

J.P.D.C. ayant retracé la vie et la carrière de Pierre Girard, fournit quelques éléments descriptifs au sujet de l'église, mais ce sont exactement les mêmes détails que chez Du Chesne, répétés pratiquement mot par mot.

### 1.3.2.7) *Léon Ménard (1706-1767)*

Léon Ménard<sup>116</sup> un historien et un juriste français, membre associé de l'*Académie royale des inscriptions et Belles-Lettres*, dans son œuvre principale *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, avec des notes et les preuves, suivie de dissertations historiques*

---

*librorum prohibitorum*).

<sup>110</sup> Etienne Baluze. *Vitae paparum Avenionensium*. Nouvelle édition revue d'après les manuscrits et complétée de notes critiques, par Guillaume Mollat, Paris, Letouzey, 1928.

<sup>111</sup> Grand schisme d'Occident, la crise pontificale divisant le monde catholique pendant quarante ans (1378-1417) en deux factions rivales, l'un avec son centre politique à Avignon et l'autre à Rome dans un contexte politique et économique particulièrement complexe.

<sup>112</sup> Comme empêcher que les partisans d'Urbain VI détrônent Jeanne I<sup>re</sup>, assurer le règne de duc d'Anjou sur le trône de Naples, solliciter les gens du roi à Paris, *Vita Paparum Avenionensium* p. 1089, p.1306, p.1345.

<sup>113</sup> L'original de cette lettre se trouve dans les archives communales de Saint-Symphorien-sur-Coise.

<sup>114</sup> *Recueil des principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel, du Diocèse, & Gouvernement de Lyon*, par J.P.D.C.\*\*\* l'un de ses *Prébendiers*, Imprimé chez Pierre Thened, à Lyon 1703.

<sup>115</sup> Le recueil fait partie du Fonds Coste.

<sup>116</sup> [http://data.bnf.fr/11915543/leon\\_menard/](http://data.bnf.fr/11915543/leon_menard/)

*et critiques sur ses antiquités et de diverses observations sur son histoire naturelle*, parue en sept volumes, consacre un petit passage à Pierre Girard, en tant qu'évêque de Nîmes. Les informations sont succinctes. Ménard précise que la durée de ses fonctions a été de trois ans, mais fait l'impasse sur les dates exactes<sup>117</sup>, pour ensuite parler de la volonté de Girard, dans son testament, d'être enterré à « *S. Saphorin le château qui était le lieu de sa naissance, en laquelle il avait fait bâtir une chapelle & un tombeau* »<sup>118</sup>. Notons qu'à la différence des autres auteurs, Ménard mentionne la chapelle et non l'église. Ménard évoque Pierre Charpin comme l'exécuteur testamentaire de Pierre Girard, en le qualifiant de « *particulièrement attaché* » à Girard ; il précise également les détails de ce qui a été ordonné : « *D'abord il fit visiter son corps qui était encore à Avignon, le 7 d'octobre suivant, & l'ayant trouvé saint & entier, il le fit transporter sur un chariot jusqu'à S. Saphorin, où après l'avoir laissé exposé quelque temps, il le fit inhumer le lundi 19 de Janvier suivant* »<sup>119</sup>.

L'importance de Ménard, réside dans le fait qu'il précise ses sources, une ligne de conduite annoncée clairement dans le titre de son ouvrage : « *avec de notices et des preuves* ». Concernant Girard, le texte de Ménard est basé sur les écrits de Baluze *Vitae Papatum Avenionensis*.

#### 1.3.2.8) Honoré Fisquet (1818-1883)

Le biographe et l'historien français, Honoré Fisquet<sup>120</sup> consacre 22 volumes à l'histoire chronologique et biographique des archevêques et des évêques de tous les diocèses de France. Son œuvre « *La France pontificale* »<sup>121</sup> est principalement basée sur les sources publiées au cours de XVIII<sup>e</sup> siècle (*Gallia Christiana*). Les autres œuvres de Fisquet sont également en rapport avec à l'histoire de l'Église en France.

#### 1.3.2.9) Joseph Hyacinthe Albanès (1822-1897)

Joseph Hyacinthe Albanès<sup>122</sup>, un prêtre et érudit provençal, est membre du comité des sociétés savantes<sup>123</sup> et historien en charge, entre autres, de travaux concernant les évêques et les

---

<sup>117</sup> Nous savons que Pierre Girard est l'évêque de Nîmes entre 1391 et 1393.

<sup>118</sup> Ménard Léon, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes, avec des notes et les preuves, suivie de dissertations historiques et critiques sur ses antiquités et de diverses observations sur son histoire naturelle*, t. 3, Paris, 1752, p. 143.

<sup>119</sup> Ibidem, p. 142.

<sup>120</sup> [http://data.bnf.fr/13312619/honore\\_fisquet/](http://data.bnf.fr/13312619/honore_fisquet/)

<sup>121</sup> Fisquet Honoré, *La France pontificale (gallia christiana) : histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France*, 22 vol., Paris, Éditions Repos, 1864-1873.

<sup>122</sup> [http://data.bnf.fr/12585094/joseph\\_hyacinthe\\_albanes/](http://data.bnf.fr/12585094/joseph_hyacinthe_albanes/)

<sup>123</sup> Comité de travaux historiques et scientifiques (membre correspondant entre 1866-1895) et Société scientifique, historique et archéologique de la Corèze.

prévôts de Marseille. C'est justement dans *Galia christiana Novissima*,<sup>124</sup> que Pierre Girard est cité en tant que le prévôt de Marseille 1347-1382 et 1404-1413. Albanès a également inclus un fragment du testament du cardinal Girard et une annotation « *que le cardinal fit rebâtir le clocher de Notre Dame des Doms*<sup>125</sup> *sicut erat prius (il était tombé) et on y sculpta ses armes* »<sup>126</sup>.

#### 1.3.2.10) Konrad Eubel (1842-1923)

Franciscain et historien d'origine allemande, Konrad Eubel<sup>127</sup> consacre ses premiers ouvrages à l'ordre des franciscains, pour ensuite passer une dizaine d'années de recherches dans les Archives secrètes du Vatican. Son œuvre majeure *Hierarchia catholica Medii Aevi*<sup>128</sup> composée de neuf volumes, publiée en latin entre 1898-1910 et 1913-1923, contient une liste chronologique des papes, des cardinaux et des évêques à partir du XII<sup>e</sup> siècle. La liste est organisée selon l'ordre alphabétique des noms latins des diocèses. Eubel utilise beaucoup d'abréviations et ses notes sont généralement très concises.

Au sujet de Pierre Girard, il résume les moments les plus importants : sa nomination cardinalice obtenue en 1390, sa fonction d'évêque de Tusclum en 1405 ou de grand pénitencier. Eubel cite les trois derniers papes : Benoît XIII, Alexandre V et Jean XXIII qui ont bénéficié des services de Girard.

### 1.3.3) L'apport du XIX<sup>e</sup> siècle

La plus grande partie des écrits concernant l'église apparait au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>129</sup> et est liée à la démarche patrimoniale, propre à une nouvelle sensibilité à l'égard de l'architecture, de l'archéologie et d'autres disciplines relatives au domaine de l'histoire. Cette même attitude, outre d'induire un vrai changement au niveau de l'approche historiographique, conduit à la mise en place d'une législation naissante, visant la protection de l'héritage culturel.

La rupture radicale de l'organisation politique, sociale et religieuse induit par la Révolution a mis en place un processus de réappropriation de l'espace législatif, culturel et éducatif. L'intérêt

---

<sup>124</sup> Albanès Joseph Hyacinthe, *Galia christiana Novissima, Histoire des archevêchés, évêchés & abbays de France (D'après les documents authentiques recueillis dans les Registres du Vatican et les Archives locales) ; ecclésiastique et historien* Valence, Imprimerie Valentinoise, 1899.

<sup>125</sup> À Avignon.

<sup>126</sup> Joseph Hiacinth Albanès, *Galia christiana Novissima, Histoire des archevêchés, évêchés & abbays de France ; D'après les documents authentiques recueillis dans les Registres du Vatican et les Archives locales*, Valence, Imprimerie Valentinoise, 1899, p. 828.

<sup>127</sup> [http://data.bnf.fr/12676873/konrad\\_eubel/](http://data.bnf.fr/12676873/konrad_eubel/)

<sup>128</sup> Eubel Konrad, *Hierarchia catholica Medii Aevi*, 9 vol., Monasterii, Sumptibus et typis librariae Regensbergianae, 1898-1910, 1913-1923.

<sup>129</sup> Le XIX<sup>e</sup> siècle, la période comprise entre le Concordat (1801) et la Séparation de l'État et l'Église (1905).

porté au passé et à l'histoire amorce une réflexion sur les origines de la nation, sur les éléments qui constituent son identité : le patrimoine au sens large. La reconnaissance politique de cette dernière s'illustre par la création des Monuments Historiques, suivi d'un cadre législatif et administratif centralisé, mais également par l'émergence d'établissements culturels locaux (les musées provinciaux ou les bibliothèques municipales). L'intérêt fervent porté à la connaissance de l'histoire donne naissance à deux institutions majeures : la Société de l'histoire de France (1833) et le Comité des travaux historiques et scientifique (1834).

La floraison des sociétés des savantes, accentuée par la division du pays en nouvelles parties administratives, incite à s'intéresser non seulement aux nouvelles limites, mais aussi à la découverte des richesses géographiques, ethnographiques et culturelles.

En effet, c'est principalement grâce aux érudits et aux ecclésiastiques que les premiers travaux concernant l'église Saint-Symphorien ont pu voir le jour. Le site attire l'attention de plusieurs personnalités de l'époque (Cochard, Rey, Raverat) et même s'il est considéré comme une sorte de « *curiosité accessoire* » sans devenir une priorité dans l'univers archéologique du département, il reste un élément indissociable de l'environnement architecturale et historique du Lyonnais. Les données les plus précieuses pour notre étude, à défaut de l'archéologie du terrain réservée principalement à cette époque pour les « antiquités », reste les « appréciations » personnelles des auteurs, les informations sur l'état du bâtiment, les travaux menés et la connaissance des archives disparues depuis. Certes, il s'agit dans la plupart de cas d'impressions arbitraires et non d'analyse objective et il n'est pas rare de voir que les auteurs se copient entre eux, sans changer la phraséologie et sans citer les sources. Cependant, nous avons un large panorama de texte qui couvre l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle avec des ambitions, lacunes et interprétations, qui témoignent d'une discipline naissante, la connaissance du patrimoine architectural.

#### 1.3.3.1) François-Nicolas Cochard (1763 - 1834)

L'étude la plus complète et la mieux documentée connue reste toujours *La notice statistique et historique* de François-Nicolas Cochard<sup>130</sup>. Personnalité de grande envergure, Cochard<sup>131</sup> est surtout connu pour avoir dissuadé de vendre le couvent des Dames de Saint-Pierre (1798). Il organise le premier jardin botanique sur les pentes de la Croix Rousse et publie une série

---

130 Note prosopographique : <http://cths.fr/an/prosopo.php?id=441>;

Notice bibliographie complète : <http://www.idref.fr/030039983>

<sup>131</sup> Un article sur Cochard (entre autres), dans : *Le Rhône, naissance d'un département*, Henri Horus, Le département à la découverte de son histoire, pp. 237-243.

d'ouvrages consacrée à l'étude de l'histoire des communes<sup>132</sup> de la région<sup>133</sup>. Formé en droit, Cochard, possède un sens d'analyse pertinent et une argumentation perspicace. Son travail d'historien met très clairement en avant sa rigueur d'archiviste, acquise entre 1800 à et 1815, aux Archives départementales du Rhône qu'il a charge d'organiser. Très dévoué au patrimoine au sens large, il est membre de plusieurs sociétés savantes : Académie d'agriculture de France, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, Sociétés d'agriculture de Lyon, Société historique, archéologique et littéraire de Lyon. Il dispose d'une très grande et très hétérogène bibliothèque<sup>134</sup> d'environ 1736 ouvrages sur des sujets variés, débutant par l'histoire générale, l'histoire de l'Église, en passant par la théologie, pour aboutir à la jurisprudence. Cette bibliothèque associée à un très vaste champ d'investigation lui a permis d'écrire un ouvrage qui prend en compte la situation topographique, administrative, historique, démographique et économique de la ville de Saint-Symphorien-le-Château. *La notice statistique et historique*, initialement publiée sous forme d'articles dans la Revue Lyonnaise, devient en 1827, un ouvrage à part entière édité chez l'imprimeur Lyonnais. La statistique est alors une discipline totalement neuve<sup>135</sup> qui accorde de l'attention aux réalités concrètes de la vie économique et sociale, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Très vite, la statistique va compléter les données historiques et fournir un outil d'analyse objectif, permettant d'observer et de modéliser les faits.

En écrivant *La notice*, Cochard semble s'appuyer sur des sources aujourd'hui disparues. Mis à part un éventail d'informations concernant la ville (la population, la langue vernaculaire, les mœurs, les chemins ou l'agriculture du canton), l'auteur fournit surtout des données historiques et, ce qui est le plus important pour nous, des informations concernant l'église. Malheureusement, il ne cite pas ses sources, mais son travail, relativement bien fondé, reste, en tout cas, le mieux documenté disponible actuellement. Son travail laisse transparaître une démarche scientifique et une méthodologie, souvent absente chez d'autres auteurs de la même période.

### 1.3.3.2) Baron Raverat (1812-1890)

François Achille Napoléon Raverat, dit le baron Raverat, un riche propriétaire rentier, consacre son temps à étudier l'histoire au sens large du terme. Il traverse plusieurs communes,

---

132 A part celle sur Saint-Symphorien-sur-Coise nous pouvons citer : Condrieu, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Priest, Oullins, Ampuis, Sainte-Colombe-lès-Vienne, Vienne.

133 Dont la notice sur Saint-Symphorien-le-Château.

134 J. Janon, *Catalogue des livres imprimés et des autographes composant la bibliothèque de feu Mr. N.-F. Cochard, rédigé en mis en ordre par J. Janon*, Lyon, Louis Perrin Imprimeur, 1834.

135 Alain Desrosières, L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux, dans : Genèses, 2000/2 (n°39), pp. 121-137, article en ligne : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2000-2-page-121.htm#s1n2>

identifiées en région Rhône-Alpes et publie abondamment les comptes rendus de ses excursions. Son objectif est clairement défini : il veut contribuer à la connaissance de l'histoire de sa région, mais ses travaux sont considérés beaucoup plus comme des guides touristiques que des ouvrages scientifiques. Il fait partie de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon et en 1865 il publie le résultat de ses promenades dans un ouvrage intitulé : *Autour de Lyon : excursion historique, pittoresque et artistique dans le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez*. L'ouvrage s'inscrit parfaitement dans les publications de vulgarisation des explorations touristiques des provinces, avec la « *découverte historique et géographique du pays* ». D'une manière générale ses excursions n'ont pas de vocation scientifique et Raverat peut être difficilement considéré comme tel, mais en même temps il en a conscience : « (...) *nos ouvrages n'appartenant pas exclusivement au domaine de l'histoire, ni celui de l'archéologie, mais étant destinées à paraître comme le résumé des observations recueillies pendant nos pédestres excursions, nous avons pu sacrifier largement à la fantaisie et à notre humeur artistique* »<sup>136</sup>. Les récits, accompagnés dans plusieurs cas par les légendes et leurs interprétations locales, livrent un « arrêt sur l'image » de l'état des monuments et des vestiges à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi : « *L'intérieur [de l'église de Saint-Symphorien] a été habilement restauré, et les chapelles latérales voient les nervures de leurs voûtes relevées par un léger filet d'or, et se détachent sur un fond bleu d'un goût exquis* »<sup>137</sup>. Il s'agit d'une remarque qui dépasse la description tout à fait habituelle et qui donne l'état des chapelles, lequel ne figure nulle part ailleurs.

En parlant de l'histoire de la ville, Raverat évoque « *l'emplacement d'un oppidum romain, sur les ruines duquel les rois burgondes bâtirent un château* »<sup>138</sup>. Il y a une place important accordé au récit légendaire concernant l'arrivée des reliques de Saint-Symphorien qui est attaché à « la volonté divine » et qui contribue au changement du patronage (du saint André au saint Symphorien). Bien évidemment, Raverat place l'église à la suite d'un château :

« *L'église actuelle couronne le mamelon et domine majestueusement l'ensemble des maisons étagées les unes sur les autres ; elle fut construite au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, sur l'emplacement du vieux château-fort, par les ordres et les soins du cardinal Pierre Girard, natif de Saint-Symphorien, dont la tombe est dans un caveau, sous le chœur (...)*<sup>139</sup>. »

---

<sup>136</sup> Achille Raverat, *Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques & artistiques en Génois, Sémine, Faucigny et Chablais*, Lyon 1872, p. 659.

<sup>137</sup> Achille Raverat, *Autour de Lyon : excursion historique, pittoresque et artistique dans le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez*, Lyon, Librerie Meton, 1865, p. 79.

<sup>138</sup> Ibidem.

<sup>139</sup> Ibidem.



En ce qui concerne l'église elle-même nous n'avons pas ni la description, ni l'esquisse de son agencement à l'intérieur, ni aucune information sur l'architecture. Le passage sur Saint-Symphorien est illustré par une gravure signée : « Par le Baron Raverat » et elle témoigne de l'état antérieur aux restaurations de Sainte-Marie Perrain. La partie nord de la façade principale présente un son niveau antérieur, il manque le dernier niveau ajouté par Sainte-Marie Perrain, en revanche, un bâtiment d'une faible hauteur est accolé au premier niveau de la façade.

Son deuxième ouvrage, le plus connu *De Lyon à Montbrison ; Guide historique, artistique et pittoresque* publié en 1876<sup>140</sup> est une sorte de *vade-mecum* écrit à l'occasion d'ouverture des chemins de fer entre Lyon et Montbrison. Raverat, propose plusieurs trajets potentiels pour passer un « dimanche à la campagne » et pour donner un prétexte pour découvrir l'histoire et la géographie de la région. Les courtes descriptions de villes et des monuments à visiter sont assez sommaires et clairement basés sur les travaux de ses prédécesseurs. Dans le chapitre consacré à Saint-Symphorien-sur-Coise, il reprend exactement, pour pas dire littéralement, les mêmes propos que nous avons lu dans l'ouvrage précédent.

### 1.3.3.3) L'abbé Roux<sup>141</sup> Jean (ou parfois Joseph<sup>142</sup>) (1813- après 1869)

La bibliographie de l'abbé Roux est très succincte : après des études dans un séminaire indéterminé, il devient, vers 1839, professeur d'archéologie au séminaire d'Argentières<sup>143</sup>, officie comme vicaire dans la paroisse de Feurs, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, arrive à Lyon vers 1851, devient chapelain à la primatiale Saint-Jean et finalement archiviste de l'archevêché. L'abbé Roux publie ses travaux dans la *Revue Lyonnaise* édité par son ami Léon Boitel. De ses articles découle un grand intérêt pour divers sujets liés à l'art contemporain, l'archéologie ou l'architecture, teinté par une franche fascination pour le gothique<sup>144</sup>. Roux fait partie de nombreuses sociétés de savantes, comme la Société Littéraire de Lyon ou le Comité d'archéologie instituée par l'Académie des sciences, belles-lettres et art de Lyon. Son œuvre majeure : *Forum segusiorum de Feurs*<sup>145</sup> met en évidence, dans son approche historique et archéologique, le fait

---

<sup>140</sup> Achille Raverat, *De Lyon à Montbrison ; Guide historique, artistique et pittoresque*, Lyon, Chez Meton, Libraire-Éditeur, 35 Rue de Lyon, 1876, p. 160-161.

<sup>141</sup> A pas confondre avec Cadius Roux (1872-1961).

<sup>142</sup> Nous pouvons trouver les deux prénoms confondus même dans le même article, par exemple : Philippe Duffieux, Les abbés de la Société ; Quelques figures de l'érudition ecclésiastique lyonnaise, dans : *Gryphe, Revue de la Bibliothèque de Lyon*, Septembre 2007, n°17, pp.16-27.

<sup>143</sup> <http://cths.fr/an/prosopo.php?id=101631>

<sup>144</sup> Philippe Duffieux, Les abbés de la Société ; Quelques figures de l'érudition ecclésiastique lyonnaise, dans : *Gryphe, Revue de la Bibliothèque de Lyon*, Septembre 2007, n°17, p. 18, version numérique : <http://collections.bm-lyon.fr/PER00449a7f1c22d9b9?page=18>

<sup>145</sup> Abbé Roux, *Forum segusiorum ; Recherches sur les origines gallo-romaines de la ville de Feurs avec des planches*, dans : *Revue du lyonnais*, Lyon, 1851, t. 2, pp. 261-274.

qu'il travaille sur les vestiges et les monuments en s'appuyant sur les textes, même s'il ne mentionne que rarement ses sources.

Dans la *Revue Lyonnaise*<sup>146</sup>, Roux publie trois notices : sur l'Argentière, sur l'Île Barbe et sur Saint-Symphorien-le-Château. Cette dernière se caractérise par les descriptions particulièrement pittoresques et une absence des sources quasi commun pour le XIX<sup>e</sup> siècle. La notice commence et se termine par une gravure de H. Leymarie avec au début, les tanneries sur l'Orzon surplombées par l'église vues d'en bas, et à la fin, l'église vue du nord-est. L'introduction s'inscrit dans un style habituel pour le pittoresque du XIX<sup>e</sup> siècle : « *le moyen âge y respire tout entier, avec son appareil menaçant de tours, de murailles noires et épaisses, de herses et de mâchicoulis* ». Un aperçu historique est basé sur les spéculations qui enjolivent le passé, déjà lues chez les autres auteurs : « *Pendant l'époque gallo-romaine, ce fut probablement un des postes militaires d'observation (castrum). Le mamelon qui porte, près de là, le nom de Joux (Jovis), et les tuiles à rebord, découvertes près de Saint-Symphorien en 1841, donnent quelque force à cette assertion* ». La description de l'église mélange les faits, les observations et les estimations, mais nous pouvons lire une remarque plutôt pertinente et inédite : « *Des titres du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle attestent que la maison de Chamosset était attenante à l'ancienne église ; or, cette maison, construite avec le même appareil que le bas du clocher, sert encore de prison* ». Les propos de Roux nous permettent de comprendre que les problèmes des fenêtres obstrués que nous connaissons grâce au dossier de restauration des années 70 du XX<sup>e</sup> siècle ont commencé déjà un siècle plus tôt : « *Par la suite des temps, les fenêtres bouchées s'ouvriront pour s'enrichir de vitraux gothiques. Le goût et le talent présideront sans doute à cette auguste restauration* »<sup>147</sup>.

#### 1.3.3.4) Adolphe Laurent Joanne (1813-1881)

Avocat et journaliste, Joanne<sup>148</sup> est le rédacteur de la *Revue Britannique* et un des fondateurs de *l'Illustration*, dont il devient le sous-directeur. Son plus grand œuvre est une grande série de guides à travers la France et l'Europe, il consacre également une publication aux grandes lignes de chemins de fer<sup>149</sup>, un nouveau moyen permettant de découvrir son environnement

---

<sup>146</sup> Abbé Roux, Saint-Symphorien-sur-Coise, dans : Album du Lyonnais, villes, bourges, villages, églises et châteaux du département du Rhône, Publié sous la dir. de Léonard Boitel ; et ill. par Hippolyte Leymarie, Lyon, Imprimerie de L. Boitel, 1843, pp. 111-121.

<sup>147</sup> Ibidem, p. 121.

<sup>148</sup> [http://data.bnf.fr/11908855/adolphe\\_joanne/](http://data.bnf.fr/11908855/adolphe_joanne/)

<sup>149</sup> Adolphe Joanne, « De Bordeaux à Bayonne, à Biarritz, à Arcachon, à Saint-Sébastien, à Mont-de-Marsan et à Pau », *Itinéraire historique et descriptif contenant une carte des chemins de fer du midi et 18 vignettes dessinées par MM. Daubigny Hubert Clerget, Théron*, Paris, Hachette, S.d.

proche et lointain. Ses œuvres, grâce à la rigueur historique et l'exactitude des renseignements fournis, ont beaucoup de succès auprès du public.

En ce qui concerne la notice sur Saint-Symphorien-sur-Coise et l'église, elle est brève et concrète. Joanne résume les faits historiques en les plaçant dans un contexte « pittoresque » approprié au caractère de son œuvre. Joanne parle de « *l'église, bâtie sur l'emplacement d'une autre église plus ancienne, dont la façade et le clocher romans subsistent encore* ». Selon, Joanne, la ville de Saint-Symphorien appartenait primitivement aux comtes de Forez et, suite au partage des terres, est passée en la possession de l'Église de Lyon.

#### 1.3.3.5) Théodore Ogier (18 ?-18 ?)

Théodore Ogier, un autre amateur d'histoire et d'art, aime sillonner la France pour décrire ses curiosités. Nous ne connaissons pas sa biographie, ni même les dates de sa vie. Dans ses récits de voyages, il recense les communes et propose des repères historiques à travers les monuments qu'il rencontre ; ainsi, ces derniers deviennent prétextes pour délivrer un aperçu historique. Comme c'est souvent le cas tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle, ses textes ne mentionnent aucune source bibliographique ni de références aux archives et chez Ogier, il s'agit souvent de plagiats de textes antérieurs. Dans sa publication *La France par cantons et communes*<sup>150</sup> nous pouvons lire, concernant Saint-Symphorien-le-Château, les informations quasi habituelles, parsemées cependant de quelques remarques pondérées : *On prétend, mais sans fondement bien certain, que le sol sur lequel repose l'église, était anciennement occupé par un château-fort* ». Cependant, Ogier copie Cochar d à plusieurs reprises sans se soucier de la forme, sans citer ses sources et très souvent en reprenant les phrases mot à mot.

#### 1.3.3.6) Marie-Claude Guigues (1832-1889) et Georges Guigues (1861-1926)

La connaissance de l'histoire de la région a été considérablement développée grâce aux travaux et aux publications de Marie-Claude Guigue<sup>151</sup> et de son fils Georges. Élève de l'École Nationale des Chartes, Marie-Claude est paléographe et archiviste en chef du département du Rhône et de la ville de Lyon, ainsi que l'Inspecteur-général des archives communales du département. Georges, comme son père, élève de l'école Nationale des Chartes, devient l'archiviste de la ville de Lyon à son tour et reprend la fonction de l'archiviste-en-chef des

---

<sup>150</sup> Théodore Ogier, *La France par cantons et communes... Département du Rhône, t.1*, Paris, Lyon, Balay et Conchon, pas de date d'édition ; probablement vers 1860, pp. 401-415.

<sup>151</sup> [http://data.bnf.fr/11906305/marie-claude\\_guigue/](http://data.bnf.fr/11906305/marie-claude_guigue/)

Archives du Rhône après le décès de son père<sup>152</sup>. Tous deux travaillent sur des sujets similaires liés à la ville de Lyon et à la région et, ensemble, ils vont publier un certain nombre d'ouvrages sur l'histoire de l'Église de Lyon<sup>153</sup>.

Marie-Claude Guigue commence par éditer les textes recueillis à titre personnel, pour ensuite, livrer au public les documents appartenant aux fonds des archives du Rhône. Le *Cartulaire Lyonnais(...), Documents antérieurs à l'année 1255*<sup>154</sup> contient les documents appartenant aux Archives Départementales du Rhône et de l'Ain provenant uniquement des fonds ecclésiastiques, du chapitre métropolitain plus exactement. C'est justement le *Cartulaire* qui cite l'église de Saint-Symphorien-le-Château ; pour la première fois, elle est mentionnée comme faisant partie des possessions de l'Église de Lyon<sup>155</sup>.

La nouvelle édition de *Masures de l'Ile-Barbe* de Claude Le Laboureur<sup>156</sup> publiée en commun par Marie-Claude et Georges inclus dans le premier volume le supplément<sup>157</sup> avec des dispositifs testamentaires de familles nobles de Lyon et de la région lyonnaise. Parmi ces dispositifs se trouvent des testaments d'une de famille<sup>158</sup> de Saint-Symphorien-le-Château, attestant qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle l'église de Saint-Symphorien-le-Château a été dotée d'au moins une chapelle.

### 1.3.3.7) Adolphe Vachet (1845-1912)

Adolphe Vachet<sup>159</sup>, connu comme missionnaire du diocèse de Lyon, de la Maison des Chartreux, est, initialement, enseignant au séminaire de l'Argentière pour ensuite assurer le prêche dans tout le diocèse de Lyon.

Son ouvrage, *Les paroisses du diocèse de Lyon ; Archives et antiquités*<sup>160</sup>, s'inscrit dans une démarche clairement historique et son but est défini comme un essai de constituer « un abrégé » de l'histoire des paroisses du diocèse de Lyon. Comme mentionné dans le titre, Vachet

---

<sup>152</sup> C'est lui qui est responsable de l'aménagement du couvent des Carmes déchaussées [ ? ] en archives.

<sup>153</sup> Par exemple : *Bibliothèque historique du lyonnais*, Lyon, Vitte et Perrussel, 1886 ou *Obituaire de l'Église de Lyon*, Paris, Lyon, Libraire Emmanuel Vitte, 1902.

<sup>154</sup> Guigue Marie-Claude, *Cartulaire Lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse & Bugey, comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis, Bd.: 1, Documents antérieurs à l'année 1255*, Lyon, 1885.

<sup>155</sup> Dans le texte : *ecclesia de Castello Sancti Symphoriani*, p. 21.

<sup>156</sup> [http://data.bnf.fr/13333785/claude\\_le\\_laboureur/](http://data.bnf.fr/13333785/claude_le_laboureur/)

<sup>157</sup> Extraits des Archives de la Chambre des Causes pies du diocèse de Lyon.

<sup>158</sup> Il s'agit de testaments de la famille de Tholons.

<sup>159</sup> [https://data.bnf.fr/fr/12643501/adolphe\\_vachet/](https://data.bnf.fr/fr/12643501/adolphe_vachet/)

<sup>160</sup> Abbé Adolphe, *Les paroisses du diocèse de Lyon ; Archives et antiquités*, Abbaye de Lérins, Imprimerie M. Bernard, 1899, pp. 441-446.

s'appuie sur les sources écrites et, contrairement aux autres auteurs, explique sa démarche et surtout, précise les limites et les lacunes des archives.

En ce qui concerne l'église de Saint-Symphorien, Vachet ne fournit aucune description du bâtiment, mais donne un contexte historique et une liste des prêtres de la paroisse. Ses propos répètent certes les informations classiques, mais se démarque par une lucidité scientifique : « *La première église date au moins du X<sup>e</sup> siècle, déjà sous le vocable de Saint Symphorien. A ce sujet, il y a une tradition populaire qui rien ne justifie mais qu'il faut rapporter. L'église primitive avait été dédiée à Saint André et Saint Eloi. (...) L'église actuelle fut bâtie en 1400 ou 1407 sur les ruines de l'ancien château fort, aux dépenses de cardinal Girard, natif de Saint-Symphorien* »<sup>161</sup>.

### 1.3.3.8) Lucien Begule (1848-1935)

Lucien Begule est peintre-verrier et archéologue lyonnais, formé entre autres par Pierre Bonnsan et Jean-Baptiste Chatigny. A la fin de sa vie il devient inspecteur général de la Société française d'Archéologie. Dans son ouvrage assez tardif *Antiquité et Richesse d'Art dans le département du Rhône*<sup>162</sup>, il consacre un passage à la ville et à l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise. En ce qui concerne l'église, les informations fournis par Begule sont tout à fait connues et habituelles : il retrace les grandes lignes de l'histoire et l'apparence physique de l'église. En revanche, nous trouvons une mention des vitraux médiévaux de l'église, ce qui n'apparaît pas dans les publications précédentes : « *Mais on doit déplorer la disparition des anciennes verrières des grandes fenêtres d'abside qui passaient pour fort remarquables et dataient, comme l'édifice, du XV<sup>e</sup> siècle. Il ne reste qu'un panneau des à-jours de la fenêtre de gauche, représentant un personnage à longue barbe, en costume de bourgeois* (M.H.1<sup>er</sup> février 1908) »<sup>163</sup>. Il faut également mentionner que l'église est dotée des vitraux dessinés par lui : sainte-Philomène, saint Antoine, sainte Catherine et sainte Anne.

Dans la publication de Begule nous trouvons, pour l'instant, la seule photo représentant la tribune de l'église<sup>164</sup>.

---

<sup>161</sup> *Ibidem*.

<sup>162</sup> Lucien Begule, *Antiquité et Richesse d'Art du département du Rhône*, Lyon, Pierre Masson Éditeur, 1925, pp 136-137.

<sup>163</sup> Lucien Begule, *Antiquité et Richesse d'Art du département du Rhône*, Lyon, Pierre Masson Éditeur, 1925, p. 136.

<sup>164</sup> Le plus souvent, les photos sont prises justement à partir de la tribune.

### 1.3.3.9) Abbé Rey ( ? )

Il est difficile d'établir une notice à son sujet. Le texte rédigé au sujet de l'église de Saint-Symphorien-le-Château<sup>165</sup> et son histoire est relativement bien ancré dans la réalité historique qui prend en compte l'histoire locale, l'église et son fondateur. Comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle ne citent pas les sources et c'est également le cas ici. Cependant, un certain nombre de données se recoupe avec les archives connues, par exemple la Série E Supplément, ce qui rend les informations crédibles. D'autre part, l'auteur pose un regard critique sur les travaux menés à l'église, ce qui indique qu'il a été sur place personnellement. Notamment, grâce à son article, nous avons pris connaissance du changement de revêtement du sol, le remplacement des dalles tombales par le bitume est dénoncé comme vandalisme. L'abbé Rey mentionne également les travaux de restauration, sur lequel il pose, encore une fois, un regard critique.

### 1.3.4) Le XX<sup>e</sup> siècle

L'apport du XX<sup>e</sup> siècle sur les connaissances de l'église Saint-Symphorien est beaucoup moins abondant que la complexité du sujet pourrait suggérer. L'étude particulière du bâtiment est également inexistante. En revanche, un certain nombre d'études environnementales consacrées aux campagnes de la région lyonnaise ou aux testaments ont vu le jour et nous permettent aujourd'hui d'inscrire l'objet dans son contexte et de définir les mécanismes sociétaux le concernant. Cela permet donc d'appréhender la fonction commémorative de l'édifice pour ensuite l'inscrire dans les usages et coutumes de l'époque.

#### 1.3.4.1) *Album du Crocodile*

Il s'agit d'un élément plutôt anecdotique dont le titre complet : *Album du Crocodile ; De lentes promenades... IV- autour de Lyon* fait clairement référence à la tradition des *Voyages pittoresques* dans le style du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Album est un périodique qui paraît entre 1933 et 1970. La revue, destinée aux membres de l'Association Générale de l'Internat des Hospices Civils de Lyon, affiche l'ambition de devenir une « *publication documentaire et artistique, destinée à l'ensemble du corps hospitalier lyonnais en consacrant à chaque sujet un numéro spécial* »<sup>166</sup>.

---

<sup>165</sup> Abbé Rey, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, Extrait de la *Revue du Lyonnais*, juin 1874, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtinier, 1874.

<sup>166</sup> Le programme général de l'Albums du Crocodile prévoyait de publier 6 numéros par an avec une catégorie de

Le numéro consacré à Saint-Symphorien-sur-Coise apparaît dans la catégorie de sujets divers<sup>167</sup> et les informations proposées par l'Album sont divisées en sous-parties concernant l'histoire de la ville à l'époque médiévale, avec un contexte historique pour donner du relief aux événements locaux. L'auteur de l'article consacre un paragraphe aux quelques privilèges de la ville, en choisissant les plus insolites. Étant donné le profil des lecteurs, il y a inévitablement un fragment consacré à l'hôpital et son histoire. La personne qui suscite le plus l'intérêt de l'auteur originaire de la ville est automatiquement Symphorien Champier (1472-1539), le grand médecin et humaniste lyonnais<sup>168</sup>. En dernier lieu vient l'aspect architectural de la ville, les remparts et l'église avec la mention de son fondateur. Les propos concernant l'église sont axés sur ses apparences imposantes et sur le seul fragment du vitrail datant de l'époque médiévale. L'article se termine par l'inscription figurant sur le bénitier en granite.

#### 1.3.4.2) Marguerite Gonon 1914-1996

Docteur ès-lettres, ingénieur au CRNS, l'historienne de la langue franco-provençale utilisée en Forez, Marguerite Gonon, étudie la société médiévale dans son rapport au quotidien<sup>169</sup> en examinant les dépositions testamentaires<sup>170</sup>. La transcription et la synthèse des testaments permettent d'analyser le fonctionnement de la société entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle dans tous ses aspects : usager (mœurs), traditionnel, religieux, juridique<sup>171</sup>. Gonon, propose également une étude linguistique avec un glossaire<sup>172</sup> qui reflète la diversité d'usage de la langue latine et surtout de la langue vernaculaire. L'étude met en évidence les liens familiaux qui inscrivent le défunt dans un solide canevas social et surtout donne un cadre juridique aux pratiques de piété qui animent une société dont la structure est minutieusement construite. Les legs et les dispositifs à

---

sujets spécifiques par numéro : hôpitaux, grands patrons, poètes/écrivains/historiens, chansonniers, dessinateurs/sculpteurs, sujets divers.

<sup>167</sup> L'auteur de l'article, docteur Charles Pétouraud (1896-1974) est également l'auteur des autres « Lentes promenades ».

<sup>168</sup> [http://data.bnf.fr/11991669/symphorien\\_champier/](http://data.bnf.fr/11991669/symphorien_champier/)

<sup>169</sup> La thèse de Marguerite Gonon porte sur « *La vie familiale en Forez au XIV<sup>e</sup> siècle, d'après les testaments foreziens* »

<sup>170</sup> Gonon rassemble un corpus de 6500 testaments conservés aux Archives de la Loire, complétés par 5000 testaments conservés aux Archives Départementale du Rhône, couvrant la période du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles.

<sup>171</sup> *Testaments foréziens, 1305-1316* (1951), *Essai d'un glossaire forézien d'après les testaments foréziens du XIII<sup>e</sup> siècle* (1956), *La vie familiale en Forez au XIV<sup>e</sup> siècle et son vocabulaire d'après les testaments* (1961), *Les institutions et la société en Forez au XIV<sup>e</sup> siècle d'après les testaments* (1961), *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles* (1968), *La langue vulgaire d'après les testaments foréziens* (1973), *Documents linguistiques du Forez (1260- 1498)* (1974), sans compter plus d'une centaine d'articles dispersés dans de multiples revues et la participation de Marguerite Gonon aux *Chartes du Forez* et à *l'Atlas linguistique du Lyonnais*.

<sup>172</sup> Essais d'un glossaire forézien d'après les testament XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

l'origine de la construction des chapelles (et de l'église elle-même) relèvent d'un mécanisme sociétal analysé et recensé par M. Gonon.

Marguerite Gonon fait également partie du groupe des chercheurs autour de Georges Guichard<sup>173</sup> qui publie « Chartes de Forez », un article principalement consacré aux transcriptions des textes, rédaction des notes et au classement méthodologique et chronologique des chartes du Forez. Le tome XIX est entièrement consacré aux différentes versions de la chartre de *permutatio*.

#### 1.3.4.3) Marie-Thérèse Lorcin

Professeur émérite à l'Université de Lyon (UMR5648), historienne et médiéviste, Marie-Thérèse Lorcin<sup>174</sup> analyse les pratiques successorales<sup>175</sup> en examinant les comportements des individus au sein de la société et de la famille. Les modèles culturels qui en résultent témoignent de leur permanence et, surtout, d'une forte présence des clauses pieuses. La thèse de Lorcin *Les campagnes des Monts du Lyonnais*<sup>176</sup>, met en évidence, certes, l'organisation des territoires, la forme de l'habitat, les techniques agricoles, mais surtout l'administration des seigneuries, ainsi que les conditions juridiques de la vie matérielle.

Marie-Thérèse Lorcin a consacré un très grand travail<sup>177</sup> aux pratiques testament à la fin du Moyen Âge dans les campagnes et petites villes du Lyonnais et du Forez. L'ouvrage « *D'abord il dit et ordonna...* » ; *Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*<sup>178</sup>, est particulièrement enrichissant d'un point de vue de l'étude sociétale et met en lumière la gestion juridique et religieux d'un passage dans l'au-delà des différents acteurs de la société médiévale.

#### 1.3.4.4) Marc du Pouget

Conservateur aux Archives du Département du Rhône (en 1988), directeur des Archives Départementales et du Patrimoine historique de l'Indre, paléographe et archiviste, Marc du Pouget a consacré deux articles aux franchises municipales<sup>179</sup> de la ville de Saint-Symphorien-

---

<sup>173</sup> [http://data.bnf.fr/11329212/georges\\_guichard/](http://data.bnf.fr/11329212/georges_guichard/)

<sup>174</sup> [http://data.bnf.fr/12529469/marie-therese\\_lorcin/](http://data.bnf.fr/12529469/marie-therese_lorcin/)

<sup>175</sup> *Vivre et mourir en Lyonnais à la fin du Moyen Âge, donner la date d'édition et l'éditeur ?*

<sup>176</sup> Marie-Thérèse Lorcin, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, Imprimerie Bosc Frères, 1974.

<sup>177</sup> Le travail a commencé avec les recherches de Marguerite Gonon.

<sup>178</sup> Marie-Thérèse Lorcin, « *D'abord il dit et ordonna...* » ; *Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon Presses Universitaires de Lyon, 2007.

<sup>179</sup> Marc du Pouget (du), « Corps de ville et communautés villageoises dans le comté de Lyon », dans *Les libertés au Moyen Âge, Festival d'histoire de Montbrison*, 1986, pp. 101-115 et « Franchises urbaines en Lyonnais : Saint-Symphorien-le-Château à la fin du Moyen Âge », dans *Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-*



le-Château et un autre, au fondateur de l'église, Pierre Girard<sup>180</sup>. Ayant une très bonne connaissance des sources écrites, il a une approche très factuelle du sujet. Il compare la chartre de franchise de Saint-Symphorien-le-Château avec des cas semblables, de petites communautés qui cherchent leur indépendance et une structure administrative municipale. L'article consacré au cardinal, retrace sa carrière ecclésiastique et met en valeur son rôle auprès des pontifics, notamment grâce à la série des papiers personnelles, lettres et missives<sup>181</sup> qui s'ajoutent aux sources et aux écrits du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### 1.3.4.5) Actes des Journées d'étude de l'Union des Sociétés Historiques du Rhône

L'Union des Sociétés Historiques du Rhône, à l'origine de journées d'études dans différentes communes du Rhône, a organisé une session consacrée à la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise. Les journées d'études se sont déroulées les 17 et 18 octobre 1998 avec une dizaine d'interventions abordant le fonctionnement de la ville à différents moments de l'histoire. Les actes commencent par un article de Marc du Pouget sur les franchises municipales de la ville à l'époque médiévale et leur impact sur l'expansion du commerce et l'ouverture de la ville vers la prospérité sur le plan financier mais aussi social. Un article de Mathieu Meras *Le culte de Saint-Christophe en Beaujolais et Lyonnais* relate le processus de diffusion du culte de saint Christophe autour de Lyon et fait une tentative pour déterminer la place des peintures de l'église de Saint-Symphorien dans l'iconographie du saint. Le compte-rendu de la visite pastorale de Camille de Neufville permet d'entrevoir le fonctionnement de l'église au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle avec ses petits aléas et son organisation plutôt traditionnelle.

Les *Actes*, composés d'une matière très éclectique, prennent en compte la gestion de Saint-Symphorien-le-Château entre le XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>182</sup>, l'œuvre d'un humaniste et bibliophile d'exception Benoît Court<sup>183</sup>, ou la situation de l'enseignement au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>184</sup>.

---

*Symphorien-sur-Coise et sa Région*, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999, pp. 11-15.

<sup>180</sup> Marc du Pouget, « Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnaise au temps du grand schisme : Pierre Girard », dans *Crises et réformes dans l'Église de la réforme grégorienne à la préréforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990, Paris, Éditions du CTHS 1991, pp. 297-305.

<sup>181</sup> ADR, Sous-série 32J.

<sup>182</sup> Christianne Lombarde Déaux, « Saint-Symphorien-le-Château (1650-1750) : reflet des aléas du Royaume », dans *Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région*, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999, pp. 33-63.

<sup>183</sup> Guy Parguez, « A propos de Benoît Le Court », dans *Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région*, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999, pp. 21-33.

<sup>184</sup> Soazig K'Veilla-Rosset, « L'école primaire dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise (1815-1840) », dans *Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région*, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999, pp. 85-113.

L'article consacré à l'église de Saint-Symphorien<sup>185</sup> qui termine les *Actes* est le fruit du très vif intérêt pour l'histoire et le patrimoine local témoigne d'une réelle attention à son égard. Cependant, l'interprétation des données matérielles et surtout leur confrontation avec les données écrites n'est pas toujours en adéquation d'un point de vue méthodologique et historique avec les réalités archéologiques.

---

<sup>185</sup> Pierre Lhôpital, « L'église de Saint-Symphorien-sur-Coise », dans *Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région*, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999, pp. 189-197.

## 1.4) Sources graphiques

### 1.4.1) Sources cartographiques

Même si la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise elle-même ne figure pas sur la Table de Petinguer, son environnement proche est bien représenté : Forum Segusiavorum, la ville de Feurs et puis Agquae Segetae, l'ancienne commune de Moing, aujourd'hui associé à Montbrison<sup>186</sup> se trouvent respectivement à 30km et 35km. La bourgade n'est pas représentée pendant toute la période médiévale et étant donné qu'elle ne rentre pas dans les possessions de Charles I de Bourbon, elle ne figure pas dans l'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel<sup>187</sup>. Pour les premières représentations de la ville et/ou de son édifice phare il faut bien attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle et d'une part la carte Cassini et d'autre part un procès opposant l'habitant de la ville et le Chapitre de Lyon. Ce dernier nous laisse voir le contour de la ville délimité par les murailles et la silhouette de l'église avec une tour très élancée. La situation change définitivement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et bien évidemment le cadastre napoléonien.

#### 1.4.1.1) XVIII<sup>e</sup> siècle et la Carte de Cassini.

La Carte générale de la France, dite Carte de Cassini, réalisée entre 1756 et 1793, par famille éponyme : César-François et son fils Jean-Dominique Cassini, est la première carte du royaume de France. Composée de 180 feuilles accolés, elle témoigne de l'état du royaume à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique d'une part, l'absence de la Savoie, la Corse ou la ville de Nice et, d'autre part, la présence de villes aujourd'hui belges ou allemandes.

La ville de Saint-Symphorien-le-Chatel est bien présente sur la Carte de Cassini ; cependant les informations sur la topographie de la ville et ses éléments bâtis emblématiques ne sont pas encore perceptibles (fig. 76).

#### 1.4.1.2) Plan cadastral napoléonien de la ville 1817

Les plans cadastraux dits « napoléonien » dans le Rhône ont été effectués entre 1808 et 1838. Leur mise en place fait partie de la réforme fiscale de Napoléon Bonaparte, même si, déjà,

---

<sup>186</sup> CAG 42, Carte Archéologique de la Gaule, Marie-Odile Lavendhome, *La Loire*, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

<sup>187</sup> Première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, DARA 35, Pierre-Yves Laffont (dir.), *L'Armorial de Guillaume Revel*, édition d'une des anciennes copies concernant le Forez, Collection des documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA), éd. ALPARA, 2011.

pendant la Révolution, des textes de loi prévoyaient la cadastration de tout le pays. Finalement, la loi des finances du 15 septembre 1807 conduit à la réalisation d'un ensemble de 2 577 plans levés pour les 293 communes que compte le département, y compris les communes appartenant autrefois aux départements de l'Ain et de l'Isère. La fonction principale et fondamentale, doter l'administration des impôts d'un outil simple et efficace pour calculer et répartir les charges basées sur la propriété foncière et immobilière, avait un autre avantage : elle fournissait à toutes les communes une documentation complète. La liste des parcelles et le code graphique permettait d'avoir rapidement les informations recherchées, les biens appartenant à l'Église se distinguant par une couleur spécifique.

Le plan de Saint-Symphorien-sur-Coise<sup>188</sup> établi en 1817 laisse voir la forme, certes schématique de l'église, mais également et très clairement, un bâtiment accolé directement à la façade nord et un second, placé juste devant l'édifice. Ce document servira principalement lors de la réflexion sur l'aménagement du site et sur la gestion de l'espace funéraire (fig.77).

#### *1.4.1.3) Plan de rénovation des escaliers menant à l'église 1853*

Le plan de rénovation des escaliers donnant l'accès sur le parvis de l'église prévoit l'élargissement de l'escalier sud-est et la rénovation de la rampe de l'escalier sud-ouest (fig. 78).

#### *1.4.1.4) Plan de déménagement du cimetière 1854*

Le plan dressé au moment du projet de la translation du cimetière<sup>189</sup> présente la ville d'une manière très succincte. L'ensemble de l'agglomération, avec le tissu urbain réduit à des pâtés de maisons ou îlots urbains, figure surtout pour signaler l'emplacement du nouveau terrain prévu à cet effet-là, situé hors ville.

Le cimetière, signalé par la couleur jaune, est représenté sur la face nord de l'édifice, le mur de soutènement n'est pas retracé en entier et on perçoit la présence du bâtiment accolé à la façade, ainsi que la bâtisse devant l'église (fig.79).

#### *1.4.1.5) Plan de la ville 1865*

Appartenant aux archives privées, le plan de la ville dressé en 1865 permet d'appréhender l'aménagement du quartier de l'église avec le bâtiment accolé directement à la façade, toujours

---

<sup>188</sup> Section A dite de la Ville, ADR, 3P2602,

<sup>189</sup> ADR, Série O 1622.

en place. En revanche la bâtisse située juste devant est uniquement signalé par un simple trait et non comme une parcelle construite, la description du plan ne mentionnant pas pour quelle raison (fig. 80).

#### *1.4.1.6) Plan de l'église d'Alphonse Goubert 1907*

Appartenant au fond de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine<sup>190</sup>, le plan de 1907 constitué par Alphonse Goubert<sup>191</sup> est le premier document détaillé qui représente la forme de l'église. Il est accompagné par le dessin de la façade et une vue d'ensemble du terrain inclus entre l'église et le mur de soutènement. Cependant, il n'est pas difficile de percevoir plusieurs erreurs sans doute liées au fait que le plan de l'église ne reflète pas le plan type. Contrairement à la réalité, sur le plan tout est parallèle et perpendiculaire et les formes des chapelles ne reflètent pas toujours l'existant. L'escalier d'accès n'est pas sur le bon versant, et l'escalier de la montée sud est représenté comme s'il occupait l'ensemble de l'espace ; une annotation précise « *porte d'entrée et la base du clocher fin XII<sup>e</sup> siècle* » (fig. 81).

---

<sup>190</sup> MAP, 0082/069, n°0077446.

<sup>191</sup> Alphonse Goubert (1874-1949), à partir de 1907 Goubert est Architecte en Chef des Monuments Historiques chargé du Rhône (excepté Lyon).

## 1.5) Sources iconographiques

Les représentations graphiques de la ville et/ou de l'église proviennent, dans la plupart des cas, des ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles accompagnent et illustrent les récits historiques (Cochard, Roux) ou pittoresques et touristiques (Ogier, Raverat). Leurs plus grands avantages résident dans la représentation de l'église et de tout le site avant les aménagements et les restaurations de la fin du siècle. L'inconvénient majeur, comme l'absence de détails, s'ajoute au fait que les prises de vues sont inexactes et il est souvent difficile d'associer les éléments dessinés au réel.

### 1.5.1) Gravures

La gravure la plus ancienne à notre connaissance se trouve dans l'ouvrage de Nicolas-François Cochard qui date de 1827. La gravure est signée « *Lith. de Beraud L. Rue St. Côme N°8 à Lyon* ». Selon toute vraisemblance il s'agit d'un imprimeur et lithographe lyonnais Michel Béraud-Lauras<sup>192</sup>. L'avantage majeur de la gravure réside dans l'état de l'église au début du XIX<sup>e</sup> siècle avant tous les aménagements. La prise de vue présente la face nord et permet de constater le niveau inégal des chapelles et surtout la très grande différence de hauteur de la chapelle nord-est, sensiblement plus basse que ses voisines. D'autre part, il est possible de constater la présence de deux ouvertures percées dans le bâtiment accolé sur la façade nord-ouest, la disparité de dimension des ouvertures et l'arc triomphal, encore au centre. Certes, il existe toujours une marge, parfois très prononcée, d'inexactitude, cependant les éléments majeurs sont conformes à l'état réel du bâtiment, confirmé par l'analyse archéologique (fig. 82).

Les lithographies dans *l'Album du Lyonnais*<sup>193</sup> de 1843 montrent deux prises de vue de l'église, représentées d'en bas : la première concerne la face ouest et la seconde, la face nord-est. Le sujet principal de la première illustration, les tanneries sur l'Orzon, s'accompagne de la silhouette imposante de l'église. Cette dernière est précédée par la forme simple et massive de la maison de Chamousset (fig.83). Il faut souligner que, à l'heure actuelle, c'est bien la seule représentation de ce bâtiment qui, du fait de sa destruction, ne figure sur aucun autre document graphique. Sur la seconde illustration, on note la présence de la chapelle des Pénitents au sud-est de l'église (fig. 84). Les dessins sont exécutés par Hippolyte Leymarie<sup>194</sup>.

---

<sup>192</sup> Son activité commence en 1823 et continue jusqu'au 1843, BML Fond Coste.

<sup>193</sup> *Album du Lyonnais : villes, bourgs, villages, églises et châteaux du département du Rhône ; Publié sous la dir. de Léonard Boitel ; et ill. par Hippolyte Leymarie*, Lyon, Imprimerie de L. Boitel, 1843, entre p. 110 et p. 117 et entre p. 118 et p. 119.

<sup>194</sup> Hippolyte Leymarie (1809-1844) peintre, illustrateur et graveur participait très activement à la vie artistique et culturelle de Lyon et de la région.

Dans *Autour de Lyon*, de Baron Raverat, édité en 1889, le dessin de Gabillot<sup>195</sup> prend en compte une perspective large de la ville et met en évidence la montée qui conduit à l'église. Malgré le fait que l'ouvrage date de 1889, le dessin est naturellement antérieur et doit dater de 1876 au plus tard, année du décès de son auteur et surtout du fait de l'absence des aménagements/restaurations postérieurs. L'atout majeur du dessin est la représentation du bâtiment adjacent à la façade nord-ouest, qui, visiblement fait partie intégrante du mur de soutènement (fig. 85).

### 1.5.2) Photographies anciennes

Les photos les plus anciennes datent de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et sont évidemment une source précieuse de l'état de l'église, même si l'absence de précision de la prise de vue tempère l'intérêt. Dans tous les cas, les photos appartiennent à la base de données du Groupe de l'Historique du Patrimoine locale et ne sont pas datées. Il est possible de déterminer une fourchette potentielle en prenant en compte les changements perceptibles dans les structures bâties.

Plusieurs jalons/repères entrent en ligne de compte : tout d'abord la présence d'un petit bâtiment accolé à la façade nord-ouest et le rehaussement du dernier étage de la même partie de l'église. Aussi bien la démolition que le rehaussement surviennent dans la période entre 1882 et 1885. Ensuite deux autres éléments témoignent de l'histoire de restauration du site, à savoir : le type de l'aménagement du chemin qui mène à l'église et l'emplacement de l'arc de triomphe sur la toiture. Jusqu'aux travaux, il se situe au milieu du toit, pour ensuite être déplacé au-dessus de l'abside (fig. 86 à 89).

En dépit de la qualité des photos qui ne fournit pas tous les renseignements nécessaires, il s'agit d'une source importante, qui supplée à l'absence d'autres témoignages, comme pour la représentation de la tribune<sup>196</sup> (fig. 90).

### 1.5.3) Cartes postales

Les cartes postales anciennes, un témoignage bien important, mettent en perspective l'évolution du site au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Les aménagements courants pour cette période (crête de faitages, des lustres en cristal, la table de communion), l'état de conservation (absence

---

<sup>195</sup> François-Amédée Gabillot (1818-1876), dessinateur et aquarelliste, il réalise les vues cavalières de Lyon, expose régulièrement au Salon de Lyon, ses dessins sont conservés dans au Musée Gadagne, Bibliothèque Municipale de Lyon et aux Archives Municipale de Lyon.

<sup>196</sup> Cf. 1.2. ??

des vitraux, mentionné déjà en XIX<sup>e</sup> siècle<sup>197</sup>) ou la présence des pas d'âne sur la montée devant l'église (fig. 91 et fig. 92).

Les cartes postales font partie du domaine publique et/ou le fond du Groupe d'Histoire et du Patrimoine.

#### **1.5.4) Prises de vue contemporaines**

Parmi les prises de vue contemporaines appartenant au fond du Groupe d'Histoire et du Patrimoine, les plus précieuses témoignent des travaux de restauration. A défaut de dossiers antérieures aux campagnes 1991-2001<sup>198</sup> et d'éléments graphiques liés aux travaux, les photos prises sur le terrain donnent un aperçu des travaux effectués dans les années 60 et 70 du XX<sup>e</sup> siècle. Les éléments les plus utiles à notre étude comme l'ouverture de l'ossuaire sous la petite sacristie ou le chantier du mur de soutènement, compensent les manques des autres types de documents.

---

<sup>197</sup> « Les fenêtres bouchés s'ouvrirons », Abbé J. Roux, Saint-Symphorien-le-Château, dans : *Album du Lyonnais : villes, bourgs, villages, églises et châteaux du département du Rhône* ; Publié sous la dir. de Léonard Boitel ; et ill. par Hippolyte Leymarie, Lyon, Imprimerie de L. Boitel, 1843, p.121.

<sup>198</sup> Les documents des travaux de restaurations antérieures à cette date sont difficilement accessibles, car dans la plupart des cas dans des archives privées, par exemple les dossiers des travaux d'Yves Boiret.



## 1.6) Contexte historique et les divergences entre l'Église de Lyon et les comtes du Forez

L'histoire de la bourgade de Saint-Symphorien-le-Château doit être examinée en parallèle avec l'histoire du royaume, mais surtout du diocèse et donc, par conséquent, de l'Église de Lyon, une puissance religieuse, politique et administrative en soi. Dépendant d'une manière directe des Chanoines de Lyon, usurpée par les comtes de Forez, la petite ville reste intéressante d'un point de vue stratégique, mais aussi économique. Inclue définitivement dans les possessions de l'Église de Lyon, elle devient le théâtre des jeux de pouvoir entre les différents administrateurs qui doivent cohabiter : le seigneur ecclésiastique, plusieurs seigneurs laïcs qui cèdent régulièrement leurs parts à l'Église, mais aussi au pouvoir royal et municipal. La cohabitation n'est pas toujours facile et c'est surtout les difficultés dans l'installation de la châtellenie royale qui témoigne de l'ascendant ecclésiastique. Supprimé et rétabli à plusieurs reprises durant tout le XIV<sup>e</sup> siècle, le pouvoir royal a du mal à fonctionner en autonomie et les problèmes fonciers (absence de l'auditoire propre) résument le rôle secondaire de toute la structure. De surcroît, la ville tend vers une émancipation municipale, qui se manifeste par la charte de libéralités accordée au début du XV<sup>e</sup> siècle. La ratification des privilèges, coutumes et franchises s'accompagne par la mise en place des quatre consuls. Il ne s'agit dans aucun cas d'une pleine liberté collective juridique : chaque type de pouvoir laïc est fortement marqué par le pouvoir ecclésiastique.

Le fonctionnement de la bourgade porte toutes les traces de la complexité due au partage des responsabilités, intérêts et influences entre quatre identités institutionnelles. La coexistence de différents acteurs du pouvoir se traduit par l'impact sur l'espace urbain, mais également par une emprise sur l'organisation spatiale de l'église. Une des conséquences qui en découle concerne la hiérarchisation des espaces funéraires entre les différentes parties de l'église. Pourtant, l'autorité de l'Église de Lyon, n'est pas présente dans l'organisation spatiale, ni, funéraire, de l'église de Saint-Symphorien-le-Château. La puissance ecclésiastique est mise en scène, au sens propre et figuré, à travers de la personne du cardinal Pierre Girard. L'activité liturgique et commémorative de l'église attesté dès XIII<sup>e</sup> siècle s'intensifie grâce à la présence de son tombeau qui met en valeur le site et ne rentre pas en conflit avec les intérêts du Chapitre. L'église Saint-Symphorien et la ville bénéficient donc de la renommée et du prestige de son bienfaiteur, qui amène une dimension spirituelle et politique dépassant le contexte local.

La localisation géographique de Saint-Symphorien-le-Château s'est avérée aussi bien avantageuse que problématique, surtout d'un point de vue de l'appartenance politique. La

mention de Saint-Symphorien apparaît pour la première fois à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle le comté de Lyon devient le terrain de luttes de pouvoir entre les comtes laïcs et l'archevêque. Les terres de Saint-Symphorien mentionnées tout d'abord parmi les biens de l'Église de Lyon, font, par la suite, partie de possessions des comtes du Forez. Visiblement, il s'agit d'une usurpation de la part de ces derniers, car au moment du partage des terres en 1173<sup>199</sup> la ville de Saint-Symphorien-le-Château est cédée par le comte Guy II à l'Église de Lyon. Par conséquence, la ville passe sous la juridiction de différents seigneurs, ecclésiastiques, laïcs, royaux et, finalement, sous celle de quatre consuls municipaux. La multiplicité des institutions judiciaires et leur manière incohérente de se développer génèrent une réalité complexe et reflète le dynamisme général, spécifique également à d'autres localités.

L'entente sur les limites de juridiction et la protection de droits acquis se sont avérées, dans le système seigneurial, particulièrement sensibles. Le pouvoir de police et de justice reste entre les mains de l'archevêque qui exerce son pouvoir séculier aussi bien à Lyon que sur toutes les terres dépendantes de l'Église<sup>200</sup>. Les villes sous la juridiction ecclésiastique ont du mal à s'émanciper et il est évident que, sur ce point, la position des seigneurs ecclésiastiques va se révéler plus que vigilante et réticente<sup>201</sup>.

La structure féodale de l'Église de Lyon, avec son système de trente-deux obéances, était soigneusement conçue pour établir une institution judiciaire infaillible, capable d'instaurer ses droits et surtout de les défendre. Le résultat de cette politique est incontestable. L'organisation et le pouvoir de l'Église de Lyon reposent sur la personne de l'archevêque accompagné par un collège de chanoines. L'apogée du pouvoir temporel de l'évêque s'étend sur la ville et sur ses possessions au dehors de la ville et dure du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais la dichotomie du pouvoir partagé entre archevêque de Lyon et le chapitre de Saint-Jean<sup>202</sup> s'inscrit dans un contexte de conflits entre l'archevêque doté de l'autorité quasi absolue<sup>203</sup>. Malgré toutes les précautions

---

<sup>199</sup> Deux documents font référence aux problèmes entre l'Église de Lyon et les comtes du Forez qui surviennent après 1173, l'un de deux faisant l'office de l'injonction contre les comtes du Forez faute de l'observance du traité de 1173.

<sup>200</sup> Il ne faut pas oublier que la situation est particulièrement complexe, les conflits entre les comtes du Forez se juxtaposent avec les conflits à l'intérieur de l'Église de Lyon. Les discordances entre le chapitre et l'évêque qui refusait de partager l'autorité politique avec les chanoines.

<sup>201</sup> Jacqueline Boucher, Bruno Galland, Régis Ladous, André Pelletier, *Archevêques de Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012.

<sup>202</sup> Bruno Galland, Le rôle politique d'un chapitre cathédral, l'exercice de la juridiction séculière à Lyon (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), dans : *Revue de l'histoire de l'Église de France*, 1989 (juillet-décembre), Tome LXXV, pp. 273-313.

<sup>203</sup> Bruno Galland, Archevêché et comté de Lyon, développement et affirmation du pouvoir épiscopal, dans : *Les pays de l'entre-deux au Moyen Âge ; Questions d'histoire des territoires d'Empire entre Meuse, Rhône et Rhin*, Actes du 113<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, (Strasbourg, 1988), Paris, Édition du C.T.H.S. 1990, p. 15.

formelles, l'Église de Lyon est secouée par de nombreux conflits à l'intérieur de sa propre structure et par des litiges avec des seigneurs laïcs, notamment les comtes du Forez.

Les tensions entre l'Église et le monde laïc s'accroissent dans une lutte de pouvoirs qui se traduit à différents niveaux et qui dépasse très souvent l'échelle locale<sup>204</sup>. Le rapport au pouvoir temporel constituait un des points principaux des efforts menés par l'Église afin d'affirmer la supériorité du spirituel sur le temporel et de stopper le processus de la féodalisation du clergé. Un des objectifs majeurs de la réforme grégorienne était d'arrêter la fuite des biens de l'Église et d'affirmer son pouvoir<sup>205</sup>. Dans un contexte plus réduit, c'est-à-dire celui de l'ancien diocèse de Lyon, le processus est exactement le même. L'Église de Lyon, s'inscrit dans ce mécanisme d'autant plus amplifié que le patrimoine foncier constitue un outil du pouvoir politique<sup>206</sup> et de la domination spirituelle. La concurrence entre les élites ecclésiastiques et les élites laïques fait partie du processus de la territorialisation des pouvoirs, processus répandu dans l'Occident médiéval entre XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Comme le souligne Florian Mazel, « la multiplication des conflits territoriaux aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles traduit indéniablement une conscience croissante des enjeux que représente l'emprise territoriale dans une période de concurrence et de fragmentation des pouvoirs »<sup>207</sup>. À l'évidence, le cas de l'Église de Lyon n'est pas isolé et le conflit impacte la gestion de la ville de Saint-Symphorien-le-Château et par là-même, l'exercice du pouvoir, ainsi que son appartenance territoriale.

Situé à la limite des influences de l'Église de Lyon et des propriétés des comtes du Forez, Saint-Symphorien subit les influences politiques et économiques de ce dernier, de part de sa

---

<sup>204</sup> L'absence d'un fort pouvoir central, générée par le déclin de l'autorité carolingienne, provoque d'un désordre politique et laisse la place à l'évêque<sup>204</sup> ce qui entraîne son implication dans le système vassalique. Les principautés ecclésiastiques commencent à apparaître ; ils sont accompagnés par des prérogatives comtales. D'autre part, le clergé commence à être soumis au contrôle des princes avec les obligations tout à fait inhabituelles pour cette catégorie (comme par exemple l'obligation du service armé). Le clergé s'éloigne de leurs fonctions pastorales et religieuses, exactement comme les ordres monastiques qui se relâchent et se concentrent sur l'enrichissement de leurs structures. La réforme grégorienne essaye de régulariser la situation ce qui arrive par étapes. Tout d'abord, le décret de Nicolas II (1059) stipule que c'est uniquement les cardinaux qui ont le pouvoir de nommer le pape, ce qui élimine l'empereur. L'étape suivante consiste à stipuler que l'empereur est soumis au pouvoir du pape ce qui signifie que tout le pouvoir temporel (les rois, les princes et les comtes) est soumis au pouvoir ecclésiastique.

<sup>205</sup> Le sujet de la réforme grégorienne a été traité dans de nombreuses publications qui mettent en évidence les coulisses politiques, économiques et religieuses des profondes mutations survenues dans le monde chrétien occidental : Gougenheim Sylvain, *La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Temps Présent, Paris, 2010 ; Chélini Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiévale*, réédition Pluriel, 1997, Vauchez André, *Histoire de christianisme des origines à nos jours, t. V, Apogée de la papauté et extension de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, Desclee, 1993, Tourbet Hélène, *Un art dirigé, réforme grégorienne et iconographie*, Paris, Le Cerf, 1990, Fliche Auguste, *La réforme grégorienne*, Genève, Slatkine Reprints, 1978.

<sup>206</sup> Davide Marcel, *Patrimoine foncier de l'Église de Lyon de 984 à 1267 (Contribution à l'étude de la féodalité dans le Lyonnais)*, Lyon, Vinay 1942.

<sup>207</sup> Florian Mazel, *L'évêque et le territoire. L'espace du diocèse – genèse d'un territoire dans l'occident médiévale V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil 2008, p. 13.

proximité immédiate. Le Forez ne correspond pas à une réalité politique, il fait partie intégrante du comté de Lyon ; en revanche, il constitue une unité historique qui s'inscrit dans une situation politique complexe. Dans le contexte des transformations des structures sociales, politiques, économiques et démographiques du monde féodal<sup>208</sup>, à la limite entre les influences des puissances locaux, les comtes chanoines de Lyon, d'une part, et les comtes du Forez, d'autre part, la ville de Saint-Symphorien-le-Château subit les influences des deux et passe de mains en mains, pour finir comme possession de l'Église de Lyon.

#### 1.6.1) L'essor médiéval de la ville de Saint-Symphorien-le-Château

Selon Marie-Thérèse Lorcin, Saint-Symphorien « *joue à la fin du Moyen Âge, le rôle d'une capitale miniature, grâce à la variété de ses fonctions et à l'influence qu'elle exerce sur son environnement rural* »<sup>209</sup>. Cette remarque résume la position de la ville entre le XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle et témoigne d'un bon dynamisme économique, démographique et politique. Pour l'auteur, la prospérité de la ville est tout d'abord liée à son emplacement<sup>210</sup>, mais outre sa position, un certain nombre de facteurs contribue à son essor.

Une relative fertilité des sols, et le climat composite<sup>211</sup>, permettent un rendement correct des cultures de céréales, une bonne qualité des fruits<sup>212</sup> ainsi qu'une exploitation cohérente des terres. Tout au long de l'époque médiévale, Saint-Symphorien-le-Château vit d'artisanat et de commerce et ne paye pas la vingtaine, impôt attribué pour la défense<sup>213</sup>. Pendant les périodes des crises secouant l'Occident au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, la ville bénéficie d'une certaine sécurité, mais elle n'est pas pour autant épargnée des vicissitudes et en subit les conséquences comme toute la région. La période de la peste, particulièrement violente entre 1347 et 1349 impacte les Monts du Lyonnais, même si les communes des montagnes semblent moins vulnérables. Saint-Symphorien tire avantage de la salubrité de l'air, mais en même temps, son statut de lieu de passage, le long de la « voie lyonnaise » contribue à la propagation de l'épidémie<sup>214</sup>.

---

<sup>208</sup> Jean Châtillon, *Le mouvement canonial au Moyen Âge ; Réforme de l'Église, spiritualité et culture*, Paris, Brepols, 1992, p. 5.

<sup>209</sup> Marie-Thérèse Lorcin, *Une bourgade artisanale des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Le Moyen Âge, n° 3-4, 1973, p. 501.

<sup>210</sup> Lorcin Marie-Thérèse, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, Imprimerie Bosc Frères, 1974, p. 15.

<sup>211</sup> Comprenant à la fois les caractéristiques de trois climats principaux : méditerranéen, océanique et continental.

<sup>212</sup> Marie-Thérèse Lorcin, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, Imprimerie Bosc Frères, 1974, p. 19 ; p. 34.

<sup>213</sup> Marc du Pouget, Franchises en Lyonnais : Saint-Symphorien-le-Château à la fin du Moyen Âge, dans *Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région*, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999, p. 11.

<sup>214</sup> La peste décime beaucoup plus la population lors de l'épidémie au XVI<sup>e</sup> siècle, surtout en 1563 et 1581.

En ce qui concerne le bilan de la Guerre de Cent Ans<sup>215</sup>, les conséquences sont perceptibles dans le Lyonnais, surtout à deux reprises, entre 1360-1367 et 1417-1445. A partir de 1360, la ville de Saint-Symphorien est comptée parmi les 9 plus grande ville du baillage de Mâcon<sup>216</sup> qui doivent participer à la rançon royale, entretenir et libérer les otages lyonnais en Angleterre. La ville de Saint-Symphorien est taxée à 30 francs<sup>217</sup>, afin de lever les charges de l'imposition pour l'entretien des otages, une charge qui doit peser si l'on en croit la supplique présentée au roi par les habitants.

La littérature concernant la période de la guerre en Lyonnais n'est pas abondante ; Georges Guigues<sup>218</sup>, le premier à le remarquer, consacre un ouvrage à ce sujet en spécifiant bien le déroulement des événements dans la région. Paradoxalement, c'est le moment de la paix qui s'avère le plus néfaste pour les campagnes lyonnaises : le traité de Brétigny signé le 8 mars 1360, qui congédie les mercenaires, formant des groupes de pilliers ravageant les régions. Les bandes de routiers, communément appelés les Tard-Venus, posent des véritables problèmes dans le lyonnais. Les environs de Saint-Symphorien subissent leurs raids mais la ville elle-même ne semble pas prise<sup>219</sup>, même si, visiblement Seguin de Baldefort a dû passer par Saint-Symphorien en quittant le Lyonnais<sup>220</sup>. Cochard<sup>221</sup> fait une allusion relative à un affrontement entre les bandes et les habitants de Saint-Symphorien, mais reste très évasif dans ses propos<sup>222</sup>. L'évènement majeur des manœuvres des Tard-Venus dans le Monts du Lyonnais, la bataille de Brignais<sup>223</sup>, n'a pas eu d'impact sur la ville de Saint-Symphorien-le-Château, compte-tenu de l'éloignement géographique. Bien sûr, la sécurité de la ville n'est pas totale, mais sa position stratégique et excentrée lors des conflits, apparaît plutôt comme avantageuse et permet de maintenir une bonne croissance démographique<sup>224</sup> ainsi qu'un développement économique. Le travail de la laine et

---

<sup>215</sup> George Minois, *La guerre de Cent Ans : naissance de deux nations*, Paris, Perrin 216 ; Contamine Philippe, *La guerre de Cent Ans*, Paris, PUF 2010, Favier Jean, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard 1980 ;

<sup>216</sup> Marie-Thérèse Lorcin, *Une bourgade artisanale des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Le Moyen Âge, n° 3-4, 1973, p. 469.

<sup>217</sup> Lyon 600 francs, Mâcon 120, Tournus 50, Cluny 50, Villefranche 50, Anse 40, Condrieu à 40 et Belleville à 20, chez : George Guigues, *Les Tard-Venus en Lyonnais*, Lyon, Imprimerie Vitte & Perouse, 1886, p.40.

<sup>218</sup> George Guigues, *Les Tard-Venus en Lyonnais*, Lyon, Imprimerie Vitte & Perouse, 1886.

<sup>219</sup> Selon Guigues « Il est peu probable que Saint-Symphorien ait été pris, car les actes du chapitre métropolitain ne laissent pas entrevoir et tendent à faire supposer le contraire » ; George Guigues, *Les Tard-Venus en Lyonnais*, Lyon, Imprimerie Vitte & Perouse, 1886, p. 52.

<sup>220</sup> Guigues George, *Les Tard-Venus en Lyonnais*, Lyon, Imprimerie Vitte & Perouse, 1886, p. 130.

<sup>221</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 100.

<sup>222</sup> « On croit que c'est à l'occasion d'un combat entre ces routiers et les habitants de Saint-Symphorien, qu'une croix fut plantée près du village de Fontanis, sur la route de Saint-Étienne, en mémoire de la victoire des habitants. Elle porte la dénomination de la croix des hommes morts, qui lui est donnée dans un titre de l'année 1473, et qu'elle avait reçu de cet événement », chez : Cochard Nicolas-François, *La notice...*, 1827, p. 100.

<sup>223</sup> Brignais se trouve à environ 15 km de Lyon et environ 30 km de Saint-Symphorien-le-Château.

<sup>224</sup> Marie-Thérèse Lorcin, *Une bourgade artisanale des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Le Moyen Âge, n° 3-4, 1973, p. 475.

des peaux<sup>225</sup> sont à l'origine de la prospérité de la ville. Les ressources locales et ses atouts incontestables, forêts, cours d'eau, vastes pâturages, contribuent à l'élevage des animaux et attirent la main d'œuvre paysanne. Les relations commerciales alimentées par les routes convergeant à Saint-Symphorien permettent de développer le marché et les foires. La ville est principalement composée de tisserands, drapiers, tondeurs de draps, « batteurs de laine », couturiers, chapeliers. Les métiers associés au travail du cuir sont également très nombreux et comprennent les cordonniers, les corroyeurs, les parcheminiers, les fabricants des bâts et les pelletiers<sup>226</sup>. La population était composée de plusieurs groupes professionnels qui disposaient de différentes richesses financières. Les plus grandes fortunes du village étaient d'abord réparties entre les nobles et les paysans riches, et ensuite entre les artisans de cuirs, de peaux et de textile, les artisans divers, les commerçants, les notaires et les gens de l'église.

#### 1.6.2) La charte des Libéralités

À partir de 1408, Saint-Symphorien-le-Château jouit de la charte de libéralités qui confirme et officialise les usages existants, règle les problèmes courants et stabilise les relations entre le seigneur et la communauté. Il est difficile d'estimer l'influence de Lyon sur la ville elle-même et encore plus sur l'attribution ou la forme de la chartre. Dans la coordination des activités de la ville du comté et surtout dans l'attribution des libéralités Lyon a joué un rôle infime, lui-même ayant reçu ses privilèges relativement tard, c'est-à-dire au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les chartes de libéralités municipales émergent à partir du XI<sup>e</sup> siècle grâce à l'expansion commerciale<sup>227</sup> des villes et perdurent jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, voire plus tard. La charte de libéralités comprend un ensemble de franchises de nature juridique, militaire, fiscale et économique concédées par le seigneur aux habitants<sup>228</sup>. Le cas de Saint-Symphorien-le-Château est bien distinct, le chapitre de Saint-Jean et les familles locales<sup>229</sup> se partagent la seigneurie et à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Symphorien est un siège de châtellenie royale. Face aux aléas politiques et économiques les seigneurs sont contraints de concéder les responsabilités financières et militaires aux habitants. Visiblement, la présence d'un capitain de ville, choisi et

---

<sup>225</sup> Marie-Thérèse Lorcin, *Une bourgade artisanale des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Le Moyen Âge, n° 3-4, 1973, p. 476.

<sup>226</sup> Si l'activité du tissage semble s'arrêter vers XVII<sup>e</sup> siècle, la production du cuir perdure jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. En 1818, les tanneurs, cordonniers, selliers représentent encore environ de 20 % de la population de la ville.

<sup>227</sup> Denis Menjot, *Le mouvement des libertés dans les villes de l'Occident médiéval. Belfort 1307 : l'éveil à la liberté*, Oct 2006, Belfort, France. Mairie de Belfort, pp.9-30, 2008. <halshs-00706265>

<sup>228</sup> *Les origines des libertés urbaines*, Actes du XVI<sup>e</sup> Congrès des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur (Rouen 7-8 juin 1985), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1990.

<sup>229</sup> Il peut s'agir de plusieurs coseigneurs locaux, comme c'est le cas vers 1336, ou d'une seule famille Tournon, comme à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 66.

payé par les habitants, survient déjà en 1383, à la condition que le choix soit validé par le chapitre<sup>230</sup>. Le choix de capitaine de la ville par les habitants semble être confirmé par le refus délibéré d'un officier imposé par le roi<sup>231</sup> et l'existence de quatre consuls est confirmée dans le texte<sup>232</sup>.

La ville de Saint-Symphorien-le-Château obtient la charte de libéralités relativement tard, au début du XV<sup>e</sup> siècle, alors qu'un certain nombre de villes avait déjà obtenu la franchise durant le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>233</sup>. Evidemment, aucune charte de franchises attribuée aux villes du comté de Lyon n'accorde la pleine personnalité juridique collective. Pour les cités dépendantes des seigneurs ecclésiastiques, les difficultés d'obtenir les libéralités sont très accrues et la ville de Lyon reste un exemple spectaculaire<sup>234</sup>. L'identité institutionnelle de la ville réside dans le fait qu'elle exerce indépendamment les fonctions administratives, judiciaires et religieuses dans le périmètre de ses juridictions. La charte de franchises de Saint-Symphorien-le-Château porte des signes visibles de la présence du pouvoir ecclésiastique et l'absence des solutions nouvelles confirme cette dépendance. La charte confirme l'usage existant du marché<sup>235</sup>, avec le privilège d'être exempté de péages à l'intérieur du comté de Lyon, privilège dont les marchés des comtés voisins ne pouvaient pas jouir<sup>236</sup>.

En ce qui concerne le tissu social, il apparaît évident que le cadre socio-professionnel a été majoritairement composé des familles d'artisans, de commerçants et bien évidemment de paysans. Mais avec le temps et l'augmentation des richesses, les conditions de vie s'améliorent suffisamment pour que de nouvelles catégories sociales apparaissent et les professions libres se développent au sein de la ville. L'émergence du réseau notarial<sup>237</sup>, en étroite liaison avec les pratiques testamentaires instaurées entre le XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, occupe une place conséquente au sein des communautés et devient le signe d'une réussite professionnelle et d'ascension sociale. La deuxième catégorie qui permettait un statut social élevé, ou du moins respecté était

---

<sup>230</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 66.

<sup>231</sup> « Le roi, par ses lettres du 10 avril 1399, pourvut Jacques de Chembère, écuyer-pannetier du duc de Berry, capitaine de Saint-Symphorien. », chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 66.

<sup>232</sup> Cochard Nicolas-François, *La notice...*, 1827, p. 66.

<sup>233</sup> Avignon en 1129, Arles en 1131, Narbonne en 1132, Nîmes en 1138, Béziers en 1139.

<sup>234</sup> La ville de Lyon obtient les franchises en 1320 par l'octroi de l'archevêque Pierre de Savoie, suit aux multiples conflits entre l'archevêque et les bourgeois lyonnais, à ce sujet : Bruno Galland, *Le rôle politique d'un chapitre cathédral : l'exercice de la juridiction séculière à Lyon, XIIe-XIVe siècles*, dans : *Revue d'histoire de l'Église de France*, Année 1989, n°195, pp. 273-296 ;

<sup>235</sup> Le marché se tenait, et c'est toujours le cas, tous les mercredis.

<sup>236</sup> Marc du Pouger, *Corps de ville et communautés villageoises dans le comté de Lyon*, dans : *Les libertés au Moyen Âge*, Festival d'Histoire de Montbrison, Montbrison, Éditeur ville de Montbrison, 1987, p.112.

<sup>237</sup> Lorcin Marie-Thérèse, « D'abord il dit et ordonna... » ; *Testaments et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 2007, p. 34.

l'appartenance au milieu ecclésiastique (au sens large). D'ailleurs, grand nombre de prêtres<sup>238</sup> occupaient la fonction de notaires, surtout dans les paroisses rurales, ce qui est visiblement le cas de Saint-Symphorien. Majoritairement, il s'agit « des hommes de loi », chargés de fonctions par les pouvoirs civils et ecclésiastiques avec une double distinction « notaire clerc » et « notaire prêtre »<sup>239</sup>.

Il est inévitable de remarquer la présence de quelques individus natifs de Saint-Symphorien-le-Château qui ont participé à la renommée de la ville par leur statut et par un certain rôle historique. A part la personne du fondateur de l'église, Pierre Girard, qui ouvre la liste des réussites sociales et qui suscite un intérêt historique, il faut prendre en compte son secrétaire Pierre Charpin<sup>240</sup> (? – 1448) qui, après avoir été (entre autres) le secrétaire de Jean XXII, termine sa carrière ecclésiastique à Lyon, comme vicaire-général de l'archevêque de Lyon, Amé Talaru. La fin de l'époque médiévale et le passage vers la Renaissance sont marqués par deux personnes faisant partie intégrante du réseau des humanistes lyonnais : Symphorien Champier<sup>241</sup> (1472-1533) et Benoît Court (1495-*ca.*-1559)<sup>242</sup>. La ville de Lyon, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, offre un contexte culturel et intellectuel particulièrement riche et surtout favorable au développement de la pensée dans différents domaines et elle accueille aussi bien les lyonnais que les savants venus de l'extérieur.

### 1.6.3) Les types du pouvoir et le château de Saint-Symphorien-le-Château

La question de la présence d'un château dans la ville de Saint-Symphorien-le-Château survient à plusieurs reprises dans pratiquement toutes les sources. Sa présence paraît tout à fait légitime car pour exister et surtout pour être exercé, le pouvoir seigneurial (ecclésiastique ou laïc) nécessite d'un lieu pour s'implanter et marquer sa domination. Les autorités ont donc besoin au sein de la société, d'un endroit fixe, associé à leur fonction et soulignant le prestige de leur

---

<sup>238</sup> Selon Marie-Thérèse Lorcin, jusqu'à 20%, dans : Lorcin Marie-Thérèse, « D'abord il dit et ordonna... » ; Testaments et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 2007, p.13.

<sup>239</sup> Lorcin Marie-Thérèse, « D'abord il dit et ordonna... » ; Testaments et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 2007, p. 35-36.

<sup>240</sup> Également le secrétaire de Jean XXIII, official et vicaire-général de l'archevêque de Lyon, Amé Talaru ; La personne de Pierre Charpin apparaît très régulièrement dans les affaires de Pierre Girard, mais au-delà de ça, il jouit d'une certaine renommée et confiance.

<sup>241</sup> Un médecin et un humaniste, Champier est l'auteur des plusieurs publications dans des domaines très différents et éclectiques (médecin, philosophie, chronique historique, ésotérisme, botanique), il est le médecin de duc de Lorrain, fondateur du collège de la Trinité à Lyon, consul à Lyon à deux reprises et passionné par l'histoire de la ville de Lyon ; [http://data.bnf.fr/11991669/symphorien\\_champier/](http://data.bnf.fr/11991669/symphorien_champier/)

<sup>242</sup> Benoît Court, Une thèse intitulée *Benoît Court, un juriste humaniste et ses livres*, soutenu récemment à Université Lyon 2 par Hélène Lanier relate l'apport de ses commentaires juridiques en tant que « juriste parfait », mais surtout son invention propre : l'application des commentaires juridiques dans le champ de la littérature classique.



position. Les fonctions politiques et féodales du château sont complétées par un contrôle militaire du territoire donné. Pour finir, un château peut être considéré comme le centre économique avec les mêmes droits et privilèges accordés à l'ensemble des habitants. Sachant que le château ne se définit pas uniquement par un critère social, mais également (ou surtout) par une physionomie architecturale, son aspect matériel s'adapte aux fonctions dominantes de la structure donnée.

La gestion de la ville de Saint-Symphorien-le-Château durant l'époque médiévale est plutôt chaotique et met en scène différents types du pouvoir. Conjointement, la ville est assujettie à : un seigneur ecclésiastique, le Chapitre de l'Église de Lyon qui a la totalité des droits sur la ville à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, plusieurs seigneurs laïcs dont le nombre peut aller jusqu'au huit<sup>243</sup>, le pouvoir royal qui a du mal s'imposer et qui apparaît et disparaît tout le long du XIV<sup>e</sup> siècle et finalement, à partir du début de XV<sup>e</sup> siècle, le pouvoir municipal.

En schématisant la structure topographique du site, composée de trois enceintes concentriques constituant la ville avec l'église comme point culminant, il apparaît plausible que le site, à son origine, puisse se développer à partir d'un bourg simple, construit autour d'une potentielle résidence défensive et/ou seigneuriale. Mais, est-il justifié de parler d'un bourg castral impliquant une relation privilégiée entre le château et l'agglomération dans le cas de Saint-Symphorien ? A quel moment l'implantation d'un potentiel bourg castral aura pu se produire et dans quelles circonstances politiques ? En ce qui concerne le cadre spatial immédiat, c'est-à-dire la terrasse de soutènement destiné à l'édification du château, est-il suffisant pour envisager une construction complexe et exigeante des aménagements spécifiques (fortifications, salle d'audience, prison) ? A la fin, comment expliquer la succession d'occupation sur un point culminant et dominant, l'endroit spontanément destiné aux constructions défensives<sup>244</sup>, occupé actuellement par une église, succédant, selon la tradition, à un château ? Est-ce possible et/ou dans les usages, d'effacer les traces d'un pouvoir seigneurial laïc (le château) pour ensuite le remplacer par un autre signe du pouvoir, cette fois-ci ecclésiastique (l'église) ?

Les données succinctes concernant les débuts de la création du bourg ne permettent pas de reconstituer l'historique du site avant le X<sup>e</sup> siècle, ni sa transformation en ville au cours des siècles suivants. La première mention Saint-Symphorien-le-Château apparaît à la fin du X<sup>e</sup> siècle dans le démembrement de possession de l'Église de Lyon<sup>245</sup>. Mais dans la mesure où, en 1173 la

---

<sup>243</sup> Ce qui est le cas jusqu'au moins la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>244</sup> Il est également possible de citer les cas contraires, avec l'implantation des sites religieux à vocation monastique et/ou dévotionnelle : Mont-Saint-Michel, Saint-Michel d'Aguille, Monte San Gargano, Saint-Michel de la Cluse.

<sup>245</sup> « *Ecclesia Sancti Symphorieni* », chez : Marie-Claude Guigue, *Cartulaire lyonnais...*, Lyon, Association Typographique, 1885, p.21.

ville de Saint-Symphorien-le-Château est cédée par comte Guy II à l'Église de Lyon, il est possible de prendre en compte une usurpation de la part de comtes de Forez entre le XI<sup>e</sup> et la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>246</sup>. Faut-il présumer que à ce moment il peut y avoir une urgence de construire une demeure seigneuriale (?) témoignant d'un rôle politique et affirmant la mainmise sur les terres de Saint-Symphorien de la part des comtes du Forez ?

Le réseau castral du lyonnais est mis en place au cours du XII<sup>e</sup> siècle, surtout à partir de la redistribution des possessions en 1173<sup>247</sup>. Les évêques successifs, avec un rôle prépondérant de Renaud de Forez<sup>248</sup>, développent l'implantation castral dans le Lyonnais afin de contrôler ses dépendances. Les châteaux déjà existant ou construit appartenant à l'Église sont naturellement inclus dans le réseau, mais pour étendre son pouvoir, l'Église procède par l'acquisition des châteaux seigneuriales qui sont désormais mises sous sa suzeraineté<sup>249</sup>. Afin de renforcer le système des prérogatives comtales, l'archevêque n'hésite pas à influencer les seigneurs locaux et s'il faut à les astreindre à accepter son pouvoir<sup>250</sup>. La richesse foncière reste l'appui avéré de la puissance politique de l'Église de Lyon et permet la maîtrise quasi complète de ses possessions avec une grande homogénéité dans la façon d'administrer son patrimoine foncier. A partir du XII<sup>e</sup> siècle, sa gestion est organisée en obéances et Saint-Symphorien-le-Château ne fait pas l'exception. A la fin de XII<sup>e</sup> siècle, le rôle d'obéancier est attribué au précenteur de l'Église de Lyon, Ponce de Rochebaron<sup>251</sup>, accompagné dans ses fonctions par un viguier ayant les droits de magistrat. Ponce de Rochebaron, fait édifier « somptueusement une maison de Saint-Symphorien », « n'étant (...) ni légué, ni acquis »<sup>252</sup> qui appartienne au chapitre de Lyon.

---

<sup>246</sup> « Saint-Symphorien et son mandement dépendaient du ressort des comtes de Forez », chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 93.

<sup>247</sup> N'étant pas inclus dans les domaines de comtes du Forez, Saint-Symphorien-le-Château et sa problématique construction castrale, ne bénéficient malheureusement pas d'une représentation dans l'Armorial de Revel, (*Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Foreste*) conçu en XV<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Revel à la demande de Charles I duc de Bourbon.

<sup>248</sup> Renaud de Forez (?- 1226), archevêque de Lyon de 1193 à 1226, une forte personnalité de l'Église de Lyon qui fait renforcer le pouvoir temporel d'Église aussi d'un point de vue stratégique, chez : Berthod Bernard, Boucher Jacqueline, Galland Bruno, Ladous Régis, Pelletier André, *Archevêques de Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art 2012, p. 56-59.

<sup>249</sup> Feuillet Marie-Pierre, La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Église de Lyon, dans : Poisson Jean-Michel (dir.), *Le château médiévale, forteresse habitée (XI-XVI siècle)*, *Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 1992, p. 58.

<sup>250</sup> Au total, entre 1193 et 1226 Renaud de Forez fait construire 4 châteaux (Yseron, Anse, Chasselay, Pierre de Seize), reconstruire le château de Saint-André, élever une motte à Givors, construit une *aula* à Saint-Roman, et une dizaine de fortifications (Condrieu, Rive-de-Gier, Iriny, Rochefort, Francheville, Pollionay, Drdilly, Lentilly, Le bois d'Oingt, Ternand).

<sup>251</sup> ADR, 10G2924.

<sup>252</sup> Guigues à l'insu d'une découverte d'un document concernant l'acte de donation de Guigues III de Forez faite au chapitre de Lyon et reçu par l'archevêque de Lyon, Renaud de Forez et par ailleurs son frère, développe une thèse d'existence de deux personnes distinctes portant le patronyme de Ponce de Rochebaron. La première personne est identifiée comme l'évêque de Mâcon ayant exercé sa fonction entre 1143 et 1167 et la deuxième

Malheureusement, il est difficile (impossible) de situer topographiquement cet édifice et il n'y a aucune information concernant son aspect matériels, à part l'adjectif qui fait référence à la richesse de son apparence.

A partir de 1318, le Chapitre procède à un regroupement de terres afin de créer une seule obéance sous le nom de « Saint-Symphorien-le-Château et de Rochefort »<sup>253</sup>, censée diminuer les frais de l'entretien<sup>254</sup>. Dès XIV<sup>e</sup> siècle, dans les textes apparaît régulièrement la mention d'une autre maison d'obéancié. En 1382 une habitante de de Saint-Symphorien-le-Château fait un lègue au Chapitre ; Marguerite Dinasse, « la dame de Chamossset », veuve de Jean de Saint-Symphorien, cède au Chapitre « sa maison et le jardin, joignante d'une part la *grande église* ». Selon les documents, la maison contenait un auditoire et servie de prison, disposant également d'un appartement du géolier<sup>255</sup>. La maison possédait alors tous les éléments nécessaires pour exercer le pouvoir et traiter les affaires juridiques.

Le deuxième pouvoir exercé à l'intérieur de Saint-Symphorien-le-Château, c'est-à-dire le pouvoir seigneurial laïc est relativement composite et faible et par ailleurs intimement lié au premier. Saint-Symphorien est une coseigneurie, avec plusieurs parts régulièrement vendues au chapitre de Lyon<sup>256</sup>. Les différents textes mentionnent « le château » de Saint-Symphorien, comme l'objet de ventes au chapitre<sup>257</sup>. En 1207, Gilbert de Saint-Symphorien remet son fief, ou plutôt sa partie, au chapitre de Lyon, un acte de vente précise que : « *Renaud de Forez, archevêque de Lyon, atteste que Gilbert de Saint-Symphorien, chevalier, qui avait d'abord prit*

---

comme grand chantre de l'Église de Lyon et obéancier à Saint-Symphorien-le-Château dont l'activité, selon Guigue se situe entre 1199 et 1221. Pour finir, Guigues en conclut que les deux personnages ont exercé la fonction de l'évêque, chez : Guigue Marie-Claude, Les deux Ponce ; Évêque de Mâcon, Lyon, Association Typographique, 1881.

<sup>253</sup> « *Le château de St-Symphorien, situé sur la marche ou frontière du Forez, exigeait d'être tenu dans un état respectable, et afin de donner à l'obéancier les moyens de satisfaire aux dépenses que cet entretien occasionnait, le chapitre arrêta, par une délibération du 20 octobre 1318, que St.-Symphorien, Rochefort, Saint-Martin des Anneux, St-André la Côte, Coyze et les deux anniversaires de Rochefort ne feraient plus à l'avenir qu'une seule obéance, qui sera nommée obéance* ». Cochard Nicolas-François, *La notice...*, 1827, p. 95.

<sup>254</sup> « *Le château de St-Symphorien, situé sur la marche ou frontière du Forez, exigeait d'être tenu dans un état respectable, et afin de donner à l'obéancier les moyens de satisfaire aux dépenses que cet entretien occasionnait, le chapitre arrêta, par une délibération du 20 octobre 1318, que St.-Symphorien, Rochefort, Saint-Martin des Anneux, St-André la Côte, Coyze et les deux anniversaires de Rochefort ne feraient plus à l'avenir qu'une seule obéance, qui sera nommée obéance* ». Cochard Nicolas-François, *La notice...*, 1827, p. 95.

<sup>255</sup> Les faits sont confirmés par un rapport des bien nationaux de 1790 : « ... de là, dans les bâtiments de maison et jardin aussy cy devant possédés par ledit seigneur mentionnaire, servant d'auditoire et prison et logement pour géolier, situés en ladite ville [...] joignant aux degrés et audevant de l'église paroissiale » ; ADR, 1Q102, n°107.

<sup>256</sup> Bien sûr, il arrive également que les seigneurs laïcs réalisent les vends des parts de leurs biens entre eux, sans forcément faire appel au chapitre de Lyon.

<sup>257</sup> Huitième partie de la justice du château » chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 96 ; ADR, 10G2918, une mention de l'ouverture des murs du château en 1450.

le fief puis engagé au chapitre de Lyon la part qu'il avait dans le château et le mandement de Saint-Symphorien, voulant entrer en religion lui vendit le tout sous certaines conditions »<sup>258</sup>. Un autre texte, relate qu'en 1336 « Simonin de Saint-Symphorien (...), passe vente à Jean de Saint-Symphorien, seigneur de Chamosset (...) de la huitième partie de la justice du château, ville et mandement de Saint-Symphorien »<sup>259</sup>. Un acte de 1344 atteste que la partie en question acquis par Jean de Saint-Symphorien<sup>260</sup> est finalement remise au chapitre de Lyon<sup>261</sup>. En fait, par un autre acte datant de 5 novembre 1359 il est confirmé que chevalier Jean de Saint Symphorien reconnaît<sup>262</sup> la supériorité de l'archevêque et lui fait l'hommage féodal de « son château de Chamosset »<sup>263</sup>. Comme il était mentionné plus haut, après son décès, « la veuve de noble Jean de Saint-Symphorien, Marguerite Dinasse (...) passe procuration en 1382, à Pierre de Fonte (...) son second mari, prêter l'hommage au chapitre »<sup>264</sup>. Cochard laisse entendre que la maison était attenante aussi bien à l'ancienne église qu'à l'église nouvelle<sup>265</sup>. Un procès engagé en 1397 par le chapitre contre les habitants et le sacristain<sup>266</sup>, réglé uniquement en 1408<sup>267</sup>, fournit quelques détails topographiques. La maison étant composé de deux partis<sup>268</sup>, une parie adjacente l'escalier

<sup>258</sup> ADR, 10 G 2924, Le texte est connu grâce à une copie du XII<sup>e</sup> siècle et fait partie de documents édité par Guigues Marie-Claude, *Cartulaire Lyonnais, (Documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forze, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey comprise jadis dans le pagus major Lungdunensis)*, t. 1, Documents antérieurs à l'année 1255, Lyon, Association Typographique, 1885, p. 139.

<sup>259</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 96.

<sup>260</sup> Le noble Jean de Saint-Symphorien est le mari défunt de Margueritte Dinasse qui a légué la maison au chapitre.

<sup>261</sup> « Jean de St-Symphorien (...) remit au chapitre cette huitième partie », chez : Cochard Nicolas-François, *La notice...*, 1827, p. 96.

<sup>262</sup> Dans le texte l'édifice est qualifié de « château » et non de « maison » : « *dominus Johannes de Sancte Simporiano, militis [...] ad homagium ligium castrum suum de Chamoseto* », chez : Guigues George, *Cartulaire des fiefs de l'Église de Lyon ; 1173-1521*, Lyon, Imprimeur E. Vitte, 1893, pp. 46-48.

<sup>263</sup> Est-il est possible d'en conclure que « maison de Chamosset » pouvait être en réalité un exemple d'une demeure seigneuriale à but défensif (?) si on prend en compte que Jean de Saint Symphorien est qualifié de « *miles* », c'est-à-dire de « soldat » ?

<sup>264</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 97.

<sup>265</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 70.

<sup>266</sup> « *Ayant fait ouvrir une porte pour communiquer de la maison du chapitre au cimetière de la paroisse* ». Au début du XIX<sup>e</sup> siècle « la porte qui communiquait dans l'église n'existe plus : on en reconnaît encore les traces », chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 70-71.

<sup>267</sup> Le contentieux est réglé par un article de la chartre des libéralités ; n°29 « Accord sur le mur, la place et la porte de la maison de Chamosset ; les habitants construiront un contre-mur de soutènement pour les escaliers de l'église afin de ne pas appuyer contre le mur du chapitre, qui sera surelevé et percé d'une porte de communication », Acte de privilèges, ADR, 10G2931 ; Archives Paroissiales, Franchises et libertés accordées à la ville, copie de XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>268</sup> Le plan cadastral de 1818 témoigne d'une construction adjacente à l'église, composée de deux parties, séparées par une rampe de l'escalier (parcelle n°360 et n°361). La partie occidentale de la construction (parcelle n°360) fut détruite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1846 « notre maison d'arrêt ou dépôt de sureté vient de s'écrouler. (...) Il doit être pourvu à sa réédification ou restauration, soit par le département du Rhône soit pas les communes du canton, attendu, qu'elle est non seulement maison de police, mais encore maison d'arrêt (...) si vous croyez devoir (...) emmêtré une opinons sur sa distribution nouvelle et notamment sur son abaissement, qui aura l'avantage de mettre à découverte l'entrée principale de notre belle église et sa terrasse », Registre des délibérations du conseil municipal, 2 mai, 1846, Archives communales de Saint-Symphorien-sur-Coise. L'emplacement du bâtiment est encore retracé sur le plan de la ville de 1864, mais comme la partie inexistante,

menant à l'église et la deuxième partie entre l'escalier et l'église elle-même. L'escalier qui divise les deux parties, est finalement construit aux frais des habitants<sup>269</sup>. Est-il possible d'admettre qu'il peut s'agir d'une ancienne demeure des seigneurs de Saint-Symphorien avant qu'elle devienne celle de l'obéancier ?

La châtelainie royale est mise en place à Saint-Symphorien en 1332, mais le pouvoir royal a du mal à s'installer et à être exercé : le chapitre et l'archevêque ne semblent pas apprécier la présence des officieux royaux sur leur territoire<sup>270</sup>. Les plaintes à répétitions font que le siège va être supprimé en 1341, d'autant plus que « *d'après les traités, des officiers royaux ne pouvaient avoir leurs résidences dans les terres de l'Église* »<sup>271</sup>. La châtelainie royale est rétablie quarante ans plus tard, une confirmation de son existence date de 1381, mais ce n'est pas pour autant que le pouvoir est exercé<sup>272</sup>. Le chapitre s'oppose fermement à son existence, jusqu'au même l'interdiction de la tenue des assises<sup>273</sup>. Quand en 1394 le siège royal est rétabli pour une énième fois, leur puissance semble être affirmé davantage, car cette fois-ci, il y a même question d'un arrêté parlementaire permettant au châtelain de se procurer d'un auditoire et d'une prison, ce qui n'était visiblement pas le cas jusqu'au présent. Ce n'est qu'à la fin du siècle qu'une maison a été attribuée à cet effet, bien évidemment le chapitre conteste le fait et le châtelain doit insister pour éviter l'expropriation<sup>274</sup>.

La guerre de Cent Ans change la manière de l'administrer les possessions de l'Église et chaque obéance est subdivisée en mansion. La mansion étant la subdivision de l'obéance correspondante à la seigneurie châtelaine, permet de garder la seigneurie foncière dans le domaine des obéanciers. Le manssionnaire<sup>275</sup> est en générale le co-obéancier et la mansion est

---

en revanche la partie orientale, attenante directement à l'église est encore en place jusqu'au milieu de la seconde moitié du XIX siècle, une photo montre explicitement la présence de ce bâtiment. La partie orientale fut démontée probablement lors de travaux de restauration menés par Sainte-Marie Perrin entre 1885-1887.

<sup>269</sup> « *Versement au chapitre par les habitants d'une somme de 300 livres tournis, pour l'autorisation donnée de prolonger l'escalier de l'église* », Acte de privilèges n° 31, ADR, 10G2931 ; Archives Paroissiales, Franchises et libertés accordées à la ville, copie de XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>270</sup> Cochard mentionne les plaintes de l'archevêque et du chapitre, chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, 58.

<sup>271</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p.59.

<sup>272</sup> « *Des lettres-patentes du roi Charles VI, données à Paris le 29 août 1381[...] attestant [...] que les châtelains royaux de Saint-Symphorien n'y avoient jamais tenu assises ni eu auditoire* », chez : Cochard Nicolas-François, *La notice...*, 1827, p.60.

<sup>273</sup> Les lettres royales « *chargent le bailli de Mâcon de défendre au châtelain de Saint-Symphorien de tenir ses assises dans les terres de l'Église* » en 1390, chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 62.

<sup>274</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 63.

<sup>275</sup> La manssionnaire est obligé d'entretenir les bâtiments dont il a les responsabilités, mais ces responsabilités sont considérées plutôt comme des contraintes, et la mansion est traitée dans plusieurs cas comme un lieu de passage.

composé de fortifications et de la résidence seigneuriale<sup>276</sup> et son rôle principal est la défense du mandement.

A partir du moment où Philippe le Bel inclue le Lyonnais en 1312 dans le royaume de France, toute politique militaire menée par l'Église est progressivement abandonnée. Les fortifications construites entre le XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle sont des enceintes villageoises ou urbaines, édifiées avec l'autorisation de l'Église, certes, mais aux frais et à l'initiative des habitants<sup>277</sup>. Le même mécanisme se produit à Saint-Symphorien-le-Château au début du XV<sup>e</sup> siècle. La chartre de liberté de la ville accordée par le Chapitre aux habitants de la ville en 1408 permet aux habitants d'élire deux recteurs et quatre consuls (ou syndics) chaque année<sup>278</sup> et accorde le « [...] droit, pouvoir et faculté de faire reconstruire ou de faire construire [...] faire faire toutes les murailles, tours, fossés, portes et autres fortifications de ladite ville, comme aussi de faire faire le guet de grand jour et de nuit aux portes, sur les murailles [...] sauf et excepté qu'ils ne pourront faire un nouveau château dans ladite ville »<sup>279</sup>. Grâce à ces nouveaux accords, la ville est dotée d'une nouvelle enceinte fortifiée à partir du XV<sup>e</sup> siècle. En même temps, le Chapitre de Lyon ayant conservé les droits de faire construire un nouveau château, procède à une édification d'une nouvelle demeure au service d'obécancier<sup>280</sup>. Vu l'accord sur l'entretien de la muraille de l'enceinte de la ville accordé aux habitants et l'interdiction simultanée de la construction du château, il est possible d'en déduire que le château a été inclus dans les enceintes, Cochard place « le nouveau » château « dans la ville » près de la porte de Riverie<sup>281</sup>.

Il faut avouer qu'en ce qui concerne l'existence d'un château seigneurial, la question est difficile à trancher sans les preuves archéologiques, d'autant plus que les sources d'époque et leurs compilations au XIX<sup>e</sup> siècle sont relativement peu explicites en matière de documents univoques. Il est évident que la gestion de la ville, complexe et par moment difficile, a engagé les différents acteurs du pouvoir à cohabiter au quotidien. Est-ce que dans ce cas-là, sera-t-il possible d'envisager que la ville de Saint-Symphorien-le-Château dispose de plusieurs structures

---

<sup>276</sup> La mansion comprend obligatoirement le droit juridiques, le droit de commandement, les droits des péages.

<sup>277</sup> Feuillet Marie-Pierre, La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Église de Lyon, dans : Poisson Jean-Michel (dir.), *Le château médiévale, forteresse habitée (XI-XVI siècle)*, Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 1992, p. 59.

<sup>278</sup> Et à part le fait que l'acte atteste et accorde les coutumes, les usages, les franchises et les libertés à la communauté, les administrateurs.

<sup>279</sup> Acte de privilèges, ADR, 10G2931 ; Archives Paroissiales, Franchises et libertés accordées à la ville, copie de XVII<sup>e</sup> siècle, n°4.

<sup>280</sup> La maison de Chamossat garde uniquement la fonction de la prison et de l'auditoire.

<sup>281</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p.71, note de bas de page. Mais, il se peut aussi, qu'il s'agisse d'une formule stéréotypée classique englobant toutes les caractéristiques possibles mais qui ne reflète pas la réalité sur le terrain.

bâties correspondantes à différents types du pouvoir exercés sur la ville ? Comme en témoignent les deux maisons d'obéancier à deux moments différents, une à la limite de XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle et la deuxième à la fin du XIV<sup>e</sup> et jusqu'au, au moins le début du XV<sup>e</sup> siècle. Prenant en compte qu'il s'agit d'une coseigneurie<sup>282</sup> qui présume l'existence de plusieurs familles/foyers seigneuriales, ne serait-il pas pertinent de revoir la signification du terme « château » ? La présence simultanée de plusieurs seigneurs disposant des biens fonciers et mettant en vente les parties de leurs possessions est régulièrement annoncé par la même formule qui varie assez peu. Habituellement, il s'agit d'un terme qui dit que le seigneur vend sa part « dans le château et mandement » ou « une partie de la justice du château ». Est-ce possible d'entendre le mot « château » non comme une construction architecturale, mais comme une signification indicative désignant l'étendue du territoire soumis au pouvoir exercé par un seigneur donné ?

Est-ce que, étant donné que toute une partie de la ville, semble être appelée « le château », ne s'agirait-il pas d'un château-enceinte ou plutôt des enceintes urbaines et villageois avec l'entretien des enceintes par les habitants à partir du moment où la ville reçoit la chartre de libéralités ? Le fait que « le château » puisse être considéré comme un ensemble de bâtiments qui se trouvent à l'intérieur de murs d'enceinte explique les différentes mentions de vente des maisons « sise dans l'enceinte du château de Saint-Symphorien »<sup>283</sup>, ou une évocation du fait que cardinal Girard soit né « dans le château de Saint-Symphorien ».

En ce qui concerne la présence matérielle du château sur l'emplacement actuel de l'église, les données sont insuffisantes. Il est également difficile de définir quel type de pouvoir pouvait y résider et à quel moment, surtout dans la période très peu documentée entre le XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle. Les sondages archéologiques menés autour de l'église<sup>284</sup>, n'ont pas permis de valider l'existence d'un château, ni même de raccrocher les rares vestiges découverts à une construction correspondant à un tel édifice et encore moins d'affirmer qu'une église a jadis succédé à un château. L'absence des traces matérielles sur le site (vaisselle, verres, petits objets quotidiens, etc.) ne permet pas non plus de corroborer l'éventualité d'une occupation liée à un château<sup>285</sup>.

---

<sup>282</sup> « (...) La justice et seigneurie de la vielles et mandement de Saint-Symphorien dont les trois quarts appartenait auxdites seigneurs comtes et le quart auxdites frères de Riverie », ADR 10G2930.

<sup>283</sup> Maison de Grézieu appartenant au prêtre Jean Girard (le neveu de Pierre Girard), le fait est mentionné deux fois par Cochard, chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 96 et p. 126.

<sup>284</sup> Sondages archéologiques, mars 2004, Dossier INRAP, Opération n°7122114401, responsable d'opération Tommy Vicard.

<sup>285</sup> Le sujet est traité dans le chapitre 3, cf. 3.2.

## 1.7) Le cardinal Girard – le charme discret de l’ascension sociale

Si le cardinal Girard<sup>286</sup> a pu faire une carrière fulgurante au sein de la curie papale, c'est parce qu'il en avait très certainement les capacités nécessaires, mais surtout parce que l'époque était plus que jamais propice à ce type d'ascension cléricale et sociale. Son rôle était, entre autres, de servir l'énorme machine administrative et d'assumer pleinement ses missions, ainsi que de mener à bien les multiples négociations dans les engagements financiers pris par les papes.

L'installation des papes à Avignon<sup>287</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle, marque un nouveau chapitre dans l'histoire de la papauté et déplace le centre de gravité du monde occidental. Avignon, devient désormais un nouvel axe du système religieux, politique et financier et le siège d'un gouvernement quasiment unique en son genre. La mise en place d'un appareil d'administration demande la restructuration de la curie et l'emploi des grands moyens pour construire une structure architecturale<sup>288</sup> capable de l'abriter. En accueillant la curie papale, la ville a donné place à un extraordinaire marché de consommation et de réussite professionnelle et sociale<sup>289</sup>. L'intérêt majeur de tout nouveau venu et le centre de toute activité de la cour pontificale restait pendant des longues années l'administration<sup>290</sup>, il faut d'ailleurs souligner que les besoins et les capacités d'assimilation des nouveaux officiers étaient considérables<sup>291</sup>. L'organisation de

---

<sup>286</sup> Voici les différentes orthographes du patronyme de Pierre Girard :

- Gérard Pierre (ex. chez Valois)
- Girard Pietro de Podio
- Girardi Pierre
- Girardi Petrus
- Pierre IV de Girard
- Pierre V Girard
- Pierre III Girard
- Pierre VI Girard

A ne pas confondre avec :

- Pierre Girard, commissaire dans les diocèses de Rodez, Cahors, Albi, Vabres, Castres Tulle et Lavaur (30 janvier 1341)<sup>286</sup>
- Pierre II Girard, neveu de Guy de Boulogne (vers 1353)
- Pierre IV Girard de Puimichel (1277-1291)

<sup>287</sup> Les raisons politiques d'installation des papes à Avignon et le contexte historique et religieux dans : Favres Jean, *Les papes d'Avignon*, Paris, Fayard, 2006, Guillemant Bernard, *La cour pontificale d'Avignon, 1309-1376 ; Étude d'une société*, Paris, Édition De Boccard, 1966 ; Reynaud Yves, *La papauté à Avignon*, Paris, PUF, 1954.

<sup>288</sup> Sur le sujet de la construction du palais des papes : Bernardi Philippe, Dautrey Philippe, Theis Valérie, Dire le palais : le palais des papes d'Avignon à travers de la comptabilité pontificale, dans « *Aux marchés du palais* ». *Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques. Actes du VII<sup>e</sup> congrès international de la Société d'Archéologie Médiévale (Le Mans- Mayenne 9-11 septembre 1999)*, Cean, Société d'Archéologie Médiévale, 2001, pp. 147-162.

<sup>289</sup> Gros-Hayez Catherine, Tableau social d'une ancienne capitale de la chrétienté : Avignon, 1390-1430, dans : *Crises et réformes dans l'Église de la réforme grégorienne à la préréforme*, Paris, Édition du CTHS, 1991, pp. 251-258.

<sup>290</sup> *Aux origines de l'état moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du Conseil général de Vaucluse et de l'Université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Collection de l'École française de Rome, École Française de Rome 1990.

<sup>291</sup> Jugie Pierre, Cardinaux et chanceliers pendant la papauté d'Avignon : une voie royale vers les honneurs, dans



l'administration étant indissociable de la question de la fiscalité<sup>292</sup> restait intimement lié à diligence et dévouement ses officiers. La personne du cardinal Girard, répond parfaitement aux besoins de la machine administrative<sup>293</sup> pontificale et devient une illustration d'un cas type d'une ascension sociale. Cardinal Girard, n'était probablement pas un élément le plus important ni incontournable de tout appareil administratif, mais sa présence constante et zélée, teintée de transparence, inspirait confiance et constituait son atout majeur. Bénéficiant successivement de la considération de cinq papes<sup>294</sup>, Pierre Girard se chargeait de missions politiques, diplomatiques<sup>295</sup> et financières, et sa plus grande ambition, à l'image de son entourage, a été de réinstaller la papauté à Rome. Le grand schisme qui déchire l'Occident<sup>296</sup> à partir de 1378 densifie les problèmes de l'Église et met l'accent sur la loyauté et l'efficacité de ses officiers<sup>297</sup> (fig.93 et 94).

### 1.7.1) L'engagement diplomatique

Les origines du cardinal Girard laissent une part des doutes et par la même, un champ ouvert pour les interprétations. Toutes les sources sont unanimes, Pierre Girard est né à Saint-Symphorien-le-Château, vers 1330 selon le plus part d'auteurs<sup>298</sup>. Son rang social n'est pas clairement déterminé<sup>299</sup> il reste prudent de considérer que Girard a pût appartenir à la petite

---

Jamme Armand, Poncet Olivier (dir.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), Charges, Hommes, Destins*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005, pp.651-679.

<sup>292</sup> Favier Jean, Temporels ecclésiastiques et taxation fiscale : le poids de la fiscalité pontificale au XIV<sup>e</sup> siècle, dans : *Journal de Savants*, Année 1964, n°2, pp. 102-127 ; Samaran Charles, *La fiscalité pontificale en France au XIV<sup>e</sup> siècle (période d'Avignon et grand schisme d'Occident)*, Paris, A. Fontemoing, 1905.

<sup>293</sup> Vincent Catherine, *Église et société en Occident XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2009, chapitre consacré à la papauté d'Avignon, pp. 83-108 ; *Aux origines de l'état moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Actes de la table ronde d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Collection de l'École française de Rome, École Française de Rome 1990.

<sup>294</sup> Grégoire XI (pontificat : 1370-1378), Clément VII (antipape ; pontificat : 1378-1294), Benoît XIII (antipape ; pontificat 1394), Alexandre V (antipape ; pontificat : 1409-1410) et Jean XXIII (antipape ; pontificat : 1410-1415).

<sup>295</sup> Le rapport entre les missions diplomatiques et religieuses chez les officiers pontificaux, ainsi que la typologie des fonctions est le sujet principal de l'article de Barbiche Bernard, Les « diplomates » pontificaux du Moyen Âge tardif à la première modernité : office et charge pastorale, dans Jamme Armand, Poncet Olivier (dir.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), Charges, Hommes, Destins*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005, pp. 357-370.

<sup>296</sup> Millet Hélène, *L'Église du Grand Schisme*, Paris, Picard, 2009 ; Payan Paul, *Entre Rome et Avignon. Une histoire du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Flammarion, 2009 ; *Genèse et débuts du grand schisme d'Occident*, Colloque International de la recherche scientifique, Avignon 25-28 septembre 1978, Paris, Édition du CNRS, 1980 ; Valois Noël, *La France et le grand schisme d'Occident*, Paris, Picard, 1896.

<sup>297</sup> Genequand Philippe, *Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon (1378-1394)*, dans Jamme Armand, Poncet Olivier (dir.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), Charges, Hommes, Destins*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005, pp. 761-782.

<sup>298</sup> Cochard Nicolas-François, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 115.

<sup>299</sup> Du Chesne et J.P.D.C. présentent la famille de Girard comme étant « une des plus considérables de Saint-Symphorien » et prétend que son père « qui vivait noblement » portait un blason : François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance, ou qui ont été promeus au cardinalat*, volume 1, Paris, 1660, p.711 ;

noblesse, ses proches avaient des liens avec des lignées chevaleresques<sup>300</sup>, mais lui-même n'était pas compté parmi les chanoines du chapitre de Saint-Jean de Lyon<sup>301</sup>.

La carrière de Pierre Girard a pu prendre une envergure principalement grâce aux études de droit qui lui ont permis d'approcher le milieu pontifical. Bachelier en 1362, il obtient la licence vers 1369 à l'Université de Toulouse et enseigne ensuite à l'Université d'Avignon en rentrant par ce biais en contact avec la curie. La prise de fonction de Pierre Girard est lente, elle commence par une expectative pour un bénéfice de chevalier de l'Église de Lyon<sup>302</sup> en 1367.

Naturellement, Girard n'a pas pu atteindre le statut qu'il avait sans soutien de ses protecteurs. Durant toute sa carrière, les rencontres faites par Girard vont s'avérer fructueuses et pleines de répercussions. Qui de plus est, les liens entre les officiers pontificaux, créés à différents moments se sont confirmés, à plusieurs reprises, aussi solides que bénéfiques. A partir du moment où Pierre de Beaufort, dont Girard est le chapelain, devient le pape Grégoire XI<sup>303</sup> en 1370, son ascension prend un envol. C'est justement à ce moment-là, après trois ans d'attente que l'expectative pour un bénéfice de chevalier de l'Église de Lyon lui est accordée<sup>304</sup>. En 1373 Grégoire XI a cédé à Pierre Girard l'un de ses plus anciens bénéfices : l'archidiaconat de la cathédrale de Bourges. C'est justement à Bourges, qu'il entrera dans le cercle de l'archevêque Pierre de Cros<sup>305</sup> future camérier de l'Église et cleric de la chambre apostolique du pape Clément VII, ce qui ensuite l'introduira dans les coulisses méandreuses du grand schisme d'Occident.<sup>306</sup>

---

*Recueil de principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel, du Diocèse, & Gouvernement de Lyon*, par J.P.D.C.\*\*\* *l'un de ses Prébendiers*, Imprimé chez Pierre Thened, à Lyon 1703, p.3. En revanche, Cochard présume que Girard fut issu de la « famille plébéienne, peu fortuné » : Cochard Nicolas-François, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 115.

<sup>300</sup> Sa mère en secondes noces a épousé Jean Terrail, sa sœur Lucie épouse un damoiseau Jean Arnaud, son frère Jean, épouse Marguerite de Tholon, la fille du sergent royale.

<sup>301</sup> Le chapitre cathédral formé par l'archevêque et un corpus puissant de chanoines au nombre fixe de 52 personnes, initialement ne prêtait pas attention à la condition sociale de ses membres. Progressivement, l'appartenance à la noblesse fut prise de plus en plus en compte, afin de devenir une condition obligatoire à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle : Gadille Jacques (dir.), *Le diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, p. 71.

<sup>302</sup> Beyssac définit le titre du chevalier de l'Église de Lyon comme « des hommes de loi et d'affaires en même temps que des officiers d'honneurs et de représentation ; ils escortaient les chanoines en tête des défiles à titre de garde du corps. Leurs fonctions civiles et temporels nécessitaient des études de droit. La fonction donnait accès à la cléricature, elle devienne avec le temps, un bénéfice comme les autres dignités. De plus, en récompense de leurs services les chevaliers montaient à travers tous les degrés d'ordre et de fonctions, jusqu'au canonat et encore plus haut ; dans Beyssac Jean, *Les chevalier de l'Église de Lyon*, Lyon, Imprimerie Missions africaines, 1925, p. 6.

<sup>303</sup> Pierre Roger de Beaufort (c.1330-1378), le dernier pape français sous le nom de Grégoire XI (1370-1378), docteur en droit canonique et théologien, sa carrière ecclésiastique est facilitée par le lien de parenté avec Clément VI dont il est le neveu.

<sup>304</sup> Beyssac Jean, *Les chevalier de l'Église de Lyon*, Lyon, Imprimerie Missions africaines, 1925, p. 53.

<sup>305</sup> Pierre de Cros (c.1320-1388), abbé de Tournus, évêque de Saint-Papoul, archevêque de Bourges, camerlingues, archevêque d'Arles, cardinal ; chez : Papon Jean-Pierre, *Histoire générale de Provence*, t.1, Paris, Imprimerie de Phillipe-Denis Pierres, 1777, p.313.

<sup>306</sup> Les liens entre Girard et Cros vont s'avérer durables, Girard sera exécuteur testamentaire de Pierre de Cros en 1394, de Guillaume d'Aigrefeuille aussi en 1394, de Clément VII également en 1394 et de Jean de Murol en

En 1374 Girard devient le chanoine et le prévôt de Marseille, « clé de la porte des États pontificaux »<sup>307</sup> et accomplit les différentes missions de confiance dont il est chargé par Grégoire XI. Grâce à la fonction de clerc de la chambre apostolique, au quelle Girard accède le 21 août 1376, Girard change encore de rang et accède aux missions et aux charges nécessitant la plus grande confiance<sup>308</sup>. Comme clerc de la chambre apostolique, Girard est le collaborateur direct du camérier pour tout ce qui révèle de la comptabilité, le notariat, le port des messages, ainsi que des négociations<sup>309</sup>.

Comme ses prédécesseurs, Grégoire XI, a pour ambition de ramener la papauté à Rome où l'absence du pape est vécue comme un abandon et un vide politique et économique. La situation de la papauté à la fin des années 70 du XIII<sup>e</sup> siècle n'est pas très simple, l'Europe est déchirée par la guerre de Cent Ans, les conflits italiens battent leur plein et ils absorbent le gros des revenus pontificaux. Afin de mener à bien le projet de retour de la cour papale à Rome, Grégoire XI est obligé d'entreprendre des négociations permettant de constituer un entourage favorable à sa politique et surtout assurant un prêt d'argent.

Malgré son attitude officielle, Grégoire XI est très réticent vis-à-vis le retour à Rome : les préparations dureront longtemps, les étapes soigneusement préparées ne le rassurent guère et le départ est à chaque fois retardé. Une des tâches de Pierre Girard est d'organiser le séjour de Grégoire XI au couvent Saint-Victor à Marseille<sup>310</sup>. L'étape sera relativement longue et Grégoire XI, soucieux, avant le départ pour Rome, rédigera le codicille de son testament<sup>311</sup>. Pierre Girard, étant le partenaire d'Elie de Vordon<sup>312</sup> est présent au moment de la rédaction, mais il confie que « empêché de sa main, il a dû faire écrire l'acte par quelqu'un d'autre »<sup>313</sup>. Girard n'accompagne pas le pape dans son périple pour l'Italie, comme une importante partie de l'administration

---

1397.

<sup>307</sup> Marc du Pouget, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard, p. 300, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes*, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991.

<sup>308</sup> Marc du Pouget, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard, p. 301, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes*, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991.

<sup>309</sup> Par exemple : l'achat pour le compte personnel les terres dans le diocèse du Puy en 1371, des négociations avec les ducs : d'Anjou en 1378, de Berry et de Bourgogne ; voir : Antoine Pélissier, *Grégoire XI amène la papauté à Rome*, Tulle, Imprimeur F. Layotte, 1962, p. 170-171.

<sup>310</sup> Léon Mirot, *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, Paris, E. Bouillon, 1899, p. 158.

<sup>311</sup> Michel Hayez, Un codicille de Grégoire XI, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Année 1968, 126-1, pp. 223-230.

<sup>312</sup> Procureur privé du pape, Elie de Vordon, notaire et clerc de la chambre apostolique, participe à la rédaction du testament de Grégoire XI en 1374.

<sup>313</sup> Michel Hayez, Un codicille de Grégoire XI, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Année 1968, 126-1, p. 224.

financière. Grégoire XI part en présence de son camérier Pierre de Cros et Girard en absence de ce dernier assume ses responsabilités en restant sur place en Provence.

Grégoire XI est décédé, pratiquement dès son arrivée à Rome, en 1378 et la situation de la papauté, déjà très compliquée, atteint son paroxysme : à partir de 1378 jusqu'au 1409 le monde chrétien aura deux papes et sera divisé en deux courants politiques antagonistes. L'élection d'un autre pape français<sup>314</sup> à Rome en 1378 reste inenvisageable pour les romains qui exigeant un pape « au moins italiens ou romain »<sup>315</sup>. Le premier choix, considéré comme hâtif et forcé, de l'archevêque de Bari, Barthélemy Prignano<sup>316</sup> qui prend le nom d'Urbain VI ne satisfait pratiquement personne et surtout pas le collège des cardinaux français. Face aux sévices<sup>317</sup> d'Urbain VI, la non-canonie de son élection est soutenue par les cardinaux français auprès de la reine de Naples, des conseillers du roi Charles V et finalement auprès de roi lui-même. L'élection d'un « nouveau » pape s'impose et le 20 septembre 1378 lors d'un conclave à Fondi le cardinal Robert de Genève devient le nouveau pontife connu sous le nom de Clément VII et s'installe à Avignon le 20 juin 1379. Lors de la double élection de 1378, suivant l'exemple du camérier Pierre de Cros, les quatre clercs de Grégoire XI abandonnèrent l'obédience d'Urbain VI en faveur de celle de Clément VII. Parmi les hommes habitués aux pratiques de la Chambre Apostolique se trouvent Bertrand Raffin, Seguin d'Authon et Gaspard de Longanh et Pierre Girard<sup>318</sup>.

Une abondante correspondance<sup>319</sup> du temps de Clément VII confirme la continuité de la confiance dont jouissait Pierre Girard et les bénéfices témoignent de la reconnaissance vis-à-vis de ce dernier. Girard devient d'abord le clerc de la Chambre Apostolique, ensuite le camérier de Clément VII et obtient le canonicat dans l'église d'Autun. Durant le pontificat de Clément VII la valeur de rémunérations des clercs augmente, le 1 avril 1379 Girard reçoit l'équivalent de 990 sous ce qui correspond à une augmentation de 25%<sup>320</sup>.

---

<sup>314</sup> Entre 1307 et 1378 les papes successives et 80% des cardinaux sont français et la politique pontificale est très proche de celle de la France, chez Michel Balard, Jean-Philippe Genet et Michel Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Hachette, 2003, p. 285.

<sup>315</sup> Valois Noël, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t.1, 1896, p. 9.

<sup>316</sup> Barthélemy Prignano (1318-1389) l'archevêque de Bari, élu pape le 8 avril 1378 est intronisé le 18 avril de la même année.

<sup>317</sup> Urbain VI envisage de réformer l'Église afin de revenir à la pauvreté primitive de l'Église ce qui aura signifié l'abandon des bénéfices par les hommes d'Église, notamment les cardinaux. Deux visions de l'institution de l'Église et surtout de sa fiscalité s'opposent violemment et conduisent à la contestation de son élection.

<sup>318</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du grand schisme d'Occident*, Paris, Édition de Boccard 1966, p.60.

<sup>319</sup> ARD, sous-Série 32J.

<sup>320</sup> Philippe Gènequand, Les rémunérations composites de la cour pontificale au début du Grand Schisme d'Occident, dans : Jamme Armand, Poncet Olivier, *Offices, écrits et papauté (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome, pp.449-495, p. 457.

Vers 1380, Girard possède un terrain minier au nord de Rives de Gier, dans un endroit qui est appelé communément Mouillon<sup>321</sup> qui a été donné comme prébende à l'église de Saint-Symphorien-le-Château<sup>322</sup>. Le dernier prébendier, Gauthier de Gravenand, est guillotiné à la Révolution et la prébende s'arrête.

L'année 1380 est particulièrement riche en évènements politiques<sup>323</sup> et la gestion financière demande beaucoup d'investissement, il est décidé que tous les collecteurs de France suspendraient les paiements des assignations et enverraient immédiatement leurs recettes à Avignon. Pierre Girard, avec d'autres officiers considérés comme expérimentés<sup>324</sup>, est envoyé dans le nord de la France à Paris, Reims, Tours pour persuader les contribuables de payer ce que la papauté réclamait<sup>325</sup>. Les documents concernant les missions de Pierre Girard datant de 1380 montrent clairement que Girard collecte des fonds financiers dans la plus grande urgence, les lettres souvent portent des traces du sceau secret du pape et il est possible de lire une annotation « *sub anulo nostro secreto* »<sup>326</sup>. Les missions assignées à Girard en 1381 sont de la même nature et elles consistent à prélever les procurations pour les besoins des affaires du pape, par ailleurs, il devient l'encaisseur de la trésorerie<sup>327</sup>.

Le 8 juin 1381, Pierre Girard est nommé nonce en France ce que lui attribue le plein pouvoir de mener les négociations, il conserve cette prérogative qui va continuer tout le long des années quatre-vingts avec un mélange des problèmes politiques et financiers. Les lettres échangées entre le pape et ses officiers ainsi que les autres acteurs de la scène politique de cette époque attestent une grande efficacité des démarches de Pierre Girard et de la confiance qui lui est accordée. Le *post-scriptum* de la lettre de Georges de Marle adressé à Pierre Girard et Jean de Murol, précise que « *le traité de Marseille négocié par Pierre Girard porte ses fruits* »<sup>328</sup>. La lettre du duc d'Anjou approuve les agissements de Pierre Girard en précisant que son auteur, comme le pape, le trouve « *de bon advis et discretion en ce* »<sup>329</sup>.

---

<sup>321</sup> Le quartier « Mouillon » existe toujours dans la commune de Rive de Giers.

<sup>322</sup> Robert Lacombe, *Recherche historique sur la ville de Rive de Giers 2*, Albertville, F. Paillart, 1985 ; Roger Faure, Une exploitation de mines à charbon à Rive-de-Giers sous le Premier Empire, dans : *Bulletin de la Diana*, Tome L, n°7, 1988, p. 408.

<sup>323</sup> Adoption de Louis d'Anjou par la reine Jeanne de Naples, mort de Charles V, sacre de Charles VI, duc de Berry devient le lieutenant du roi en Languedoc.

<sup>324</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident 1378-1409*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966, p. 140.

<sup>325</sup> IE 352, f°40r.

<sup>326</sup> ADR, sous-Série 32J, A10, lettre du 6 août de 1380.

<sup>327</sup> IE, 354, fol°24r,

<sup>328</sup> ADR, sous-Série 32J, E2, lettre de 8 avril.

<sup>329</sup> ADR, sous-Série 32J, E2, lettre de 8 avril, la lettre en français.

Les négociations menées par Girard satisfaisant le pape qui en guise de reconnaissance pour des missions délicats lui attribue l'évêché de Lodève (1382-1385)<sup>330</sup>. Même si l'élévation à l'épiscopat ne permet pas l'accumulation des fonctions de clerc apostolique, cela ne l'empêche pas de demeurer à la curie ni de continuer à rendre des services à la Chambre Apostolique<sup>331</sup>. En 1383 Pierre Girard est chargé de missions auprès de la cour de France qui vont continuer en 1384. Comme nonce, il accomplit une mission financière en France avec toutes les pouvoirs : de perception, de contrainte et de censure, il également muni d'un sauf-conduit, valable pour lui, mais aussi pour son entourage<sup>332</sup>. En 1384 Girard est délégué par Clément VII pour rendre visites dans les monastères, les abbayes et les paroisses afin de prélever la moitié des procurations pour les commissions de comptes de la curie<sup>333</sup>. Avant de prendre l'évêché du Puy, le 18 août 1385, Girard succède comme proto-dataire<sup>334</sup> au service des suppliques à Jean de Brogny<sup>335</sup>. Clément VII fait l'appel à Pierre Girard comme nonce durant l'été 1390, il est de nouveau envoyé en France et « *hors la France, vers divers ducs, comtes, barons et chevaliers pour les affaires de l'Église* »<sup>336</sup>. La bulle de Beaucaire de 25 août octroie à Girard de différents pouvoirs comme délivrer les grâces aux évêques, des autorisations pour consacrer les églises et les cimetières, ce qui est très rare pour un nonce<sup>337</sup>. Visiblement, le pape est encore une fois très satisfait des résultats des missions de Girard, car à son retour il lui offre le chapeau cardinalice le 17 octobre 1390, en décembre la mitre de Saint-Pierre-aux-Liens et il est également reconduit grand pénitencier. C'est justement à époque que Girard abandonne sa fonction d'évêque de Puy<sup>338</sup>, pour recevoir la sacristie de la cathédrale Notre-Dame des Doms à Avignon<sup>339</sup>. Normalement, le poste

<sup>330</sup> Philippe Genequand, Clément VII a-t-il eu une politique méridionale ? dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004, p.142.

<sup>331</sup> Favier Jean, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident 1378-1409*, Paris, Édition E. de Boccard 1966, p. 60.

<sup>332</sup> Philippe Genequand, Clément VII a-t-il eu une politique méridionale ? dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004, p. 157-158.

<sup>333</sup> Dictionnaire d'histoire et de la géographie ecclésiastique T.20, p. 1480, notice « Girard Pierre », faite par Henri Tribut de Morembert.

<sup>334</sup> La fonction de proto-dataire avait une réelle importance dans la datation de suppliques car c'est de la date qui dépendait la possibilité d'obtenir un bénéfice lors d'une prochaine vacance, Logoz Roger-Charles, *Quelques Carrières ecclésiastiques à la fin du XIV siècle*, dans *Revue historique vaudois*, 79, 197, p. 8 ; référence en ligne : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:1971:79::257>

<sup>335</sup> Jean Allarmet de Brogny (1342-1426), juriste exerçant plusieurs fonctions : évêque de Viviers et archevêque d'Arles, cardinal de Viviers et Ostie, chancelier de l'Église, légat du pape, il préside au concile de Constance.

<sup>336</sup> Valois Noël, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, première édition 1896, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967, Livre II, p. 439.

<sup>337</sup> Philippe Genequand, Clément VII a-t-il eu une politique méridionale ? dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004, p.158.

<sup>338</sup> Malgré la cession de l'évêché du Puy, Pierre Girard continue d'être appelé communément « l'évêque de Puy » d'ailleurs, la majorité des auteurs à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>339</sup> Du Pouget Marc, *Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard*, p.303, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991.

de grand pénitencier devrait le retenir à Avignon, mais il continue d'être régulièrement envoyer en mission hors d'Avignon.

En 1391, Girard est chargé par le pape Clément VII de réformer l'Université de Toulouse, dont il en rédigera les statuts, mais ils ne seront promulgués qu'en 1394. Entre 1391 et 1393, Girard est administrateur de l'évêché de Nîmes<sup>340</sup>, ensuite celui de Lodève<sup>341</sup>.

Le 16 septembre 1394 Clément VII décède à Avignon et à sa mort, il lègue à Pierre Girard la relique de la Vrais Croix<sup>342</sup> et le « *grand bréviaire*<sup>343</sup> à l'usage de Rome enluminé dans les *letrines et les marges* »<sup>344</sup>. D'ailleurs, Girard avait reçu un très riche lègue de la part de Pierre de Cros, la quittance<sup>345</sup> du pape Clément VII, exécuteur testamentaire de Pierre de Cros, adressé à Pierre Girard, coexécuteur testamentaire confirme le don des joailleries<sup>346</sup>. Le 28 septembre 1394, lors du concile de Pise, Pierre Girard soutient Pierre de Luna<sup>347</sup> qui est élu nouveau pape sous le nom de Benoît XIII. Le changement du pontife n'influence pas le statut de Girard qui continu à bénéficier d'une grande confiance et des faveurs de la part du pape, en 1395 le pape renomme Girard le grand pénitencier<sup>348</sup>. La situation politique de la papauté se complique de plus en plus, Benoît XIII mène une politique fiscale très agressive et la France décide d'entreprendre les efforts pour mettre la fin au schisme<sup>349</sup>. Philippe le Hardi demande à l'Université de Paris de concevoir un dénouement capable de satisfaire le monde chrétien et l'Université propose trois solutions : la *voie de compromis* (les pontifes trouvent un accord entre eux), la *voie de cession* (les deux papes sont détrônés simultanément et un autre est élu) ou une réunion d'un concile capable de résoudre le problème. Pierre Girard opte pour la *voie de cession*, en revanche les papes, Benoît XIII et Boniface IX, n'acceptent aucune proposition, pour faire pressions,

---

<sup>340</sup> Genequand Philippe, Clément VII a-t-il eu une politique méridionale ? dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004, p. 138

<sup>341</sup> Nicolas-François Cochar, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p.118.

<sup>342</sup> La relique a été offerte par Pierre Girard en 1403 à l'église de Saint-Symphorien et elle s'y trouve toujours.

<sup>343</sup> Missel de Clément VII est aujourd'hui dans la collection des manuscrits de la Médiathèque municipale *Ceccano* d'Avignon.

<sup>344</sup> Marc du Pouget, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard, p.303, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991.

<sup>345</sup> ADR, sous-Série 32J, C4, la lettre de 25 février 1394.

<sup>346</sup> Parmi les bijoux se trouvent : « un beau diamant, un beau saphir, un rubis balais, deux anneaux pontificaux d'or, l'un formé d'un saphir enchâssé de quatre grosses perles et de quarte rubis balais, l'autre portant la Sainte-Face et un rubis entouré de trois diamants, le tout enchâssé de trois grosses perles et trois saphirs, un signet d'or avec un rubis balais gravé ».

<sup>347</sup> Pedro Martinez de Luna (1329-1423), pontificat 28 septembre 1394, intronisation le 11 octobre 1394, fin du pontificat le 23 mais 1423.

<sup>348</sup> Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, première édition 1901, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967, Livre III, p. 102.

<sup>349</sup> Jean Favier, *La Guerre de Cent Ans*, Fayard, 1980, p. 409.

l'obédience de Benoît XIII est soustraite<sup>350</sup> et le roi et l'Église de France vont retirer leur soutien<sup>351</sup>, l'obédience de Benoît XIII est soustraite. Le pape s'enferme dans le palais où il est assiégé pendant cinq ans à partir de 1398. En 1403 Benoît XIII réussit à s'enfuir du palais<sup>352</sup> et son obédience est restituée progressivement. Girard, offre en 1403 la relique de la Vraie Croix<sup>353</sup> à l'église de Saint-Symphorien<sup>354</sup> qui est destinée à la chapelle de la Vierge et dotée d'une fondation de messes. Initialement, la relique, considérée comme trésor de l'Église romane, est un don de Clément VII, mais elle est accompagnée par une indulgence de Benoît XIII<sup>355</sup>. Pierre Girard, obtient à nouveau la prévôté de Marseille en 1404, et la fonction d'évêque de Tusculum, Frascati en 1405.

Toute au début du XV<sup>e</sup> siècle, le schisme est implanté encore plus solidement qu'auparavant<sup>356</sup>. Le pape de Rome, Boniface XI<sup>357</sup> décède en octobre 1403 et même si la situation s'y prête à envisager une union, les cardinaux élisent un nouveau pape qui, lors du conclave s'engage qu'il fera le nécessaire pour terminer le schisme. Malgré ses déclarations, Innocent VII<sup>358</sup>, refuse d'entreprendre le dialogue avec Benoît XIII et son engagement pour mettre la fin au schisme est très relatif. Le décès d'Innocent VII en 1406 offre une autre éventualité de mettre terme au schisme et avec l'élection d'un nouveau pape, Grégoire XII, une nouvelle perspective de négociations émerge. Pendant cette période, le rôle de Pierre Girard est moindre, les préparations de rencontres entre les papes ne révèlent pas de ses compétences. Ce que lui permet de se rendre en 1407 à Saint-Symphorien-le-Château où la construction de l'église

---

<sup>350</sup> Ordonnance de soustraction d'obédience à Benoît XIII est promulguée à Paris, le 28 juillet 1398. La soustraction de l'obédience surviendra encore une fois en 1407, mais elle n'aura pas plus de répercussion, ni d'impact que la première, chez : Millet Hélène, *Le Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*, dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004, p. 28.

<sup>351</sup> Millet Hélène, *Le Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*, dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004, p. 28.

<sup>352</sup> Benoît XIII se réfugie au château de Châteaurenard, le bien de Louis II d'Anjou, comte de Provence et ne reviendra plus à Avignon. A partir de ce moment plus aucun pape ne reviendra plus résider, ni même séjourner au palais.

<sup>353</sup> La relique est enchâssée dans une croix en or qui est ensuite emboîtée dans une croix en argent. La description complète du reliquaire se trouve chez Du Chesne. Le sujet de la relique Cf. 4.3.2.3.

<sup>354</sup> La donation est confirmée par la lettre de Pierre Girard datant du 8 octobre 1403, faite à Salon (de-Provence) et elle contient les conditions de mis en sécurité (« une armoire blindée avec trois serrures et trois clés qui sont détenues par trois personnes distinctes ») ; Archives Municipales ; la lettre a été publiée par Étienne Baluze, *Vitae Paparum Avignonensium*, Paris 1693, t. II, col. 1134-1136, acte n°241. Baluze complète le texte au niveau du grammairien et omet le passage de la signature du notaire, Johannes Borelli (Jean Borelli ou Borel ?), le notaire apostolique qui reçoit le testament de Pierre Girard et qui, dans le codicille est mentionné comme son secrétaire.

<sup>355</sup> Marc du Pouget, *Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard*, p. 303, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la pré-réforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991.

<sup>356</sup> Paul Payan, *Entre Rome et Avignon, Une histoire du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Flammarion, 2009, p. 209.

<sup>357</sup> Pietro Tomacelli (1355-1403), pontife en 1398 sous le nom de Boniface XI.

<sup>358</sup> Cosimo de'Migliorati (1336-1406), pontife en 1404 sous le nom d'Innocent VII.



ayant abriter son tombeau est déjà en cours<sup>359</sup>. En revanche, en 1408, Girard, accompagné par d'autres cardinaux : Amé de Saluces et Nicolas Brancaci, participe à des négociations à Sarzana<sup>360</sup> avec Geoffroy le Meingre dit Boucicaut<sup>361</sup>, particulièrement opposé à Benoît XIII. Ensuite, muni de pleins pouvoirs des autres cardinaux favorables à Benoît XIII, Girard<sup>362</sup>, rencontre les urbanistes à Livourne<sup>363</sup>. Les six cardinaux clémentins, dont Pierre Girard et deux cardinaux urbanistes, déclarent la séparation de leurs obédiences respectives, afin de « poursuivre la vie de cession et de concile général »<sup>364</sup>. Pierre Girard essaye de persuader Benoît XIII de quitter la tiare, mais sans le résultat réel ce qui l'amène à se retirer de son camp. L'appelle, et en quelque sorte la convocation à l'élection du nouveau pape, signé entres autres par Girard, est copié à des centaines d'exemplaires et lancé à travers le monde chrétien<sup>365</sup>. Le groupe de cardinaux de Livourne devient le noyau de dignitaires présents au concile de Pise et Pierre Girard figure parmi ceux qui ont été présents à l'ouverture du concile le 25 mars 1409. Girard, opte pour la déposition de deux papes et à l'élection d'un nouveau pontife Alexandre V<sup>366</sup>, ce qui signifie que la chrétienté a désormais trois papes<sup>367</sup>. Le pontificat d'Alexandre V ne dure pas longtemps, décédé un an après son élection, il est succédé par Jean XXIII<sup>368</sup> qui présidait le concile de Pise. Pierre Girard, aussi bien sous le pontificat d'Alexandre V que de Jean XXIII est le grand pénitencier. Girard continu à soutenir le pape dans ses prises de pouvoir, par exemple il prête de l'argent au pape Jean XXIII pour affréter des galées au port de Marseille pour les envoyer au port de Pise<sup>369</sup>. Visiblement, Girard était le titulaire de la sacristie de la collégiale d'Aix-en-Provence,

<sup>359</sup> Testament de Pierre Girard, mais aussi François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance*, Paris, 1660, p. 712.

<sup>360</sup> Valois Noël, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, première édition 1902, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967, Livre IV, p. 9.

<sup>361</sup> Geoffroy le Meingre dit Boucicaut, NN, probablement le neveu de Geoffroy le Meigre, le prélat français, et le fils de Jean I<sup>er</sup> Le Meingre et le frère de Jean II Le Meingre ; il combat le pape Benoît XIII au

<sup>362</sup> En compagnie de cinq autres cardinaux : Guy de Malesset, Pierre de Tury, Pierre Blau, Nicolas Brancacci et Amé de Saluce.

<sup>363</sup> Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, première édition 1902, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967, Livre IV, p.13.

<sup>364</sup> Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, première édition 1902, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967, Livre IV, p.14.

<sup>365</sup> Millet Hélène, *Le Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*, dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeux, n°39, Toulouse, Éditions Privat, 2004, pp.21- 46.

<sup>366</sup> Pierre Philagrès (Pietro di Filargo ou Pietro di Candia) (1340-1410), pontife 1409-1410.

<sup>367</sup> Les trois obédiences sont : celle qui soutient Alexandre V avec la France, l'Angleterre, le Portugal, la Hongrie, la Pologne, les royaumes du Nord et une partie de l'Allemagne ainsi que de l'Italie ; celle qui soutient Benoît XIII, comportant des royaumes de Castille, d'Aragon, de Navarre, d'Écosse, des îles de Corse, du duché de Bretagne et de Sardaigne, des comtés de Foix et d'Armagnac ; celle qui soutient Grégoire XII avec plusieurs villes du royaume de Naples, la Romagne, la Bavière, le palatinat du Rhin, les duchés de Brunswick et de Lunebourg, une partie de Trèves, de Mayence et de Cologne, les évêchés de Worms, de Spire et de Werden.

<sup>368</sup> Bladassarre Cossa (v. 1360-1419), pape élu lors du concile de Pise sous le nom de Jean XXIII (1410-1419).

<sup>369</sup> ADR, sous-Série 32J, C3, la lettre de 14 octobre 1415 de quittance donnée aux serviteurs et héritiers de Pierre Girard.

la lettre de quittance de 1414 confirme qu'il a acquitté le droit de chape et d'anniversaire<sup>370</sup>. Jean XXIII, d'un point de vue politique et religieux, n'a pas vraiment le choix et il doit se résoudre à convoquer un nouveau concile qui va se tenir à Constance. Pierre Girard ne peut pas participer pas au concile, malade, il décède le 9 septembre 1415 à Avignon. Après sa mort, il est déposé dans l'église de Notre Dame des Doms<sup>371</sup>, pour ensuite être transporté à Saint-Symphorien-le-Château et être déposé dans son tombeau dans l'église Saint-Symphorien, conformément aux dispositions. Le schisme se termine avec l'élection de Martin V, le 11 novembre 1417 en soulageant tout le monde Occidental. En revanche son secrétaire, Pierre Charpin s'assure, par le biais des bulles obtenues lors du concile, que toutes les volontés du défunt seront respectées<sup>372</sup>.

### 1.7.2) Les fonctions officielles et confidentielles – le rôle de Pierre Girard

Afin de mesurer le réel rôle de Pierre Girard dans les méandreuses affaires politiques et financières, il était nécessaire d'esquisser, ne serait-ce que sommairement le contexte historique et sa participation dans les préparations du retour de la papauté à Rome<sup>373</sup>. Étant un sujet à part<sup>374</sup>, le grand schisme d'Occident a été abordé ici principalement de point de vue de la participation de Pierre Girard. Les brefs commentaires concernant les déroulements des conciles avaient pour but de démontrer la complexité des événements et surtout l'aptitude de Pierre Girard à s'adapter aux circonstances fluctuantes de la scission de chrétienté. Girard usait de son intelligence et de son habileté dans la collecte des fonds susceptibles de faciliter les changements politiques et pontificaux. Sa fidélité vis-à-vis de l'Église et surtout de ses dignitaires était prouvé à maintes reprises et elle pouvait aller jusqu'au devenir le créancier de papes<sup>375</sup> selon les situations et les

---

<sup>370</sup> ADR, sous-Série 32J, C9.

<sup>371</sup> Même s'il accomplissait librement la charge de sacristain de Notre-Dame des Doms, Girard fait reconstruire en 1415 le clocher de la cathédrale détruit pendant le siège d'Avignon ; *Gallia Christiana Novissima. Histoire des Archevêchés, évêchés et Abbayes de France (...)* par J.-H. Albanès, complété et publié par Ulysse Chevalier, T. VII, Avignon, Valence, Imprimerie Valenonoise, 1920, p. 488, ; et également : « Maître Jean de Voueltete en fut l'architecte ; le prix fait de cet ouvrage fut donné le 6 mars 1415 ; la dépense pour la main-d'œuvre seulement arriva à 518 florins d'or 6 gros 28 deniers tournois », chez : Cochard Nicolas-François, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p.123.

<sup>372</sup> Marc du Pouget, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard, p.304, dans : Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991.

<sup>373</sup> Le contexte historique : Péliissier Antoine, *Grégoire XI, Ramène la papauté à Rome ; Troisième pape Limousin (1370-1378)*, Tulle, F. Layotte, 1962, Pierre Girard est orthographié « Pierre Gérard » ; Mirot Léon, *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, Paris, Éditeur Émile Bouillon, 1899,

<sup>374</sup> Sur le Grand schisme d'Occident : Logoz Roger Charles, *Clément VII (Rober de Genève), sa chancellerie et le clergé romand au début du grand schisme*, Libraire Payot, Lausanne, 1974 ;

<sup>375</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident 1378-1409*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966, p. 280.

besoins. Jean Favier<sup>376</sup> considère Pierre Girard comme « *haut personnage* »<sup>377</sup>, « *l'homme expérimenté* »<sup>378</sup>, « *haut dignitaire de la curie* »<sup>379</sup> et il est évident que Girard sait répondre aux exigences de chaque situation avec la même intégrité. Valois, présente Girard comme « *un personnage le plus mêlés aux affaires du Schisme et l'un des agents les plus dévoués du pape d'Avignon, Clément VII* »<sup>380</sup>. Cependant, Girard, n'étant pas le cas isolé, il s'intégrait en tant qu'un élément intrinsèque du rouage de la grande machine pontificale ; les exemples des carrières ecclésiastiques sont plutôt nombreux<sup>381</sup>. Si l'organisation de la cour pontificale était structurée autour de l'administration<sup>382</sup> au centre de laquelle se trouvait le pivot de toute action, la fiscalité<sup>383</sup>, l'instrument central de ce pouvoir restaient toujours et invariablement les officiers<sup>384</sup>. Girard en faisait partie, mais ses capacités individuelles, ne pouvaient pas être pleinement mis à profit que dans un cadre d'une étroite collaboration et de soutien au sein de faisceau des relations et des alliances<sup>385</sup>. Les *familias* cardinalices permettaient de constituer un cercle basé sur les liens personnels que tissaient les clientèles ecclésiastiques. L'influence des alliances familiales et réseaux politiques ou féodaux sont aussi primordiales dans les affaires de la curie que dans les carrières personnelles<sup>386</sup>. Les familles<sup>387</sup>, étant dotées des bénéfices et des privilèges, faisaient

---

<sup>376</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident 1378-1409*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966.

<sup>377</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident 1378-1409*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966, p. 120.

<sup>378</sup> Ibidem, p. 140.

<sup>379</sup> Ibidem, p. 357.

<sup>380</sup> Noël Vlois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, première édition 1896, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967, Livre II, p. 439.

<sup>381</sup> Roger-Charles Logoz, Quelques Carrières ecclésiastiques à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, dans *Revue historique vaudois*, 79, 1971 ; référence en ligne : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:1971:79::257> ;

<sup>382</sup> *Aux origines de l'État moderne, Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome (Avignon, 23-24 janvier 1988), Rome, École française de Rome, 1990.

<sup>383</sup> Roux (le) Amandine, Les collecteurs pontificaux, des curialistes non résidants, pp. 199-213, dans : Barallis Christine, Boudet Jean-Patrice, Delivré Fabrice, Genet Jean-Philippe (dir.), *Église et État, Église ou État, Les clercs et la genèse de l'État moderne*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014 ; Mollat Guillaume, Sarman Charles, *La fiscalité pontificale en France au XIV<sup>e</sup> siècle*, première édition 1905, Paris, Édition de Boccard, 1968,

<sup>384</sup> Jamie Armande et Poncet Olivier, L'écriture, la mémoire et l'argent. Un autre regard sur les officiers et offices pontificaux (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), dans : Jamie Armande et Poncet Olivier, *Offices, écrits et papauté (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2007, pp. 1-13 ; Généquand Philippe, Des ombres aux chapeaux rouge, Pour une nouvelle histoire des cardinaux à la fin du Moyen Âge, dans : *Église et État, Église ou État, Les clercs et la genèse de l'État moderne*, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, pp. 249-279.

<sup>385</sup> Favier parle d'une forme de népotisme particulièrement présent à travers les lignages et clientèles dans le monde ecclésial : Favier Jean, *Les papes d'Avignon*, Fayard 2006, p. 166-174.

<sup>386</sup> Jean Favier, *Les papes d'Avignon*, Fayard 2006, p. 164.

<sup>387</sup> Selon Généquand, le milieu constitué par les *familiae* pontificale et cardinalice était un ensemble unique, fait des liens plus au moins formels et des rapports plus ou moins étroits, chez : Généquand Philippe, Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon (1378-1394), dans : dans Jammé Armand, Poncet Olivier (dir.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, *Charges, Hommes, Destins*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005, pp. 761-782.

des efforts pour faire profiter en priorité ses membres, ainsi les revenus ecclésiastiques restaient à l'intérieur du même cercle en renforçant sa position<sup>388</sup>. Les familles cardinalices, structurées à l'image de la cour papale, mais à une échelle réduite, avaient besoin de lieux de vie. Un groupe de serviteurs, scribes, secrétaires accompagnés fidèlement chaque dignitaire et avait besoin de l'espace vital<sup>389</sup>, à proximité immédiate de son maître. A Rome, chaque dignitaire avait son palais, à Avignon la situation était beaucoup plus compliquée et la famille trouvait sa place, à ses côtés dans sa livrée cardinalice<sup>390</sup>. Les « livrées » étaient les maisons que les propriétaires « livrées » aux officiers pontificaux comme leurs résidences en échange d'une solide indemnité. Il était possible de posséder plusieurs maisons, ou plusieurs parties dans des différentes maisons dans la ville<sup>391</sup>. Pierre Girard, quand il n'est pas en déplacement, loge dans la livrée du Puy qui se trouvait rue du Collège de la Croix dans le site de l'ancien archevêché d'Avignon<sup>392</sup>.

Il est indéniable que la condition, *sine qua non*, de l'accès à la carrière ecclésiastique était une solide formation en droit permettant de négocier et régler les litiges avec l'autonomie et l'autorité<sup>393</sup>. En second lieu, comptait la présence d'un protecteur capable d'introduire dans le milieu permettant l'accès aux postes souhaités. Girard, semblait avoir réuni tous les éléments nécessaires à assurer son succès dans le milieu pontifical. Si sa renommée était fondée sur sa qualité d'être de « *bon advis et discretion en ce* <sup>394</sup>», sa stratégie était, semble-t-il de rester en arrière-plan. C'est principalement grâce à sa correspondance qu'il y est possible d'examiner les liens et les contacts avec le monde de la curie, son engagement dans les événements les plus cruciaux de son époque. En ce qui concerne les récompenses et les honneurs, il paraît évident que la carrière exemplaire de Pierre Girard a été le fruit de circonstances et de besoins spécifiques à un moment charnière du Grand Schisme.

---

<sup>388</sup> Logoz parle même du « trafic et du troc des bénéfices » ; Logoz Roger-Charles, Quelques Carrières ecclésiastiques à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, dans *Revue historique vaudoise*, 79, 197, p. 18 ; référence en ligne : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:1971:79::257>

<sup>389</sup> La ville d'Avignon n'était absolument pas préparée pour servir de séjour de la cour pontificale. Les centaines d'officiers et des visiteurs, un accroissement exponentiel de la population provoque très rapidement la crise de logement. Même si l'arrivée de la papauté à Avignon contribua à son développement, les conditions de la vie sont difficiles voire dangereuses et les problèmes liés au caractère cosmopolite de la ville en constante mouvement récurrent. La haine de Pétrarque à l'égard de conditions de vie à Avignon (et par ailleurs, la ville elle-même) est bien connue.

<sup>390</sup> Pierre Pansier, *Les palais cardinalices d'Avignon aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Avignon, Roumenille, 1926, p. 5.

<sup>391</sup> Girard Joseph, *Évocation du vieil Avignon*, Paris, Les éditions de minuit, 1958, p. 50.

<sup>392</sup> Marc Dykmans, *Les palais cardinalices d'Avignon* ; Un supplément du XIV<sup>e</sup> siècle aux listes du docteur Pansier, dans : *Mélanges de l'École française de Rome*, Année 1971, 83-2, p. 412.

<sup>393</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident 1378-1409*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966, p. 65 ; Favier Jean, *Les papes d'Avignon*, Fayard 2006, p. 216.

<sup>394</sup> ADR, sous-Série 32J, D2, lettre du Duc d'Anjou à Pierre Girard datant de 8 avril 1382.

L'accumulation des charges et de nominations<sup>395</sup> était tout à fait d'usage à ce moment-là et le cas de Girard permet de constater que dans son parcours il a recueilli les titres le plus important et le plus bénéfiques : évêque et prévôt à plusieurs reprises, clerc de la chambre Apostolique, nonce et collecteur, il est le grand pénitencier de quatre papes<sup>396</sup> et finalement il obtient la pourpre cardinalice<sup>397</sup>. Le parcours de Pierre Girard, ses bénéfices matérialisés sous la forme de possessions et finalement les liens avec les sites dont il fréquentait ou il avait la charge se traduisent à travers des lèges et dotations, minutieusement énumérés dans son testament.

---

<sup>395</sup> Olivier Poncet, Les traces documentaires des nominations d'officiers pontificaux (fin XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), dans : Armand Jamme, Olivier Poncet (dir.) : *Offices et papauté, Charges, hommes, destins*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 93-123.

<sup>396</sup> Filippo Tamburrini, La penitenzria apostolica durante il papato avignonese, dans : *Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Actes de la table ronde d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Collection de l'École française de Rome, École Française de Rome 1990, pp. 251-268.

<sup>397</sup> Afin de faciliter la lecture des prises de fonctions de cardinal Girard, ainsi que le recoupement des sources biographiques, un tableau en annexe va résumer les informations relatives à la carrière ecclésiastique du cardinal.

## 1.8) Conclusion

Le bilan historiographique permet d'esquisser le contexte historique et poser les jalons de la réflexion, tandis que les données textuelles établissent un premier état des lieux. La rencontre de deux sources révèle plusieurs divergences, voire incohérences, entre les faits matériels et textuels et met en lumière la difficulté relative liée à ce type de confrontation.

Pour la compréhension de la chronologie de construction de l'église Saint-Symphorien, l'apport des textes reste important, mais très insuffisant. La finalité des écrits, rarement conçus pour fournir une description architecturale, diffère de notre besoin de connaissance de la réalité matérielle du bâtiment<sup>398</sup>. Les documents juridiques, administratifs, listes de dénombrement, actes des ventes, ou dans les meilleurs des cas, visites pastorales, actes de fondations ou testaments ne reflètent pas d'une manière directe l'état de l'édifice ou du site. Souvent, la description ou le détail n'est que partiel, voire fragmentaire ou encore approximatif. Il suffit ainsi qu'un acte de fondation ne précise pas l'emplacement exact de la chapelle en question et avec les changements de vocables et il devient impossible de situer son emplacement.

Le croisement des données met en exergue le fait que l'évolution du monument n'est pas linéaire. La structure bâtie s'adapte, au fil des siècles et quasi en permanence, aux besoins et exigences des coutumes, mais ces changements n'apparaissent pas toujours dans les sources écrites. Le panorama de textes publiés, au lieu de fournir les réponses espérées, relèvent les zones d'ombre et multiplient les questions, tout en donnant le point de départ de la réflexion sur la destinée première du monument et ses transformations successives. L'aménagement de l'église au XV<sup>e</sup> siècle apparaît comme un moment crucial qui détermine la forme de l'édifice et donne l'appui aux structures plus tardives : l'abside et les chapelles familiales. L'aspect esthétique, relativement sobre, utilise un vocabulaire architectural simple, presque rudimentaire, qui ne permet pas de procéder à une analyse stylistique approfondie. En outre, plusieurs éléments architecturaux et ornementaux, présents dans l'aménagement de l'église, apparaissent d'une manière aléatoire sur les autres sites avoisinants ou dans les régions limitrophes, mais également dans des endroits beaucoup plus éloignés.

Ajoutons à cela les nombreuses traces d'interventions et de restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle qui modifient les aménagements internes. Les travaux effectués à ce moment-là résultent de la vision spécifique, à cette époque, de l'architecture médiévale et des points de vue sur les monuments et le patrimoine. L'unification délibérée de l'ensemble, aussi bien à l'extérieur qu'à

---

398 **Nicolas Reveyron**, « L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture », *In Situ* [En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 23 avril 2012. URL : <http://insitu.revues.org/1200> ; DOI : 10.4000/insitu.1200

l'intérieur, a effacé la diversité des volumes et le caractère propre de chaque espace, oblitéré leur valeur unique et rendu difficile la lecture chronologique.

Hormis les volumes plus tardifs, quels sont, ou plutôt, quels peuvent être les influences architecturales de l'église ? La réponse à cette question reste ambivalente, tant il est difficile de parler d'affiliation directe et même indirecte. Le rôle de cardinal Girard reste avéré, cependant, est ce qu'il pouvait avoir une réelle influence sur la forme concrète du bâti ? L'aspect monumental de l'ensemble permet d'envisager comme potentielle source d'inspiration la cathédrale de Lodève où Pierre Girard fut nommé évêque entre 1382 et 1385. Mais un bref examen des supports verticaux ou des ouvertures de l'église Saint-Fulcran de Lodève ne permet pas de procéder à aucune analyse. Le dénominateur commun, la présence des piliers octogonaux prismatiques, caractéristique pour différents sites proches : Saint-Galmier, Feurs<sup>399</sup>, Saint-Bonnet-le-Château, mais aussi plus lointain, La Chaise-Dieu, ou bien éloignés, la cathédrale de Saint-Claude<sup>400</sup>, ne conduit pas non plus à un lien direct avéré.

Le recollement des données historiques et archivistiques mène naturellement à l'étape de l'analyse archéologique afin d'appréhender les différentes réalités architecturales qui constituent le site. Une description détaillée de chaque partie de l'édifice, un examen des articulations et les jonctions entre les espaces, en vue de la compréhension de sa structure interne, nous permettrons de proposer une chronologie.

---

<sup>399</sup> DARA, n° 35, Pierre-Yves Laffont (dir.), *L'armorial de Guillaume Revel, Château, ville et bourges du Forez au XV<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Publication de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2011, p.184.

<sup>400</sup> Laurent Fiocchi, Aurélia Bully, Morana Čaušević-Bully et Sébastien Bully, « La cathédrale de Saint-Claude (Jura), ancienne abbatale des saints Pierre, Paul et André : étude historique de la construction et archéologie du bâti du mur gouttereau sud », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA*, n°15, 2011, pp.73-80.

## Chapitre 2 : Lecture dynamique de l'édifice - analyse archéologique et architecturale de l'église.

L'histoire de l'édifice s'inscrit dans sa structure au commencement même du chantier, passe ensuite par les phases de l'aménagement des espaces internes et s'étend jusqu'aux restaurations, sans pratiquement s'arrêter dans le temps. Sachant que l'implantation de l'édifice *ex nihilo* n'arrive que très rarement<sup>401</sup>, la présence de vestiges ou d'anciennes infrastructures dans le sous-sol impacte souvent l'organisation de la construction. Par conséquent, dans plusieurs cas, les contraintes dictent la configuration des volumes et peuvent provoquer et/ou justifier un désaxement, exiger un type de supports ou conditionner les tracés des murs. L'étude architecturale d'une construction en élévation permet de restituer le passé d'un monument, marqué par les transformations successives, parfois même constantes, si on prend en compte les reprises, les adaptations et l'entretien.

L'aspect composite et l'apport bibliographique succinct font apparaître un besoin impératif de connaissance de la structure de l'église Saint-Symphorien et de sa chronologie. Étant donné que les informations accessibles ne répondent pas aux questions concernant le déroulement du chantier, ni l'évolution de l'édifice, il est apparu indispensable de procéder à une analyse méthodique, voir minutieuse de l'ensemble bâti. Le premier objectif de ce chapitre, une lecture dynamique des murs et des volumes, a pour but de discerner les ensembles structurels et comprendre les relations entre eux, déterminer les césures, ainsi que les principales modifications. D'autre part, l'étude des matériaux et des techniques, ainsi que la mise en œuvre conduira à un phasage pour proposer une chronologie. Appréhender la qualité de la construction d'une manière objective, sans s'appuyer sur les aspects esthétiques, ni stylistique de l'édifice représente une règle appliquée tout le long de l'étude. L'un des enjeux concerne les éléments et/ou les aménagements non pérennes ou périssables, dont il ne reste aucune trace matérielle et/ou les vestiges se présentant comme partiels. Distinguer les techniques de construction comme étant révélateur de savoir-faire face aux contraintes du chantier et du terrain présente une autre finalité du travail de ce chapitre.

L'étude qui suit permettra d'interpréter les différentes réalités architecturales et de reconsidérer ainsi les données textuelles, ce qui conduira *in fine*, à la restitution de la vocation initiale du monument<sup>402</sup>.

---

<sup>401</sup> Principalement pour les édifices du Haut Moyen Âge ou les fondations monastiques.

<sup>402</sup> Chapitre 4.



## 2.1) Analyse raisonnée archéologique et architecturale du bâtiment

Les données obtenues grâce au récolement des sources ne fournissent pas de réponses escomptées concernant la succession des différents états de constructions. Le circuit fermé des textes qui se croisent/citent/répètent ne répond pas non plus aux attentes. Après avoir passé au crible les diverses données historiques, exploré les aspects de la vie de son fondateur, il faut dès lors se concentrer sur l'héritage que nous a laissé le cardinal Girard, à savoir : son bâtiment. Le chapitre analytique, inscrit naturellement dans la continuité du chapitre précédent, va se concentrer principalement sur la réalité architecturale et archéologique de l'église du début XV<sup>e</sup> siècle. Les volumes des chapelles et de l'abside, postérieur, seront résumés et leurs analyses détaillées accessibles en documents annexes. Cette mesure ne s'appliquera pas aux combles, un des rares endroit qui permet de vérifier les relations entre les volumes, y compris la chronologie des chapelles.

### 2.1.1) La méthodologie

Il est en effet maintenant temps d'entreprendre une étude complète de l'édifice, en utilisant toutes les ressources disponibles, avec, comme objectif final, proposer une synthèse historique, depuis la pose de la première pierre jusqu'aux restaurations des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle<sup>403</sup>. La méthode utilisée pour cette analyse, l'archéologie du bâti, est analogue à celle de sous-sol<sup>404</sup>, en particulier grâce à l'utilisation de la stratigraphie. Cependant, elle prend en compte le contexte de production dans toute sa dynamique : le projet initial, l'aménagement du sol et sous-sol, l'acheminement des matériaux, l'organisation de l'infrastructure, la mise en œuvre de la construction et les transformations successives. La discipline élaborée dans les chantiers urbains, notamment lyonnais<sup>405</sup> et développée ensuite sur les différents sites en France<sup>406</sup>, apparaît aujourd'hui comme indispensable dans les domaines patrimoniaux, sans oublier les enjeux scientifiques évidents. La littérature scientifique, pour ne citer que quelques exemples, a pu démontrer la valeur

---

<sup>403</sup> Cf. 3.10)

<sup>404</sup> Florence Journot, Archéologie du bâti, dans : Jean-Claude Bessac, Joëlle Burnouf, Florence Journot, *La construction en pierre*, Paris, Édition Errance, 1999, p. 133.

<sup>405</sup> Catherine Arlaud, Joëlle Burnouf, L'archéologie du bâti médiéval urbain, Dossier, *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°53-54, 1993, pp. 5-69.

<sup>406</sup> Yves Esquieu, L'archéologie du bâti en France, dans : *Acheologia dell'architecture*, n°23, 1997, pp. 133-140.

permanente de cette méthode, notamment les Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne<sup>407</sup> concernant les monuments phares de la région<sup>408</sup>.

Les conditions générales de récoltes des données dans le cadre de l'étude de l'église Saint-Symphorien n'ont pas toujours été faciles ni favorables. En l'absence de campagne de restauration, d'entretien, de diagnostics archéologiques, la plupart des hypothèses de chronologie relative ne peut être vérifiée manuellement. Ainsi, la liaison entre deux murs enduits à l'époque moderne ne peut pas être validée par un piquetage du revêtement, de même que la liaison entre deux parements ne peut être vérifiée visuellement, car hors d'atteinte sans échafaudage. Il s'ensuit logiquement que la progression de l'étude ne réduit pas le champ des hypothèses, mais qu'au contraire, chaque possibilité évoquée, ne peut que (et doit) rester ouverte. Le travail, en grande partie spéculatif et, devant la grande complexité de l'édifice, doit absolument être assujéti à un traitement rigoureux des données. Pour ce faire, les données recueillies, considérées comme la base de réflexion seront présentées avec une argumentation analytique, avant d'être interprétées avec la prudence nécessaire.

Dans l'optique de cette analyse raisonnée, le bâtiment est tout d'abord divisé en sous-ensemble présentant une cohérence architecturale et nommés Fait, une notion empruntée directement à l'archéologie traditionnelle de terrain : chapelles, clocher, crypte, collatéral et ainsi de suite. Dans ce premier niveau de découpage du bâtiment, chaque sous-ensemble ou Fait, constitué de plusieurs murs ou structures, est numéroté par un chiffre romain de I à XVIII (fig. 95). Ce procédé complète les références et simplifie la description en indiquant directement le sujet de la démonstration d'une manière abrégée : par exemple « Fait XII » au lieu de « chapelle centrale de l'alignement sud » ; cette numérotation servira également dans la partie synthétique, du chapitre 3.

Dans un deuxième niveau de description, toutes les structures maçonnées composant un Fait, désigné par un chiffre romain, sont numérotées en Unité de Construction (UC), de 1 à n et ainsi de suite, en progressant de Fait en Fait, selon le principe de la numérotation continue, afin qu'il n'y ait jamais aucune redondance de numéros (fig. 96). La notion de Fait, extrêmement utile, peut être utilisée également, si besoin, à ce niveau de description, puisqu'un fait correspond à un ensemble de diverses structures, mais ne sera jamais numéroté en chiffre romain et s'intégrera dans la numérotation continue : on peut ainsi trouver par exemple (et non représentatif

---

<sup>407</sup> DARA 53, Chantel Delomier et Christian Le Barrier, (dir.), Archéologie du bâti en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon, Alpra MOM Édition, 2021 ; DARA 28, Nicolas Reveyron, Chantiers Lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul), Archéologie et histoire de l'art, Lyon, Alpra, 2005,

<sup>408</sup> Anne Baud, *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris, Picard, 2003.

de l'étude) : UC 67 : mur ; UC 68 : mur ; Fait 69 : fenêtre composée des UC 70, 71, 72 respectivement montants et linteaux. A la fin de l'opération, tous les murs, contreforts, ouvertures diverses et trous de boulins sont codifiés par un seul et unique numéro ; les ouvertures sont listées sur Excel et disponible en annexes.

Il suffit ensuite de procéder à une analyse classique, telle que le font tous les archéologues du bâti : description méthodique, tout d'abord externe qui prend en compte les matériaux, le type d'appareillage, les éventuelles anomalies, les diverses ouvertures, la chronologie avec les structures voisines, puis interne, en suivant le même schéma et en ajoutant au besoin des analyses picturales. Chaque Fait est donc décortiqué en détail, en s'aidant au besoin de dessins sur papiers millimétrés, de scans ou de photogrammétrie ; ainsi, l'ensemble des données est regroupé dans le même chapitre et non plus dispersé en sous-rubriques : par exemple, le Fait XIV concerne le bâtiment rectangulaire accolé au clocher et sa rubrique abrite aussi bien l'étude iconographique<sup>409</sup> poussée de ses peintures que la description de ses parements et les hypothèses d'évolutions chronologiques. A la fin de l'étude de chaque Fait, il est donc possible d'intégrer celui-ci dans la chronologie générale du bâtiment. Les divers Faits s'interconnectent entre eux et construisent, dans une dernière étape, un essai de synthèse chronologique de l'évolution architecturale et historique de l'église, malgré les métamorphoses successives.

### 2.1.2) Données liminaires

La création monumentale du XV<sup>e</sup> siècle réponds à des défis et impératifs bien définis : temporaire, économique et technique. Aux questions concernant le chantier de construction, les matériaux et la mise en œuvre apportent le plus grand nombre de réponses. Un autre élément, susceptible d'apporter des informations sur la construction, l'emploi du bois, ne peut qu'être étudié par l'intermédiaire des empreintes négatives dans les parois des murs. L'aménagement de l'espace interne de l'église caractérisé par l'austérité des surfaces et des volumes n'est interrompu que par des rares manifestations de formes sculptées et peintes. Les observations liminaires permettent de schématiser la structure de l'édifice, tributaire des nombreux travaux consécutifs.

#### 2.1.2.1) *L'emploi des matériaux*

Le choix de matériaux de construction de l'église privilégie la grande proximité géographique des carrières. La ville de Saint-Symphorien-sur-Coise se situe sur une faille géologique et une carrière s'ouvre, en contre-bas de l'église, à environ 450 m de distance (fig. 11)

---

<sup>409</sup> Annexe X.

et deux autres, à moins de 3km (fig. ?). En effet, la similitude morphologique et donc une grande unité de propriétés pétrographiques, permet d'employer simultanément et/ou en alternance deux types majeurs de roches présentes sur les sites avoisinants : magmatique (granite rose et granite gris) et métamorphique (le gneiss ocellés). Un troisième type, une roche sédimentaire, n'appartient pas à la faille géologique locale et n'est employée que tardivement dans les restaurations de l'édifice, principalement au XIX<sup>e</sup> (molasse) et XX<sup>e</sup> siècle (calcaire). L'utilisation simultanée de différents types de pierre produit un effet bicolore sur l'ensemble du bâti, sans pour autant procurer un effet esthétique. A défaut de valeurs esthétiques, les capacités mécaniques des pierres répondent aux exigences physiques de la construction (résistance au gel et aux dégradations naturelles).

La distribution aléatoire des matériaux est illustrée par l'organisation de la façade du clocher-porche : les changements de matériaux, mais aussi de modules, correspondent aux phases de construction, d'approvisionnement et aux arrêts du chantier. En revanche, les façades des chapelles et de l'abside, plus homogènes, reflètent l'utilisation de matériaux quasi identiques pour toute la structure.

### 2.1.2.2) *Mise en œuvre*

L'observation des façades de l'église met en évidence une hiérarchisation des espaces en fonction du type de matériaux et de leur mise en œuvre. Le choix de la pierre de taille ou l'utilisation de blocs équarris fournit des informations sur la gestion du chantier, mais témoigne également de la qualité d'exécution des maçonneries. L'analyse modulaire des pierres permet de mener une réflexion et apporter l'argumentation nécessaire à propos de la chronologie des structures, en fonction de l'approvisionnement.

L'appareil, estimé comme petit, moyen ou grand peut être traité de différentes manières : il peut avoir un aspect plus ou moins régulier, en cas de blocs assisés, ou être considéré comme irrégulier, avec des blocs noyés dans le mortier<sup>410</sup>. L'appareil est considéré comme petit, moyen ou grand en fonction des dimensions des pierres utilisées. La classification adoptée pour cette étude utilise celle de Jean-Marie Perouse de Montclos<sup>411</sup>.

---

<sup>410</sup> Si ce dernier remplit abondamment l'espace entre les assises, il s'agit de joints gras ; un mortier débordant ne laissant apparaître que la tête des blocs correspond à un appareil à pierres vues

<sup>411</sup> Jean-Marie Pérouse de Montlos, *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Édition du Patrimoine, Centres des Monuments Nationaux, 2011, p.99 : >0,20m petit appareil, entre 0,20m et 0,35m moyen appareil et 0,35m< grand appareil.

L'église Saint-Symphorien offre tous les types de maçonnerie. L'édifice est simultanément construit en moellons équarris et en pierres de taille, notamment pour les éléments structurants. Son massif occidental, élevé partiellement dans un grand et moyen appareil de pierres de taille (fig. 97), surprend par le fait que les parements latéraux de sa partie inférieure utilisent des moellons (fig. 98 et fig. 99). Les chapelles de la façade sud, construites en pierre de taille, s'opposent à celles de la façade nord qui répètent la disparité de la façade ouest (fig. 100). Hormis la chapelle centrale de l'alignement nord en pierre de taille, les autres présentent des moellons équarris, noyés dans le mortier (fig. 101). L'abside forme un ensemble cohérent en pierre de taille (fig. 102). Les murs gouttereaux sont en moellons équarris (fig. 103 et fig. 104).

L'imposante masse du clocher-porche qui domine l'ensemble de l'édifice offre une mise en œuvre caractérisée par la complexité et multiplicité des modules. Le changement des matériaux s'accompagne d'un changement de modules. Sans aucune surprise, les blocs les plus grands constituent la base du clocher, intercalés d'assises de réglage. Les hauteurs de ces dernières, déterminées par les pierres d'angles, très importantes pour la base du clocher-tour, diminuent à partir de l'arc de la porte d'entrée.

Les travaux d'entretien effectués durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ont laissé de nombreuses traces évidentes. Les éléments d'architecture transformés se résument aux pinacles, aux modillons et à quelques assises supérieures des façades, dont le nombre peut varier. Les matériaux utilisés se démarque par l'aspect uniforme, voire industriel et par leur traitement. Suite à la restauration, l'unification des hauteurs des chapelles efface leur identité propre, ainsi qu'un certain nombre de données, porteuses d'informations archéologiques et historiques.

### *2.1.2.3) Traces des outils*

L'extraction de la pierre de taille laisse régulièrement des traces d'outils spécifiques. Le traitement mécanique de la pierre s'adapte au caractère géologique de son gisement et à sa nature pétrographique. Les traces des outils dans le traitement des matériaux de l'église sont insuffisamment explicités/lisibles pour établir ou même évoquer une organisation potentiel du travail. La caractéristique pétrographique et la nature de la pierre employée ne permet pas de distinguer, ni de discerner la trace de l'outil, particulièrement sur toutes les parties en gneiss oillé. La structure de la roche, sous forme de feuilles compressées, parsemées de manière chaotique d'éclats de mica et/ou feldspath, ne laisse pas transparaître la trajectoire des outils.

Les seules exceptions datant du XIX<sup>e</sup> siècle avec des traces d'outils très profondes et régulières, quasiment identiques sur toute les pierres (fig. 105).

#### 2.1.2.4) Mortiers et enduits

L'étude des mortier historiques fait partie de l'étudiés du monument dès l'émergence de l'archéologie moderne au XIX<sup>e</sup> siècle. Une datation approximative, proposé par Eugène Viollet-le-Duc<sup>412</sup> à partir de l'aspect visuel et la densité, ne garantissait pas la fiabilité en raison d'une grande diversité de mortier fabriqués durant la même période<sup>413</sup>. Inclus dans l'analyse des vestiges au sens large : des murs en élévation, mais également de niveau de sol, l'étude des mortiers fait partie des composantes inhérentes de l'analyse de la construction<sup>414</sup>. Les études des mortiers peuvent fournir les informations chronologiques, mais aussi livrer les données au sujet du contexte environnementale du chantier<sup>415</sup>.

L'ensemble de la structure bâtie de l'église Saint-Symphorien est marqué par les restaurations contemporaines. Les parements aussi bien externes qu'internes, abondements enduits, ne donnent pas accès aux mortiers anciens sans intervention mécanique<sup>416</sup>. Pour cette raison aucun échantillonnage n'a pas été entrepris.

Un des sondages archéologiques a mis au jour un massif maçonné, définit comme contrefort, composé de gros blocs non taillés, liés par un mortier jaune-beige dont nous ne connaissons pas la composition exacte.

#### 2.1.2.5) Fondation et supports verticaux

Le but premier et la destination principale des fondations consiste à répartir proportionnellement/uniformément le poids total de la superstructure de l'édifice sur le sol. Les capacités de port de charge varient en fonction de la typologie des sols et, bien évidemment, il existe des sous-sols à potentiels supérieurs. La présence de la roche\_dure est reconnue comme étant un substratum idéal pour la pose de fondations<sup>417</sup>. En prenant en compte ces critères, les

---

<sup>412</sup> Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> du XVI<sup>e</sup> siècle*, Tome 6, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1856.

<sup>413</sup> Serge Feneuillet, Jean-Pierre Letourneaux, Marie Bouchar, *Protocoles d'études des mortiers anciens à l'usage des archéologues*, Autun, Éditions Mergoli, 2016, p. 7.

<sup>414</sup> Christian Sapin (dir.), *Enduits et mortiers, archéologie médiévale et moderne, actes de la table ronde, Dijon, 16-17 octobre 1987*, Paris, Éditions du CRNS, 1991 ; Bénédicte Palazzo-Bertholon, Étude des enduits et des mortiers : mode opératoire, dans : *Dossiers d'archéologie*, n° 251, 2000, pp. 48-53.

<sup>415</sup> Stéphane Büttner, L'étude archéologique des mortiers de chaux médiévaux : vers une meilleure compréhension des gestes du maçon, dans : Anne Baud et Gérard Charpentier (dir.), *Chantiers et matériaux de construction, De l'Antiquité à la Révolution industrielle en Orient et en Occident*, Lyon, MOM Éditions, 2020, pp. 129-141.

<sup>416</sup> Intervention impossible dans le cadre de cette étude.

<sup>417</sup> Sheila Bonde, Clark Maines, avec la collaboration de Laura Kline, Technologie de construction des fondations romanes et gothiques, dans : Beck Patrice, *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI<sup>e</sup> Congrès d'archéologie médiévale (1-5 octobre 1996)*, Paris, Errance, 1998, p. 220.

conditions d'implantation de l'église Saint-Symphorien paraissent idéales. Mais les propriétés de sous-sol et du terrain dictent les conditions de la réalisation d'une construction et imposent le type des solutions à adapter. Ainsi, à Saint-Symphorien, les anfractuosités de la roche, du granit, son caractère irrégulier<sup>418</sup>, le double pendage ouest-est et nord-sud du socle rocheux imposent la mise en place d'imposants soubassements afin d'éviter de lourds travaux d'aplanissement. De plus, une fois le bâtiment construit, il faut amener de la terre sur cet espace dénudé pour pouvoir procéder aux inhumations, terre qu'il conviendra de maintenir par un épais mur de soutènement<sup>419</sup>.

Selon D. Prignet et C. Sapin, les principaux ouvrages peuvent être classés selon les types majeurs : fondations superficielles ou profondes, appuis isolés (piliers, colonnes) ou pieux<sup>420</sup>. Les supports verticaux choisis pour l'église, les piliers octogonaux, sont composés des modules aux dimensions régulières dont le nombre reste similaires entre différentes piles. La hauteur des blocs décroît en fonction de l'emplacement dans la pile. Le plan centré avec des soubassements à ressaut se caractérise par la modénature très simple, presque sommaire. On note l'absence de chapiteaux, en revanche, une corniche ceinte cinq de huit pans (fig. 106).

### 2.1.2.6) Trous de boulins et échafaudages

L'organisation matérielle d'un chantier en construction n'est pas possible sans échafaudages, dont l'installation laisse, dans les murs, des empreintes négatives sous forme de trous de boulins. D'une profondeur et de dimensions variable, ces derniers permettent de fixer les perches et/ou les platelages des échafaudages qui évoluent conjointement au mur. L'étude de la typologie, de la disposition et de l'encrage des structures a été mise en place par un collectif de chercheurs sous la direction de Joëlle Tardieu et Nicolas Reveyron<sup>421</sup>.

L'étude des trous de boulin de l'église de Saint-Symphorien se concentre principalement sur la façade ouest de l'édifice. En effet, il s'agit de la structure la plus complexe et déterminante pour la chronologie du chantier médiéval comprenant la/les phase/s d'avant l'intervention du XV<sup>e</sup> siècle. L'analyse systémique dévoile la distribution des trous dans le mur ouest du clocher-

---

<sup>418</sup> La morphologie de la roche connue grâce aux sondages Fondasol préalables au diagnostic archéologique, laisse voir le caractère inégal : roche ocre, roche

<sup>419</sup> Annexe n° ? Le sondage archéologique effectué contre la face Est de l'église dans l'axe de l'absida révèle la présence d'une large et surtout profonde zone contenant principalement de la terre, zone entièrement dévolue aux inhumations.

<sup>420</sup> Daniel Prignet, Christian Sapin, La construction en pierre au Moyen Âge, dans : Jean-Claude Bessac, Joëlle Burnouf, Florence Journot, *La construction en pierre*, Paris, Édition Errance, 1999, p. 107.

<sup>421</sup> Joëlle Tardieu et Nicolas Reveyron (dir.), *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, DARA 13, Lyon, ALPRA, 1996.

porche, pour le parement extérieur et de tous les murs, pour les parements internes. La description analytique est accompagnée de relevé (parement externe du mur ouest) (fig. 107) et de restitution photogramétriques pour les parements internes (fig. 108). L'analyse des trous de boulins du clocher-porche contribue au phasage de la structure et permet de mener à bien l'argumentation de la chronologie des travaux successifs. Elle démontre que la typologie des trous n'est pas la même suivant le type de construction : la partie inférieure, caractérisée par les trous de boulins traversant s'oppose à la partie supérieure percée de trous borgnes. Il faut noter la présence de trous des boulins prévus dès le départ des travaux et ceux qui correspondent potentiellement à des reprises (fig. 107). L'analyse de la répartition révèle l'orientation des alignements avec la présence de perches dans la base du clocher (fig. 107) et d'aménagements des platelages dans la partie supérieure (fig. 108). Une fiche synthétique résume et homogénéise les données afin de démontrer à quel point les variantes utilisées sont dissemblables<sup>422</sup>.

Certaines façades des chapelles latérales, comportent des trous de boulins, mais il s'agit majoritairement de cas isolés. Un seul trou ou une seule paire ne conduit pas à une réflexion permettant la restitution des perches et/ou des platelages.

#### *2.1.2.7) Ouvertures et percements, système d'éclairage*

Les ouvertures de l'église se caractérisent par une très grande diversité typologique et un large panel de techniques et de fonctionnalités. Chaque ouverture constitue une unité de construction indépendante. Un tableau détaillé répertorie les données à notre disposition : l'emplacement dans un mur et Fait, la fonction exacte, l'état d'origine et, le cas échéant, s'accompagne d'une brève description<sup>423</sup>.

Hormis deux fenêtres en plein cintre, deux oculi, trois fenêtres en arc brisé et les fenêtres en lancettes de l'abside en pierre dorée, les autres baies appartiennent aux campagnes de restaurations contemporaines. La différence des matériaux est très représentative, les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle, principalement en molasse, puis en basalte, précèdent celles du XX<sup>e</sup> siècle, en granit.

Il est de même pour les portes, dont la morphologie disparate prouve que chaque unité de construction qu'elle constitue est implantée indépendamment, à un moment différent de la construction. L'analyse détaillée des percements ne permet pas à de procéder à des comparaisons. De nombreuses portes sont modernes et celles qui appartiennent à la phase médiévale présentent

---

<sup>422</sup> Annexe n° VIII

<sup>423</sup> Annexe n° IX



des caractéristiques très répandues, comme le chanfrein ou l'arc en accolade. Les deux portes de la façade ouest résument parfaitement la problématique d'un édifice conçu en tenant compte des différentes structures déjà en place. La porte du clocher-porche, une ouverture sans ébrasement, couvert par un linteau monolithique, est lié stratigraphiquement à la tour. Les impostes se différencient par leurs modénatures et laissent penser à des remplois (fig. 109.). En revanche, la porte de la façade sud se compose des trois voussures (fig. 110), dotés des chapiteaux gorgerins avec des feuilles de choux frisées (fig. 50).

Le système d'éclairage de l'église présente également des caractéristiques bien singulières. La nef centrale, doté d'un système, à priori indépendant avec une série de percements dans le mur gouttereau, ne reçoit pas la lumière d'une manière directe. La claire voie, au lieu de donner à l'extérieur, comme dans un type basilicale classique, ouvre dans les combles (fig.34). Afin de pouvoir bénéficier de la lumière directe, la claire voie est surmontée par des oculi, bouchés lors du changement de la toiture au XIX<sup>e</sup> siècle (fig.23).

Les bas-côtés, dépourvus d'éclairage direct, reçoivent la lumière grâce aux chapelles, chacune percées par une baie indépendante.

#### *2.1.2.8) Enduits peints*

Les enduits peints de l'église se manifestent à quatre endroits, avec autant d'aspects différents dans la réalisation et la localisation. Chaque manifestation correspond à une période différente sans liens entre elles. Hormis un exemple doté d'un programme iconographique, les autres appartiennent à la catégorie des décors peints : des arcatures caractérisées par la diversité des formes, une arabesque et une frise en lancettes. L'analyse de ces éléments permet de déterminer les périodes, à défaut de la datation précise, et par ce biais, de contribuer à la chronologie de la construction.

Le premier exemple concerne des traces de pigment ocre-rouge présentes dans l'ébrasement de l'ouverture B92, fenêtre en plein cintre à double ébrasement (fig. 111). Située dans le mur ouest du clocher-porche, la fenêtre reste le seul exemple de ce type de baies. Le décor peint occupe pratiquement tout l'espace de l'ébrasement, y compris le pourtour de la fenêtre ; les faces externes des claveaux réguliers portent des traces de peinture. Aujourd'hui, deux zones de couleur rouge demeurent visibles : la première dans la partie centrale de l'intrados et la deuxième sur la moitié du piédroit gauche. La partie droite porte des traces de la peinture blanche qui répètent les contours des formes exécutées en rouge. L'appui de la fenêtre, couverte par une couche épaisse de ciment contemporain, ne permet pas de constater la présence du pigment coloré.

L'état de conservation des peintures varie de manière aléatoire, mais permet toute de même la lecture des motifs et une bonne appréhension de la totalité. Trois formes autonomes superposées apparaissent clairement : composées en quatre strates concentriques, elles remplissent l'ébrasement d'une manière stratifiée en partant du centre de l'ouverture. Deux des trois niveaux du décor relèvent du vocabulaire architectural, le troisième est très clairement végétal. En partant du centre de la fenêtre, la première partie d'une frise sous forme de pentagone convexe, quasi équilatéral est suivie par la deuxième, représente une arcature surmontée par des galbes et finalement, la troisième une bordure florale stylisée. La décoration se termine à l'extérieur de l'ébrasement, sur les claveaux de la fenêtre, par la même composition que la première. En termes de couleurs, des traits blancs tracent les formes sur un fond rouge ocre. Ce dernier présente deux teintes légèrement différentes ce qui est probablement lié à l'état de la conservation de la peinture. Toute la partie droite est striée par des lignes blanches qui dessinent les contours des formes que nous venons de décrire. En fait, il s'agit là des couches préparatoires de la décoration qui nous révèle la méthode du travail et la qualité du pigment. Il reste difficile de proposer une datation, surtout en absence d'une analyse des pigments, la présence des formes en lancette laisser penser à la période postérieure au XIII<sup>e</sup> siècle, mais sans plus de précisions.

Le deuxième exemple d'enduit peint, une magnifique œuvre picturale se trouve dans le bâtiment accolé au nord du clocher-porche et couvre le mur ouest de la pièce située de plain-pied avec le sol de l'église (fig. 112). Elle représente deux groupes de personnages disposés d'une manière symétrique de deux côtés d'une fenêtre. À gauche, l'archange Michel, peseur d'âmes, terrasse un démon, à droite, saint Christophe, accompagné d'une donatrice à genoux porte l'Enfant Jésus sur l'épaule. Les têtes de saint Michel et de l'Enfant Jésus sont dissimulées par l'arc formeret de la voûte d'ogive, postérieure, qui couvre la pièce. La répartition des peintures semble répondre à une cohérence basée sur des critères liturgiques et symboliques habituels de l'époque médiévale. La représentation d'une psychostasie, fusionnée avec un terrassement du démon, est ici accompagnée par la représentation de saint Christophe. Cette configuration correspond au schéma typique selon lequel la représentation de saint Christophe, censée protéger de la mort soudaine sans absolution, est compilée avec la représentation de saint Michel, protecteurs et guide des âmes par définition. Découvertes d'une manière fortuite en 1957, les peintures, ont été dégagées dans les années qui suivent et restaurées en 1975. L'analyse de peintures<sup>424</sup> permet de proposer une fourchette de datation qui se situe entre 1390 et 1400<sup>425</sup>.

---

<sup>424</sup> Annexe n° X

<sup>425</sup> Cf. 3. 3.3.1

Le troisième exemple, un décor peint datant probablement du XVIII<sup>e</sup> a été récemment<sup>426</sup> mise au jour dans la grande sacristie (la chapelles occupant l'angle nord-ouest). Les arabesques, exécutés avec des pigments bleu, ocre jaune et rouge/brun (fig. 113) couvrent au moins les deux murs sud et ouest de la chapelle. L'état fragmentaire des sondages ne permettent pas de restituer leur forme exacte. Nous pouvons uniquement observer la qualité des couleurs et la fragilité des couches picturales, couvertes de badigeons successifs.

Enfin, le quatrième exemple, un autre fragment de décoration peinte, présent dans l'abside, se trouve dans un espace très difficilement accessible, derrière l'orgue. Une des photos disponibles dans la base Mérimée/Palissy<sup>427</sup> permet de constater que la frise en palmette est présente également sur les autres murs, ce qui permet d'extrapoler qu'en toute logique, il en était de même pour toute abside. La frise, probablement du XIX<sup>e</sup> siècle ou tout au plus du début du XX<sup>e</sup> siècle, se situe à la lisière des boiseries qui parcourent l'abside.

#### 2.1.2.9) *Décor sculpté*

Le décor sculpté à l'intérieur de l'église se limite à de rares éléments, principalement des clés de voûtes, des culs de lampes et deux exemples de visages en ronde-bosse. Il est difficile de parler d'un programme esthétique et/ou artistique homogène, sachant que la qualité n'est pas non plus uniforme.

Un certain nombre d'éléments, notamment les culs de lampes, résultent de la campagne de restauration avec un aspect uniforme, une absence de traits distincts, caractéristique d'un travail en série. Les formes sont peu diversifiées : feuilles de choux frisées, anges avec des écus ou des écus solitaires, éventuellement un personnage dans une position assise et des exemples géométriques.

Les clés de voûtes se résument à trois variantes générales : les blasons, les formes florales et les représentations figuratives. Les blasons, dans la plupart des cas reflètent l'appropriation des espaces : dans les nefs, celui de Pierre Girard (au total sept représentations en forme de quadrilobe à redents) et dans les chapelles familiales, ceux de fondateurs des espaces privés. La clé de voûte la plus élaborée d'un point de vue iconographique et technique, se trouve dans l'abside et représente l'Archange Michel vainqueur du démon. Deux clés de voûtes présentent des caractéristiques proches, il s'agit de visages clairement juvéniles, imberbes et dotés de

---

<sup>426</sup> Un diagnostic a été mise en place récemment dans le cadre d'une prochaine restauration de l'église.

<sup>427</sup> La photo date de 1959 ; <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM69000697>

coiffures très spécifiques : longues mèches de cheveux rassemblées au-dessus des oreilles et enroulées en forme d'escargot (fig. 37) et (fig. 72).

Les deux visages en ronde bosse, placés à chaque fois sous la corniche, la première dans l'abside (fig. 38), côté nord, la seconde contre le premier pilier sud-ouest (fig. 113), sont traités assez sommairement voire grossièrement.

Grâce aux deux séries bien distinctes, les éléments sculptés à l'extérieur de l'église se présentent comme les plus riches et variés. La première est constituée par des remplois figuratifs et la seconde, par le décor des fenêtres de l'abside. Parmi les remplois, se trouvent des têtes humaines avec deux spécificités différentes : trois sont plus élaborées et portent des traces singulières, en revanche, la dernière, très sommaire, ne répond pas au même type de construction de visage (fig. 105 et fig. 115). On note la présence d'une représentation très proche du modèle de clés de voûte : le même type de coiffure à longues mèches enroulées en forme d'escargot au-dessus des oreilles<sup>428</sup> (fig. 116). La série des modillons sculptés se termine par deux figures canines : la tête d'un chien et l'animal assis (fig. 105).

La série des sculptures qui décore les fenêtres de l'abside, malgré son état relativement altéré, laisse apprécier une grande diversité de formes et une bonne exécution, notamment au niveau des mouvements de chaque représentation. Les figures humaines (fig. 117) se mélangent avec des animaux (fig. 118), mais également avec des animaux fantastiques (fig. 119).

#### 2.1.3.10) *Signes lapidaires*

Il convient, avant d'aborder les signes lapidaires présents à l'église de Saint-Symphorien, de préciser certains aspects de cette discipline. L'étude des signes gravés dans la pierre, ou glyptographie, est assurément un domaine très particulier qui nécessite des connaissances spécifiques. Pendant longtemps, il était admis qu'il s'agissait de « marques de tacherons », signes gravés par les tailleurs des pierres, destinés à se faire payer. Cependant, la réalité s'est avérée beaucoup plus riche et surtout beaucoup plus complexe. Les corps de métier qui utilisaient ces marquages ne se limitaient pas uniquement à la taille de pierres et par conséquent les finalités d'une telle pratique se multiplient. Les deux grandes classes de signes, utilitaires et identitaires,

---

<sup>428</sup> Majoritairement situés dans le sud, les autres exemples des clés de voûtes dotés du même type de visage juvénile entouré de mèches enroulées en ondes se trouvent à Ladavère ou à Saint-Nazaire de Carcassonne. En outre, ce modèle à chevelure en rouleau au-dessus des oreilles est présent à Villelongue, mais cette fois-ci il s'agit des culots ; voir : Michèle Pradalier-Schlumberger, *La sculpture gothique (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Presse Universitaire de Midi, 1998, pp. 45-117 ; Christophe Balagna, "Nouvelles découvertes de vestiges sculptés provenant de l'ancien monastère de La Case-Dieu (Gers)". Actes de la 25<sup>e</sup> Journée des Archéologues Gersois, (La Romieu 2003), 2004, pp. 78-91. Un cas à part est représenté par la tête humaine aux mêmes caractéristiques sculpté sur la base de colonnette du déambulatoire nord de la collégiale Notre-Dame de Saint-Omer.

se divisent en plusieurs sous-classes, par exemple signe de carrières, d'appareillage, de dépose ou localisation, qui répondent aux besoins spécifiques du chantier<sup>429</sup>. Cela signifie que le terme utilisé pour désigner les signes taillés et/ou gravés va rester le plus neutre possible sans rétrécir le champ d'interprétation en laissant sous-entendre la fonction présumée due à l'extraction de la pierre ou la taille des blocs<sup>430</sup>.

L'étude exhaustive et minutieuse des signes lapidaires, selon un protocole strict, permet de comprendre l'évolution d'un chantier, l'ordre d'avancement du travail, le nombre d'équipes, les arrêts, en un mot, tout ce qui est relatif à l'organisation du travail sur plusieurs années<sup>431</sup>. De fait, l'étude se doit d'être exhaustive et, pour cela, de bénéficier de moyens adéquats<sup>432</sup> et d'une méthodologie déterminée. Il faut également que les marques soient disponibles en nombre suffisants et demeurer toujours visibles, alors que certains signes se dissimulent sur la face cachée d'un parement ou ont été inscrit d'une manière périssable, à la craie ou au charbon. L'étude se heurte donc à plusieurs difficultés. En effet, l'analyse effectuée peut, certes, rendre compte de l'avancement progressif du chantier et, d'autre part, la superposition de travail d'équipes, permettre de définir les phases successives de construction, mais, en revanche, le temps imparti, la durée de chaque phase ou même globale, échappe complètement à notre compréhension.

L'étude des signes de l'église de Saint-Symphorien va s'accompagner d'un répertoire des tous les éléments disponibles à notre connaissance, ainsi qu'une proposition d'évolution du chantier basée sur un tableau de « présence-absence », indiquant la permanence et la répartition de certaines marques.

### 2.1.3.11) *Le mobilier archéologique*

Les sondages archéologiques<sup>433</sup> effectués sur la face sud et est de l'église ont livré des résultats plus que succincts en mobilier archéologique. L'ancien cimetière ne fournit que très peu de fragments/objets témoignant de l'occupation du site. Les tessons de céramiques datables du XII<sup>e</sup> siècle, début XIII<sup>e</sup> siècle, correspondent aux couches de terre noire du niveau d'occupations

---

<sup>429</sup> Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge*, CRNS Éditions, Paris, 2011, pp. 135-137.

<sup>430</sup> Yves Esquieu, Andreas Hartmann-Virnich, Anne Beau, Frédéric Costantini, Rollins Guild, Dominique Pitte, Daniel Prigent, Isabelle Parron, Nicolas Reveyron, Benjamin Seant-Jean-Vitus, Christioan Sapin, Joëlle Tardiau, Les signes lapidaires dans la construction médiévale : étude de cas et problèmes de méthode, dans : *Bulletin Monumental*, T. 165-4, 2007, pp. 331-358.

<sup>431</sup> Une étude menée au début des années 90 du XX<sup>e</sup> siècle par François Vaireau a permis d'appréhender l'évolution d'un chantier et déterminer les équipes et les phases de construction : François Vaireau, Étude de l'élévation de l'église Notre-Dame des Nymphes, dans : *Archéologie du Midi médiéval*, Tom 12, 1994, pp. 39-64.

<sup>432</sup> Le minimum consiste à pouvoir accéder facilement à toutes les structures internes ou externes du bâtiment étudié : échelle, échafaudages, relèves, etc.

<sup>433</sup> Annexe n° VII

d'inhumations et sont sans doute en position secondaire (sondage 2). La présence d'un anneau métallique et d'un chapelet en os dans le sondage 3 permet de proposer le XVII<sup>e</sup> siècle pour certaines couches d'inhumations.

### **2.3.2) Les matériaux de construction : contexte environnemental.**

La spécificité des matériaux employés dans la construction permet d'établir un lien avec les lieux d'extraction et définir le périmètre géographique du contexte socio-économique du chantier. Le choix de matériaux peut déterminer des critères esthétiques autant que techniques, mais il permet également d'identifier le rythme d'approvisionnement du chantier, d'éventuelles reprises, des interruptions, des rajouts, en résumé, toute la vie du chantier.

Trois types de roches président à la construction de l'église Saint-Symphorien, utilisées chacune dans différentes proportions : magmatique, métamorphiques et sédimentaire. Les roches magmatiques et métamorphiques constituent la part principale de l'édifice, alors que l'apport des roches sédimentaires concerne les restaurations contemporaines.

Parmi les roches magmatiques nous pouvons distinguer le granite rose, le granite gris, le granite à cordiérite et les microgranites<sup>434</sup>. L'altération se réalise naturellement à la faveur de diaclases<sup>435</sup> ou microfissures, qui, en relation avec des fracturations locales, forment des sphères, puis un sable d'altération. L'aptitude à la conservation du microgranite rose est relativement bonne et peu altérable ; utilisée saine, la roche résiste bien à l'érosion du temps<sup>436</sup>. Le microgranite rose se travaille difficilement et il est employé tel quel, la face plane et ouvragée placée en parement dans le mur. Les microgranites de type « Coise » font partie des exploitations locales et sont utilisées majoritairement pour les constructions d'habitations dans les environnements et à Saint-Symphorien-sur-Coise même.

La catégorie de roches métamorphiques, représentée par les migmatites, désigne les roches de même composition chimique que les granites, mais présentant une orientation cristalline différente. Cette orientation est soulignée par des lits de biotite (en lisière de cristaux de biotite). Dans l'environnement immédiat de Saint-Symphorien-sur-Coise, les migmatites sont représentées essentiellement par des gneiss, des gneiss ocellés et des gneiss à cordiérite. La

---

<sup>434</sup> La structure de microgranites est porphyrique, avec des feldspaths centimétriques et des gros quartz subautomorphes, la biotite brune s'observe en inclusion. Cette famille de roches se présente à l'affleurement, en blocs anguleux et prismatiques, à faces subplanes. Caractéristiques établies par un géologue Pierre Jerphanion.

<sup>435</sup> Le terme de *diaclasses* peut s'appliquer à tout système à peu près régulier de fissures effectives de la roche, qu'elles soient approximativement planes ou franchement gauches, mais sans déplacement relatif.

<sup>436</sup> En revanche, si elle est utilisée déjà altérée, elle peut résister encore un certain temps, mais l'altération va se poursuivre en donnant un sable grossier.

résistance à l'érosion est bonne sauf évidemment si la pierre est employée déjà altérée (couleur jaune à rouille) ; dans ce cas, la résistance diminue et avec le temps, la pierre se décomposera en sable grossier. Les gneiss sont principalement utilisés dans les façades ou comme matériaux de comblement.

Les roches sédimentaires, utilisées de manière marginale, sont représentées par trois catégories : la pierre jaune (calcaire bioclastique), la pierre blanche (calcaire oolitique) et la pierre verdâtre (la molasse). Habituellement, le calcaire oolitique se destine aux ouvrages de prestige (chapiteaux, frises, sculptures, modillons), mais ce n'est pas le cas ici, où elle n'est représentée que sur quelques détails isolés.

Les différents types de calcaire servent ponctuellement en pierres de réemplois utilisées comme matériaux de restauration. Le calcaire bioclastique jaune orangé à entroques et à silex blanc, appelé communément « pierre dorée » se compose essentiellement de calcaire teinté par les oxydes de fer qui lui donne cette couleur dorée qui accroche la lumière et constitue son principal atout visuel et esthétique. Cette roche se taille facilement mais le grain grossier des débris d'organismes empêche l'élaboration d'une sculpture fine. Par ailleurs elle se caractérise par des irrégularités de stratification<sup>437</sup>. L'attrait principal de cette pierre réside surtout dans sa résistance à la compression, ce qui la destine aux linteaux des portes ou des fenêtres, qu'elle met en valeur. La pierre dorée résiste également bien à l'abrasion et justifie son utilisation dans les lieux des passages.

Le troisième type de roches sédimentaires, la molasse, se compose comme le grès, de ciment et calcaire argileux et pélite. Il s'agit d'une roche détritique constituée principalement de sables cimentés ; les éléments détritiques correspondent à des grains plus ou moins anguleux de quartz, réunis par une matrice formée par des grains plus petits. La couleur varie en fonction des pigments que renferme la matrice ou le ciment et elle peut osciller entre les couleurs beige, gris, vert ou rouge. La molasse s'accumule dans les bassins molassiques en périphéries des chaînes de montagnes ce qui signifie que on la trouve en abondance dans les sillons d'avant-pays nord alpin. La roche a été utilisée comme matériau de construction déjà à l'époque antique, comme en témoignent les carrières de Lausanne, et continuait à être populaire durant le Moyen Âge<sup>438</sup> dans la basse vallée du Rhône<sup>439</sup>. Il faut cependant noter que la molasse est très sensible aux intempéries, étant gélive, elle devient, tendre, perméable et finalement friable.

---

<sup>437</sup> Sur le caractère et la constitution de la pierre dorée : Bruno Roussel, Géologie de la « Pierre Dorée » des Monts d'Or et du Beaujolais, dans : *Publications de la Société Linnéenne de Lyon*, Année 2001, 70-3, pp. 45-60.

<sup>438</sup> <http://www.mom.fr/recherche-et-formation/programmes-transversaux/les-chantiers-en-construction/theme-1-gisement/la-molasse>

<sup>439</sup> Priure de Millerie, la crypte de Thonon, l'église d'Évian, l'abbaye de Lieu, pour en citer que quelques exemples.

Dans la mesure où la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise s'installe sur une faille géologique, toutes les roches magmatiques et métamorphiques présentes dans l'église proviennent de carrières, à proximité immédiate de la ville, à une distance comprise entre 400 m et 2,5 km. La carrière la plus proche se situe juste en contrebas de l'église à environ 400 m et a permis l'extraction de la pierre, présente dans 30% de la construction. A 2,5km de distance, une autre carrière fournie du granite gneissique et se situe au confluent de la Coise et du Couzon, dans un endroit communément appelé « le Pont Français »<sup>440</sup>, qui sert actuellement de site d'escalade. A proximité de ce site, à environ 2 km de l'église, un autre endroit exploité comme carrière pourrait également convenir comme site fournisseur, mais l'impossibilité d'atteindre le front de taille pour déterminer la typologie de la roche, du fait de la présence d'eau, ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

La tradition locale évoque au moins deux autres sites, toujours dans la limite de la ville, et de surcroît à proximité immédiate de l'église, utilisés comme carrières mais comblés à une période indéterminée. En examinant l'aspect pétrographique des maisons de la ville, il apparaît évident que les matériaux employés pour l'église l'ont été également pour les habitations avec la même dichotomie (dualité) entre le microgranite rose et granite gris. Il est possible d'avancer que le moment de construction des maisons correspond à celle de l'église, c'est-à-dire XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle pour ensuite continuer jusqu'à l'époque contemporaine.

Quant aux roches sédimentaires, elles sont allochtones et ces pierres plus tendres servent pour l'exécution de détails décoratifs ou pour des restaurations. L'église est fortement marquée par une austérité et chaque élément, même décoratif, se caractérise par cette sobriété. Pourtant, l'utilisation d'un autre type de matériaux accentue, par contraste, sa valeur esthétique. Ainsi, parmi les roches sédimentaires utilisées pour les éléments décoratifs, nous pouvons surtout citer le portail latéral sud exécuté en pierre de Lucenay (69), un calcaire oolithique, plutôt ferme, non gélive et résistant à la chaleur. Son exploitation se trouve à 25 km au nord de Lyon et à 50 km environ de Saint-Symphorien-sur-Coise.

La provenance des pierres pour l'exécution des fenêtres du chœur architectural est également éloignée. Les carrières de la pierre dorée se trouvent dans le Beaujolais mais aussi dans les Monts d'Or, au nord-ouest de Lyon ; nous pouvons désigner comme provenance la plus probable, la carrière d'Oncin (de Glay)<sup>441</sup> à 30km de distance environ.

---

<sup>440</sup> George Mazenot, Les ressources minérales de la région lyonnaise, dans : *Géocarrefour*, Année 1936, 12-2, p. 199.

<sup>441</sup> L'exploitation des carrières de Glay a commencé au XV<sup>e</sup> siècle.



### 2.3.3) Le cloche-porche : Fait I

Parfois improprement dénommé clocher-tour cet élément emblématique de l'église Saint-Symphorien reste la structure par laquelle l'analyse doit débiter. Avec deux parties clairement distinctes, la partie inférieure plutôt hétérogène et la partie supérieure visiblement homogène, la maçonnerie de la façade porte des traces des nombreux changements et témoigne de différentes étapes de la construction. Le clocher-porche est constitué de quatre murs en élévation : M1 (fig. 120) à l'ouest, M2 (fig. 121 et fig. 122) au sud, M33 (fig. 123 et fig. 124) au nord et M34 (fig. 125) à l'est en partie arrière supérieure, visible dans les combles et au-dessus du toit.

Sur la façade du mur M1 se distinguent quatre maçonneries physiquement différentes, séparées par des césures, imperceptibles ou apparentes, selon les cas. Le mur est également marqué par de multiples événements : bais, réemplois et trous de boulins. L'analyse combinée de ces éléments permet la compréhension à la fois du mur et de l'ensemble de la structure du clocher-porche.

#### 2.3.3.1) *Le mur M1*

Cet élément, de 8,70m de large en est-ouest et 28,20m de haut, semble, de prime abord, relativement homogène, et peut se diviser en quatre niveaux distincts dépourvus d'enduit, déterminés par les quatre types d'ouverture et correspondant à plusieurs unités de constructions (fig. 6). Le mur a aussi subi des interventions relativement récentes : une campagne de nettoyage de la paroi et le rejointoiement de la façade<sup>442</sup>.

#### - Unité de construction 1

La première unité de construction correspond à la base du mur M1, visible sur toute la largeur du mur, sur une hauteur de 2,75 m côté nord (assise 15), et 3,75 m, côté sud (assise 17), mais partiellement dissimulée par la montée d'escaliers haute de 1,34 m<sup>443</sup>. La maçonnerie en assise est ouverte par la porte B90, centrée dans l'axe médian.

L'UC 1 se caractérise par l'emploi de roche métamorphique, majoritairement sous forme de gneiss ocellés ou de gneiss blanc à rouille, avec quelques exemples du granite rose. Les pierres en gneiss sont posées aussi bien sur lit qu'en délit. L'UC 1 est construite en appareil moyen, la

---

<sup>442</sup> La campagne de restaurations de 2001 à part du rejointoiement de la façade, a pris en compte la réfection des éléments dégradés (corniches, les meneaux et les jambages des fenêtres) et le passage de l'eau forte sur l'ensemble du clocher et de la tour d'escalier ; l'Architecte en Chef chargé de l'opération : Didier Replin.

<sup>443</sup> L'assise 5 du mur.

taille des pierres des chainages, très régulière, reste comprise entre 0,25m - 0,30 m, avec de rares exceptions de plus grande taille : 0,37m ou 0,45m, qui, par ailleurs, ne s'observent que dans cette partie inférieure de l'édifice. La mise en œuvre, relativement soignée, présente quand même quelques assises de réglage conçues avec des pierres plates, plutôt longues, de couleur sobre qui apparaissent uniquement au début de la construction et demeurent absente des autres phases. Le nombre de pierres de réglages est variable et se situe entre trois et dix ; la mise à niveau se présente d'une manière suivante :

- L'assise 3 côté nord est mise à niveau par trois pierres dont la hauteur mesure 0,07m
- L'assise 5 côté nord est mise à niveau par une série de sept pierres dont la hauteur mesure 0,09m
- L'assise 7 est mise à niveau par une série de dix pierres d'une forme proche du carré, l'assise haute de 0,10m est composée de pierres dont la longueur va de 0,07m à 0,28m, avec quatre exemples de pierre carrées
- L'assise 9 est mise à niveau par une série de dix pierres, la hauteur de 0,09m
- L'assise 15 est mise à niveau par une série de six pierres de dimensions de 0,07m sur environ 0,14m.

Les chaînes d'angle sont harpées et la mise en œuvre respecte l'alternance des blocs longs et courts, avec une hauteur de blocs particulièrement importante. En résumé, la partie inférieure offre un aspect plus monumental que les autres maçonneries du mur.

Une porte en plein cintre, B90, placée au centre du mur permet l'accès direct à l'intérieur (fig. 109). Les distances entre la porte et les angles de la façade sont quasiment égaux : à 3,32m côté nord et 3,34 m côté sud. L'ouverture mesure 1,6 m de largeur par 2,75m de hauteur sans l'arc et 3,75m avec l'arc. Construite en moyen appareil avec des blocs de dimensions similaires, elle comporte des éléments hétérogènes :

- la liaison de la porte avec le mur mérite un regard attentif : les pierres des piédroits s'appuient sur les assises du mur en alternances, un fait particulièrement visible côté nord : sur les assises 9 et 10, le piédroit est retaillé pour s'appuyer sur un des blocs du mur ; à l'inverse, sur les assises 10 et 12 (fig. 109), c'est le moellon du mur qui est retaillé pour recevoir l'assise du piédroit. L'agencement de pierre du piédroit et du mur ne permet pas d'en conclure que les deux éléments soient mariés. Notons que les éléments qui constituent le piédroit nord sont de taille beaucoup plus imposante qu'au sud.

- l'arc de la porte, en pierre de taille et en claveaux réguliers, s'appuie sur deux impostes extérieures saillantes, de nature, dimensions et profils différents, qui suggèrent des réemplois potentiels (fig. 126).

- le linteau, rectangulaire, monobloc et imposant, s'appuie sur deux impostes quasi identiques. Au-dessus, deux assises et demie de moellons liés au mortier ferment l'espace jusqu'au sommet de l'arc. La courbure de ce dernier occulte en partie les angles supérieurs du linteau et sans doute, de la dernière assise de moellons.

- les deux impostes internes surmontent deux piédroits dont les moellons respectent plutôt bien les dimensions des piédroits externes.

L'espace vide sous l'arc intrigue et la possibilité d'un tympan aujourd'hui disparu n'est pas à exclure. Aucune preuve d'une telle présence n'existe, ni archéologique, ni archivistique, si ce n'est tout simplement cet espace vide : en effet, une construction prévue d'origine sans tympan aurait sans doute généré un autre type d'ouverture, sans linteau, à double arc par exemple.

Il reste maintenant à évoquer la chronologie de la porte par rapport au mur M1 : est-elle d'origine ou postérieure ? Certes, du côté nord, certains ajustements donnent à réfléchir ; plusieurs blocs du piédroit occupent la hauteur de deux assises du mur ; ce schéma se répète parfois du côté sud, mais ces observations créditent-elles l'hypothèse d'une ouverture postérieure, remplaçant une ancienne, plus étroite ?

L'examen attentif des liaisons piédroit-mur apporte nombre d'arguments pour une construction simultanée :

- au sud, la deuxième assise de réglage du mur se poursuit vers le piédroit par une pierre couchée pour garder l'assise ; or à cet endroit-là, particulièrement, la pierre du piédroit est également posée couchée, dans le but évident de maintenir le nivellement d'assise.

- un peu plus haut, la troisième assise de réglage du mur, au contact avec le piédroit, se voit coiffée de deux pierres couchées surmontées de deux autres de tailles moyenne : cet assemblage pali ici l'absence d'un gros bloc et rattrapé la ligne de l'assise posée sur celle de réglage. Or, le piédroit ici se compose d'un petit bloc vertical, puis d'un second, horizontal : ces deux éléments, choisis intentionnellement, permettent de poursuivre les deux lignes d'assise du mur.

- au nord, nous avons vu que la taille des moellons du piédroit est supérieure à celle du côté sud. On peut alors se demander si ces dimensions ne génèrent pas les ajustements notés précédemment et attribués à une construction postérieure de l'ouverture. En partant du bas, les trois premiers moellons du piédroit montrent des longueurs différentes : à leur jonction avec le mur, celui du milieu, plus court, nécessite, pour s'aligner sur les deux autres, l'ajout de deux

petites pierres. Ces trois blocs forment un ensemble qui vient se positionner contre le mur, lequel présente ici un coup de sabre ou plutôt une sorte de parement vertical. Il est aisé de comprendre que la construction du mur M1 s'est arrêtée à ce niveau, en attente des trois premières assises du piédroit de la porte. Celles-ci une fois posées, la construction reprend et le dernier moellon de l'assise suivante du mur vient se poser à cheval sur le bloc du piédroit. Nous sommes ici aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> assises du mur et nous avons vu que deux blocs du piédroit sont retaillés pour essayer de garder la ligne d'assise du mur. Peine perdue puisqu'à la 12<sup>e</sup> assise, c'est au tour d'un des moellons du mur à être retaillé pour poser le bloc du piédroit. Au lieu de voir ici la preuve d'une porte postérieure qui s'ajuste tant bien que mal à un mur existant, ne faut-il pas plutôt y voir des efforts désespérés pour essayer de maintenir une cohérence d'assise en utilisant des blocs de piédroit inadaptés ?

Tous ces éléments plaident, à notre sens, pour une ouverture insérée dans le mur M1.

#### - Unité de construction 2

La deuxième unité de construction se caractérise par le changement des matériaux de construction et par la taille des pierres ; la hauteur des assises diminue légèrement, mais restent très régulières. L'appareil, majoritairement composé des blocs de roche magmatique en granite rose reçoit quelques exemples isolés de granite gris. Le changement ne se produit pas d'une manière continue sur toute la largeur du mur : la césure linéaire survient à la hauteur de 4,26m (ce qui correspond à l'assise 15) à l'angle nord et continue jusqu'à l'imposte gauche de la porte, pour réapparaître de l'autre côté de la baie B90, à une hauteur de 5,63m correspondant à la sommité de l'extrados de l'arc de la porte. La césure se remarque par le changement de couleur de la pierre, passant du gris au rose. La maçonnerie se développe sur 4 m environ, jusqu'à une hauteur de 8,70 m. La mise en œuvre donne l'impression d'une plus grande densité, impression donnée par le soin apporté au travail. La hauteur des assises plus réduite par rapport à la phase précédente varie le plus souvent entre 0,18m et 0,25m et ne dépasse que rarement 0,30m, puisqu'on ne compte que quatre assises de cette hauteur. Près de l'angle sud, une perturbation dans le nivellement des assises provoque une césure entre la maçonnerie et le chaînage d'angle. Il est donc nécessaire de recourir aux pierres de rattrapage de petites dimensions (la fourchette se situe entre 0,03m sur 0,07m et 0,05m sur 0,11m environ). Ce phénomène n'apparaît pas à l'angle nord. Les joints contemporains sont tirés à la truelle.

Une petite baie, B91, liée à la maçonnerie s'ouvre un peu au-dessus de la porte B90, décalée vers le sud. Il s'agit d'une étroite fenêtre rectangulaire, haute de 0,65m pour une largeur de 0,20m, positionnée à une hauteur de 5,63m, au niveau de l'extrados de l'arc de la porte (fig. 127). La

fenêtre, maçonnerie, est liée au mur et donc contemporaine de ce dernier, comme le démontre le linteau monolithe taillé dans le bloc de pierre de l'assise. Les cinq pierres composant la fenêtre, en granite rose, s'appuient sur une base en granite gris.

La fenêtre n'a pas de correspondance avec l'intérieur et aucune trace ne suggère la présence d'un plancher contemporain. Sa fonction particulière reste hypothétique : nous pouvons présumer un éclairage de tribune ou plutôt, d'un escalier menant à une tribune placée au-dessus de la porte. En effet, dans le cas d'un éclairage de tribune, compte tenu d'une fenêtre située à mi-hauteur d'homme, le sol de la tribune se trouverait quasiment au niveau du sommet des piédroits de la porte d'accès, ce qui semble improbable. En revanche, un escalier positionné dans l'angle interne sud-ouest peut très bien recevoir un éclairage par cette petite fenêtre B91, murée à une époque indéterminée ; invisible sur les photos datant des années 50 (fig. 128), sa réouverture s'effectue lors des travaux des restaurations en 1974.

### - Unité de construction 3

Cette unité de construction occupe une surface relativement petite à environ 8,4m de hauteur jusqu'à 10,5m. La maçonnerie débute par une assise de pierres en granite rose, d'une hauteur plus conséquente que les sous-jacentes, avec une taille régulière et une forme très rapprochée, quasiment identique. Ce matériau de granite rose se poursuit encore sur quatre assises et se rassemble dans un secteur délimité, sur les deux côtés de la maçonnerie. La mise en œuvre est assez soignée, excepté les pierres de calage, plus petites, dont les dimensions oscillent entre les pierres de chaînage et les assises. Une fenêtre en granite gris, B92, ouvre au milieu, dans l'axe de la porte B90 (fig. 12). La baie 3 correspond à une fenêtre en plein cintre, à double ébrasement externe et interne. La fenêtre, placée 3,5m au-dessus de la porte B90 dans son axe mesure 0,40m de largeur pour 1,25m de haut, sans ébrasement et 0,70m et 1,50m avec ébrasement. Les lancis et les pierres des piédroits respectent la hauteur des assises, ce qui indique une ouverture contemporaine des maçonneries (fig. 129).

### - Unité de construction 4

La partie supérieure du clocher-porche commence à une hauteur de 11,80m et se distingue par un changement de matériau et de mise en œuvre, désormais clairement homogène. Les pierres sont de même nature, en granite gris, taillées de la même manière avec des assises régulières et une hauteur d'assise respectée d'environ 40 cm. Exceptées les pierres de chaînage, la première assise de l'UC5, contrairement à toutes les autres, est conçue en pierres de taille posées verticalement. Jusqu'à l'assise 50, elles offrent une belle régularité, avec une dimension

comparable à celle d'un moyen appareil ; par la suite cette dimension diminue progressivement. Il faut pourtant noter les assises 55 et 59 qui se démarquent par une taille de nouveau conséquente, même si les pierres intercalaires restent plus modestes, une observation valable aussi pour les chaînages. Or, habituellement, ces derniers sont de dimension beaucoup plus imposante. À la hauteur de 20,20 m une corniche annonce la chambre de cloche, laquelle mesure 4 m de haut, ouverte par trois fenêtres à meneau avec des remplages ajourés simples en forme de soufflet, accompagné par deux écoinçons symétriques. Chaque fenêtre mesure 2,4m sur 1,6m et elle est munie d'abat-son. Les jambages et des ajours de fenêtres, ainsi que les abat-sons ont été remplacés en 2001 en raison d'une grande dégradation de la pierre.

Le mur M1 n'est pas enduit ; la restauration du clocher en 2001<sup>444</sup> et les trois parements<sup>445</sup> rejointoyés au mortier de chaux nous privent d'une lecture du mortier d'origine. Les différents types de joints se côtoient sans logique apparente, gras, peu soignés et également très peu homogènes : des zones à joints gras jouxtent des zones à joints fins ou des joints tirés à la pointe, voire même des joints beurrés (fig. 129).

#### - Les trous de boulins

Les trous de boulins, un des éléments fréquents des constructions médiévales, restent une source d'information précieuse concernant les techniques employées, l'avancée du travail et, surtout, la chronologie relative de la structure étudiée. Les empreintes en négatif des échafaudages montés simultanément avec les murs appartiennent à la même logique d'assemblage et forment un ensemble cohérent et pratique. Installés de manière rectiligne, les trous de boulins s'organisent sur un axe horizontal ou vertical qui permet de fixer les platelages nécessaires à la circulation<sup>446</sup>.

La partie inférieure du M1 est marquée par quatre séries de trous de boulins alignées de manière horizontale et ordonnée. En revanche, la partie supérieure, caractérisée par la progression très régulière des assises, en est entièrement dépourvue, tout au moins sur la paroi externe<sup>447</sup>. Le

---

<sup>444</sup> Projet administratif et technique, responsable des travaux AMH Didier Replin, Octobre 2001.

<sup>445</sup> Ainsi que la tourelle d'escalier.

<sup>446</sup> Au sujet de trous de boulins : Anne Baud, Philippe Bernardi, Andreas Hartmann-Virnich, Eric Husson, Christian Le Barrier, Isabelle Parron, Nicolas Reveyron, Joëlle Tardieu, *L'Échafaudage dans le chantier médiéval* DARA, n° 13, Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, 1996 ; Nicolas Reveyron, Typologie, structure et implantation du trou de boulins dans son rapport à l'échafaudage médiéval, dans : *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 12, 1994, pp.79-98.

<sup>447</sup> Les descriptions des murs sous la forme des fiches : Annexe n° I.

dernier niveau du clocher-porche, étant donné la restauration récente<sup>448</sup> de la chambre de cloches, ne porte, lui, aucune trace des trous de boulins.

La face externe du M1 comporte une cinquantaine de trous de boulins maçonnés et homogènes, alignés en quatre axes horizontaux symétriques et disposés en neuf niveaux de platelages (fig. 107). Les dimensions très proches, pratiquement identiques, s'inscrivent surtout dans une fourchette de 0,10m à 0,20m, sans jamais dépasser les 0,30m ; la hauteur des trous de boulins, dans la plupart des cas, reste tributaire de la hauteur des assises. La distance entre les alignements verticaux, organisés deux par deux de part de d'autre des ouvertures, s'avère également très régulière et se place entre 1,35m et 1,40m. Aujourd'hui, la totalité des trous de boulins est fermée par des pierres de bouchage de nature pétrographique reste très proche, voire identique de maçonneries. Malgré cette homogénéité générale, il est possible de distinguer quelques perturbations occasionnelles qui ne s'intègrent pas dans la logique de l'appareil du mur. Tout d'abord, les trous de boulins de l'UC1 se trouvent en légère, mais visible, rupture par rapport à l'alignement horizontal. Cela est valable surtout pour la première dizaine des assises de la partie nord où les trous de boulins sont décalés vers la gauche, comme en témoigne le cas de l'assise 8. Deux autres perturbations se produisent dans l'assise 10 : tout d'abord un trou de boulin façonné dans une face est présent dans la pierre de chaînage en carreau. L'ouverture exécutée au centre de la pierre en face inférieure est bouchée par un bloc beaucoup plus petit, d'où la présence d'un joint très gras et irrégulier. Ensuite, entre l'assise 10 et 11, il existe un autre trou de boulin façonné, cette fois-ci du type dichotomique horizontal. L'ouverture appartenant à deux pierres contiguës n'est pas taillée d'une manière symétrique, l'entaille de la pierre inférieure est très peu profonde (0,03m) et elle se trouve à 0,015m du bord de la pierre ; en revanche le bloc supérieur reçoit le trou de boulin façonné en angle inférieur gauche. Le façonnage en angle reste le type le plus facile à effectuer, cependant, dans l'ensemble du mur M1, il apparaît comme un exemple isolé.

Pour finir, un dernier phénomène interfère dans la lecture de l'alignement des trous des boulins : les ouvertures de l'assise 9 ne sont fermées que partiellement. Les cavités, peu profondes (0,10m), remplies par du tout-venant ne se situent pas dans les axes des trous de boulin, mais à gauche des alignements. En outre, à l'aplomb des trous de boulin façonnés de l'assise 10, un certain nombre de pierres de petites dimensions sont placées régulièrement près de l'angle sud. Il pourrait s'agir de neuf trous de boulins destinés à monter les chaînes d'angles, car l'angle sud présente une caractéristique similaire avec huit pierres d'une petite dimension formant également une linéarité.

---

<sup>448</sup> Lors de la campagne de restauration de 1991 sous la direction de l'Architecte en Chef, Didier Replin, la chambre des cloches est entièrement démontée, les fenêtres sont échangées et l'ensemble reçoit une nouvelle toiture.

L'analyse simultanée de deux parements du mur M1 permet de constater qu'il s'agit de trous de boulins traversants. Malgré la présence de l'enduit contemporain couvrant la paroi interne, il était possible de trouver des traces d'ouvertures.

A partir de l'unité de construction 4, les trous de boudin n'apparaissent plus sur le parement externe ; en revanche, ils se trouvent à l'intérieur, dans le niveau précédant la chambre des cloches. Chaque mur est doté d'une série des trous maçonnés, non traversant, organisés en trois alignements horizontaux. Leurs dimensions se situent entre 0,17m sur 0,18m, avec une profondeur entre 0,30m et 0,44m et il s'agit encore une fois d'un ensemble cohérent, présentant les mêmes caractéristiques. Compte-tenu du fait que les parements sont en moellons équarris, il est difficile de parler d'assises ; cependant leur organisation respecte la ligne horizontale (fig. 108).

Le mur M1 n'est pas accessible dans sa totalité ; un espace construit, entièrement enduit, destiné à la machinerie des cloches subdivise l'angle sud-ouest. La surface visible est ouverte par neuf trous de boulins organisés en trois alignements horizontaux, mais sans alignement verticaux sauf dans deux cas. La distance entre les ouvertures est aléatoire et visiblement ne suis pas une logique stricte. Le premier alignement se trouve au raz du plancher, les espacements entre les trous de boulins sont inégaux et cela reste également valable pour les deux autres rangées ; le deuxième alignement à la hauteur de 1,30m du plancher et le troisième, à la hauteur de 2,70m. Une ouverture isolée, se trouve de la cloison à une hauteur de 2,50m.

Les dix trous de boulins, du mur M33 sont organisés avec plus de régularité, en trois alignements horizontaux, dont les deux premiers sont parfaitement en aplomb. En revanche, le troisième après la ligne verticale, est en décalage par rapport aux ouvertures inférieures. Notons, que l'horizontalité constaté sur le mur M1 se poursuit avec une relative exactitude sur le mur M33 ; la différence reste faible : 0,05m pour ensuite passer à 0,07m. Les dimensions des trous de boulins sont remarquablement régulières et ne varient que d'un centimètre !

La régularité de disposition des trous de boulins vu dans l'analyse des murs M1 et M33 changent pour le mur M34, même si les principes et modalités générales restent similaires. Il s'agit toujours d'ouvertures maçonnées, non traversantes qui présentent des dimensions relativement proches entre elles. Cependant, leur mesure se révèlent un peu plus important que sur les murs précédents (environ 0,20m) et la profondeur de deux ouvertures change radicalement car elle atteint 0,75m. La présence d'une ouverture B148 donnant sur la nef centrale change l'homogénéité des trous de boulins, placés maintenant de part et d'autre de la baie. Le premier alignement horizontal se trouve au raz du planché et il est surplombé par une paire des trous en



aplomb à de 0,90m de haut. Le troisième alignement à 2,80m du plancher offre et deux trous de boudins d'avantage centrés par rapport à l'ouverture B148. Soulignons l'aménagement d'une ouverture maçonnée en forme de « L » couché en coude de dimension 0,25m sur 0,25m à la hauteur de 0,55m du plancher avec la profondeur de 0,44m dans la largeur du mur et ensuite de 0,48m dans la longueur du mur.

Le parement interne du mur M2 est ouvert par sept trous de boudins maçonnés organisés en trois lignes horizontales dont les dimensions retrouvent les mesures conformes à la majorité de cas 0,17m sur 0,17m ou 0,18m. Sachant que le mur est percé par une porte, B99, les ouvertures se placent de part et d'autre, conformément à l'agacement relevé sur le mur M34. En suivant la même logique, les deux premiers alignements se trouvent à l'aplomb les uns des autres, tout d'abord au raz du plancher et ensuite à la hauteur de 1,22m. Le troisième alignement, composé de trois ouvertures situées à la hauteur de 2,55m du plancher, répète le schéma aperçu sur le mur M33 où l'ouverture supplémentaire s'insère dans l'espace centrale et repousse les deux ouvertures sur les côtés de part et d'autre.

L'examen des trous de boudins de l'espace sous la chambre des cloches permet de constater une grande homogénéité de l'organisation des ouvertures, de leurs dimensions et également de leur type. Les hauteurs particulièrement des alignements horizontaux, particulièrement proches (2,90m pour M1, 2,50m pour M2, 2,80m pour M34 et 2,90m pour M33) contribuent à la cohérence de toute l'installation et un niveau pratiquement constant des platelages qui continuaient systématiquement d'un mur à l'autre. L'absence de axes verticaux et des points d'ancrage au sol, en plus des voies de circulations sur les mêmes niveaux, accrédite l'hypothèse que le clocher-porche a été construit à partir de l'intérieur. En ce concerne le moyen d'accès à ces niveaux supérieurs, est-il possible d'envisager une tour d'échafaudage pour se rendre sur les platelages à la hauteur, sachant que son installation devait se faire sur place, ainsi que son démontage ou, les ouvriers utilise la tour d'escalier adjacente, chaîné avec le clocher-porche à partir de la 5 unité de construction.

Le recouplement des données issues des analyses du parement externe et internes met en évidence une double logique de la construction du clocher-porche avec deux types distincts d'aménagement de trous de boudins. Le premier, présent sur la façade, composé d'ouvertures traversantes, organisées d'une manière horizontale, s'oppose clairement au second, aménagé verticalement sur les parois internes, constitué par des trous de boudins non traversant. Les deux types d'échafaudage, d'abord encastré de pied à au moins un rang étant donné que les éléments transversaux sont insérés dans le mur et puis, celui qui utilise uniquement les platelages posés

sur les boulines fixés dans les murs, confirme deux campagnes de constructions indépendantes avec une mise en œuvre singulière.

#### - Les remplois

Plusieurs exemples des pierres de réemplois sont visibles dans la façade du mur M1. Tout d'abord, il faut citer la présence de deux impostes, incluses de la porte B91, caractérisées par des profils disparates : au nord la plate-bande suivie par un listel et une gorge se termine par une baguette, tandis qu'au sud, la plate-bande est suivie par un scotie et une gorge. Intégrées ponctuellement, elles ne constituent pas un ensemble homogène réuni dans un secteur clairement défini ; au contraire, disséminées d'une manière hasardeuse, elles ne semblent pas répondre à une organisation logique. La seule exception concerne un grand bloc posé à plat en panneresse, destiné au chaînage d'angle. En effet, il s'agit d'une pierre de taille en granite rose placée expressément comme pierre de chaînage au niveau de l'assise 11 (fig. 130). De dimensions importantes : 0,45m de hauteur, sur 1,10m par 0,26m, elle se distingue par un relief d'une figure humaine dans la position « allongée » représenté très schématiquement. Les éléments anatomiques sont réduits au strict minimum : les contours de la tête, des bras avec une main bien trop grande et des pieds, le visage porte les traces d'un nez et d'un œil ; en revanche une des mains et un pied sont pratiquement effacés. L'ensemble, très altéré, ne permet pas d'avoir une lecture claire de la fonction initiale de cette pierre qui, vraisemblablement, a été conçue pour être placée verticalement ; sa provenance, ainsi que sa datation restent très problématiques.

Dans la façade, il faut noter la présence de quinze pierres de petite taille, de 0,10m de côté, très distinctes par la couleur et le type de roche, un calcaire très blanc très lisse, placées de manière irrégulière dans la partie centrale de la maçonnerie (uniquement en unité de construction 2). Sur l'une d'elles figure un personnage en relief inscrit dans un cadre, qui remplit parfaitement l'espace malgré une exécution très sommaire : la tête porte les traces de grands yeux en amande, d'un nez et d'une bouche, le corps réduit à une forme triangulaire avec des jambes et des pieds très schématiques et les bras levés au-dessus de la tête. La représentation évoque le motif d'un orant, ou plutôt, d'une orante vue la forme qui renvoie à une figure féminine, pourtant contredite par les mains aux poings fermés. Le rendu final, clairement contemporain, ne coïncide pas avec le thème présent dans l'iconographie dès les débuts du christianisme (fig. 131). Cette pierre, surmontée d'une autre de même nature mais de dimension plus modeste, se situe au-dessus de la porte, dans la proximité immédiate de la fenêtre B92. En l'absence d'informations, nous présumons que ces pierres résultent d'une des restaurations éventuelles.

Nous trouvons un modèle très proche en termes de représentation sur une des clés de voûte<sup>449</sup> de l'église abbatiale Bénissons-Dieu. Cette fois-ci, il s'agit d'un buste également en relief, d'une conception toujours très sommaire : le personnage se résume à une tête ovoïdale qui occupe la moitié de l'espace, un fragment de torse entouré par des bras levés. Le visage est signalé par des yeux fermés en forme d'amandes, un nez rectiligne et une bouche en forme de simple trait. Le plus significatif dans ce relief concerne la position des bras, quasi équivalente à celle de l'église de Saint-Symphorien, avec les deux bras au niveau de la tête, la main (gauche) au poing fermé, alors que la main droite fait le geste de bénédiction, avec l'index et majeur bien en évidence. La deuxième clé de voûte est aussi sommaire, mais la stylistique s'éloigne sensiblement. Le personnage prend une posture accroupie, le visage et les yeux sont ronds, les mains levées à la hauteur du visage avec les doigts des mains en éventail. Les deux reliefs se rapprochent, cependant le premier présente plus de parallèles avec le cas de Saint-Symphorien.

#### - Parement interne

Le parement interne du mur M1 comme son homologue externe n'est pas enduit ce qui permet de définir les matériaux de construction ainsi que la mise en œuvre (fig. 16). Il est également construit en granite gris, granite rose, gneiss ocellé, grès gris, le même mélange déjà identifié sur la paroi externe. En revanche, la mise en œuvre mélange les pierres de taille et les moellons équarris, en petit et moyen appareil, avec un effort visible de respecter les assises. Les joints très larges et tirés à la pointe, qui oblitèrent la vraie nature de cette maçonnerie, impliquent une intervention tout à fait contemporaine. En effet, lors de la campagne de restauration effectuée au début des années 70 du XX<sup>e</sup> siècle, l'intérieure de l'église a subi un certain nombre de travaux, dont la paroi interne du mur M1.

Le parement interne (fig. 17) se divise en deux sections distinctes, séparées par une voûte à croisées d'ogive qui retombe sur les quatre angles : la partie basse est délimitée par un arc formeret et la seconde, accessible par la tour d'escalier, se divise également en deux paliers, dont la chambre des cloches.

La partie basse, cachée dans sa partie centrale par une structure en bois qui abrite la porte d'entrée, l'ouverture B1, offre un sas entre l'extérieur et l'intérieur (fig. 18). La porte elle-même, vue de l'intérieur, paraît bien intégrée dans sa structure, surtout grâce à sa maçonnerie rejointoyée. Elle présente quand même un système de fermeture par poutre transversale coulissante : sur le piédroit nord se trouve une ouverture carrée de 0,32m de côté, profonde de 0,60 m (fig. 19). Les

---

<sup>449</sup> Les clés de voûte ne sont pas en place, elles sont déposées à l'entrée de l'église parmi d'autres éléments de l'architecture, notamment les pierres tombales des abbés du site.

faces supérieures et est sont taillées dans la même pierre ; le bloc horizontal servant de base présente une gorge interne ; la face ouest, taillée dans un troisième bloc offre, à son extrémité supérieure, un léger ressaut en redan qui, lui, n'est pas jointif avec le bloc est, laissant une sorte de gorge verticale, dans laquelle s'insèrent, actuellement, de petites pierres. Ce petit détail, à priori insignifiant, a de quoi intriguer car il existe deux explications : soit il s'agit vraiment d'une gorge en adéquation avec le système de fermeture, mais on comprend mal pourquoi il a ensuite été comblé en force par des pierres insérées par en-dedans, soit les deux blocs, à l'origine, ont été posés non jointifs, déjà taillés pour recevoir la poutre, le vide étant comblé par des pierres plates insérées verticalement. Cette manipulation laisse donc un « plafond » pourvu de trois décrochements et une impression d'«adaptation» au niveau de la finition, impression que l'on rencontre régulièrement dans l'étude de cette église et qui doit rester en mémoire dans la compréhension de l'édifice. En face, le piédroit sud offre la même ouverture, mais cette fois bien moins profonde, qui sert à bloquer la poutre en position fermée, un système classique. La porte B1 fait 2m de large, auquel on rajoute 0,60m de longueur pour l'ouverture du piédroit nord et 0,30m pour celle du piédroit sud. La poutre elle-même n'a pas besoin, de loin, d'atteindre cette longueur totale, il faut qu'elle s'enfonce suffisamment dans les encoches pour pouvoir bloquer correctement la porte, mais pas trop pour pouvoir être manœuvrée sans problème. En effet, pour ouvrir, il faut coulisser la poutre dans le piédroit nord, sortir de l'encoche sud, puis lever le tout en la dégageant de ses deux crochets positionnés sur chaque ventail.

Toujours dans la partie basse, la lecture de la jonction entre les nervures de la voûte et le mur se heurte aux reprises récentes qui altèrent la compréhension. Cependant, l'observation met en évidence des nervures, taillées en granite gris, à profil symétrique extrêmement simple et symétrique qui dépassent légèrement de la surface du mur M1. Ainsi, les assises d'attente des retombées d'arcs restent toujours apparentes. Les deux nervures sont endommagées simultanément à la même hauteur, il s'agit là d'entailles faites pour recevoir une poutre soutenant la tribune installée dans le volume du clocher-porche.

L'ouverture B92 (fig. 132) est en pierre de taille en granite gris avec une mise en œuvre très régulière avec les blocs soigneusement taillés et parfaitement intégré dans le mur M1, ce qui permet de constater que la fenêtre B92 est contemporaine au mur.

Quant à l'ouverture B93, elle présente plusieurs particularités. Tout d'abord, en plein ceinture, la fenêtre est dotée d'un large ébrasement enduit qui porte encore des traces de peinture ocre rouge avec des traits blancs (fig. 133). Vraisemblablement, la peinture occupait tout l'espace de l'ébrasement, ainsi que le pourtour de la fenêtre, c'est-à-dire la face externe des claveaux réguliers. Aujourd'hui, deux zones des peintures rouges demeurent visibles : la première dans la

partie centrale de l'intrados et la deuxième sur la moitié du piédroit gauche. La partie droite porte des traces de la peinture blanche qui répètent les contours des formes exécutées en rouge.

Nous pouvons distinguer trois formes autonomes superposées en quatre strates concentriques qui remplissent l'ébrasement d'une manière stratifiée en partant du centre de l'ouverture. L'état de la conservation des peintures varie d'une manière aléatoire, mais permet toute de même la lecture des motifs et une bonne appréhension de la totalité. Deux des trois niveaux du décor relèvent du vocabulaire architectural, le troisième est très clairement végétal.

En partant du centre de la fenêtre, nous pouvons déceler la première partie d'une frise sous forme de pentagone convexe, quasi équilatéral, la deuxième représente une arcature surmontée par des galbes et la troisième une bordure floral stylisée. La décoration se termine à l'extérieur de l'ébrasement, sur les claveaux de la fenêtre, par la même composition que la première. En termes de couleurs, des traits blancs tracent les formes sur un fond rouge ocre. Ce dernier présente deux teintes légèrement différentes ce qui est probablement lié à l'état de la conservation de la peinture. Toute la partie droite est striée par des lignes blanches qui dessinent les contours des formes que nous venons de décrire. En fait, il s'agit là des couches préparatoires de la décoration qui nous révèle la méthode du travail et la qualité du pigment.

Il est difficile de définir la nature des pigments sans analyses chimiques, nous pouvons uniquement présumer qu'il s'agit de substances naturelles. La datation des peintures reste extrêmement périlleuse, compte tenu du caractère fragmentaire et incomplet du dessin et surtout par d'absence d'analyse. Il ne faut pas non plus oublier que les formes décoratives issus des foyers régionaux ou locaux peuvent à la fois s'avérer tardives ou appartenir à leur époque stylistique<sup>450</sup>. En revanche, l'enduit qui couvre abandonnement l'appui de la fenêtre sur toute la surface de l'ébrasement est contemporain d'une manière incontestable, la couche épaisse déborde même sur la paroi du mur.

Le premier niveau du volume du clocher porche et du mur M1 est délimité par un arc formeret qui participe à la construction de la voûte d'ogive. Sur chaque retombée d'arc, il existe une encoche creusée dans la pierre, sans doute en relation avec la tribune installée à cet endroit. L'encoche de l'angle nord-ouest est en partie dégradée, mais celle de l'angle sud-ouest, absolument intacte (fig. 134), montre bien un orifice de section carrée, dans laquelle on peut insérer une poutre horizontale.

---

<sup>450</sup> Au sujet de peintures murales à l'époque médiévale : Jean-Claude Schmitt, *Les images médiévales*, Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Hors-Séries n°2, 2008, <https://doi.org/10.4000/cem.4412>, Daniel Russo (dir.), *Peintures murales médiévales, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, regards comparés*, Éditions de l'Université de Dijon, 2005, Annie Regond, *Peintures murales médiévales*, Éditions Desclée de Brouwer, 2004.

Au-dessus de la voûte, le deuxième niveau du M1 est construit également en granite gris, granite rose, gneiss ocellés, grès gris, plus en pierre de taille, mais en moellons équarris et moellons butts de différentes dimensions, aussi bien en gros et moyen que, accessoirement, petit appareil en assises (fig. 135). Même si la hauteur des assises varie entre 0,18m et 0,35m sur la surface accessible<sup>451</sup> nous pouvons distinguer l'effort de les respecter dans la mesure du possible. La mise en œuvre est plutôt correcte pour cette partie considérée comme inaccessible, avec un minimum de régularité. Comme sur la partie inférieure du parement interne du mur M1, parmi les moellons, la maçonnerie contient des pierres de taille, cette fois ci disposées d'une manière également aléatoire. Les trous de boulins, uniquement maçonnés, sont de dimensions plus importantes que sur la face externe et utilise des pierres de taille pour les concevoir<sup>452</sup>.

Le troisième niveau du mur M1, compris entre les poutres soutenant le beffroi et le toit du clocher porche se caractérise par le même type de matériaux et la même mise en œuvre. Le mur est ouvert par trois fenêtres à meneau avec des remplages ajourés simples en forme d'un soufflet avec deux écoinçons symétriques qui complètent le motif. Les fenêtres sont munies d'abat-son, conformément aux autres baies de la chambre de cloches.

#### - Conclusion

En conclusion, l'analyse extérieure permet d'identifier cinq maçonneries distinctes sur le mur M1, correspondant à autant de phases de construction. L'unité de construction 1 se différencie par la nature et les dimensions des pierres - les gros blocs de gneiss blanc à rouille et gneiss ocellés qui n'apparaissent pas dans les autres maçonneries- des assises de réglage et une mise en œuvre cohérente. L'UC2 se distingue de la précédente par le changement de la nature des pierres, une prédominance du granite rose, la diminution (réduction) de dimensions des pierres. La mise en œuvre est soignée avec des assises régulières. Les unités de construction 3 et 4, sont assez proches, mais indépendantes quand même : l'UC3 offre un mélange de granite gris et rose ; les dimensions des pierres sont proches ; la mise en œuvre est plus dense que précédemment. Dans l'UC4, le granite gris domine, la forme des pierres, allongée, n'apparaît pas dans les autres phases ; la mise en œuvre est très dense (compacte) et les assises, respectées. L'UC5 se distingue des autres unités avec un seul matériau de construction, le granite gris et une campagne unique de construction.

---

<sup>451</sup> Les parties supérieures du mur M1 ne sont pas facile d'accès, l'état du plancher ne permet pas l'installation d'échelle d'où l'absence des mesures.

<sup>452</sup> Cf. Annexe VIII.

A l'opposé, l'analyse de la façade interne du mur M1 peut qualifier cette dernière de relativement homogène et qui, surtout, ne reflète absolument pas les 4 unités de construction observées sur la face externe : un point essentiel qui ne doit pas être négligé.

### 3.3.3.2) *Le mur M2*

Le M2 correspond au mur sud du clocher-porche et présente, avec deux parties bien distinctes, un schéma structurel général légèrement différent de M1.

#### - Unités de constructions 1 à 3

Ici, la partie inférieure qui regroupe les unités de construction 1 à 4 du M1, se compose de pierres de différentes dimension et formes, mêle les roches magmatiques et métamorphiques (déjà vues sur la face précédente M1) en un mélange de gneiss, de granite rose et de granite gris. Aucune logique apparente ne se dégage de cet ensemble, si ce n'est une belle régularité d'assises dénotant un travail relativement soigné et une multiplicité des teintes qui tranche sur le caractère un peu austère.

La montée d'escalier assurant accès à la porte latérale sud dissimule une bonne partie de la base du mur M2 (fig. 136). Dans toute la partie inférieure, les pierres noyées dans du mortier, agrémentées de gros joints beurré tirés à la pointe, rendent impossible une analyse détaillée, même si les chaînages en pierre de taille demeurent visibles en totalité. Il n'existe qu'un seul endroit dépourvu des joints, qui laisse apparaître des blocs grossièrement équarris, de petite dimension, mais avec un souci d'alignement des assises, soigneusement respecté, ce qui suggère que cette mise en œuvre s'étend à toute la maçonnerie.

En revanche, la présence des trous de boulins ne concerne que trois éventualités : assise 11, assise 12 et assise 13 entre les pierres de chaînage.

Dans cette partie de la construction, il est évident que le mur M2 s'appuie sur le M3.

#### - Unité de construction 4

La partie supérieure, très homogène, qui commence à 11,80m de haut, n'utilise que du granite gris avec une mise en œuvre très soignée, appartient bien à l'unité de construction 5 de M1.

Une petite fenêtre rectangulaire haute 0,7m sur 0,45m s'ouvre dans M2, avec ébrasement de l'appui, piédroits et linteau. Ce dernier présente une caractéristique bien particulière puisqu'il s'agit du seul exemple de pierre en grès à ciment employée dans toute l'église.

À partir 20,20 m se trouve la chambre des cloches précédée par une corniche. D'une longueur de 4 m, elle est ouverte par deux fenêtres à meneau avec des remplages ajourés simples en forme d'un soufflet accompagné par deux écoinçons symétriques. Chaque fenêtre munie d'abat-son mesure 2,4m de haut par 1,6m de large. Les jambages et des ajours de fenêtres, ainsi que les abat-sons ont été remplacés en 2001 pour des raisons de dégradation.

A partir de cette phase, le mur M2 est chaîné au mur M3 de la tour d'escalier, Fait II ; ces deux structures sont donc construites conjointement pour cette phase (fig. 122).

#### - Parement interne

Le parement interne du mur M2 est délimité à l'ouest par le mur M1 avec lequel il forme un angle et à l'est, par le pilier octogonal (fig. 137). Il se divise en trois niveaux, le premier de plain-pied avec la nef centrale, le deuxième, au-dessus de la voûte (fig. 138) et le troisième correspond à la chambre de cloches. Aucun de ces niveaux n'est enduit, ce qui permet de constater, comme ses homologues composant le clocher porche, des matériaux et une mise en œuvre identique : des moellons équarris en moyen et petit appareil mélangeant le granite gris, le granite rose, le gneiss oeilé et le grès gris. D'une manière ponctuelle, des pierres de tailles s'intègrent dans la maçonnerie, mais sans cohérence apparente. Les joints, (très) larges et tirés à la pointe, avec un rendu « l'enduit à pierre vue », imitent les assises et datent d'une campagne de restaurations au début des années 1970. L'inconvenant majeur de ce type d'enduit réside dans le fait qu'il oblitère la vraie caractéristique de la maçonnerie. Ainsi, quelques anomalies dans les assises pourraient correspondre aux traces de poutres soutenant la tribune (fig. 139).

En ce qui concerne le rapport du mur M2 avec la retombée de voûte dans d'angle sud-ouest, les observations faites pour M1 s'appliquent ici de manière identique, avec des assises d'attente légèrement en relief. Étrangement, cette caractéristique ne se retrouve pas à la jonction du mur M2 avec le pilier : en effet, le mur M2 vient s'appuyer sur la face plane du pilier, en retrait de 0,35 m par rapport à l'angle biseauté et aucun des éléments constituant ce dernier ne présente de pierres d'attente (fig. 132). Le mur M2 est délimité par un arc formeret qui participe à la construction de la voûte d'ogive, laquelle sépare le premier niveau du volume du clocher porche, ainsi que du mur M2. Nous avons vu que la retombée de cet arc, dans l'angle sud-ouest, à la jonction avec M1, offrait une encoche destinée à recevoir une poutre. Cette encoche existe également, à la même hauteur sur le pilier, sous forme d'une cavité rectangulaire verticale à la face interne taillée soigneusement en biais ; le processus de mise en place est facilement restituable : l'extrémité ouest de la poutre est enfoncée en force dans l'encoche carrée de la retombée d'arc angle sud-ouest, puis l'extrémité est lisse sur la partie biseautée de l'encoche du



pilier pour venir définitivement se positionner en place. Mieux, à la base du pilier, au niveau de la première moulure, il existe une entaille verticale pratiquée dans la pierre, de 0,18m de large pour 0,35m de haut : cette entaille est destinée à recevoir une poutre posée verticalement, plaquée contre le pilier, qui va soutenir la poutre horizontale nichée dans les encoches. Il s'agit là d'une accommodation dont on peut s'interroger sur son efficacité. Notons que, malgré la longueur de la portée, aucune trace de corbeau et ou de soutènement central n'est visible, alors que deux autres peuvent être restituée sur le mur M33, en face. Nous sommes donc là dans le système d'installation de la tribune, qui, de toute évidence, a été mis en place après la construction des murs M2 et M1 ; or cette tribune a besoin d'un accès et ce négatif de poutre verticale reste peut-être le seul indice visible de l'installation d'un escalier en bois contre le mur M2 avec une montée dans le sens ouest-est, éclairée par la petite fenêtre B2, et dont le bâti de soutènement dispense de la mise en place de corbeaux.

Toute la partie supérieure du mur M2 est construit en granite gris, granite rose, gneiss ocellés, grès gris, en moellons équarris et moellons bruts de différentes tailles, aussi bien en gros et moyen que, accessoirement, en petit appareil en assises (fig. 140). Même si la hauteur des assises varie, l'alignement est respecté dans la mesure du possible, avec une mise en œuvre plutôt correcte et un minimum de régularité, pour cette partie considérée comme inaccessible. A l'instar de la partie inférieure, la maçonnerie contient des pierres de taille disposées de manière aléatoire.

Au-dessus de la voûte, l'accès au deuxième niveau est assuré par une porte, B99 ouverte dans le mur M2 et qui communique avec la tour d'escalier. La porte, de dimensions modestes, en grès gris et en pierre de taille, se situe 0,26 m en contre-bas par rapport au niveau du sol. Dans la proximité immédiate, il existe deux trous de boulin maçonnés, un directement derrière le piédroit inférieur gauche de la porte et le second, une assise au-dessus du claveau externe de la porte de dimensions très rapprochées 1,95m sur 1,1m. Le fond du trou de boulin inférieur est en pierre de taille, en revanche celui du trou supérieur laisse apparaître le blocage qui constitue la structure du mur. Il est évident, que cette fois-ci encore, les dimensions des trous de boulins sont plus importantes que celles de la face externe du clocher-porche. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'angle du mur M2 et M1 a été agrémentée d'une « légère » structure, probablement en bois et en plâtre, abritant le mécanisme de l'horloge du clocher. L'enclos est délimité par deux poutres en bois ingérées dans des murs entièrement enduits. L'ensemble mesure environ 6m<sup>2</sup> et la surface est occupé par la table du mécanisme. La partie du mur M2 incluse dans la zone de l'horlogerie est également enduite, de même que l'ébrasement de fenêtre B96.

Le troisième niveau du mur M2, compris entre les poutres soutenant le beffroi et le toit du clocher-porche se caractérise par le même type de matériaux et la même mise en œuvre. Le

mur est ouvert par deux fenêtres, B97 et B98, à meneau avec des remplages ajourés simples en forme d'un soufflet avec deux écoinçons symétriques qui complètent le motif. Les fenêtres sont munies d'abat-son, conformément aux autres baies de la chambre de cloches.

#### - Conclusion

En conclusion, l'analyse extérieure permet d'identifier deux phases de type de construction : la première regroupe les unités de construction 1 à 4 du mur M1 avec une maçonnerie homogène qui vient s'appuyer contre le mur M3 de la tour d'escalier Fait II. La deuxième unité de construction correspond à l'UC5 du mur M1 avec une mise en œuvre identique : à partir de cette phase, le mur M2 est chaîné au mur M3, de la tour d'escalier, Fait II, ce qui signifie que ces deux structures sont construites conjointement. En ce qui concerne la face interne du mur M2, elle peut être qualifiée de relativement homogène. Autre information apportée par l'étude : il existe bien une tribune, installée après coup, en adoptant une solution guère élégante.

#### *2.3.3.3) Le mur M33*

Le mur M33, face nord, complète la structure du clocher porche. Sa structure reprend l'organisation du mur M2 avec deux parties bien distinctes.

#### - Unités de constructions 1 à 3

La partie inférieure, hétérogène, composée des moellons bruts de différentes dimension et formes mêle les roches magmatiques et métamorphiques avec des blocs de gneiss, de granite rose et de granite gris employés sans logique apparente. En revanche, les pierres de chaînage sont taillées et la jonction avec le parement, particulièrement nette. En partie basse, les joints entre les pierres de chaînage sont tirés à la truelle. Malgré la disparité des matériaux et des formes, les assises sont respectées et la mise en œuvre, consciencieuse (fig. 123). A l'inverse de M2, le mur M33 permet une lecture plus facile des trous de boulins, ici, de type en biais, alors que M1 présente les trous de boulins type perpendiculaire : assises 16 et 17, assises 25 et 26 et dans l'assise 31.

#### - Unité de construction 4

La partie supérieure du mur présente la même caractéristique que le parement de M1, à partir de 11,80m, avec des matériaux de construction identiques sur toute la surface et une mise en œuvre très homogène : pierres en granite gris, assises très régulières, hauteur des assises

respectée. À partir 20,20m se trouve la chambre de cloches précédée d'une corniche. La chambre de cloches mesure 4m et est ouverte par deux fenêtres à meneau avec des remplages ajourés simples en forme d'un soufflet, accompagné par deux écoinçons symétriques. Chaque fenêtre munie d'abat-son. Sur ce parement, deux pierres en granite rose et une en grès rouge (ou en molasse), résultent vraisemblablement d'une restauration (fig. 124).

Le mur M32 du Fait XIV s'appuie sur M33 jusqu'à 17m de haut environ, ce qui correspond à la hauteur de la nef latérale.

#### - Parement interne

Le parement interne du mur M33 (fig. 140) est délimité à l'ouest par le mur M1 avec lequel il forme un angle et le pilier octogonal à l'est. Il se divise en trois niveaux, le premier se trouvent de plein pied avec la nef centrale, le deuxième au-dessus de la voûte et le troisième correspond à la chambre de cloches. Aucun de ces niveaux n'est enduit, ce qui permet de constater, comme ses homologues composant le clocher porche, une similitude de matériaux et de mise en œuvre avec des moellons équarris en moyen et petit appareil mélangeant le granite gris, le granite rose, le gneiss ocellés et le grès gris. D'une manière ponctuelle des pierres de tailles sont intégrées dans la maçonnerie, sans logique apparente. Les joints restaurés en 1970 bénéficient de la même conception que pour le mur M2.

Quelques traces témoignent d'une anomalie dans le parement : peut-on les rattacher à la tribune ? Rien n'est moins sûr, car n'oublions pas que dans l'angle nord-ouest, la retombée de l'arc formeret porte une encoche destinée à recevoir une poutre plaquée contre le mur M33.

Nous pouvons également remarquer des traces de la porte B147, dans l'angle nord-est contre le pilier qui permettait l'accès à la tribune à partir du niveau 2 du Fait XIV. Le mortier couvrant cet endroit est (encore) plus abondant et de surcroît plus clair et prend la forme rectangulaire de l'ouverture visible intégralement dans le Fait XIV. La surabondance de l'enduit ne permet pas une analyse plus poussée sur la relation chronologique entre la tribune et le mur M33 (et ses homologues).

Au niveau de la jonction du mur M33 avec le pilier, nous observons que les assises d'attente du pilier restent toujours apparentes et dépassent de plusieurs millimètres de la surface du mur, un fait déjà observé sur le mur M2. En revanche, cette jonction diffère sensiblement du mur M2 car, ici, le mur M33 vient se coller au pilier, juste au niveau de la partie biseautée (fig. 142) : nous sommes loin des 0,35m de recul de la jonction M2/pilier. De plus, ce pilier n'offre absolument aucune trace d'encoche destinée à recevoir la poutre de la tribune plaquée contre le mur M33 : une observation assez déconcertante, car ces encoches sont visibles sur les trois autres

angles. En réalité, deux options s'offrent à nous pour suppléer à ce manque : une poutre verticale de soutien, une solution plutôt bancale ou un corbeau encastré dans le mur contre le pilier. De cette dernière option, la plus plausible, il n'en reste évidemment aucune trace, mais il faut noter qu'à l'emplacement présumé, une partie du mur a été rejointoyée en 1974, peut-être pour dissimuler un trou d'arrachement. De plus, vu la portée de la poutre entre le pilier et la retombée d'arc, un autre corbeau serait nécessaire pour renforcer le soutien : or, à peu près au milieu du mur, à un emplacement approprié, une grosse pierre semble masquer une ouverture carrée dans le mur M33.

Le mur M33 est coupé par un arc formeret qui participe à la construction de la voûte d'ogive délimitant le premier niveau du volume du clocher porche et du mur M33. Au-dessus de la voûte, le deuxième niveau est construit en granite gris, granite rose, gneiss ocellés, grès gris, en moellons équarris et moellons butts de différentes tailles, aussi bien en gros et moyen que, accessoirement, petit appareil en assises (fig. 143). Même si la hauteur des assises varie, ces dernières sont respectées dans la mesure du possible, avec une mise en œuvre est plutôt correcte pour une partie considérée comme inaccessible. Comme sur la partie inférieure, parmi les moellons, la maçonnerie contient des pierres de taille disposées d'une manière aléatoire. Les trous de boulins, uniquement maçonnés, sont de dimensions plus importantes que sur la face externe.

Le troisième niveau du mur M33, compris entre les poutres soutenant le beffroi et le toit du clocher porche se caractérise par le même type de matériaux et la même mise en œuvre. Le mur est ouvert par trois fenêtres à meneau avec des remplages ajourés simples en forme d'un soufflet avec deux écoinçons symétriques qui complètent le motif. Les fenêtres sont munies d'abat-son, conformément aux autres baies de la chambre de cloches.

#### - Conclusion

En conclusion, l'analyse extérieure permet d'identifier les deux phases de type de construction absolument identique au mur M2. En ce qui concerne la face interne du mur M33, elle peut être qualifiée de relativement homogène, à l'image du mur M2.

#### *2.3.3.4) Le mur M34*

Le mur M34, le seul exemple du mur en l'air, en élévation extérieure ferme le clocher-porche sur la face est (fig. 124) et correspond uniquement à l'UC5 du clocher-porche. Construit au-dessus du vide, le mur M34 s'appuie sur la première paire des piliers de la nef à l'extrémité

ouest (piliers J et A), ensuite contribue au volume du niveau sous la chambre des cloches et s'élève finalement au-dessus du toit.

La partie inférieure de la face est du mur M34 est entièrement enduit et délimité par un arc formeret (fig.17). Ce dernier est construit en granite gris, exactement comme l'arc doubleau au-dessous du mur. Nous devons noter la présence, quelque peu étonnante, d'une ouverture, B148, une fenêtre en arc brisé surbaissé sur la face est et en plein cintre surbaissé sur la face ouest (fig. 34) de 1,70m sur 0,87m, également conçue en granite gris, qui ouvre au deuxième niveau du clocher porche et permet d'avoir une vue directement sur la nef, juste sous la voûte (fig. 35). Son utilisation reste à comprendre ; peut-être faut-il la mettre en relation avec les ouvertures qui donnent sur la nef à partir des combles au-dessus des collatéraux, sans doute à des fins d'inspection des voûtes.

Au-dessus de la voûte, dans les combles et au-delà, à l'extérieur, le reste de la paroi externe du mur M34 se présente de manière homogène avec les mêmes caractéristiques observées auparavant. Le matériau de construction reste principalement le granite gris, avec quelques pierres en granite rose, intercalées d'une manière aléatoire. La mise en œuvre est toujours très régulière et soignée ; dans la partie externe, le mur a été rejointoyé et nettoyé comme l'ensemble de la tour au début des années 2000.

Au-dessous de la corniche, le parement est ouvert par deux simples fenêtres d'une forme rectangulaire et d'une dimension moyenne dont l'appui, les piédroits et le linteau sont embrasés. Au-dessus de la corniche, la chambre de cloche s'ouvre par trois fenêtres à meneau avec des remplages ajourés simples en forme d'un soufflet, accompagné par deux écoinçons symétriques et munies d'abat-son, conformément aux autres murs du clocher porche. L'endroit est relativement difficile d'accès.

#### - Parement interne

Le parement interne de mur M34, accessible à partir du deuxième niveau, est construit en moellons équarris de différentes dimensions, majoritairement en gros et moyen appareil, avec un faible apport de pierres de taille (fig. 144). Les mélange de matériaux de construction, granite gris, granite rose, gneiss ocellés, grès gris reflète la caractéristique générale de la construction. La mise en œuvre semble correcte pour ce type d'endroit peu accessible, avec des efforts pour suivre les assises. Quelques trous de boulins façonnés sont visibles, de même qu'une « niche » maçonnée dans la paroi du mur, de 0,38m sur 0,41 m et de 0,54m de profondeur, construite en pierre de taille en gneiss ocellés ; l'appui, les piédroits et le linteau sont en granite gris. L'ouverture se prolonge derrière la pierre de gauche, le fond de l'ouverture est maçonné.

L'observation des angles montre que M34 est chaîné avec M2 et M33. La baie B148 est située au ras du plancher et donne une vue plongeante sur la nef centrale et l'ensemble de l'édifice (fig. 24). Le troisième niveau du mur M33, compris entre les poutres soutenant le beffroi et le toit du clocher porche se caractérise par le même type de matériaux et la même mise en œuvre. Les trois fenêtres à meneau ont été changés lors de la campagne de restauration au début des années 2000.

#### *2.3.3.5) Synthèse du Fait I*

Le clocher-porche, une structure simple sur un plan barlongue, homogène d'un point de vue pétrographique se subdivise en de plusieurs unités de construction qui correspondent à trois phases. La première phase, l'UC1, se caractérise par l'emploi de grands blocs de pierre de taille, qui nécessitent dans certains cas, des assises de réglages. Cette première phase est définie par la disposition des trous de boulins maçonnés qui n'appartiennent pas aux quatre alignements horizontaux des UC2-UC4 ; les niveaux des platelages sont également disparates et ne trouve pas de continuité entre les parties sud et nord. La baie B90, en plein cintre, est également très sobre, voire rudimentaire, les impostes dépareillées laissent penser à des réemplois.

La phase 2, constituée de trois unités de constructions : UC2 et UC3, offre une légère disparité dans la mise en œuvre et deux ouvertures sensiblement différentes qui ne correspondent pas aux niveaux de circulations. En revanche, les alignements des trous des boulins qui traversent d'une manière uniforme les unités de constructions permettent d'affirmer leur appartenance à la même phase de construction.

La phase 3 qui correspond à l'UC4 s'identifie très facilement par une homogénéité de la mise en œuvre et l'absence des trous des boulins sur la face externe. Les ouvertures de cette phase n'appartiennent pas à la même époque que les ouvertures des phases précédentes.

Cette étude détaillée du clocher-porche conduit à une question majeure : le clocher-porche contient-il des vestiges d'une ancienne église ?

Un argument qui pourrait aller dans ce sens : la curieuse montée d'escalier du clocher-porche qui permet d'accéder au sol de l'église en deux étapes, avec un palier intermédiaire dont on ne comprend pas l'utilité de prime abord. Il est en effet facile d'imaginer le sol de l'ancienne église plus bas, au niveau du palier intermédiaire et fonctionnant avec la porte. Enfin, le fait que tout l'ensemble du Fait I soit légèrement décentré vers le sud, une particularité visible sur l'accroche des murs M33 et M2 aux piliers de la nef, pourrait être versé au dossier.

A l'opposé, l'analyse extérieure de la porte B90 et du mur M1 concluait à une construction simultanée. Le mur M1, comme les autres murs, à double parement et fourrure/blocage interne<sup>453</sup> peut donc être construit avec deux modes opératoires, externe et interne, différent, mais simultanément : en d'autres termes, les bâtisseurs peuvent très bien varier la mise en œuvre et les matériaux pour l'extérieur (et ils ne s'en sont pas privé pour le mur M1) en fonction des disponibilités du chantier et monter parallèlement un parement interne homogène qui vient s'accrocher aux piliers et aux retombées d'arc déjà munis de blocs d'attente. Ajoutons à cela que si le parement extérieur de M1 possède plusieurs mises en œuvre, les chaînages d'angle, eux, sont rigoureusement homogènes sur toute leurs hauteurs au moins jusqu'à l'unité de construction 5. Quant au décalage de l'ensemble, il peut prendre sa source dans la jonction avec l'escalier du clocher, Fait II.

Il reste à comprendre l'escalier du Fait I en deux étapes avec palier intermédiaire ; ce dernier sert tout simplement au système d'ouverture : un espace de dégagement suffisant pour ouvrir en grand les deux vantaux de la porte d'entrée. Ceci n'explique pas pour autant pourquoi les bâtisseurs n'ont pas choisi de prolonger le niveau du sol de l'église à l'intérieur du Fait I et de positionner la porte de plein pied, au même niveau que celle du collatéral sud. Peut-être s'agit-il là d'un simple effet visuel : une porte ouvrante presque un mètre plus haut nécessite un escalier encore plus important que l'actuel. Pour l'instant en ne se basant que sur l'étude du Fait I, cette particularité reste sans réponse.

#### **2.3.4) La tour d'escalier : Fait II**

La tour d'escalier se positionne dans l'angle formé par le mur sud du clocher-porche (M2) et le mur sud-ouest de la façade de l'église (M6) et se compose de trois pans identiques (M3, M4, M5) (fig. 17). La mise en œuvre soignée des mêmes matériaux, un mélange harmonieux du gneiss oillés et gneiss blanc à rouille, procure/confirme l'impression de régularité et d'unité. Les moellons en moyen appareil se caractérisent par des assises régulières, les dimensions similaires et une taille ouvragée. Un larmier commun qui ceint tous les murs : M3, M4, M5 (et qui continue par ailleurs sur le mur M6) en souligne l'homogénéité. La tour présente de multiples ouvertures : une porte dans la partie basse du mur M5 et de nombreuses fenêtres de faibles dimensions, à des hauteurs variables, dans la partie haute. Notons également une certaine quantité de signes lapidaires qui marquent les pierres de taille.

---

<sup>453</sup> Blocage que l'on distingue à un seul endroit : au fond de l'ouverture des encoches destinées à recevoir la traverse horizontale de fermeture dans la porte B90.

La tour, comme sa fonction l'indique, contient un escalier à vis qui dessert les différentes parties du clocher-porche ; nous avons vu précédemment que la partie haute du Fait I, l'UC5, était chaîné avec la tour.

#### 2.3.4.1) *Le mur M3*

Le mur M3, de 1,28 m de largeur, est construit en pierre de taille, en moyen appareil, avec des assises régulières et matériaux de construction identiques : gneiss ocellés gneiss et blanc à rouille agrémentés par de rares pierres en granite rose, le tout présentant une mise en œuvre soignée et uniforme avec des joints plutôt fins et réguliers.

La partie inférieure du mur M3 est quasi entièrement cachée par la montée d'escalier. Un empiètement doté d'un ressaut (il est tout à fait possible d'envisager un banc maçonné contre le mur), avec uniquement deux assises sous-jacentes visibles, découpe, le mur dans la partie basse (fig. 17).

Le mur M3 est ouvert par trois fenêtres maçonnées, rectangulaires de trois dimensions sensiblement différentes ; la première B101, la plus réduite de des toutes, mesure 0,15m de large par 0,68m de haut et se trouve directement sous le larmier, la deuxième, B102, légèrement décalée vers le nord, mesure 0,2m sur 0,88m et la troisième, également décalée vers le nord, B103 se trouve mesure 0,33m sur 0,67m. Toutes les fenêtres présentent la même caractéristique : un appui taillé dans la pierre d'assise et un linteau taillé dans la pierre de construction.

Le parement a été nettoyé à l'eau forte sur toute sa surface et rejointoyé à au mortier de chaux durant la campagne de 2001<sup>454</sup>. Le larmier présente un aspect contemporain dû à cette campagne et de surcroît, il s'encastre dans le mur M2.

#### 2.3.4.2) *Le mur M4*

Le mur M4 correspond à la face sud-ouest et mesure 1,11m de largeur. L'empiètement présent sur M3 se poursuit d'une manière tout à fait logique sur cette face (fig. 38), mais l'escalier en dissimule une partie et ne laisse qu'une seule assise visible. La technique de mise en œuvre et les matériaux sont identiques au mur M3 et les deux murs sont chaînés et construits en même temps. Le mur est ouvert par deux fenêtres maçonnées de petite taille (fig. 17) : B104 de dimensions 0,42m sur 0,52m et B105 de 0,21m sur 0,55m. Au-dessous du larmier, le mur est rejointoyé. Le parement est nettoyé sur toute la surface et rejointoyé à partir du larmier.

---

<sup>454</sup> P.A.T. 2001



Il faut noter la présence d'un élément particulier, deux assises au-dessus de la fenêtre B105, se trouve une console ouvragée dont la fonction nous échappe : l'emplacement ne permet pas d'envisager l'existence d'une éventuelle/présumée statue, la hauteur ne facilite pas la distinction de l'identité.

#### *2.3.4.3) Le mur M5*

Le mur M5, correspond au troisième et dernier pan de la tour d'escalier (fig. 40 et fig. 41). Sa caractéristique est conforme à celle de murs précédents avec une technique de construction et des matériaux identiques ; sa largeur, de 1,17 m, se situe entre celles des murs précédents. Les pierres de taille en moyen appareil avec la mise en œuvre soignée sont montées en assises régulières avec des joints d'une faible épaisseur. M5 est chaîné avec M4 et fait partie de la même tranche de travaux.

M5 offre deux ouvertures : une porte B106 et une fenêtre B107, de modeste dimension de 0,38m sur 0,64m. La porte B106, mesurant 0,82m sur 1,71m, n'est pas d'origine, son ouverture date du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle et correspond à l'installation des cloches mécaniques ; elle est censée faciliter l'accès aux mécanismes, placés dans la pièce aménagée à cet effet, dans la tour. Le parement est également nettoyé sur toute la surface et rejointoyé à partir du larmier.

#### *2.3.4.4) Synthèse*

Le Fait II reste une structure cohérente, simple à comprendre, construite d'un seul tenant, chaînée au Fait I à partir de l'UC5 de celui-ci. Les ouvertures de petites dimensions qui percent les parois de la tour d'escalier présentent des caractéristiques similaires à la fenêtre B102, du mur M1 appartenant au clocher-porche. Il s'agit donc d'ouvertures étroites dont le rôle principal est d'éclairer les escaliers.

#### **2.3.5) L'angle sud-ouest et la chapelle latérale : Fait III**

Ce volume latéral, relativement simple, se compose uniquement de deux murs (M6 et M7) et de deux contreforts (C60 et C61). À l'intérieure il s'inscrit entre deux piliers (B et C) et se présente sous forme d'une niche à fond plat, ce qui permet de l'interpréter comme enfeu. Il est fermé par un arc brisé et dépourvue de toute décoration architecturale.

### 2.3.5.1) *Le mur M6*

Le mur M6, d'une largeur de 2,60m correspond à la face ouest du collatéral sud. Il est flanqué au nord par la tour d'escalier, Fait II, étudiée précédemment et au sud, par un contrefort angulaire C60 qui fait office de transition avec le mur sud, M7 (fig. 89).

M6 est construit en pierre de taille, en moyen appareil, avec assises régulières et matériaux de construction similaires à la tour d'escalier : gneiss ocellés et gneiss blanc à rouille agrémentés par de rares pierres en granite rose. Les dimensions se situent en moyenne dans la fourchette de 0,30m sur 0,14m. L'ensemble s'inscrit comme une continuité logique du Fait II. De la même manière la mise en œuvre est soignée, les assises régulières avec des joints relativement fins.

M6 se divise en trois niveaux distincts, déterminés par trois baies différentes : la porte d'entrée B108, l'oculus B109 et une fenêtre rectangulaire B110. Les ouvertures, décentrées, viennent se plaquer contre la paroi nord, le mur de la tour d'escalier, M5.

La partie basse du mur est dissimulée par une montée d'escalier qui mène vers la porte d'entrée B108 laquelle donne un accès direct au collatéral sud. La porte en arc déprimé de 1,24m de large et de 2,26m de haut s'inscrit dans l'ouverture en arc brisé large de 1,82m et haute de 3,50m. Il s'agit de l'ouverture en pierre de Tournus<sup>455</sup>, relativement ouvragé (en tout cas le plus ouvragé de tout l'édifice), à trois voussures et trois rouleaux avec l'ogive. Les colonnettes sont fines avec des chapiteaux à gorgerins feuillagés, sans échine ni corbeille. Le linteau de la porte et ses deux assises présente des traces de crochets et des trous, ce qui laisse envisager la présence d'un tympan, inexistant actuellement. Les piédroits, en tout cas ceux du côté sud, s'intègrent aux assises du mur, ce qui permet d'en conclure que les deux sont contemporains. Côté nord, le piédroit arrive au ras du mur et il est impossible de constater si le nivellement d'assises est respecté ou pas. En revanche, une partie assez conséquente du piédroit nord a été arraché et remplacé par une pierre en grès gris (la molasse). La qualité gélive de la pierre et sa couleur (verdâtre) se distinguent fortement de la pierre de Tournus et interrompe l'aspect esthétique et décoratif du portail. La pierre d'origine a dû être remplacée lors de l'aménagement de la porte d'accès à l'intérieur de la tour d'escalier, dans le mur M5. A part cette détérioration, il faut noter une certaine dégradation de la pierre surtout au niveau de moulures de colonnettes côté nord, incontestablement liée aux intempéries et aux frottements des passants. Il faut souligner qu'il s'agit du seul portail de l'église présentant ce type de décor qui date sensiblement du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>455</sup> Pierre de Tournus c'est un calcaire oolitique, dur aux grains fins et une couleur blanchâtre, relativement facile à travailler.

L'oculus B109 est indépendant et posé sur une seule assise, ce qui signifie qu'il est d'origine ; il donne l'impression d'être à l'aplomb de la porte d'entrée, mais, en réalité, est légèrement désaxé. Ses claveaux, dissimulés par la paroi de la tour d'escalier, signifie qu'il est posé au ras du mur M5.

Une fenêtre rectangulaire B110, de 0,36m sur 0,68m en molasse très usée, correspond au niveau des combles. Le montant de la fenêtre a été probablement changé ou l'ouverture a été agrandie comme le démontre l'absence de jonctions avec les assises du mur.

La continuité des lignes d'assises montre que la construction du mur M6 est contemporaine de celle du Fait II et du contrefort C60. Le mur M6 est lié avec le mur M5 et au contrefort C60 par un larmier. La troisième assise au-dessus du larmier à l'angle avec le C60 une trace d'un trou de boulin maçonné (fig. 145).

#### - Parement interne

Le parement interne, limité par le pilier prismatique engagé au nord (pilier A) et un pilier engagé B au sud, se divise en deux parties avec une basse non enduite et une élévation enduite (fig. 146). Cette dernière commence à la hauteur de 2,20m c'est-à-dire au-dessus des portes de l'église et de la tour d'escalier. La porte d'entrée B108 est dissimulée par une structure en bois qui forme un caisson relativement contemporain (probablement du XIX<sup>e</sup> siècle). Le sas d'entrée, de dimensions modestes (1,37m de largeur, 1,27m de profondeur et 2,30m de hauteur,) essaye de reprendre les choix stylistiques de l'édifice, ce qui se traduit par des moulures autour de la porte et une série des six jours en forme de lancettes, dans sa partie supérieure.

La porte accès dans la tour d'escalier, B111 est en granite gris, fermée par un arc en accolade plat avec un rouleau, précédée par un seuil surélevé de 0,34m par rapport au niveau de la circulation (fig. 146). Le linteau se compose de trois pierres de taille différentes, dont une, angulaire, de couleur plus sombre. La partie non enduite est en grand appareil, avec présence de signes lapidaires et de traces d'outils ; la mise en œuvre très soignée, les joints larges et contemporains.

La partie enduite est ouverte par l'oculus dont les claveaux, en granite gris non enduits, sont taillés en entonnoir. L'oculus, fortement désaxé, arrive à la limite du l'arc formeret de la voûte d'ogive, juste au-dessus de sa naissance. Le mur M6 est chaîné au pilier A de la nef, sur lequel s'appuie le mur M2 du Fait I.

Le second niveau du mur M6, accessible à partir des combles, est grossièrement enduit à pierre vue en moellons équarris et laisse deviner les matériaux, déjà rencontré auparavant comme granite rose, granite gris ou grès rouge. L'enduit contemporain laisse apparaitre les dimensions

des moellons en moyen et petit appareil. La communication entre la tour d'escalier, Fait II et l'espace des combles est possible grâce à la porte B112 percée dans le mur M6.

#### 2.3.5.2) *Le contrefort C60*

Ce contrefort vient appuyer l'angle sud-ouest de l'église et son aspect massif et imposant élargi optiquement la façade, malgré une partie inférieure dissimulée par la montée d'escalier, exactement comme le reste de la façade. Il s'agit d'un contrefort angulaire, construit en granite gris et gneiss oeilé en moyen appareil avec la mise en œuvre soignée qui prolonge naturellement le mur M6. Les assises, très régulières, continuent logiquement celles du mur M6 auquel il est chaîné par endroits. En revanche, l'empattement reste un fait caractéristique de C60 comme l'indique son départ dans l'angle du mur M6. Un larmier visible sur la tour d'escalier et qui se prolonge sur le mur M6, trouve ici sa continuité pour devenir ensuite, au niveau du mur M7, un rebord de toit (fig. 17).

Les joints sont fins et uniformes, la partie haute, à partir du larmier, paraît de-jointoyé.

En examinant la paroi, on trouve une trace de trou de boulin façonné, au niveau de l'assise 33, mais actuellement caché par une pierre d'une nature et d'une couleur différente, sans doute un calcaire qui rappelle des pierres identiques observées sur le mur M1.

Le contrefort C60 semble homogène et parfaitement uniforme dans sa construction et le lien avec le mur M6, indiscutable. Cette liaison se poursuit dans la jonction du contrefort C60 avec le mur M7, dont il est un parfaitement prolongement (fig. 147).

Le contrefort est surmonté d'un pinacle en forme de flèche en granite rose. Les moellons sont en moyen appareil, parfaitement assisés. Le sommet du pinacle est arrondi, la base de la flèche dotée de trois chanfreins est posée sur une base de trois assises. Son aspect brut et surtout contemporain indique que l'exécution date de la campagne des restaurations de Sainte-Marie Perrin dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>456</sup>.

#### 2.3.5.3) *Le mur M7 et M7'*

Le mur M7 (fig. 147), délimité par deux contreforts C60 et C61, se divise en deux niveaux distincts M7 pour le bas et M7' pour la partie haute, séparés par une toiture d'une faible pente. Chacune de partie est ouverte par une fenêtre en forme de lancette mais de dimension différente.

---

<sup>456</sup> Nous tenons à signaler que tous les contreforts présentent ces mêmes aspects : une flèche en trois dimensions pointées vers le ciel, exécutée en moellons en assises très régulières de granite rose. Le seul élément qui peut varier c'est le nombre des assises constituant la base du contrefort, dans la plupart des cas, nous comptons trois, mais il arrive que pour homogénéiser la hauteur des contreforts nous pouvons compter jusqu'au cinq assises.

Le ressaut entre les deux parties s'élève à 0,90 m, mais l'ensemble est construit de la même manière avec une mise en œuvre et des matériaux identiques : des moellons équarris en gneiss ocellés, gneiss blanc à rouille et granite gris, majoritairement en grand et occasionnellement en moyen appareil, montés en assises très régulières. La fenêtre qui ouvre M7, de modestes dimensions en molasse très altérée est décentrée vers la droite. La rupture de la régularité de dimensions des moellons et surtout les perturbations des trois assises au niveau de la naissance de l'arc de la fenêtre B113 -deux pierres qui rompent la régularité des assises en entaillant même une assez fortement - laisse penser que la fenêtre a été insérée postérieurement, hypothèse renforcée par la différence de matériaux de construction.

En revanche la fenêtre ogivale en granite gris qui ouvre le M7', B114, pratiquement dans l'axe du mur, toutes les pierres de piédroits respectent les assises. Elle prend naissance quasiment au-dessus de la ligne de toitures en dalles en pierre et ses dimensions sont déjà plus importantes. L'absence des traces de reprise ou de réaménagements prouve qu'elle s'intègre parfaitement dans la maçonnerie.

Toute la partie haute du mur avec la mise en œuvre très régulière et soignée et les joints fins donnent l'impression d'une cohérence d'exécution, sauf pour les joints beurrés de la partie basse, tirés à la truelle, ostensiblement contemporains. De même, les deux dernières assises, c'est-à-dire la corniche avec les modillons, datent de la restauration administrée par Louis Sainte-Marie Perrin, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le mur M7 est chaîné avec le contrefort C60. Un empattement à la hauteur de 2,8m confirme cette liaison ainsi que la corniche qui marque le rebord de la toiture. A son extrémité est, le M7 est chaîné avec le contrefort C61 qui apparaît sur une très faible largeur de la partie basse de la construction (fig. 148). En revanche à partir de la toiture, le contrefort apparaît sur toute sa largeur (fig. 149), en reprenant la ligne de la corniche qui prolonge la toiture, exactement comme nous l'avons vu sur le contrefort C60.

#### -Particularité

La construction homogène du mur M7 est rompue par une ouverture insérée pratiquement au milieu du mur au niveau de la quatrième assise, c'est-à-dire à 1,4m du sol (fig. 150). Les matériaux de constructions de l'ouverture sont identiques que celle du mur M7 et sa forme est relativement proche d'un carré avec 0,64m de hauteur sur 0,50m de largeur, pourvue d'un chanfrein sur le pourtour interne qui implique l'existence d'une dalle de fermeture. Actuellement l'ouverture est scellée par une maçonnerie à l'aspect contemporain, mais une fente en partie supérieure permet de découvrir l'existence d'une niche, profonde d'une cinquantaine de cm.

Le moment de la mise en place de cet élément ainsi que sa fonction restent sujet à discussion : est-ce qu'il communiquait avec l'espace à l'intérieur, qu'elle a été sa fonction et est ce qu'il possible de l'associer à l'existence de l'enfeu à l'intérieur ? Ces questions seront traitées en détail au moment où nous développons le sujet de la fonction funéraire de l'église.

#### -Parement interne

La première espace côté sud se différencie des autres : beaucoup plus basse et surtout beaucoup moins profonde, elle évoque plutôt une imposante niche à fond plat qu'une chapelle à part entière (fig. 45). S'ouvrant dans un mur enduit, les parties latérales sont construites en moyen appareil avec des moellons de dimensions régulières, taillés très soigneusement. Surmontée d'un arc brisé, la niche est dépourvue de fenêtres, pourtant présente à l'extérieur B113. Les dimensions de la niche sont plutôt modestes : haute de 4,12m, large de 4,2m, elle s'enfonce d'environ 1,36 m par rapport au mur qui la surmonte. On remarque également un faible écart au niveau de la profondeur entre l'est et l'ouest d'environ 0,08m. Le fond de la niche est aujourd'hui enduit, contrairement aux parties latérales qui sont chaînées avec le mur M6 et le contrefort C61 et sur lesquelles nous remarquons, à plusieurs reprises des signes lapidaires.

Aujourd'hui, la niche abrite un fond baptismal typique pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>457</sup> avec la scène du baptême du Christ par Jean-Baptiste en bas-relief tout à fait conforme aux représentations iconographiques habituelles.

#### *2.3.5.4) Le contrefort C61*

Le contrefort est placé entre le mur M7 et M8 et apparait sur une petite surface d'environ 0,15m au niveau de la partie inférieure du M7 et de 0,90m sur la partie supérieure (M7') (fig. 149). Il présente toutes les caractéristiques du mur M7 et M7' : construit en grand et moyen appareil en gneiss oeilé et gneiss blanc à rouille, parfaitement assisé par rapport au mur M7, il est chaîné sur toute la hauteur avec M7 et M7'. La mise en œuvre est soignée et les joints réguliers.

On note que l'empattement du contrefort suit celui du mur M7 (et du contrefort C60), de la même manière que le larmier prolonge le niveau de la toiture dans la prolongation de celui du contrefort C60 et du mur M7.

Le contrefort est couronné par un pinacle triangulaire conçue en moellons en moyen appareil en granite rose. Son aspect brut, contemporain et identique au pinacle du contrefort

---

<sup>457</sup> On trouve un exemple similaire à une vingtaine de kilomètres à Montrond-les-Bains dans l'église Saint-Roch construite comme la chapelle castrale en XII<sup>e</sup> et transformée en XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

précédent indique que l'exécution date de la même campagne des restaurations de Sainte-Marie Perrin dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 2.3.5.5) Synthèse

Compte tenu des similitudes multiples comme les matériaux de construction et la mise en œuvre il est possible de présumer que l'angle sud-ouest est construit durant la même campagne de construction. L'ensemble constitué par M3, M4, M5, M6, C61, M7 et C61 est homogène et permet de constater qu'il a été construit d'un seul coup et sans arrêts de chantier visibles. Les éléments sont chaînés, les ruptures absentes et visiblement le chantier s'approvisionne sur les mêmes sites. Il est alors possible de considérer que les deux faits archéologiques, la tour d'escalier FII et l'ensemble de l'enfeu FIII appartiennent à la même période de la construction, période à laquelle il faut rajouter le pilier interne nord, chaîné au mur M6 et l'UC5 du Fait I.

En ce qui concerne l'affectation de cette partie, le sujet mérite une analyse approfondie qui sera menée dans la partie consacrée à la fonction funéraire de l'église. Il faut souligner le fait que l'enfeu a été prévue dès la construction de l'église : son emplacement, directement à l'entrée de l'église, pose la question particulièrement importante de son bénéficiaire.

#### 2.3.6) L'angle nord-ouest et le bâtiment rectangulaire : Fait XIV

Sur la façade ouest, collée contre le clocher-porche et dans le prolongement du collatéral nord, se trouve une curieuse construction rectangulaire de plusieurs étages. Curieuse, au sens où elle déséquilibre la façade, elle ne possède pas de pendant côté sud et n'appartient pas, de prime abord, à la même logique de construction que le Fait I. En outre, elle semble évoluer en structure indépendante, dont la fonction n'est guère discernable à la première approche. Dans la mesure où les chapelles latérales du début du XV<sup>e</sup> siècle sont ajoutées postérieurement à l'église, il faut imaginer une façade dépourvue de ces adjonctions avec ce bâtiment rectangulaire qui accentue encore plus le déséquilibre et renforce l'aspect « pièce rapportée » (fig.18).

L'ensemble en question, enregistré comme fait XIV, se compose des murs M31 au nord, M32 à l'ouest, M35 à l'est visible à l'intérieur de l'église et M33 au sud, puisque le fait XIV utilise comme face sud le mur nord du clocher porche. A cette liste il faut rajouter un cinquième mur, M251 qui correspond au côté sud, mais en fondation et visible uniquement dans l'actuel local technique.

En effet, le fait XIV n'est pas cohérent : chaque niveau possède une caractéristique indépendante, issue d'une fonction singulière. Il devient alors évident que les murs vont se diviser en séquences bien distinctes. Par conséquent, nous allons donc consacrer une synthèse propre à chaque section afin de déterminer au mieux l'agencement (la construction) des paliers.

Le mur M33, au sud, a été déjà décrit lors de l'analyse du fait FI ; cependant, nous allons le prendre en compte, mais cette fois-ci en le regardant sous un autre jour, en tant que composant du fait XIV.

#### 2.3.6.1) *Mur M32*

Dès le premier regard le mur M32 (fig. 18) surprend par son aspect hétérogène. En effet, la mise en œuvre chaotique, la présence de baies typologiquement différente de celles des autres ouvertures de l'église et la disparité des matériaux incitent à se pencher très attentivement sur ces éléments. Le mur M32 pose un certain nombre de questions concernant la date de sa construction, la fonction de l'ensemble et surtout son rôle dans l'implantation de l'église.

Le M32 se divise en quatre niveaux regroupant cinq ouvertures : celles du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveau sont centrées l'une au-dessus de l'autre, alors qu'au 3<sup>ème</sup> niveau, deux ouvertures se regardent de part et d'autre de l'axe médian. La façade porte des traces de reprises qui la divisent en trois parties.

M32 est construit en moellons bruts des dimensions très différentes. Les pierres de chaînages, grossièrement équarries, avec un peu plus de rigueur que les moellons du parement, restent quand même d'une facture beaucoup plus grossière que les pierres d'angle du mur M1. L'espace entre les moellons relativement grands et moyens est complété par d'autres, de plus petites dimensions. Les matériaux de construction mélangent les grès gris et rouge. Un effort a été fait pour respecter les assises, mais il est difficile de parler de mise en œuvre régulière et harmonieuse.

Le parement du mur, abondamment rejointoyé à une époque contemporaine et incrusté de fragments des tuiles et des briques, offre des zones à moellons noyés dans le mortier et d'autres où la forme et la pose des moellons reste visible.

Dans le dernier tiers supérieur, une trace traversant la façade en biseau délimite la partie surélevée due aux restaurations effectuées dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>458</sup>. La ligne de démarcation passe directement sous la fenêtre B142.

---

<sup>458</sup> Il s'agit des restaurations effectuées par Sainte-Marie Perrin entre 1885 – 1887 : surélévation de toits, mise à niveau (égalisation) des hauteurs des chapelles, changement des pinacles, déplacement du clocheton entre autres.



En ce qui concerne l'organisation du chantier pour ce mur, il est très difficile, voire impossible de déceler la présence et l'éventuel emplacement des trous de boulins.

#### - La porte B141

La partie inférieure du mur est organisée autour d'une porte, B141 (fig. 150), à ébrasement rectangulaire, insérée dans une ouverture en plein centre qui marque le premier niveau. La porte mesure 0,90m sur 1,80m. Les distances entre la porte et les extrémités de la façade ne sont pas tout à fait égales, elles se placent à 2,50m côté nord et 2,18m côté sud. L'accès à l'intérieur se fait de plein pied, sans seuil surélevé. Les piédroits biseautés sont en granite gris avec un linteau, également en biseau, taillé dans un seul bloc de granite rose (?). L'arc au-dessus de la porte et ce large linteau n'évoquent pas la présence d'un tympan. La dimension des claveaux formant l'arc est irrégulière. Le rayon du sommier gauche est plus court que celui des autres claveaux et pour ajuster les dimensions, le sommier s'accompagne de quatre moellons qui adossent l'arc. La porte est surmontée par un assemblage de six pierres taillées : granite gris, granite rose et gneiss oeilé. Les pierres sont d'une dimension rapprochée et montées en forme de pyramide, elles se substituent à l'arc de décharge.

La porte B141 ne semble pas être contemporaine du mur ; elle a sans doute été reprise à partir d'une ouverture antérieure.

#### - La fenêtre B142

Le deuxième niveau de M32, d'une manière générale, présente les mêmes caractéristiques, avec pourtant des moellons pris davantage dans du mortier, surtout dans la partie nord, près de l'angle. Les pierres de chaînage sont équarries encore plus sommairement et la mise en œuvre, aussi disparate. Ce niveau comporte une fenêtre B142 située à l'aplomb de la porte ; il s'agit d'une fenêtre rectangulaire, en grès gris, de dimensions modestes, composée uniquement de six éléments : l'appui, deux pierres pour chaque montant et un linteau saillant en molasse. Ce dernier, vu la typologie du matériau de construction est dans un mauvais état avec une pierre usée par les intempéries et sérieusement dégradée. Le linteau est surmonté par une rangée des cinq moellons en pyramide, lesquels quant à eux, sont appuyés par un moellon équarri. Autour de la fenêtre une césure périmétrale irrégulière, particulièrement bien visible sur le côté gauche de la fenêtre peut s'interpréter comme l'emplacement primitif de l'ouverture d'origine. Nous pouvons donc en déduire que la fenêtre actuelle remplace la baie initiale (fig. 18).

#### - Les fenêtres B143 et B144

Le troisième niveau du M32 se révèle aussi composite que les deux précédents. Le mélange des moellons bruts en granite gris et granite rose de dimensions irrégulières et encore plus réduites, donne la même impression d'une mise en œuvre hâtive et chaotique. Les pierres de chaînage, taillées grossièrement, occupent moins d'espace et sont disposées en un seul alignement. A partir de ce niveau, suivre les assises pas vraiment définies devient problématique.

Les fenêtres B143 et B144 du troisième niveau de M32 ne sont plus dans l'axe de la porte mais disposées symétriquement de part et d'autre. Elles mesurent 1m sur 0,55m et sont placées à 1,15m de distance l'une de l'autre. Leur forme, la mise en œuvre ainsi que les matériaux de construction ressemblent fortement à la fenêtre du niveau inférieure. Toujours en grès gris, la molasse, cette fois-ci elles sont altérées davantage, surtout les appuis et les linteaux. Entre les fenêtres, à une distance égale, apparaît un jambage d'une fenêtre antérieure, visiblement murée B146 (fig. 158). Ce jambage comporte cinq pierres de taille, en granite gris suivit par une série de moellons de dimensions modestes qui suivent la courbe d'un arc. Les joints, très abondants, ne permettent pas de distinguer d'éventuelles césures, ni de déterminer la forme exacte de la fenêtre obstruée, vraisemblablement en plein cintre. Il s'ensuit que les fenêtres ne sont pas d'origine et qu'elles viennent s'encastrent dans M32 dans une autre phase d'occupation, probablement au même moment que la fenêtre du deuxième niveau, compte tenu de leurs ressemblances.

#### - Le tiers supérieur et la fenêtre B145

La dernière partie du M32 se distingue par une césure linéaire en diagonale au-delà de laquelle les matériaux et la mise en œuvre changent considérablement. La césure survient juste au-dessous de la fenêtre du dernier niveau et à partir de là, le mur est construit en petits moellons en granite gris et rose, irréguliers, avec des joints beurrés, d'une couleur grisâtre, simulant les assises. Les pierres de chaînage, uniquement en granite gris, présentent des traces de taille mécanique. La fenêtre B142, de nouveau sur l'axe médian, est très simple : quatre éléments en granite gris correspondent à une assise, deux montant et un linteau, ses dimensions s'approchent de celles du niveau inférieur : 1,05m sur 0,60m. Le dernier niveau, très clairement postérieur, est lié aux restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle et la césure linéaire correspond à l'ancien niveau de la toiture avant le rehaussement du mur.

#### - Interprétation

La partie supérieure XIX<sup>e</sup> siècle du mur mise à part, M32 a sans doute été construite en une seule et même campagne. Malgré un léger changement dans la mise en œuvre – diminution

des dimensions de moellons ; pierres de chaînage qui suivent uniquement une rangée en opposition avec, dans la partie inférieure, une tentative de renforcement d'angle- l'ensemble du mur présente un aspect très homogène. Les dimensions des moellons sont variables, mais à part les pierres de chaînage majoritairement petites, la mise en œuvre très peu soignée reste cohérente pour tout le parement. Il existe une similitude de matériaux de construction avec M33 et M1, mais la mise en œuvre diffère sensiblement.

Un examen de la jonction entre les murs M32 et M33 (fig. 152) montre que le mur M32 s'appuie sur le mur M33 et qu'il vient se plaquer contre le clocher-porche.

Le mur M32 fait partie intégrante de la façade principale, mais il ne contribue pas à l'aspect représentatif l'ensemble. La forme des ouvertures et la qualité de la mise en œuvre ne répondent absolument pas au caractère emblématique d'un édifice commémoratif. Il est également difficile de passer sous silence l'absence de tout aspect esthétique, ce qui, clairement, ne constituait pas une priorité. Nous pouvons donc, très légitimement, nous interroger sur la date de sa construction et surtout sur son utilité. Il paraît évident que la fonction du volume abrité derrière le M32 a dû évoluer à plusieurs reprises et qu'il a dû subir des transformations dont nous n'avons pas de preuves matérielles.

#### - Parement interne.

Pour parler du parement interne du mur M32 il faut prendre en compte les différents niveaux de sa structure.

La partie basse du mur M32, le rez-de-chaussée, accessible par la porte B141, ne laisse pas beaucoup de surface pour l'analyse (fig. 153). Tout l'angle nord-ouest de la pièce occupée par la chaufferie est (fermé) par un placard technique en bois agglomère (fig. 154). Le placard, visiblement contemporain, installé à un moment imprécis (vraisemblablement l'aménagement des années 90 du XX<sup>e</sup> siècle), suit la forme de la pièce en cachant la composition et la mise en œuvre du mur. En revanche, la structure dénaturée de l'angle sud-ouest témoigne de nombreux remaniements récents : un extincteur, un tableau électrique, des conduits d'électricité multiples oblitèrent le mur M32 (155). Dans la partie haute, une grande surface du mur est couverte par un enduit contemporain qui relie le tableau avec les branchements situés visiblement ailleurs et d'autres parties sont couverts par le ciment. Pour finir, dans l'angle sud-ouest, contre le mur M251, un montage en brique rouge creuse, monte sur 1,7m environ de haut et couvre un tiers du mur : il s'agit d'une ventilation qui traverse le mur M32 à sa base. Au-delà de cet agencement, le parement intérieur présente des caractéristiques similaires avec sa face extérieure : des moellons équarris de différentes dimensions posés d'une manière plutôt chaotique. La partie supérieure du

mur, hors enduit contemporain, est badigeonnée et couverte par une « croute » noire uniforme de suie qui dissimule la mise en œuvre du mur.

Au premier étage, le mur M32 est occupé par un enduit peint à scène figurative qui, à lui seul nécessite une étude complète qui sera faite dans un paragraphe à part (fig. 112)<sup>459</sup>.

Une ouverture, B142, de 0,85 m par 1,33 m, a été percée pratiquement au milieu de la paroi du mur ouest<sup>460</sup>. Comme l'analyse extérieure l'avait supposée (cf. chap. 2.3.6.1), cette fenêtre ne correspond pas à la période de la création des peintures : deux fragments de la fenêtre d'origine ont été mis au jour lors des restaurations de ces dernières, en 1973-75. Il s'agit de l'angle inférieur gauche, d'une taille de 0,36m sur 0,23m pour 0,30m de profondeur, sur lequel se discernent des traces des peintures et d'un fragment d'embrasure du montant droit : la distance entre les deux révèle une ouverture de 2m de large. La fenêtre actuelle porte toutes les caractéristiques d'une fenêtre du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec une grande simplicité de forme et un linteau convexe taillé dans un seul bloc de pierre.

Les deuxième et troisième étages sont complètement enduits et il est impossible de distinguer le parement, le mode de construction et les éventuelles chronologies relatives.

### 2.3.6.2) *Le mur M31*

#### - Extérieur

Le mur M31, face nord, très composite et hétérogène, offre deux unités de construction apparentes, inférieure et supérieure (fig. 156 et fig. 157). Le parement, composé de moellons bruts de formes et de dimensions très irrégulières, donne une impression de finition sommaire mais néanmoins cohérente, qui ressemble fortement au mur M32 du clocher-porche. Un conduit de cheminée<sup>461</sup> maçonné en brique s'encastre dans le mur M31 à sa jonction avec le contrefort C82, ce qui nous prive d'une belle relation chronologique. Mais pour autant cet ajout récent ne dissimule pas complètement une particularité de ce parement : à 1,43m de haut, à moitié dissimulé par le contrefort C82 se trouve une sorte d'ouverture bouchée par le conduit de cheminée, visible sur de haut par m de large et formé d'une pierre rectangulaire pour la base, d'un montant en pierre sur la face ouest et d'un linteau en pierre également. Il s'agit vraisemblablement d'une ouverture ou d'une niche qui, visiblement, date de la construction du fait XIV. Cette ouverture a été bouchée et en grande partie dissimulée par le conduit de cheminée

---

<sup>459</sup> Cf. Annexe X

<sup>460</sup> La fenêtre se trouve à 2,30m de l'angle sud-ouest et 2,07m de l'angle nord-ouest.

<sup>461</sup> La conduite de la cheminée a été mise en place au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, quand on voulait améliorer les conditions et le confort des paroissiens pendant les offices.

mais est toujours parfaitement visible, du moins lorsqu'on examine attentivement la façade du mur M31.

La partie basse du mur (fig. 156) construite gros ou moyens en moellons se différencie du reste du parement, composé majoritairement de moellons petits et moyens, bruts, en granite gris et rose, avec des assises irrégulières, guère soignées, aux joints débordants. Les pierres de chaînage, de grandes dimensions, sont équarries et non taillées. Le mur comporte des fragments des briques, probablement contemporains et dû aux restaurations.

Placée près de l'angle du mur M33, sitôt après la pierre de chaînage, une ancre apparente d'un tirant<sup>462</sup> en forme de « S » apparaît sur mur. Sa hauteur correspond au parement interne supérieur de la pièce aux peintures murales. Cet élément peut tenir le mur M31 solidaire du mur M32 et, à ce moment, passer dans l'épaisseur de ce dernier, ou alors, il est conçu pour tenir la voûte qui vient s'appuyer sur les murs M31, M32, M33 et donc serait contemporain de cette dernière. Quoiqu'il en soit, la date de pose reste indéterminée.

Dans le dernier tiers supérieur, une césure linéaire marque le rehaussement du mur au XIX<sup>e</sup> siècle, déjà observé pour le mur M32 avec la fenêtre B145. Cette surélévation est construite en petits moellons de granite gris et rose, avec un changement de type des joints et de mise en œuvre. Les pierres de chaînage, uniquement en granite gris, sont taillées mécaniquement, et les traces, visibles à l'œil nu. Les moellons sont équarris d'une manière irrégulière avec des joints beurrés d'une couleur grisâtre qui simulent les assises. La césure correspond à l'ancien niveau de la toiture, avant le rehaussement du mur. Au niveau de la césure, deux pierres, une sur la maçonnerie de la conduite de la cheminée, et l'autre sur le parement, pourraient correspondre à une trace de la corniche de l'ancienne toiture.

#### - Intérieur

Comme nous l'avons signalé auparavant, le parement interne du mur M31 reprend la logique des autres murs du Fait XIV et sa structure n'est pas cohérente sur toute sa hauteur. Nous allons donc différencier l'état de son revêtement en fonction des niveaux successifs des espaces organisés en paliers.

Pour la partie inférieure correspondant à l'espace chaufferie, l'absence d'enduit dévoile une construction en moellons très altérés, grossièrement équarris, noyés dans le mortier. Un étroit passage entre le mur et la chaudière laisse entrevoir une mise en œuvre plutôt irrégulière et une tentative d'organisation en assises (fig. 158). Le mortier, résolument contemporain, couvre

---

<sup>462</sup> Le seul endroit où on voit un tirant.

abandonnement les moellons et présente cette « croute » noire de suie épaisse au point de ne plus pouvoir distinguer leurs typologie/provenance. Le mur M31 se poursuit par un voûte en plein cintre, construite à l'identique et qui retombe sur son pendant au sud, le mur M251 (fig. 165).

Au premier niveau, le parement interne du mur M31, entièrement enduit, nous empêche de déterminer la structure du mur et sa mise en œuvre. En revanche, la paroi porte des traces de peintures murales visibles par endroits grâce à des sondages ponctuels, lesquels laissent apparaître principalement le pigment ocre rouge et ocre jaune. La qualité et la teinte des pigments prouvent qu'il s'agit de la suite des peintures murales du mur M32. À notre grand regret, le mur porte des nombreuses traces de reprises en ciment qui dissimulent de larges zones (fig. 166).

Le mur M31 est coupé par une voûte qui sépare les niveaux (fig. 167). Au-dessus de la voûte, à l'étage supérieur, au deuxième niveau, nous ne trouvons plus de traces des peintures murales et la totalité de la paroi est enduite. Au troisième niveau, la paroi est également enduite (fig. 168).

#### *2.3.6.3) Le mur M251 : intérieur de la chaufferie*

Ce mur sur lequel retombe la voûte de l'espace chaufferie est construit à l'identique des autres de cette pièce : moellons très altérés, grossièrement équarris, noyés dans le mortier. Au centre, le mur s'appuie sur des importantes résurgences de rocher non taillée : il est significatif de voir comment le parement suit la courbe du rocher et évite ainsi des travaux supplémentaires (fig. 159). Un coffret en briques lié à la ventilation oblitère la liaison avec le mur M32 : le faible espace qui subsiste à la jonction avec la voûte ne permet aucune observation fiable, tant il est noirci et recimenté.

L'intérêt principal de ce mur ne réside pas dans son mode de construction, similaire à d'autres structures de cette église, mais dans son emplacement. En effet, on pourrait le considérer comme le prolongement du mur M33 du clocher porche, de même facture : installé dans l'embrasure de la porte B141 et regardant au sud le mur M33, alternativement côté externe, côté interne, on arrive à la même conclusion. Or il ne s'agit absolument pas du mur M33 mais bien d'une autre construction ; pour s'en convaincre, il suffit de mesurer la distance de l'embrasure de la porte B141 au mur M33 : 1,45m en intérieur et 2,40m en extérieur. Il y a presque 1m de moins en intérieur : nous avons donc ici une structure de cette épaisseur qui double le mur M33, mais uniquement dans la chaufferie. En revanche, à l'étage supérieur, la pièce aux peintures, le mur M33 intérieur se situe bien dans le prolongement de la section extérieure. Il

s'agit donc, dans la chaufferie, d'un aménagement spécifique sur lequel nous reviendrons en synthèse car il ne peut être compris que dans une vision d'ensemble.

#### *2.3.6.4) Le contrefort C82, extérieur*

Le contrefort C82 se trouve à la jonction du mur M31 avec le mur M30 de la chapelle latérale nord-ouest, Fait XIII (fig. 160). Il est visible sur une faible épaisseur de 0,35m environ, une grande partie étant dissimulée par le mur M30 qui est venu se poser contre C82 lors de la construction du Fait XIII. Notons déjà que ce contrefort se positionne perpendiculairement au mur M31 et que sa liaison est oblitérée sur quasi toute la hauteur par une cheminée moderne (chauffage église fin XIX<sup>e</sup> siècle). Le matériau principal de construction reste majoritairement le gneiss ocellé, en gros blocs taillés, avec pourtant une base en granite gris, de deux assises construites en très gros blocs (3 blocs pour la base et seulement 2 pour l'assise du dessus). L'explication la plus logique veut que cette base englobe des saillies sous-jacentes du rocher et constitue ainsi un socle sur lequel peut s'établir le contrefort en pierre de taille. À la sommité de ce dernier, le granite rose remplace le gneiss, une restauration contemporaine, datant de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle à laquelle il faut adjoindre le pinacle en granite rose. La chronologie relative avec le mur M31 reste tout de même perceptible : les deux assises de granite s'appuient contre le mur M31 ainsi que la première assise de gneiss ocellé. La deuxième assise de gneiss offre même une particularité intéressante : elle se situe au niveau de la base de l'ouverture bouchée du mur M31 et le bloc du contrefort est taillé en ressaut pour s'appuyer contre et ensuite passer par en dessus. Cette constatation montre que le contrefort C82 est bien construit postérieurement au Fait XIV : il passe devant une ouverture déjà bouchée. Plus haut, certains blocs semblent pénétrer dans le Fait XIV (nonobstant la présence de la cheminée), mais les bâtisseurs ont très bien pu ancrer le contrefort dans le mur M31 et reboucher la saignée ainsi faite avec des blocs identiques, sans que cela ne laisse de traces visibles. Nous verrons que cette pratique a été bien utilisée dans la construction de l'église et ce, à diverses époques.

#### *2.3.6.5) Le mur M35, intérieur*

Le mur M35, à l'intérieur de l'église, se situe au-dessus de la chaufferie, ferme le volume composé par les murs M32, M32, M33 et sépare l'espace formé par ces murs du collatéral nord (fig. 60). Le mur est ouvert par deux portes correspondant à deux niveaux différents.

L'analyse de la paroi ouest ne peut se faire, le mur étant enduit sur toute sa hauteur.

Le parement face est, lui, se divise en deux parties : inférieure, construite en pierres de taille et supérieure, enduite ; à chaque partie correspond une porte (fig. 161).

En partie inférieure, le mur est en grand appareil de pierre de taille, avec des assises alignées et une mise en œuvre soignée. Cependant, les pierres présentent un aspect « rugueux », avec un certain nombre d'incidents de surface. Cette caractéristique nous rappelle sensiblement le cas du mur M6, Fait III (fig. 162), organisé intérieurement de manière identique avec une partie basse à huit assises en pierre de taille laissée à nue et une partie supérieure enduite. La porte, B153<sup>463</sup>, à embrasement rectangulaire en grès gris, s'ouvre au milieu du mur et semble contemporaine, les assises de piédroits s'alignent aux assises du mur, avec des moulures taillées dans la pierre (fig. 62). Cependant, il existe une exception sur la cinquième et la sixième assise du piédroit gauche, où deux assises du mur en granite gris passent derrière les deux moulures de la porte : ces dernières sont donc rapportées et non plus intégrées comme pour le reste de l'ouverture. Une particularité qui reste inexplicite : réparation postérieure ? Difficultés lors de la mise en place de la porte ?

En partie supérieure, au-dessus de la porte B153, à environ 0,90 m de la césure entre la partie non enduite et enduite, le mur n'est pas tout à fait à l'aplomb, mais légèrement bombé en relief : une saillie horizontale le traverse sur toute sa largeur. Vraisemblablement, elle correspond au niveau du sol du deuxième niveau, fonctionnant avec une ouverture B154 placée très curieusement à la hauteur de 4m (fig. 161). Cette deuxième porte, B154 qui ouvre le mur M35 se trouve près de l'angle nord-ouest et donc décalée vers le nord par rapport à la porte B153 en dessous ; elle rappelle, par son linteau en arc en accolade plate, la forme de la porte B111 du mur M6, mais ici, les moulures ne continuent pas sur les piédroits. D'un premier abord ce positionnement peut paraître étrange, mais le deuxième niveau, en l'absence d'une communication interne, devait obligatoirement être desservi par une structure aujourd'hui disparue, par exemple un escalier en bois.

Pour finir la description du mur M35, on remarque que la voûte en berceau brisé rappelle sensiblement celle qui termine le mur M6. Les voussures retombent à l'identique sur la corniche du pilier engagé d'une part et sur le chapiteau de la naissance de l'arc d'ogive d'autre part.

#### *2.3.6.6) Les peintures du premier niveau*

Le premier niveau correspond à celui desservi dans l'église par la porte B153 : en entrant par cette ouverture, dans l'axe de la nef latérale gauche, nous trouvons sur la gauche, au

---

<sup>463</sup> Les dimensions de la porte : la hauteur 1,74 posée sur un socle de 0,51m, 1,28 de largeur et 0,44m de profondeur.



sud, le mur M33, en face, à l'ouest le mur M32 et à droite, au nord, le mur M31. La pièce est de taille modeste : 5,37m sur 3,04m, pour une hauteur de 3,65m, voutée d'une voûte d'ogives avec des retombées qui s'arrêtent à 1,75m du sol, partiellement noyées dans la maçonnerie des murs (fig. 112). Les arcs formerets sont irréguliers et la ligne des courbes n'offre aucune fluidité. Dans l'angle sud-est de la pièce se trouve un escalier en bois qui mène à l'étage en passant par une ouverture percée directement dans la voûte lors de cette opération (fig.163). La date exacte d'installation demeure inconnue, mais son utilité est directement ou indirectement liée à l'accès à la tribune<sup>464</sup> adossé contre le mur ouest du clocher-porche M1.

La particularité de cet espace tient dans la magnifique œuvre picturale du mur M32 qui représentent deux groupes de personnages disposés d'une manière symétrique de deux côtés de la fenêtre (fig. 112). À gauche il s'agit de l'archange Michel peseur d'âmes et terrassant un démon, le groupe de droite est composé de saint Christophe portant l'Enfant Jésus sur l'épaule et d'une donatrice à genoux, face à saint Christophe. Les têtes de saint Michel et de l'Enfant Jésus sont invisibles car dissimulées par l'arc formeret de la voûte d'ogive qui couvre la pièce.

Les peintures murales, qui occupent la totalité du mur M32, débutent à 1,18m du sol jusqu'au l'arc formeret (à la hauteur de 3,65m). Selon les sondages effectués au moment des restaurations, les murs nord et sud (M31 et M33) portent également des traces de peintures ; en revanche, le mur est, lui, en est dépourvu. Malheureusement, les informations visuelles restent insuffisantes pour distinguer les formes, même approximatives, des représentations ornant les murs nord et sud<sup>465</sup>. La partie inférieure du mur ouest porte des traces d'épures et de dessins ; dans la plupart des cas, il s'agit de visages de profil ou de trois quarts (fig. 164), mais au-dessous de saint Michel nous pouvons distinguer une croix (fig. 165) et au-dessous de saint Christophe, un objet carré (tabernacle ?) (fig. 166), ainsi que la représentation d'un dauphin<sup>466</sup> (fig. 167)<sup>467</sup>.

### 2.3.6.7) Conclusion

D'une manière indéniable, la structure barlongue de quatre niveaux, posée contre le clocher-porche dans le prolongement du collatéral nord, définie comme le Fait XIV pose un grand

---

<sup>464</sup> La tribune disparaît lors de la campagne de restaurations 1972-1974.

<sup>465</sup> Notice de la base Palissy concernant les peintures : « Mise à jour dans les années 1950 ; la peinture décrite n'était très probablement qu'un fragment d'un ensemble plus vaste couvrant la suite du mur et sans doute les murs d'angle. La fresque est peinte sur le mur de l'église primitive : elle est partiellement masquée par des arcs datant de la seconde campagne. L'église nouvelle a été construite de 1407 à 1411 par Pierre Girard, évêque du Puy, cardinal camérier de Clément VII ».

<sup>466</sup> Le dauphin est utilisé dans certains armoiries, porté sur le blason du Forez et par extension sur les armes des Comtes de Forez (de gueules au dauphin d'or).

<sup>467</sup> La datation des peintures et l'analyse font partie du chapitre 3.3.3.1 et de l'Annexe X.

nombre de questions qui ne peuvent être appréhendées qu'avec une vue d'ensemble. En résumant les principales informations, il s'agit d'un bâtiment qui présente, de l'extérieur, une facture homogène, malgré quelques remaniements postérieurs facilement identifiables : la fenêtre aux peintures et la partie supérieure de l'élévation. Il semble donc avoir été construit d'un seul tenant en venant s'appuyer contre le mur M33 du clocher-porche, du moins si l'on en croit les rares endroits où cette jonction peut être observée.

A l'intérieur, il est certain que chaque niveau possède sa propre particularité et évolue parfois de manière indépendante : le rez-de-chaussée, bâti sur une voûte d'axe nord-sud, offre une retombée d'arc côte sud qui ne se s'intègre pas au mur M33 du clocher-porche Fait I, mais bien sur une autre construction, plaquée contre ce dernier. Les conséquences de cette observation modifient en profondeur la perception de la construction de l'église et posent une nouvelle série de questions qui, de nouveau, débordent du cadre de l'analyse du Fait XIV et ne peuvent être traitées qu'en synthèse. Le premier étage est occupé par une série de peintures murales face ouest mais qui s'étend sur les murs nord et sud et qui peuvent être datées dans une fourchette 1390-1400. La présence d'une voûte à ce niveau qui masque une partie des peintures indique qu'il y a eu des remaniements dans cette pièce. Au second niveau, les enduits récents ne permettent aucune observation, mais la présence d'une seconde porte décalée vers le nord par rapport à celle immédiatement en dessous conforte l'idée d'un ou plusieurs remaniements de cet espace. Quant au troisième niveau, il n'appartient pas à la phase médiévale, sa présence est liée aux travaux de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **2.3.7) La chapelle nord-est, dite de Sainte-Cécile et Sainte-Catherine : Fait XI**

La chapelle Sainte-Cécile et Sainte-Catherine constituée par les murs M44, M27, M26, et les contreforts C78, C79 ferme la rangée nord des chapelles (fig. 101).

#### *2.3.7.1) Le mur M27*

Le mur M27 (fig. 169) offre trois types d'enduits différents délimitant trois zones. La lecture de l'élévation se heurte à ces enduits très épais qui couvrent la quasi-totalité du mur et rendent la lisibilité des matériaux et la mise en œuvre difficiles, voire impossible par endroit.

Le parement du M27 est enduit sur les  $\frac{3}{4}$  de sa hauteur avec des moellons noyés dans le mortier pourvus de joints horizontaux tirés à la truelle imitant les assises. Cette partie du M27 ressemble beaucoup à la maçonnerie du M29 (fig. 101). En revanche, la dernière partie du mur, traitée différemment, offre moellons visibles avec des assises soulignées par des joints beurrés.

Le M27 est ouvert par une fenêtre ogivale B137 légèrement décentrée vers l'est d'apparence contemporaine. D'après ce que nous pouvons en déduire, le mur est construit principalement en moellons grossièrement équarris. Cependant, quelques rares pierres de taille apparaissent ici et là. Les matériaux de construction se résument à un mélange déjà observés dans les parements de l'église : granite gris, granite rose, grès gris, gneiss blanc à rouille.

La base du mur, délimitée par un empiètement à la hauteur de 1,60m, est majoritairement construite en moellons de différentes dimensions, bruts et équarris, probablement en granite gris (et rose) prises dans le mortier gris foncé avec des joints tirés à la truelle. Les plus petits moellons servent principalement à remplir les interstices et surtout à aplanir la surface entre la roche apparente afin de pouvoir monter le mur.

La partie construite au-dessus de l'empiètement se distingue par un enduit de couleur beaucoup plus claire (blanchâtre) avec des joints également tirés à la truelle et nous pouvons compter trois fausses assises. Probablement il s'agit des moellons bruts, de différentes dimensions. Quant aux matériaux, nous devinons le granite gris, le granite rose et le grès gris. Un ciment grisâtre contemporain recouvre quasi entièrement la maçonnerie. À partir de la hauteur de 7,80m, la couche abondante du ciment disparaît, ce qui permet de déterminer la présence de granite gris, rose et de gneiss blanc à rouille. Les joints toujours très saillants et tirés à la truelle délimitent les assises, alignées avec des petits moellons et des fines pierres de calage. La mise en œuvre paraît soignée, mais l'exécution reste rudimentaire.

Le mur M27 est ouvert par une fenêtre ogivale contemporaine en calcaire (B137) : deux lancettes avec une lobe simple et un remplage en forme de deux mouchettes forment un cercle flanqué par des écoinçons symétriques. L'appui de la fenêtre est badigeonné en blanc.

Le sommet du mur composé de corniche avec les modillons en granite rouge provient de la restauration exécutée au XIX<sup>e</sup> siècle par Louis Sainte-Marie Perrin.

### *2.3.7.2) Le contrefort C79*

Le contrefort C79 a été analysé dans le chapitre précédent, nous allons uniquement rappeler qu'il est construit en gneiss blanc à rouille, avec des moellons en grès gris, les assises, en pierre de taille sont en moyen et grand appareil. L'angle, entre le M27 et C78, la base du mur s'appuie sur une roche apparente en affleurement. L'empiètement en grès gris est placé à la hauteur de 0,70m dans la prolongation de celui du mur M26, n'a pas de continuité sur le mur M27. En revanche la hauteur de l'empiètement correspond à la partie couverte par le badigeon blanchâtre. S'agit-il d'un moyen d'obtenir l'illusion d'un prolongement ?

### 2.3.7.3) *Le contrefort C78*

Le contrefort angulaire C78 est construit en pierre de taille, en moyen et grand appareil, principalement en gneiss, avec des rares pierres en granite rose (fig. 168). Les rares pierres en molasse proviennent probablement des restaurations. La mise en œuvre, régulière, tranche sur celle des murs, aussi bien M27 que M26. Les joints sont contemporains, tirés à la truelle.

Le contrefort est placé sur un soubassement de 1,20m de hauteur, construit en mélange de moellons équarris et moellons bruts, en granite gris noyés dans le mortier ; sa face ouest ainsi que tout l'angle de la jonction avec le mur M27 sont enduit abondamment avec des fausses assises dans la prolongation de celles du mur M27. En revanche, à l'opposé, le côté est du contrefort se compose de moellons bruts équarris qui reçoivent ensuite des pierres de taille. La base du contrefort est délimitée par un empattement en grès gris placé dans la prolongation de celui du mur M26 et qui trouve ensuite sa continuité sur le mur M27. En revanche le larmier du contrefort n'a pas de son correspondant sur le mur M27. La partie haute, non enduite de ce dernier permet de constater que celui-ci s'appuie sur le contrefort C78. Il apparait évident que les pierres du contrefort passent derrière les fausses assises du M27, comme le montrent au moins deux pierres « en attente » qui font partie du contrefort et qui ne sont pas correctement prises dans la maçonnerie du mur, car toujours visibles. Les fausses assises du mur M27 ne s'alignent pas sur les assises du contrefort.

Comme nous l'avons constaté dans autres cas, le pinacle du contrefort est en granite rose contemporain.

### 2.3.7.4) *Le mur M26*

Le mur M26 correspond à la face est de la chapelle latérale et est flanqué par le contrefort C78, au sud et par le contrefort C77 au nord (fig. 169). Il comporte deux niveaux qui correspondent aux deux ouvertures bien distinctes B135 et B136 et il faut souligner que sa structure est très diversifiée. Les matériaux de construction répondent quasi conformément aux matériaux utilisés dans la construction de l'église avec la mise en œuvre hétérogène et un rejointoiement abondant.

Le soubassement de M26, construit en moellons équarris et moellons bruts de granite gris, se prolonge et devient le soubassement du contrefort angulaire C78, dont il suit la forme. Les moellons sont de toutes dimensions et il existe une réelle volonté de pose en assises. Le soubassement mesure 0,76m et donne l'appui à la base du mur, ainsi que du contrefort, tous les

deux délimités par un empiètement qui se poursuit à la même hauteur de 1,90m, avec des pierres non alignées et de surcroît, pourvues de lacunes entre elles. La base du contrefort est construite en pierres de taille en moyen appareil en assises, contrairement à celle du mur qui se rapproche de la caractéristique de soubassement. Nous pouvons très clairement distinguer les moellons équarris en granite gris et en granite rose liés par un mortier qui tente d'unifier la surface. La partie basse du mur M26 à son extrémité gauche est coupée par le soubassement taluté de contrefort C77 jusqu'à la hauteur de 2,70m.

Le parement du mur M26 est majoritairement construit en moellons bruts, en gneiss ocellés, en granite gris et en granite rose (rares moellons) de dimensions différentes, moyens et petits appareils. La mise en œuvre, plutôt chaotique, rend difficile la distinction ou la volonté de respecter les assises d'origine ; les moellons disparaissent dans le mortier et les joints débordants tirés à la truelle retracent des assises régulières. Dans la partie haute du mur, c'est-à-dire à partir du deuxième niveau, les joints deviennent saillants et masquent un peu moins la mise en œuvre, mais on retrouve la même imitation des assises.

Le mur est ouvert par deux fenêtres, (B135 et B136) placées à l'aplomb et toute les deux décentrées vers le contrefort C77.

Le premier niveau est ouvert par la baie B135 et il s'agit d'une fenêtre ogivale simple, à deux lancettes avec des meneaux en gneiss ocellés et un remplage en granite gris. Le remplage comporte quatre mouchettes en tête-bêche avec un losange curviligne au centre. La fenêtre n'est pas d'origine et correspond aux restaurations contemporaines, avec un pourtour abandonnement cimenté. L'oculus B136 construit en pierre dorée, appartient au deuxième niveau qui correspond aux combles. Le mortier masque les jonctions avec le mur et ne permet pas de saisir la chronologie de l'ouverture avec ce dernier. A partir de l'ouverture B136 le type de joints change, les moellons ne sont plus noyés dans le mortier et laissent apparaître les matériaux de construction. Les joints saillants sont également tirés à la truelle, les assises, alignées avec des petits moellons et des fines pierres de calage. La mise en œuvre est soignée. Le rejointoiement récent du parement ne permet pas de discerner la présence des trous de boulins.

Le mur M26 s'appuie sur le contrefort C77 et il est construit simultanément avec le contrefort C78, avec lequel il est chaîné.

#### *2.3.7.5) Les parements internes*

Le parement interne de murs formant le Fait XI est entièrement enduit et ne permet pas une lecture de la maçonnerie (fig. 69). Le mur M27 comporte une armoire liturgique maçonnée

près de l'angle droit qu'il forme avec le M26 (fig. 70) ; il existe également une piscine liturgique maçonnée dans le mur M246, à l'angle avec le mur M26. L'oculus visible à l'extérieur du mur n'apparaît pas à l'intérieur de la chapelle, il correspond au niveau des combles. D'autre part, l'épaisseur du mur M26 est doublée par la présence du contrefort C77.

### **2.3.8) Le mur M25 et les contreforts C77 et C76**

Le mur M25 fait partie d'un des rares éléments externes visibles actuellement de l'église primitive du XV<sup>e</sup> siècle, appartenant à la phase précédant la construction des chapelles. Inséré entre deux contreforts, visiblement contemporains, C77 et C76, le mur M25 appartient au Fait XVII et nous offre la possibilité d'analyser la mise en œuvre d'origine (fig. 170).

#### *2.3.8.1) Le contrefort C77*

Le contrefort C77, qui donne l'appui au mur M26 du Fait XI, est une structure très composite. De prime abord, nous pouvons distinguer différentes parties composées de matériaux distincts et dotées d'une mise en œuvre propre : un soubassement, la base du contrefort, le corpus et le pinacle.

Le soubassement taluté au nord, relativement haut et à faible pente, mesure 1,4m et se compose de moellons équarris et de moellons bruts en granite gris et granite rose (fig. 171). Sa construction intègre les affleurements de la roche qui émerge de l'angle avec le mur M25, curieusement à 0,40m du niveau du sol et sur une hauteur de 0,87m. La roche porte des traces d'une taille, mais on peut se demander pourquoi les constructeurs ne l'ont pas arasée pour la construction du contrefort et du mur. Ce genre de parti-pris, maintes fois observé dans l'église, témoigne vraiment d'une volonté d'aller au plus simple dans la mise en œuvre des structures maçonnées.

Le soubassement taluté de cette forme est présent uniquement à cet endroit. Compte tenu de sa structure, il fait sans doute partie du projet d'origine avec, comme vocation, un renforcement de la stabilité du contrefort. En effet, le plan de l'église dévoile un très fort désaxement de toute la travée de la nef latérale, ce qui explique le besoin d'un support supplémentaire pour renforcer la structure. Accessoirement, le soubassement montre également que les constructeurs étaient bien au fait des faiblesses de leur édifice et qu'ils ont tenté de remédier aux problèmes en cours de construction.

La base du contrefort à proprement dit, assez réduite, se résume à une grosse pierre de taille sur la face nord et à deux assises sur la face est ; l'ensemble est surmonté d'un larmier qui trouve sa continuité sur le mur M25 (fig. 172).

Le contrefort lui-même est construit en pierre taille en moyen et petit appareil, principalement en gneiss oillés avec de rares pierres en granite rose, grès rouge, aujourd'hui liées par un mortier contemporain avec des joints tirés à la truelle.

Il est assez difficile de définir clairement si le contrefort C77 est lié au mur M25, ce dernier étant en moellons, les mises en œuvre sont très différentes.

La dernière assise, la corniche et le pinacle du contrefort C77, conformément aux cas précédents est en granite rose contemporain.

#### 2.3.8.2) *Le mur M 25*

Le mur M25 est composé de deux maçonneries distinctes, séparées par un empattement : le soubassement et la paroi elle-même (fig. 170). Le soubassement quant à lui, possède deux caractéristiques légèrement différentes. À l'image du soubassement du contrefort C77, la partie inférieure est construite en moellons bruts, de différentes dimensions et formes, avec un mélange de gneiss. L'ensemble est lié avec un mortier, renforcé d'une manière exceptionnelle et sans précédent, par de gros graviers. Le soubassement se termine par une partie en granite rose, liée également avec du mortier mais sans le blocage en gravier. Nous pouvons distinguer un subtil talutage de la partie en granite rose. Le soubassement se termine par un empattement avec une mise en œuvre assez aléatoire, la pose des pierres étant très espacée et dépourvue de liant.

Cette mise en œuvre ressemble fortement à celle de trois autres murs appartenant à la phase primitive de la construction de l'église, M39, M42, le contrefort C69, qu'on trouve dans l'espace technique sous la chapelle de Notre-Dame de la Pitié, Fait VII.

Au-dessus de l'empatement, la partie supérieure est construite en moellons équarris, montés en assises en petit et moyen appareil, variant entre les granites gris et rose, les grès gris et le gneiss. La mise en œuvre est régulière et plutôt soignée, avec un effort visible de respecter les assises. Les joints débordants et tirés à la truelle datent de l'époque contemporaine.

Le mur M25 est ouvert par une fenêtre B134, de faibles dimensions. Il s'agit d'une simple baie ogivale sans aucun remplage, exécutée en calcaire et mise en place lors d'une restauration contemporaine. Au-dessus du sommet de l'arc, on remarque un moellon équarri en grès gris.

La dernière assise avec des modillons et la corniche, comme dans les cas précédents sont en granite rose contemporain et appartiennent à la campagne de restauration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le parement interne de M25, entièrement enduit, ne permet pas de constater l'état de la maçonnerie, ni de définir le mode de mise en œuvre. En revanche, nous pouvons remarquer que la fenêtre, B45 est légèrement désaxé vers l'est.

### 2.3.8.3) *Le contrefort C 76*

Le contrefort angulaire C76 reprend sensiblement les caractéristiques du mur M25 dont il constitue une prolongation logique et rappelle la structure du contrefort C77 (fig. 173). Cependant, sa particularité réside dans le fait qu'il s'appuie sur un soubassement qui n'est pas dans le même axe que le contrefort (fig. 174). Une sorte de « massif » au sommet légèrement taluté renforce le contrefort dans son angle avec le mur M25. Il est composé de moellons bruts en granite gris et en granite rose, liés par un mortier contemporain, avec des joints larges tirés à la truelle qui retrace des assises régulières, mais qui, surtout, empêche de vérifier la liaison avec le contrefort lui-même et avec le mur M25. Il faut noter également que ce soubassement dépasse également de l'aplomb du contrefort sur sa section étroite. Vu du nord, l'ensemble donne l'impression d'un massif antérieur sur lequel vient se poser le contrefort proprement dit, une hypothèse invérifiable sans une analyse archéologique poussée de l'ensemble.

Au-dessus du massif, la base du contrefort dépasse légèrement le contrefort lui-même et elle est marquée par un larmier dans la prolongation de celui du mur M25. Le contrefort C76 est construit en pierre de taille en assises, en gneiss ocellés, gneiss blanc à rouille avec des pierres en granite rose en moyen appareil. La mise en œuvre est régulière avec le même type des joints beurrés tirés à la pointe. Malgré tout, à certains endroits, le mortier laisse apparaître le chaînage du contrefort avec le mur M25.

Le contrefort C76 est doté d'un élément plutôt étonnant, à 7,8m de haut : un modillon à copeaux, qui, pour rester sobre dans nos propos, est complètement inapproprié à cet endroit précis, au « milieu » du contrefort (fig. 175) Il nous est difficile de déterminer sa fonction exacte, ainsi que sa provenance<sup>468</sup> ; nous pouvons uniquement supposer qu'il peut s'agir d'une tentative de décoration. Un élément de ce type existe sur le pendant sud, le contrefort C66.

---

<sup>468</sup> En ce qui concerne la provenance stylistique du modillon à copeaux, c'est un élément courant pour l'art roman, par exemple auvergnant, dotées fréquemment de ce type de modillons. Nous pouvons donc supposer qu'il s'agit d'un réemploi, d'autant plus que à partir du XIII<sup>e</sup> siècle ce motif commence à disparaître de l'architecture gothique.



Le contrefort C76, donnant l'appui au mur M24, a été absorbé dans la construction de la chapelle Saint-Symphorien, Fait X en devenant l'élément intégrant de sa structure. Par conséquent, l'accès à son parement interne devient possible. Le parement interne de C76 est agencé conformément à sa face externe, construit en pierre de taille en assises, en gneiss ocellés, gneiss blanc à rouille avec des pierres en granite rose en grand et moyen appareil (fig. 176). La mise en œuvre est régulière et présente le même type des joints gras.

La dernière assise et le pinacle, en granite rose, proviennent de la restauration administrée par Louis Sainte-Marie Perrin dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **2.3.9) La crypte Fait XV – analyse de la partie ouest**

La crypte est une structure complexe (fig. 96 et fig. 176)<sup>469</sup> et son espace suscite un large panel de questionnements, ne serait-ce que par sa forme peu commune ou sa réelle fonction. Les murs entièrement enduits rendent la lecture chronologique impossible, sauf à de rares endroits où l'altération du revêtement laisse apparaître le parement. Il faut donc se concentrer sur l'agencement et articulation des volumes qui, dans la crypte, posent plus de questions et de problèmes que les murs.

L'accès à la crypte se fait autour du pilier sud-ouest du chœur par un escalier tournant à gauche, à trois pans coupés (fig. 41), qui, prolongé par un petit couloir (M 48) débouche dans l'angle sud-ouest de la structure. Il faut remarquer tout d'abord que l'escalier d'accès dégage le pilier sud-ouest sur une grande hauteur ce qui met en valeur les fondations en pierres taillées soigneusement ajustées et ce jusqu'à l'ouverture du bas ; un détail qu'il faut bien garder en mémoire.

La crypte se compose de deux pièces consécutives, alignées sur un axe ouest-est, dont la première comporte deux volumes distincts, ce qui fait un total de trois volumes qui augmentent en taille et dimensions d'ouest en est (fig. 178).

La première pièce mesure 8,5m de long et se divise en deux parties : une partie ouest, étroite, de 4,1m de long et 2,68m de large, composée des murs M49 (ouest), M50 (nord) et M59 (Sud), suivit d'une seconde, longue de 4,49m qui s'élargie considérablement pour atteindre 4,51m avec les murs M51 au nord et M58 au sud. Ensuite un passage relativement étroit de 2,51m de large, s'ouvre sur une longueur de 1,87m. Ce passage est en réalité initié par deux redents de maçonneries en saillie, M52 au nord et M57 au sud et permet d'accéder à une dernière pièce (ou

---

<sup>469</sup> Plan de la crypte établi dans le cadre d'un projet, jamais réalisé, d'aménagement d'issue de secours entre la crypte (FVIII) et l'espace technique (FVII).

volume), rectangulaire de 6,24m de long par 4,68m de large, percée dans sa partie orientale par une fenêtre B124 qui donne sur l'extérieur<sup>470</sup>, avec une embrasure en pierre taillée. La voûte est en simple berceau sur toute la longueur et parfaitement enduite. Les murs, M53 au nord, M54 au nord-est, M55 au sud-est et M56 au sud, sont également enduits et aucune trace de parement ne demeure visible, même si, par endroits, l'état de décomposition des enduits laisse apparaître le mur sous-jacent.

La crypte présente plusieurs particularités bien intéressantes. Les deux redents, M52 et M57, offrent dans l'épaisseur de leurs murs, faces ouest, deux niches de style gothique (fig.179), alors que deux autres, plutôt XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle s'encastrent dans le mur M54 et M55 de part et d'autre de la fenêtre (fig. 180). Dans M52 et M57, la présence des gonds nous permet de définir ces ouvertures comme les armoires liturgiques dotées d'une séparation horizontale. La niche nord possède une simple incisure à la mi-hauteur qui permet de glisser une planche en bois comme c'est le cas à présent. En revanche la niche sud est séparée en deux par un ressaut en forme d'une imposte taillée dans un bloc de pierre qui permet de recevoir une planche (absente à présent). Les deux ouvertures ont l'aspect homogène et bien intégrées dans les murs et il est tout à fait possible de les caractériser comme appartenances à l'époque gothiques. Notons toutefois que la niche sud s'encastre en partie dans le mur M57.

Les deux autres niches sont maçonnées dans la partie est de la crypte, dans les pans coupés de l'abside, disposée symétriquement de deux côtés de la fenêtre B124 M54. Les niches sont dotées d'un décor moderne en plâtre : des pilastres surmontés d'une corniche l'encadrent sur les côtés, au centre un cul-de-four à décor végétal en forme stylisé d'une coquille porte des traces de la peinture bleue. Comme nous l'avons signalé plus haut, d'un point de vue stylistique, il est plutôt facile de les identifier comme propre au XVII<sup>e</sup> ou au plus tard XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces niches semblent fonctionner avec la fenêtre B124 et cette dernière pose quelques interrogations. En effet, de l'intérieur, l'enduit masque en grande partie le parement, mais certains endroits dégradés laissent entrevoir une fenêtre insérée dans un mur déjà existant (fig. 181). Les ébrasements sont en pierres de tailles, jointoyées avec soin et servent de support à une voûte extrêmement surbaissée, quasi plate. Le montant gauche est inséré sur la profondeur de 0,12m environ et ensuite consolidé par un blocage des moellons brutes de petites dimension relié par un mortier de couleur rosâtre. L'ensemble remplit l'espace entre le montant de la fenêtre et la pierre de taille du mur sur 0,25m environ, avec une découpe nette et assez (peu) profonde. La partie centrale,

---

<sup>470</sup> Cette particularité qui veut qu'en descendant dans une pièce souterraine, on puisse voir l'extérieur par une ouverture tient dans le fait que le sol de l'église s'élève constamment d'ouest en est, grâce à plusieurs volées de marches.

c'est-à-dire celle sous la fenêtre, laisse apparaître deux gros moellons, sommairement équarris qui retiennent la fenêtre en place. Également, nous pouvons confirmer la mise en œuvre du mur M18 comme étant très régulière et soigné, conçu en pierre de taille en assises en grand appareil, conformément à ce que nous avons observé sur la face extérieure. A l'extérieur, l'étude confirme l'hypothèse d'une fenêtre insérée dans un mur existant (fig. 182). L'ébrasement de la fenêtre occupe toute la largeur du mur M18, ainsi que toute la surface sous la fenêtre et les parois sont abattues en biais sur la face ouest du mur. Les parements à pans coupés offrent tous un alignement de 6 assises entre le sommet des fondations et la première moulure, en rangs absolument réguliers et parfaitement horizontaux, que la mise en place de la fenêtre bouleverse. Si, en partant du haut, il suffit de tailler les pierres des deux premières assises pour faire le linteau et la première embrasure, les assises 3 à 5 subissent des transformations pour recevoir la fenêtre. La cinquième assise a été entaillée pour la pose du gros bloc de base et un bloc tout en longueur inséré dans l'embrasure sud sur une hauteur d'une assise et demie, ce qui rompt l'alignement horizontal. Ainsi, en conclusion, la fenêtre n'est d'origine et a été insérée en sous-œuvre ; si elle est contemporaine des deux niches, nous pouvons placer cette modification vers le XVII<sup>e</sup> ou au plus tard, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En termes de particularité, il faut aussi noter, dans la volée d'escalier M48, juste avant le sol de la crypte, la présence d'une niche « triangulaire » dans le mur ouest M49 (fig. 183). Il s'agit plutôt d'un renforcement transformé en petit placard, mais qui donne une vive impression de travail d'amateur ; la voûte de l'escalier se pose sur le mur au fond de ce renforcement.

De même, dans la première salle au débouché de l'escalier, le mur M49 présente en hauteur un ressaut bien étrange, qui n'a aucune utilité à cet endroit, sauf peut-être celle d'être, éventuellement, un vestige d'une construction antérieure (fig. 184). Pour terminer, toujours dans cette première pièce, le mur M50 s'amenuise brutalement juste avant le départ de la voûte : une singularité que l'on ne retrouve pas dans son homologue sud, ni même dans les autres parties de la crypte. Or en examinant ce mur de plus près, on s'aperçoit que cette différence d'épaisseur s'estompe progressivement en allant vers l'est. L'enduit empêche toute compréhension mais l'impression d'une réutilisation d'un mur antérieur sur lequel est venu s'appuyer la voûte reste bien présente. En face, au sud, tout est différent et lisse sans perturbation, si l'on excepte la différence de profondeur de l'élargissement. En effet, dans la première pièce entre le premier et le deuxième volume, l'élargissement n'est pas identique au nord et au sud : entre M50 et M51, il existe un décrochement d'environ 0,50m, alors qu'au sud, entre M59 et M58, le décrochement dépasse les 1m (fig.185).

En résumé, le plan de la crypte peut se définir comme trois volumes qui s'agrandissent au fur et à mesure de leur progression vers l'est, un peu comme si les constructeurs avaient gagné en confiance lors de la progression des travaux ou, plus problématique, comme s'il s'agissait de rajouts successifs, comme pourrait le démontrer l'ensemble niche/fenêtre du XVII<sup>e</sup> siècle de la dernière pièce. En l'absence de toute vérification manuelle (déjointoyage, étude des murs), la compréhension de la crypte passe obligatoirement par une confrontation avec les archives et l'agencement général de l'église, ce qui sera réalisé dans le chapitre 3<sup>471</sup>.

### **2.3.10) Les combles Faits XVI à FXVIII**

Le dernier niveau de l'église forme un ensemble particulièrement composite et complexe qui résume les logiques successives de la construction. Ponctuées de modalités spécifiques, les combles reflètent les adjonctions consécutives des espaces avec des caractéristiques propres pour chaque sous-ensemble (fig. 186). Chaque partie structurelle de l'église possède sa propre toiture, disposée d'un seul tenant : la nef centrale, l'abside, les bas-côtés et les chapelles, à l'exception des deux dernières travées des bas-côtés, Faits XVIIIId et XVIIId, plus hautes que ses homologues, et donc recouvertes par une toiture propre.

Les combles ne sont pas aménagés et la circulation se fait directement sur l'extrados des voûtes, avec une accessibilité totale même si parfois l'accès peut s'avérer difficile (fig. 187)<sup>472</sup>. Des trappes plutôt rudimentaires, de petites dimensions, aménagées dans les toitures assurent la circulation d'air, les travaux d'entretien et la surveillance. Les matériaux de construction reflètent le mélange rencontré à l'étage inférieur, mais un enduit contemporain qui recouvre abondamment les murs et même les extrados des voûtes ne favorise pas les analyses détaillées.

La description de l'étage des combles suit le cheminement de la circulation accessible par l'escalier Fait II, qui débouche directement sur le bas-côté sud, puis le chœur, la nef et le bas-côté nord.

#### *2.3.10.1) Bas-côté sud Fait XVIII a, b, c et d*

L'accès dans les combles est assuré par la tour d'escalier qui monte en colimaçon tournant à gauche, à l'inverse des escaliers de fortifications<sup>473</sup> et le passage entre les deux est protégé par une simple porte en bois, fermée aujourd'hui à clé. La porte B112 percée

---

<sup>471</sup> Cf. 3.7.2.

<sup>472</sup> Soulignons le fait que dans notre parcours, nous avons emprunté uniquement les endroits sûrs et sans risque ; pour cette raison nous n'avons pas cherché à atteindre le Fait IX et ne sommes pas descendu sur le Fait XI.

<sup>473</sup> Qui tournent dans le sens des aiguilles d'une montre.

dans le mur M6, débouche directement sur l'extrados du bas-côté sud (fig. 187). Contrairement à toute attente, la première impression renvoie l'image d'un espace parfaitement aménagé, avec un couloir de circulation d'une hauteur et largeur tout à fait commode, pratiquement aux normes contemporaines.

L'organisation de ce bas-côté suit la trame de la nef, mais avec une division des espaces qui lui est propre. En effet, des murs-boutants (M87, M88, M89) reposent sur le mur gouttereau M40 et sur les contreforts d'origines (C61, C247, C248), absorbés par les murs des chapelles. Des ouvertures, percées dans chaque murs-boutants permettent une circulation libre et plutôt confortable et ouvrent sur une perspective vers le fond de la nef, ce qui permet de constater un alignement régulier de ces dernières. Les sommités de chaque ouverture possèdent une reprise en briques rouge en apparence contemporaine (fig. 187). Le mur M40, sur toute sa longueur est ouvert par des fenêtres ogivales donnant sur la nef, avec une fréquence d'une fenêtre par travée, surmontée directement par un oculus, une singularité visible uniquement dans les trois travées XVIIIa, XVIIIb et XVIIIc. Dans la séquence du mur M40 correspondante au Fait XVIIIa il s'agit de la fenêtre ogivale B165 et de l'oculus B166 (fig. 188).

La première section, Fait XVIIIa, correspond à la première travée de la nef latérale, en face de l'enfeu, Fait III ; l'ensemble homogène ne présente pas de caractéristiques particulières. Les murs, abondamment enduit d'un mortier contemporain sont à la fois en pierre de taille, en moellons équarri, en moyen appareil assisé. L'extrados de la voûte, très proéminent, a été également couvert d'un mortier contemporain de couleur blanchâtre. L'ensemble est éclairé par une lumière naturelle provenant de la fenêtre B110, présente dans le mur M6 (fig. 189).

La deuxième section, formée par le Fait XVIIIb et le Fait IV, reste également un espace ouvert compris entre les murs-boutants M87 et M88, on n'y accède par une ouverture B178 aménagé dans le mur M87. La section du mur M40 appartenant au Fait XVIIIb est ouverte par la fenêtre B167 et l'oculus B168 à l'image de la section du Fait XVIIIa.

La qualité diverge relativement peu, M87 en pierre de taille en grand appareil assisé, complété par les moellons équarris également en assises (fig. 190), fait face à M88, en moellons mais en petit appareil (fig. 191). Malheureusement, l'ensemble des parements a été rejointoyé à joints très gras et contemporains, mais, nous devinons pour M87, une qualité de la mise en œuvre soignée, avec des assises régulières, ce qui peut paraître surprenant vu l'endroit. Le mur M88, contrairement à son homologue, est construit en moellons bruts en petit appareil, avec un bel effort pour suivre les assises. On remarque une mise en œuvre identique pour contreforts C61 (fig. 192) et C247 (fig. 193), qui apparaissent comme éléments indépendants à l'étage des combles, mais qui ont été intégrés dans les structures des murs M8 et M45. Curieusement, les

murs M87 et M88 s'appuient respectivement contre ces deux contreforts. A l'est, aussi surprenant que ça puisse paraître, le mur M45 est construit en pierre de taille en grand appareil en assise (fig. 194). L'extrados de la voûte, également très proéminent, amorce une forte pente vers le sud, mais s'arrête d'une manière très nette juste avant la chapelle F IV (fig. 251). Cette dernière, aux murs construits en moellons équarris et bruts, aujourd'hui noyés dans le mortier contemporain, possède un extrados légèrement en contrebas, qui vient s'engouffrer sous le Fait XVIIIb, laissant l'épaisseur de sa voûte parfaitement visible (fig. 195). A cet endroit précis, de manière inexplicable, il manque l'ancien mur sud de l'église, M 244, qui fermait la travée de l'église primitive : en effet, sachant les chapelles postérieures à l'église du XV<sup>e</sup> siècle, un mur gouttereau sud devait obligatoirement fermer le collatéral. De surcroît, l'examen des murs M88 et M87, à leur jonction avec les contreforts C61 et C247, de même période, n'offre aucune trace d'arrachement sur leur parement.

Le volume formé par la troisième travée, Fait XVIIIc et le Fait V révèle plusieurs particularités. L'accès est assuré par l'ouverture B179 percé dans le mur M88 et il s'agit toujours d'un espace commun, qui offre les mêmes caractéristiques que le précédent, avec toutefois quelques différences. A l'est, le mur-boutant, M89, vient s'appuyer sur un des contreforts d'origine C248, lequel, prolongé par une maçonnerie d'une faible largeur (fig. 196). Il s'agit d'une sorte de pilier moderne destiné à soutenir une des poutres de la toiture, laisse une ouverture B176 à son extrémité sud, pour passer dans la chapelle FVI, laquelle fonctionne avec la dernière travée FXVIIIId. Au sud, l'extrados de la chapelle FV, beaucoup plus bas, vient buter sur une sorte d'arrachement d'axe ouest-est, sans doute celui du mur gouttereau, M 244. Il s'agit d'une supposition que l'examen des murs boutants M88 et M89, à leur jonction avec les contreforts C247 et C248 ne confirme pas, en l'absence de traces d'arrachage sur les parements. Les observations effectuées sur la travée précédente se reproduisent ici. Le mur M40, à l'identique de ses homologues précédents, s'ouvre sur la nef centrale par une fenêtre B169 et l'oculus B170.

La dernière travée, le Fait XVIIIId, se définit par le mur-boutant M89 et les murs M244 (fig.197), M40 et M39 et correspond à une sorte de « faux-transept »<sup>474</sup>, un espace surélevé par rapport au collatéral et doté d'une toiture propre. Conformément aux cas précédents, l'ouverture B180 dans le mur M89 permet une circulation libre et aisée entre les volumes. Les rejointoiements contemporains donnent un cachet homogène, tout en gommant la lecture des parements, mais, en faisant abstraction de ce détail, l'ensemble est construit en vue d'un accès

---

<sup>474</sup> Terme utilisé à l'encontre de sa réelle signification est employé pour signaler le phénomène visuel qui laisse croire à l'existence d'un transept vue de l'extérieur, mais en réalité il s'agit d'un rehaussement du volume du Fait XVIIIId afin de permettre la circulation vers le Fait XIX.

facile et d'une circulation aisée de volume en volume (fig. 198). Au nord, dans le mur M40 se trouve la fenêtre, ici à linteau plat, qui donne dans la nef, agrémentée de deux corbeaux saillants, de part de d'autre, dont la fonction nous échappe pour l'instant (fig. 199). Sur la même paroi, à environ 1,90m de haut, à l'angle des murs M40 et M89, une ouverture maçonnée en moellons équarris et pierre de taille permet d'accéder au chœur via une échelle de bois. Il faut signaler que la base des murs M244, M39 (fig. 200) et M40 (fig. 201) est relativement plus large que leur élévation.

Au sud, le Fait XVIII d est séparé de la chapelle, le Fait VI, par le mur M244 (fig. 200). Il s'agit donc d'un mur d'origine qui, pour des raisons inconnues, a été maintenu en place et qui manque dans les deux Faits précédents. Nous avons vu précédemment que l'accès à FVI se fait par un passage B176 à l'est de la chapelle FV percé dans le mur M46 (fig.196). L'extrados de FVI permet l'accès au mur M244 qui offre la partie supérieure de sa fenêtre B175 d'origine (fig. 202), visible également à partir de la nef (fig. 203). A l'est se trouve le contrefort angulaire d'origine C66, construit conformément à ce que nous avons vu auparavant, en pierre de taille, en grand appareil, en assise et maintenant intégré dans la chapelle (fig. 204). Le Fait VI forme clairement un trapèze avec le mur M244 dont l'axe ouest-est dévie vers le sud. Il devient alors évident que le mur M11 permet de rattraper la ligne droite de cette partie de la structure et contribue ainsi à la forme rectiligne de l'église, grâce justement à l'adjonction de la chapelle. Étant donné la complexité du Fait VI, nous pouvons nous demander si cet endroit, avec le passage ouvert dans le mur M46 (fig. 205), n'explique pas le coup de sabre présent dans le mur M10. Le volume intérieur ne reflète pas l'articulation extérieure et le passage dans le mur M46 correspond à la section de coup de sabre<sup>475</sup>.

A l'est, dans le mur M39 de F XVIII d, une ouverture B164 donne à la fois sur la dernière chapelle en contrebas, Fait VII, et sur la couverture de cette dernière. En effet, de manière étonnante, la charpente et les tuiles de la chapelle s'appuie contre le tiers supérieur de l'ouverture pratiquée dans M39 (fig. 201). Cette ouverture permet de distinguer le contrefort angulaire C69, construit en pierre de taille, à joints gras contemporains (fig. 206). Les autres murs de la chapelle sont en moellons équarris en moyen appareil avec un effort pour garder les assises, mais, encore une fois, l'enduit contemporain recouvre tout, y compris les voussures. Cependant, le Fait VII forme, de manière évidente, un ensemble cohérent et homogène. De l'extrados de FVII, nous pouvons voir le mur M39 construit en pierre de taille en moyen appareil en assise, avec une paroi recouverte par un enduit contemporain (fig. 207). Dans ce mur se trouve également, en partie

---

<sup>475</sup> Le coup de sabre qui n'est nullement présent dans les combles.

masquée par la voûte, la fenêtre B163, visible de l'intérieur de l'église et qui donnait sur l'extérieur avant la construction de la chapelle FVII (fig. 208).

#### *2.3.10.2) Chœur Fait XIX*

L'accès sur le chœur de l'église se fait donc par l'ouverture située en hauteur dans le mur M40 B177. De cette porte il faut encore monter une dizaine de marches, maçonnées en briques rouges pour accéder de plain-pied à l'extrados du chœur. La section du chœur correspond, comme au sol, à une travée et demie, compris entre les murs M245 à l'ouest et M38 à l'est, murs M40 et M42 au sud et M36 et M41 au nord (fig. 209 et fig. 210). Cet espace donne accès aux quatre parties de l'église au totale : l'abside, la nef et les collatéraux nord et sud avec ses chapelles latérales en contrebas, ce dernier accessible par un autre escalier en briques rouges cette fois en descente.

Les murs du chœur sont construits en moellons équarris et pierres de taille en moyen appareil en assises, avec des joints gras et contemporains et, de surcroît, débordant. Les extrados des voûtes sont également recouverts par un mortier contemporain. Contre chaque extrados de demi-travée, sur une sorte de muret en forme de « L », se trouve un treuil à manivelles sur bâti en bois (fig. 211). Il n'est absolument pas certain que cette maçonnerie, bien trop imposante, sert d'origine de base pour les treuils. La forme en « L » ne se justifie pas, car si deux des points d'ancrages se situent bien sur la longueur, le troisième s'ancre, en dehors, sur un petit plot maçonné à cet effet. De plus, on discerne bien le ciment servant à implanter les bâtis en bois, incrusté dans la maçonnerie. Il s'ensuit que ces deux maçonneries sont antérieures aux treuils et peuvent peut-être fonctionner avec d'autres anomalies de ce Fait XIX. Il faut signaler, en effet, contre le mur nord, au niveau justement de l'élément en « L », de curieuses excroissances de maçonneries qui rompt l'alignement du parement et font penser à des superstructures antérieures (fig. 212). De même le mur M38, à l'est, est monté sur un imposant ressaut à sa base qui pose question (fig. 213). La seule possibilité de réponse serait de procéder à un nettoyage complet de cette zone avec évacuation des déblais, à un grattage des parements et à une étude minutieuse du bâti, une opération malheureusement pas prévu dans le cadre de cette étude.

#### *2.3.10.3) L'abside, Fait VIII*

B162 maçonnée en pierre de taille protégée par un grillage, par ailleurs visible de l'extérieur, donne accès sur l'abside (fig. 213). La voûte de l'abside, en contrebas par rapport au sol de l'extrados du chœur, est construite en granite rose, en pierre de taille, posées sur champ,



en petit appareil avec une mise en œuvre est particulièrement régulière et soignée (fig. 323). La voûte apparaît comme un ensemble homogène et cohérent qui n'appartient pas à la même campagne de construction que le chœur. Par ailleurs, il est difficile de l'attacher à un autre chantier de l'église en raison de sa qualité, nettement supérieure à tout ce que nous avons pu voir lors de notre analyse.

#### 2.3.10.4) La nef, Fait XVI

Du chœur, l'accès à la voûte de la nef se fait par une ouverture B181, percée dans le mur M245 et maçonnerie en pierre de taille. L'espace de la nef délimité par les murs M245, M36, M34 (fig. 214) et M40 (fig. 215) correspond aux trois travées. Le mur M34, très hétérogène, est construit en moellons équarris de différentes dimensions, avec une volonté de suivre les assises, même si elles ne sont pas rectilignes. La partie supérieure du M34 permet de constater le rehaussement de l'ensemble de toitures d'environ 0,65m<sup>476</sup>. Les traces de l'ancienne toiture laissent des marques descendantes et délimitent le changement de la mise en œuvre. Au-dessus de cet ancien niveau, le mur est construit avec les pierres de tailles montées en assises malgré des dimensions mélangées. La mise en œuvre des murs gouttereaux M40 et M36 est aussi hétérogène que celle du mur M34, avec des moellons équarris mélangés aux moellons bruts et, à de rares endroits, avec des pierres de taille. Nous observons la présence ponctuelle de trous de boulin, comme par exemple sur la paroi du mur M36, au niveau de la travée centrale, placé juste au-raz de l'extrados de la voûte.

Comme le seul accès à l'espace sur la nef est assuré par l'ouverture B181 dans le mur M245, la circulation peut se poursuivre en empruntant deuxième volé d'escalier qui conduit vers le bas-côté nord. Donc de la nef, il faut repasser par l'ouverture du mur M245, tourner au nord, descendre un escalier en briques rouges sur une dizaine de marches, passer une ouverture B155 de faible dimension, percée dans le mur M36, et déboucher sur une petite plateforme en bois dotée d'une échelle fixe implantée à l'angle sud-ouest du Fait XVIIId. Immédiatement à l'ouest, une petite ouverture B182 percée dans le mur M86 ouvre sur l'extérieur, au-dessus des toits du bas-côté nord.

---

<sup>476</sup> Nous revenons toujours aux mêmes travaux de restauration de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de Sainte-Marie Perrin qui répondaient aux multiples problèmes de l'étanchéité des toitures, très présents dans les comptes de fabrique en termes de dépenses et de travaux d'entretien récurrents tout le long du siècle.

### 2.3.10.5) *Faits XVIII d*

Le Fait XVIII d, contrairement à son homologue sud, est dépourvu de chapelle greffée sur son flanc nord, mais il assure, de la même manière, la circulation entre le chœur et le bas-côté nord, ainsi que l'accès à la chapelle est, le Fait X. Son espace est plus large que celui du Fait XVIII d, mais nous circulons toujours sur l'extrados des voûtes. Le volume est constitué des murs M36 et M86 (fig. 216), M25 (fig. 217), M37 (fig. 218). Les murs sont construits en moellons bruts et équarris avec un mélange de rares pierres de taille. La mise en œuvre, hétérogène, n'empêche pas une volonté certaine de suivre les assises. L'enduit contemporain, moins abondant que dans les cas précédents, permet de développer d'avantage l'analyse. Sur les côtes est, nord et sud, la base des murs est bien plus large que leur élévation : M37 et M25 sont marqués par un épaississement d'environ 0,45m de haut et 0,55m de large. En revanche, sur M36, l'épaississement prend la largeur d'une assise de moellons, c'est-à-dire de 0,11m environ et il arrive à la hauteur de l'assise de la fenêtre B156, en pierre de taille, comme toute ses homologues, qui éclaire la nef centrale. Ces épaississements qui rappellent celui du mur M38 dans le chœur, laissent tout d'abord dubitatifs, d'autant plus que celui du mur M36 ne se retrouve pas en progressant vers l'ouest et celui du mur M25 semble s'arrêter dans le mur M86 puisqu'il n'émerge pas de l'autre côté dans le Fait XVIII c. En réalité, il ne s'agit pas d'épaississements, mais bien de la largeur réelle des murs depuis leurs fondations, il est en effet logique qu'un mur diminue sa largeur au fur et à mesure de son élévation. Il faut donc regarder le problème sous un autre angle : à partir des combles, les constructeurs ont rétrécis la largeur des murs M38, M37, M25 et M36. En fait, en examinant la paroi extérieure face est du mur M37 (fig. 219), il est possible de constater la présence de deux maçonneries différentes qui illustrent ce changement d'épaisseur par la disparité de la mise en œuvre. La limite entre pierre de taille et moellons équarris est très nette, se poursuit sur toute la largeur du mur et concorde avec la modification observée sur la paroi interne. Du côté sud, cette particularité existe également dans le Fait XVIII d pour les murs M244, M39 et M40, beaucoup moins accentuée, mais relève de la même volonté (fig. 200 et fig. 201).

Le Fait XVIII d et son homologue sud FVIII d correspondent à ce que l'on a nommé provisoirement « faux transept » du fait de sa hauteur plus élevée que les collatéraux. La différence des hauteurs répond aux besoins de circulations entre les volumes et les rétrécissements de largeurs relevés peuvent être associé d'une part à la volonté d'alléger la structure et d'autre part à un souci d'économie, car à partir de ce niveau les murs, ne soutiennent plus que la toiture.

Enfin, il faut noter, dans les murs M37 et M36 des traces de trous de boulins maçonnés (fig. 220), ainsi que deux corbeaux saillants, de part et d'autre de la fenêtre B156 du mur M36, dont la fonction nous échappe (fig. 221). Un dispositif identique a déjà été signalé dans le Fait XVIIIId, mur M40 de part et d'autre de la fenêtre B171 (fig. 199) et il est troublant de constater que la distance entre les deux corbeaux, leur emplacement par rapport à la fenêtre sont absolument similaires. Dans l'hypothèse d'un support de l'ancienne toiture, il faut signaler qu'une poutre posée sur ces corbeaux couperait le tiers supérieur des ouvertures B155 (M36) et B177 (M40) destinées à accéder au chœur (fig. 222)

Une ouverture B160 dans le mur M37 donne accès sur le Fait X qui montre le même type d'organisation que dans le Fait VII (fig. 208). Cette ouverture, maçonnée dans l'épaisseur du mur, est définie par un linteau en bois juché sur des piédroits en pierre taillée posés directement sur les assises du mur M37 (fig. 218). Or ces dernières ont été décaissées en vue de prolonger la hauteur de l'ouverture jusqu'au-dessus du niveau de la circulation de l'extrados de la voûte. Si, au nord, l'arrachement semble suivre l'axe du piédroit gauche, au sud, en revanche, le fragment du mur M37 descend brutalement d'environ 0,60m en harpe, en rétrécissant le passage. Cette modification peu soignée a été sans doute faite lors de l'adjonction de la chapelle voisine FX, afin d'accéder à celle-ci. Le passage ouvre sur deux espaces distincts : le toit de la chapelle dans la partie supérieure et son extrados, dans sa partie inférieure<sup>477</sup>. Le schéma perçu dans le mur M39 côté sud se répète ici puisque la charpente de la chapelle coupe le passage au niveau de l'agrandissement pratiqué dans le mur M37. Par conséquent, avant la construction de la chapelle FX, cette ouverture B160, moins haut faisait fonction de fenêtre, donnant sur l'extérieur.

#### 2.3.10.6) *Fait X*

L'ouverture B160 assurant accès au Fait X permet de découvrir l'agencement du volume qui varie quelque peu de son niveau inférieur. FX composé de mur M37, M41 (fig. 223), contrefort C83 (fig. 224), mur M23, M24 (fig. 225), contrefort C76 (fig. 226), rappelle la structure du Fait VII, entre autres grâce à la présence de la fenêtre B159 (fig. 227) fournissant l'éclairage indirecte au collatéral nord FXVII (fig. 61). Dans l'église du XV<sup>e</sup> siècle cette fenêtre ouvrait sur l'extérieur, dans un mur plein. Celui-ci a été ouvert lors de la construction de la chapelle FX. Au sud, se trouve le mur M41 construit en gros moellons rejointoyés à l'excès au XIX<sup>e</sup> siècle. Au nord, la partie supérieure du mur M24 montre une mise en œuvre identique de gros moellons bien évidemment abondamment rejointoyés à l'époque moderne. C'est à l'est que

---

<sup>477</sup> L'accès sur ce dernier est possible grâce à une autre échelle en bois, amovible cette fois-ci.

se trouve la partie intéressante avec une vue sur l'intégralité des 2,40 m de la longueur du contrefort C83, large ici de près d'un mètre, chaîné au mur M41 et M36 et construit en pierre de taille. En face, dans son axe, à une soixantaine de centimètres, se trouve le mur M23, large de 0,50m construit en moellons et rejoignant le mur M24 à angle droit. Cet espace vide entre M23 et C83, parementé pour M23, correspond à une ouverture B148 rectangulaire qui donnait sur l'extérieur, avant la construction de FIX. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la pose d'une nouvelle toiture a arasé la partie supérieure de l'ouverture B148 qui, actuellement, permet d'accéder au Fait IX, la petite sacristie, par ailleurs, le mur M41 et le contrefort C83 portent une trace de l'ancienne toiture (fig.224). L'ouverture B184, dont la partie supérieure a été arasé lors de la pose de la nouvelle toiture, est créé en stoppant tout simplement la construction du mur M23 un peu avant C83, pour laisser ainsi un passage.

#### *2.3.10.7) Fait IX*

Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible d'accéder physiquement sur l'extrados de la voûte du FIX. Cependant la vue de l'ouverture B184 suffit pour engranger un certain nombre d'observations. Le Fait IX composé des murs M23, M22, M21, M20, contreforts C83 et C73 donne l'impression d'un volume relativement contemporain avec une particularité à part. En fait, à la place de l'extrados de la voûte de la chapelle, comme dans les cas précédents, il est question d'un aménagement à plat (fig. 228), il s'agit du seul exemple d'extrados plat de toute l'église. La différence de la mise en œuvre des murs M22/M21 et M20 est tout à fait flagrante : les deux premiers sont construits en moellons équarris en moyen et petit appareil avec des rares exemples en pierre de taille abandonnement rejointoyés. En revanche, le mur M20 est entièrement conçu en pierre de taille en moyen appareil avec des joints gras et tirés à la truelle, mais très homogène et soigné. Le mur M20 est chaîné avec le contrefort C73 et les deux font partie de la même campagne de construction et clairement appartiennent à l'abside. La trace de l'ancienne toiture témoigne des changements et du rehaussement (fig. 228) du volume.

#### *2.3.10.8) Bas-côté nord, Fait XVII a, b et c, Faits XI, XII et XIII*

Signalons-le en guise de présentation, la visite des combles du collatéral nord relève d'une toute autre réalité architecturale. Par rapport au collatéral sud, le contraste est saisissant : les passages étroits et irréguliers (fig. 229), les murs relativement intacts nous propulsent dans une autre dimension marquée directement par l'époque de Girard, dont il ne reste plus de traces, ni dans la partie sud et surtout pas dans l'église. L'aménagement d'origine du XV<sup>e</sup> siècle reflète les

modalités d'organisation d'espace et permet surtout de ressentir la dynamique qui a présidé à la construction de l'église du cardinal.

A partir du Fait XVIIId, l'accès à l'extrados du collatéral nord se fait par une ouverture de faible dimension dans le mur M86, B183, construite en pierre de taille et placée plusieurs dizaines de centimètres au-dessus du niveau de circulation. La sommité de l'ouverture est conçue avec deux impostes qui reçoivent un linteau et le passage lui-même est plutôt large, mais en revanche pas très haut. Le bas-côté nord reprend le même schéma que son homologue sud, avec un passage aménagé dans les murs-boutants M86 (fig. 229), M85 (fig. 353) et M84 (fig. 354), mais, soulignons-le immédiatement, de facture beaucoup plus rudimentaire. Les ouvertures, bien plus basses et étroites, se prêtent moins à une circulation régulière et surtout, ne sont ni alignées, ni homogènes avec des formes et des dimensions sensiblement différentes à chaque fois. A l'identique du bas-côté sud, le mur de la nef centrale, M36, est ouvert sur toute sa longueur par des fenêtres ogivales avec la même fréquence d'une fenêtre par travée, mais, cette fois-ci, sans oculus à l'aplomb.

La différence fondamentale avec le bas-côté sud réside dans le fait que le mur M246, jadis gouttereau, n'a pas été détruit, mais bien conservé en place lors de l'adjonction des chapelles latérales, venues se plaquer contre son parement. Il est percé d'ouvertures qui donnent accès dans les chapelles respectives ; les ouvertures sont des dimensions modestes et à chaque fois légèrement différentes, placées selon l'espace dévolu à cet effet, centrée ou près d'un mur-boutant.

En progressant d'est en ouest, le premier volume correspond au Fait XVIIc. Les murs définissant cet espace à savoir M86 (fig. 229), M246 (fig. 232), M85 (fig. 233) et M36 (fig. 234) sont construits avec un mélange de pierres de taille et de moellons équarris. La mise en œuvre témoigne d'une franche volonté de respecter les assises, malgré la variation de dimensions des appareils consécutifs. Les joints sont gras et partiellement contemporains mais oblitèrent moins la lecture de modalités de construction que dans les volumes précédents. A l'extrémité est du mur M246, une minuscule ouverture B185 en pierre de taille donne vue sur la voûte du Fait XI. Située à plusieurs mètres en contrebas avec un changement de niveaux très conséquent (fig. 235), l'espace est éclairé par un oculus B136 (fig. 236) présent dans le mur M26 absent dans le volume intérieur de l'église, mais visible de l'extérieur et accessible uniquement à partir des combles. Ce parti-pris, plutôt inexplicable, sauf si on admet qu'il peut associer à la fois la fonction d'aération tout en conservant un certain esthétisme, est sans doute liée au rehaussement de la chapelle au XIX<sup>e</sup> siècle. A cette époque, il faut également rattacher le mur M27, au nord, qui correspond au même rehaussement et qui vient, en toute logique s'appuyer contre le mur M252 du Fait XII, à

l'angle nord-ouest (fig. 237). A la base de cette face ouest, se trouve également, en pente sud-nord, la partie supérieure du mur M44, qui vient s'appuyer contre le contrefort C249, en l'englobant partiellement et qui supportait la toiture de la chapelle FXI avant son rehaussement au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>478</sup>. La trace est encore visible actuellement sur le contrefort C249. Mais M44 sert également de base pour le mur M252 qui correspond à la face est du Fait XII ; ce mur a été construit, plaqué contre M44, puis, au sommet de celui-ci, est venu s'appuyer dessus pour continuer en élévation. Cette chronologie, à elle seule, prouve que la chapelle FXI a été construite avant la chapelle centrale FXII. Un examen plus complet de M252 révèle qu'il n'a pas été rejointoyé à une époque récente et que son mortier est sans doute d'origine. (fig. 238)

Mais le plus surprenant dans cet espace concerne le parement extérieur du mur M246. Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, il est entièrement construit en pierres de taille (fig. 239) qu'on soupçonne d'ailleurs bien chaînées au contrefort C249<sup>479</sup>, tellement les matériaux paraissent identiques (fig. 240). De plus, les deux éléments, semblent faire partie d'une même campagne de construction, comme le suggère la similitude de signes lapidaires sur ces deux ensembles : le double P<sup>480</sup>. Rappelons que le parement interne de M246 à cet endroit se compose de moellons grossièrement équarris (fig. 232) tels que nous le montre la plupart des murs de l'église du XV<sup>e</sup> siècle, par exemple Fait XIV, mur M25. La dizaine d'assises en pierres de taille, en moyen et parfois gros appareil, parfaitement en assise est en réalité non traversante et posée comme une sorte de placage. Et pour augmenter l'originalité, la base de ce parement en pierres de taille repose sur des assises en moellons, identiques au parement interne de M246 (fig. 241). Cette base affleure de quelques assises au-dessus de l'extrados de la chapelle Fait XI. Il y a donc ici une volonté manifeste de placer des pierres de taille sur le parement externe, alors que la face interne ne change pas de mise en œuvre. L'examen de ces quelques assises de moellons révèle une autre surprise de taille : à la jonction de l'extrados de la voûte et du mur M246 se trouve un arc de décharge d'une amplitude de 6,60 m environ qui suit le profil de l'extrados, tellement bien intégré dans le parement de M246, qu'il ne peut correspondre nullement à une reprise en sous-œuvre. Il s'agit bien sûr de l'arc de décharge de l'ouverture de la chapelle Fait XI<sup>481</sup>, la deuxième preuve que cette chapelle est bien antérieure à FXII, mais surtout qu'elle est contemporaine de l'église du XV<sup>e</sup> siècle et prévue à l'origine dans sa construction. A l'angle sud-ouest, la partie en

---

<sup>478</sup> En se tournant vers un témoignage graphique de Cochard, nous pouvons constater que la hauteur de la chapelle est effectivement beaucoup plus basse et donc les travaux ont dû survenir dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est possible, voire très facile même, de les attacher aux restaurations de Sainte-Marie Perrin.

<sup>479</sup> A mi-hauteur, mais invérifiable avec les moyens à notre disposition, une pierre taillée en angle semble même appartenir aux deux structures.

<sup>480</sup> L'étude de signes lapidaires fait partie d'un chapitre à part, cf. 2.3.16.

<sup>481</sup> Ouverture large de 6,06 m, chiffre se rapproche de celui de l'amplitude de l'arc de décharge de 6,60m.

moellons de M246 s'appuyé contre le contrefort C249 (fig. 242). Cette dernière observation permet de comprendre la chronologie de construction du Fait XI. L'ossature de l'église du XV<sup>e</sup> siècle est déjà en place avec les contreforts C249 et C77 et la chapelle FXI peut être insérer avec les murs M26, M27 et M44 ; le mur M26 vient se plaquer contre la face ouest de C77 alors que M44 se retrouve exactement dans l'axe de C249. Ce détail ne gêne absolument en rien les constructeurs qui appuient M44 contre le contrefort C249. Ce parti-pris en dit long sur l'esprit qui préside à la construction de l'église du XV<sup>e</sup> siècle où, visiblement, aucun plan d'ensemble n'existe et où les problèmes sont résolus au fur et à mesure de leurs découvertes. Conjointement M246 s'élève jusqu'au niveau de la toiture du Fait XI en s'appuyant contre le contrefort. A partir de ce niveau et donc, visible de l'extérieur, le parement change et intègre des pierres de taille en placage, chaînées avec C249 dont l'élévation se poursuit. Le mur M246 offre deux beau exemples de trous de boulins maçonnes (fig. 239 et fig. 240).

Le volume suivant, le Fait XVIIb, présente les mêmes caractéristiques que les volumes précédents avec la même mise en œuvre qui mélange moellons et pierre de taille en assises pour les murs M85 (fig. 230) et M84 (fig. 243). Les dimensions des pierres oscillent entre grand et moyen appareil. En revanche le mur M36 (fig. 244) est un peu plus hétérogène surtout si on prend en compte la faible dimension des moellons qui composent le parement, dans la plupart des cas, en petit appareil. Dans le Fait XVIIb, l'ouverture B187 en pierre de taille qui donne accès au Fait XII se situe au centre du mur M246, au-dessus de l'extrados de la voûte, ici guère proéminent (fig. 245). Bien intégrée au mur M246 et non rapportée, il s'agit, à l'origine, d'une fenêtre donnant sur l'extérieur. Le Fait XII correspond à un espace très restreint, le toit arrive juste au-dessus de la voûte et sa pente ne permet d'accéder uniquement qu'à la première moitié de la chapelle (fig. 246). Ceci s'explique facilement, le Fait XII reste le seul où l'extrados de la voûte est de plein pied avec celui du collatéral FXVIIb, les extrados des chapelles FXIII et FXI se situant tous environ 2m et plus en contrebas. Les murs de FXII, construits en moellons équarris et bruts, soulignent la différence de la mise en œuvre du contrefort C249 (fig. 247), à l'est, en pierre de taille en grand appareil, qui donne l'appui au mur M246. La structure du mur M43 est plus complexe, une partie basse, en moellons équarris en petit et grand appareil, reçoit à l'angle avec le mur M246, des blocs en pierre de taille en grand appareil, qui forment un angle droit et s'arrêtent net, en laissant un espace vide sous la charpente (fig. 248). L'impression dominante reste celle d'un assemblage réalisé à partir d'éléments de récupération, surtout qu'il manque un élément essentiel à cet endroit : le contrefort C250 de l'église du XV<sup>e</sup> siècle à l'identique de C249. Contrefort, faut-il le rappeler, visible à l'étage inférieur, dans la chapelle FXII et qui, vraisemblablement, n'a pas atteint le niveau des combles mais reste bien présent au-dessus des

toits, à l'extérieur. En réalité, la partie émergente au-dessus des toits correspond au massif en pierre de taille posé sur les rangées de moellons de M43 et nous verrons, en FXIII, l'explication de cette particularité. Enfin, dernière remarque à propos de FXII, la faible hauteur sous toiture empêche de bien appréhender la mise en œuvre du mur M28, au nord. Gageons qu'il s'agit d'un mur construit en moellons comme ses homologues est et ouest, mais n'oublions pas qu'à l'extérieur, il est en pierres de tailles. Encore une fois, il s'agit d'un parement non traversant, mais d'une sorte de placage observé déjà à plusieurs reprises.

Le collatéral nord se termine par le Fait XVIIa qui donne accès à la chapelle, Fait XIII. A l'extrémité ouest, le mur M35 s'agrément d'une fenêtre B191 (fig. 250) ouvrant actuellement dans la chambre du Suisse, au dernier étage du Fait XIV ajouté au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>482</sup>. Cette fenêtre, de modestes dimensions, est construite en pierre de taille à l'image des autres ouvertures présentes dans les combles. En revanche, le mur M35, lui, est construit en moellons équarris et ponctuellement en pierres de taille, en petit appareil. Comme souvent, la mise en œuvre hétérogène laisse percevoir un réel effort pour respecter les assises. Le Fait XVIIa fournit plusieurs témoignages du rehaussement des toitures au XIX<sup>e</sup> siècle, les murs M84 (fig. 250) et M246 (fig. 251) en portent des traces particulièrement nettes liées aux travaux. La mise en œuvre de la partie rehaussée délaisse l'alignement horizontal comme dans la construction d'origine, et suit, en biais, l'ancienne pente du toit ; de plus, le mortier, beaucoup plus abondant avec sa couleur grisâtre, se différencie de la couleur ocre environnante. La séquence de M36 du Fait XVIIa comporte des trous des boulins maçonnés repartis symétriquement de part et d'autre de la fenêtre B190, une paire à la hauteur de la sommité de l'extrados de la voûte et une autre 0,7m à l'aplomb de la première (fig. 252). Un trou de boulin se trouve dans le mur M35 à la même hauteur que son homologue du mur M36.

L'accès dans le Fait XIII est assuré par une ouverture B189 placée près du mur M84, en pierre de taille, mais avec un linteau en bois qui date vraisemblablement du rehaussement au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 253), alors que l'ouverture elle-même correspond sans aucun doute à une fenêtre donnant sur l'extérieur de l'église du XV<sup>e</sup> siècle. L'extrados du Fait XIII se situe en contrebas, à plus de 2m de hauteur, mais il est quand même possible d'accéder au volume (fig. 254). Ainsi, debout sur l'extrados du FXIII, plusieurs observations deviennent possibles. A l'ouest, l'angle nord-ouest abrite le contrefort C82, construit en pierre de taille en gros appareil en assises, à l'identique des précédents (fig. 255). A l'ouest et au nord, les murs M29 et M30, quant à eux,

---

<sup>482</sup> Il s'agit de la fenêtre visible sur les gravures du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple chez Cochard ou chez baron Raverat ce qui permet de situer le rehaussement dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle et l'attacher aux restaurations de Sainte-Marie Perrin.



présentent les mêmes caractéristiques, construits tous deux en moellons équarris et bruts, de petites dimensions, hétérogènes et semblent porter des traces du rehaussement dans leur parties supérieures (fig. 255). Ces deux murs appartiennent à la construction de la chapelle FXIII et, d'une manière évidente, le mur M30 vient s'appuyer contre C82 appartenant à l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Au sud, le mur M246 est construit en moellons bien recouverts par un mortier débordant (fig. 256). Mais c'est bien la face est qui pose de multiples interrogations : le mur M43 correspond à la face ouest du Fait XII, or il est entièrement conçu en pierre de taille en gros appareil en assises (fig. 257). Cet ensemble très homogène, permet de distinguer à son extrémité nord le départ en biais du contrefort C80, caché par le mur M29 de la chapelle (fig. 258). Première observation qui rejoint des constatations identiques précédentes : le mur M43 visible dans le FXII est en moellons et non en pierres de tailles, ces dernières sont donc ici, dans FXIII, une nouvelle fois posées en placage et non traversantes. Deuxième observation toute aussi surprenante, le contrefort C250, de l'église du XV<sup>e</sup> siècle est absent, comme observé dans la FXII, alors que nous savons pertinemment que ce contrefort existe, visible dans la chapelle. En soi, la première observation peut expliquer la seconde, si les pierres de tailles de M43 sont non traversantes, la construction du mur M43 a pu englober le contrefort du XV<sup>e</sup> siècle soit par souci d'esthétisme en offrant une façade régulière et unie sans coup de sabre, soit, plus prosaïquement, pour renforcer la solidité du mur, en intégrant C250 dans le mur M43 et garantissant par là une homogénéité et une stabilité. Un examen minutieux de l'angle sud-est, à la jonction de M43 et M246 révèle quelques anomalies. En effet, une assise sur deux de M43 s'appuie contre M246 (fig. 259), ce qui semble normal puisque M43 appartient à une chapelle postérieure à FXII, donc postérieur au mur M246 de l'église d'origine. Mais entre ces assises, c'est l'inverse qui se produit et c'est le mur M246 qui s'appuie contre des pierres de tailles du mur M43. Chronologiquement, un mur d'une époque donnée ne peut pas s'appuyer contre une structure postérieure. Par conséquent, certaines pierres de tailles du mur M43 s'avèrent des éléments restants du contrefort C250 d'origine de l'église du XV<sup>e</sup> siècle, intégré dans le mur M43.

Enfin, l'angle nord-est livre la solution d'un problème architectural concernant la jonction des murs et des contreforts. Le contrefort C80 est appuyé contre le mur M43 et non chaîné, du moins dans la partie visible dans les combles de la chapelle voisine, Fait XII (fig. 248). Un léger tassement du contrefort au fil des siècles laisse un mince interstice entre les deux structures (fig. 260), la cinquième assise de C80, en partant de l'extrados, est commune aux deux structures et s'encastre dans le mur M43 (fig. 261). Le vide entre les deux pierres montre que les parties en

contact sont toutes deux taillées en biseau pour pouvoir suivre l'angle du contrefort par rapport au mur M43<sup>483</sup>.

#### 2.3.10.9) *La Charpente*

La charpente, dans son ensemble, a été considérablement remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle lors du rehaussement des toitures. L'assemblage, particulièrement composite, utilise à plusieurs reprises des poutres, des tenants et des poinçons de récupérations en exploitant les pièces qui restent à portée. Les matériaux reflètent cette dichotomie, les parties d'origine, en chêne, contrastent avec les transformations du XIX<sup>e</sup> siècle, en mélèze.

Dans cette nef de 17.60 m de long (entre les murs M34 et M245), nous remarquons, à chaque extrémité, deux poutres transversales, en chêne, de 0.20 m de section, situées à environ 3 mètres des murs M245/M34, mais en-dessous de la rénovation du XIX<sup>e</sup> siècle. Notons que les poutres de cette dernière reposent, par moment, sur ces deux éléments en chêne. De plus, ceux-ci semblent pris dans la maçonnerie des voutains. Un examen plus attentif révèle qu'en réalité, les maçonneries des voutains viennent se greffer sur les poutres déjà en place en les enrobant. Nous sommes donc en présence des vestiges d'une charpente antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle, sans doute celle de l'église commandé par le cardinal Girard, datant du XV<sup>e</sup> siècle. Enfin, la distance entre ces deux poutres anciennes est de 11m à 11,60m, mais il manque une poutre centrale, qui elle, a été récupérée au XIX<sup>e</sup> siècle et sans doute utilisée ailleurs, puisqu'elle passait entre deux voutains. L'absence des mortaises dans les entrants du XV<sup>e</sup> siècle indique qu'il s'agit des chevrons formant ferme<sup>484</sup>, en revanche, la construction actuelle correspond à la charpente à chevrons porteur<sup>485</sup>.

L'état général des charpentes est bon, les ouvertures d'aération assurent une bonne circulation d'air et la ventilation nécessaire pour la sécurité des bois. D'autre part, les ouvertures sans protections, c'est-à-dire dépourvus des volets ou des battants sont munis des grilles afin d'empêcher les oiseaux de se nicher dans les combles et dégrader ces dernières.

#### 2.3.10.10) *Conclusion*

---

<sup>483</sup> Cette observation sera particulièrement utile dans l'étude des chapelles sud FVI et FV, Cf. 3.5.1.

<sup>484</sup> On est très loin du cas quasi exemplaire des charpentes formant ferme de l'église prieurale Saint-Pierre et Saint-Paul de Pommiers-en-Forez financée par les soins de Charles VII en 1432.

<sup>485</sup> Sur l'évolution des charpentes voir : Cahier du Patrimoine, *Les charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Monumentum, Édition du Patrimoine, 2002 ; Jean-Yves Hunot, L'évolution des charpentes de combles en Anjou : XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, dans : *Revue de l'Archéologie de l'Ouest*, Année 2004, n°21, pp. 225-245.

Finalement le parcours choisi dans l'étude, du sud au nord, apparaît comme le plus « naturel » et inhérent étant donné le type d'organisation des espaces. Ceci dit, la visite des combles se révèle extrêmement riche d'enseignements, surtout si on les confronte avec les données déjà obtenues.

La première constatation concerne la différence incontestable concernant l'aménagement de la circulation entre les bas-côtés sud et nord. L'accessibilité, l'entretien et l'aménagement des passages dans les murs-boutants indiquent clairement que le bas-côté sud a été conçu pour circuler librement et confortablement. En revanche, le bas-côté nord semble répondre uniquement aux besoins ponctuels liés à l'entretien régulier certes, mais occasionnel.

Si le bas-côté sud est destiné à servir régulièrement et souvent, d'où le besoin d'un passage « haut » et confortable, il faut se demander pour quelle raison. L'éclairage de l'église était toujours un élément d'une grande importance, pour ne pas dire essentiel et les chandeliers étaient actionnées, c'est-à-dire descendus pour allumer les bougies et remontés ensuite à la hauteur voulue, à partir des combles. Actuellement, des vestiges de treuils à manivelles sur bâti de bois existent à plusieurs endroits : deux en relativement bon état sur l'extrados du chœur et quatre autres, plus rudimentaires, sur la voûte de la nef centrale. Nous pouvons donc en conclure que le bas-côté sud offrait un accès praticable et convenablement aménagé, pour un usage au moins hebdomadaire<sup>486</sup>, prévu pour la mise en place de l'éclairage. L'organisation du passage dans les murs-boutants du bas-côté nord ne laisse pas présumer qu'il existait des raisons apparentes pour y accéder fréquemment, d'où des ouvertures plus petites, plus étroites et plus basses. Toutes les baies liées au mur, répètent la même forme avec deux impostes saillantes, fermée par une pierre posée en guise de linteau<sup>487</sup>. Le même type d'ouvertures se retrouve dans le mur M246 ce qui signifie que, probablement, elles ont été prévues d'origine pour assurer l'aération/éclairage des combles.

La seconde constatation concerne les transformations de structures d'origines suite à l'ajout des chapelles. Lors de l'adjonction des Faits FIV et FV, dans le bas-côté sud, le mur gouttereau extérieur a été abattu sur la longueur de deux travées, alors que ce traitement n'a pas été maintenu lors de la construction de la chapelle Fait VI. En revanche, pour le bas-côté nord, il s'agit du strict

---

<sup>486</sup> Rien que les dépenses des comptes des fabriques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignent de l'importance de l'éclairage en termes des chiffres d'entrés, ce qui traduit l'impact de son aspect pratique et bien évidemment liturgique. D'autre part, nous savons que l'éclairage électrique a suscité quelque peu de réticences et même si le conseil de fabrique de l'église Saint-Symphorien, propose d'inscrire en budget supplémentaires les frais d'installation d'éclairage en 1901, officiellement il n'était pleinement admis qu'en 1916. Au sujet de l'attitude de l'Église vis-à-vis de l'usage de l'électricité et des nouveautés technologiques au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Lagrée Michel, *La Bénédiction de Prométhée, Religion et technologie, XIX<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1999.

<sup>487</sup> Les impostes, quasiment identiques pour toutes les ouvertures, révèlent un effort d'une mise en place consciencieuse, ce qui paraît presque incongru dans un endroit qui ne nécessite pas autant d'application.

contraire, on a gardé le mur d'origine en place sur toute la longueur. Il est difficile d'émettre une hypothèse à ce sujet. Soulignons juste, qu'entre l'adjonction des chapelles sud et nord, il s'écoule environ un siècle, les chapelles sud datent de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et la construction des chapelles nord se prolonge jusqu'au fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'étude des combles permet également de comprendre la surélévation étonnante des toitures des Faits XVIIIId et XVIIId, les « faux transepts ». En réalité, ce changement de hauteur facilite la circulation entre les différents espaces des combles et permet d'accéder, à partir des collatéraux, sur la nef centrale et dans le chœur, ce qui est, comme nous l'avons vu, absolument indispensable compte tenu de la signification de l'éclairage.

Quatrièmement, l'examen des murs M40 et M36 confirme que seules les trois premières travées du collatéral sud présentent un oculus au-dessus des fenêtres. Certes, cette caractéristique est bien visible de la nef, mais, si du côté sud, dans les combles, le bouchage des oculi, caché par la nouvelle toiture, se distingue encore aisément dans le mur M40, en revanche du côté nord, aucune trace n'existe dans la face nord du mur M36. La présence d'oculi est donc bien une particularité du collatéral sud ce qui est également lisible sur la paroi extérieure du mur M40 (fig. 103).

En parallèle à ces constatations d'ordre général, les combles livrent un certain nombre d'éléments plus spécifiques. Plusieurs murs portent des traces de rehaussements, comme en témoignent les murs-boutants de deux bas-côtés, M88, M89, ou le mur pignon M34, afin de pallier aux problèmes de pente et d'étanchéité des toitures. L'homogénéisation des toitures peut apparaître comme un avantage supplémentaire, contribuant à l'aspect esthétique de l'ensemble, surtout aux yeux de contemporains des restaurations

Deux Faits, XVIIIId et XVIIId possèdent une caractéristique bien particulière, à savoir, un rétrécissement des murs, visible surtout dans le FXVIIId. Ce rétrécissement paraît bien volontaire et peut correspondre à un souci d'alléger la construction et en même temps de donner un appui à la structure de ces deux travées qui est prévu plus haute que les travées voisines.

Pour avoir l'accès au FVI, il faut passer par la travée précédente (XVIIIId), descendre sur l'extrados de FV tourner vers l'est et s'engager dans une ouverture B176. Cette dernière correspond en réalité à un vide laissé entre le contrefort C248 et le mur M11 de la chapelle FVI. Ce mode opératoire a déjà été vu pour passer du Fait X au Fait IX. Mais dans le cas de FVI, ce « passage » se double d'un problème de coup de sabre sur le mur M11 à l'extérieur, à l'endroit précis du passage. Ce coup de sabre n'est pas perceptible dans les combles, suite à un rehaussement des murs à l'époque moderne. Nous avons vu dans l'étude architecturale que M11 est venu s'appuyer contre M10. Or avant la construction de FVI, la chapelle FV devait

obligatoirement être fermée sur ses trois faces : ouest avec M45 appuyé contre C247, sud avec M10 et est avec M46 venant s'appuyer contre C248. Le passage entre les Faits V et VI, surprenant de prime abord, s'avère toute simplement une fenêtre d'aération d'origine du FV qui donnait à l'extérieur, vue que la chapelle a été construite en premier. Une fois le Fait VI appuyé contre, la fenêtre perd sa fonction et devient passage. Cela paraît d'autant plus indispensable que le mur M244, initialement gouttereau, ne permet pas l'aménagement d'un accès propre puisque la fenêtre d'origine reste en place.

En revanche, la chapelle FXI appartient à la première phase de construction de l'église. Le mur M246 plaqué en pierre de taille est chaîné avec le contrefort C249 et ce dernier reçoit le mur M44 sur lequel vient s'appuyer ensuite le mur M252 appartenant au Fait XII. Sachant que la chapelle FXIII arrive comme dernier élément dans la rangée des chapelles, on obtient la chronologie des Faits : FXI, FXII, FXIII. Cette chronologie semble confirmée par la mise en œuvre des murs, ainsi que par leurs épaisseurs. Le mur M44 s'appuie sur le contrefort C249 et justement, sur sommet se pose le mur M252 de la chapelle FXII. Cette dernière est délimitée à l'ouest par une construction plutôt imposante du contrefort C80 qui se plaque à la fois contre le contrefort C250 et le mur M43 et constitue en fait toute la largeur (profondeur) de la chapelle. Cette particularité, correspond vraisemblablement à un effort voulu pour compenser l'important désaxement de la première travée de l'église afin de s'assurer de sa stabilité. La chapelle FXIII est incontestablement la dernière comme le montre aussi bien le changement de la mise en œuvre que l'inclinaison du contrefort C81.

Une remarque peut être marginale, mais pour terminer cette analyse, il est important de signaler qu'un certain nombre des pierres de tailles se trouve dans relativement mauvais état. Il s'agit donc majoritairement de contreforts, dont les pierres se délitent avec une croûte pulvérulente formée sur plusieurs millimètres d'épaisseur ce qui fragilise considérablement la pierre. En revanche la stabilité de la charpente paraît tout à fait satisfaisante, les nombreuses ouvertures prévues dans chaque espace, assurent une bonne aération et contribuent à un taux d'humidité plutôt constante, malgré les variations avec des piques de chaleurs.

### **2.3.11) Les signes lapidaires**

#### *2.3.11.1) Introduction*

Plusieurs blocs d'appareils portent des marques gravées dans la pierre et l'analyse que nous proposons prend en compte les structures appartenant à la construction du XV<sup>e</sup> siècle. Le relevé

des signes lapidaires fait apparaître la localisation précises de certains d'entre elles dans des endroits distincts de l'église. La présence et surtout la permanence de certaines marques incite à se questionner sur leur répartition à travers l'édifice et à réfléchir sur l'organisation du travail, à la fois d'un ouvrier, tributaire d'une marque, mais aussi d'une équipe. Car, la succession d'équipe peut, par exemple, s'effectuer dans la continuité, sans laisser de traces apparentes. N'oublions pas l'interruption hivernale du travail pour cause de gel, ou pour tout autre désagrément occasionnel. De même, une étude partielle ne permet absolument pas d'appréhender l'évolution de la constitution des équipes : une équipe fixe sur toute la durée du chantier s'ouvre parfois, ponctuellement, à des intervenants extérieurs. Inversement, le nombre d'intervenants peut évoluer constamment au fil des besoins et sans doute des moyens, d'un tailleur expérimenté et qualifié ou d'une simple main-d'œuvre<sup>488</sup>. Il ne faut pas non plus négliger le fait qu'il s'agit d'ouvriers itinérants ; la composition de l'équipe sur le lieu de travail change, les ouvriers ne travaillent pas tous à temps égal : certains suivent plusieurs phases de construction, d'autres restent seulement pour une seule phase<sup>489</sup>. Des ouvriers présents au début de la construction, partent par la suite et reviennent en fin de chantier, leur marque ainsi se retrouvent à des endroits diamétralement opposés<sup>490</sup>.

Afin de structurer le travail, il est possible de distinguer trois points principaux qui construisent l'identité du signe et son interprétation. Le premier concerne bien évidemment le signe lui-même, son caractère, sa forme, le type graphique auquel il appartient, ainsi que la technique de sa réalisation et l'emplacement sur le bloc de pierre. Le deuxième point consiste à reconnaître sa classe, s'il s'agit d'un signe utilitaire ou d'un signe d'identité et donc de définir sa fonction et son appartenance : s'agit-il d'un signe individuel, attribué à un ouvrier ou appartenant à une équipe ? Le troisième consiste à déterminer la pérennité du signe et son occurrence ou répartition régionale.

En ce qui concerne l'église de Saint Symphorien, l'abondant corpus à notre disposition, avec plusieurs dizaines de différents signes visibles<sup>491</sup>, représente une réelle richesse. Malheureusement, après plusieurs tentatives, une étude intégrale, couvrant l'ensemble de l'église et la totalité des signes, s'avère impossible à effectuer du fait d'un manque de moyens. Les observations et les relevés se limitent à hauteur d'homme ou à l'aide d'une échelle, si les

---

<sup>488</sup> David Morel, Signes lapidaires, techniques et qualifications en Auvergne au XII<sup>e</sup> siècle, dans : *Siècles ; Revue du Centre d'Histoire « Espace et Culture »*, n°22, 2005, pp.53-66.

<sup>489</sup> François Vaireaux, Etude de l'élévation de l'église Notre-Dame du Val des Nymphes, dans : *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 12, 1994. pp. 39-64.

<sup>490</sup> Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-milieu XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions CRNS, 2011, p. 108.

<sup>491</sup> Sur les pierres de taille non enduites.

conditions et la sécurité le permettent<sup>492</sup> ; de ce fait, l'étude manque d'exhaustivité, car plusieurs endroits restent inaccessibles ou inatteignables. Il apparaît donc nécessaire de réduire le champ des interrogations et de formuler des demandes en accord avec les moyens disponibles. Cela signifie que nous allons nous concentrer sur le caractère des signes eux-mêmes et sur les endroits à notre portée, en se limitant à la première phase de construction, celle du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>493</sup> avant l'adjonction des chapelles et de l'abside. En effet, à l'issue de l'étude architecturale et archéologique, nous sommes en mesure de discerner les grandes étapes de constructions et surtout de proposer un plan de l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Nous allons donc axer l'étude lapidaire sur cette dernière en posant une question simple : les signes relevés sur les structures du XV<sup>e</sup> siècle sont-ils homogènes sur tout le bâtiment ou existe-t-il des variations ? En d'autres termes, peut-on discerner une progression dans le chantier ? Est-ce que les signes lapidaires révèlent-ils la présence d'une église antérieure ? Enfin, les signes de l'église du XV<sup>e</sup> siècle sont-ils totalement différents de ceux des adjonctions postérieures, chapelles latérales et abside ?

### *2. 3.11.2) Méthodologie, caractéristique générale et catalogue*

La méthodologie concernant l'étude des signes lapidaire est censée prendre en compte l'ensemble des composants : le dessin, le motif, la typologie, l'emplacement, la distribution, la récurrence, l'habileté avec laquelle il a été exécuté, la signification, la fonction et toute autre sorte de renseignements susceptibles de refléter la réalité du chantier médiéval. Pour les mêmes raisons évoquées plus haut, la collecte des informations dépend principalement de l'accessibilité et de la lisibilité du signe et il s'avère souvent impossible de respecter le « cahier des charges » méthodologique. Dans un premier temps, le relevé des signes par frottis doublé d'une ou plusieurs photos<sup>494</sup> permet de prendre connaissance des différentes typologies et d'établir un catalogue. La localisation des signes utilise la numérotation des murs mise en place en début d'étude ainsi que la division de l'église en fait. En revanche, les piliers qui ne portent pas de numéros sont dotés de lettres d'alphabet en majuscule. Pour finir, outre la caractéristique générale, la présentation des signes, leur description<sup>495</sup> et les commentaires, les observations recueillies

---

<sup>492</sup> En l'absence de travaux de restaurations et/ou archéologiques, aucun échafaudage n'est présent sur le site lors de nos recherches.

<sup>493</sup> Si jamais une occasion se présentait et l'église serait dotée des échafaudages qui permettront d'atteindre les endroits inaccessibles, l'étude sera complétée et élargie bien évidemment !

<sup>494</sup> Il faut cependant signaler qu'il n'est pas toujours possible d'effectuer un frotti ou de fournir une photo, car l'endroit ne le permet pas ou le rendu photographique n'est pas satisfaisant ; en revanche le signe est perceptible à l'œil nu.

<sup>495</sup> On peut se demander s'il existe une convention de description des signes, bien évidemment les articles et les ouvrages définissent verbalement la forme des signes, mais simultanément l'intérêt majeur réside dans la représentation même du signe dû à son graphisme unique.

sont inscrites sous forme de tableau récapitulatif Excel. Ce dernier, en croisant les données, permet de se rendre compte de la fréquence d'un signe, de son emplacement, et surtout de sa récurrence en fonction de différentes parties de l'édifice et fournit la base de la réflexion.

En termes de caractéristique générale, les signes lapidaires présents dans l'église peuvent se classer en quelques catégories principales : les lettres, les associations des lettres, l'objet, surtout l'outil de travail, les formes géométriques, les signes graphiques et les formes, catégorie qui inclut tout ce qui n'entre pas dans les précédentes. Les signes peuvent être simples, voire très simples, structurés uniquement grâce à deux traits (un angle, le II romain ou l'équivalent de la lettre T tourné à l'horizontale) ou, à l'inverse, certains, compliqués, se composent des plusieurs traits, y compris des courbes et des croisements<sup>496</sup>.

#### - Les lettres<sup>497</sup>

Un très grand nombre de signes s'organise à partir de deux barres parallèles, constituant le « tronc » ou « noyau », fermé ensuite à chaque extrémité par une perpendiculaire évoquant la lettre « Pi », mais posée sur une base équivalente. Curieusement, ou sciemment<sup>498</sup>, cette forme nous renvoie à la représentation graphique du signe astrologique « Gémeaux », étant donné une légère courbe des deux sections horizontales. Cette structure, définie par les quatre traits, peut rester telle quelle, ou recevoir ensuite d'autres formes, plus au moins complexes selon le cas. La forme de base porte alors le nom de « Pi » et dans le cas des variantes, la dénomination prend en compte la caractéristique du signe.

Dans la première catégorie, le « Pi » reçoit une boucle, à l'image de la lettre « P », et, de fait, sera dénommé « double P » en référence aux deux traits verticaux. Le « double P » possède des variantes, simples ou élaborées. Dans ces dernières, le trait à l'opposé de la boucle peut varier et prendre de l'ampleur, être particulièrement long ou présenter des courbes différentes. Dans les cas plutôt simples, le « double P » possède une base « coupée » par un seul trait en biais ou évasé sur les côtés. En ce qui concerne le « double P évasé », la base n'est pas construite par un simple trait sur lequel se pose le « tronc » du signe, mais par deux traits ouverts et évasés vers l'extérieur. Cette catégorie peut également être enrichie par une forme particulière de la variante « double

---

<sup>496</sup> Pour distinguer l'appellation du signe, ce dernier sera placé entre guillemets.

<sup>497</sup> Certains signes ont clairement une forme de lettre et sont donc considérés comme tel, alors que d'autres évoquent uniquement des lettres et par facilité de description, nous les avons délibérément classés dans ce groupe.

<sup>498</sup> Nous n'avons trouvé aucune trace de représentation des signes astrologiques dans les publications concernant les signes lapidaires. Le signe des gémeaux est connu au moyen-âge, mais nous ignorons la date d'apparition du symbole actuel.



P » : la partie verticale, souvent coupée, est dotée en revanche de deux boucles tracées avec deux courbes concentriques. La répétition de la boucle définit son nom : « P double boucle ».

La deuxième variante reçoit toutes les autres déclinaisons de la marque ayant pour base le signe « Pi » comme « double B » ou « double D » : la même base des deux traits verticaux reçoit cette fois une lettre « B » ou « D ».

Une série des lettres peut rejoindre ce groupe avec des identifications simples et exactes comme la lettre « B », « T » posé sur une petite base exactement comme dans la lettre écrite en capitale, ou, à l'opposé, approximatives, qui nous envoient uniquement à sa représentation : « Y », « H », « M », « I ». Nous pouvons finir par les signes dont la caractéristique s'approche du « O » barré ou l'équivalent du « Phi », mais avec une « barre » à l'horizontale.

#### - Les associations de lettres

La deuxième catégorie résulte de la combinaison de la même base « Pi » avec une courbe en forme de lettre « S » qui viens se greffer au milieu du trait horizontal. Dans ce cas, la forme de l'adjonction peut évoluer d'une manière plutôt libre et passer d'un « S » à une « anse », courbe, un « pédoncule » ou un simple trait. La longueur de ces adjonctions peut être très variable, ainsi que l'arrondi qu'il forme.

Un autre ensemble regroupe les signes dont les adjonctions partent du trait horizontal supérieur avec deux formes différentes que nous pouvons considérer comme une évolution. Dans le premier cas, l'adjonction se compare à la lettre « J » et la dénomination du signe sera donc « Pi+J ». Le second cas est doté d'un trait qui relie l'adjonction « J » à la base « Pi » ce qui évoque la lettre « A » et par conséquent le signe porte le nom « Pi+A ».

#### - L'objet

La troisième catégorie des signes concerne les représentations des objets. Dans la plupart des cas, il s'agit d'outils de travail avec le marteau comme la référence par excellence, d'autant plus que le signe se place parmi les plus fréquents. Deux autres signes peuvent se classer dans cette catégorie, même s'ils sont beaucoup moins évidents : une représentation d'un crochet directement liée à la fonction de levage des pierres et un autre signe faisant référence à une « potence ». Pour cette dernière, il s'agit d'une représentation graphique étrangement exacte de la construction d'une grue rudimentaire destinée à lever et déplacer les pierres avec un trépied, une poutre montante dotée d'une autre poutre beaucoup plus courte, perpendiculaire, tenue et

bloquée par une autre en diagonale. Une interprétation nettement plus sinistre peut y voir un « gibier ».

#### - Les formes géométriques

La quatrième catégorie comprend les signes qui utilisent les formes géométriques ou qu'on peut interpréter comme tels, comme le « triangle », une structure plutôt approximative dans le sens où les traits ne sont pas tracés de manière nette et exacte et le résultat, relativement difforme. La qualité du triangle est mise en perspective, comparée à un autre signe, composé de deux triangles superposés en forme de « sablier ». Les deux triangles isocèles sont identiques et de surcroît tracés d'une manière absolument nette, selon les règles mathématiques. Bien évidemment le signe sera nommé « sablier ».

Il est possible d'attacher à ce groupe un autre signe qui se présente également sous la forme d'un trait, mais cette fois-ci plutôt complexe, qui tourne par sections sur lui-même, un peu comme un escargot. Cet aspect conduit à sa dénomination : « l'escargot géométrique ».

Dans la même catégorie nous pouvons placer l'étoile à cinq branches, même si elle peut être considéré à la fois comme symbole<sup>499</sup> et comme signe ayant un rapport direct avec la géométrie. Mais cette fois-ci, la composition de l'étoile est plutôt grossière et nous ne pouvons pas parler d'un pentagramme, même si la forme du signe reste parfaitement explicite. La série de signes composés à partir d'un triangle se termine par un signe très particulier, construit avec trois triangles. Un trait horizontal donne la base simultanément aux trois triangles qui sont construit au-dessus et au-dessus et de nouveau au-dessus de la ligne. Toute la figure peut être tracé d'un seul mouvement sans lever la main de son support. Il faut préciser que ce signe « trois triangles » s'accompagne toujours d'une petite croix et qu'il s'agit du seul cas de double signe.

#### - Les signes graphiques

La cinquième catégorie englobe les signes qui présentent des variantes de ce que nous avons pu voir jusqu'au là avec des compilations des formes graphiques ou géométriques. Dans cette catégorie se trouve le signe constitué à partir du « Pi » (deux traits verticaux fermés par deux traits horizontaux) enrichi par l'adjonction de deux triangles posés sur les traits verticaux du signe ; les angles des triangles peuvent être arrondis. Cette variante porte la dénomination de « Pi double triangle » ou « Pi double triangle arrondi ». Une autre se présente sous la forme de

---

<sup>499</sup> L'étoile à cinq branches possède un riche passé géométrique et symbolique, elle apparaît comme un signe sumérien vers III<sup>ème</sup> millénaire avant J.Ch. pour ensuite évoluer à travers différentes cultures antiques et faire partie des figures, dotées de propriétés géométriques spécifiques (pentagramme).

« pomme de pin » : la même base garde les deux parties arrondies greffées sur les traits horizontaux ; en revanche, il manque le trait vertical supérieur. S'agit-il d'un signe complet ou non terminé ? Quoiqu'il en soit il est défini, comme « Pi pomme de pin ». Pour finir cette micro-série des dérivées du signe « Pi », il faut citer une version particulière et plutôt intéressante. La marque apparaît une seule fois et se compose de trois traits verticaux et deux triangles, ce qui lui vaut le nom de « double Pi-double triangle ». Dans ce même groupe on peut classer une autre déclinaison du signe : la même base de « Pi » est accompagnée par deux petits traits symétriques tracés de par de d'autre à une distance égale. Ce signe va porter le nom de « Pi double trait ».

### -Les formes

La dernière catégorie groupe les marques construites avec des formes simples c'est-à-dire à partir d'un trait court, à priori isolé ou munie de tangentes. Dans ce groupe on retrouve : la lettre « N » ; l'équivalent du « II » romain ; l'association de « II » romain avec le « V » romain, ce dernier signe surprend par son effet miroir : « IIV » ; « l'angle » et le « T » renversé. Certaines désignations, il est vrai, sacrifient à l'autel de la facilité ; ainsi les trois traits évoquant la lettre N peuvent se lire comme un Z, mais comment décrire un « N » avec une des branches démesurément allongées ou un second avec une des branches évasées ? Comment être sûr qu'il s'agit bien ici d'une volonté et non pas d'un « raté » dans la gravure du signe ? Comment être sûr, pour un cas au moins qu'il ne s'agit pas d'un « IV » ou d'un « VI » en miroir, à l'image du « IIV » ? Dans le même ordre d'idée, « l'angle » et le « T renversé » semblent contenir une référence géométrique : le signe en forme d'angle se compose de deux sections d'une longueur égale jointes en équerre et dont l'angle est réellement égal à 90°. Il est possible d'observer la même régularité dans le signe « T » tourné à l'horizontale, résultant de la construction de la perpendiculaire à une droite avec deux angles droits également à 90°. Il faut souligner que aussi bien dans le cas de l'angle simple que celui des deux angles sous la forme de « T », qu'il s'agit d'une réelle valeur géométrique et non approximative. Dans la même catégorie se place le signe « double Y » qui se présente sous la forme d'un « Y », pourvu de fourches aux deux extrémités. Le signe repose horizontalement, d'où son appellation de « double Y couché ». Le dernier signe se compose de deux traits joints à angle aigu et par conséquent se nomme : « angle aigu ».

### 2. 3.11.3) Répartition

Les volumes examinés de l'église du XV<sup>e</sup> siècle prennent donc en compte les parties en pierre de taille<sup>500</sup> telles que les piliers octogonaux de l'église, le mur M6, la tour d'escalier Fait II, l'enfeu Fait III, les contreforts C249 et C250, ainsi que les sections des murs visibles dans les combles : M246 visible dans la chapelle Fait XI.

Cependant, quelques brèves observations au sujet des adjonctions postérieures s'avèrent utiles, étant donné qu'il s'agit d'ensembles cohérents, et que, conformément à cette cohérence, ils présentent des caractéristiques communes, absentes dans d'autres parties : l'arc d'ouverture de la chapelle Fait VII est marqué par deux types des signes présents nulle part ailleurs comme « III » et « X ». L'abside est également dotée de ses propres signes lapidaires, présents surtout à l'extérieur et sensiblement différents de ceux du XV<sup>e</sup> siècle observés à l'intérieur, comme par exemple « l'étoile à six branches », « P » gravé avec un graphique très proche de la typographie contemporaine.

Il y a beaucoup plus de probabilité que les signes à l'intérieur de l'édifice soient mieux conservés que ses homologues de l'extérieur, soumis en continu aux intempéries. Cependant, les exemples extérieurs restent relativement bien lisibles et ne posent pas de problèmes majeurs d'interprétation au sujet de la forme intrinsèque du signe. En revanche, à l'intérieur, beaucoup de sections internes des marches de l'escalier Fait II se trouvent dans un état de délitement avancé et, sans doute, certains signes ont pu ou dû disparaître.

Le catalogue de signes présenté ici ne prend pas en compte la récurrence d'un même signe sur l'élément analysé ni son emplacement au niveau des assises, ces données sont regroupées dans le tableur Excel. Cependant, il est important de préciser que, dans certains cas, en absence des relèves pierre à pierre, la localisation reste approximative par rapport aux nombres des assises, car les lignes de ces dernières ne sont pas régulières.

Conformément à la chronologie de l'analyse de volumes de l'église, nous allons procéder progressivement d'ouest en est en commençant par le Fait I et plus précisément par le pilier à la jonction du Fait I avec la nef central, Fait XVI.

#### - Clocher-porche, Fait I

Le clocher-porche, construit en moellons équarris dans sa partie inférieure, ne porte pas de signes, une constatation valable également pour la fenêtre B, en pierre de taille. Un examen

---

<sup>500</sup> Évidemment, aucun des murs montés en moellons bruts équarris ne livre de signes lapidaires.

minutieux révèle pourtant, sur un des claveaux de la porte d'entrée, un signe gravé, très discret et assez difficile à décrire et qui peut s'apparenter à une demi-feuille longitudinale ou à un demi motif piriforme en long.

En revanche, la paire de piliers engagés et adossés, qui donnent l'appui aux murs du clocher et qui structurent la nef, sont dotés de marques lapidaires avec une grande diversité et un nombre conséquent.

- Pilier A : « B » ; « marteau » ; « double P » ; « Pi + trait » ; « Pi + S » ; « N » ,  
« l'angle » ; « Pi ».

- Pilier J : « double D » ; « Pi + S » ; « Pi double triangle » ; « double P » ; « Pi » ;  
« J + Pi » ; « A + Pi » ; « étoile à 5 branches »

#### - Mur M6 et la tour d'escalier Fait II – intérieur

Le mur M6 et la tour d'escalier forment un ensemble très riche est très cohérent, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur avec une grande diversité. On retrouve des signes déjà perçus auparavant comme : le marteau, « Pi + S » ou « double P », mais aussi des signes qui apparaissent pour la première fois et restent inhérents pour cet endroit : une « potence », deux vagues en forme de lettre « M » dotées de traces de peinture rouge ou un « crochet ».

A l'intérieur de la tour d'escalier l'abondance des signes continue à croître, avec 28 marches marquées sur 76. La disposition n'est pas homogène, seuls 3 signes sont déposés sur la contremarche de devant, les autres se répartissent sur contremarche de derrière ou sur le giron du dessous.

- Mur M6, intérieur de l'église : « angle » ; « P double boucle » ; « potence » ; « Pi + S »

- Mur M6, intérieur de la porte d'entrée : « marteau » ; « triangle » « O barré »

#### - Fait II – tour d'escalier :

Intérieur porte escalier : « D barré » ; « angle » ; « Pi espacé » ; « potence »

Contremarche devant : « marteau » ; « double P » ; « T sur base »

Contremarche derrière : « Pi + S » ; « N » ; « crochet » ; « angle » ; « marteau » ; « P double boucle » ; « M » marqué en rouge ; « IIV »

#### - Fait II - extérieur :

M3 : « double P » ; « I romain » ; « angle »

M4 : «angle» ; «double P» ; «Pi+S»

M5 : « H » ; « B », « D divisé » ; « crochet » ; « N » ; « Pi+S »

M6 : « O barré » ; « D divisé » ; « sablier » ; « Pi espacé »

### - L'enfeu, Fait III

L'enfeu apparait également comme l'ensemble tout à fait homogène et cohérent dont les pierres de taille portes pratiquement les mêmes signes avec la prédominance du : « double P », « marteau » et « Pi + S ». L'enfeu est chaîné avec le mur M6.

Pilier B : « marteau » ; « double P » ; « Pi + S », « N » ;

Pilier C : « double P » ; « B » ; « double B » ; « N » ; « Pi pomme de pin » ;

La voûte entre le pilier B et C : « marteau » ; « double P » ; « N » ;

Mur extérieur M7 : « marteau » ; « P double boucle » ; « double Y » ; « D divisé »

### - Contrefort C 60

C60 : « O barré » ; « D divisé » ; « Pi »

### - Contrefort C61

Malgré le fait que ce contrefort soit absorbé dans la maçonnerie du Fait IV et enduit de surcroit, une pierre de taille a échappé à ce traitement et offre la marque « double P » ; la pierre se situe au raz de sol et présente, par la force des choses, un cas isolé pour ce volume.

### - Nef Fait XVI ; collatéraux F XVII et XVIII

Pilier D : « double P » ; « Pi double triangle »

Pilier E : « angle »

Pilier F : « triangle » ; « II »

Pilier G : « angle » ; « II »

Marche crypte : « N » ; « angle aigu »

Pilier H : « croix » ; « angle » ; « angle aigu »

Pilier I : « Pi » ; « marteau » ; « P double boucle » ; « trois triangles » + « croix »

Pilier K : néant

Pilier L : « angle » ; « croix »

Pilier M : néant

Pilier N : « triangle » ; « II »

Pilier O : « T couché »

Pilier P : « Pi double triangle »

Pilier Q : « escargot géométrique » ; « N » ; Pi double trait » ; IIV » ; « triangle »

- Faits XII

C 249 : « double P » ; « Pi + S » ; « P évasé »

C250 : « double Pi double triangle » ; « Pi double trait » : « N »

- Combles

Les signes lapidaires dans les combles sont quasi inexistantes sauf en un endroit précis et plutôt surprenant. Il s'agit de la paroi nord du mur gouttereau M246 accessible à partir de l'extrados de la voûte de la chapelle Fait XI. La partie supérieure du mur, perceptible initialement de l'extérieur, au-dessus du toit de la chapelle, porte les marques du signe qu'on a rencontré déjà à plusieurs reprises et en abondance, le « Pi évasé ». Sa présence se prolonge également sur la paroi est du contrefort C249, ce qui concorde avec la paroi ouest, où le signe a été répertorié à quelques reprises.

Soulignons-le, aucun autre élément en pierre de taille présent dans les combles sud ne porte de signes lapidaires. De minutieuses vérifications des montants des ouvertures, fenêtres et passages, ainsi que des contreforts confirment l'absence de marques. Les volumes sud ont sans doute été trop réorganisé et remaniés à plusieurs reprises avec la présence d'enduits contemporains pour laisser quelques vestiges de cet ordre.

*2. 3.11.4) Synthèse et conclusion*

Une fois de plus, l'église de Saint-Symphorien offre un champ d'investigation particulièrement riche et intéressant. En dépit du fait que la variabilité de paramètres ne favorise pas la vision complète et précise, l'aperçu sur les signes lapidaires permet d'appréhender, ne serait-ce que partiellement, le cadre technique de la première phase de l'église. Les parties dotées des signes se résument aux éléments structurant l'église, les piliers, et assurant sa stabilité, les contreforts. Une faible représentation sur les murs, parois extérieures et intérieures comprises, paraît compenser la structure de la tour d'escalier. L'absence des signes lapidaires dans l'ensemble du clocher-porche paraît tout à fait logique pour la partie inférieure, qu'explique la construction en moellons équarris. En revanche, les maçonneries supérieures, en pierre de taille, inatteignables, empêchent toute observation.

Le catalogue dressé montre que la distribution des signes lapidaires reste très inégale aussi bien sur la surface de l'église concernée par le bilan, que sur les supports de constructions. En termes de pourcentage, les piliers placés au fond de l'église (A, B, C, J) sont marqués par plus de signes d'un point de vue quantitatif et également par une plus grande diversité de formes que ceux de milieu. Les piliers F ou N possèdent deux types de signe, en l'occurrence les mêmes, le nombre de marques reste modeste et de surcroît ne dépasse pas la base. Le pilier O est doté d'un seul type de signe et, comme dans les cas précédents, sa disposition ne dépasse pas la cinquième assise, c'est-à-dire la base du pilier. Deux piliers, K et M, ne portent aucune marque lapidaire. La décroissance des signes se fait progressivement de l'ouest vers l'est et la différence de concentration reste flagrante. La majorité des signes semble taillée ; en revanche, nous n'avons pas observé de signes tracés, plutôt rare à cause de leurs caractères éphémères. La différence entre la mise en œuvre des signes est très nette, les tracés complexes, en courbes, exigent forcément plus d'habileté que les signes simples, gravés à simple trait.

Selon les catégories des signes, la forme la plus répandue concerne les lettres ou les « dérivés » de lettres. Grâce aux soins attachés à l'exécution et la forme même, il est possible de les définir comme signes à caractère épigraphique. La deuxième catégorie comporte des signes figuratifs représentant les outils de travail, ici le marteau ou un objet réel, comme la potence. Le troisième groupe inclut les signes géométriques, triangle ou angle. Le dernier groupe concerne les chiffres romains ou leurs dérivés comme « V », « N », « I I » et peut s'élargir par d'autres traits, comme l'équivalent de la lettre « T » retournée de 90° ou l'équivalent de la lettre « Z » à angles droits.

Les dimensions peuvent rester très similaires et ne varier que faiblement (de l'ordre de 0,005m), mais, simultanément, peuvent aussi changer de registres assez brusquement avec une différence se situant entre 0,015m et 0,03m.

Un tableau permet de visualiser le catalogue d'un total de 40 signes différents :

Type de signe	Nombre emplacement	Nombre exemplaire
<b>double P</b>	<b>12</b>	<b>48</b>
<b>angle</b>	<b>10</b>	<b>31</b>
<b>N</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>marteau</b>	<b>8</b>	<b>17</b>
<b>Pi+S</b>	<b>8</b>	<b>16</b>



<b>Pi</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>P double boucle</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
<b>triangle</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<b>B</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<b>Pi double triangle</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>Pi espacé</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>II</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>angle aigu</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>IIV</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>crochet ou S</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>croix</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>potence</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>D divisé</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>O barré</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Pi double trait</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>double P évasé</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
<b>double Pi double triangle</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>escargot géométrique</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>étoile cinq branches</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>H</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>I</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>J+Pi</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi avec trait</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi+A</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi pomme pin</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>sablier</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>T couché</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>T sur base</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>vague M rouge</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>double Y</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>double B</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>double D</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>croix + 3 triangles associés</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>D barré</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Les signes les plus fréquents restent bien le double « P », avec 48 exemplaires recensés répartis sur 12 emplacements ou structures (mur, pilier, contrefort), puis « l'angle » avec 31 exemplaires sur 10 emplacements, le « marteau » avec 17 exemplaires sur 8 emplacements, le « Pi+S » avec 16 exemplaires sur 8 emplacements ; le « N » avec 11 exemplaires sur 9

emplacements. Nous trouvons ensuite un second groupe de 19 signes présents entre 8 et 2 exemplaires sur une fourchette de 1 à 6 emplacements. Le dernier groupe ne concerne que les signes à 1 exemplaire présent sur un seul endroit, soit 10 individus.

En termes d'exception, il faut signaler la colorisation en rouge d'un seul signe lapidaire, placé dans la tour d'escalier. Il s'agit d'un cas isolé et cela également en termes de forme. Cette dernière peut être comparée à deux vagues proches de la lettre « M » tracée avec une ligne légèrement hésitante, mais souple. Il est difficile de lui attribuer une signification précise, mais les exemples similaires ont été relevés dans certains endroits relativement éloignés du site abritant l'église<sup>501</sup>.

Les signes apparaissent sans sens particulier, à la verticale, ou sur le côté, dans le sens de la longueur du bloc. Il est possible d'en conclure qu'ils ont été réalisés avant la pose des pierres et donc, qu'il ne s'agit pas de signes de pose. Sur une même assise, il est possible de rencontrer l'association de plusieurs signes, ou différentes orientations du même signe, comme sur le contrefort C249. En revanche, nous n'observons aucun monogramme, ni association de lettres, ni initiales. La répartition des signes dans l'édifice ne semble pas ordonnée, mais juste localisée, avec des « pôles » de concentration, soit avec un seul signe unique, soit avec deux signes récurrents.

Les signes doubles apparaissent dans un seul cas, il s'agit de la marque « trois triangles », toujours accompagnée par une petite croix. La configuration est exactement la même et survient à cinq reprises entre la neuvième et onzième assise du pilier G. L'absence des signes doubles sur la surface restante renforce l'idée qu'il ne s'agit pas de signes de pose, ni d'appareillage. Il est donc possible d'avancer que la majorité des signes a une finalité identitaire et non utilitaire, au sens propre du terme. On note également l'absence de signes « abstraits » en tout cas pour la période choisie dans le cadre de ce compte rendu. Les groupes de signes paraissent plutôt cohérents avec des régularités en termes de leurs compositions et de qualité d'exécutions. En ce qui concerne les matériaux, il s'agit, dans la majorité des cas, du gneiss oillé et du granite gris, deux roches relativement dures mais laissant une marge importante pour le traitement.

Le catalogue du recensement des marques permet pour la première fois, dans l'étude de l'église, de dresser un tableau de présence/absence<sup>502</sup> avec en abscisse les marques et en

---

<sup>501</sup> Le cas des signes colorés en rouge est soulevé en tant que phénomènes très rares dont des exemples isolés ont été répertoriés à Ratisbonne, à Gard-Adhémar et au château de Vincennes dans l'article du Bulletin Monumental : Yves Esquieu, Andreas Hartmann-Virnich, Anne Beau, Frédéric Costantini, Rollins Guild, Dominique Pitte, Daniel Prigent, Isabelle Parron, Nicolas Reveyron, Benjamin Seant-Jean-Vitus, Christioan Sapin, Joëlle Tardiau, Les signes lapidaires dans la construction médiévale : étude de cas et problèmes de méthode, dans : *Bulletin Monumental*, T. 165-4, 2007, p. 339.

<sup>502</sup> Annexe ?

ordonnées les structures recueillant ces signes. En utilisant le principe de la matrice ordonnable<sup>503</sup>, aidé en cela par le tableur Excel, qui consiste à permuter les lignes X et Y pour former des groupes par affinités, lesquels s'accrochent les uns aux autres et développe une progression ou un ordre<sup>504</sup>, il devient possible d'aboutir à un diagramme qui réponde à nos interrogations sur le déroulement du chantier. Après plusieurs tentatives, un fort groupe se dégage à chaque fois, qui englobe les faits II, III, le mur M6, le pilier A, c'est-à-dire tout le bloc de construction de l'angle sud-ouest. Le reste du tableau ne dévoile que des signes présents à 1 ou 2 exemplaires, éparpillés dans toute l'église. Il s'avère évident que la trop grande présence de signes présents à très faible exemplaire perturbe les permutations.

En postulant que le chantier se déroule d'ouest en est<sup>505</sup> et en classant par ordre chronologique les structures accueillantes en ordonnée, peut-on discerner une progression ? Le groupe du bâti sud-ouest se détache avec plus de netteté : 13 structures absorbent 25 marques différentes. Voici le tableau :

---

<sup>503</sup> Jacques Bertin, *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris, Flammarion, 1977.

<sup>504</sup> [https://www.persee.fr/doc/spgeo\\_0046-2497\\_1977\\_num\\_6\\_4\\_1737](https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1977_num_6_4_1737) ; [https://www.persee.fr/doc/spgeo\\_0046-2497\\_1977\\_num\\_6\\_4\\_1746](https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1977_num_6_4_1746)

<sup>505</sup> A ce stade de l'étude, plusieurs indices architecturaux permettent d'émettre ce postulat.

Murs	Pilier A	M6	Marche intérieur	Pilier B	Voûte enfeu	Marche extérieur	M3	Pilier C	M5	M4	M7	Intérieur porte escalier	C 60
Type de signe													
angle													
double P													
marteau													
N													
Pi+S													
B													
P double boucle													
crochet ou S													
D barré													
D divisé													
double B													
H													
I													
IIV													
O barré													
Pi													
Pi avec trait													
Pi espacé													
Pi pomme pin													
potence													
sablier													
T sur base													
triangle													
vague M rouge													
double Y													

« L'angle », le « double P » et le « marteau » couvrent à eux trois quasiment l'ensemble des structures ; le « N » et le « Pi+S » se trouvent sur 6 structures ; les « P double boucle » et « B » sur trois ; quatre autres marques sur deux structures et le reste, soit 12 signes, sur une seule.

Cette concentration de signes différents ne se retrouve nulle part ailleurs sur l'église. L'étude architecturale avait montré que le mur M6 était chaîné aux piliers A et B, au Fait II, au contrefort C60 et au Fait III, l'enfeu.

Nous sommes donc en face d'un groupe homogène qui va servir d'étalon pour mesurer les autres marques à son aune. En effet, des 25 marques présentes dans le GSO (Groupe Sud-Ouest), 13 se retrouve sur d'autres emplacements dans l'église. Un tableau permet d'appréhender leur répartition :

Murs	Pilier A	M6	Marche intérieur	Pilier B	Voûte enfeu	Marche extérieur	M3	Pilier C	M5	M4	7M	Intérieur porte escalier	C 60
Type de signe													
angle													
double P													
marteau													
N													
Pi+S													
B													
P double boucle													
crochet ou S													
D barré													
D divisé													
double B													
H													
I													
IIV													
O barré													
Pi													
Pi avec trait													
Pi espacé													
Pi pomme pin													
potence													
sablier													
T sur base													
triangle													
vague M rouge													
double Y													

En face du pilier A se trouve le pilier engagé J : les marques disponibles correspondent avec 3 occurrences à celles du groupe sud-ouest et il y a donc de fortes chances que ce pilier fasse parti de la même campagne de construction. Ensuite, en progressant vers l'est se trouve le pilier I qui affiche également 3 occurrences : le « N », le « marteau » et le « P double boucle ». Le pilier

H affiche 2 occurrences, « l'angle » et le « l'angle aigue » et la « croix ». ; le pilier Q, deux occurrences avec le « N » et le « IIV ».

A partir de là on ne retrouve qu'une occurrence pour les piliers D, E, G, L, F et N, une seule occurrence pour le contrefort C250, le mur M246 et la marche de la crypte. En revanche, le contrefort C249 contient 4 occurrences. Ces constatations permettent de dessiner une carte d'expansion des équipes « originales » vers l'est et le nord, nord-est (fig. 262).

A partir de cette première expansion, de nouveaux signes entrent en lice :

Murs	Pilier J	Pilier D	Pilier E	Pilier G	Pilier H	Pilier L	Marche	C250	Pilier Q	M246	C249	Pilier I	Pilier F	Pilier N	Pilier O	Pilier P
Type de signe																
double D	■															
étoile cinq branches	■															
J+Pi	■															
Pi double triangle	■	■														■
Pi+A	■															
II				■									■	■		
angle aigu					■		■									
croix					■	■										
croix + 3 triangles associés												■				
T couché															■	
double P évasé										■	■					
Pi double trait								■	■							
escargot géométrique									■							

- Le pilier J qui comptait 3 occurrences possède en plus 5 nouveaux signes, dont 4 (J+Pi ; Pi+A ; double D et étoile 5 branches) ne se retrouvent nulle part ailleurs dans l'église. En revanche, le cinquième, le « Pi double triangle » est visible sur les piliers D et P. Le pilier D est déjà connu puisqu'il abrite un exemplaire du « double P » de l'équipe initiale. En revanche, le pilier P apparaît pour la première fois.

- Le pilier G comptait 1 occurrence mais fournit le signe « II » présent sur les piliers F et N.

- Le contrefort C249 avait 4 occurrences et fournit le « double P évasé » que l'on retrouve sur M246, ce qui semble logique vu que les deux structures sont chaînées sur au moins une assise.

- Le pilier Q avait deux occurrences et fournit le « Pi double trait » que l'on trouve sur C250.

- Le pilier H avait deux occurrences et fournit « l'angle aigu » présent sur une des marches de la crypte, mais également la « croix » présente sur le pilier L.

En résumé, l'équipe « initiale » du groupe sud-ouest a essaimé vers les piliers J, I, D E, H, N, L et Q, le mur M246, les contreforts C249 et C250, ce qui couvre en réalité quasiment toute l'église. Par la suite, le pilier J a essaimé le « Pi double triangle » vers les piliers D et P, le pilier H a essaimé vers le pilier L et une des marches de la crypte et le pilier G a essaimé le « II » vers les piliers N et F. Il semble donc qu'une équipe assez nombreuse a bien commencé les travaux par l'angle sud-ouest puis s'est diffusée vers l'est et le nord, nord-est en ne gardant qu'une partie de ses membres (en extrême est, on ne garde que le « triangle » et le « N »). Trois autres marques viennent en renfort et diffusent à partir du pilier J vers D et P, à partir du pilier G vers F et N, à partir du pilier H vers L et la marche de la crypte, mais il s'agit d'une aide très ponctuelle.

Il reste donc sur l'ensemble de l'église, 18 marques individuelles qui pourraient invalider cette hypothèse de progression du chantier. Sur ces 18 signes, 10 n'existent qu'en un seul exemplaire, à un seul endroit ; les huit restants se situent au même endroit, mais en plusieurs exemplaires, jusqu'à 7 pour le « double D ». Autre constatation, sur ces 18 marques, 10 font partie du groupe GSO.

<b>Type de signe</b>	<b>Nbre emplacement</b>	<b>Nbre exemplaire</b>
<b>H</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>I</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi+J</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi avec trait</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi+A</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Pi pomme pin</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>sablir</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>T sur base</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>vague M rouge</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>étoile cinq branches</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>double Y</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>D barré</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>escargot géométrique</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>double B</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>T couché</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>croix + 3 triangles associés</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>double D</b>	<b>1</b>	<b>7</b>



Tableau des marques présentes sur un seul endroit dans l'église :

Murs	GSO	Pilier J	Pilier D	Pilier G	Pilier H	Pilier L	Marche	C250	Pilier Q	M246	C249	Pilier I	Pilier F	Pilier N	Pilier O	Pilier P
<b>Type de signe</b>																
double D																
étoile cinq branches																
J+Pi																
Pi+A																
croix + 3 triangles associés																
T couché																
escargot géométrique																
D barré																
double B																
H																
I																
O barré																
Pi avec trait																
Pi pomme pin																
T sur base																
vague M rouge																
sabler																
double Y																

Ce tableau peut être représenté sur un plan de l'église (fig.263).

Ces marques « solitaires » se situent en majorité dans le groupe GSO dont elles suivent l'expansion, à l'exception notable du pilier O. Il est donc raisonnable de penser que, loin d'invalider l'hypothèse de progression du chantier, elles la renforcent. Il s'agit là d'aides ponctuelles d'ouvriers requis en début de chantier, qu'ils quitteront par la suite, remplacés par d'autres au fur et à mesure des besoins sans que la composition de l'équipe initiale ne change, même si elle diminue en quantité.

Ce dernier point amène une autre réflexion : à l'intérieur du bâtiment, seules deux structures en pierre de taille ne possèdent, à priori<sup>506</sup>, pas de marques (les piliers M et K). Le plan de dispersion de l'équipe initiale couvre en réalité l'ensemble des secteurs de l'église construit selon ce mode de mise en œuvre. Le reste du bâtiment, en gros moellons grossièrement équarris, ne nécessite aucune marque.

Pour autant, la durée de vie des signes, ainsi que leur répartition est un sujet à part qui nécessite à la fois des recherches exhaustives mais aussi des recoupements de données obtenues grâce aux études diverses.

Sur le mur externe de l'enfeu, M7 se trouve le signe lapidaire en forme d'un marteau et il en est de même pour le mur voisin M9, de la chapelle Fait IV, construite soixante ans plus tard. Comment ces deux signes peuvent ils se retrouver sur ces deux murs ? La réponse peut être liée à la réutilisation des matériaux au moment de l'ouverture de la chapelle ou à la pérennité du signe lui-même. Dans ce dernier cas, peut-on envisager la possibilité qu'il s'agisse d'une même entreprise « familiale » gardant le même signe au fil des générations ?

Un certain nombre de signes se retrouvent sur d'autres sites, dans un périmètre relativement proche, comme plus éloigné. L'endroit le plus proche se situe à environ 30km ; il s'agit de l'église collégiale Notre-Dame de l'Espérance de Montbrison<sup>507</sup> qui livre les signes « N », « T », « angle », « triangle », « Pi », « Pi + S » et « A + Pi ». Le second, l'église collégiale de Saint-Bonnet-le-Château située à 50km, appartenant également à l'ancien diocèse de Lyon, fourni un corpus des signes lapidaires très proche, avec des similitudes plutôt étonnantes : la lettre « B », « marteau », « triangle », « étoile à cinq branches », « D divisé », « Z », ou les variantes de « Pi »<sup>508</sup>.

En revanche, les corrélations le plus éloignées se trouvent à la distance de 240km à Avignon. La tour Saint-Laurent du palais des Papes, construite entre 1353 et 1357, offre un panel particulièrement riche de marques lapidaires, parmi lesquelles il est possible d'identifier, sur les parements extérieurs<sup>509</sup>, au moins cinq signes communs avec l'église Saint-Symphorien. Il s'agit des signes très simples, pour ne pas dire « élémentaires » comme : « angle », « T » tourné de 90°, la lettre « N », le « triangle » et l'équivalent de la lettre « Z » avec des angles droits entre les

---

<sup>506</sup> Les moyens employés pour l'étude ne permettent pas d'être affirmatif.

<sup>507</sup> La construction de la collégiale s'échelonne entre 1226 et 1466.

<sup>508</sup> Une étude concernant les signes lapidaires du Forez a été fourni par Marc Cadier, *Les signes lapidaires en Forez*, n.r., 1980.

<sup>509</sup> Andreas Hartmann-Virnich, Yves Esquieu, Le chantier médiéval dans le Sud-Est de la France : regards sur les techniques et constructions et l'organisation du chantier à partir des quelques exemples (XI<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles), dans : *Arquelogía de la arquitectura*, 4, 2005, pp. 113-130.

sections de la lettre et « marteau ». En outre, quatre de ces signes se trouvent également sur le site de l'église de Montbrison : le « triangle », « l'angle » et la lettre « T » tourné de 90° et « N ».

La répétition des signes lapidaires sur les sites de la région ou au-delà nous interroge sur leur pérennité, mais aussi sur leur « personnalisations ». Peut-on attacher un signe donné à un individu précis sans qu'on retrouve le signe attribué plus tard à un autre ouvrier dans le temps et dans l'espace ? Les signes évoqués présentent des formes rudimentaires et basiques, dans le sens où il s'agit d'une forme géométrique omniprésente et essentielle dans le milieu de construction. Cela signifie que pratiquement tous les ouvriers qualifiés connaissent ces formes et peuvent se montrer apte à les figurer. Il est donc possible de prendre en compte une certaine universalité des signes inhérents au métier indépendamment de l'endroit, ou qui fonctionnent comme symboles ou idéogrammes dans différentes cultures, comme l'étoile à cinq<sup>510</sup> et/ou six branches<sup>511</sup>.

Il est donc difficile de postuler sur la durée de vie d'un signe lapidaire et sur son évolution dans le temps. Cependant, si on choisit l'exemple du marteau, on remarque deux types de représentation qui correspondent à deux périodes distinctes. Dans le premier cas, le marteau est dessiné comme le contour d'un objet, un type de représentation observée en abondance sur la partie de l'église du XV<sup>e</sup> siècle. En revanche, dans le second cas, le marteau apparaît comme représentation graphique obtenue grâce aux lignes qui se croisent : de simples figures géométriques, telles qu'un carré et un triangle traversé par une droite. Ce second type se retrouve sur la partie appartenant à la chapelle construite à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Fait XII<sup>512</sup>. La différence entre les deux signes faits à partir du même objet est flagrant et très important car on observe une sorte de glissement vers la simplification du signe<sup>513</sup>. Nous sommes tentés d'émettre la même appréciation au sujet des signes postérieurs présents sur les volumes des chapelles et de l'abside, lesquels deviennent beaucoup plus sommaire et se résument à de simples traits.

En conclusion, l'étude des signes lapidaires de l'église du XV<sup>e</sup> siècle relève le potentiel du site et permis de suggérer une chronologie des travaux avec un accent mis sur la partie sud-ouest, comme point de départ et une diffusion sur tout le bâtiment en éventail.

Le maintien de l'équipe initiale durant toute la durée des travaux avec, certes quelques apports ponctuels, suggère une progression rapide dans la mise en place dans les structures

---

<sup>510</sup> On note la présence d'une étoile à cinq branches à Lyon sur la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

<sup>511</sup> Le signe de l'étoile à six branches est fréquent sur les parois extérieures de l'abside, par exemple le mur M20 (la petite sacristie) ou le mur M17.

<sup>512</sup> Il s'agit de la partie supérieure du mur M43 visible dans les combles à partir de l'extrados de la chapelle Fait XIII.

<sup>513</sup> Le glissement en question peut être considéré comme un sujet à caution d'une analyse sémiotique consacré à la signification même des signes d'une part et le changement de moyens de représentation d'autre part.

porteuses, en pierre de taille ; le reste, construit en moellons grossièrement équarris, reste l'affaire de maçons non spécialisés et peut prendre plus de temps. Il semble que nous avons ici la confirmation d'un chantier de type vertical et non horizontal<sup>514</sup>. La mise en place du chantier commence par les supports verticaux pour ensuite se consacrer aux murs, à l'inverse d'un chantier horizontal, où les étapes de construction progressent par strates en mettant en places en édifiant les supports et les murs en même temps<sup>515</sup>. Pourtant, l'étude du mur M246, ou celle du GSO, montre que, parfois, à Saint-Symphorien les deux phases peuvent être simultanées sans que cela ne s'érige en règle. Ce type de construction, ainsi que la diffusion des signes sur l'ensemble du bâtiment ne confirme pas l'hypothèse d'une réutilisation d'éléments en place d'une église antérieure<sup>516</sup>.

Bien évidemment, il s'agit encore une fois d'une hypothèse de travail basée sur un catalogue qui a de fortes chances d'être incomplet, mais qui constitue un point de départ pour un éventuel approfondissement du sujet. Dans le cadre de ce travail, le résultat obtenu s'intègre dans le paragraphe consacré à la synthèse du chapitre 2.

---

<sup>514</sup> Comme argument supplémentaire nous pouvons citer les trous de boulins observés dans la paroi nord du mur M36 au niveau des combles.

<sup>515</sup> Nous avons vu ce type de chantier dans l'analyse de la construction de l'église Notre Dame des Nymphes dans l'article de François Vaireau, Étude de l'élévation de l'église Notre-Dame des Nymphes, dans : *Archéologie du Midi médiéval*, Tom 12, 1994, pp. 39-64.

<sup>516</sup> Il est, de ce point de vue, regrettable que la marque de la porte du clocher-porche Fait I, bien érodée, soit quasi illisible.

### 2.3.12) Conclusions

L'analyse archéologique de la structure d'église a permis d'élargir les connaissances à son sujet, mais surtout d'acquérir de nouveaux éléments concernant les procédés techniques de sa construction. Grâce aux outils habituels de l'archéologie du bâti : numérotation continue des ensembles et sous-ensembles en UC (Unité de Construction), regroupements de ces éléments en fait, description minutieuse de la structure de l'édifice, prise de mesures le plus systématiquement possible, il est devenu possible d'apporter l'explication à des problèmes structurels apparents mais aussi les réponses aux questions générées par l'absence de sources écrites. En outre, l'identification des connexions entre les parties discontinues, remaniées, détruites ou inexistantes a contribué à la mise en place de la chronologie de l'édifice et permis de définir les axes de circulations. Les avantages indéniables liés à l'emplacement de l'édifice apparaissent aujourd'hui tout aussi évident qu'à l'époque à son commanditaire, cependant, ils imposaient une gestion très particulière des espaces et de leur utilisation. En plus d'être implantée dans des conditions topographiques contraignants, le chantier de l'église devait tenir compte des structures déjà en place et de surcroît répondre aux exigences imposées par leur pérennité. Il est certain que l'ensemble forme un tout plutôt pittoresque et incontestablement intrigant, mais surtout révélateur des modalités de construction réalisées dans des conditions particulièrement compliquées/astreignantes. L'église composée de différents foyers de construction appartenant à des phases successives apparaît comme un ensemble de plusieurs « segments » organisés sur l'axe ouest-est : clocher-porche avec deux phases : la base du XII<sup>e</sup> siècle et haut XV<sup>e</sup> siècle, fait XIV posé en appuie contre le clocher-porche et donc postérieur à sa partie inférieure, mais bien antérieure à la phase du XV<sup>e</sup> siècle, le corps de l'église : la nef centrale plus les bas-côtés dotée de l'enfeu et de la chapelle fait XI, le bloc Est, l'abside et finalement les chapelles latérales.

Les données obtenues dans le chapitre II assurent une base pour toute réflexion concentrant les éléments jusque-là spéculatifs. Étant donné que la tradition orale, reposant sur les textes du XIX<sup>e</sup> siècle, évoque, voire confirme, que l'édifice actuel est le troisième bâtiment consécutif connu sur cet emplacement et que à l'origine le site était occupé par un château, les paramètres obtenus grâce aux analyses archéologiques permettent de trancher et/ou d'apporter des arguments confirmant ou invalidant les suppositions. Les informations relatives à la chronologie des différents volumes de l'église seront mises en exergue dans le chapitre suivant qui aura pour but d'inscrire ces éléments nouveaux dans le contexte historique, architectural ou artistique.

### Chapitre 3 : Réalités architecturales surprenantes - chronologie d'un chantier en permanente adaptation

En architecture, la confrontation des principes connus et prédéfinis avec la réalité du chantier d'un édifice est censée établir le lien direct entre intention de départ et résultat obtenu et, surtout, fournir l'explication du processus de création. Les modalités architectoniques conjuguées à la qualité esthétique s'inscrivent dans une période que nous pouvons identifier comme « style », défini par un vocabulaire architectural. Les pratiques de construction aboutissent à un plan fonctionnel et pertinent, aussi bien pour les usagers de l'époque qu'à l'ère actuelle, sans jamais négliger l'aspect liturgique. Cependant, les limites, pour ne pas dire les clivages, entre théorie et réalité existante apparaissent plus que clairement tout le long de l'étude de l'église Saint-Symphorien. Les multiples facettes qui composent la structure, l'organisation statique et dynamique du site, le fonctionnement des espaces et leurs significations se croisent dans des mouvements de rapprochement et s'éloignent pour se transformer par la suite, en fonction des données disponibles. L'interprétation de ces dernières aboutit à une lecture parfois hypothétique ou partielle dans un seul but : restituer l'histoire de l'édifice et cela dans toutes les dimensions architecturales, fonctionnelle et institutionnelle.

En effet les analyses, aussi minutieuses que possible, de chaque sous-ensemble, les confrontations entre les divers éléments architecturaux, les pistes suivies, mais surtout les limites imposées par les circonstances ouvrent de nouvelles perspectives dans la connaissance du site, mais dressent également une liste conséquente de questions et de controverses. Conformément à l'énoncée en début d'étude, la synthèse propose donc, en fonction des éléments recueillis, une évolution chronologique du bâtiment avec la volonté d'aller plus loin. Il s'agit donc d'examiner les points névralgiques liés à la compréhension de l'édifice, élucider, dans la mesure du possible, les problématiques qui persistent. En cas d'incertitudes, nous allons présenter les différentes interprétations en fonction des moyens mis en œuvre et proposer des solutions aux interrogations, pour ne pas dire « aux énigmes ». En effet, ces dernières paraissent nombreuses et incitent à examiner le ou les foyers à partir du ou desquels le bâtiment a dû évoluer afin de définir les contraintes et impératifs du chantier. Justement, le travail fourni a permis de faire des découvertes majeures permettant d'appréhender l'organisation spatiale et la fonction sous un nouveau jour. L'analyse de la structure a révélé que les enjeux de la construction s'avèrent inséparables des raisons spirituelles et politiques propres au cardinal Girard. Ce dernier peut être tout à fait considéré comme l'axe principal de l'organisation d'espace, même si, physiquement, son tombeau ne se trouvait pas au centre de l'église et si, aujourd'hui, aucune trace n'y subsiste. La

construction matérielle se juxtapose à celle, mémorielle, envisagée par le cardinal en s'appuyant sur des nombreux points forts et la mise en place d'un programme dévotionnel pertinent. Cette volonté assumée et conduite jusqu'au bout imprègne la totalité de l'édifice.

Le troisième chapitre propose donc une synthèse de la problématique dont relève le site. Les buts sont multiples : établir une chronologie, retracer la distribution des espaces d'origine, restituer la signification de chacune de parties et démontrer comment s'articulent les deux réalités architecturales et historiques afin de procurer un sens. La synthèse prend en compte l'évolution de l'édifice d'une manière chronologique mais également diachronique en se focalisant sur tous les moments cruciaux du projet. A ce titre, il sera nécessaire, ponctuellement, de détailler précisément le processus de réflexion archéologique validant telle ou telle conclusion<sup>517</sup>.

---

<sup>517</sup> De même, les structures seront désignées par leur numéros de Fait pour plus de simplicité et de clarté dans le texte : cette numérotation ayant évidemment été établie dans cette optique.

### 3.1) Le socle rocheux et le mur de soutènement

L'église Saint-Symphorien, implantée sur un promontoire rocheux en granite qui surplombe la colline de Coise et de l'Orzon, domine son environnement en devenant le point de repère dans le paysage à plusieurs kilomètres la ronde.

Ce promontoire, véritable plateforme de 60m de long est-ouest, par 40m de large, s'élève à environ 7m au-dessus du niveau de la rue qui l'entoure et offre comme particularité des plus intéressantes qu'il n'est pas plat. Sur une coupe nord-sud, le rocher, à l'extérieur du mur de soutènement de l'église, monte quasi à la verticale puis redescend en pente très abrupte jusqu'au bitume de la rue (fig. 264). Sur une coupe ouest-est, le rocher monte en pente relativement raide pour ensuite entamer sa descente en pente douce jusqu'au bitume. Si sur cet axe, une occupation humaine reste théoriquement du domaine du possible, il en est tout autrement en nord-sud où le dénivelé nécessite obligatoirement des travaux d'aménagements. Il faut ajouter à cela une surface tourmentée, remplie d'anfractuosités et de saillants rocheux. Même actuellement, ces derniers, bruts, sont bien visibles sur l'ensemble du site. Du fait de la pente, seule la face nord livre quelques bribes d'informations et là, partout où on peut l'observer, le rocher est présent, intact, non raboté avec ses saillants qui atteignent parfois presque le mètre de hauteur. Même dans la salle de la chaufferie du bâtiment accolé au nord du clocher-porche, le Fait XIV, c'est-à-dire à l'emplacement de l'église, aucun effort d'aplanissement n'apparaît, nulle trace d'aménagement ne se distingue : les murs épousent au mieux les circonvolutions du rocher visiblement non taillé. Comment alors concevoir une occupation sur ce socle rocheux qui, à priori, décourage toute velléité d'installation ?

Pour autant, le principal élément d'aménagement du socle rocheux semble encore actuellement bien présent sous nos yeux : il s'agit de la muraille qui entoure le massif du site. En effet, ce mur ne peut être qualifié d'enceinte au sens où il ne clôture pas un espace et n'en défend pas l'accès. Il ne s'agit pas non plus d'un mur de protection puisque la quasi-totalité de sa hauteur s'appuie contre la roche. Il ne s'agit aucunement d'une construction effectuée dans le but d'aménager le rocher en vue de l'édification de l'église. Nous sommes ici en présence d'un mur de soutènement, dont la seule et unique fonction consiste à retenir les terres rapportées au sommet du socle rocheux lors de la mise en place du cimetière lié à l'église. Nous reviendrons sur cet aspect plus avant, lors de l'étude du cimetière.

En conclusion, il n'existe, dans le cadre de nos connaissances actuelles, aucune trace d'aménagement du socle rocheux, dans le sens où ce dernier n'est ni taillé, ni raboté, ni aplani, mais bien resté à l'état brut. Et pourtant, plusieurs bâtiments se sont succédés sur cet espace ;



nous allons voir que la résistance du granit à toute tentative de façonnage a conduit les bâtisseurs à contourner ce handicap et à s'adapter.

### 3.2) Un château – la structure primitive précédant l'église ?

La question du château revient régulièrement dans toutes les considérations au sujet de l'église Saint-Symphorien et interfère dans les interprétations historiques. La tradition, aussi bien écrite qu'orale, affirme que le site abritait initialement un château, transformé par la suite en église ou, légère variation, que « *ce fut sur les ruines de l'ancienne [église] et d'une partie du château* »<sup>518</sup> que fut construit, au XV<sup>e</sup> siècle, l'église du cardinal Girard. Cependant, d'un point de vue textuel ou archéologique, il n'y a pas de raisons apparentes pour souscrire à cette filiation. Nous devons cependant reposer la question de l'origine de cette hypothèse, en confrontant les données écrites aux conditions topographiques du site et tenter de comprendre la chronologie potentielle du terrain.

Les interrogations sont multiples, d'autant plus que la polysémie même du terme « château » laisse un champ sémantique plus large qu'on ne l'aurait souhaité. À quel moment est-il possible d'envisager l'implantation d'un château à cet endroit précis, c'est-à-dire sur les terres de Saint-Symphorien-le-Chatel, appartenant au Chapitre de l'Église de Lyon dès le X<sup>e</sup> siècle et pour quelles raisons ? Autrement dit, quelle situation politique induit, voire impose la nécessité de marquer son territoire par la présence d'un château, signe de pouvoir par excellence ?

Les difficultés des différents types de pouvoirs à cohabiter ensemble, abordées dans l'étude historique (cf. chapitre I), résument la situation administrative et politique de la ville surtout à la fin du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle. La gestion entre le X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle reste beaucoup moins documentée et la plupart des informations proviennent de manière indirecte, par déduction. Le seul hiatus dans l'appartenance de Saint-Symphorien à l'Église de Lyon se situe dans la période des conflits séculaires avec les comtes de Forez réglés par le traité *Permutatio* en 1173. Le texte en question indique clairement que la ville revient au Chapitre, ce qui sous-entend que, pendant plusieurs décennies, à compter du début du XI<sup>e</sup> siècle, quand le désaccord commence, Saint-Symphorien appartient aux comtes du Forez. Ceci donne une raison politique plus que valable pour marquer le territoire par un signe d'appartenance. Les questions qui surviennent immédiatement concerne l'emplacement et les modalités de sa mise en place.

La structure topographique de la ville, telle que nous la connaissons, s'organise en trois cercles d'enceintes concentriques, avec l'église comme point culminant sur son socle rocheux.

---

<sup>518</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, Lyon, Imprimerie de J.M.Barret, 1827, p. 120.

Comment concevoir qu'un tel massif puisse rester vierge de construction ? Une place forte implantée sur une butte agit en symbole fédérateur et dominant ; il est d'ailleurs frappant de voir comment la ville s'étend sur la pente la plus douce, en arc de cercle, sud, sud-est, est et nord-est, sous la protection du massif rocheux. Ce dernier, fort de connotation, devient le symbole même de notoriété publique et puissance politique par excellence.

Les données succinctes concernant les débuts de la création du bourg ne permettent pas de reconstituer l'historique du site avant le X<sup>e</sup> siècle<sup>519</sup>, ni sa transformation en ville au cours des siècles suivants et aucun des textes analysés pour ce travail n'apportent de précision concernant le château. Les multiples significations du mot « château » couvrent différentes réalités politiques et/ou administratives et ne définissent pas la forme matérielle d'une construction identifiée comme telle<sup>520</sup>. Cependant, si on se réfère aux termes latins « *castrum* » et « *castellum* », deux dénominations différentes, on s'aperçoit qu'ils reflètent deux réalités distinctes : « *castellum* » désigne un château fort (construction militaire défensive) et « *castrum* », la fortification de la ville ou du village. Or le terme utilisé pour Saint-Symphorien reste bien « *castrum* ». Il n'est pas rare qu'un glissement naturel de signification ou même une volonté délibérée permet d'accroître le prestige de la ville aux cours des siècles en prétendant l'existence d'un château, sous-entendu « château fort ».

Nous proposons donc comme hypothèse et comme point de départ, la mise en place d'une construction exprimant une volonté politique et sise sur le socle rocheux. Alors de quelle réalité pouvons-nous, ou devons-nous parler ? En termes d'architecture, le seul élément qui dénote de l'ensemble relativement homogène, reste bien évidemment la partie inférieure du clocher-tour, dont les ouvertures en plein cintre (B90 et B92) semblent appartenir à une autre époque de construction. La porte d'entrée centrale surprend par un aspect sobre, très peu représentatif, effacé par la modénature ouvragée de l'ouverture donnant accès au bas-côté sud, sur laquelle nous reviendrons. D'autre part, comme nous l'avons vu lors de l'analyse du mur sud du clocher-porche (mur M1), la mise en œuvre et les dimensions de l'appareil ne trouvent pas d'équivalents dans toute le reste de la construction. Il paraît tout à fait plausible d'attribuer ces éléments au vocabulaire architectural du XII<sup>e</sup> siècle<sup>521</sup>. Les écrits du XIX<sup>e</sup> siècle, eux, affirment régulièrement qu'il s'agit là d'une tour du château, hypothèse toutefois fragilisée par l'absence totale de traces d'installations de niveaux à l'intérieur : il n'existe, dans ses murs, aucun vestige d'emplacements

---

<sup>519</sup> La première mention Saint-Symphorien-le-Château n'apparaît qu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle.

<sup>520</sup> Cf. 1.6.3.

<sup>521</sup> Il semblerait que c'était également avis d'un des Architectes en Chef des Monuments Historiques, chargé du Rhône (excepté Lyon), Alphonse Gouber (1874-1949) qui a noté cette remarque sur le plan de l'église effectué en 1907 ; Médiathèque du Patrimoine, 0082/0069, n°077446.

de poutres soutenant des niveaux du sol et/ou des escaliers. Les parements, homogènes, se raccordent aux piliers de l'église<sup>522</sup>. Il reste évidemment l'hypothèse que les aménagements internes du XV<sup>e</sup> siècle aient effacé toutes traces de vestiges antérieurs. Le lien reste bien sûr relativement ténu entre interprétation des sources archivistiques et réalité matérielle ; l'amalgame est très vite établi entre mention de château et présence d'une tour sur un promontoire rocheux, même si cette dernière tient plus du clocher que de la tour.

En deuxième étape, on peut s'intéresser à la personne de chanoine et obéancé Ponce de Rochebaron qui « *édifia somptueusement la maison de Saint-Symphorien* » à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>523</sup>. Est-il possible de voir là une prise de pouvoir sur la ville à travers une construction définie comme « *somptueuse* », c'est-à-dire plantée sur un endroit exposé, le promontoire rocheux, et dotée d'un élément qui marque tout le territoire, la tour ? Nous avons vu que le terme « *château* » s'applique, entre autres, à la maison forte<sup>524</sup> et qu'au moins une tour pourrait en faire partie. Cependant, même si cette maison est fréquemment mentionnée dans l'obituaire de Saint-Jean<sup>525</sup>, nous manquons d'informations sur son emplacement exact, ou même approximatif et sur son devenir, malgré ce à quoi on pourrait s'attendre, compte tenu de sa renommée. Est-il possible de présumer que cette « *maison somptueuse* » a été transformée ou même « absorbée » par un autre édifice et cela sans laisser de traces apparentes ? Étant la propriété de l'Église de Lyon, cette dernière en dispose librement en lui attribuant l'usage le plus approprié selon le moment, mais cela reste une supposition.

Pourtant, il existe bel et bien un bâtiment attesté sur le sommet du socle rocheux, ce qui fait l'objet de la troisième étape de notre hypothèse chronologique. Un texte, relate qu'en 1336 « *Simonin de Saint-Symphorien (...), passe vente à Jean de Saint-Symphorien, seigneur de Chamosset (...) de la huitième partie de la justice du château, ville et mandement de Saint-Symphorien* »<sup>526</sup>. Un acte de 1344 atteste que la partie en question acquise par Jean de Saint-Symphorien est finalement remise au chapitre de Lyon<sup>527</sup>. En fait, un acte datant du 5 novembre 1359 confirme que le chevalier Jean de Saint Symphorien reconnaît<sup>528</sup> la supériorité de

---

<sup>522</sup> A l'intérieur, les 2 premiers mètres des élévations sont masqués par l'escalier.

<sup>523</sup> Marie-Claude Guigue, *Les deux Ponce ; Évêque de Mâcon*, Lyon, Association Typographique, 1881.

<sup>524</sup> Marie-Pierre Feuillet, La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Église de Lyon, dans : Jean-Michel Poisson (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XI-XVI siècle)*, Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 1992, p. 59.

<sup>525</sup> Une quinzaine de fois, probablement au titre d'exemple (à suivre) de la générosité du chanoine qui a fait construire la maison à ses propres frais pour ensuite la céder au Chapitre.

<sup>526</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 96.

<sup>527</sup> « Jean de St-Symphorien (...) remit au chapitre cette huitième partie », chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 96.

<sup>528</sup> Dans le texte l'édifice est qualifié de « *château* » et non de « *maison* » : « *dominus Johannes de Sancte*

l'archevêque et lui fait l'hommage féodal de « *son château de Chamosset* »<sup>529</sup>. Après son décès, « *la veuve de noble Jean de Saint-Symphorien, Marguerite Dinasse* », passe, en 1382, une procuration à Pierre de Fonte (...) « *son second mari* », pour « *prêter l'hommage au chapitre* »<sup>530</sup>. La « *dame de Chamosset* », cède donc au Chapitre « *sa maison et le jardin, joignante d'une part la grande église* »<sup>531</sup>. Par un autre acte, datant de 1384, elle échange la maison en question (et d'autres biens par ailleurs) contre des rentes et d'autres maisons que le Chapitre lui remet<sup>532</sup>. Cette maison et son jardin correspondent donc au « *château de Chamousset* » de l'acte de 1359 et voisine avec l'église : par conséquent, ce « *château* » se situe bien sur le socle rocheux. De plus, un procès engagé en 1397 par le Chapitre contre les habitants et le sacristain<sup>533</sup>, réglé uniquement en 1408<sup>534</sup>, fournit quelques détails topographiques. La maison était composée de deux parties<sup>535</sup>, une adjacente l'escalier menant à l'église et la deuxième, entre l'escalier et l'église elle-même. Par ailleurs, l'escalier qui divise les deux parties, est finalement construit aux frais des habitants<sup>536</sup>.

---

*Simporario, militis [...] ad homagium ligium castrum suum de Chamoseto* », chez : Guigues George, Cartulaire des fiefs de l'Église de Lyon ; 1173-1521, Lyon, Imprimeur E. Vitte, 1893, pp. 46-48.

<sup>529</sup> Est-il est possible d'en conclure que « maison de Chamosset » pouvait être en réalité un exemple d'une demeure seigneuriale à but défensif (?) si on prend en compte que Jean de Saint Symphorien est qualifié de « *miles* » ?

<sup>530</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827p. 97.

<sup>531</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 96.

<sup>532</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 97.

<sup>533</sup> « *Ayant fait ouvrir une porte pour communiquer de la maison du chapitre au cimetière de la paroisse* ». Au début du XIX<sup>e</sup> siècle « *la porte qui communiquait dans l'église n'existe plus : on en reconnaît encore les traces* », chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 70-71.

<sup>534</sup> Le contentieux est réglé par un article de la chartre des libéralités ; n°29 « *Accord sur le mur, la place et la porte de la maison de Chamosset ; les habitants construiront un contre-mur de soutènement pour les escaliers de l'église afin de ne pas appuyer contre le mur du chapitre, qui sera surélevé et percé d'une porte de communication* », Acte de privilèges, ADR, 10G2931 ; Archives Paroissiales, Franchises et libertés accordées à la ville, copie de XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>535</sup> Le plan cadastral de 1818 témoigne d'une construction adjacente à l'église, composée de deux parties, séparées par une rampe de l'escalier (parcelle n°360 et n°361). La partie occidentale de la construction (parcelle n°360) fut détruite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1846 « *notre maison d'arrêt ou dépôt de sureté vient de s'écrouler. (...) Il doit être pourvu à sa réédification ou restauration, soit par le département du Rhône soit pas les communes du canton, attendu, qu'elle est non seulement maison de police, mais encore maison d'arrêt (...) si vous croyez devoir (...) emmètre une opinons sur sa distribution nouvelle et notamment sur son abaissement, qui aura l'avantage de mettre à découverte l'entrée principale de notre belle église et sa terrasse* », Registre des délibérations du conseil municipal, 2 mai, 1846, Archives communales de Saint-Symphorien-sur-Coise. L'emplacement du bâtiment est encore retracé sur le plan de la ville de 1864, mais comme la partie inexistante, en revanche la partie orientale, attenante directement à l'église est encore en place jusqu'au milieu de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une photo montre explicitement la présence de ce bâtiment. La partie orientale fut démontée probablement lors de travaux de restauration menés par Sainte-Marie Perrin entre 1885-1887.

<sup>536</sup> « *Versement au chapitre par les habitants d'une somme de 300 livres tournis, pour l'autorisation donnée de prolonger l'escalier de l'église* », Acte de privilèges n° 31, ADR, 10G2931 ; Archives Paroissiales, Franchises et libertés accordées à la ville, copie de XVII<sup>e</sup> siècle.

Cette brève description correspond parfaitement au plan cadastral de 1818<sup>537</sup>(fig. 265), lequel, assez extraordinaire au demeurant par sa netteté, montre effectivement un bâtiment adossé à la partie ouest de l'église avec suffisamment d'espace entre les deux pour une porte, mentionnée d'ailleurs dans un texte<sup>538</sup>. La représentation de l'église reste assez schématisée, surtout sur ses faces nord/sud et la présence de cette extension accolée au bâtiment rectangulaire, Fait XIV, change notre perception de l'ensemble. Toutefois, en projetant le cadastre de 1818 sur un plan actuel (fig. 401), on note que les escaliers nord et sud se situent quasiment à l'emplacement de la rue actuelle Cardinal Girard. Fort de cette information, il est donc aisé de replacer le bâtiment mentionné dans le legs, qui se positionne au niveau de la plate-forme abritant le panorama, mais qui, surtout, est construit sur le flanc ouest du rocher, à contre pente. Mais le legs date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le cardinal Girard n'a pas encore lancé sa campagne de travaux. Nous avons donc ici un élément indiquant, d'une part qu'un bâtiment accapare l'extrémité ouest du site, mais également qu'une église antérieure occupait la place de l'actuelle. D'ailleurs, Cochard laisse entendre la même chose, en confirmant que la maison était attenante aussi bien à l'ancienne église<sup>539</sup> qu'à la nouvelle<sup>540</sup>. Selon des documents beaucoup plus tardifs, la maison contenait un auditoire et servit de prison<sup>541</sup>, disposant également d'un appartement du geôlier<sup>542</sup>, ce qui signifie qu'elle possédait tous les éléments nécessaires pour exercer le pouvoir et traiter les affaires juridiques : une filiation manifeste avec notre postulat de départ. Cet édifice qui existe toujours au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>543</sup>, semble bien perdurer jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle quand il est décidé de démolir l'ensemble qui tombe en ruine et de « *mettre à découvert l'entrée principale*

<sup>537</sup> Le plan cadastral de 1818 témoigne d'une construction adjacente à l'église, composée de deux parties, séparées par une rampe de l'escalier (parcelle n°360 et 361). La partie occidentale de la construction (parcelle n°360) fut détruite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avant 1864 (plan de la ville) et la partie orientale, attenante directement à l'église durant seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, probablement lors de travaux de restauration menés par Sainte-Marie Perrin (une photo datant d'avant les travaux montre explicitement la présence de ce bâtiment).

<sup>538</sup> « *Ayant fait ouvrir une porte pour communiquer de la maison du chapitre au cimetière de la paroisse* ». Au début du XIX<sup>e</sup> siècle « la porte qui communiquait dans l'église n'existe plus : on en reconnaît encore les traces », chez : Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 70-71.

<sup>539</sup> La question de l'ancienne église sera abordée dans un paragraphe à part.

<sup>540</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 70.

<sup>541</sup> A partir du début du XV<sup>e</sup> siècle c'est sa fonction principale, car le Chapitre bénéficie d'un nouveau « château » situé près de la porte de Riverie et construit en même temps que la nouvelle enceinte de la ville. Comme le stipule la chartre de franchises de la ville, les habitants avaient le droit de « construire et réparer les murailles, tours, faussées, portes et fortification, le nouveau château excepté ». ADR 10G1931.

<sup>542</sup> Les faits sont confirmés par un rapport des bien nationaux de 1790 : « ... de là, dans les bâtiments de maison et jardin aussy cy devant possédés par ledit seigneur mentionnaire, servant d'auditoire et prison et logement pour geôlier, situés en ladite ville [...] joignant aux degrés et audevant de l'église paroissiale » ; ADR, 1Q102, n°107.

<sup>543</sup> Les faits sont confirmés par un rapport des bien nationaux de 1790 : « ... de là, dans les bâtiments de maison et jardin aussy cy devant possédés par ledit seigneur mentionnaire, servant d'auditoire et prison et logement pour geôlier, situés en ladite ville [...] joignant aux degrés et audevant de l'église paroissiale » ; ADR, 1Q102, n°107.

*de notre belle église et de sa terrasse* »<sup>544</sup>. À l'heure actuelle aucun vestige, ni même une moindre empreinte ne laisse deviner, ni imaginer l'existence de ce bâtiment et, de surcroît, nous avons des difficultés de restituer visuellement une bâtisse posée immédiatement devant l'église<sup>545</sup>. Une gravure, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, présente un bâtiment relativement simple, dépourvu de caractéristiques particulières, placé à l'endroit indiqué par la description et surtout, par le plan cadastral (fig. 402). En revanche, en ce qui concerne la partie adjacente directement à l'église, grâce aux textes d'archives et documents graphiques, nous en apprenons davantage, même si sa forme était également extrêmement simple. Les anciennes gravures<sup>546</sup> (fig. 82, fig. 85) une photo<sup>547</sup> (fig. 86) et surtout les plans de la ville dévoilent une extension de faible hauteur, adossée contre le mur sud (M32) du bâtiment rectangulaire à l'angle sud-ouest (Fait XIV) et s'appuyant contre le mur ouest du clocher-porche (M33). Le plan le plus ancien sur lequel figure ce bâtiment date de 1815 (fig. 265) et un plan de 1864 (fig. 266), montre qu'il arrivait jusqu'à la montée d'escalier menant à l'église<sup>548</sup>, qu'il avait la largeur du mur M32, et s'appuyait partiellement sur M33, en le dépassant. Quant à sa hauteur, elle arrivait jusqu'au rebord de la fenêtre<sup>549</sup> du premier niveau comme en témoigne la trace visible sur la paroi (fig. 18), ainsi que les témoignages de l'époque. La gravure incluse dans l'ouvrage de Nicolas Cochard confirme son emplacement entre l'angle du clocher-porche et la façade et indique l'existence de deux portes sur la face ouest et nord du bâtiment, relativement rapprochées de l'angle (fig. 82). Une autre gravure de 1865 fait écho à la précédente, toutefois la porte sur la face nord n'est pas visible, en revanche une fenêtre surmonte la porte de la face ouest<sup>550</sup> (fig. 85). La date d'érection de cet édifice reste inconnue, nous pouvons uniquement conclure qu'elle existe à la fin de XIV<sup>e</sup> siècle. En revanche les textes

---

<sup>544</sup> « Notre maison d'arrêt ou dépôt de sureté vient de s'écrouler. Si je ne me trompe pas, il doit être à sa réédification ou restauration, soit par le département du Rhône, soit par les communes du canton, attendu qu'elle est non seulement maison de police municipale, mais encore maison d'arrêt et son geôlier reçoit un traitement annuel du département (...) si vous croyez devoir (...) émettre une opinion sur sa distribution nouvelle et notamment sur son abaissement, qui aurait l'avantage de mettre à découverte l'entrée principale de notre belle église et sa terrasse », Archives Communales de Saint-Symphorien-sur-Coise, Registre des délibérations du conseil municipal, 2 mai 1846.

<sup>545</sup> Il faut souligner que toute la partie ouest du site a été tellement remaniée qu'il est difficile d'appréhender une disposition ancienne.

<sup>546</sup> François-Nicolas Cochard, Notice historique et statique du canton de Saint-Symphorien-le-Château... », Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, entre les pages 66 et 67. La gravure signée : « Lith. de Beraud rue St. Côme, N°8 à Lyon » et il s'agit de Michal Béraud Lauras, un lithographe lyonnais en activité professionnel entre 1823 et 1843 ; <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/25585>

<sup>547</sup> Non datée ; mise à disposition par un membre du Groupe d'Histoire de Patrimoine de Saint-Symphorien-sur-Coise.

<sup>548</sup> Le plan de 1815, ainsi que celui de 1864 montrent que de l'autre côté de la montée d'escalier il existait encore un autre bâtiment, inscrit (signalé) comme possession ecclésiastique par la légende du plan.

<sup>549</sup> B142

<sup>550</sup> Le Baron Achille Raverat, *Autour de Lyon, Excursion Historique, Pittoresque et Artistique dans le Lyonnais, le Beaujolais, le Forez, la Dombes et Dauphiné, Volume 2, Vienne et le Mont Pilat, Saint-Symphorien-le-Château, Savigny*, Lyon, 1865, p. 381.

d'archives<sup>551</sup> situent sa disparition dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle entre 1864 et 1887, c'est-à-dire entre le moment de son écroulement et la restauration de l'église conduit par Sainte-Marie Perrin. Sur une des photos<sup>552</sup>, on peut apercevoir le volume correspondant à la description, mais malheureusement sans détails supplémentaires. Une autre photo<sup>553</sup> (fig. 88), un peu plus tardive, laisse voir que la partie supérieure de M32 n'est pas encore surélevée par les restaurations, mais le bâtiment n'existe déjà plus. En ce qui concerne la fonction de cet endroit, il faut se reporter au commentaire de l'abbé Rey qui le dénomme « *le charnier* » et qui, manifestement, le considérait comme ossuaire<sup>554</sup>, mais encore une fois, il s'agit là d'une source bien tardive.

En quatrième étape de l'occupation du site, nous proposons la construction de l'église antérieure. Nous savons par le legs du XIV<sup>e</sup> siècle que la maison Chamousset se situe sur la rupture de pente ouest et, de prime abord, il semble évident que cet emplacement dépend de la présence de l'église sur le socle rocheux, ne laissant que peu de place à la maison Chamousset.

Mais peut-être est-il nécessaire d'inverser les données : un pouvoir (soit les comtes de Forez, soit le Chapitre de Lyon) implante au XII<sup>e</sup> siècle, pour des raisons politiques, un bâtiment sur le socle rocheux, vierge d'occupation et ce bâtiment, antérieur à une église, s'installe sur le flanc ouest. Pour quelle raison choisit-on cet emplacement ? Dans la mesure où le socle rocheux reste inexploitable sans de gros travaux d'aménagement, l'accès le plus facile se situe sur la pente ouest, de faible amplitude, qu'il suffit de remblayer pour ensuite l'occuper. Nous savons par l'étude architecturale de l'église, qu'édifier un bâtiment sur ce rocher à forte pente nord-sud n'a pas été une opération facile, générant certaines solutions drastiques. Ce handicap a été également été une source de problèmes pour les bâtisseurs du « château », d'où cette volonté de se placer le plus possible à l'ouest, laissant désert le socle rocheux.

Les évidences archéologiques et/ou architecturales de l'existence d'un château sur le socle rocheux, à l'endroit exacte de l'église ne fournissent pas de réponses positives. Les sondages de 2004<sup>555</sup> mettent en évidence que toute la zone au nord de l'église actuelle n'a jamais été aménagée et qu'au sud, le rocher, taillé verticalement, reçoit des couches qui tiennent plus du remblai de cimetière que de niveaux d'occupation. Le fragment de mur trouvé en fouille,

---

<sup>551</sup> Archives Communales de Saint-Symphorien-sur-Coise, Registre des délibérations du conseil municipal, 2 mai 1846,

<sup>552</sup> Non datée, propriété du Groupe d'Histoire et du Patrimoine.

<sup>553</sup> Non datée, propriété du Groupe d'Histoire et du Patrimoine.

<sup>554</sup> « Les générations lointaines (...) s'entassaient à l'entrée de l'église, dans un petit bâtiment appelé le Charnier, démolie il y a quelques années : rien n'était dispersé, chaque famille sentait reposer près d'elle, à l'ombre du clocher les débris de ses devanciers », Abbé Rey, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, dans *Revue du Lyonnais*, juin 1974, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1874, p. 20.

<sup>555</sup> Sondages archéologiques, mars 2004, Dossier INRAP, Opération n°7122114401, responsable d'opération Tommy Vicard.



antérieur aux chapelles sud (fig. 267), parementé sur trois faces, correspond plus à un contrefort qu'à un élément de bâtiment ou de mur d'enceinte. De surcroît aucune trace matérielle (niveau d'occupation, mobilier) ne confirme la présence d'une structure assurant la vie quotidienne de plusieurs personnes<sup>556</sup>.

L'absence totale de trace archéologique et d'aménagement du rocher suggère que ce bâtiment, de petite dimension, a plus force de symbole que d'efficacité et que le pouvoir qui l'a édifié n'a pas pris la peine de fortifier entièrement le socle rocheux, soit qu'il n'en voyait pas la nécessité, soit que l'état du rocher en lui-même suffisait comme défense. Quand l'église primitive est édifiée, son emplacement ne peut que se situer à l'est du « château », dans l'espace libre, le plus près possible, toujours pour éviter le maximum de travaux et bénéficier de l'accès le plus facile. Ainsi, comme le décrit le legs du XIV<sup>e</sup> siècle, l'église est bien collée à un bâtiment, mais ce dernier est préexistant. Donc, la position même de l'église du XV<sup>e</sup> siècle succédant à la première sur toute la partie centrale et Est du rocher suggère en elle-même la présence antérieure d'un bâtiment collé sur la face ouest.

Restant extrêmement prudent, nous pouvons conclure que l'église, aussi bien actuelle qu'antérieure, a dû coexister avec une autre structure bâtie en partageant l'emplacement privilégié sur le promontoire. Selon toute vraisemblance, il s'agissait d'une maison seigneuriale, cédée au Chapitre, assurant les fonctions administratives et juridiques durant des décennies. Le château de Saint-Symphorien était donc en face de l'église et non à sa place et signifiait ni plus, ni moins, un endroit où on rend la justice, c'est-à-dire, où on exerce le pouvoir.

---

<sup>556</sup> La forme tourmentée du socle rocheux reste propice à la conservation de niveaux archéologiques et de mobilier piégés dans les anfractuosités.

### 3.3) L'église antérieure

La présence d'une église antérieure<sup>557</sup> à l'église actuelle, construite au début du XV<sup>e</sup> siècle par le cardinal Girard, est un fait incontesté, rapporté par différents écrits. Une première mention de la fin du X<sup>e</sup> siècle fixe un point de repère historique en attestant son appartenance à l'Église de Lyon. Pour cette époque, divers autres textes, dans la plupart des cas très évasifs, ne font que citer le bâtiment sans évoquer son apparence matérielle. Une période de long silence s'étend par la suite jusqu'à l'apparition de nouvelles informations provenant de testaments du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le 23 mai 1327, le prieur de la Chartreuse de Sainte-Crois-en-Jarez, Thibaud de Vassalieu, lègue à l'église de Saint-Symphorien, « *un grand bréviaire en trois volumes à condition qu'il ne soit vendu, ni échangé, ni aliéné*<sup>558</sup>, auquel cas, il devrait être donné au chapitre de Vienne »<sup>559</sup>. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, grâce à une famille de Saint-Symphorien bénéficiant d'une grande notoriété, les Tholons, nous apprenons que ses membres souhaitent être enterrés « *dans la chapelle familiale en l'église de Saint-Symphorien* » avec ses ancêtres. Le document, daté de 1353 indique que le testateur veut être enterré dans la chapelle Saint-Blaise et Saint-Pierre, l'endroit où est inhumé, Hugues, le père de famille dont le testament date de 1330<sup>560</sup>. Le décès de ce dernier s'inscrit donc entre ces deux dates et authentifie la présence de l'église, dotée de la chapelle citée plus haut. Pour ce même siècle, nous avons vu dans le paragraphe précédent, les détails du legs de la maison Chamousset. Ce document, d'une importance majeure permet, par déduction, de situer l'emplacement de l'église antérieure sur le socle rocheux, à l'emplacement de l'édifice l'actuel. Une autre source, malheureusement très laconique, datant de

---

<sup>557</sup> L'étude qui livre les plus des données au sujet d'histoire de la ville, *Notice historique et statique du canton de Saint-Symphorien-le-Château* de François-Nicolas Cochard, citée abondamment et à plusieurs reprises, apporte qu'initialement l'église était sous le nom de Saint-André-des-Arcs, un vocable qui ne trouve pas d'équivalents, à part celui-ci de Paris. Cette dernière est connue également sous le nom « Saint-André-des-Arts » ou « Saint-André-des-Laas » et il s'agit là d'une église bâtie au début du XIII<sup>e</sup> siècle et entièrement démolit au toute début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est très difficile de voir un rapport quelconque ou même les raisons d'une telle appellation. D'autre part, Cochard situe cet édifice « *près de la rue principale, dans les bâtiments du notaire Petit* », aujourd'hui, l'angle de la rue Place du Marché et la rue Cardinal Girard, dans : François-Nicolas Cochard, *Notice historique et statique du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 120. Notons uniquement qu'au X<sup>e</sup> siècle, l'église est déjà sous vocable actuel de Saint-Symphorien et que les dires de Cochard ne citent aucune source.

<sup>558</sup> Les livres liturgiques possèdent une grande importance et ils ne peuvent pas appartenir à un commun de mortel, sans parler de la valeur monétaire, selon Marie-Thérèse Lorcin, à la fin du Moyen Âge, un bréviaire pouvait coûter entre 6 et 15 florins, dans : Marie-Thérèse Lorcin, « *D'abord il dit et ordonna...* », *Testaments et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon, PUL, 2007, p. 113.

<sup>559</sup> « *Item ecclesie Sti Symphoriani Castri do lego magnum breviarium meum quod est in tribus voluminibus et volo ipsum custodiri per homines nostros Sti Symphoriani predicti, nec volo quod possit vendi, mutuari seu alienari, quod si fieret, ipsum do capitulo Vienensi et lego* », dans, Antoine Vachez, *La Chartreuse de Sainte-Crois-en-Jarez*, Lyon, 1904, p. 275.

<sup>560</sup> Claude Le Laboureur, *Les Masures de L'Île de Barbe*, Lyon, Librairie & Imprimerie Vitte & Perrussel, 1887, p. 640.

la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle accrédite l'existence de l'église. En effet, la visite de l'archevêque Jean de Talaru, effectuée en 1379, n'apporte aucune précision sur l'aspect matériel de l'édifice, ni sur la manière dont elle est tenue<sup>561</sup>. Cela peut paraître fort encourageant pour le fonctionnement de l'église, signifiant que tout est en règle à cette époque, mais cela ne fournit aucune information, sauf celle de confirmer son existence. Pour finir, le cardinal lui-même, dans son testament de 1410, mentionne l'église Saint-Symphorien comme lieu de son baptême et précise qu'il souhaite y être enseveli<sup>562</sup>. Si on prend en compte sa date de sa naissance estimée vers 1330<sup>563</sup>, nous avons une confirmation qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'église assure le fonctionnement de la paroisse.

En ce qui concerne les preuves archéologiques de l'existence de l'ancienne église, elles sont un peu moins nombreuses et surtout moins univoques que les données d'archives. Le sondage archéologique 2<sup>564</sup> a mis au jour un élément qui n'appartient pas au chantier de construction de l'église du XV<sup>e</sup> siècle et qui ne peut pas être rattaché à l'édifice en élévation. Il s'agit d'un contrefort (M4)<sup>565</sup> (fig. 267), construit en moellons bruts liés par un mortier de couleur jaunâtre, d'axe sud-est, nord-ouest, situé à plus de 2 mètres au sud du mur M11 de la chapelle sud-est<sup>566</sup>, entre les contreforts C64 et C65 et à plus de 6 mètres du mur sud de l'église du XV<sup>e</sup> siècle<sup>567</sup>. Ce fragment, insuffisant pour mettre en place une hypothèse concernant l'église antérieure, s'intègre pourtant dans la réflexion globale.

Poursuivant le fil chronologique ébauché dans le chapitre précédent avec l'hypothèse d'un bâtiment situé sur l'extrémité ouest du socle rocheux, bâtiment qui sans doute évolua, mais sur lequel nous n'avons aucune information, sauf son antériorité à l'église primitive. Dans cette hypothèse, la tour, ou tout du moins une partie de ses fondations, pourrait faire partie de ce bâtiment. Cependant, en prenant en compte l'aspect politique, il faut nuancer les données. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, pratiquement tous les textes concernant l'église affirment que la partie basse du clocher porche appartient à l'église romane<sup>568</sup>. Les dates attribuées varient du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup>

---

<sup>561</sup> « *Dominus visitavit in eius persona Sancum Simporianum Castris. Sabati in festo Agates idem commissarius* », nous apprenons donc uniquement que l'évêque est venu sur place personnellement et que la visite eu la place le 5 février, le jour de Sainte Agathe, dont la relique se trouve toujours à l'église, dans : *Bulletin de La Diana*, T. XXVI, n°3, 1937, p.299.

<sup>562</sup> « (...) in cujus fontibus fuimus baptisati (...) »

<sup>563</sup> Date de naissance estimée, Marc du Pouger, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnais au temps du grand schisme : Pierre Girard, p. 301, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon 1990, Paris, Éditions CTHS, 1991, p. 299.

<sup>564</sup> Inrap 2004.

<sup>565</sup> Paragraphe consacré aux résultats archéologiques (cf. II.3.17.6), numérotation issue du sondage.

<sup>566</sup> Fait XVI

<sup>567</sup> M244, Fait XVIIIId

<sup>568</sup> Cochard, Raverat, Rey, Vachez...

siècle et les conclusions s'appuient surtout sur la forme de la porte, ainsi que de la fenêtre à son aplomb, toutes les deux en plein cintre (fig. 97). Une simple observation de la façade d'église permet de remarquer la dissemblance de la mise en œuvre de la partie inférieure du clocher et un évident contraste entre les deux portes d'entrée. Nous savons pertinemment qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle survient le partage des terres entre les comtes de Forez et les comtes chanoines de Lyon. Le conflit est réglé par un accord sur les possessions respectives et, dans la mesure où le texte du Permutation dit que les terres de Saint-Symphorien-le-Château reviennent au Chapitre de Lyon, cela sous-entend clairement, qu'à un moment donné, il y a eu usurpation. Cela implique qu'effectivement, la construction d'un édifice signalant le « changement des propriétaires » s'impose incontestablement. La construction d'une église devient alors une urgence politique dictée par les tensions territoriales, et la présence d'un clocher porche apparaît comme un acte tactique. Dans quelle mesure cette construction réutilise des fondations plus anciennes, nous sommes dans l'incapacité de le dire. Toutefois, le clocher-porche, la présence de la maison « Chamousset » et le contrefort M4 trouvé en fouille permettent de placer l'église sur son promontoire rocheux dans un espace relativement circonscrit. Il faut ajouter qu'au nord, elle ne doit pas dépasser l'emprise nord du mur du collatéral de l'église du XV<sup>e</sup> siècle (M246), car nous avons vu en effet, de ce côté, l'absence totale d'aménagement du socle rocheux. A l'est, elle n'atteint pas le sondage 3 qui n'offre absolument aucun élément antérieur à l'église du XV<sup>e</sup> siècle, d'autant plus qu'il semble impossible qu'elle dépasse les murs M39 et M42. En effet, il n'existe aucune trace au sous-sol de la chapelle sud-est<sup>569</sup> d'éléments de construction antérieure. Fort de ces constatations, nous pouvons ainsi délimiter un rectangle dans lequel peut s'inscrire l'église. Quant à son plan, nous allons voir par la suite comment il peut se définir.

Le point crucial concerne cependant la présence de vestiges de cette structure dans l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Et, si la réponse s'avère affirmative, dans quelle proportion, avec, comme corollaire, une autre question : la présence d'éléments antérieurs a-t-elle influencé ou dicté les travaux du XV<sup>e</sup> siècle ? Certes, il existe des éléments architecturaux incompris, des fragments de murs non expliqués qui pourraient correspondre à des vestiges antérieurs intégrés tant bien que mal mais qui, tout autant, pourraient appartenir à l'église actuelle, dont l'étude a bien montré qu'elle n'a pas été bâtie avec toute la rigueur architecturale à laquelle on pouvait s'attendre. Les bâtisseurs ont emprunté quelques raccourcis en cherchant la rapidité et la facilité plutôt que l'efficacité et le respect de certaines lois architecturales et esthétiques.

---

<sup>569</sup> Fait VII.

En réalité, la question de la survivance d'éléments antérieurs dans l'église du XV<sup>e</sup> siècle se focalise sur trois caractéristiques du bâti, dont deux sont maintenant bien connues : le clocher-porche et le Fait XIV ; le troisième concerne le désaxement de toute la partie est, composée du chœur<sup>570</sup> et des deux travées latérales<sup>571</sup> (bloc Est) par rapport à l'axe de la nef. Nous insistons sur le fait que des éléments antérieurs à l'église du XV<sup>e</sup> siècle n'appartiennent peut-être pas tous à une époque identique. Entre la fin du X<sup>e</sup> siècle, date de la première mention et le début du XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs bâtiments ont pu se succéder sur le site et il convient de procéder avec prudence.

### 3.3.1) Le désaxement du bloc Est

Nous formulons comme hypothèse que le bloc Est, composé du chœur au chevet plat et transept et peut être de la partie ouest de la crypte qui s'aligne sur ce désaxement, correspond aux vestiges d'une église antérieure (fig. 268). Sur cet ensemble viennent se greffer, tant bien que mal, les constructions ordonnées par le cardinal Girard. Cependant, il s'agit d'un postulat qui reste très difficile à vérifier à l'intérieur de l'église, au niveau du rez-de-chaussée, tant les murs sont enduits. À l'extérieur, les ajouts de multiples chapelles oblitèrent complètement de possibles relations chronologiques, comme la chapelle sud-est<sup>572</sup>, qui invalide toute vérification. La face nord, accessible, ne fournit non plus des informations souhaitées au sujet de la relation entre le mur M25 et son contrefort sud C77.

La même question se pose au sujet de la crypte, dont le sol se situe à 601.20 m NGF. À l'intérieur, la hauteur sous plafond est de 2,90m soit 604,10m NGF pour la pièce centrale et enfin de 3,17m, soit 604,37m NGF pour la partie ouest<sup>573</sup>. Remarquons d'ores et déjà, que par rapport au niveau du sol de la nef à 604,38m NGF, l'épaisseur de la voûte ne serait que d'un seul centimètre pour l'ouest et de 0,28m pour la partie centrale. Heureusement, la surélévation de 0,55m du sol du chœur permet d'obtenir une voûte de la partie ouest épaisse de 0,25m et celle de la partie centrale, épaisse de 0,75m. Ces calculs laissent perplexe, car tout semble se jouer à quelques centimètres, alors qu'en cas de bâtiment construit « ex nihilo », la marge de manœuvre aurait dû être suffisante. L'impression dominante est celle d'une structure également antérieure qui dicte sa volonté aux bâtisseurs, mais aucune preuve matérielle ne peut être avancée.

Il ne reste donc que les combles pour observer, de manière détaillée, les chronologies relatives sur des murs non enduits afin de trouver des réponses.

---

<sup>570</sup> Fait XIX

<sup>571</sup> FXVIIId, FXVIIId),

<sup>572</sup> Fait VI

<sup>573</sup> Nous laissons volontairement de côté la pièce Est, un rajout du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le premier point concerne l'extrémité Est du côté sud avec la relation chronologique du mur M89 avec le mur gouttereau sud, M40. A cet endroit la chronologie reste impossible à définir aussi bien sur la face est que sur la face ouest, tant le parement a été cimenté sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le piédroit du passage entre les deux chapelle reconstruit en brique. Ce traitement se retrouve à l'identique, à l'Est, à la jonction des murs M40 et M39.

Le deuxième point concerne le mur M245, à la jonction de la nef et du chœur. Ce mur s'appuie, sans discussion possible, contre les murs gouttereaux de l'église du XV<sup>e</sup> siècle (M40 au sud et M36 au nord). De plus un examen des ouvertures du chœur permettant de traverser du sud au nord<sup>574</sup> (fig. 269 et fig. 270), montre que ces dernières s'intègrent bien dans les maçonneries M40 et M36 et ne semblent pas rapportées. Dans le chœur, l'examen des murs sud (fig.272) et nord (fig. 271) prouvent qu'il s'agit bien des prolongations des murs : M40 par M42 et M36 par M41<sup>575</sup>. Visiblement, ces derniers continuent d'une seule traite, de la nef au chœur et invalideraient l'hypothèse du bloc Est antérieur à l'église du XV<sup>e</sup> siècle<sup>576</sup>.

En troisième point, dans la travée nord-est<sup>577</sup>, l'examen des murs M37 et M36/M41 montre que M37 s'appuie bien contre M36/M41 (fig. 220). Au sud, la chronologie entre le mur sud M86 et le mur M36 est difficile à appréhender suite à la présence d'une plate-forme en bois qui sert d'escalier, mais les assises observées prouvent sans conteste que les deux sont chaînés (fig. 222). En revanche, cette même liaison observée depuis la pièce adjacente sud<sup>578</sup> surprend, puisque le mur M36 s'appuie bien contre M85 et ce, sur toute la hauteur observable (fig. 273). Les murs M36 et M86 ont donc été construits en même temps et ceci pourrait fortifier l'hypothèse d'un bloc Est antérieur, avec le Fait XVIIId comme partie nord du transept. De plus une étude des relations chronologiques entre le mur gouttereau nord, M36, et les murs boutants M85 et M84, s'avère riche d'enseignements : dans le FXVIIc, M36 s'appuie contre M85, alors que dans FXVIIb, M36 est chaîné à M85. Dans ce même Fait XVIIc, le mur M36 est chaîné avec M84, une relation que l'on retrouve dans FXVIIa. A l'ouest de ce fait, c'est M35 qui s'appuie contre M36. Il ressort de cet inventaire qu'il n'y a pas de règles définies dans la construction du mur gouttereau M36 et de ses murs boutants. Nous constatons encore une fois que tout a été monté par segments, au fur et à mesure d'impératifs de chantier difficiles à appréhender. Mais, point

---

<sup>574</sup> Respectivement B177 et B155.

<sup>575</sup> Murs enregistrés initialement sous un numéro différent.

<sup>576</sup> Il faut toutefois se souvenir d'une sorte d'anomalie dans le parement du mur M36 : à 5,60m à l'est du mur M245, les assises de base du mur M36 forment une excroissance d'environ 0,60m de large qui dépasse de M36 sur environ une quarantaine de centimètres en direction du sud. L'interprétation se révèle plus que malaisée, s'agit-il d'une partie du mur M36 montée ici de manière « négligée » ou sommes-nous en présence d'un mur antérieur avec son retour vers le sud ? Notons pourtant qu'il se situe juste dans l'axe du mur M37 de FXVIIId.

<sup>577</sup> Fait XVIIId

<sup>578</sup> Fait XVIIc

important, cette absence de règles réduit l'impact de la chronologie de M86 et M37 avec M36 en tant que preuve d'un bâtiment antérieur. En effet, à l'aune de cette logique de construction dépareillée, comment valider cette chronologie ? Ne sommes-nous pas ici en présence d'un énième segment construit après FXVIIa, FXVIIb et FXVIIc ?

Pour autant, il existe quand même nombres d'éléments troublants qui ne s'intègrent pas dans une construction « ex nihilo » d'une église au XV<sup>e</sup> siècle, à commencer bien sûr par l'élément principal, le désaxement du bloc Est. Ainsi, les murs M37, M39 et M244 offrent trois fenêtres sans précédent dans l'ensemble bâti dont l'aspect commun indique les mêmes modalités de constructions. Les ouvertures<sup>579</sup>, appartenant respectivement aux murs M37 (fig.227) et M39 (fig. 274) sont quasi identiques avec les dimensions très proches, celles de M244 (fig.202), est sensiblement plus petite. Toutes les trois en arc brisé en tiers-point présentent le même type de modénature très simple avec un ébrasement à double biseau. Aujourd'hui, accessible à partir des extrados des chapelles voisines, elles donnaient initialement sur l'extérieur. En comparant ces fenêtres avec les ouvertures de la chambre des cloches, datées du XV<sup>e</sup> siècle<sup>580</sup>, on réalise qu'il s'agit là d'une construction antérieure et que ce type d'ouverture n'est présent que dans le bloc Est.

Un autre élément très significatif, les murs des faces ouest du bloc Est, M86 et M89, avec une largeur de 0,70m sont, de beaucoup (0,20m), plus larges que leur équivalents M85/M84/M88/M89. Si ce détail accredité un bâti antérieur, ces murs correspondraient donc aux faces ouest d'un transept. Ajoutons à cela une autre observation, la chapelle nord-est<sup>581</sup>, dont on sait qu'elle est contemporaine de la construction de l'église du XV<sup>e</sup> siècle, vient se coller contre le contrefort C77 qui, lui, appartient au bloc Est.

Enfin, dernier point et non des moindres : sur les extrados des Faits XVIIId et FXVIIId, la base des murs est bien plus large que les élévations (fig. 222, fig. 200 et fig. 201). La différence d'épaisseur oscille entre 0,15m et 0,20m au sud et entre 0,25m et 0,35m au nord, moins touché par les rénovations XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu que cette « base » large<sup>582</sup> correspond en réalité au sommet des élévations des murs. Sur cette base, soigneusement mise à niveau, la dernière portion de mur est donc beaucoup moins épaisse. Le phénomène est patent au nord et implique les quatre murs de manière égale (M86/M25/M37/M36). Au sud, le ressaut paraît moins présent mais demeure bien visible dans l'angle nord-est. C'est au niveau des ouvertures dans les murs

---

<sup>579</sup> B159 et B164

<sup>580</sup> B159, B164 et B175 ; pratiquement toutes les fenêtres de l'église ont été changées et/ou restaurées, sauf celles de chambres de cloches, reconstruites à l'identiques lors de la campagne de 2001.

<sup>581</sup> FXI

<sup>582</sup> Haute de 0,50m à 0,65m pour le Fait XVIIId et de 0,30m à 0,40m pour le FXVIIId.

boutants M86 et M89 que la disproportion d'épaisseurs est la plus frappante. Cette particularité, propre uniquement aux Faits FXVIIId et FXVIIIId, ne se retrouve nulle part ailleurs<sup>583</sup>.

La raison apparaît flagrante : il s'agit là des murs de l'église antérieure, arasés à l'horizontale et sur lesquels a été construit l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi s'expliquent les aberrations des chronologies relatives, les ouvertures en hauteur et les autres détails qui nuisent à la compréhension immédiate de l'ensemble. Le bloc Est a été arasé jusqu'aux extrados et la nouvelle construction est venue s'appuyer contre ce massif<sup>584</sup>, puis l'a englobé, en passant par-dessus, jusqu'au mur M38. Par conséquent, tous les murs, toutes les ouvertures au-dessus du rétrécissement d'épaisseur appartiennent à l'église du XV<sup>e</sup> siècle et sont donc cohérents avec la politique de construction de cette époque.

Il est donc possible de présumer en conclusion que le bloc Est se révèle un vestige de l'église antérieure, absorbé dans le chantier du XV<sup>e</sup> siècle. Ce bloc se compose de trois massifs<sup>585</sup>, chacun d'une forme barlongue et de dimension différente<sup>586</sup>. Les contreforts angulaires qui flanquent toute la partie Est du bloc sont parfaitement chaînés avec leurs murs respectifs<sup>587</sup>.

### 3.3.2) Le clocher-porche

L'analyse architecturale a montré que sa construction peut être divisée en 4 phases (fig. 97, fig. 127). Il y a pourtant trois particularités dans cette partie de l'édifice : la façade ouest, le mur ouest, M1, est construit en pierre de taille ou en moellons soigneusement équarris alors que ses faces sud et nord (murs M2 et M33) sont en moellons grossiers de petites dimensions et ce, sur les trois premières phases (fig. 121, fig. 122 et fig. 123, fig. 124). La quatrième phase change du tout au tout avec des pierres taillées sur les trois murs, dont l'un s'agrément, qui plus est, du blason du cardinal Girard (M1). La deuxième particularité réside à l'intérieur, où l'ensemble des parements internes est en moellons grossiers. Nous sommes donc en présence de murs à double parement, avec fourrure interne, qui offre un parement extérieur/intérieur différent. Nous savons également que les chaînages d'angle sont rigoureusement homogènes sur les quatre premières phases, que les fenêtres<sup>588</sup> et le mur M1 sont construits simultanément. La troisième particularité réside dans l'alignement vertical rigoureux des trous de boulins du mur M1 sur les trois premières

---

<sup>583</sup> Ni en FXVIIc, FXVIIb, FXVIIa, ni en XVIIIc, FXVIIIb, FXVIIIa.

<sup>584</sup> Au niveau des Faits FXVII/FXVIII et FXIX.

<sup>585</sup> FXVIIId, XVIIIId, FXIX.

<sup>586</sup> Le Fait XVIIId est plus large d'environ 1m de son équivalent FXVIIIId.

<sup>587</sup> M39/C66, M42/C69, M37/C76, M41/C83.

<sup>588</sup> Respectivement B90, B91 et B92.



phases, excepté quelques ouvertures de la phase 1 (fig. 107). Il s'ensuit que le clocher-porche offre donc une homogénéité de construction de la phase 1 à la phase 3.

Nous avons vu précédemment que cet édifice pouvait être issu d'un bâtiment précédant l'église et situé sur la pointe ouest du bloc rocheux. Aucune preuve ne validait cette hypothèse. Nous proposons donc que toute cette partie correspond (au moins) à une église antérieure et qu'elle est donc, à un moment donné, contemporaine du bloc Est. Il reste à expliquer les relations chronologiques avec les autres structures. Au sud, le mur sud (M2) s'appuie contre l'escalier (Fait II). Ce dernier, date de l'époque du cardinal Girard, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, il est en effet chaîné avec la phase 5 du mur M2. Par conséquent, tout le bloc sud-ouest, l'escalier et le pilier A date du XV<sup>e</sup> siècle et s'encastrent dans le mur M2 dont le parement a été en partie démoli pour cette opération, laquelle renforce la liaison entre les deux structures. Il est ensuite facile de reconstruire le mur M2 avec les mêmes matériaux dont les dimensions variées se prêtent mieux à cet exercice que l'inverse, qui consisterait à ajuster les pierres de tailles de l'escalier contre les moellons du mur M2. Cet encastrement explique d'ailleurs le léger décalage du mur M2 contre le pilier A, au sud, décalage qui n'existe pas dans la liaison du mur M33 avec le pilier J, au nord. A ce sujet et en suivant notre postulat d'un clocher-porche appartenant à l'édifice primitif, nous pouvons déjà annoncer, sans dévoiler l'argumentation, que le pilier J et la voûte interne du clocher-tour date de l'église du cardinal au XV<sup>e</sup> siècle et sont directement liés à la surélévation du clocher porche. Cette opération qui vise à augmenter la hauteur du clocher pour placer une nouvelle chambre des cloches suscite une autre question : comment s'organisait la chambre des cloches de l'église antérieure et comment y accédait-t-on ? Il n'existe pas d'indices probants, mais logiquement, si le cardinal rehausse la chambre des cloches d'un étage, celle-ci devait se situer auparavant au niveau de la phase 5 du clocher. Quant au moyen d'accès, on peut également supposer que si le cardinal place un escalier extérieur, le précédent pouvait se situer à l'intérieur et fonctionner avec la petite ouverture étroite du mur M1<sup>589</sup> assurant l'éclairage.

### **3.3.3) Le volume nord-ouest, le Fait XIV**

Le volume au nord du clocher porche, soulève une quantité d'interrogations. La question principale reste toujours celle de sa chronologie, mais la complexité de ses affectations successives nécessite une attention bien particulière. En effet, malgré une façade cohérente dans sa construction, chaque niveau recèle des caractéristiques bien distinctes et semble évoluer de manière indépendante. A cela il faut ajouter une datation fournie par l'étude stylistique des

---

<sup>589</sup> B91

peintures du premier niveau. Toutes ces raisons donnent à ce bâtiment une importance cruciale dans l'histoire de l'église. Il convient donc de se pencher sur son historique.

D'après les textes cités par Du Chesne<sup>590</sup>, Cochard<sup>591</sup> et *alii*, qui s'appuient visiblement sur un manuscrit recueilli par Guy Allart et Nicolas Chorier, la pièce au niveau de la circulation de l'intérieure d'église est dénommée comme « chapelle de Tholons » ou « l'ancienne chapelle de Tholons ». Selon ces sources, elle portait le vocable de Saint Pierre et Saint Eloi et finalement faisait partie des biens de la famille de Pierre Girard grâce au mariage de son neveu Jean Girard avec Marguerite de Tholon, fille de Florimond et descendant de Lancelot<sup>592</sup>. Vraisemblablement, c'est dans cette chapelle qui recueille les restes du tombeau et de la dépouille de cardinal Girard suite à la destruction du gisant par les huguenots en 1562<sup>593</sup>. Du Chesne emploie le temps présent pour mentionner que les restes de la dépouille, ce que nous situe vers 1660.

Nous allons, par souci de simplicité, retenir l'appellation « chapelle de Tholons » et consacrer une parenthèse à la famille éponyme afin de situer les césures chronologiques et essayer de comprendre les raisons de la complexité et l'influence de cet endroit sur l'ensemble du bâti. Les informations sur la famille de Tholons, sont parvenues en grande partie grâce aux dépositions testamentaires. Les différents legs durant tout le XIV<sup>e</sup> siècle et encore au XV<sup>e</sup> permettent d'esquisser des grandes lignes généalogiques de cette famille qui jouissait d'une certaine ancienneté<sup>594</sup> et de notoriété ; considérée comme noble, elle avait le droit à la chasse<sup>595</sup> et jouait un rôle au sein de la châtellenie royale. La première personne mentionnée est Hugues de Tholon, né vers 1297, ayant exercé la fonction de châtelain royal et décédé après 1333, date du dépôt de son testament<sup>596</sup>. Hugues de Tholon choisit comme exécuteur testamentaire son fils Lancelot dont, à son tour, nous connaissons le testament et la date de sa déposition : 1353. Ce document révèle qu'il a exercé la fonction de sergent d'arme du roi et surtout qu'il « *veut être enterré en l'église Saint-Symphorien, en la chapelle Saint-Pierre, où son père, sa mère et sa femme sont enterrés* » et qu'il « *donne 60 florins d'or pour peindre ladite chapelle* »<sup>597</sup>. Lancelot,

---

<sup>590</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux François de naissance ; ou qui ont esté...*, 1660, pp. 711-715.

<sup>591</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique...*, 1827, p. 86.

<sup>592</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux François de naissance ; ou qui ont esté...*, 1660, p. 714.

<sup>593</sup> *Ibidem*, p. 714.

<sup>594</sup> « La famille de Tholon était ancienne à Saint-Symphorien : noble Hugue de Tholons avait acheté une maison au-dessous du château, le 27 juillet 1324 », note de bas de page chez Cochard, ... p. 126.

<sup>595</sup> Le droit à la chasse c'était un privilège de la famille, sur la chasse au Moyen Âge : François Duceppe-Lamarre. Le seigneur et l'exercice du droit de chasse. Permanences et évolutions d'un pouvoir social et territorial (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), dans : Jean-Marie Cauchies (dir.), *Lieu de pouvoir, lieu de gestion. Le château aux XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : maîtres, terres et sujets*, Brepols, 2011

<sup>596</sup> La date du dépôt du testament ne concorde pas avec la date du décès et il est très difficile, voire impossible d'estimer le temps écoulé entre le testament et la date du décès.

<sup>597</sup> Testament de Lancelot de Tholon, sergent d'armes du roy de France, notre sire, dans Jean Beyssac, *Les chevaliers*

à son tour, désigne comme exécuteur testamentaire son (demi) frère Florimond, né d'un deuxième mariage de son père et qui ne figure pas dans son testament, ce qui signifie qu'il est né après 1334. Un autre testament datant de 1440, déposé par Marguerite de Tholon, fille de Florimond, nous apprend qu'elle aussi veut être enterré à Saint-Symphorien-le-Château dans la chapelle Saint-Pierre & Saint-Blaise, fondée par noble Florimond de Tholon son père, où ledit Florimond est « enterré avec ses prédécesseurs »<sup>598</sup>. Marguerite de Tholon a été mariée à Jean Girard, un des frères du cardinal, ce qui permet d'attacher ce dernier à la famille de Tholons et lui donne les droits d'être déposé dans la chapelle familiale<sup>599</sup>.

A ce point, il est utile de résumer pour éviter les confusions : ces testaments mettent donc en évidence, avant 1353, l'existence d'une chapelle familiale de Tholon, dédiée à Saint-Pierre, dans laquelle il y a eu des inhumations et qui n'est pas encore décorée. Or, le cardinal Girard ayant commencé les travaux de son église au début du XV<sup>e</sup> siècle, cette chapelle est évidemment antérieure. Il est intéressant de noter que Florimond, exécuteur testamentaire de son frère, est élevé, aux yeux de sa fille, au rang de « fondateur ». Si nous présumons qu'il s'est réellement occupé à réaliser les clauses du testament, le financement des peintures de la chapelle remonte à la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et leur exécution, à partir de cette date. Le testament de Marguerite de Tholons daté de 1440, lui, fait bien référence à la chapelle de l'église actuelle, car en effet, à cette date, l'église de Girard est construite. Par conséquent il existe une pérennité de la chapelle de Tholons<sup>600</sup>, à travers deux églises.

En dehors de ces informations nous ne disposons pas d'autres précisions historiques ni historiographiques en ce qui concerne cette pièce. Du Chesne puise essentiellement ses informations, pratiquement mot par mot, dans les mémoires de Pierre Charpin, le « domestique » du cardinal Girard, que nous connaissons grâce à Allart et Chorier sous la forme d'une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>601</sup>. Tous les auteurs postérieurs s'appuient soit sur Du Chesne, soit directement sur le manuscrit, sans pour autant le citer explicitement.

La seule question qui découle est bien sûr, celle-ci : la chapelle actuelle est-elle bien celle de l'église antérieure qui aurait perduré au même emplacement ? Nous postulons qu'il s'agit du même volume et il convient, tout d'abord, d'examiner et de dater les peintures.

---

*de l'Église de Lyon*, Imprimerie des Missions Africaines, Lyon, 1925, p. 641

<sup>598</sup> Testament de noble Marguerite Tholons dans Jean Beyssac, *Les chevaliers de l'Église de Lyon*, Lyon, Imprimerie des Missions Africaines, 1925, p. 641

<sup>599</sup> Après la destruction de son tombeau par les huguenots.

<sup>600</sup> *Recueil de documents relatifs à l'histoire du Dauphiné*, T. VIII ; Bibliothèque Municipal de Grenoble.

<sup>601</sup> Ms. 1426, fol. 89, Bibliothèque Municipale de Grenoble.

### 3.3.3.1) Datation des peintures

L'exécution des peintures et sa qualité sont tout à fait remarquables, cependant leur emplacement dans l'édifice, l'accessibilité de la pièce et surtout la façon dont elles ont été dénaturées par l'arc formeret, posent plusieurs questions sur la nature et l'affectation de la pièce. La datation des peintures soulève également plusieurs questions. La première concerne bien évidemment les peintures elles-mêmes, le moment et les circonstances de leur création, la deuxième se rapporte à la datation de la pièce même (chapelle), à son éventuel commanditaire et par conséquent à son intégration dans la construction des différentes parties de l'église.

Soulignons, qu'il s'agit, dans toute l'église, du seul endroit qui porte des traces de peintures et qui réalise un programme iconographique lequel, de plus, ne correspond pas avec la destination du bâtiment, église commémorative du cardinal Girard.

Une lettre du 16 octobre 1957, de la part de l'abbé J. Bobichon, curé de Saint-Symphorien-sur-Coise, adressé à André Donzet<sup>602</sup> ACMH, informe les services que lors d'une opération de décapage « *des piliers et des certaines parties d'église* », il a été découvert des peintures murales dans une des sacristies. L'échange des courriers entre les différents acteurs des institutions liées aux services des Monuments Historiques<sup>603</sup> durera une bonne quinzaine d'années jusqu'au 1975, où le devis de restauration a été accepté et le restaurateur de tableaux et de fresques, Robert Baudoin, reçoit l'ordre de mission avec les cahiers de charge. L'état des peintures est estimé comme étant détérioré, avec des nombreuses parties localement décollées et caractérisées par des grosses lacunes. D'autre part, « *la partie inférieure est très piquetée et une grande lacune sépare les deux scènes, causée par la transformation de la fenêtre d'origine, dont on peut retrouver les limites sous la fenêtre actuelle qui est en saillie* »<sup>604</sup>. Au sujet de la fenêtre, Baudoin préconise de restituer la fenêtre d'origine par les services de l'architecture « *afin de permettre de rétablir la surface du décor* »<sup>605</sup>. Les interventions prévues consistent alors à achever les dégagements, boucher des trous, fissures accidents et piquetage<sup>606</sup>, à consolider les parties disloquées, à refixer le mortier et consolider les enduits par l'injection, à restaurer l'ensemble et surtout à harmoniser les lacunes après un nettoyage intégral. L'état actuel de peintures montre que les recommandations et les cahiers de charge ont été respectés, cependant il semble que la clause

---

<sup>602</sup> Architectes en Chef des Monuments Historiques, André Donzet (1913-1988)

<sup>603</sup> Architectes en Chef des Monuments Historiques : Yves Boiret (1926 -), Jean-Gabriel Mortamet (1930-2007)  
Inspecteurs de Monuments Historiques : Christian Prevost-Marcilhacy, Georges Costa (1923-2010).

<sup>604</sup> Lettre du 30 décembre de la part de Rober Baudoin adressée à Christian Prevost-Marcilhacy Inspecteur General des MH, AD.

<sup>605</sup> *Ibidem.*

<sup>606</sup> La photo des peintures qui est visible sur la basse Mérimée datant de 1959 témoigne explicitement de la présence de piquetage.

concernant la restitution de la fenêtre avait été omise ou interprétée approximativement<sup>607</sup>. D'autre part, les sondages effectués sur les deux parois de la pièce montrent clairement que les peintures continuent, mais qu'il est impossible de comprendre les représentations ni deviner leurs contours.

Dans la lettre, adressée à Mme Florenne<sup>608</sup>, Paul Deschamps<sup>609</sup>, date les peintures comme étant antérieures à la date de construction de l'église, qu'il situe en 1407. Le contenu de la lettre nous apprend qu'après avoir étudié les peintures avec Mlle Desfarges et Marc Thibout<sup>610</sup>, Paul Deschamps les situe entre 1390 et 1400, surtout grâce à l'armure de saint Michel qui soit comparable, selon lui, avec celle de saint Georges de l'église d'Ébreuil, estimé vers 1400 environ (fig. 81). L'analyse de représentations de saint George dans les peintures murales à l'époque médiévale<sup>611</sup> fait l'objet d'un de ses articles qui retrace l'évolution du motif, cependant la scène de l'église d'Ébreuil est datée comme étant du début du XV<sup>e</sup> siècle.

Effectivement, en approfondissant sa démarche, c'est-à-dire l'analyse de l'armure porté par de saint Michel et des éléments la constituant, nous nous rendons compte que les différentes pièces confirment cette datation à plusieurs reprises. Une armure italienne<sup>612</sup> même type, exposée au Metropolitan Museum of New York, utilisé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ou encore, une autre représentation de saint George, semblent confirmer cette datation : il s'agit d'une scène du retable de la Crucifixion<sup>613</sup>, attribué à sculpteur Jacques de Baerze<sup>614</sup> (et peintre Melchior Broederlam<sup>615</sup>), exécutée entre 1390 et 1399<sup>616</sup> où Saint George terrasse un dragon. Le cuissot entièrement clos<sup>617</sup>,

---

<sup>607</sup> Sur les méthodes et les modalités de restauration des peintures murales voir : Reille-Taillefert Geneviève, *Conservation, restauration des peintures murales : de l'Antiquité à nos jours*, Paris Eyrolles, 2009.

<sup>608</sup> Conservatrice des Antiquités des Objets d'Art.

<sup>609</sup> Paul Deschamps, 1888-1974, conservateur en chef du Musée des Monuments Français, paléographe et médiéviste ; lettre datant de 18 juin 1957 ; AOA, AD.

<sup>610</sup> Marc Thibaut (1905-1991), adjoint, puis sous-directeur de l'office des monuments historiques, inspecteur principal des musées de province et conservateur des musées nationaux.

<sup>611</sup> Paul Deschamps, La légende de saint George et les combats des Croisés dans les peintures murales du Moyen Âge, dans : *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, Année 1950, volume 44, n°1, pp. 109-123.

<sup>612</sup> Selon Viollet-le-Duc, les armements de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, en Italie et en France présentent les mêmes caractéristiques du aux relations régulières, dans : Eugène Viollet-le-Duc, *Encyclopédie médiévale*, Tome 2 : Le mobilier, Refonte du Dictionnaire Raisoné de l'Architecture, Lonrai, Inter-Livres, 1992, p.432.

<sup>613</sup> Le retable a été initialement conçu pour la chartreuse de Champmol, fondée par Philippe le Hardi en 1384 afin d'accueillir la nécropole familiale et détruite quasi entièrement en 1792 suite à la vente comme bien national. Aujourd'hui, le retable est exposé au Musée de Beaux-Arts de Dijon.

<sup>614</sup> Jacques de Baerze, un sculpteur en bois flamand, dont l'activité couvre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; son œuvre majeur

<sup>615</sup> Melchior Broederlam, peintre et décorateur flamand, actif à la fin XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle (entre 1381 et 1409) et engagé par duc de Bourgogne, Philippe le Hardi pour de nombreux travaux de décoration.

<sup>616</sup> Le retable commandé en 1390 est installé en 1390, selon les informations sur le site du musée : [http://mba-collections.dijon.fr/ow4/mba/voir.xsp?id=00101-17967&qid=sdx\\_q0&n=21&e=](http://mba-collections.dijon.fr/ow4/mba/voir.xsp?id=00101-17967&qid=sdx_q0&n=21&e=)

<sup>617</sup> Viollet-le-Duc, situe l'utilisation de ce type de cuissot à partir de 1360, dans : Eugène Viollet-le-Duc, *Encyclopédie médiévale*, Tome 2 : Le mobilier, Refonte du Dictionnaire Raisoné de l'Architecture, Lonrai, Inter-Livres, 1992, p.281-282.

en se composant de deux parties réunies et fermées par les charniers<sup>618</sup>, rappelle le modèle porté par saint Michel, ainsi que le surcot près du corps avec un tors bombé, très similaire dans les deux cas. La ceinture militaire d'orfèvrerie est également posée au bas de de la jupe dans les deux représentations ; dans le cas de saint Michel, il s'agit de la jupe de maille signalée par les formes triangulaires du bord de la cote de maille. En examinant l'analyse des armement Viollet-le-Duc, nous trouvons une représentation de l'armure à plates qui correspond au niveau des cuissot et des sorelets à celle porté par saint Michel ; le plus intéressant dans cette image est la date lui associé qui correspond à celle de 1390<sup>619</sup>.

Un autre élément particulièrement important et utile qui permet d'affiner la datation est le type de sorelets portés par saint Michel. Wendelin Boeheim dans son ouvrage *Handbuch der Waffenkunde*<sup>620</sup> présente une comparaison des différents types des sorelets et ce modèle, composé entièrement des pièces de fer articulées entre elles, a été, selon Boeheim<sup>621</sup>, cessé d'être portées à partir de 1390 environ.

La fourchette de datation proposée par Deschamps, entre 1390 et 1400, s'avère pertinente. Complétée par d'autres représentations de la même époque et secondée par l'analyse des armements de Viollet-le-Duc, ainsi que par la typologie des sorelets de Boeheim, elle permet de formuler l'hypothèse d'une antériorité des peintures de la chapelle à la construction de l'église par Girard, en tout cas, selon les dates à notre disposition.

### 3.3.3.2) Observation historique

La pièce aux peintures s'avère être la chapelle funéraire la plus ancienne de toute l'infrastructure bâtie dédiée à l'usage personnelle et soulève des nombreuses interrogations au sujet de la pérennité de fondations familiales. La question principale concerne la permanence et la durée de l'activité de la chapelle et les modalités de son usage. Nous avons vu que la première mention concernant sa présence remonte au premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle pour ensuite apparaître régulièrement dans les testaments jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. L'existence attesté par les textes

---

<sup>618</sup> Les charnières sont parfaitement bien visibles sur la sculpture, mais nous pouvons les distinguer également sur la représentation peinte de l'église Saint-Symphorien.

<sup>619</sup> Eugène Viollet-le-Duc, *Encyclopédie médiévale*, Tome 2 : Le mobilier, Refonte du Dictionnaire Rationné de l'Architecture, Lonrai, Inter-Livres, 1992, p.416.

<sup>620</sup> Wendelin Boeheim, *Handbuch der Waffenkunde, das Waffenwesen in seiner historischen Entwicklung vom Beginn des Mittelalters bis zum Ende des 18 Jahrhunderts*, Leipzig 1890, p.119, <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/boeheim1890/0130>

<sup>621</sup> Même si l'ouvrage Boeheim est relativement ancien, il a été très longtemps considéré comme étant le texte fondamental pour l'étude iconographique des armes médiévales et de la Renaissance européenne et comme un ouvrage de référence dans ce domaine.

s'étend donc entre 1330 et 1440 et concerne plusieurs personnes dont le nombre nous pouvons estimer entre, au moins, cinq individus jusqu'au à une dizaine<sup>622</sup>. La permanence de la structure est assurée par la continuité de la famille laquelle existe lors du réaménagement de l'église par cardinal Girard au début du XV<sup>e</sup> siècle. On ne peut pas donc parler d'un lieu à l'abandon, car la famille en assure la gestion. Cela signifie que face à la chapelle funéraire bien en place et de surcroît avec des descendants toujours vivants, il est impossible d'envisager de la « détruire », de transférer les inhumations et/ou de la reconstruire dans un autre endroit. L'idée apparaît même immédiatement comme inconcevable.

Cependant, il reste une dernière question concernant l'aspect matériel des inhumations et la nécessité physique liée au traitement des cadavres. Considérant que l'aspect le plus important de la chapelle funéraire reste toute de même la possibilité de procéder aux inhumations, il faut se demander où la famille place les défunts. L'espace à proprement dit de la chapelle décorée par les peintures ne permet pas d'envisager l'emplacement nécessaire. Les dimensions de la chapelle, plutôt restreintes, n'offrent pas de place suffisante pour des structures adéquates (sarcophage/tombeaux) d'autant plus que le sol, en plancher de bois ne peut pas supporter le poids en question. En effet, ce plancher repose sur une voûte et l'épaisseur ne dépasse pas les 0,50 m. La pièce du rez-de-chaussée, la chaufferie actuelle, n'offre pas de superficie adaptée à une inhumation et il est exclu de concevoir cette éventualité. Si nous considérons cet espace comme un caveau funéraire potentiel, il faut reconsidérer les moyens d'accès possible. La voûte, absolument intacte, élimine l'existence d'une trappe entre les deux niveaux et il faut donc supputer un accès extérieur<sup>623</sup>. L'ouverture actuelle ne permet pas d'appréhender l'aspect original ni la véracité de cette hypothèse, mais elle s'avère le plus pratique, pour ne pas dire pragmatique. Les deux niveaux du volume disposent d'une circulation séparée, l'une, par l'extérieur, l'autre par l'intérieur, ce qui pouvait correspondre à deux fonctions distinctes, une dévotionnelle et représentative et l'autre funéraire.

### 3.3.3.3) *Observation architecturale*

Nous savons que le clocher-porche appartient à l'église primitive sur ses trois premières phases de construction et que la quatrième phase est une construction du cardinal Girard, début

---

<sup>622</sup> En reprenant les textes de testaments nous pouvons énumérer avec une certitude les personnes suivantes : Hugues de Tholon et sa femme, Lancelot et sa femme, Florimond et sa fille Marguerite. Sachant qu'Hugues avait deux épouses il est possible de supposer la présence potentielle de sa seconde épouse, ainsi que la femme Florimond.

<sup>623</sup> Nous avons rencontré le même problème en analysant le volume sous le Fait VII, conçu comme chapelle funéraire qui par définition devrait offrir un espace prévu pour les inhumations.

du XV<sup>e</sup> siècle. Cette dernière phase, à la différence des autres, couvrent les quatre faces du clocher-tour de pierres de taille. Elle débute exactement au niveau du sommet du bâtiment rectangulaire sud-ouest (Fait XIV), avant son rehaussement du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 275) et se raccorde au bloc sud-ouest de l'escalier construits de manière identique (fig.122 et fig. 124). Si on utilise la pierre de taille, c'est qu'on est libéré du handicap, constitué par le Fait XIV, de construire en petits moellons sur la face nord dans un souci d'homogénéité et de facilité de raccordement. Il y a donc de fortes probabilités que le Fait XIV appartienne à l'église antérieure. Ce dernier, impossible à détruire ou modifier, reste un élément auquel la construction du cardinal doit s'adapter. Ainsi, l'intérieur du clocher-porche a été bien remanié au XV<sup>e</sup> siècle pour se raccorder à la nef et ce, à des niveaux plus bas que le sommet du Fait XIV. Pourtant, aucune modification n'a été entreprise sur la façade extérieure du clocher-porche. Il aurait été facile au XV<sup>e</sup> siècle de poursuivre la construction en pierre de taille sur les faces nord et sud, dans un souci esthétique à l'identique de la phase 5, mais cela n'a pas été fait, peut-être justement du fait de la présence du Fait XIV.

Ainsi, toute cette série d'observations converge vers l'hypothèse d'une chapelle contemporaine de l'église antérieure et qui a perduré dans la construction du cardinal Girard. Cette approche bouleverse notre compréhension du bâtiment et pour la faciliter, grâce à l'analyse par étage de l'ensemble d'éléments architecturaux, nous allons proposer une évolution.

#### *3.3.3.4) Le premier niveau : la pièce aux peintures*

La première phase de construction correspond à un état ouvert, aussi bien horizontal que vertical, sans mur M35, ni portes, ni voûte, ni escalier en bois et la chapelle est une « prolongation » logique du collatéral nord. La hauteur, par conséquent beaucoup plus élevée, arrive probablement jusqu'au niveau des rehaussement XIX<sup>e</sup> siècle visible à l'extérieur. L'éclairage se fait par une seule fenêtre « haute » dont le début d'arc et les coins intérieurs gauche et droit restent lisibles sur la paroi extérieure du mur M32 (fig. 275).

Durant cette première phase, les peintures murales sont apparentes et complètes mais surtout organisées autour d'une ouverture. En fait, l'angle et le fragment de paroi dégagés de l'ouverture d'origine ne présentent pas les caractéristiques typiques d'une fenêtre avec l'absence d'un montant ou d'une feuillure supposée recevoir le dormant de la fenêtre (fig. 276). En revanche, il pourrait s'agir d'une niche, ce qui semble probable puisque le bâtiment s'orne déjà d'une fenêtre au-dessus. Quoiqu'il en soit, les peintures s'organisent autour de cet élément, sans pour autant la prendre en compte dans le récit de la représentation (fig. 112). L'ouverture agit



comme un obstacle dans un cadre pictural, sa présence peut se relever comme un défi. Mais si les peintures sont faites en tenant compte de son existence, ce qui est presque un obstacle pour le peintre, il est très possible que cette ouverture soit déjà en place et que le peintre doit s'y adapter. Notons un élément important : la pièce ouvre au niveau du sol de l'église actuelle, mais ouvrait au même niveau lors de cette première phase ; par conséquent le niveau de circulation de l'église antérieure est resté inchangé jusqu'à notre époque. Il reste une question pour l'instant sans réponse : où était placé l'autel, vu la disposition de la pièce ?

La deuxième phase correspond à l'état où apparaissent la voûte, le mur M35 et les deux portes, basse et haute (fig. 161). La voûte divise le volume en deux afin de multiplier la surface « utilisable » (fig. 163). La porte B153 ouverte dans la partie base du mur M35 est plutôt ouvragée, mais de petite dimension, sa largeur ne permet le passage d'une seule personne à la fois. Cette porte ferme la pièce au moment où elle change (ou a déjà changé) de fonction. La porte ouverte dans la partie supérieure du mur suggère un accès par la nef ; en l'absence de tout vestige d'un escalier maçonné, il faut d'envisager l'existence d'un escalier en bois, lequel n'a laissé également aucune trace, de toute façon actuellement invisible derrière l'enduit du mur. Nous pouvons lier la mise en place de la voûte avec la présence d'un tirant, d'une ancre sur le mur M31 afin de consolider la structure (fig. 156).

L'ouverture des deux fenêtres dans le mur M32 et la fermeture de la fenêtre existante peut se faire à cette époque, mais la phase deux peut également s'étirer sur plusieurs années voire dizaine d'années sans que cela laisse de traces. Dans cette phase, la chapelle change de statut et les peintures sont, à ce moment-là, déjà couvertes du badigeon. Il est difficilement envisageable d'imaginer que l'on puisse décider de cacher, pour ne pas dire « découper » les têtes de deux représentations d'une signification majeure, à savoir l'archange Michel et le Christ enfant, par un élément architectural. Ce changement de statut marque un tournant crucial, en effet, la chapelle perd sa fonction première et ne semble plus liée à la famille Tholon.

### 3.3.3.5) *Deuxième, troisième et quatrième niveau*

La troisième phase correspond à l'arrachement de la voûte et la mise en place de l'escalier en bois à l'intérieur de la pièce, pour donner l'accès à l'étage (fig. 277), il en liaison avec l'ouverture d'une porte dans le mur nord (M33) qui communiquait avec la tribune en bois, installée dans le clocher porche et aujourd'hui disparue. L'ouverture en question<sup>624</sup> a été fermé

---

<sup>624</sup> B47

par un pan en parpaing lors de la campagne de restauration en 1972-1974 (fig. 278), suite au démontage de la tribune<sup>625</sup>. Bien évidemment l'ouverture de la porte tenante à la tribune peut appartenir à une autre phase mais il est également possible de présumer qu'elles sont liées.

La quatrième phase correspond au quatrième niveau, le rehaussement de la partie supérieure de ce volume, datant de la fin XIX<sup>e</sup> siècle déjà évoqué à plusieurs reprises (fig. 279). Ce dernier niveau, la « chambre de Suisse » concerne un espace destiné, comme son nom l'indique, à un Suisse de l'église<sup>626</sup>.

### 3.3.3.6) *Le rez-de-chaussée*

Cet espace qui sert aujourd'hui de chaufferie est étudié en dernier. Son agencement se révèle primordial pour comprendre la construction de l'église de Saint-Symphorien.

Aucun détail concernant l'aménagement et sa fonction n'est connu avant le début du XX<sup>e</sup> siècle, date d'installation du premier chauffage de l'église en 1901 : précisons d'ores et déjà que les données concernant la nature exacte des travaux se révèlent extrêmement succinctes. Les informations vraiment disponibles ne concernent que les années 70, lors du remplacement de l'ancienne chaufferie et les années 2010, pour les travaux récents. Aujourd'hui, la chaufferie est une pièce quasiment carrée, de 4,18 m sur 4,12 m, fermée par une voûte située à 2,98 m de haut (fig. 153). Le niveau du sol, excavé de 1m par rapport à l'extérieur, est accessible par trois marches. Une partie des mur sud, (M251) et nord (M31) s'ancrent sur la roche apparente, visible jusqu'à 1,1 m de haut environ (fig. 159). Ces deux murs reçoivent la voûte en plein cintre, construite en moellons équarris, noyés dans le mortier, couverts d'une croute noire. Une chaudière, installée contre la paroi nord, occupe la majorité de la surface, libérant un étroit passage entre la machine et le mur M31. Au sud, un autre passage, un peu plus large, donne accès au fond de la pièce, fermé par un mur en parpaings monté au moment du changement de soufflerie dans les années 2010-2011. La chaufferie actuelle est donc le troisième système consécutif de chauffage installé dans l'église.

---

<sup>625</sup> Ce que nous trouvons extrêmement dommage c'est l'absence de photos contemporains de cette tribune. Son existence est attestée par les traces visibles dans les murs M33 et M2, la correspondance administrative concernant son démontage et les récits oraux, mais en termes de témoignage photographique nous disposons d'une photo de 1920 de Lucine Begul où on peut juste l'apercevoir et une carte postale datant de 1908 environ prise à partir de la tribune.

<sup>626</sup> La fonction de Suisse d'église puise ses origines dans les Ordonnances Royales de 1771 qui permettait aux vétérans de l'armée du roi, aussi bien la cavalerie que l'infanterie française que pour l'infanterie étrangère de recevoir une pension de retraite. En revanche, les troupes suisses démobilisé ont été affecté dans des églises paroissiales comme la police et/ou pour assurer les services de gardiennage ou d'honneur (d'où la tenue. Toutes les charges habituelles retombaient sur les paroissiens. Les fonctions des Suisses d'église ont été par moment très proche de celles du sacristain.

Avant de poursuivre, il est indispensable d'en expliquer le fonctionnement. Une chaudière fabrique de l'air chaud qui est pulsé par une soufflerie via des conduits pour émerger par des trappes ajourées de grille, au milieu de la nef de l'église, au niveau du sol. Il faut bien comprendre que ces conduits ont été posés en perçant le sol de l'église et ce, à chaque changement d'installation. Les traces de découpe du sol sont encore visibles actuellement, de même que les anciennes grilles d'évacuation d'air chaud en fonte<sup>627</sup> (fig. 280). Ces ouvertures sont alignées au milieu de chaque nef, au niveau du pilier entre la deuxième et troisième travée avec des traces d'installation visibles sur le sol sur plus de 13 mètres de longueur et une profondeur minimum de 0,70 m. Les informations font cruellement défauts en ce qui concerne le premier système qui fonctionnait vraisemblablement au charbon<sup>628</sup>. En 1972, le système du chauffage passant du charbon au mazout, en réutilisant sans doute les conduits de 1901, inclus le changement de chaudière, mais surtout le décaissement de 0,40 m du sol de la chaufferie et l'enfouissement d'une cuve à mazout sur le parvis de l'église<sup>629</sup>.

L'installation du troisième chauffage<sup>630</sup> en 2010-2011 exige des changements majeurs d'organisation spatiale et la longueur de la pièce de la chaufferie diminue considérablement par l'érection d'un mur en parpaings (fig. 281). En comparant les plans d'installation de 1973 et 2011, nous constatons que l'espace, en 1973, se prolongeait pratiquement jusqu'à la fin de la première travée alors qu'actuellement, il ne dépasse le mur M35 que de 1,3 m (fig. 282). Cette fois-ci, un nouveau tracé a été ouvert dans le sol de l'église et de nouvelles grilles posées ; plus important, le système de conduits s'enfonce de plus d'1,20 m de profondeur dans le sol<sup>631</sup>.

Plusieurs photos prises lors de l'installation 2010/2011 permettent de constater que l'espace voûté du local de la chaufferie se poursuit sous le collatéral nord, conformément aux plans de 1973 et 2011. En effet, une simple prise de mesure montre déjà que les dimensions de la chaufferie ne correspondent pas à celles de la chapelle de Tholons, située juste au-dessus : elle est plus longue vers l'est de 1,2 m que la pièce aux peintures. Or, en se glissant tant bien que mal

---

<sup>627</sup> Les grilles sortent de chez Bouchayer&Violla. Il s'agit d'une entreprise qui participe pleinement à l'essor industrielle de l'époque : à partir de 1870 elle produit des constructions métalliques, des appareils calorifères, de la chaudronnerie, de la charpente et l'équipement hydroélectrique.

<sup>628</sup> Hypothèse confirmée par la noirceur des murs et de la voûte et par les récits oraux des habitants qui évoquent des sacs de charbon à décharger à l'intérieur de l'espace. Ce même fonctionnement reste en place jusqu'au les années 70 du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>629</sup> Devant la porte du bâtiment nord-ouest, FXIV ; notons que cet endroit a été le seul où il y avait suffisamment de terre pour enfuir un volume de 5000 l.

<sup>630</sup> Chaudière au gaz de ville. Bien évidemment la citerne à mazout a été condamné et remplie du sable.

<sup>631</sup> Les traces des conduits du chauffage coupent la nef centrale afin de rejoindre les bouches du chauffage contemporaines présentes dans la nef latérale nord. L'une d'elles se place devant la porte d'entrée de la chapelle de Tholons, c'est-à-dire l'espace qui se trouve directement au-dessus de la chaufferie, devant la grande sacristie et la deuxième au niveau de la deuxième travée, devant la chapelle Saint-Antoine.

dans les conduits actuels, nous pouvons remarquer, à certains endroits, des éléments de murs et de voûte offrant la même mise en œuvre que leurs équivalents de la chaufferie et vérifier ainsi, de visu, que le collatéral nord est bien construit sur une voûte et sans doute sur toute sa longueur<sup>632</sup>.

Or, il s'avère que cette galerie souterraine est bien la clef de la compréhension de la construction de l'église. Pour ceci il faut revenir à la base, le socle rocheux.

### 3.3.4) Le socle rocheux, les fondations et leurs conséquences

L'église de Saint-Symphorien est assurément un édifice imposant, perché au sommet de son piton rocheux (fig. 12, fig. 16). Mais cette masse a tendance à occulter un élément architectural extrêmement important, sinon décisif, dans la compréhension du bâtiment. Impossible, en effet, de ne pas remarquer la disparité de la façade : sur les trois ouvertures, aucune n'ouvre à la même hauteur. Si la porte nord du bâtiment sud-ouest (Fait XIV) se trouve de plain-pied avec le sol, il faut une volée de seize marches pour atteindre la porte sud qui débouche directement sur le collatéral et l'enfeu (FIII), au niveau du sol de la nef (fig. 97). En ce qui concerne le clocher-porche (FI), une volée de douze marches permet d'arriver au pallier d'entrée, d'où part une seconde série de marche pour accéder au sol de la nef. En d'autres termes et en calculant d'après les cotes NGF, il y a 2,20m de différence de hauteur entre le sol devant l'entrée et le pavage de la nef. A l'intérieur, le sol du chœur est encore surélevé de 0,55m, ce qui porte la hauteur à 2,75m (fig. 281 et fig. 282).

La présence d'une crypte explique cette incongruité et étant donné la complexité de l'église Saint-Symphorien, il convient de se pencher plus attentivement sur cette question. A l'intérieur, il faut descendre un escalier en colimaçon pour déboucher dans la crypte, preuve s'il en est qu'il s'agit bien d'une chapelle basse et pas d'une crypte, telle que peut la définir n'importe quel dictionnaire : un endroit souterrain, un caveau, invisible de l'extérieur situé en sous-sol du bâtiment principal. Si le mot crypte désigne souvent un endroit abritant des sépultures, à Saint-Symphorien, le sol ne livre aucune trace de dalles ou de gisants. De plus nous savons par les sondages archéologiques du côté sud que le rocher apparaît assez rapidement au droit des murs de l'église (cf sondage 3) : il faudrait donc que les sépultures supposées de la crypte soient

---

<sup>632</sup> Nous n'avons vérifié la présence de la voûte que sur la longueur des conduits d'air chaud, soit sur plus de 10m ; au-delà, il est impossible d'y accéder. Il s'avère pourtant inconcevable que ce système de voûte ne se poursuive pas sur toute la longueur du collatéral. D'ailleurs, en consultant les archives de l'entreprise chargée de poser le chauffage en 1973, il n'est nulle part fait mention d'un enlèvement de terre sous le collatéral : déjà à cette époque, l'entreprise a évacué le système du début du XX<sup>e</sup> siècle pour installer le nouveau, démontrant ainsi que ce vide existait.

rupestres mais aucune tombe de ce type n'a été trouvée dans le rocher lors des sondages. La crypte possède une caractéristique déjà mentionnée : l'accès se fait bien par une descente d'escalier, mais dans le mur de l'extrémité est se trouve une fenêtre ouvrant sur le chemin qui entoure le bâtiment.

Cette particularité découle directement du parti-pris des constructeurs de surélever le sol de la nef par rapport à l'extérieur, une décision prise en tout état de cause, dictée par la pente du socle rocheux et qui a engendré un certain nombre de contraintes architecturales.

Sur la face nord, le rocher, non taillé, émerge quasiment partout le long des trois chapelles latérales. Un pic rocheux à 604,50 m NGF, se trouve même, à une dizaine de centimètres près, de niveau avec le sol de la nef (604,38 m NGF). Un bref regard à l'intérieur du local de la chaufferie dans le bâtiment sud-ouest (Fait XIV) permet également de distinguer les fondations du mur nord du clocher-porche, M251, épousant les arêtes du rocher, non taillé (fig. 283). Le socle rocheux suit une forte pente nord-sud, comme le prouvent les sondages archéologiques et, surtout, les murs de l'église M39/M42, dépourvus d'éléments de rocher en place, dans le local sous la chapelle sud-est, Fait VII. Cette pente peut être calculée de manière un peu empirique : en prenant côté nord, au niveau de la chapelle centrale, un point vers 603,50 m NGF qui correspond peu ou prou à une moyenne des côtes sur cette face et en le comparant à la côte NGF d'apparition du rocher sondage 1, à l'opposé, face sud, qui s'établit à 600,62 m NGF, nous constatons un dénivelé de 2,88 m, presque 3 mètres. Or le niveau du sol devant l'entrée ouest se situe à environ 602,20 m NGF, ce qui veut dire que pour installer un niveau de circulation de nef à peu près au même niveau, il aurait fallu raser environ au moins 1,30 m de rocher sur la face nord, et monter des fondations d'environ 1,60 sur la face sud. Notons que dans ce cas de figure, le sol de la crypte devrait alors se situer bien plus bas : il est à 601,20 m NGF, soit 0,60 mètre plus bas que le niveau du sol extérieur à l'ouest.

Alors, dans ces conditions, pourquoi raser le rocher pour établir une base horizontale alors qu'il suffit de se placer au niveau du point émergeant le plus haut au nord et d'ajuster le sol de la nef en conséquence, tout en se gardant une hauteur suffisante pour installer une crypte ? Une opération somme toute assez banale en construction.

Pourtant une telle décision oblige d'élever l'ensemble des autres murs sud, est et ouest au niveau du point le plus haut côté nord et surtout de calquer cette opération pour chaque mur, chaque pilier interne : le temps gagné sur la face nord semble ainsi perdu en maçonneries diverses sur le reste du bâtiment. En d'autres termes se trouve mis en balance la somme de travail constituée par l'arasement du rocher pour tailler une plate-forme horizontale de plain-pied au sol,

avec le fait de monter toutes les superstructures sur plus de 2m de haut pour pouvoir poser le sol de la nef à l'horizontal, en se calant sur un point haut du rocher au nord.

Cependant, il faut intégrer d'autres paramètres : le socle rocheux est en granite, l'un des matériaux les plus dur à travailler. Les sondages archéologiques montrent que les fondations de l'église sont posées sur le rocher mais ne l'entaillent pas ; il n'y a aucune trace de tranchées de fondation creusées dans la masse rocheuse. Cette observation rejoint l'absence totale de tombes rupestres. D'autre part, il aurait fallu, dans l'optique d'araser le rocher pour mettre le niveau du sol de la nef en plan avec le sol extérieur, non seulement tailler le rocher sur toute la surface de l'église, mais en réalité, raser entièrement le socle rocheux. En effet il est difficile d'imaginer une église avec une partie de l'élévation du mur nord appuyée contre le socle rocheux, connaissant tous les problèmes d'infiltration d'eau et de murs aveugles que cela génère. Il faut impérativement que le côté nord demeure visible et non à moitié caché par le rocher<sup>633</sup>. Il semble donc bien établi que le profil de la formation rocheuse et le type de roche jouent un rôle crucial dans la décision de surélever le sol de la nef.

Il faut donc reconsidérer le type de construction choisi par les bâtisseurs en respectant ce cahier des charges : comment concevoir un sol plan en appuyant la face nord sur le rocher et la face sud sur un mur en élévation de près de 2 mètres ? La réponse se trouve dans le rez-de-chaussée du Fait XIV. En effet, dans cette pièce, que trouvons-nous ? Une voûte en berceau tellement basse qu'elle est pratiquement outrepassée, fixée sur le mur M31 au nord et sur le mur M251, au sud. Nous avons démontré précédemment (*II.3.6.3*) que ce mur « doublait » M33 et il faut maintenant corriger ce propos : M251 en aucun cas ne « double » pas M33, il s'agit de ses fondations, bien plus larges, qui ont pour fonction de recevoir la voûte de cette pièce. Actuellement, au fond de la chaufferie, un mur en parpaing empêche la progression vers l'est. Mais nous avons vu que cette voûte, parfois endommagée par les conduits de chauffage, progresse sans interruption vers l'est sur au moins 13 mètres<sup>634</sup>. Cette voûte est donc destinée à supporter le sol du collatéral nord.

La voici la solution au problème posé par la forte pente nord-sud : le soubassement de l'église est entièrement voûté. Car il n'y a aucune raison pour que ce type de construction ne se

---

<sup>633</sup> Cet état de fait existe pourtant dans la région à l'église de Saint-Germain-d'Espinasse de Saint-Haon-le-Vieux (Loire). L'église romane, dépendance du prieuré clunisien d'Ambierle, est un édifice à nef unique, doublé de deux collatéraux et doté d'un transept peu saillant. Le sol du cimetière datant du XV<sup>e</sup> siècle, implanté au sud de l'église se situe bien plus haut que le niveau de circulation, sans que l'on sache s'il s'agit de remblais rapportés pour les inhumations, ou si le socle rocheux a été aplani pour installer le bâtiment. Quoiqu'il en soit, vu du sud, l'église est quasi invisible.

<sup>634</sup> Le plan de l'aménagement de l'ancienne chaufferie permet de constater que la fermeture de la pièce était plus loin, pratiquement au niveau du pilier Q et que ce n'est qu'au moment de travaux les plus récents que la profondeur a diminué.

duplique par sous la nef et sous le collatéral sud. Il s'agit d'un moyen le plus facile pour combattre le dénivelé de la pente rocheuse et le plus sûr pour encaisser la charge du sol de l'église.

On peut objecter que la largeur de la nef est bien évidemment supérieure à celle des collatéraux, mais le problème est résolu par les murs M36 et M40. Le mur M36 correspond à la continuité du mur M251, par conséquent M36 doit avoir, en fondation, une largeur plus importante et nous dirons même : assez importante pour pouvoir asseoir la base des piliers de la nef et surtout, pour recevoir une voûte. Et le mur M40 doit être construit à l'identique car les problèmes sont exactement les mêmes. Il faut donc imaginer trois travées voûtées, parallèles, sur lesquelles vient se poser le sol de l'église. Mais il faut aller plus loin dans la réflexion : les trois travées voûtées représentent un vide « sanitaire »<sup>635</sup>, ce qui nous amène tout naturellement à la crypte. Puisque nous sommes dans un espace vide, cette dernière a donc été construite en élévation, comme une sorte de cube. Le bloc Est, décentré par rapport à la nef et la crypte, suit également le mouvement. Mais à l'intérieur même du bloc est, la crypte est plus proche du mur sud (M40/M42) que du nord (M36/M41). La raison est relativement simple, la crypte, ou du moins sa partie centrale a été construite postérieurement aux murs M42 et M41. Elle a volontairement été décalée vers le sud de telle façon que le parement nord du mur M42 sert de mur sud à la crypte<sup>636</sup> (fig. 177). C'est pour cette raison que le décalage de profondeur entre les parois M59/M58 est bien plus prononcé que sur la face nord avec M50/M51. Pour autant, rien ne prouve l'antériorité de la crypte à l'église du XV<sup>e</sup> siècle ; l'escalier d'accès s'enroule autour du pilier G, taillé sur ses faces nord et est, ce qui montre que ce dernier est contemporain de l'église du cardinal. Notons, au passage, que cet escalier traverse le mur gouttereau sud M40, une solution dont on ne comprend pas l'utilité, sauf si ce dernier préexistait et qu'il a fallu s'adapter. De même il est difficile d'appréhender la forme de la crypte en deux pièces de largeur différentes ; absolument rien ne s'oppose à ce que la première pièce ouest soit aussi large que la pièce centrale.

L'épaisseur du mur sud (M42), qui voisine avec les 2,00m, correspond aux épaisseurs des ressauts de la crypte (M52/M57), lesquels sont en réalité les fondations du chevet plat, percées au XVII<sup>e</sup> pour agrandir la crypte. Nous pouvons donc maintenant établir la largeur des murs M36/M40 qui soutiennent les piliers à au moins deux mètres. Or la largeur de la pièce centrale de la crypte est de 4,50 m, soit à peu près équivalente à celle du sous-sol du Fait XIV. Et si on

---

<sup>635</sup> Il est en effet inconcevable que les bâtisseurs de l'église aient rempli la surface du sous-sol de l'église de remblais. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, le premier système de chauffage a été installé sous le collatéral nord, mais avec les conduits également sous le collatéral sud.

<sup>636</sup> Ainsi M58 et M42 sont les deux faces d'un même mur.

restitue une largeur de 2,00 m aux murs M36/M40, on s'aperçoit que la largeur de la nef centrale en sous-sol se positionne entre 4,50m et 5m, de quoi installer une voûte sans aucun problème<sup>637</sup>.

Cette construction de l'église sur trois travées voûtées nécessite donc de placer les ouvertures d'accès à l'édifice en hauteur. Les escaliers actuels, restaurés et réaménagés au XIX<sup>e</sup> siècle, remplacent sans doute d'autres plus anciens ; en effet, il ne faut pas oublier la présence toute proche de la maison « Chamousset » juste à l'ouest. Le niveau du sol actuel autour de l'église correspond sans doute à celui du XV<sup>e</sup> siècle.

### **3.3.5) En guise de conclusion : quelle église antérieure ?**

La découverte, cruciale, du soubassement du bâtiment sud-ouest (Fait XIV) qui s'étend vraisemblablement sur toute la surface de l'église, a donc pour conséquence de formuler l'hypothèse que non seulement, le clocher-porche, le bloc Est et le Fait XIV sont antérieurs à l'église du XV<sup>e</sup> siècle, mais également l'ensemble du sous-sol. Cela signifie non seulement qu'au moins deux édifices précédaient celui du XV<sup>e</sup> siècle, mais qu'ils s'imbriquent à un degré différent et que leurs présences persistent dans la structure actuelle. En ce qui concerne le plan de l'église la plus ancienne dont la base du clocher-porche subsiste, nous n'avons aucune possibilité de vérifier ni sa forme, ni son étendue sur l'éperon rocheux. En revanche, nous proposons une hypothèse de son étendu entre le clocher-porche et le bloc Est, donc il faut prendre en compte un édifice à chevet plat, doté d'une seule nef et d'un transept (fig. 268) La construction suivante à laquelle appartient également le bloc Est et qui absorbe le Fait I s'approchait du plan de l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Cela veut dire que son plan correspond quasiment à celui qui la précédait avec une nef centrale pourvue au nord et au sud d'un collatéral, terminée à l'est par un chevet plat et à l'ouest par un clocher porche sur lequel vient s'adosser une chapelle privée, le Fait XIV. L'angle sud-ouest, dépourvu de porte<sup>638</sup>, d'escalier et d'enfeu se rattache au mur M244, peut-être plus avancé qu'au XV<sup>e</sup> siècle. A juste titre, nous pouvons nous questionner sur la symétrie potentielle de la façade de l'église avant des travaux du cardinal. La limite nord est donnée par le mur M246 qui se raccorde au contrefort C77. Quant à son élévation, il est possible d'imaginer toute sorte de couvertures de l'ancien édifice : l'épaisseur des murs de bloc Est, permet d'envisager la présence des voûtes.

Cependant, ce plan concerne l'église telle que le cardinal l'a trouvée ; or nous savons que la première mention date du X<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, il y a de fortes chances pour que l'église ait

---

<sup>637</sup> Ce qui a été fait dans la Fait XIV.

<sup>638</sup> Il est malheureusement impossible de savoir s'il y avait une entrée au sud avant le XV<sup>e</sup> siècle.



évolué durant cette période. Il semble en effet impensable que l'église du X<sup>e</sup> siècle ait déjà le plan et l'envergure de celle du XIV<sup>e</sup> siècle.

Trois indices suggèrent en effet une évolution du bâtiment à diverses époques. Tout d'abord le désaxement entre le bloc Est et le reste de l'église existe déjà avant le XV<sup>e</sup> siècle comme le montre un plan sur lequel on ne garde que le Fait I, le Fait XIV et le bloc Est : le désaxement est déjà prononcé et le chantier ordonné par le cardinal ne pouvait s'appuyer, tant bien que mal, sur les éléments existents, afin de trouver comment rejoindre les structures ouest et est. Ensuite, pour renforcer cette observation, les ouvertures du Fait I et de bloc Est sont très disparates et assurément n'appartiennent pas à la même campagne de construction.

Enfin, ayant démontré l'antériorité du bloc Est par rapport à l'église du cardinal, *quid* du mur 4, le contrefort, trouvé dans le sondage 3 qui ne se raccorde ni à l'église du cardinal Girard ni à celle du XIV<sup>e</sup> siècle ? Il appartient de ce fait à un bâtiment plus ancien, dont il ne reste aucune autre trace.

L'analyse du désaxement du bloc Est a permis une série d'observations extrêmement riches en découverte et de repenser toute l'histoire de l'église de Saint-Symphorien. De fait, le cardinal a gagné ainsi un temps précieux en s'appuyant, au propre comme au figuré, sur le maximum de structures en place. Il nous reste à retracer l'ampleur de ses travaux.

### **3.4) L'église du XV<sup>e</sup> siècle**

Il s'avère, à la lumière du chapitre précédent que le cardinal Girard a reçu en héritage une église sans doute en assez bon état<sup>639</sup> dont il a gardé un certain nombre d'éléments : le clocher-porche, le bloc est, le Fait XIV et toutes les fondations. Il est désormais plus juste de décrire les travaux du cardinal comme un réaménagement plutôt que comme une construction.

#### **3.4.1) Le plan et l'articulation des volumes**

Le plan initial de l'église du XV<sup>e</sup> siècle, relativement simple, paraît surprenant de prime abord, mais, connaissant maintenant l'agencement de l'église antérieure, parfaitement logique. L'édifice, toujours orienté et sans transept, s'inscrit dans la forme rectangulaire en se réappropriant les structures déjà existantes (fig. 286). Les nefs du bloc Est se prolongent naturellement avec la même composition tripartite : la nef centrale et deux nefs latérales

---

<sup>639</sup> La visite pastorale de Jean de Tallaru de 1379 ne signale pas des manquements à la bonne tenue ni des défaillances dans la structure ou le fonctionnement de l'église.

composées chacune de trois travées. La nef centrale qui se termine par une demi-travée du chevet plat.

L'aspect barlong est donc perturbé à l'ouest par le clocher porche et la structure du Fait XIV au sud, ainsi que par la tour d'escalier<sup>640</sup>. Au sud-ouest un enfeu<sup>641</sup> interrompt la ligne du mur gouttereau et enfin au nord, une chapelle<sup>642</sup>, forme une autre saillie. Les quatre contreforts angulaires prédominants flanquent la partie est de l'édifice ; en revanche, à l'ouest un seul contrefort angulaire s'associe à l'enfeu. Toute la structure ouest, le clocher porche et le Fait XIV, s'appuient directement sur les piliers octogonaux. Justement, l'articulation du bâtiment est assurée par deux rangées de quatre piliers qui constituent l'ossature de trois nefs, centrale<sup>643</sup> et deux collatéraux<sup>644</sup> et qui reçoivent les couvertures. La façade ouest, composée du clocher-tour avec le volume FXIV accolé au nord, est complétée au sud par la tourelle d'escalier. Le Fait XIV est doté d'une ouverture au niveau du sol, alors que le clocher-tour et la partie sud de la façade ouvrent à un niveau sensiblement supérieur. L'enfeu, inscrit dans l'angle sud-ouest, se trouve consolidé par un contrefort massif<sup>645</sup>. Le mur M244, qui sert de façade au sud, était articulé par quatre contreforts<sup>646</sup> et on suppose à juste titre qu'il a dû être rythmé par des fenêtres. Au nord, le mur M246 et ensuite M25 dans sa prolongation constituent la façade avec cinq contreforts<sup>647</sup>. La dernière travée de la nef ouvre sur une chapelle latérale composée des murs M44, M27 et M26 ainsi que de deux contreforts<sup>648</sup>. A l'est la nef se poursuit par un chœur<sup>649</sup> fermé par un chevet plat, composé des murs M41, M38 et M42 et tenu par deux contreforts d'angle<sup>650</sup>. Les deux collatéraux se terminent, par le bloc Est ; les deux extrémités<sup>651</sup>, qui se distinguent très clairement à l'extérieur grâce à leur élévation plus haute que les collatéraux, correspondent au chœur liturgique de l'église<sup>652</sup>.

Le mur gouttereau nord, constitué par M246 et M25, est articulé par une série de quatre contreforts<sup>653</sup> et sans doute ouvert par des fenêtres dont nous n'avons plus de traces pour la travée est (face au Fait XIII) et centrale (face au Fait XII). En ce qui concerne la lumière pénétrante

---

<sup>640</sup> Fait II

<sup>641</sup> Fait III

<sup>642</sup> Fait XI

<sup>643</sup> Fait XVI

<sup>644</sup> FXVIII au sud et FXVII au nord

<sup>645</sup> C60

<sup>646</sup> C61, C247, C248 et C66

<sup>647</sup> C82, C250, C249, C77, C76

<sup>648</sup> C79 et C48

<sup>649</sup> Fait XIX

<sup>650</sup> C 83 et 69

<sup>651</sup> FXVIII d et XVII d)

<sup>652</sup> L'organisation liturgique et l'organisation spatiale en découlant fera partie d'un chapitre à part.

<sup>653</sup> C82, C250, C249 et C77)

dans la nef centrale, les rangées des fenêtres au-dessus des collatéraux assurent l'éclairage. Cependant, il semble certain que sur la face nord, aucune lumière ne pénètre directement dans la nef. En revanche, sur la face sud, les trois ouvertures rectangulaires sont doublées chacune, environ 0,50 m plus haut, par des *oculi* qui lui permettent d'éclairer directement la nef : le sommet de la couverture du collatéral se situant donc dans le faible intervalle entre les deux alignements des ouvertures.

Le bloc Est porte des traces d'anciennes ouvertures : trois fenêtres dans les murs M37, M39 et M244 témoignent de la présence des baies qui introduisaient de la lumière dans l'axe est-ouest. Le chevet plat devait être sans doute ouvert par une fenêtre, mais aucune trace ne subsiste.

Le plan de l'église du XV<sup>e</sup> siècle laisse apparaître l'autonomie des différents modules qui correspondent à des phases successives de construction. Le bloc Est, défini par les murs M86, M25, M37, M41, M38, M42, M39, M244 et M89 doté des contreforts droits C77 et C46 et angulaires C76, C83, C69, C66 impose les dimensions des travées et requiert le changement d'axe de chaque nef. Le chevet plat<sup>654</sup>, singularité héritée de l'église antérieure, indique que celle-ci à nef unique, occupait déjà l'emplacement de l'édifice réaménagé par la suite. Les parties préexistantes ouest, le clocher porche et le bâtiment nord-ouest, Fait XIV, dénotent de l'ensemble bâti par l'absence de contrebutement à l'extérieur. La chapelle Fait XI vient s'appuyer contre le contrefort C77 en absorbant le contrefort C249. Le plan de l'édifice porte toutes les caractéristiques d'un chantier pourvu de nombreux rebondissements et d'adaptations quasi constantes.

### 3.4.2) Le socle rocheux, les fondations et la crypte

Il s'agit ici de l'essence même de l'édifice, la partie qui suscite le moins d'adaptations et pour cause : entreprendre des modifications à ce niveau est assurément un moyen de prolonger le chantier et d'en multiplier les coûts. De plus, cela ne s'avère guère pertinent : l'église possède déjà une surface respectable, une fondation sur trois rangées de galeries voûtées en bon état qui assurent une excellente stabilité, un clocher porche qu'il faut garder, quitte à le surélever et une chapelle privée que l'on ne peut difficilement détruire ou même transférer. Le bloc Est, la partie

---

<sup>654</sup> Le chevet plat le plus souvent caractérise les églises cisterciennes, cependant nous pouvons évoquer quelques exemples présentant ce type dans un périmètre relativement proche de l'église. En revanche, il est difficile d'établir une grille de dénominateurs communs comme datation, région ou matériaux employés. Les exemples rassemblés de trouvent entre 60km et 90km de distance de l'église Saint-Symphorien et appartiennent à l'ancien diocèse de Lyon. L'église Saint-Blaise et Saint-Roch de Bagnole (69) date du XV<sup>e</sup> siècle, mais sont chœur du XVI<sup>e</sup> siècle, se trouve à 60km; l'église Sainte-Foy de Cevrières (42) date du XIV<sup>e</sup> siècle, répertoriée dans l'Armorial de Guillaume Revel, qui se trouve à 70km ; l'église Saint-Philibert de Charlieu (42) date du XIII<sup>e</sup> siècle est éloigné de 90km.

la plus importante d'une église, peut être conservé moyennant quelques transformations. Le cardinal n'a donc absolument aucun intérêt à s'attaquer aux fondations de l'église ni à réaménager le socle rocheux. Tout au plus, il a pu consolider le mur de soutènement, voire même légèrement l'agrandir à certains endroits et augmenter ainsi la surface d'enfouissement.

Quant à la crypte, aucune information ne permet de placer sa construction ni même de dire si elle a été agrandie ou modifiée par les travaux du cardinal. Nous savons simplement que le pilier G autour duquel s'enroule l'escalier d'accès est taillé en profondeur (fig. 41) et qu'il a donc été conçu dans ce but et qu'en coupant le mur M40, il prouve peut-être que la crypte date du XV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, certains détails architecturaux présents dans le mur M49 suggèrent une modification d'une structure antérieure (fig. 184).

### 3.4.3) Le bâtiment nord-ouest, Fait XIV

Le Fait XIV ne subit, lui, aucune transformation en profondeur. Sa construction, entièrement solidaire du système de fondations sur galeries voûtées l'empêche d'être modifié. Il est simplement intégré dans les nouvelles adjonctions du cardinal : il s'agit d'une chapelle funéraire dont les membres de la famille sont encore présents. En effet, nous savons par un testament daté de 1440, que Marguerite de Tholon, fille de Florimond et possesseur de la chapelle du Fait XIV, veut être enterré à Saint-Symphorien-le-Château dans la chapelle Saint-Pierre & Saint-Blaise, fondée par noble Florimond de Tholon son père, où ledit Florimond est « *enterré avec ses prédécesseurs* »<sup>655</sup>. La chapelle est donc toujours en activité à cette date, de plus, Marguerite de Tholon a été mariée à Jean Girard, un des frères du cardinal, ce qui permet d'attacher ce dernier à la famille de Tholons et lui donne les droits d'être déposé plus tard dans la chapelle familial suite aux incidents liés aux huguenots<sup>656</sup>.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que l'entrée, au niveau de la pièce aux peintures, subit, elle, quelques transformations avec la mise en place du mur M35 et d'une petite porte. Il s'avère que cet épisode est postérieur aux travaux du XV<sup>e</sup> siècle.

### 3.4.4) Le bloc escalier, le clocher-porche et l'enfeu (Faits : FII, FI et FIII)

L'étude architecturale des Faits I, FII et FIII montre que les deux derniers sont construits ensemble et sont liés à la phase 4 du clocher porche, laquelle consiste à rehausser celui-ci d'un étage, construit en pierres de taille sur ses quatre faces. Le travail effectué sur les signes lapidaires

---

<sup>655</sup> Testament de noble Marguerite Tholons dans Jean Beyssac, *Les chevaliers de l'Église de Lyon*, Lyon, Imprimerie des Missions Africaines, 1925, p. 641

<sup>656</sup> François Du Chesne, *L'histoire de tous les cardinaux françois de naissance*, Paris, 1660, p. 714.

dévoile également que le bloc escalier-enfeu, mur M6, pilier A constituent le point de départ des travaux du cardinal qui rayonnent ensuite vers l'est en arc de cercle<sup>657</sup>.

Comme décrit dans le chapitre précédent, il semble indéniable que tout le bloc escalier est venu s'incruster dans le mur M2 du Fait I, formant ainsi avec le pilier A un ensemble compact et homogène sur lequel peut se greffer le surhaussement du clocher. Notons que la mise en place d'un escalier intérieur permettant d'accéder aux combles et à la chambre des cloches induit *de facto* la disparition ou la destruction d'un ensemble identique antérieur dont il ne reste absolument aucune trace. Le cardinal a donc détruit l'ancien mur sud-ouest de façade ainsi qu'une partie du mur sud du collatéral pour installer une nouvelle entrée, laquelle a pour objectif d'amener le visiteur directement au Fait III, situé tout près de la porte d'entrée sud, considéré aujourd'hui comme « chapelle » et présenté comme tel<sup>658</sup>. Cependant, son aménagement et l'espace très peu profond présentent toutes les caractéristiques d'un enfeu. La définition la plus commune : « *niche creusée dans un mur et surmontée par un arc* »<sup>659</sup> semble être applicable dans le cas évoqué, même si ici la niche est maçonnée et un peu plus large que l'épaisseur du mur. En effet, elle est surmontée par un arc et dotée d'une couverture propre et également intégré dans la construction. Encore une fois, l'ensemble, extrêmement simple, se trouve dépourvu de toute décoration, même architecturale. Malheureusement, nous ne disposons d'aucuns documents iconographiques concernant son état antérieur, ni de description ou de textes à son sujet. Il est tout à fait envisageable que l'enfeu ait pu comporter au moins un blason ou un autre signe identitaire permettant de déterminer son détenteur ou titulaire, mais aujourd'hui, aucune trace ne permet de valider cette hypothèse. Étant donné la parfaite intégration de cette structure dans la phase de construction du XV<sup>e</sup> siècle, il faut se pencher sur son affectation. Est-il possible de parler de deux endroits distincts, à usage funéraire, en lien avec le cardinal Girard, dont l'un, l'enfeu reçoit sa dépouille mortelle (le tombeau à proprement parlé) et l'autre, bénéficie de la présence du tombeau en marbre, c'est-à-dire le gisant ? Bien sûr, un autre personnage éminent peut élire sa sépulture à cet emplacement, mais l'absence de sources et de familles de notables<sup>660</sup> et, de surcroît, dotées d'un prestige suffisant, ne permet pas de retenir cette hypothèse.

Un détail concernant le Fait III attire notre attention : une ouverture maçonnée présente sur la paroi externe, au milieu du mur M7 (fig. 150). Les dimensions régulières proches du carré font

---

<sup>657</sup> Cf.2. 3.11

<sup>658</sup> Aujourd'hui on lui attribue le vocable de Saintes-Innocences et l'espace abrite un bénitier du XIX<sup>e</sup> siècle ce qui témoigne que sa fonction initiale est complètement effacée.

<sup>659</sup> Michel Colardelle, Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales, dans : Archéologie du cimetière médiévale, Actes du 2 colloque ARCHEA,

<sup>660</sup> Cf, le rapport entre l'espace mémoriel du cardinal Girard et l'espace des peintures murales, Chap. 4.3.3.2

penser aux plaques funéraires du mur M10 ; cependant dans ce cas-là, l'espace vide derrière la maçonnerie suggère une niche aménagée dans l'épaisseur du mur. En effet, une des traditions orales, véhicule la supposition selon laquelle on aura placé tout ce qui restait du tombeau du cardinal Girard après le passage destructeur des huguenots au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. L'information est très difficile à vérifier, surtout sans la possibilité d'examiner la section du mur et sans les sources fiables. Cependant, compte tenu de la morphologie de l'ouverture, nous entendons cette donnée comme envisageable, c'est-à-dire plausible pour l'emplacement des restes d'une inhumation.

### **3.4.5) Les nefs et le bloc sud-ouest**

La construction du bloc escalier qui inclut le pilier A nécessite un réaménagement complet de l'intérieur du clocher porche. La mise en place des piliers dans les murs du clocher porche se fait d'une manière bien particulière. La présence du bâtiment nord-ouest, Fait XIV, en place oblige l'intégration du pilier J avec beaucoup de précision et relativement peu de marge de manœuvre. Les assises d'attentes sont en léger décalage par rapport à la paroi du mur M33, ce qui peut s'interpréter, de prime abord, comme le fait que M33 s'appuie sur le pilier J (fig. 142). Cependant, c'est bien le pilier J qui doit s'adapter à la structure déjà en place, avec le plus d'exactitude possible. La solution la plus facile et évidente consiste à une intervention en sous œuvre. Dans la mesure où les modalités de construction, ainsi que les matériaux restent les mêmes, on ne perçoit aucune rupture ni de changement dans les maçonneries. La mise en place du pilier A, résulte à priori d'un processus identique, cependant, on remarque immédiatement que la face ouest n'est pas engagée dans le mur M2 à la même profondeur que dans le mur M33 (fig. 142).

En effet, une difficulté supplémentaire se présente aux bâtisseurs. La construction de la tour d'escalier doit s'insérer sur la paroi externe du mur. Le mur M2 est donc ouvert par une saignée à l'extérieur pour recevoir le volume de la tour et par une autre à l'intérieur pour trouver son appui vertical, le pilier A. L'opération, bien évidemment se fait conjointement, nous avons vu que le pilier A, le mur M6 et tout le Fait II sont d'un seul tenant et de surcroît portent les signes lapidaires dont la plupart se répète sur ces éléments<sup>661</sup>.

Les murs M2 et M33, en moellons, se prêtent bien à ce genre de travaux ; reconstruits avec des matériaux identiques, seule une étude minutieuse des mortiers permettrait d'appréhender les différentes phases dans le parement. La dispersion des signes lapidaires sur les piliers montre la progression des travaux du cardinal et indique surtout qu'il n'a conservé aucune des structures

---

<sup>661</sup> Cf. 2.3.11

porteuses de l'ancienne église. Le bloc Est étant donc présent, le cardinal a dû également forcer l'axe de son église pour se raccorder aux constructions existantes. Les quatre murs des nefs (M246, M36, M40 et M244) viennent d'abord en appui sur les éléments en place, puis, en s'appuyant dessus, s'en servent comme supports pour de nouvelles élévations, comme nous l'avons vu dans les combles (cf. 2.3.10). Mais que reste-t-il des murs extérieurs de l'église du XV<sup>e</sup> siècle ?? Au sud, les Faits II et III sont les seuls témoignages des travaux du cardinal. Au nord, les chapelles FXII et FXIII oblitérent tout et il faut monter dans les combles pour voir le sommet du mur M246, au niveau de ces deux chapelles, construit en moellons équarris. La troisième chapelle nord, le Fait XI, possède, elle, une particularité étonnante.

#### **3.4.6) La chapelle primitive, Fait XI**

Grâce à nos découvertes dans les combles<sup>662</sup>, il est possible d'affirmer que la chapelle, Fait XI, au nord-est, appartient à la même campagne de construction que l'église du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 284). Elle est entièrement construite en moellons équarris et possède un arc de décharge qui correspond à l'ouverture sur le collatéral (fig. 241 et fig. 69). Étonnamment, en partie supérieure, au-dessus du toit de la chapelle, donc visible au XV<sup>e</sup> siècle, le mur M246 est construits en pierre de tailles non traversantes et chaînées au contrefort C249 (fig. 239 et fig. 240). La présence des mêmes signes lapidaires sur la paroi supérieure de ce mur et sur le contrefort confirment formellement la chronologie du volume et son importance.

En effet, il s'agit là d'une information majeure et inédite qui change la compréhension de l'organisation spatiale et surtout commémorative de l'église. Prévue d'origine et donc financée par la même « source » et par conséquent par la même personne, le cardinal Girard, la chapelle s'avère un espace privé et surtout particulier. Le cadre architectural, très simple, dépourvu de toute décoration, ne dénote en aucun cas de l'ensemble de l'édifice. Nous pouvons nous interroger sur le rôle de cet espace et surtout sur sa fonction. L'intérêt majeur semble découler de son emplacement, tout près du chœur et de l'intimité assurée par des dimensions pas très importantes (5m sur 3,5m). La simplicité de la chapelle ne permet pas de distinguer de traits particuliers sauf peut-être la forme inhabituelle de l'armoire liturgique aménagée dans l'épaisseur du mur M27, à l'angle avec le mur M26. Contrairement à un simple volume de pavé droit observé régulièrement, l'armoire est construite en coude avec une partie ouverte en avant et une autre dissimulé derrière la paroi du mur (fig. 70). S'agit-il ici d'une considération à part accordé au contenu de l'armoire, contenu qui nécessite un traitement de faveur ?

---

<sup>662</sup> Cf.2.3.10

Étant prévu d'origine, la chapelle devait jouer un rôle prépondérant dans l'aménagement de l'édifice et il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il s'agit de la chapelle funéraire du cardinal Girard, qui s'additionne à l'enfeu. La mise en place d'un espace à part, sous-entend qu'ici devait se trouver le « *somptueux tombeau en marbre avec son effigie dessus* »<sup>663</sup>. Les écrits présumés du secrétaire du cardinal indiquent la place du tombeau dans le chœur. Cependant, il est difficile d'accorder toute confiance à cette source : d'une part le texte est incomplet précisément à l'endroit où il mentionne l'emplacement exact et d'autre part, plusieurs évènements postérieurs à la vie du secrétaire sont inclus dans le document. Ainsi, étant contemporain du cardinal Girard, même avec une différence de générations, il lui est absolument impossible d'être au courant des agissements des huguenots et de la destruction du tombeau. Ne faut-il pas voire là une compilation des sources dont nous ne connaissons pas l'origine et une certaine interprétation des éléments qui en découle ? Il paraît plus prestigieux et donc plus évident de situer le tombeau dans le chœur étant donné sa réputation, telle qu'elle est décrite dans le texte.

Cependant, si on écarte cette déduction, quelles sont les possibilités d'emplacement du tombeau de cardinal ? Potentiellement nous pouvons songer à deux, voire trois possibilités à prendre en compte.

Selon la première, le tombeau est effectivement placé dans le chœur, conformément au texte du secrétaire qui le situe « *au milieu du ch...* ». Malheureusement la suite, illisible, ne permet pas de trancher entre chœur et chapelle. Mais d'autres éléments et paramètres, surtout d'ordre technique, indiquent clairement qu'il faut reconsidérer cette localisation. Tout d'abord, le chœur de l'église du XV<sup>e</sup> siècle se compose d'une travée et demie et même si la surface est relativement vaste de dimensions de 9m sur 6,5m, est-il réellement envisageable de placer un tombeau au centre sans impacter l'espace liturgique ? Plus important encore, l'épaisseur du sol du chœur qui oscille entre 0,40m et 0,50m lui permet-il de supporter un monument en marbre dont le poids est facilement estimable à environ une tonne et demie<sup>664</sup> ?

Le second emplacement, la chapelle, certes de dimensions modestes, offre un espace moins grand et moins prestigieux, mais plus intime et plus propice au recueillement et, de surcroît, sans gêner les offices. Nous avons évoqué la présence d'une armoire liturgique aménagée dans l'épaisseur du mur M27 en forme de coude, ce qui permet d'y voir un emplacement idéal pour la relique de la Sainte Croix avant de la localiser dans l'abside<sup>665</sup>. Il serait logique que la généreuse

---

<sup>663</sup> Bibliothèque municipale de Grenoble, R.80, T. 8, ms. 1426, fol. 89.

<sup>664</sup> La densité du marbre se situe entre 2650 et 2750 kg/m<sup>3</sup>.

<sup>665</sup> Le sujet de la relique de la Saint Croix, cf. 4.3.2.3



donation du cardinal se retrouve à ses côtés pour contribuer la construction de l'identité mémorielle de l'espace et perpétuer ainsi sa renommée.

Le troisième endroit potentiel, la crypte, paraît à la fois probant et inadapté. Assurément, il s'agit d'un espace qui par définition reçoit un sépulcre et le testament du cardinal<sup>666</sup> précise que ses ossements doivent reposer au sein de l'église de Saint-Symphorien en utilisant la préposition *infra* ce qu'on peut traduire « sous », « dans la partie inférieure », mais aussi « à l'intérieur de ». En examinant la disposition de la crypte telle qu'elle apparaît aujourd'hui, il est difficilement envisageable d'imaginer le « *somptueux tombeau en marbre* » dans un contexte aussi peu représentatif. Sans parler du processus même de l'installation du tombeau en empruntant un escalier étroit et abrupte qui ne laisse guère de marge à toute manipulation de précieux et surtout lourd et volumineux objet.

Avec une certaine prudence, il est possible d'admettre que, vraisemblablement, la chapelle Fait XI reçoit le tombeau du cardinal Girard. Ce qui explique sans doute la partie supérieure en pierre taillées pour bien marquer l'endroit et souligner son importance.

### 3.4.6) Récapitulatif

Nous avons donc un chantier qui reprend les modalités de nombreux autres de son temps en s'appuyant sur une partie préexistante. En effet, une paroisse ne peut rester sans lieu du culte et doit nécessairement garder une partie « praticable » afin d'assurer les célébrations, même si, certes, un autel provisoire peut être placé dans un endroit choisi de l'église. Au tournant du XV<sup>e</sup> siècle les messes d'anniversaire sont déjà très répandues et la société des prêtres existe depuis au moins deux siècles, ce qui requiert l'existence d'un lieu de « travail ». On peut présumer une séparation du bloc Est avec le chantier et une certaine indépendance, surtout au niveau de la circulation. L'accès devait se faire directement dans l'axe de la nef, à travers le chantier, dont les arrêts pendant les fêtes et les dimanches étaient de vigueur sans parler des interruptions pour la période hivernale ou pour des raisons d'approvisionnement.

La présence d'éléments de l'église ancienne dans la structure du XV<sup>e</sup> siècle ne se révèle pas d'elle-même et n'apparaît pas comme une évidence immédiate. L'absence de traces visibles des liaisons entre les différentes maçonneries dans les murs en élévation ne signale pas la différence entre les étapes de construction. Certes, le bloc Est attire l'attention par le décalage de

---

<sup>666</sup> « (...) *ossa nostra predicta de dicta sepultura extrahi et deinde portari volumus et jubemus apud locum Sancti Symphoriani Castri Lugdun. diocesis, et ibidem sepeliri infra ecclesiam dicti loci, in cujus fontibus fuimus baptisati, in loco et sepultura per nos ibidem fieri ordinatis de mense augusti anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo septimo, quo tempore fuimus personaliter un ecclesia et loco predictis* »,

son axe, mais l'ossature interne s'intègre suffisamment bien pour qu'on ne le considère pas comme une entité à part. En revanche, le type d'ouvertures n'apparaît qu'exclusivement dans les modules appartenant à l'église primitive. En ce qui concerne les matériaux, on rencontre sensiblement le même mélange de pierres locales indépendamment des phases de construction. Les maçonneries visibles et accessibles à notre portée (M42 et M39 accessibles à partir de l'espace technique ou M25) ne révèlent pas des modalités singulières ou bien distinctives. L'église primitive s'avère donc relativement bien intégrée au chantier du XV<sup>e</sup> siècle et on peut gager que ce dernier a beaucoup réutilisé les matériaux disponibles sur place. Les seuls éléments qui suscitent un certain nombre d'interrogations restent les ouvertures du clocher tour et du bloc Est, et de surcroît, la dichotomie visible entre la partie inférieure et supérieure de la façade du clocher tour. Les deux modes opératoires se traduisent par deux manières opposées de la mise en œuvre de trous de boulins : dans la partie inférieure les trous de boulins maçonnés et traversant organisés en quatre rangs et neuf platelages sont dissimulés (fig. 107). En revanche dans la partie supérieure, les trous de boulins maçonnés borgnes présents dans la paroi inférieure sont regroupés principalement en axes verticaux et restent non dissimulés (fig. 108).

Le schéma de construction de parties successives semble être confirmée par l'étude des signes lapidaires. Une densité remarquable de différents signes sur les piliers A et J et le mur M6 indiquent très clairement le départ du chantier avec un accent mis sur la vitesse de la construction. Le tour d'escalier, (FII), intimement lié au chantier de la partie supérieure du clocher tour et de l'enfeu (Fait III) confirme la présence des mêmes signes et donc de mêmes équipes<sup>667</sup>.

Nous sommes donc en présence d'un chantier qui procède par enveloppement d'une ou de parties existantes. En effet, la méthode d'enveloppement reste un procédé récurant, utilisé durant toute la période médiévale, qui permet de garder différentes parties d'un édifice afin d'accélérer les travaux, d'assurer la continuité de célébrations et également de baisser les coûts. Nous connaissons des nombreux chantiers<sup>668</sup> conditionnés par la topographie primitive et caractérisés ensuite par les problèmes communs : désaxements fréquents d'un ou de plusieurs segments, changements de planimétries supplémentaires en plus du dénivellement du terrain ou changements de modénatures. Cela résulte du fait que le chantier se développe à la fois tout autour de l'espace à éviter mais également sur le terrain plutôt restreint qui reste dévolu aux

---

<sup>667</sup> Cf.2. 3.11

<sup>668</sup> La priorale de Paray-le-Monial ou la cathédrale de Quimper, à ces sujets : Jean-Noël Barnoud, Nicolas Reveyron, Gilles Rollier, *Paray-le-Monial*, Paris, Éditions de Zodiaque, 2004, Yves Gallet, Le chantier de construction à l'époque gothique XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, dans : Mgr. Jean-Marie Vert (dir.), *Quimper. La grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleu, 2013, pp. 65-94.

bâtitseurs. Malgré le fait que nous n'avons pas pu associer l'étude du sol à l'analyse des élévations, il devient évident que l'église se trouve désaxée parce qu'elle doit impérativement prendre en compte les structures antérieures auxquelles elle s'accorde.

Hormis le bâtiment sud-ouest, Fait XIV, chapelle funéraire d'une famille importante, les deux espaces de l'église les plus significatifs du point de vue mémoriel appartiennent à la même étape de construction que l'édifice lui-même. La chapelle nord-est, FXI et l'enfeu, FIII sont contemporains et prévus d'origine, comme nous l'avons démontré dans la partie archéologique<sup>669</sup>. Inclus dans le projet d'origine, les deux pôles funéraires remplissent des rôles complémentaires et indispensables. Leurs emplacements respectent les conventions d'époque : la chapelle avec le tombeau près du chœur afin de bénéficier des grandes messes et l'enfeu près de la porte d'entrée. Les deux éléments se caractérisent par une grande simplicité, voire l'austérité, mais l'effet final surprend par sa monumentalité.

### **3.5) Les chapelles latérales et l'abside du XV<sup>e</sup> siècle**

De prime abord l'église peut apparaître comme une structure unifiée ; il s'agit cependant d'une vision superficielle et relativement récente. Le projet d'origine n'incluait pas de chapelles qui, appartenant au domaine privé, apparaissent postérieurement, au fur et à mesure durant le XV<sup>e</sup> siècle, étant, dans la plupart des cas, fondées par des familles locales. Même si leur vocation reste unique et la fonction invariable : perpétuer et honorer la mémoire de la famille donnée, la forme, la hauteur, la décoration architecturale se diversifie d'un volume à l'autre. Ainsi, il existe une différence sensible entre les chapelles qui terminent les nefs latérales, Fait FVII et FX, lesquelles, malgré un emplacement similaire, ne bénéficient pas de modalités de construction identiques ; ou encore, la complexité de la voûte de la chapelle sud-est, FIV par rapport à sa voisine, FVI. Les chapelles surviennent aux grés des besoins et, malgré les travaux de réunification du XIX<sup>e</sup> siècle, qui tentent d'harmoniser l'ensemble et d'effacer les différences, au moins à l'extérieur, les contrastes restent flagrants. Pour autant, si la construction des chapelles n'est pas prise en compte dans le projet initial, il est toute de même logique de présumer que leur éventuelle existence devait être au moins envisagée. Déjà, la chapelle de l'ancienne structure, le bâtiment nord-ouest (FXIV) est toujours en place et de plus, on en construit une nouvelle (FXI) lors du chantier du début du XV<sup>e</sup> siècle. Chacune de chapelles est dotée d'une structure autonome et fonctionne d'une manière indépendante grâce à l'armoire et à la piscine liturgiques. Les chapelles apparaissent donc comme une réalité architecturale, mais aussi juridique singulière et

---

<sup>669</sup> Cf.2

indépendante, qui se traduit de différentes manières. Tout d'abord, la construction est précédée par des autorisations nécessaires auprès des propriétaires (les Comtes Chanoines de Lyon) et par conséquent, les démarches adéquates en fonction de l'emplacement et la surface disponible sont mises en place.

Tout ceci est dicté par le statut de la famille, dont la capacité économique se traduit par la disparité des formes, des matériaux, de la mise en œuvre et, surtout, par l'étendue du terrain. La construction des chapelles ne semble pas suivre une logique tangible et il est difficile de percevoir si la hiérarchie des lieux peut être considérée comme une clé chronologique. Les emplacements près du chevet et donc du sanctuaire, logiquement les plus convoités, n'apparaissent pas construits. Le Fait VII, par exemple, se greffe sur les contreforts de l'ancien chevet plat, mais arrive après la construction de l'abside. En effet, chaque face du bâtiment fonctionne, encore une fois, de manière presque indépendante, groupée en « îlots » de construction.

En ce qui concerne la chronologie, l'absence de précisions dans les sources archivistiques ne facilite pas la datation. Les actes des fondations dotés des dates ne situent pas l'emplacement et les vocables mentionnés ne reflètent pas la réalité dévotionnelle actuelle ; le phasage sera, par conséquent, proposé à partir de l'archéologie du bâti. La typologie des matériaux des chapelles reste très similaire avec des caractéristiques pétrographiques proches, voire identiques due à la faille géologique locale et à plusieurs carrières proches. Les dimensions des chapelles sont comparables et, bien évidemment, calquées sur la largeur des travées des nefs latérales. Le rang sud témoigne d'une volonté délibérée de rattraper l'alignement initial, avec une planimétrie intentionnelle, afin de pallier le manque de cohésion (fig. 95).

Le fonctionnement indépendant de chaque structure se confirme avec une longue lettre de plaintes déposée toute au début du XIX<sup>e</sup> siècle, suite aux perturbations révolutionnaires et postrévolutionnaires. Après la réouverture de l'édifice au culte, les propriétaires d'une des chapelles se sont retrouvés avec des aménagements qui ne correspondaient pas à leurs souhaits et la famille, découvrant un confessionnal dans son domaine privé, porte plainte, trouvant cela hautement inconcevable. Les arguments majeurs oscillent autour de la charge financière de l'entretien de la chapelle ainsi que de ses réparations, à la charge des propriétaires. Ceci leur donne le droit de disposer de tout ce qui se passe dans à l'intérieur du volume et le placement d'un confessionnal est évidemment perçu comme une infraction et atteinte à la propriété privée. Bien que le contenu de la plainte reste anecdotique, le mécanisme paraît intéressant et très symptomatique, chaque famille assumait la gestion de « sa » chapelle d'une manière souveraine ce qui n'est plus d'aucune actualité aujourd'hui.

### 3.5.1) Les chapelles sud

Il est difficile d'admettre une raison objective de l'ordre chronologique de chacune d'elles ; encore une fois, les aléas du terrain peuvent jouer un rôle prépondérant, sans pour autant devenir un argument par excellence. La façade sud articulée par trois chapelles d'une largeur inégale est marquée par le coup de sabre traversant le mur M10 (fig. 505). La césure induit la confusion dans la compréhension de l'organisation et surtout de la perception de l'ordre de mise en place des faits. Un examen attentif permet de définir les sous-ensembles qui ne correspondent pas aux structures internes formées par les chapelles, mais qui reflètent les unités de constructions (fig. 506).

#### 3.5.1.2) La chapelle sud-ouest, Fait IV

Nous allons commencer en progressant d'ouest en est et, donc, par l'adjonction la plus simple, le fait IV, dont les modalités de construction paraissent les plus évidentes. La mise en œuvre régulière avec les assises dûment alignées se révèle identique pour tous les composants : le mur ouest M8, le contrefort ouest C62 et le mur sud M9. Le mur M8 s'appuie contre le contrefort C61 puis se termine en devenant le contrefort C62, lequel est chaîné avec le mur M9, ce dernier vient alors se poser contre le contrefort C63, à l'est (fig. 287). Cet ensemble possède un certain nombre de caractéristiques : le contrefort C62 est le seul qui soit biseauté sur les angles, l'empattement, à la hauteur plus faible que sur les murs voisins (M10 et M11), continue sur les trois composants des sous-ensembles, soulignant leur unité.

Cette chapelle constituée des murs M45, M9 et M8 vient donc s'adosser contre la chapelle centrale, fait V et correspond au dernier des ajouts sur la face sud. Fondée en 1474, elle est construite de manière à ce que son mur sud prolonge la ligne de fuite des chapelles précédentes.

#### 3.5.1.3) Les chapelles sud-est et centrale faits VI et FV

Ces deux chapelles cumulent un certain nombre de caractéristiques pour le moins originales : tout d'abord, dans les combles, il existe un passage entre ces deux chapelles, au niveau du contrefort C248 ; ensuite, dans la chapelle centrale, le mur M244 n'existe pas (fig. 186) (ni d'ailleurs dans le fait IV), le passage entre les extrados des chapelles et ceux du collatéral se fait librement. A l'intérieur du fait VI, dans l'angle sud-est, des reprises sont visibles au niveau de la voûte d'ogive. Malgré l'enduit récent omni présent, il semble clair que l'arc formeret du mur M46 se trouve pris dans la maçonnerie du voutain de la chapelle. Les deux retombées des

arcs formeret de cette dernière cachent une troisième retombée, celle du mur M46 qui se trouve en arrière-plan. La voûte de la chapelle Fait VI est donc bien postérieure à celle du Fait V. A l'extérieur, le contrefort C64 ne se situe pas dans l'axe du contrefort interne C248 (fig. 95). De plus, la liaison entre les murs M10 et M11 est marquée, à l'extérieur, par un coup de sabre sur toute la hauteur de l'élévation, mais avec deux largeurs différentes une pour la partie basse (fig. 289) et une autre pour la partie supérieure (fig. 290). Ce coup de sabre n'est pas perceptible dans les combles suite au rehaussement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il faut donc se demander s'il existe un dénominateur commun à toutes ces anomalies ou si plusieurs facteurs différents aboutissent à ce résultat. Le point de départ réside dans la seule chronologie relative à notre disposition : l'étude précise des élévations extérieures des murs M11/M10 montre de façon certaine que la chapelle sud-est (FVI) est bien postérieure à la chapelle centrale (FV). Par conséquent, une partie du mur M46 a dû être détruite pour installer FVI. Il faut donc imaginer l'aspect du mur M46 avant la construction de FVI avec, comme élément incontournable, la présence du saillant formé par le contrefort C248. Or la partie supérieure du mur M10 offre une sorte de biseau sur toute sa hauteur (fig. 291). Il ne s'agit pas là d'une ouverture bouchée puisque le contrefort C248 se situe immédiatement derrière. Il faut plutôt voire ici un changement d'axe du mur M10 qui oblique vers le nord-est. Pourquoi ? Et bien pour se fixer sur l'extrémité du contrefort C248. Une fois ce point acquis, il reste deux possibilités : soit le mur M10 rejoint directement le contrefort formant ainsi un angle sud-est en biseau, soit il présente deux changements d'axe en continue, beaucoup plus court, nord-est puis nord-sud pour former ainsi un angle à pans coupés, à l'image de la chapelle Fait VII. De plus, un angle à pan coupé permet de positionner plus facilement un contrefort dans le sens de la pente, comme le contrefort C66 d'axe sud-est. L'étude de la liaison d'un autre contrefort/mur dans la chapelle nord-ouest<sup>670</sup>, montre comment ces deux éléments peuvent s'organiser ensemble.

Ainsi la chapelle centrale est donc la première installée sur la face sud de l'église avec un angle droit au sud-ouest muni d'un contrefort droit, C63, et un angle à pans coupés au sud-est avec un contrefort dont il ne reste absolument aucune trace aujourd'hui.

En effet, dans un deuxième temps, la chapelle sud-est FVI est mise en place ; le mur M47 et son contrefort C65 s'appuient sur l'ancien contrefort C66 du bloc Est, le mur M11 est construit, ce qui nécessite la destruction de l'angle sud-est du fait V et le prolongement du mur M46 jusqu'au mur M11. Ce dernier vient se greffer sur le mur M10 formant ainsi une ligne extérieure continue sur l'axe est-ouest et, à l'intérieur, un bel angle droit au sud-ouest. Le contrefort C64

---

<sup>670</sup> Fait XIII, mur M43 et contrefort C80.

est construit légèrement décalé vers l'est. Nous pouvons supposer que les bâtisseurs ont procédé ainsi pour éviter de tomber sur les fondations de l'angle biseauté et du contrefort détruit, ce qui économise du temps et du travail. La construction de la chapelle FVI a dû également engendrer les anomalies constatées sur les retombées d'arc. Enfin, un passage a dû être laissé entre le contrefort C248 et M11 pour pouvoir accéder sur l'extrados de la chapelle, puisqu'il n'y a aucune circulation nord-sud dans le mur M244, ce qui s'explique la permanence de l'ouverture du mur M244 entre FV et FVI.

Quant à l'absence du mur M244 en FV et FXVIIIc, il ne semble pas que ce soit une conséquence de l'évolution des Faits FVI et FV. Cette absence laisse le passage libre entre les deux extrados, chapelles et collatéral, un état qui n'existe pas dans les combles du côté nord où tout est bien en place. Un examen des extrémités des voutains des Faits FXVIIIc/FXVIIIb révèle des surfaces planes qui devaient buter sur le mur M244. Celui-ci existait donc bel et bien et a été supprimé, une modification qui ne semble pas être tributaire de l'évolution des Faits FV et FVI, mais bien postérieure. Les remaniements en profondeur à diverses époques font que les structures d'origines n'existent plus, à l'inverse du côté nord. C'est peut-être là qu'il faut chercher une solution : quel besoin précis nécessite, du côté sud, des aménagements ? Il est possible de penser à la facilité d'accès aux divers systèmes d'éclairage de l'église : une réponse qui ne satisfait pas entièrement, car la circulation ouest-est n'est pas tributaire du mur gouttereau M244. Autre observation : les trois chapelles latérales sud ont toutes un extrados de voûte à peu près au même niveau, à l'inverse du côté nord avec trois niveaux différents. Cette constatation semble, pourtant, ne déboucher sur aucune piste. Sur cette face nord, la chapelle FXII ressemble quasiment à celles du sud avec une hauteur d'extrados qui arrive au niveau de celui du collatéral Fait XVIIb. Imaginons ce dernier sans le mur M246 : cette disparition enlève un point de support pour les solives de la toiture. Ainsi dans le Fait XVIIb nous avons trois poutres de soutènement, puis le mur M246 qui fait office de support et enfin une quatrième poutre dans la chapelle FXII. En face, au sud, il y a cinq poutres à la suite entre le FXVIIIb et la chapelle FIV : la disparition du mur M244 enlève donc un point de soutènement, ce qui n'est pas négligeable, même si la largeur totale collatéral/chapelle est moins importante au sud qu'au nord (7,50 m contre 8,50-9 m au nord). Mais l'adjonction d'une cinquième poutre compense l'absence du mur M244. Nous sommes donc en présence d'un cas de figure assez paradoxal puisque la disparition d'un mur/support est contrebalancée par l'adjonction d'un autre type de support. Par conséquent le mur M244 constituait un obstacle gênant. Mais en termes de quoi ? En termes de circulation nord/sud sans aucun doute. Or il n'y a aucune activité régulière dans les combles qui nécessite une circulation sur cet axe. En revanche, il y eut, pendant quelques temps, une forte activité

ponctuelle avec les travaux de rehaussement de toitures initiées par Perrin au XIX<sup>e</sup> siècle, accompagnés du réaménagement total des combles sud. Ainsi, la cinquième poutre du Fait IV est bien posée au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous formulons donc l'hypothèse que, pour une raison de facilité de travaux, de facilité de circulation, les ouvriers au XIX<sup>e</sup> siècle démolirent les deux longueurs de mur M244 en face des Faits FV et FIV et les remplacèrent par de nouvelles poutres.

Au final, la chronologie des chapelles sud se présente de la manière suivante : Fait V, Fait VI et Fait IV en dernier lieu. En ce qui concerne les datations exactes de fondations, avec certaine prudence nous pouvons proposer les dates recueillies dans les textes d'archives : 1431 pour le Fait V comme étant la première chapelle familiale intégrée dans la structure de l'église, ensuite 1439 ou 1450 pour le Fait VI et enfin, avec la certitude 1474 pour le Fait IV. Cette dernière fondation apparaît comme seul dont le vocable, malgré évolution dans le temps peut être attribué avec certitude grâce à une continuité historique. Les datations des chapelles voisines sont plus arbitraires, les changements des vocables, l'absence des précisions dans les actes de fondations ne laisse pas d'indices permettant affirmer les dates exactes.

#### **3.5.4) La chapelle sud-est, Fait VII**

Le dernier élément qui appartient visuellement à la façade sud, mais qui fonctionne indépendamment, le Fait VII, présente des caractéristiques propres et spécifiques. La chapelle sud-est est une adjonction, construite en une seule campagne de travaux, à quatre pans coupés qui vient s'insérer entre l'abside et le Fait VI. En chronologie relative, elle vient se coller contre les contreforts C69 et C66 qui, eux, appartiennent au bloc Est, antérieur à l'église du XV<sup>e</sup> siècle ; de ce fait sa construction peut être simultanée ou rapprochée des chantiers des autres chapelles.

D'un point de vue structurel, elle se présente comme une structure relativement aboutie, dotée d'une certaine harmonie. La clé de voûte pendante reste le seul détail singulier de ce volume qui le distingue de l'ensemble architectural de l'église (fig. 59).

La datation exacte reste toute de même difficile, la fourchette la plus probable oscille autour du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, sans doute vers 1450 ou 1458<sup>671</sup> sans pour autant pouvoir justifier un de ces choix.

A la différence des autres chapelles, le sous-sol du Fait VII, accessible par une porte ouverte dans le mur M12 (fig. 293), dévoile une voûte absolument intacte et sans ouverture (fig. 293). Une constatation qui amène une question pour l'instant sans réponse : où enterrait-on les morts

---

<sup>671</sup> Ces dates correspondent à des actes de fondations.



dans le bâtiment ? Est-il possible de présumer que l'ouverture dans le mur M12 existait dès l'origine, mais sous une autre forme ?

### 3.5.5) L'abside

L'abside est un édifice à pan coupé formé de cinq murs alternés de quatre contreforts, dont la cohérence montre qu'elle a été construite d'un seul jet (fig. 102). Il s'agit du volume le plus abouti qui voit le jour au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et se distingue de tout l'ensemble construit par sa décoration architecturale. Malgré le silence des sources, le chantier peut se situer à ce moment-là grâce à ses éléments très caractéristiques, les remplages de fenêtres en pierre dorée. Un exemple similaire paré des formes plus développées appartient à l'église Saint-Martin d'Ambierle, construite entre 1450 et 1480<sup>672</sup>.

Afin de comprendre les raisons qui ont décidé que l'abside n'a pas été construite directement pendant les travaux engagés par le cardinal Girard nous allons nous reporter aux résultats des sondages archéologiques de 2004. Le sondage 3 montre que les murs M16 et le contrefort C70<sup>673</sup> sont directement établis sur le rocher, plat à cet endroit, alors que la coupe nord-sud, au droit du contrefort, indique que le rocher plonge presque à la verticale. En revanche, dans le sondage 4, aucune trace du substrat rocheux n'est apparue : les murs M19 et les contreforts M72/M73 sont fondés bien plus bas que le fond de fouille, à plus de 3m. De plus, toutes les couches archéologiques repérées dans le sondage 4 s'appuient contre le mur et les contreforts de l'abside, ce qui signifie qu'il s'agit de remblais installés à cet endroit une fois l'édifice construit. Or il existait, bien évidemment, des niveaux déjà en place et fonctionnant avec le bloc Est et le chevet plat. Pour la construction de l'abside, ces couches ont soigneusement été enlevées jusqu'à atteindre le rocher afin de poser les fondations sur le substrat rocheux. Cette étape effectuée, la zone est remblayée et reprend sa fonction de cimetière. Gageons que les sépultures mises au jour lors de l'opération ont été re-ensevelies ou déposées dans une fosse commune ou dans un charnier.

L'ampleur du chantier a pu ou du faire hésiter le cardinal Girard, pressé par le temps et surtout, soucieux de réutiliser au maximum les infrastructures en place. D'autre part, l'état de

---

<sup>672</sup> L'abbaye d'Ambierle fut donnée à Odon et donc à l'ordre de Cluny en 938 pour ensuite être reconstruite entre 962 et 1048. Jean de la Grange, l'évêque d'Amiens et premier ministre du roi Charles V, originaire d'Ambierle, met en place la restauration du chevet entre 1360 et 1402. L'église est ravagée par un incendie en 1441 et reconstruite par l'abbé-prieure Antoine de Balzac d'Entragues, abbé d'Ambierle, de Sauvigny, évêque de Valence et de Die, qui intègre tout ce qui peut être sauvé, sauf le chevet qui est reconstruit entièrement. Voir : Bernadette Carcel et Joëlle Tardieu, Loir. Le chevet du prieuré d'Ambierle, dans : *Bulletin Monumental*, Année 1990, 148-2, pp. 1896-199.

<sup>673</sup> Nous utilisons ici la numérotation mise en place pour cette étude et non celle du dfs.

cette dernière devait être pleinement satisfaisant et répondre aux besoins fonctionnels et par la même éviter d'engager les frais supplémentaires dans l'immédiat.

Notons enfin une dernière particularité de l'abside : avec le dénivellement nord-sud et ouest-est du site, l'abside est évidemment construite sur un volume « souterrain » dans l'axe de la crypte, scellée et sans ouverture à l'est. La fenêtre visible actuellement a été percée lors de l'agrandissement de la crypte au XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 182). Il est cependant fort possible, du temps du chevet plat, que cette dernière possédait une petite fenêtre ouvrant vers l'est, seule source de lumière. Il est également fort probable que cette petite ouverture ait été transformée en accès pour faciliter le passage des ouvriers lors du chantier. Cet emplacement vide a été sans doute connu au XVII<sup>e</sup> siècle pour pouvoir décider du prolongement de la crypte vers l'est.

### **3.5.6) Les chapelles contre l'abside côté nord, FX et FIX**

Les deux chapelles qui flanquent l'abside au nord ont une relation de chronologie interdépendante, le Fait FIX s'appuie sur le mur M23 ce qui indique formellement sa postériorité (fig. 294). Malgré la différence formelle entre les structures, leur disparité technique assure un point commun.

La chapelle Fait X prend appuie sur les contreforts du bloc Est, C83 et C76, en se déployant tant bien que mal sur la surface dévolue. Il est difficile de faire abstraction de son équivalent sud, soumit au même procédé et disposant d'étendue identique, mais avec un résultat sensiblement plus abouti et surtout, esthétique. La mise en place de la chapelle et les besoins de stabilité supplémentaire peuvent expliciter la présence de la semelle sur la face ouest du contrefort C76 (fig. 295). A l'intérieur, la trace de l'ancienne ouverture indique des changements majeurs dans l'articulation des murs (fig. 176), cependant nous ne disposons d'aucune information à ce sujet. Comme nous l'avons précisé, les fenêtres actuellement en place, conçus en basalte, datent du XIX<sup>e</sup> siècle. La date de construction, 1458, semble la plus judicieuse à retenir puisque le FX est antérieur au FIX.

En ce qui concerne la petite sacristie, Fait IX, c'est encore une fois un rattachement hybride qui réutilise les structures existantes en fermant l'espace avec uniquement deux murs (M22 et M21) et un contrefort, C74 (fig. 296, fig. 297 et fig.298). Suite à ces restaurations XIX<sup>e</sup> siècle, elle se présente aujourd'hui comme le volume le plus bancal de tout l'édifice. Nous savons par les archives que la sacristie a été initialement conçue comme une chapelle Saint-Thomas Apôtre. Une fondation de messe de 1500 atteste son existence au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>674</sup>, le fond

---

<sup>674</sup> « Jean de Rochefort défunt prêtre fonde une messe dans la chapelle Saint-Thomas-Apôtre fondé par seigneur de

Richard indique 1494 comme date<sup>675</sup>. Les autres informations se réfèrent aux problèmes de la voûte<sup>676</sup> en mentionnant un effondrement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. La transformation de la pièce en sacristie à cette époque concorde avec les travaux dont parlent les archives, mais le résultat matériel auquel nous sommes confrontés date de toute une autre campagne. En effet, la taille des pierres rigoureusement identiques, répétant les mêmes dimensions et exactement les mêmes traces d'outil permet de conclure à une standardisation propre à l'époque industrielle. Sachant pertinemment que les méthodes de construction, dont la taille de pierre, utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle sont très proches des méthodes antérieures<sup>677</sup>, le rehaussement des murs M22 et M21 avec ses différences flagrantes ne peut pas dater de cette période, mais du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>678</sup>. Alors de quels travaux parle le texte et pour quelle raison on décide de changer la fonction de cette pièce ?

L'organisation de la sacristie pose encore d'autres questions. Tout d'abord, la présence d'un caveau funéraire permet d'admettre l'utilisation de l'espace sous le niveau de la circulation. L'absence d'informations précises au sujet de sa construction ne permet pas d'affirmer s'il a été prévu d'origine ou si son aménagement est survenu plus tard. Cependant, un examen minutieux montre une construction bien intégrée dans la paroi, d'autant plus qu'il s'agit de deux premières assises de la maçonnerie (fig. 299).

Un autre détail attire l'attention lors on examine l'aménagement actuel de la pièce : la hauteur particulièrement basse de la piscine liturgique par rapport aux autres aménagements de même type, présent dans l'église (fig. 300). Le niveau de circulation de la sacristie actuelle correspond à celui de l'abside et des deux chapelles, Fait X et Fait VII, mais dans aucun cas, l'emplacement des piscines liturgiques ne dépasse la hauteur habituelle, estimée entre 1m ou 1,1m utilisable par une personne adulte, de taille moyenne debout.<sup>679</sup>. Étant donné sa qualité esthétique plus intéressante que celle des autres, au lieu de la cacher par une boiserie au XIX<sup>e</sup> siècle ou de la supprimer, on a pu décider de la déplacer ailleurs. Mais si l'on admet que la piscine est bien à sa place, ce qui semble être confirmé par son positionnement dans le mur, le niveau du sol de la sacristie n'est forcément pas d'origine.

---

Rochefort et Pierre Perrier son neveu et légataire universelle », ADR, J32, boîte 1, n°25.

<sup>675</sup> Fonds Richard.

<sup>676</sup> Frère Goy, Cahier n° 25, p. 81.

<sup>677</sup> Nous connaissons des multiples exemples des églises romanes détruites pendant les guerres de religion et reconstruites « à l'identique » qui posent des nombreuses questions, voire des problèmes au moment d'études ou des restaurations.

<sup>678</sup> D'autant plus que dans les murs voisins, M23 et M24, une assise de rehaussement présente les caractéristiques identiques.

<sup>679</sup> En élargissant l'analyse de la hauteur des piscines liturgiques des autres chapelles, il est possible de constater que la variante reste très faible de l'ordre de 0,2m environ.

En prenant donc en compte un niveau du sol initial plus bas que celui d'aujourd'hui, il faut envisager l'existence d'une ou deux marches destinées à combler le dénivelé, estimé entre 0,3m et 0,5m. Ce changement de niveau du sol nous amène à reconsidérer les faits et imaginer que l'effondrement de la voûte de la sacristie mentionnée dans les archives n'a pas touché celle de la pièce à proprement parlé, mais bien celle du caveau. En effet, le texte d'archive ne localise pas la voûte en question et le rehaussement des murs, visible de l'extérieur, focalise l'esprit sur la voûte de la pièce. Mais si l'effondrement concerne la voûte du caveau, c'est la surélévation du niveau du sol de la chapelle qui la rend « impraticable », car désormais la piscine liturgique se retrouve au niveau des genoux ce qui entraîne sa transformation en sacristie. Il semblerait qu'un des textes d'archives portant la date de 1737 pourra appuyer cette hypothèse en apportant que « *M. Royet (...) a fait la voûte dans la sacristie au-dessous de laquelle seront enterrés m<sup>rs</sup> les prêtres* »<sup>680</sup>.

Il est donc possible de retracer sommairement l'historique de la petite sacristie en admettant que sa construction remonte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle en tant qu'une chapelle dotée d'origine d'un caveau funéraire. Un problème structurel majeur survenu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'effondrement de la voûte du caveau, la rend impraticable pour un certain temps et entraîne le changement d'affectation. Le rehaussement des murs extérieurs date indéniablement du XIX<sup>e</sup> siècle et appartient à la même campagne des travaux sous la responsabilité de Louis Sainte-Marie Perrin et il efface toute vestiges et traces de son état antérieur, voire primitif.

### **3.5.7) La chapelle nord, Fait XII**

Si les chapelles nord s'avèrent également bien disparates, en revanche la chronologie de leurs adjonctions se révèle beaucoup plus simple. Le premier volume, la chapelle Fait XI qui appartient à la phase de la mise en place de l'édifice au XV<sup>e</sup> siècle par le cardinal Girard, sert d'appui à la chapelle Fait FXII, à l'ouest. La construction de cette dernière peut être perçue comme l'exemple quasi- « didactique » voire « pédagogique » du processus de la mise en place d'une structure nouvelle en s'appuyant sur les éléments existants.

Elle s'inscrit en effet entre les contreforts C249 et C250 ; les piliers de l'arc d'ouverture s'intègrent parfaitement à la mise en œuvre, aussi bien avec les deux contreforts qu'avec les piliers prismatiques existants, P à l'est et Q à l'ouest (fig. 65). Les bases des piliers de l'ouverture reprennent la hauteur des piliers d'origine et leurs moulures. Malgré les matériaux très similaires, voire identiques, les assises sont cependant en décalage et ne participent pas à l'homogénéité de

---

<sup>680</sup> ADR, GG1, Série E Supplémentaire, p.330.

la structure. Un autre élément souligne l'adjonction plus tardive : l'absence sur le pilier de l'arc d'ouverture, de la corniche présente sur le pilier P. La chapelle dénote par sa hauteur et la présence d'une corniche placée à l'intérieur, ainsi que par une petite niche située à hauteur d'homme et dont la fonction reste toujours inexpliquée. En dépit de ces détails, en termes de construction, l'ensemble paraît très correct et la date de sa mise en place potentielle peut être attribuée à l'acte de fondation de 1450.

### 3.6) La dernière chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle - Fait XIII

Le dernier volume, au nord, s'insère dans l'angle nord-ouest tout à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une adjonction relativement simple, mais unique de part de sa construction tardive qui est liée aux donations de deux curés de la paroisse appartenant à la même famille et portant le même patronyme : Martin et Aymé Bazoud, oncle et neveu. Les actes de fondation s'échelonnent à partir de 1553 pour se répéter en 1563 et se terminent entre 1599-1600<sup>681</sup>. Le texte d'archive affirme qu'il s'agit des travaux de réparation de l'église après le passage néfaste des huguenots en 1562<sup>682</sup>. Malheureusement nous n'avons pas de détails de l'ampleur de destruction ni des travaux nécessaires, ni dans le texte d'archive ni dans les autres sources<sup>683</sup>. Visiblement, les réparations surviennent immédiatement dans l'année qui suit l'incident et s'achèvent en 1600 par une nouvelle adjonction<sup>684</sup>. La construction est située dans le seul et dernier emplacement disponible à l'angle sud-ouest et elle prend l'appui sur les contreforts C80 et C82 (fig. 96). La chapelle présente des éléments architecturaux inédites pour les autres unités comme l'arc anse de panier avec un bord en forme de cavet droit (fig. 113). Les culs-de-lampe qui reçoivent les ogives de la voûte à quatre quartier, très sommaires et aujourd'hui abimées ne permettent pas d'estimer la portée iconographique ou décorative.

Fermée et couverte de boiseries à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et par ailleurs transformée en sacristie, la chapelle Fait XIII ne reflète pas sa fonction dévotionnelle initiale (fig. 301).

---

<sup>681</sup> Chez Nicolas-François Cochard, les deux prêtres sont signalés avec le même prénom « Martin », cependant la Série E des Archives du Rhône indique bien deux prénoms différents : Martin et Aymé, ARD, Série E Supplément, 1130 (GG1), p. 314.

<sup>682</sup> La somme destinée aux réparations se portait à 1068 écus et 10 sols.

<sup>683</sup> Rappelons que la seule information concernant la violation du tombeau du cardinal Girard et le déplacement des restes de sa dépouille dans la chapelle de Tholons.

<sup>684</sup> « *Martin et autre Martin Bazoud, curés de Saint-Symphorien, par leurs testaments du 7 août et 1599, d'une chapelle dédiée à Saint Ennemon et à Saint Pierre, martyr, Etc. Indépendamment, des fondations qu'ils firent, ils donnèrent pour réparer les dégâts causés à l'église par les protestants, une somme de 1086 écus et 10 sols, dans l'intervalle de 1563 à 1600* ». La note de bas de page, dans : Nicolas-François Cochard, Notice historique et statistique..., Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 74.

La chapelle nord-ouest, Fait XIII, qui complète le rang des chapelles nord, a été construite en dernier, comme l'indique déjà sa date de fondation. De plus, la position du contrefort angulaire C81 permet d'absorber la poussée contradictoire des murs M29 et M30, un phénomène observé avec autre contrefort angulaire, le C80, qui, de fait, se trouve parallèle à C81, absorbant, lui, la poussée des murs M28 et M43 constituant le Fait XII. Cette observation montre déjà que le Fait XIII est construit postérieurement au Fait XII : en effet, dans le cas contraire, le contrefort C80 aurait été dans le prolongement du mur M43.

### **3.7) Les aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle**

Le souci majeur rencontré au XVII<sup>e</sup> siècle concerne la gestion et la réorganisation de l'espace de l'église. La piété et la dévotion induite par le Concile de Trente mobilise tous les efforts afin de gagner de la place supplémentaire et ainsi répondre aux besoins des fidèles certes, mais aussi de l'encadrement cléricale<sup>685</sup>. En effet, entre les confréries spécialisées de laïcs qui se multiplient et la société de prêtres très active à cette période, la cohabitation et surtout l'organisation matérielle deviennent un défi de tous les jours et finissent par imposer d'importants travaux. L'installation de la tribune dans le clocher porche et l'agrandissement de la crypte semblent apporter des solutions à la pénurie des endroits propres et dévolus à chaque structure dévotionnelle.

#### **3.7.1) La tribune**

Différentes traces d'emplacement de poutres sur les piliers et retombées d'arc à l'intérieur du Fait I prouvent l'existence d'une tribune en bois, posée au revers de la façade, au-dessus de la porte d'entrée. En fait, les informations relatives à sa présence sont particulièrement succinctes, à commencer par la date de sa mise en place ou par sa représentation photographique et/ou graphique. La majorité des données provient de sources indirectes et de surcroît, pour les plus récentes, de sources orales. Le support photographique où graphique, il faut l'avouer, reste quasi inexistant : une unique photo de 1925, prise par Lucine Bégule<sup>686</sup>, permet d'entrevoir une structure en bois à l'avant du clocher porche (fig. 90). En ce qui concerne la date ou l'époque de son édification, nous ne disposons que des rares mentions, plutôt tardives qui permettent de comprendre qu'elle a été l'objet de contentieux. Comme le rapport Cochard, une délibération des

---

<sup>685</sup> L'encadrement cléricale et l'activité des confréries sera abordé dans le chapitre suivant consacré à la vie religieuse de l'église, cf. chap. 4

<sup>686</sup> Lucien Begule, *Antiquités et richesses d'art du département du Rhône*, Lyon, P. Masson, p. 137.

habitants datant de 1653 (21 décembre) « *ayant pour objet de s'opposer à la construction d'une tribune dans la nef de l'église, nous apprend que cette tribune était destinée à recevoir les enfants qui affluaient au collège* »<sup>687</sup>. Un très bref texte de 1654 (23 janvier), porte sur un avis favorable « *au maintien de la tribune que le clergé a fait édifier sans l'aveu du chapitre* »<sup>688</sup> et les avocats parisiens Didier et Feydeau<sup>689</sup> acceptent la présence de la structure. C'est donc à ce moment-là, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, que la tribune a été mise en place par le corps ecclésiastique. Notons que le refus initial est appuyé par l'argument de l'existence de la chapelle « *sous vocable de Saint-Pierre qui de tout temps avait été attribuée* » aux enfants du collège<sup>690</sup>. L'information est révélatrice et porteuse de sens, on y reviendra.

En réalité, ce qui peut passer pour un détail dans l'histoire de l'église de Saint Symphorien revêt une importance bien plus grande, de par la connexion de la tribune au Fait XIV, via une porte dans le mur M33, ce qui lie l'histoire de la tribune à celle de la chapelle des Tholons. L'impact et les conséquences architecturaux sur le corpus bâti sont beaucoup plus significatives et présents pour le FXIV que pour le clocher porche. Par ailleurs, la transformation de la trajectoire de la circulation verticale semble induire plus de répercussions dans la gestion du volume du Fait XIV et demeurer sans influence sur le Fait I.

Un bref rappel des faits obtenus grâce à l'analyse archéologique et architecturale s'avère nécessaire. Tout d'abord, il existe des traces d'encastrement de poutres dans les piliers et retombées d'arc des murs du clocher porche qui indique la présence d'une tribune. L'examen de ces traces prouve que la tribune a été installée postérieurement à la construction du clocher-porche. Cette hypothèse peut être contredite par la présence de la petite fenêtre étroite B91 dans l'angle sud-ouest du mur M1 dont la seule fonction serait d'éclairer un escalier d'accès à la tribune. Cependant, étant donné que la base du clocher-porche appartient à une phase de construction antérieure, la fonction de la fenêtre B91 peut relever de cette période.

Ensuite, le Fait XIV est marqué par plusieurs détails qui perturbent sa lecture et obligent à reconsidérer la chronologie des ouvertures, ainsi que leurs fonctions. Le mur M35 perçu à partir du collatérale nord offre deux ouvertures qui correspondent à deux niveaux. Tout d'abord la porte B153 mène à la pièce dotée des peintures murales qui se trouve de plain-pied avec la nef. L'ouverture B154, située près de l'angle avec le mur M31 à 3,8m du niveau de la circulation de

---

<sup>687</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 81.

<sup>688</sup> Frère Goy, Cahier n°24, suit 2, p. 38.

<sup>689</sup> Frère Goy, Cahier n°24, suit 2, p. 38.

<sup>690</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 82.

l'église donne dans un espace au-dessus de la pièce aux peintures (fig. 568). Compte tenu du fait que, initialement, les deux niveaux séparés par une voûte ne communiquaient pas, il faut envisager la restitution d'un escalier en bois qui, de la nef, permet d'accéder au niveau voulu (fig. 569). Alors à quel moment et surtout pour quelle raison aménage-t-on une pièce supplémentaire en divisant la chapelle des Tholons en deux ce qui, de surcroît, condamne une partie des peintures murales ? Rappelons que cette chapelle porte le vocable de Saint-Pierre et Saint-Eloi ; la citation concernant le collège révèle peut-être la vraie destinée de cet espace. Une autre source nous apprend que déjà en 1330 « *une confrérie de Saint-Esprit existait à Saint-Symphorien, dont les revenus furent employés en 1561 à payer les professeurs d'un collège établi dans le local affecté aux réunions de cette confrérie* et elle précise qu'« *une chapelle Saint-Pierre existait déjà en 1353 qui avait Saint-Eloi pour co-patron ; elle fut attribuer aux XVI<sup>e</sup> siècle aux enfants du collège qui y venaient entendre la messe* »<sup>691</sup>. Ces informations permettent d'en conclure que l'espace de la chapelle des Tholons, Saint-Pierre et Saint-Eloi a été divisé au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle afin de libérer de la place pour une nouvelle affectation. Cela explique également le fait que les deux niveaux séparés par une voûte ne communiquent pas, car en réalité, chacun possède une fonction bien distincte et un accès indépendant. L'accès au second niveau se fait par l'extérieur, à partir de la nef, grâce à un dispositif en bois non attaché et/ou non ancré à la structure maçonnée, peut-être même amovible, puisqu'il n'a pas laissé de traces. Il est également possible de présumer qu'étant donné l'usage ponctuel (hebdomadaire ?) le confort du trajet était secondaire voire anecdotique.

L'arrachement de la voûte de la pièce aux peintures coïncide avec l'installation d'un escalier en bois à l'intérieur du volume et donc, de la disparition de l'escalier (une simple échelle ?) situé dans la nef. Est-ce que le déplacement de l'escalier à l'intérieur de la chapelle est provoqué et/ou exigé par la fondation d'un nouvel espace, le Fait XIII, qui vient se greffer sur le flanc nord à la fin du siècle ? On peut imaginer que lors des travaux d'adjonction du Fait XIII, une structure placée à la proximité du chantier doit être au moins gênante. Cependant, il s'agit d'une simple hypothèse, voire d'une spéculation.

En tout cas, il reste indéniable que dans le mur M33 au deuxième niveau, donc au-dessus de la pièce aux peintures, il existe une porte B147 qui permet de communiquer du Fait XIV à la tribune. La date de son ouverture reste inconnue et implique deux chronologies de faits possible. Dans le premier cas, la circulation s'effectue d'une manière suivante : la nef/l'escalier extérieur/passage par l'ouverture B154 dans le mur M35/le niveau supérieure et finalement la

---

<sup>691</sup> Archives Diocésaines, Fonds Richards.



porte B147 afin d'accéder à la tribune. Cette hypothèse de circulation induit le fait qu'il n'y a pas d'accès à la tribune en passant par la pièce aux peintures ou que le caractère « privé » de celle-ci n'est pas propice aux allées et venues. Dans le second cas, on traverse l'espace inférieur de la chapelle en passant pas la porte B153 pour prendre l'escalier en bois installé dans l'arrachement de la voûte, afin de traverser la porte B147 pour accéder à la tribune. Le second trajet correspond à la circulation en vigueur avant le démontage de cette dernière<sup>692</sup>. L'aménagement de la porte B147 dans le mur M33 et la mise en place de la circulation via le Fait XIV laisse sous-entendre que l'accès initial à la tribune est condamné et/ou inutilisable. Il est donc indéniable que cette simple tribune est liée à la chronologie d'évolution du Fait XIV.

Sa présence est par ailleurs inséparable de sa réelle fonction qui peut prendre en compte d'autres problématiques : celle de la présence de l'orgue et/ou celle d'emplacements (supplémentaires) d'autels<sup>693</sup>. L'usage de l'orgue dans la région lyonnaise et plus exactement dans l'ancien diocèse de Lyon est particulièrement tardive, car le rite lyonnais excluait son utilisation<sup>694</sup> jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> ou même début XX<sup>e</sup> siècle et donc cette fonction ne rentre pas initialement en compte. En revanche, même si les informations concernant la présence d'autels font défaut, cette fonction paraît beaucoup plus plausible, d'autant plus que l'église en était dotée de multiples exemplaires et que le manque de place se faisait cruellement sentir. Cependant, toute preuve matérielle et surtout textuelle reste pour l'instant absente. La décision de l'arrêt de l'utilisation de la tribune converge avec les travaux de restauration exécutés en 1974.

Un scénario d'évolution chronologique peut être mis en place d'une manière suivante :

- construction du clocher-porche, Fait I, et de la fenêtre B91 en possible prévision d'une future tribune desservie par un escalier en bois placé dans le clocher porche. Autre hypothèse, la petite fenêtre est liée à un évènement dont nous n'avons aucune trace et que nous ne pouvons pas appréhender actuellement, lié peut être à la fonction primitive de cette structure.

---

<sup>692</sup> Témoignage oral des habitants de la ville.

<sup>693</sup> Sébastien Biay et Annick Gagné, Espaces, ouvertures et organes de circulation en hauteur dans l'église romane, dans : Table ronde organisée par le CESCO de Poitiers et le CEM d'Auxerre (Auxerre, CEM Saint-Germain, 16 et 17 mai 2014), <http://journals.openedition.org/cem/13889>

<sup>694</sup> Le rite Lyonnais pratique le plain-chant en excluant l'utilisation de l'orgue. Ce dernier apparaît uniquement au XIX<sup>e</sup> siècle, après des longues discussions et plusieurs tentatives de se conformer au missel romain, à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste il est introduit par cardinal Bonnard en 1841 en même temps que le rite romain. Au sujet du rite lyonnais : Morel de Volaine, Recherche historique sur la liturgie lyonnaise, *Extrait de la Revue du Lyonnais*, Lyon, Imprimerie d'Aimé de Vingtrinier, 1856, *L'abbé Roux, La liturgie de Sainte-Église d'après les monuments*, Lyon, Imprimerie d'Aimé de Vingtrinier, 1864, Jacques Gadille (dir.), *Le diocèse de Lyon*, Beauchesne, Paris 1983, Jean-Denis Chalufour, *La Sainte Messe : hier, aujourd'hui, demain ; Explication de l'ordinaire de la messe selon le missel romain, édité par Jean XXIII en 1962 suivie de Textes commentés du rite de 1969, des rites lyonnaises*, Fontgombault, Petrus à Stella, 2000, Patrice Béghain, Bruno Benoit, Gérard Corneloup, Bruno Thévenon, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon Stéphane Bachès, 2009.

- construction de la chapelle des Tholons Fait XIV qui ne dispose que d'une seule pièce sans étage avec ouverture sur la nef, dotée d'une décoration peinte datant de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La structure s'appuie contre le clocher-porche FI.

- un bouleversement architectural intervient par la suite au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ; la chapelle de Tholons est fermée sur la nef par un mur percé d'une porte de dimensions modestes, impropre à une circulation importante, qui renforce son caractère privé. Conjointement, un étage est mis en place sur une voûte qui vient masquer en grande partie les peintures ; à partir de cet étage, une ouverture (porte) B154 est percée sur la nef et un escalier en bois assure la circulation ;

- installation de la tribune au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.
- arrachement de la voûte du Fait XIV à un moment non défini.
- ouverture de la porte B147 dans le mur M33 à un moment non défini.
- démontage de la tribune et fermeture de la porte B147 en 1974.

Cette proposition, qui tient compte des observations recueillies et des éléments en notre possession, reste, évidemment, sujet à discussion.

### 3.7.2) L'agrandissement de la crypte

Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la crypte a été agrandie en utilisant l'espace vide sous l'abside (fig. 177 et fig. 178). Rappelons qu'à l'origine, l'église du XV<sup>e</sup> siècle offre un chevet plat, matérialisé dans la crypte par le mur M52 et M57 (fig. 121). Dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, une abside remplace le chevet plat. Pour assurer la continuité avec le sol de la nef et pour pallier à un fort dénivelé nord-sud, l'abside est construite sur une pièce vide en sous-sol.

Ainsi, le point fondamental dans cette extension du XVII<sup>e</sup> siècle réside dans le fait qu'il ne s'agit nullement d'une construction *ex nihilo*, mais de l'aménagement d'une pièce jusqu'alors scellé et inexploitée.

Il convient donc, en suivant la chronologie des événements fournie par les textes, de garder cette information en mémoire. Les seuls éléments disponibles sont des copies de la fin du XIX<sup>e</sup> ou début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>695</sup>, écrites à la suite, de documents d'archives plus anciens qu'il n'a pas été possible de retrouver et qui narrent les démêlés du curé de l'époque avec les autorités, concernant des vicissitudes dans la construction d'une chapelle souterraine. Malgré tout, certains propos sont loin d'être clairs.

Le 23 janvier 1677, le chapitre autorise l'édification d'une chapelle à la mémoire des morts pour l'inhumation des prêtres, alors que, malgré l'autorisation verbale, déjà donnée en décembre

---

<sup>695</sup> Cahiers de frère Goy.

1660, soit 17 ans auparavant, la construction fut différée par suite de l'opposition du procureur d'office : « *Le 23 janvier le chapitre autorise l'édification de la chapelle à la mémoire des morts, pour l'inhumation des prêtres ; une permission verbale avait déjà été donnée en décembre 1660 aux consules et marguilliers, mais la construction différée par suite de l'opposition du procureur d'office* »<sup>696</sup>. Notons qu'il n'est fait nulle part mention jusqu'à présent du caractère souterrain de cette chapelle. En décembre 1677, le texte nous apprend que des « *ouvertures aux murs servants de fondation aux piliers du chœur* »<sup>697</sup> ont été faites : premier indice du caractère souterrain de la future chapelle et de son emplacement. En architecture, le chœur est la partie du plan de l'église où se trouve le maître-autel et où se tiennent les clercs et les chantres. Il est donc généralement situé entre la croisée du transept et la partie orientale de l'abside où se trouve l'autel. Le chœur peut comprendre des travées et se terminer par une abside ou par un mur de chevet plat. Dans le cas de notre église, dépourvue de transept, le chœur se trouve au quatrième et cinquième travée, cette dernière étant fermée par le mur du chevet plat, M38. Dans la crypte, les fondations de M38 correspondent aux murs M52 et M57 et l'ouverture aurait donc été pratiquée dans ces maçonneries. La suite du texte décrit la visite d'officiels se rendant « *sur les lieux pour voir l'état des choses* » lesquelles se passent mal, puisque le « *procureur déclare qu'il est opposant au parachèvement et à la bénédiction de la chapelle* ». Ici deux termes sont d'une grande importance : le mot « *parachèvement* » désigne un travail en voie de finition, en cours d'achèvement et sur lequel il n'y a que des détails à régler. Il faut donc comprendre que la chapelle souterraine est quasiment finie, hypothèse renforcée par le fait qu'on s'oppose « *à la bénédiction* », une procédure réalisée en fin de travaux bien évidemment. Il s'est écoulé pratiquement un an entre la décision et la mention de décembre : on ne connaît pas le début effectif de ces travaux, mais en un an, un chantier peut évoluer de façon significative. Le 10 janvier 1678, soit un mois après, une commission d'évaluation des travaux est « *descendu sous le chœur en ladite chapelle* » et remarque qu'« *il n'a été fait en pierre de taille que le dessus de l'arcade alors qu'on avait ordonné de le faire des deux côtés du mur* ». Le terme « *descendu SOUS le chœur* » renvoie aux deux premières pièces de la crypte, situées justement à cet emplacement. Le 29 janvier de la même année, on « *donne l'ordre au curé de faire un arc doubleau à la chapelle des morts construites sous le chœur de l'église pour assurer la sécurité du chœur ou de remettre les choses en l'état primitif* »<sup>698</sup>. Cette phrase confirme de manière

---

<sup>696</sup> Frère Goy, Cahier n° 24, p. 46.

<sup>697</sup> « *Le 17 décembre 1677, Mgr. Aymé Martin ayant fait faire des ouvertures aux murs servants de fondation aux piliers du chœur (chapelle des Morts sous le chœur), sans approbation des seigneurs comtes* », ce qui a entraîné un procès dès l'année suivante », chez : Frère Goy, Cahier n° 26, p. 12.

<sup>698</sup> Frère Goy, Cahier n° 26, p. 14.

irréfutable que la chapelle des morts se situe bien sous le chœur, et, surtout, qu'elle est finie ! En effet, les choses se gâtent et on craint l'effondrement du chœur. Un arc doubleau correspond à un arc en saillie sous la partie intérieure d'une voûte, il semble donc, dans notre cas, qu'une voûte existe déjà, qu'elle se trouve sous le chœur et qu'elle doit être doublée pour plus de sécurité. Mais le texte peut être également interprété différemment et l'arc doubleau ne concerner tout au plus que la fameuse ouverture pratiquée dans le mur des fondations, « *l'arcade* » mentionnée le 10 janvier. Nous n'en apprendrons pas plus, aucune autre mention de la chapelle souterraine ayant été découverte. Pourtant la phrase « *remettre les choses en l'état primitif* » laisse perplexe : comment comprendre ce terme ? Le texte parle de « *parachèvement* » et de « *bénédiction* », pour une crypte quasi finie et il faut donc imaginer que « *remettre à l'état primitif* » ne doit pas constituer un défi insurmontable, ni stopper le projet. Il doit s'agir d'un détail architectural qui se résume à « *mettre un arc doubleau* » ou laisser tel quel, sous-entendu, laisser la voûte sans arc doubleau, telle qu'elle a été construite.

Pourtant, la corrélation entre le texte et la réalité laisse dubitatif. Une fois descendu dans la crypte, un simple regard permet de constater l'absence totale d'arcade et d'arc doubleau. De même, où situer le mur qu'on devait faire « *en pierre de taille des deux côtés* » ? La seule structure de ce type, visible de deux côtés, reste le mur M52 et M57 et les dégradations de leur enduit montrent sans équivoque l'absence de pierre de taille. En revanche, la disparition de l'enduit montre que la fenêtre possède bien une embrasure en pierre de taille ; or cette fenêtre est bien une création du XVII<sup>e</sup> siècle, obligatoirement installée en sous-œuvre cette fois dans le mur M18 de l'abside. Ce travail se décèle de l'extérieur : les parements en pans coupés offrent tous un alignement de 6 assises entre le sommet des fondations et la première moulure, en rangs absolument réguliers et parfaitement horizontaux, que la mise en place de la fenêtre bouleverse. Si, en partant du haut, il suffit de tailler les pierres des deux premières assises pour faire le linteau et la première embrasure, les assises 3 à 5 subissent des transformations pour recevoir la fenêtre. La cinquième assise a été entaillée pour la pose du gros bloc de base et un bloc tout en longueur inséré dans l'embrasure sud sur une hauteur d'une assise et demie, ce qui rompt l'alignement horizontal. A l'intérieur, l'enduit ne permet pas de procéder à de observations complètes, excepté le fait que son état de délabrement sur les embrasures montre que ces dernières sont bien en pierres de tailles jointoyées avec soin et servent de support à une voûte extrêmement surbaissée, quasi plate.

En conclusion, l'étude de l'extension de la crypte reflète bien la dichotomie qui préside à la confrontation des textes avec le réel. Ici nous avons une relation datée et relativement précise

des événements et la chance de pouvoir les vérifier sur le bâtiment en élévation. Or certaines descriptions minutieuses ne trouvent aucune correspondance dans l'examen de la structure.

### 3.8) Modifications de la petite sacristie, Fait IX, au XVIII<sup>e</sup> siècle

La transformation de la pièce en sacristie au cours du XVII<sup>e</sup> siècle concorde avec les travaux dont parlent les archives, mais le résultat matériel auquel nous sommes confrontés date de toute une autre campagne. En effet, la taille des pierres rigoureusement identiques, répétant les mêmes dimensions et exactement les mêmes traces d'outil permet de conclure à une standardisation propre à l'époque industrielle. Sachant pertinemment que les méthodes de construction, dont la taille de pierre, utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle sont très proches des méthodes antérieures<sup>699</sup>, le rehaussement des murs M22 et M21 avec ses différences flagrantes ne peut pas dater de cette période, mais du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>700</sup>. Alors de quels travaux parle le texte et pour quelle raison décide-t-on de changer la fonction de cette pièce ?

L'organisation de la sacristie pose encore d'autres questions. Tout d'abord, la présence d'un caveau funéraire confirme l'utilisation de l'espace sous le niveau de la circulation. L'absence d'informations précises au sujet de sa construction ne permet pas d'affirmer s'il a été prévu d'origine ou si son aménagement est survenu plus tard. Cependant, un examen minutieux montre une construction bien intégrée dans la paroi, d'autant plus qu'il s'agit des deux premières assises de la maçonnerie.

Un autre détail attire l'attention lors on examine l'aménagement actuel de la pièce : la hauteur particulièrement basse de la piscine liturgique par rapport aux autres aménagements de même type, présent dans l'église. Le niveau de circulation de la sacristie actuelle correspond à celui de l'abside et des deux chapelles, Fait X et Fait VII, mais dans aucun cas, l'emplacement des piscines liturgiques ne dépasse la hauteur habituelle, estimée entre 1m ou 1,1m utilisable par une personne adulte, de taille moyenne debout<sup>701</sup>. Étant donné sa qualité esthétique plus intéressante que celle des autres, au lieu de la cacher par une boiserie au XIX<sup>e</sup> siècle ou de la supprimer, on a pu décider de la déplacer ailleurs. Mais si l'on admet que la piscine est bien à sa

---

<sup>699</sup> Nous connaissons des multiples exemples des églises romanes détruites pendant les guerres de religion et reconstruites « à l'identique » qui posent des nombreuses questions, voire des problèmes au moment d'études ou des restaurations.

<sup>700</sup> D'autant plus que dans les murs voisins, M23 et M24, une assise de rehaussement présente les caractéristiques identiques.

<sup>701</sup> En élargissant l'analyse aux autres chapelles, il est possible de constater que la variante reste très faible de l'ordre de 0,2m environ.

place, ce qui semble être confirmé par son positionnement dans le mur, le niveau du sol de la sacristie n'est forcément pas d'origine.

En prenant donc en compte un niveau du sol initial plus bas que celui d'aujourd'hui, il faut envisager l'existence d'une ou deux marches destinées à combler le dénivelé, estimé entre 0,3m et 0,5m. Ce changement de niveau du sol nous amène à reconsidérer les faits et imaginer que l'effondrement de la voûte de la sacristie mentionnée dans les archives n'a pas touché celle de la pièce à proprement parlé, mais bien celle du caveau. En effet, le texte d'archive ne localise pas la voûte en question et le rehaussement des murs, visible de l'extérieur, focalise l'esprit sur la voûte de la pièce. Mais si l'effondrement concerne la voûte du caveau, c'est la surélévation du niveau du sol de la chapelle qui la rend « impraticable », car désormais la piscine liturgique se retrouve au niveau des genoux ce qui entraîne sa transformation en sacristie. Il semblerait qu'un des textes d'archives portant la date de 1737 pourra appuyer cette hypothèse en apportant que « *M. Royet (...) a fait la voûte dans la sacristie au-dessous de laquelle seront enterrés m<sup>rs</sup> les prêtres* »<sup>702</sup>.

### 3.9) Les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle

Tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Symphorien est le théâtre de multiples travaux, réparations, consolidations et réfections dont nous reconnaissons aujourd'hui les répercussions esthétiques et formelles. Ces changements, effectués dans le cadre d'entretiens de l'édifice qui interviennent à la fois sur son apparence et sa structure, nous paraissent très significatifs, pour ne pas dire symptomatiques. Étant donné que l'église est classée Monument Historique relativement tard, au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est considérée tout au long du siècle précédent comme un lieu ordinaire et plutôt « usagé », sans bénéficier d'une démarche liée à la protection du patrimoine. Les travaux ne résultent donc pas d'une volonté de sauvegarder le tissu architectural considéré comme « historique » et qui mérite d'être préservé, mais servent à améliorer le confort des usagers au quotidien. Ainsi le terme « travaux d'entretiens » semble plus approprié que « restauration »<sup>703</sup>. Cependant, il faut souligner que les divers échanges, lettres et courriers administratifs parlent aussi bien de « réparations », « réfections » ou « raccommodage » (sic !) que de « restauration » et « conservation » d'un « monument » considéré même comme « monument remarquable »<sup>704</sup>. Malgré l'absence de la protection au titre de Monuments

---

<sup>702</sup> ADR, GG1, Série E Supplémentaire, p.330.

<sup>703</sup> En revanche, toute intervention effectuée au XX<sup>e</sup> siècle après 1922 relève du domaine de la restauration, car lié à la réflexion spécifique due au nouveau statut de l'édifice.

<sup>704</sup> ADR O1622, Délibération du conseil municipal datant de 2 juillet 1841.

Historiques, les intervenants se rendent bien compte de l'aspect « ancien » et des conséquences directes ou indirectes liées à l'entretien<sup>705</sup> et l'utilisation, ce qui témoigne d'une certaine prise de conscience<sup>706</sup>.

Aujourd'hui, il est évident que la structure du monument résulte de travaux entrepris successivement au cours des siècles et surtout au fur et à mesure de besoins spécifiques, ce qui ne semble pas être toujours le cas durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Les aménagements des espaces répondaient à des finalités propres liées à la liturgie, aux coutumes, à la mode ou aux changements de fonctionnement de la société. Notre point de vue est donc conditionné par le respect de l'ensemble de l'histoire du monument sans privilégier un moment particulier ou un style particulier. Le positionnement face à cette problématique tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle était beaucoup plus complexe et influencé par le domaine naissant de restauration et les enjeux administratifs et culturels en découlant.

En ce qui concerne, l'église Saint-Symphorien, on se trouve en province, face à un site intéressant certes, mais plutôt secondaire et surtout sans impact politique comme cela pouvait être le cas pour plusieurs autres monuments. Les problèmes tels que la continuité historique et artistique, les valeurs symboliques du monument, son authenticité et sa place au sein d'une nouvelle identité nationale ne rentraient pas en ligne de compte. En fait, le rapport entre la société locale et son monument a été beaucoup plus simple et élémentaire, mais non sans dévouement ou estime. Cependant, il apparaît évident que l'objectif premier n'était pas la vérité matérielle et/ou historique, mais la maintenance du site qui devait conduire à plus d'aisance et de confort. En examinant les archives de toute la période on se rend compte très clairement que les objectifs sanitaires primaient sur les raisons esthétiques ou artistiques.

Justement, suite aux bouleversements post révolutionnaires, un grand nombre de problèmes est réglé par le Concordat et un nouveau fonctionnement des relations entre l'État et l'Église voit le jour. À partir de 26 messidor l'an IX, c'est-à-dire le 15 juillet 1801, l'administration des cultes est soumise à une nouvelle organisation et les affaires courantes de l'église sont gérées par le conseil de fabrique, composé du maire, du curé de la paroisse et différents membres, dont le nombre varie entre cinq et neuf personnes. Toutes les dépenses, affaires courantes et décisions sont répertoriées dans les comptes de fabriques et résumées dans

---

<sup>705</sup> Dans son rapport de l'architecte, Sainte-Marie Perrin prévient que « *S'il est facile de déterminer les conditions et les charges d'une entreprise dans un travail neuf, il n'en pourrait être de même pour une restauration de cette nature qui nécessairement laisse une grande marge à l'imprévu et l'architecte ne peut accepter les responsabilités d'un travail aussi délicat* » et justifie par la même la case intitulé « *Imprévus* » dans le devis des travaux, ADR O1622.

<sup>706</sup> « *Considérant que l'édifice qu'on veut réparer est bien remarquable par sa construction et son style* », ADR O1622, Délibération du conseil municipal datant de 1 août 1841.

les délibérations du conseil municipal. Les changements dans la gestion de l'édifice sont le plus ressentie par ses usagers et se traduisent par exemple par le fait que désormais les chapelles privées deviennent assujetties à l'intendance commune, ce qui n'enchante guère les propriétaires. Une lettre de plainte de la part de la famille de Riverie concernant leur chapelle Saint-Symphorien adressée à l'évêché résume parfaitement le brusque changement de mentalités et montre clairement les modalités des nouveaux fonctionnements. La famille proteste fermement contre l'empiètement sur leur bien et le fait qu'on se permette de disposer librement de leur chapelle, qui relève de l'espace privé. L'argumentation, très simple, met en avant les coûts supportés par la famille : entretien général, réparation du toit, badigeonnage de l'intérieur. Par conséquent, personne n'a le droit d'y intervenir et encore moins sans consulter la famille. Ce document, de prime abord anecdotique, apparaît en réalité très révélateur sur le changement du fonctionnement des chapelles privées. En effet, chaque famille (ou une confrérie) s'occupe pleinement de son espace privé sans que qui que ce soit puisse interférer. Il existe une distinction très nette, au moins jusqu'au la Révolution, entre la surface commune de l'église soumise à la gestion du curé et les chapelles privées.

Les comptes de fabrique donnent une très bonne visibilité sur le caractère répétitif des travaux effectués à l'église durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle ; en revanche, leur nature nous échappe régulièrement. Les dépenses notées pratiquement chaque année sont mentionnées d'une manière beaucoup trop évasive pour en déduire leur vraie nature. L'annotation la plus fréquente et répétée chaque année ou même plusieurs fois par an : « réparations faite à l'église/aux vitraux/au toit/au clocher » ne précise pas le type d'intervention. A défaut de cela, on trouve la mention de la nature des travaux, comme « pour travaux de peinture » ou « frais de badigeon », mais l'endroit précis de son application ne figure pas. Il est donc possible d'en conclure que l'état de l'église est relativement mauvais et l'urgence des travaux guère exagérée. Hormis les « réparations », « raccommodages » et « ouvrages » divers qu'on peut considérer comme mineurs, les plus grands et plus lourdes interventions sont effectués au milieu et à partir de la seconde moitié du siècle. Il est difficile d'en définir la cause réelle.

La liste des changements majeurs commence par le remplacement des dalles funéraires constituant le sol de l'église par l'asphalte industriel en 1842. La délibération du conseil municipal de l'année précédente précise que « *l'église a besoin de grandes réparations dans l'intérieure, la toiture et les vitrages, que la plus grande partie des dalles étaient brisé et que dans l'intérieur de l'église il existait sur le pavé inégale qui se trouvaient dans une dégradation*



*complète (...), dans la mauvaise saison (...) ce qui la rend très humide et mal seine*<sup>707</sup>». La mise en place de l'asphalte est accompagnée par la pose du carrelage dans le chœur. Ce carrelage est composé des tommettes de la terre cuite rouge et ocre en forme de fleurs de lys stylisées, des palmettes et de trèfles à quatre feuilles également stylisées avec, au centre, une rosace constituée des lobes et de fruits de grenats. L'ensemble est fixé par et dans le bitume provoquant de légers déplacements des tommettes dû à sa coulée. Un exemple de pavement identique se trouve à Saint-Chamond dans un immeuble de la rue principale ; on y trouve les mêmes deux types, un multicolore comme dans l'église et l'autre, bicolore ; le bâtiment a été construit entre 1838-1840<sup>708</sup>.

La mise en place de l'asphalte dans l'église soulève au moins une voix de protestation et d'indignation et le fait est traité comme « *un acte de vandalisme* » avec un manque de respect des dalles d'origine. En effet, certaines sont découpées et réutilisées comme parapet du mur de soutènement du côté nord-ouest où, aujourd'hui, on distingue encore les traces des inscriptions, ainsi que la forme spécifique du découpage en biais avec les encoches. En fait, cette partie du mur de soutènement initialement n'existe pas et il faut la construire après la démolition de l'ossuaire qui arrive à raz du mur existant<sup>709</sup>.

Le plan de 1853 portant le titre « *Restauration de l'escalier de l'église* »<sup>710</sup> illustre le projet de changement de l'axe de l'escalier sud afin d'intervenir sur sa largeur en le déplaçant logement vers l'est et en reprenant la rampe des escaliers dite des femmes. Sur le plan, l'escalier sud d'origine est précédé par un perron avec emmarchement à quatre pans. Le sondage 2 du diagnostic archéologique de 2004<sup>711</sup> met au jour l'ancien emplacement d'escalier et permet de constater que celui-ci a été raccourci de 4m environ au niveau de la terrasse et de la même distance au niveau de la rue. Initialement, l'escalier arrivait face au contrefort C65, tandis qu'actuellement il se situe en face de contrefort C67 et il prenait son départ près du contrefort du mur de soutènement, alors que maintenant il en est éloigné de 3,5m. Par conséquent toute l'opération a changé l'inclinaison de la pente qui est devenu plus abrupte par rapport à son état d'origine.

---

<sup>707</sup> ADR O1622, Délibération du conseil municipal de 1 août 1841.

<sup>708</sup> L'immeuble sis 69 rue de la République, 42400 Saint Chamond. Il s'agit d'un hôtel particulier d'Ennemond Julien Richard (1806-11873), vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Étienne et l'auteur d'un ouvrage historique sur la ville de Saint-Chamond intitulé : *Recherches historiques sur la ville de Saint-Chamond*. L'information sur Ennemond Julien Richard d'après : Joseph-Marie Quérard, *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens, et gens de lettres de la France*, vol. 12, 1826-1842, p. 344.

<sup>709</sup> Photo d'époque non datée, propriété du Groupe d'Histoire et du Patrimoine, gravure de Baron Raverat dans Autour du Lyon.

<sup>710</sup> Archives municipales de Saint-Symphorien-sur-Coise.

<sup>711</sup> INRAP, Tommy Vicard, 2004.

Nous avons vu que l'église partageait son emplacement avantageux avec une autre structure dont la fonction était municipale : durant plusieurs siècles le bâtiment en question, placé en face de la façade principale, servait de prison. Le dégagement de la façade est prévu à partir de 1841 quand on estime que « *le bâtiment servant de prison est dans un état voisin de ruine complète, qu'il masque désagréablement l'entrée de l'église et qu'il peut facilement être réduit soit en hauteur, soit en étendu sans nuire à sa destination* »<sup>712</sup>. Finalement le bâtiment est détruit en totalité ce qui coïncide avec le souhait de « *remplacer des anciens escaliers de manière à donner plus grande développement à la terrasse qui entoure l'église* »<sup>713</sup>. L'analyse des anciens plans, aussi bien du plan cadastral du début du siècle que de celui de 1865 confirme que le positionnement des anciens escaliers a été intimement lié à l'emplacement du bâtiment de prison, qui en fait n'était rien d'autre que la maison de Chamusset<sup>714</sup>. La démolition de l'édifice change donc la géographie du site et permet de mettre en place deux perrons en laissant plus de libertés dans l'inclination des montés sans le handicap du manque de place.

Aujourd'hui on a du mal à imaginer une autre structure sur un terrain aussi exigu et le dégagement de l'espace devait en effet être impressionnant pour les contemporains. La disparition de la prison est suivie par celle du bâtiment accolé au Fait XIV, l'ossuaire. Nous ne connaissons pas les dates exactes des opérations, la prison est démolie assurément après 1846 quand on signale que « *notre maison d'arrêt ou dépôt de sûreté vient de s'écrouler* » et on se demande qui sera responsable de financer les travaux, tout en souhaitant de changer « *sa distribution nouvelle et notamment son abaissement qui aura l'avantage de mettre à découverte l'entrée principale de notre belle église et sa terrasse* »<sup>715</sup>. Cependant, pour la démolition de l'ossuaire il faut patienter encore quelques décennies, l'abbé Rey le mentionne étant en place en 1874, mais pas après 1885 quand les travaux de Sainte-Marie Perrin vont commencer<sup>716</sup>.

En outre, les chapelles latérales Fait VII et Fait X, proches de l'abside sont ouvertes sur cette dernière par des arcs ornés des fleurons particulièrement décoratifs, « flamboyants ». La modénature de l'ouverture du Fait VII est exécutée en pierre (fig. 39), et celle du Fait X (fig. 40), en plâtre. L'ensemble, certes symétrique et homogène, reflète parfaitement le goût d'époque, ne trouve aucune justification tangible, à part celle de la circulation entre les espaces.

Les multiples « réparations » appliquées aux fenêtres et vitraux de l'église démontrent explicitement l'état de dégradation général. Le changement des fenêtres du Fait X intervient à ce

---

<sup>712</sup> ADR O1622, Délibération du conseil municipal de 1 août 1841.

<sup>713</sup> ADR O1622, Délibération du conseil municipal de 1 août 1841.

<sup>714</sup> Cf. partie 3.2.

<sup>715</sup> Archives communales, Registre des délibérations du conseil municipal, 2 mai 1846.

<sup>716</sup> La photo où on voit la façade de l'église sans l'ossuaire mais le Fait XIV n'est pas encore rehaussé.

titre. En réalité le remplacement complet des fenêtres laisse l'ancien montant de l'ouverture d'origine visible à l'intérieur de la chapelle. Les nouvelles baies, en basalte, un fait unique pour l'ensemble de l'édifice, proviennent d'une carrière ouverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle près de Saint-Romain-de-Puy<sup>717</sup>, à 35km de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Un changement majeur concerne le cimetière de l'église<sup>718</sup>. Le décret du consul de la République, édit en 1804, défend de continuer à inhumer dans les cimetières du centre des villes. La situation du cimetière de Saint-Symphorien-sur-Coise dont l'emplacement surplombe la ville est encore plus particulière. Le choix du nouvel endroit, conformément au décret, se déplace hors de l'enceinte de la ville, mais la profusion de sépultures en place trouvée lors des sondages de 2004 prouve que par « déplacement » il faut entendre « cession » d'utilisation de l'ancien, sans pour autant de déplacer les inhumations.

La mise en place des vitraux fait partie des changements effectués au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'abside et une des chapelles, le Fait X, reçoivent en 1879 de nouvelles verrières, œuvre de Felix Gaudin<sup>719</sup>. Les sujets sont tout à fait conventionnels : la Vierge, le Christ, les prophètes, les évangélistes ou le patron de l'église. La scène du martyr de saint Symphorien, située dans la chapelle Saint-Symphorien, Fait X, une reproduction de tableau d'Ingres sous le même titre, répète ses traits néo-classiques, sa narration ainsi que sa rhétorique. La personne du saint, les bras ouverts et levés vers le ciel, placée au centre, entourée par la foule et surplombée par le consul qui le montre de doigt, se prépare à mourir décapité sous le regard dramatique de sa mère. Placée sur la hauteur des murailles de la ville, la mère de Symphorien, répète le gestuel de son fils, les bras grands ouverts, tournés à la fois vers lui et vers le ciel, encouragent son attitude. Les autres vitraux reprennent la composition stéréotypée : par exemple dans la verrière de la fenêtre B126 du mur M19 les évangélistes saint Mathieu et saint Jean font miroir aux prophètes Jérémie et Isaïe. La particularité de cette verrière réside dans le fait qu'elle abrite le seul fragment d'un vitrail médiéval, incomplet et sorti de son contexte comme en témoigne la découpe de la représentation et surtout du phylactère. Le fragment est daté du XV<sup>e</sup> siècle et il a été classé au titre de monument historique en 1908. La partie préservée présente un personnage masculin debout, doté d'une longue barbe bouclée et d'un nez crochu, habillé en long manteau avec un chaperon enroulé comme un turban qui couvre uniquement la sommité de la tête dont une

---

<sup>717</sup> Anne Carce, Isabelle Parron Isabelle, Jean-François Reynaud, *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Centre d'études foréziennes, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 1992, p.17.

<sup>718</sup> La question du cimetière est traitée comme sujet à part, cf. chapitre 3.12

<sup>719</sup> Felix Gaudin 1851-1930, un maître verrier et mosaïste, initialement son atelier se trouve à Clermont-Ferrand et son travail couvre l'Auvergne, puis les autres régions de la France. Finalement, Gaudin déménage à Paris où il installe son nouvel atelier,

extrémité tombe jusqu'au l'épaule. Le personnage a toute l'apparence d'un bourgeois dont la richesse est signalée par une finition du col et du bord de la robe couleur jaune (dorée). L'expression du visage austère exprime un fort mécontentement et s'approche sensiblement d'une caricature. Le texte du phylactère, partiel, se compose de trois mots : la préposition « ad » très lisible et le début du troisième mot regroupe les lettres « d », « i », « l ».

Les travaux les plus importants de par leur impact sont effectués pratiquement à la fin du siècle et reviennent à Louis Sainte-Marie Perrin<sup>720</sup>. Très caractéristiques et immédiatement remarquables dans l'ensemble des aménagements de l'édifice, ils redessinent sa volumétrie et définissent une nouvelle allure. Les documents, plans ou les détails du projet exact manquent et il est donc difficile de savoir de quelle manière Perrin travaillait ou comment il procédait. En revanche, nous savons pertinemment que durant cette période, il œuvre à Lyon aux côtés de Pierre Bossant sur le chantier de la basilique de Fourvière, mais il participe aussi simultanément à d'autres projets. Entre 1883 et 1886, il conduit les travaux de trois sites à la limite du Rhône et de la Loire, dans un périmètre de 30km au total. La campagne de « restaurations » de l'église de Saint-Symphorien est donc conjointe à la construction de deux églises, celui de Saint-Héand située à 20km de de Saint-Symphorien-sur-Coise et celui de Grezieux-le-Marché éloigné de 10km.

La tâche capitale pour laquelle on fait appel à lui concerne le rehaussement des toitures, une intervention relativement courante, pour ne pas dire banale au XIX<sup>e</sup> siècle. Ici elle est dictée non pas par l'aspect esthétique ou idéologique comme pour la cathédrale de Lyon, mais par de graves et récurrents problèmes d'étanchéité. Ces derniers reviennent très régulièrement, causés visiblement par la pente beaucoup trop douce pour une bonne évacuation des eaux et de la neige. Le conseil municipal estime déjà en 1841 un grand besoin de « *réparation des toitures* » ; la même expression est employée ultérieurement en 1880 « *grosses réparation* », car « *à cause de vétusté de la charpente, la toiture de l'église est en très mauvaise état. Le conseil a décidé d'appliquer à cette réparation urgente le boni des exercices précédentes* »<sup>721</sup>. L'état déplorable de parties supérieures des murs, lié aux infiltrations et à la défaillance de la fonction des gouttières et de la corniche, porte préjudice à la stabilité de l'ensemble des murs<sup>722</sup>. Comme l'indiquent les documents d'époque, lettres et délibérations du conseil municipal, les travaux commencent en 1885 dans l'ambiance d'une grande urgence et se résument au traitement des toitures de l'église

---

<sup>720</sup> Louis Sainte-Marie Perrin (1835-1917), architecte lyonnais, adjoint de Pierre Bossan, qu'il succède pour finir les travaux sur la basilique de Fourvière.

<sup>721</sup> ADR O162, Budget de fabrique du 7 juillet de 1880.

<sup>722</sup> ADR O1622, Rapport de l'architecte, Sainte-Marie Perrin non daté.

et des chapelles, car Perrin ne rehausse pas uniquement le niveau des toitures du corpus de l'église, mais également celui des chapelles. Les travaux impliquent le changement des modillons et de la dernière assise de tous les murs gouttereaux, avec des résultats aussi bien perceptible à l'extérieur qu'à l'intérieur, au niveau des combles. A cet endroit, les traces sur les murs de l'ancien niveau des toitures indiquent un rehaussement d'environ 0,50m pour la nef centrale. Pour les chapelles, il choisit le même niveau aussi bien pour le côté sud que nord. Selon l'endroit, le rehaussement peut s'avérer plutôt discret, mais non sans conséquences pour la compréhension et la connaissance de la chronologie de l'église, comme pour le Fait XI, ou au contraire, très visible, voire grossier, comme pour le Fait IX, la petite sacristie. Le rehaussement de la chapelle Fait XI a masqué une information cruciale pour la chronologie de l'édifice : le fait qu'elle a été construite comme partie intégrante du corpus du XV<sup>e</sup> siècle. L'intervention s'intègre plutôt bien dans l'ensemble et le choix de matériaux est fait en fonction de ceux qui sont déjà en place. En revanche, le matériau choisi pour les travaux sur la petite sacristie, FIX, n'a pas la même nature que celui de la chapelle et sa caractéristique ne s'approche même pas de celui employé dans l'église.

Les traces des outils accentuent l'extraction et le traitement mécanique, voire industriel des pierres de taille<sup>723</sup>. Une assise de ce matériau est insérée dans le Fait X et cerne les deux murs de la chapelle en jouxtant celle avec des modillons médiévaux, certainement en réemploi à cet endroit précis. Le résultat final est très peu cohérent. Le rehaussement du Fait XIV appartient à la même notion d'uniformisation de l'ensemble, mais paraît plus discret et s'intègre avec davantage de conformité à la maçonnerie d'origine. Comme nous l'avons vu, le changement de la corniche est un impératif jugé comme absolue et donc par conséquent toute l'édifice reçoit le même, en granit gris, doté des modillons en granit rose. C'est d'ailleurs le matériau utilisé pour les pinacles qui sont remplacé d'une manière uniforme sur l'ensemble de l'édifice. Il est difficile de juger l'état des anciens et par la même d'estimer la nécessité de l'opération, les photos d'époque sont insuffisantes pour cela, mais la question mérite d'être abordée.

Le changement de l'aspect des toitures peut coïncider avec l'aménagement des combles. Il est donc possible d'envisager qu'à ce moment, la partie sud reçoit un passage confortable, avec des grandes ouvertures construites de la même manière, avec des dimensions similaires voire identiques. En outre, le passage est aligné dans l'axe est-ouest ce qui fait défaut dans la partie

---

<sup>723</sup> Si nous voulions nous montrer particulièrement critique, nous pourrions affirmer qu'au moins la seconde partie d'article 12 de la Charte de Venise a été respecté : « Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, toute en se distinguant des parties d'origine », mais notre position et les propos sont bien évidemment *à posteriori*.

nord des combles<sup>724</sup>. Les travaux au niveau des toitures s'achèvent avec le remplacement des tuiles creuses par des plates et l'arc de triomphe abritant la statue de la Notre-Dame, initialement placé au centre, se voit déplacé vers l'extrémité est de la nef centrale.

L'appréciation des travaux de Perrin dans son ensemble suscite un certain embarras. D'après le rapport de l'architecte déjà cité, il avait conscience qu'intervenir sur un édifice existant et de surcroît « ancien », considéré par lui-même comme « monument », relève d'une difficulté supplémentaire, voire supérieure. Cependant, un certain nombre de réflexions et de questionnement vient à l'esprit. L'aspect général, plutôt disparate de ses travaux de « restauration » semble refléter les modalités composites de construction de l'église. Effectivement, l'édifice, complexe, ne se laisse pas appréhender facilement, d'autant plus qu'il y a une grande différence formelle entre une « reprise » d'un projet et un projet neuf.

Les chantiers de construction de Perrin paraissent, dans son ensemble, tout à fait homogènes, même harmonieux, menés avec une bonne dose de cohérence esthétique, il suffit de prendre en compte l'aspect de l'église Saint-Josèphe de Saint-Héand pour le constater. C'est donc d'autant plus surprenant de voir certains choix appliqués pendant la « restauration » de l'église Saint-Symphorien. Le mélange des matériaux laisse plutôt perplexe et on peut se demander en toute légitimité de quelle vision esthétique ils découlaient ou quelle raison technique les justifie ? La juxtaposition des couleurs des pierres : granit rose pour les modillons et les pinacles et le granit gris pour la corniche est-elle vraiment judicieuse ? Et d'autre part, le changement des pinacles était-il réellement obligatoire ? La décision du déplacement de l'arc de triomphe peut être dictée par son poids et la pression effectuée sur le toit et la volonté de l'unification des niveaux des chapelles peut découler de l'esprit « unitaire » ou même « stylistique » tellement présent au XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'impression générale demeure que ce genre d'interventions n'enchante guère Perrin et que l'ampleur des problèmes dépasse ses compétences. Dans son rapport, il parle des imprévus et il prévoit d'ailleurs un volet du budget destiné à les couvrir ce qui laisse apparaître une certaine crainte de ce qu'il peut découvrir et rencontrer comme problème.

La dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle est ponctuée par des interventions mineures consignées comme « réparations du clocher », « reprises diverses », « travaux de maçonnerie » et M. Bluma, plâtrier, régulièrement payé pour « travaux divers » et « travaux de peinture et badigeon ». Il s'agit de l'entretien quasi ordinaire de l'édifice avec un souci de le maintenir en bon et propre état. En même temps l'espace intérieur de l'église se modifie légèrement en aménageant une « nouvelle » et « grande » sacristie par la fermeture de l'une des chapelles, le

---

<sup>724</sup> Cependant, il faut souligner que cette intervention pouvait avoir lieu à n'importe quel autre moment durant le siècle.

Fait XIII, avec des panneaux de boiserie et en installant des meubles adéquats dans son espace interne. Désormais, elle n'est plus accessible librement ; en revanche un système de tiroirs et de placards augmente la place supplémentaire pour tous les effets de l'église et les vêtements liturgiques. La « grande sacristie » est financée par Monseigneur Pierre-Joseph Geay<sup>725</sup> dont le portrait occupe fièrement un des murs (M43) (fig. 302).

En parlant des travaux de menuiserie il faut évoquer les Faits FV et FVI, chapelles aux murs couverts de boiseries de la même époque, mais de qualité moins impressionnante avec un résultat beaucoup plus sobre. La mise en place des sas d'entrée peut être facilement liée à cette période, le sas de la porte B108 du mur M6 est un exemple d'utilisation des éléments du vocabulaire stylistique gothique avec les modénatures empruntées à celles de l'église et les jours en forme de lancette (fig. 147). En revanche, le sas de la porte centrale B90 se révèle très neutre et sans traits caractéristiques.

Les modifications de la structure et du fonctionnement de l'église sont couronnées par une modernisation qui se traduit par la mise en place de l'éclairage électrique et du chauffage en 1901. L'installation de l'électricité est un acte plutôt novateur, pour ne pas dire « avant-gardiste », car ce n'est qu'en 1916 que Vatican<sup>726</sup> approuve officiellement l'utilisation du réseau électrique dans les églises<sup>727</sup>. Equiper l'édifice d'une telle nouveauté n'a pas d'impact réel sur sa construction, les branchements et les câblages s'intègrent progressivement dans l'environnement architectural et avec le temps passent inaperçus. En revanche, pour le système de chauffage, les conséquences sont plus lourdes et plus visibles. Les bouches d'air en fonte disposées symétriquement dans les nefs s'intègrent dans le bitume par les tranchés en béton et leurs tracés découpent l'espace d'une manière disgracieuse (fig. 574). Malgré l'absence des plans d'aménagement d'époque, il est possible d'estimer l'étendu des travaux effectués : installation d'un foyer à charbon, de la cheminée, mise en place des conduits d'air chaud et prévision d'un endroit de stockage de charbon. Il faut noter que tout cet ensemble s'installe au rez-de-chaussée du Fait XIV, dans l'espace voûté sous le collatéral nord, bénéficiant ainsi du mode de construction de l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Le système est suffisamment efficace pour fonctionner jusqu'à la fin des années 70, remplacé alors par le chauffage à mazout. La pièce servant de chaufferie porte toujours des traces d'utilisation du charbon avec les murs et la voûte incrustées de poussière noire.

---

<sup>725</sup> Pierre-Joseph Geay (1845-1919) évêque de Laval, natif de Saint-Symphorien-sur-Coise où il est enterré.

<sup>726</sup> Le décret *De luce electrica*.

<sup>727</sup> La lumière électrique fait beaucoup d'unanimité, surtout son aspect « théâtral » et même si l'utilisation de la lumière artificielle soit autorisée, elle ne doit pas remplacer pas les cierges de cire destinés aux saint devant leurs représentations, voir : Michel Lagrée, *Religion et modernité. France XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2003.

Parallèlement, un certain nombre des travaux « transitoires » n'a pas laissé de traces tangibles aux archives et comme les résultats n'existent plus aujourd'hui, on les connaît principalement de manière indirecte, telle que les photos et/ou gravures, ou les textes écrits au XIX<sup>e</sup> siècle. Une photo non datée montre l'aménagement intermédiaire des axes mènent à l'église côté ouest. Nous savons qu'initialement deux montés des escaliers assurent l'accès et que ces escaliers fonctionnent avec l'ancien aménagement du site. La démolition du bâtiment face à l'église, entraîne des changements dans l'aménagement des escaliers, ce qui semble se refléter dans une volonté municipale de vouloir procéder au « *remplacement des anciens escaliers de manière à donner plus grande développement à la terrasse qui entoure l'église* »<sup>728</sup>. Par conséquent, la géographie d'accès change comme le montre une carte postale sur laquelle une pente aménagée en forme de dos d'âne facilite la montée des chevaux. La prise est faite de très près et le parvis se place au premier plan et témoigne d'une pente beaucoup plus douce, en tout cas au sud.

Un autre élément disparu et accessible uniquement par une description livre des détails plutôt typiques pour l'époque : « *L'intérieur [de l'église de Saint-Symphorien] a été habilement restauré, et les chapelles latérales voient les nervures de leurs voûtes relevées par un léger filet d'or, et se détachent sur un fond bleu d'un goût exquis* »<sup>729</sup>. Les voutains peints en bleu rehaussé par les dorures, souvent accompagnés par les étoiles, restent une composante le plus caractéristique du vocabulaire décoratif du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>730</sup>. Les propos publiés en 1865 sous-entendent une grande campagne de travaux au milieu du siècle qui vise une unification des chapelles et leur « embellissement ».

Un cas à part est constitué par une autre décoration tout à fait typique pour le goût du XIX<sup>e</sup> siècle, une bande décorative qui centrait l'abside au-dessus des boiseries. Il s'agit d'une frise décorative composée des palmettes d'une vingtaine de centimètres qu'on peut apercevoir sur la photo consacrée aux vitraux dans la base de Mérimée ou encore aujourd'hui à partir de l'intérieur du caisson des orgues. En fait, le mur M18 porte encore la trace bien lisible car pratiquement intacte, de la frise avec ses couleurs.

La période concordataire se termine par la séparation de l'État de l'Église en 1905 ce qui amène du changement dans la gestion de l'édifice. Les derniers travaux menés encore dans ce

---

<sup>728</sup> AR, O1622, Délibération du Conseil municipal 1 août 1841

<sup>729</sup> Achille Raverat, *Autour de Lyon : excursion historique, pittoresque et artistique dans le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez*, Lyon, Librairie Meton, 1865, p. 79.

<sup>730</sup> Nous pouvons citer un grand nombre des édifices dotés de ce type de décoration situés pratiquement partout en France, à commencer par la chapelle Saint-Ferdinand de la cathédrale Notre-Dame de Paris, pour ensuite citer les sites moins importants : chapelle de l'église Saint-Pierre de Céret, église Saint-Mathieu de Perpignan, église de Notre-Dame de Port-Sainte-Marie, mais aussi en Europe : la basilique de Notre-Dame de Cracovie.



cadre surviennent en 1904 et 1905. Il s'agit de « *badigeonnage de l'avant chœur et d'une partie de la grande nef* » qui se poursuivent par le « *blanchissement des basses nefs et des sacristies* ». Encore une fois il s'agit d'entretien et d'assainissement des espaces.

La période du XIX<sup>e</sup> siècle est incontestablement complexe et pleine de contradictions pour ce qui concerne ce qu'on dénomme aujourd'hui, le patrimoine. Instantanément, on remarque une scission entre les « grands sites » reconnus pour des valeurs esthétiques, stylistiques et artistiques et ceux qu'on considère comme moins significatives ou tout au plus anecdotiques. La conscience émergente de Monuments Historiques amène une réflexion sur leur protection au sens large du terme, aspect administratif, juridique, politique, culturel, la recherche de la méthode la plus juste, les débats sur les doctrines de restauration et/ou conservation, mais parallèlement elle est accompagnée par une attitude arbitraire<sup>731</sup> et même utilitaire. En simplifiant le problème, les édifices reconnus comme monuments historiques bénéficient d'une appréciation de leurs qualités et on prend en compte plus facilement les enjeux « patrimoniaux », en revanche les sites moins importants peuvent être traités de manière purement utilitaire, limite instrumentale. L'église de Saint-Symphorien appartient clairement au second cas et les travaux réalisés durant ce siècle n'ont rien de la démarche de sauvegarde ou de protection.

Cependant, il faut rapporter une (seule) voix d'indignation face au changement de revêtement du sol de l'église et aux dégâts qu'il occasionne. Par ailleurs, cette intervention s'avère très révélatrice et dévoile le vrai positionnement de la grande partie de la société. L'auteur de l'article<sup>732</sup> s'offense ardemment devant la mise en place de l'asphalte, mais aussi devant la destruction d'un retable du XV<sup>e</sup> siècle retrouvé « *sous la dernière marche de l'autel* »<sup>733</sup>. La trouvaille a été aussitôt démantelée par les ouvriers gênés dans leur tâche<sup>734</sup>. Dans la conclusion de l'article, son auteur révèle son point de vue dominant : « *Saint-Symphorien-le-Château est digne, à plusieurs égards, d'attirer les excursions des artistes* ». Nous sommes donc loin d'un intérêt porté à l'architecture elle-même et à son aspect historique et culturel, mais plutôt devant

---

<sup>731</sup> En partie grâce à la pensée et la méthode de Viollet-le-Duc dont l'influence s'étend au dehors de la France et son siècle.

<sup>732</sup> L'article non signé, dans : *L'institut catholique*, Revue religieuse, philosophique, scientifique, artistique et littéraire, Lyon, Ayné, T. 1, 1842, p. 72.

<sup>733</sup> Ce qui laisse sous-entendre la présence d'un vide.

<sup>734</sup> « *Sous la dernière marche de l'autel, était caché, on ne sait depuis quand, un magnifique retable du XV<sup>e</sup> siècle, avec des bas-reliefs en compartiments divisés par des clochetons et couronnés par des fers de lancettes accompagnés dans leur partie supérieure de petits ogives simulant une galerie, le tout richement feuillagé. Ce retable abouché contre terre, dépassait un peu le degré qui le couvrait et gênait les marchands d'asphalte. Aussi, sans se donner la peine de le relever, ils se sont mis à l'ébrécher ç coups de marteau et ont fini par le briser, répondant ingénument aux observations qu'on leur faisait : OH ! NOUS EN AVONS BIEN CASSE D'AUTRES* », dans : *L'institut catholique*, Revue religieuse, philosophique, scientifique, artistique et littéraire, Lyon, Ayné, T. 1, 1842, p. 72.

le mouvement bien connu à ce moment-là, l'attrait touristique des excursions de découverte d'environnements de grandes villes.

L'église Saint-Symphorien est un cas tout à fait exemplaire, voire symptomatique des interventions typiques avec, pour souci majeur l'état sanitaire et l'entretien de l'endroit. L'uniformisation de l'ensemble a fait perdre l'aspect hétéroclite et le caractère « individuel » de chaque chapelle. Il est difficile de parler « d'embellissement » et probablement ce n'était ni la priorité ni la trajectoire de la démarche d'époque. Les bouleversements finaux ne sont pas comparables à des cas bien connus comme la métamorphose de Saint-Sernin de Toulouse où la nouvelle forme du monument a suscité les discussions professionnelles et déontologiques longtemps après. Il devient cependant évident que la forme de l'église Saint-Symphorien qu'on connaît aujourd'hui est dû en grande partie aux travaux effectués au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3.10) Les restaurations du XX<sup>e</sup> siècle

Les interventions sur l'église Saint-Symphorien tout le long du XX<sup>e</sup> siècle sont marquées par le changement du statut de l'édifice. Le classement au titre de Monument Historique en 1921 amène avec la protection juridique de l'État, une réflexion sur la sauvegarde des biens culturels. L'apport du XIX<sup>e</sup> siècle s'étant avéré crucial pour les monuments, aussi bien pour leur gestion que pour leur entretien, mais la direction adoptée lors du siècle suivant a dépassé la démarche arbitraire et historicisante. La notion de restauration, née comme prise de conscience suite aux mouvements politiques, historiques et intellectuels liés à la période postrévolutionnaire, se transforme en prise de position avec l'émergence de droits du patrimoine et son rôle prépondérant dans l'administration de l'héritage artistique. La demande du classement de l'église est justifiée par « *l'intérêt qu'il y avait à conserver cette vénérable basilique, son caractère architectural et à la défendre contre les réfections maladroites qui en altéreraient le style* »<sup>735</sup>. Le terme « basilique », bien qu'inapproprié, a probablement pour but de renforcer le statut de l'édifice et augmenter ou gêner de l'importance. Les interventions intrusives sont fermement dénoncées, même si la notion du « style » fait clairement référence à l'attitude répandue au XIX<sup>e</sup> siècle prônant son unité. Aujourd'hui, la restauration d'un monument historique exige une compréhension approfondie de l'ensemble, d'un point de vue à la fois archéologique, architectural, mais également de son usage. L'opération elle-même doit répondre aux exigences

---

<sup>735</sup> Lettre du maire de Saint-Symphorien-sur-Coise, Pierre-Catherine Anier, Archives Communales de Saint-Symphorien-sur-Coise, Registre des délibérations du conseil Municipale du 8 août 1920.

techniques spécifiques tout en restant en accord avec l'intérêt artistique et historique sans contrevenir son authenticité.

Les travaux appliqués à l'église durant le XX<sup>e</sup> siècle se font par tranches de nécessité et quatre grandes et significatives campagnes se distinguent : les changements induits par le concile Vatican II dans les années 60, les restaurations dans les années 70, ensuite celles des vitraux au début des années 90 et pour finir, la restauration du clocher en 2000. Chaque tranche des travaux se caractérise par une direction ciblée, dédiée à une problématique particulière. Simultanément, des tâches de moindre envergure répondent aux besoins et/ou incidents secondaires. Dans la mesure où, lors de l'analyse archéologique et architecturale, la plupart des travaux a été déjà identifié, nous allons résumer les enjeux des interventions majeures et citer les travaux secondaires.

Le début du siècle est marqué par les incidents provoqués par la chute de la foudre, d'abord en 1911<sup>736</sup> et ensuite en 1928<sup>737</sup>. L'architecte Louis Benoît, responsable des travaux d'entretien et des restaurations à cette époque décide finalement de démonter la crête de faitage, susceptible de provoquer ces accidents liés à aux décharges électrostatiques. En 1938 des réparations partielles de la façade sud et de la nef sont entreprises, avec la restauration des contreforts de la nef qui comprend aussi le dégarnissage et les réfections des joints au mortier de ciment de Portland. La réparation des fenestrages avec du grès houillé et le remplacement d'un vitrail sont prévus entre 1941 et 1944 sous la direction de l'Architecte en chef Paul Gelis et Louis Mortamet comme architecte de Bâtiments de France. En 1949 a lieu la réparation de la couverture de la charpente du clocher avec le changement de deux poutres majeures. En 1954 un autre incident lié à une chute de foudre sur le toit du clocher endommage la toiture ; il est donc décidé de réinstaller un paratonnerre qui visiblement a fait défaut.

Une lettre datant de la fin des années 50, fait part de l'intention du curé de l'église, abbé J. Bobichon, de décaper les piliers de l'église. Visiblement, l'intention ne concerne pas uniquement les piliers, car en 1957, l'abbé Bobichon découvre les peintures murales médiévales dans l'espace considéré à la fois comme la seconde sacristie et comme dépôt et qui ne seront restaurés que vingt ans plus tard. Cette découverte fortuite représente à la fois l'une des plus grandes valeurs artistiques de l'église et d'autre part, soulève une des plus persistantes questions sur la pertinence des choix dans le domaine de restaurations appliquées dans l'église.

La décennie des années 60 apporte des transformations capitales : le concile Vatican II change la structure de la messe et l'orientation de l'autel, ce qui induit l'installation d'un nouvel

---

<sup>736</sup> Le 22 août 1911 sont constatés les dégâts dû à la chute de la foudre, ADR, O1622.

<sup>737</sup> Dégâts occasionnés par la foudre, ADR, O1622.

autel, tourné vers le peuple. Les travaux connaissent quelques vicissitudes, les matériaux de restaurations et l'exécution sont estimés comme « *totalelement différentes de la pierre de l'église, le parement a été taillé à la boucharde et les joints sont trop larges et étalées au ciment* »<sup>738</sup> et entraîne une nouvelle réalisation, cette fois-ci conforme aux exigences. L'autel définitif peut être finalement fixé dans la nouvelle position « face au peuple » et pour sa conception on réutilise, la table d'autel datant du XVI<sup>e</sup> siècle ; la partie horizontale provenant visiblement de la chapelle Saint-Antoine<sup>739</sup>.

En 1964 la campagne de restaurations prévoit l'assainissement et la protection des fondations de la façade nord et de l'abside en « granit de pays ». La remise en état des maçonneries des fenêtres de la chapelle absidiale sud (Fait VII) est accompagnée par « l'amortissement à la retombée des nervures des voûtes » et la réfection des culots.

Par ailleurs, lors des travaux de consolidation des fondations on ouvre l'ossuaire sous la petite sacristie, Fait IX. Les photos d'époques permettent de constater que tout l'espace est rempli d'ossements ; on remarque principalement des crânes et des os long (fémurs, tibias, humérus, radius) groupés soigneusement. Même si, d'après les sources<sup>740</sup>, le caveau funéraire construit en 1738 est attribué aux prêtres sociétaires, la disposition et surtout la catégorisation des ossements indiquent que l'ensemble provient d'un curage du cimetière. En revanche, la datation reste inconnue et il est difficile de faire une estimation quelconque.

D'autre part, la correspondance de l'année 1964 montre la volonté de la commune de démolition d'un immeuble désaffecté de l'ancienne usine OLIDA qui juxtapose l'église à sud-est. Effectivement, le bâtiment disparaît, et durant la décennie suivante apparaît un petit square avec, aujourd'hui un monument dédié à Antoine Pinay.

Un très grand volet de restaurations survient dans les années 70 et amène d'autres changements dans l'aménagement liturgique. Les travaux, dirigés par l'Architecte en chef des Monuments Historiques Yves Boiret<sup>741</sup>, durent pratiquement trois ans et l'église est fermée au culte, les offices se déroulent dans la salle de fêtes locale. La campagne est déclenchée par l'abattement de la foudre en 1971 qui engendre l'effondrement de la voûte dans l'abside au niveau du maître autel. En effet, l'impact de la décharge est reçu par l'arc de triomphe abritant la statue de la Vierge entraînant la destruction du pignon et c'est justement toute cette structure qui

---

<sup>738</sup> ADR, 103 J 92.

<sup>739</sup> Roland Davi, L'église restaurée de Saint-Symphorien-sur-Coise, mars 1974, Saint-Martin-en-Haut, Imprimerie des Monts du Lyonnais, 1974, s.n.

<sup>740</sup> Abbé Rey, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, Extrait de la *Revue du Lyonnais*, juin 1874, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1874 1874, p. 25.

<sup>741</sup> Yves Boiret (1926-2018) – responsable (entre autres) des travaux sur la basilique de Saint-Sernin et du couvent de Jacobins de Toulouse, de cathédrales de Beauvais, Senlis et Reims.

cause les dégâts en traversant la toiture. Par conséquent, l'ensemble ne sera pas restitué ni remis en place, jugé comme préjudiciable à la sécurité de l'édifice. Les travaux comprennent aussi la restauration des peintures murales, le démontage de la tribune, la restauration de vitraux de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, Fait VII. D'autre part, la table de communion, la porte en fer et la poutre de gloire ont été supprimés ; selon la tradition orale, ces structures furent vendues en Amérique.

Une série de lettres exprime l'intention du clergé de déplacer d'autel de 2m, justifié par la nécessité d'avoir plus de place, suite à l'installation de l'autel « face au peuple ». La campagne de restaurations se termine sur un incident majeur : le vol du tableau placé dans l'encadrement de l'armoire à reliques, dans l'abside. Le tableau non daté et non signé, disparu à la fin de travaux avec son cadre en bois doré, mesurait 0,82m sur 0,62m et représentait le cardinal Girard dans une position frontale, vêtu de la pourpre et coiffé d'un chapeau cardinalice. Le tableau n'a pas été retrouvé et aujourd'hui, une copie contemporaine le remplace.

Le troisième volet des restaurations commence par une étude préalable, datant de juin 1991, effectué par Architecte en Chef des Monuments Historiques, Jean-Gabriel Mortamet. Il comprend un rapport de présentation, un projet de restauration des vitraux, et une brève présentation des peintures murales. D'après le devis descriptif et estimatif, les interventions sur les peintures ont été relativement restreintes : piquage, dégrossissage des joints et réfection d'enduit au mortier de chaux aérienne, ce qui confirme le bon état des fragments conservés. Selon le rapport de la visite « *l'enduit devra être raccordé au pourtour de la fenêtre* », mais comme nous pouvons le constater, les préconisations n'ont pas été prises en compte et les maçonneries sont toujours à nu. Également, on prévoit la mise en place de l'ossature du tambour d'entrée en bois dur doté d'une glace de sécurité (de 8mm) afin de donner un accès permanent et sécurisé aux peintures murales, mais le projet ne sera jamais réalisé.

L'ensemble des correspondances concernant l'église durant cette décennie se concentre sur la restauration, la remise en état et l'insertion des vitraux, déposés jusqu'à là dans des caisses, dans la crypte. Simultanément, on envisage l'installation d'une sortie de secours située entre la crypte, Fait VIII et l'espace technique sous la chapelle Fait VII ; le projet est également abandonné. En revanche, la crypte reçoit l'aménagement d'un accès à la fois plus confortable et sécurisé, le volé d'escalier est protégé par un corps de garde et la porte entre les espaces est fixé<sup>742</sup>.

---

<sup>742</sup> Les témoignages oraux attestent que jusqu'au là, l'accès à la crypte était fermé par une simple planche en bois mal accordé ce qui provoqué des « méchants courants d'air ».

La restauration du clocher débute en octobre 2001 et se termine en avril 2004 ; les travaux sont effectués par l'entreprise Comte<sup>743</sup> et supervisés par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Didier Repellin, La campagne comprend également la tourelle d'escalier et le clocheton et l'ensemble a été divisé en trois lots : maçonnerie taille de pierre, charpente et serrurerie. Les problèmes les plus importants ont concerné le déjointoiement des parements aussi bien du clocher que de la tour d'escalier et l'altération des éléments architecturaux, surtout des corniches. L'intervention a commencé par un nettoyage complet des parois avant de passer à la restauration à proprement dit et le rejointoiement au mortier de chaux des façades en pierre. Tous les éléments en pierre dégradés ont été refaits et déposés à l'identique, notamment les corniches et les encadrements, les meneaux et arcs des fenêtres de la chambre des cloches. Initialement, il était uniquement prévu de les retourner, mais visiblement l'opération avait déjà été effectuée auparavant, à un moment non déterminé, très vraisemblablement au XIX<sup>e</sup> siècle. Toute la partie supérieure a été donc démontée entièrement comme en témoignent les photos d'époque afin de procéder à un nouvel assemblage. Pour terminer les travaux sur les maçonneries, une eau forte<sup>744</sup> a été passée sur l'ensemble restauré.

Les travaux sur les charpentes qui comprenaient la consolidation des éléments existant et la réfection des pièces détériorées, a fini par la dépose des tuiles creuses. Les abat-sons ont été refaits en totalité suivant le modèle existant pour toutes les ouvertures. Des protections grillagées en laiton « anti-volatiles » protègent des dégradations liées aux pigeons. Étant donné que l'acidité de la fiente est particulièrement corrosive et invasive, la protection de toute structure en pierre et/ou en bois, devient impérative, sans oublier l'aspect sanitaire.

Le Dossier des ouvrages exécutés (DDOE) datant d'avril 2004, indique que les sondages effectués lors de travaux de restauration du clocher, ont révélés que le clocher était construit en granit pour une partie, en bon état de conservation sur la corniche sous le forget, sur les chaînes d'angle, et sur toute la partie basse (en dessous de la chambre des cloches). Il y avait peu de désordre sauf quelques fissures, qui ont été injectées. Pour la partie située entre deux corniches hautes, correspondant à la chambre des cloches, les maçonneries étaient en grès. Sur cette partie, les pierres, très déminéralisées sur les deux faces, ont dû être remplacées à 80 à 90 %. Les maçons, tailleurs de pierre ont commencé par nettoyer par micro-gommage l'ensemble des façades, puis après un minutieux calepinage, ont retaillé l'ensemble des pierres qui devaient être changées. Ils ont restauré les parements, rejointoyés au coulis de chaux grasse les pierres déjointoyées et rebâti l'ensemble des baies des cloches.

---

<sup>743</sup> L'entreprise spécialisée agréée dans les travaux sur les Monuments Historiques, sis La Gare, 42600 Champdieu.

<sup>744</sup> Eau forte – un badigeon semi transparent d'une faible dilution comportant de 4 à 6 d'eau pour 1 volume de chaud.

Les corniches qui protégeaient les parements en pierre ont été entièrement reprises, ainsi que les meneaux, les arcs et les encadrements. Seuls quelques rares éléments de pierres de taillées ont été conservés.

L'état sanitaire actuel de l'église relativement correcte, nécessite quand même un certain nombre d'interventions, comme en témoigne un projet mise en place par la mairie en 2019. Les problèmes les plus urgents concernent l'état de la crypte avec les remontées d'humidité et des sels minéraux, ainsi que quelques fuites dans les chapelles. La présence de la végétation sur les murs et sur la toiture, en revanche la stabilité de l'ensemble est quasi irréprochable.

Il nous apparaît évident et même palpable que l'attitude vis-à-vis d'un objet du passé a évolué considérablement durant deux derniers siècles. Initialement, perçue comme un moyen de construction d'identité nationale, l'objet historique, a de la valeur d'un point de vue artistique certes, mais également idéologique. On peut facilement remarquer que l'idéologie remplace l'aspect spirituel et/ou religieux qui donne un nouveau sens à la lecture de l'objet. La vision du passé idéalisé devienne un champ d'interprétation souvent arbitraire surtout dans le domaine de restauration<sup>745</sup>. L'enjeu est double, il s'agit de sauvegarder l'architecture, mais aussi de restituer ou redonner la signification ce qui change la connotation du monument. Le XX<sup>e</sup> siècle apporte une réflexion et la méthode marqué par une démarche pluridisciplinaire basé sur la connaissance et la compréhension du monument. Le terme « patrimoine » reflète ce changement de perspective et induit la notion de transmission des biens culturels hérités des siècles passés. Les travaux effectués sur l'église de Saint-Symphorien s'inscrivent entièrement dans cette double logique dictée par les modalités distinctes de chaque siècle.

L'opération de diagnostic de 2004 n'a pas donné lieu à une fouille préventive, d'autant plus que la réalisation du drain prévu sur la face sud et est se poursuivie sur la face nord.

---

<sup>745</sup> Selon Viollet-le-Duc « *Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné* », dans : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> du XVI<sup>e</sup> siècle*, Tom VIII Restauration.

### 3.12) Le cimetière extérieur, le mur d'enceinte et les espace funéraires intérieurs

#### 3.12.1) L'espace funéraire

L'Église accorde autant d'importance aux vivants qu'aux morts et leurs places sont assurées et hiérarchisées à l'identique aussi bien en termes d'organisation que d'espace. Les liens entre les deux sont entretenus et consolidés de différentes manières, matérielles avec le tombeau, inscriptions, etc., ou immatérielles par les messes, anniversaires, etc. Les aires funéraires, lieux de cohabitation par excellence, subissent des mutations à travers des siècles en fonctions des changements de mentalités. Finalement, fixé au sein de l'habitat, le cimetière devient, avec l'église, un ensemble quasi inséparable, intégré, voire absorbé dans le tissu urbain. Désormais, la sacralité de l'édifice s'étend au cimetière<sup>746</sup>. Le lieu du culte et l'espace funéraire bénéficient du même statut<sup>747</sup> et leur gestion se construit donc en fonction de l'importance de l'endroit, avec des zones privilégiées autour de l'église ou directement à l'intérieur. Car même s'il est formellement interdit d'enterrer à l'intérieur des édifices, la réalité est toute autre.

L'organisation des inhumations à l'église Saint-Symphorien ne déroge pas à la règle et s'établit autour de trois grands pôles : le cimetière périphérique, le ou les ossuaires et l'édifice lui-même. Mais, avant tout il convient de se pencher sur un aspect fondamental du cimetière, le mur de soutènement, la condition *sine qua non* de son existence.

#### 3.12.2) Le mur de soutènement

Le mur de soutènement n'a qu'une seule fonction : celle de retenir la terre servant aux inhumations étant donné la forte pente du rocher et la place réduite de la surface dédiée ; en ce sens, il est intimement lié à la présence de l'église et ne peut exister sans elle. A ce titre deux photographies<sup>748</sup> des travaux de réfection du mur d'enceinte au milieu des années 70 est bien révélatrice<sup>749</sup> (fig. 302 et fig. 303), prise en bas de l'escalier sud-est en regardant vers le nord, c'est-à-dire vers le mur d'enceinte, elle montre ce dernier, éventré sur la moitié de sa hauteur et laisse bien entrevoir en arrière-plan l'accumulation des terres noires du cimetière. De cette stratigraphie improvisée on peut surtout retenir le caractère homogène de ces remblais, sans

---

<sup>746</sup> L'ouvrage par excellence au sujet de la mise en place du cimetière médiévale et ses répercussions sociales : Michel Lauwers, *Naissance du cimetière ; Lieux sacrés et terres de morts dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier, 2005.

<sup>747</sup> Jean Gaudemet Jean, *Église et cité, Histoire du droit canonique*, Paris, Cerf, 1994.

<sup>748</sup> GHP, début des années 70 du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>749</sup> Révélatrice également sur l'évolution de la sécurité sur les chantiers depuis cette époque.



aucune trace de niveaux d'occupation, ni de démolition, uniquement une épaisseur de terres sombres, typique des cimetières.

Un examen complet du mur de soutènement dévoile de multiples reprises, réparation et rehaussement tout au long de son existence, à tel point qu'il est impossible d'en dresser une chronologie relative (fig. 305). Il existait avant l'église du XV<sup>e</sup> siècle, puisque les archives mentionnent déjà la présence d'un cimetière au XIV<sup>e</sup> siècle, mais sa date de construction demeure inconnue. Les terres d'enfouissements doivent être maintenues par un mur en raison de la pente du socle rocheux, le mur existe donc dès les premières inhumations autour de l'église.

La structure du mur suit et s'adapte à l'organisation de l'espace bâti qu'il centre. La disparition, au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'ossuaire placé devant le fait XIV entraîne le prolongement du mur sur la partie inexistante occupée par le bâtiment. La photo de même époque<sup>750</sup> (fig. 86), ainsi qu'une gravure<sup>751</sup> (fig. 85) permettent d'entrevoir l'ossuaire qui arrive au raz du mur de soutènement et on peut présumer qu'il s'appuie contre<sup>752</sup>. Le plan cadastral permet de confirmer cette hypothèse et d'observer que l'escalier prend également appui sur le mur de l'ossuaire. Une autre photo<sup>753</sup>, également d'époque, mais clairement postérieure, laisse voir la façade dégagée du volume d'ossuaire et une nouvelle partie du mur de soutènement qui tranche très nettement par son aspect neuf et sensiblement plus clair que la partie ancienne (fig. 88). Le parapet de cette section utilise d'ailleurs quelques dalles funéraires issues de l'intérieur de l'église (fig. 306).

Actuellement, le mur de soutènement est ouvert par trois voies d'axes : une montée d'escalier et deux rampes. Chacun de ces axes a subi des changements, des transformations et des réparations au cours des siècles. Cette fois-ci encore il nous manque des renseignements précis au sujet de travaux consécutifs, mais il est possible de citer quelques interventions : en 1595 le curé Bazoud a « réparé les trois degrés qui mènent à l'église »<sup>754</sup> et ensuite, en 1778 « réparation de l'escalier et le perron de l'église »<sup>755</sup>. Ces travaux constituent l'entretien nécessaire et réguliers.

En ce qui concerne l'aspect des montées, nous ne disposons pas de toutes les informations nécessaires. Tout d'abord, l'escalier sud a reçu une plateforme dont le seul témoignage sous

---

<sup>750</sup> Non datée, propriété GHP.

<sup>751</sup> La gravure de Francisque Gabillot montre le mur de soutènement s'accorder à l'ossuaire, dans : Baron Achille Raverat, *Autour de Lyon, excursions historiques, pittoresques et artistiques*, Volume 2, Lyon, Librairie Meton, 1889, entre p. 78 et p. 79.

<sup>752</sup> La qualité de la photo peut laisser à désirer, en revanche la gravure donne plus de visibilité au détail recherché. Également il est à noter que Baron Raverat considère que les dessins de Gabillot sont « d'une fidélité irréprochable », dans : Baron Achille Raverat, *Autour de Lyon, excursions historiques, pittoresques et artistiques*, Volume 2, Lyon, Librairie Meton, 1889, p. 80.

<sup>753</sup> Non datée, propriété GHP.

<sup>754</sup> ADR, GG1, Série Supplémentaire E, 1130, Frère Goy, Cahier n°24, suit 2, p. 85.

<sup>755</sup> Frère Goy, cahier n°38, p. 118.

forme d'un plan de réaménagement indique qu'elle a été démolie et que simultanément le passage a été élargi. L'inclinaison de la pente a été modifiée par la même occasion. Les rampes qui se trouvent actuellement devant l'église remplacent des escaliers au sujet desquels quelques témoignages subsistent, aussi bien du XV<sup>e</sup> siècle<sup>756</sup> que plus tardifs<sup>757</sup>. Le plan cadastral montre deux volets d'escalier posés contre la maison de Chamousset au nord et en appuie contre son angle, au sud. Notons qu'on attribue les appellations usuelles et communes aux escaliers : au sud-ouest, « *les escaliers des femmes* » et au sud-est, les « *degrés du cimetière* ».

Les escaliers mènent sur la terrasse devant l'église, mais le plan ne montre malheureusement pas les modalités d'accès directs à l'intérieure de l'édifice. Le plan cadastral et les textes prouvent que les escaliers sont intimement liés à la maison de Chamousset. Les changements d'accès sont liés à la démolition de la maison puisque les escaliers perdent leur point d'appui. Les photos du XIX<sup>e</sup> siècle permettent de voir un terrain vague en forme de monticule (fig. 89). Une carte postale, datant du début du XX<sup>e</sup> siècle montre l'état intermédiaire d'aménagement, l'escalier est remplacé par une large rampe dotée des pas d'âne pour faciliter la montée aux chevaux. Une fois ce type d'accès tombé en désuétude et surtout inadapté aux besoins contemporains, il est remplacé par les montées en bitume, praticables en voiture. Quant aux escaliers devant les portes d'entrées, il est possible d'envisager la mise en place des montées actuelles au moment des travaux sur le devant de l'église.

La topographie de l'ensemble à l'époque médiévale ne laisse pas d'autre endroit pour la clôture du cimetière que le côté sud, est et ouest. Au nord, le bâtiment de l'ossuaire empêche la libre circulation. Cependant, il reste une partie « piétonne » entre l'escalier sud-est et sud-ouest. Faut-il donc prévoir deux clôtures afin de répondre aux exigences de la sécurité du cimetière ? Il est absolument indispensable que le cimetière soit « bien gardé » et surtout bien fermé. Lors des visites pastorales c'est une qualité incontestable de la bonne tenue de la zone funéraire. Le plan cadastral ne permet pas d'en conclure la forme exacte ni même approximative. Quel est donc l'aspect de cette fermeture qui délimite l'enclos du cimetière ? En tout cas, il paraît évident qu'elle est suffisamment éphémère pour ne pas laisser des traces et secondaire pour que les textes n'en parlent pas.

### **3.12.3) Le cimetière périphérique**

---

<sup>756</sup> La charte de franchises de 1408 qui accorde les libéralités à la ville et règle le litige entre le Chapitre et la ville concernant l'ouverture d'une porte.

<sup>757</sup> Par exemple, Cochard précise que chaque rampe se composait d'environ cinquante marches, dans : Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 67.

L'emprise du cimetière s'insère entre les murs de l'église et le mur de soutènement sur un terrain extrêmement exigü, dont la largeur n'excède pas les 4 mètres. L'opération de diagnostic archéologique de 2004 recense des découvertes d'inhumations dès le sondage 1, au niveau de la première chapelle latérale sud, Fait IV et qui se poursuivent jusqu'au sondage 4, à cheval entre l'abside Fait VIII et la sacristie Fait IX. Lors de la mise en place du drain qui a suivi les sondages archéologiques, un témoignage oral mentionne la présence de grande quantité d'ossement découverte tout le long de la face nord de l'église jusqu'au mur M25 Fait XVI<sup>758</sup>. Il est donc clair que tout le cheminement autour de l'église a servi de zone d'inhumation, à l'exception, « *d'un étroit couloir au Sud-Ouest pour arriver à l'entrée* »<sup>759</sup> et la partie nord-ouest marquée par la présence de la roche ne permettant pas l'ensevelissement.

L'annexe VII propose une description résumée des résultats archéologiques. Il faut maintenant analyser ce que nous apprennent ces découvertes du point de vue des inhumations.

Le sondage 1, d'axe ouest-est, de 4,50 m de long pour une largeur de 3,50 m et une profondeur de 1,60 m se situe en face du Fait IV. Le décaissement préalable à l'opération, effectué par la Mairie, atteint ici 1,20m de profondeur. A partir de cette hauteur, la stratigraphie se réduit au terrain naturel Us 1, recouvert par une couche de terre noire, l'Us 2 « *qui sert de réceptacle à de nombreuses sépultures en cercueil ou en pleine terre, toutes d'axe est-ouest. De grandes quantités d'os épars, également visible sur toute l'épaisseur de la stratigraphie, suggèrent la présence de sépultures secondaires (remaniements suite à des inhumations), plutôt qu'un bouleversement du terrain occasionné par des travaux récents. Aucun niveau de sol, ni élément de datation n'a été repéré dans cette couche 2 qui s'appuie sur le mur de soutènement, Us 3* »<sup>760</sup>. Le terrain naturel n'offre absolument aucune trace de construction ou d'aménagement ni même de tombes rupestres. La couche 2 n'offre également aucune trace de niveau de circulation ou d'un quelconque aménagement : il s'agit bien de remblai de cimetière comme on peut en trouver dans des contextes similaires. Mais ici cette couche suit la forte pente du rocher et la stratigraphie coupe 1 du DFS souligne ce fait : au début de la fouille, à 1,20m de profondeur, la couche mesure environ 3 m de large ; en fin de coupe, 1,40 m plus bas, elle ne mesure plus que 1m de large. Si l'on projette sur un dessin la continuité de la pente du rocher, il lui faut encore 1m pour atteindre le mur de soutènement. L'espace d'inhumations est indubitablement très réduit, aussi bien en surface qu'en cubage.

---

<sup>758</sup> D'après ce témoignage, il s'agit de sépultures en places.

<sup>759</sup> Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p.

<sup>760</sup> Diagnostic archéologique, INRAP, 2004, Tommy Vicard.

Le sondage 2, d'une longueur de 7,50m pour une largeur de 5 mètres et une profondeur de 3 mètres, a été réalisé selon un axe ouest-est, à l'est du précédent, au droit de l'escalier d'accès actuel. Une coupe nord-sud montre une pente extrêmement abrupte nord-sud pour le rocher. L'espace entre ce dernier et le mur de soutènement se voit comblé de diverses couches qui ne livre aucun fragment d'os humain ni de sépulture en place. Pourtant la fouille en plan d'une des couches de comblement, l'us 6, a permis de retrouver des os humains épars, sans connexion anatomique. Notons que cette couche 6 semble être la continuité de l'us 2 du sondage précédent. Dans la coupe nord-sud, le niveau supérieur, l'us 10 mesure 1,50m de large ; en bas de coupe, 2m plus bas, le rocher touche quasiment le mur de soutènement. Une fois encore l'espace d'enfouissement est considérablement réduit sur tous les plans.

Le sondage 3 a été ouvert sur la face Est de l'église, à la jonction de la chapelle latérale sud, Fait VII et de l'abside, Fait VIII. Ici la stratigraphie dévoile un autre aspect. Le rocher bien évidemment descend en pente douce vers le sud pour plonger ensuite à la verticale. Un certain nombre de couche dépourvue d'inhumations ou de fragments d'os comble alors cet espace, avant la construction de la chapelle Fait VII, sans doute au XV<sup>e</sup> siècle. Par la suite une couche brun clair (us 16) qui renferme des inhumations principalement d'axe est-ouest et des os humains en vrac recouvre l'espace et vient s'appuyer contre les murs du Fait VII. Au-dessus, une couche de terre noire, l'us 17, vient recouvrir l'us 16 et correspond sans doute à un niveau de circulation dans le cimetière. Enfin, une couche de terre beige, l'us 18, scelle la couche 17 et contient de nombreux os en vrac et de très nombreuses inhumations en cercueil ou en pleine terre, d'axe est-ouest, avec quelques cas d'inhumations nord-sud. La présence de cercueils, d'un anneau métallique et d'un chapelet en os permet d'identifier, dans cette couche, un niveau du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans ce sondage 3, la zone d'inhumation bénéficie d'un peu plus d'espace du fait du renforcement entre la chapelle et l'abside.

Le sondage 4, profond de 2,34m a été effectué sur la face est de l'église, dans l'axe de l'abside au niveau du mur M19 et du contrefort C73. Il s'agit du seul sondage où le rocher n'a pas été atteint : à cet endroit il doit plonger à la verticale. Cette zone est « *occupée entièrement et sur toute sa hauteur de remblais divers, disposés en couches horizontales de couleur variées, et qui servent de niveaux d'inhumations. Le sondage 4 offre en effet une très forte densité de sépultures, en cercueil ou en pleine terre, le plus souvent d'axe est-ouest, avec quelques squelettes d'axe nord-sud, une pratique que l'on rencontre souvent dans les cimetières à forte densité et lié au manque de place ou à des contraintes variées. Les très nombreux amas d'os humain disposés çà et là dans les remblais témoignent de fréquentes sépultures secondaires* ». Aucun mobilier n'a été découvert. Toutes ces couches s'appuient contre le mur de l'abside, construite au milieu du

XV<sup>e</sup> siècle et, en l'absence de tranchée de construction, ont été amenées volontairement après la mise en place de l'abside pour aménager la zone d'inhumation.

En résumé, les découvertes archéologiques révèlent des interruptions d'inhumations à certains endroits, une datation des tombes assez récentes, entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, aucune trace d'inhumations plus anciennes typiques des périodes médiévales (sarcophages, tombes rupestres, tombes maçonnées, dépôts de type pégau), un espace très limité en surface mais surtout en profondeur avec la pente du rocher qui restreint le cubage. Ainsi, si l'on excepte le sondage 4, les inhumations découvertes ne sont pas très profondes. On peut raisonnablement estimer que toute la partie sud-est, est et nord-est du cheminement regroupe la plus grande densité de sépultures

En ce qui concerne les témoignages écrits, les informations au sujet du cimetière sont plutôt succinctes et basées sur des données indirectes. La source la plus répandue, les dépositions testamentaires, commence par la même clause usuelle qui exprime le vœu du testateur d'être enterré au cimetière paroissial et de préférence auprès de sa famille, dans le tombeau des parents ou des ancêtres<sup>761</sup>. Jeannet, fils de Pierre du Rivat, paroissien de Saint-Symphorien-le-Château « *veut être enseveli au cimetière de Saint-Symphorien-le-Château dans la tombe de ses parents* ». Le passage du testament cité date de 1338<sup>762</sup> et confirme la présence d'un lieu d'ensevelissement qui remonte à une période antérieure à l'acte d'au moins une génération. Il est donc possible d'en conclure la présence d'un cimetière accompagnant l'ancienne église, antérieur à celle du XV<sup>e</sup> siècle.

En 1397, une plainte<sup>763</sup> déposée auprès de Parlement ayant pour objet l'ouverture d'une porte entre la maison seigneuriale (Chamousset) et le cimetière<sup>764</sup> confirme la liaison de ce dernier avec l'église antérieure au XV<sup>e</sup> siècle. Le litige est réglé une dizaine d'années plus tard et montre l'importance, voire la violence<sup>765</sup> déchainée par l'intervention individuelle du sacristain au moments des faits.

---

<sup>761</sup> Selon Marie-Thérèse Lorcin, rares sont les cas où on ne respecte pas la coutume, dans : Marie-Thérèse Lorcin, « *D'abord il dit et ordonna...* » ; *Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon, PUL, 2007, p. 126.

<sup>762</sup> Testament public de Jeannet fils de Pierre du Rivat, paroissien de Saint-Symphorien-le-Château, fait le 1 août 1338, ADR, 4G 42, 49-51, dans : Marie-Thérèse Lorcin, « *D'abord il dit et ordonna...* » ; *Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon, PUL, 2007, pp. 217-220.

<sup>763</sup> ADR 10G 2931

<sup>764</sup> « Une sentence du bailli de Mâcon, du 6 novembre 1397 rejette l'appel interjeté par les consuls (...) d'un monitoire publié au nom du chapitre contre les habitants, sur ce que le sacristain de l'église ayant fait ouvrir une porte pour commyniquer de la maison du chapitre, appelée de Chamosset, au cimetière de la paroisse », dans : Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 70-71.

<sup>765</sup> Le sacristain a été agressé et outragé, dans : Nicolas-François Cochard, *Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p.71.

Un testament un peu plus tardif nous renseigne sur l'existence d'un charnier au début du XV<sup>e</sup> siècle, le testateur « *élit sa sépulture au cimetière de Saint-Symphorien-le-Château ante charnerium* »<sup>766</sup>, sans détailler, malheureusement, l'emplacement et/ou la forme de ce dernier.

Au fur et à mesure des époques, les éléments concernant l'entretien sont plutôt rares, mais on trouve régulièrement, au moins une fois par siècle, des mentions des travaux. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, en 1595, le curé de la paroisse, Mgr. Aymé Bazoud, dans le registre paroissial affirme : « *J'ai fait redresser et réparer le cimetière et tous les bords du dudit cimetière et les trois degrés qui descend de l'église* »<sup>767</sup>. Ici le mot « *degré* » renvoi aux trois escaliers qui desservent l'église et le cimetière.

Lors de la visite pastorale de Camille de Neufville en 1658 on constate que « *Le cimetière est clos, il a pourtant quelques brèches qu'il faut réparer* »<sup>768</sup>. Le commentaire est très bref, pour ne pas dire laconique, mais il soulève les aspects les plus importants, pour n'est pas dire essentiel au bon fonctionnement du cimetière, c'est-à-dire son entièreté qui devient le synonyme de sécurité aussi bien au sens propre que figuré<sup>769</sup>.

Une information particulièrement significative provient d'un conseil municipal (?) de 1782 « *à la suite d'un assemblé de quelques habitants, fit faite un devis par Perrot, entrepreneur à L. et B. Ville, lequel se seront élevés à 6000 l. Les habitants s'opposent à l'emploie de la pierre de choin trop couteuse et proposent de baisser le terrain du cimetière à une longueur de 8 pieds et faire une plateforme en bas d'escalier* »<sup>770</sup>. Même cité dans sa totalité, ce texte ambigu interpelle et nous pouvons nous demander de quoi il s'agit réellement. Visiblement, ce passage est le résultat d'une demande de devis par le conseil municipal « *à la suite d'un assemblé de quelques habitants* » sur un sujet dont nous ignorons absolument tout. Pour diminuer le coût du devis, il faut donc abandonner l'utilisation de la pierre de choin, mais surtout « *baisser le terrain du cimetière sur une longueur de 8 pieds* » soit sur plus de 2m (2,43m). Cependant, la plateforme mentionnée semble correspondre à celle inscrite sur un projet d'aménagement de 1853, à la base de l'escalier sud. Peut-on donc en déduire qu'on envisage d'intervenir sur le mur de soutènement et sur l'escalier qui conduit sur l'esplanade, ce qui aura une conséquence directe sur l'étendue du

---

<sup>766</sup> Testament de prêtre de Saint-Symphorien-le-Château, mai 1424, ADR, 4G 61, 97, dans : Marguerite Gonin, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Société d'Édition, 1968, p. 357.

<sup>767</sup> ADR, GG1, Série Supplémentaire E, 1130, Frère Goy, Cahier n°24, suit 2, p. 85.

<sup>768</sup> ADR, 1G52, f° 271-274.

<sup>769</sup> Régis Bertrand distingue quatre points majeurs été à considérer lors des visites pastorales, le plus important était de relever si le cimetière était « entouré de murailles, fermé à clef, s'il y a une grande croix de pierre au milieu et s'il y a une place pour les enfants mort-nez et une pour les jeunes enfants baptisés », voir : Régis Bertrand, « Les cimetières villageois français du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Cécile Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, 35e journées internationales d'Histoire de Flaran, octobre 2013, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015, p. 61-81.

<sup>770</sup> Frère Goy, Cahier n°25, p. 118.

cimetière, mais surtout sur son épaisseur, même si le texte ne mentionne nullement de combien doit-on « *baisser* » le terrain ?

Le plus grand bouleversement dans la gestion et surtout l'organisation de l'espace funéraire arrive en 1804 avec le décret de Napoléon<sup>771</sup>, le fondement de la législation funéraire contemporaine en France<sup>772</sup>. La structure habituelle de la ville et de l'église est modifiée par l'interdiction d'inhumation à l'intérieur de l'édifice<sup>773</sup> et les cimetières situés au cœur des villes et villages doivent être délocalisés au dehors des murs de la ville<sup>774</sup>.

Il est évident que sur des sites mineurs et/ou très éloignés du centre politique, le décret entre en vigueur avec un certain retard. C'est le cas de Saint-Symphorien où le projet de translation du cimetière, dicté par une surface insuffisante d'environ 390m<sup>2</sup> pour 1849 habitants au moment des faits et par les incidents sanitaires, ne devient une urgence pour le conseil municipal qu'en 1853<sup>775</sup>. Les problèmes décrits dans la délibération devaient être récurrents depuis longtemps, voire depuis des siècles, car, effectivement, la présence de la roche piège les eaux ayant infiltrées dans les couches d'inhumations et la pente les obligent à s'écouler en traversant le mur de soutènement.

Un nouveau terrain est cédé par M. Blanchard au nord de la ville et une vaste campagne de vente de concessions mise en place<sup>776</sup>. Le projet de la translation du cimetière de 1854 est accompagné d'un plan qui restitue la localisation du cimetière, mais, étrangement, uniquement au nord de l'église<sup>777</sup> alors que nous savons que l'occupation concerne toute la surface autour de l'édifice, aussi bien au sud qu'au nord (fig. 79). Faut-il en conclure qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espace sud et est du cimetière est si saturé d'inhumations qu'on n'enterre plus que sur la face nord ?

Les résultats archéologiques montrent que le déplacement du cimetière, contrairement à ce qu'on pourrait s'attendre, ne s'accompagne pas du transfert de la totalité des inhumations. Il

---

<sup>771</sup> Le Décret Impérial sur les sépultures est promulgué par Napoléon Bonaparte à Saint-Cloud le 12 juin 1804.

<sup>772</sup> Régis Bertrand, Anne Carol (dir.), *Aux origines des cimetières contemporains : les réformes funéraires de l'Europe occidentale, XVIIIe-XIXe siècle*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2016.

<sup>773</sup> À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle l'habitude et l'intérêt pour des inhumations à l'intérieur d'église diminuent considérablement à cause de changement des mentalités et le manque de la place par ailleurs.

<sup>774</sup> Le texte intégral du décret sur <http://perelachaisehistoire.fr/decret-imperial-sur-les-sepultures/>

<sup>775</sup> « (...) la translation du cimetière de Saint-Symphorien, tant parce qu'il se trouve dans l'intérieur du bourg et autour de l'église, qu'il n'a qu'une surface de trois ares nonantes centiares, insuffisante pour une population de dix-huit cent quarante-neuf habitants, que parce que le mur d'enceinte et le rocher qui le supporte, élevé de cinq ou six mètres du sol, sur lequel reposent les maisons, laisse suinter après les grandes pluies et à l'époque des fortes chaleurs, une humidité d'une odeur désagréable, et enfin que l'eau des puits pouvait être altérée par ce foyer d'infection », Archives communales de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, Registre des délibérations du conseil municipal, 13 août 1853.

<sup>776</sup> ADR, O1622.

<sup>777</sup> ADR, O1622.

faut peut-être voire ici l'explication de certaines zones dépourvues de tombes en place dans les sondages et la présence d'os épars, une caractéristique des curages de cimetières où seuls les os longs sont ramassés. Malgré la volonté d'un grand nombre d'habitants de posséder une concession au nouveau cimetière<sup>778</sup>, beaucoup des sépultures qui reposent autour de l'église ne sont pas transférées. Or, paradoxalement, cet état de fait a permis de découvrir que les inhumations s'établissent dans une fourchette XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle et qu'aucune trace de sépultures antérieures n'a été trouvée. Sachant que l'église antérieure possède déjà son cimetière, quelle est le devenir des tombeaux et/ou inhumations déjà en place ? Est-il possible d'entreprendre un chantier de construction qui va obligatoirement détruire une partie des sépultures ? En termes simples : où sont passés les sépultures médiévales de l'église antérieures ? Peut-on supposer un premier curage du cimetière afin de « libérer » la place et déposer les inhumations dans un ossuaire à part, provisoire ou définitif ?

#### 3.12.4) Les ossuaires

L'apparition des ossuaires entre le XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle<sup>779</sup> devient un moyen de réduire la densité accrue des inhumations et facilite la rotation des sépultures. Cette solution est également adaptée à Saint-Symphorien où nous pouvons attester la présence de deux ossuaires, l'un sous le Fait IX, la petite sacristie et le second devant le bâtiment rectangulaire nord-ouest, Fait XIV.

En ce qui concerne le premier, il s'agit d'un caveau mis en place tardivement, en 1739, destiné aux sépultures des prêtres séculiers ; son aménagement s'accompagne des textes d'archives d'époque<sup>780</sup> et d'une série de photos contemporaines<sup>781</sup> (fig. 307) et (fig. 308). Ces dernières montrent pourtant un tel empilement d'os longs et de crânes contre les murs qu'il est difficile d'envisager une place réservée uniquement au corps ecclésiastique. Il est donc beaucoup plus probable qu'à partir de la fin de l'Ancien Régime, l'espace devient commun et son utilisation s'élargit à la population de la paroisse. Par ailleurs, il tout à fait possible qu'un autre endroit (bâtiment ?) puisse jouer ce rôle sans que les informations à son sujet traversent les siècles pour nous parvenir.

L'ossuaire situé devant le Fait XIV, dont on ne connaît pas la date exacte de mise en place est détruit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, il semble déjà en place fin XIV<sup>e</sup> siècle, le legs de la

---

<sup>778</sup> Les archives offrent des liasses entières de demandes de concession du nouveau cimetière, ADR, O1622.

<sup>779</sup> Joëlle Tardieu, *La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation*, dans : Danièle Alexandre Bidon, Cécile Treffort, *À réveiller les morts ; La mort au quotidien dans l'occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993, pp. 223-244.

<sup>780</sup> ADR, GG 6, série E supplémentaire 1135, cahier de frère Goy, n°25, p. 38.

<sup>781</sup> Les photos datent des années 60 du XX<sup>e</sup> siècle et appartiennent au Groupe d'Histoire et du Patrimoine de Saint-Symphorien-sur-Coise.



maison de Chamossset et le procès engagé en 1397 par le Chapitre fournit des détails topographiques : la maison était composée de deux parties<sup>782</sup>, une adjacente l'escalier menant à l'église et la deuxième, entre l'escalier et l'église elle-même. D'après le témoignage du XIX<sup>e</sup> siècle, la construction de la maison du Chamossset avait la même caractéristique que la base du clocher-porche<sup>783</sup>. Est-il possible d'en conclure que le bâtiment accolé au Fati XIV pouvait bénéficier du même aspect ? Nous avons vu le plan cadastral de 1818 restitue encore parfaitement cette description, l'escalier nord est accolé à l'extension du Fait XIV et c'est bien ce bâtiment qui sert d'ossuaire. Il est cependant impossible de préciser si cette fonction perdurait depuis sa construction.

La capacité du cimetière, restreint par les dimensions du terrain, posent des problèmes dans la gestion quotidienne et semblent augmenter lors des périodes de grande mortalité. L'épisode concernant l'épidémie de la peste au XVII<sup>e</sup> siècle montre clairement l'impossibilité d'assurer les inhumations d'une très grande partie de la population sur une période très rapprochée. Il est donc choisi d'inhumer les victimes au-dehors du cimetière paroissial : « *Pendant la contagion qui a été dans ladite ville de Saint-Symphorien, dans les années 1628, 1629 et 1631 sont décédées plus de cinq cents personnes qui ne sont ici enterrés* »<sup>784</sup>. L'ensevelissement des défunts des maladies contagieuses, comme la peste, se conforme aux modalités particulières<sup>785</sup>. Pour l'instant, aucune information n'est répertoriée au sujet d'un charnier ou d'une fosse commune mise au jour dans l'environnement de Saint-Symphorien-sur-Coise et correspondant au problème ou à la période évoquée.

---

<sup>782</sup> Le plan cadastral de 1818 témoigne d'une construction adjacente à l'église, composée de deux parties, séparées par une rampe de l'escalier (parcelle n°360 et n°361). La partie occidentale de la construction (parcelle n°360) fut détruite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1846 « notre maison d'arrêt ou dépôt de sureté vient de s'écrouler. (...) Il doit être pourvu à sa réédification ou restauration, soit par le département du Rhône soit pas les communes du canton, attendu, qu'elle est non seulement maison de police, mais encore maison d'arrêt (...) si vous croyez devoir (...) emmètre une opinons sur sa distribution nouvelle et notamment sur son abaissement, qui aura l'avantage de mettre à découverte l'entrée principale de notre belle église et sa terrasse », Registre des délibérations du conseil municipal, 2 mai, 1846, Archives communales de Saint-Symphorien-sur-Coise. L'emplacement du bâtiment est encore retracé sur le plan de la ville de 1864, mais comme la partie inexistante, en revanche la partie orientale, attenante directement à l'église est encore en place jusqu'au milieu de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une photo montre explicitement la présence de ce bâtiment. La partie orientale fut démontée probablement lors de travaux de restauration menés par Sainte-Marie Perrin entre 1885-1887.

<sup>783</sup> Abbé Roux, Saint-Symphorien-le-Château, dans : *l'Album du Lyonnais, villes, bourgs, villages, églises et châteaux du département du Rhône*, Lyon, Imprimerie de Boitel, 1843, p.120.

<sup>784</sup> ADR, GG 6, série E supplémentaire 1131.

<sup>785</sup> Sur la spécificité des lieux d'inhumation au temps de crise épidémique voir : Dominique Castex et Sasha Kacki, L'impact des épidémies sur les usages funéraires du passé ; Faits archéologiques *versus* idées reçues, dans : Cécile Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, 35e journées internationales d'Histoire de Flaran, octobre 2013, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015, pp. 233-251.

La présence d'un ossuaire est une évidence et une solution nécessaire liée aux spécificités de ce terrain. On peut alors se demander si un tel bâtiment n'a pas été construit au XV<sup>e</sup> siècle pour recevoir les restes des inhumations détruites par la construction de l'église.

### 3.12.5) L'intérieur

La tradition antique impose la séparation nette entre l'habitat et les zones funéraires, mais aussi entre les lieux de culte et la nécropole. Les changements des mentalités engendrés par l'installation du christianisme font que les inhumations pénètrent progressivement dans l'espace bâti et ensuite dans les édifices du culte mêmes. Malgré l'interdit initial d'enterrer dans les églises, les inhumations entre leurs murs se développent relativement vite<sup>786</sup>. Bien évidemment l'emplacement à l'intérieur est réservé aux personnalités importantes et accompagnées par les attributs adéquats : tombeau, dalle ou plaque funéraire, chapelle, en fonction de ses capacités financières ou celles de la famille. L'emplacement peut être très variable selon le site et concerner soit toute la surface de l'église, ou au contraire se concentrer dans les endroits privilégiés, le long des murs ou dans le chœur ou près d'une relique.

La présence d'inhumations à l'intérieur de l'église de Saint Symphorien est attestée par les textes et certaines dalles encore visibles actuellement. Au XIX<sup>e</sup> siècle la pose de l'asphalte à l'intérieur du bâtiment a entraîné l'enlèvement de l'ancien sol dallé, dont un certain nombre de pierre tombale qui, si l'on en croit un bref article du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle déjà cité, ont été « *enlevées, trainées en dehors de l'église, jetées près de la porte ou reléguées obscurément dans le cimetière* ». Plusieurs dalles funéraires posées à l'extérieur sont, par la suite, intégrées comme parapet du mur de soutènement. Ces dalles portent les traces d'inscriptions (illisibles) et leurs bords sont taillés en biais, parfois avec des encoches (fig. 306). Par ailleurs, on voit très clairement, par le même type de graphisme d'inscription, ou par une coupe transversale identique, que différentes plaques constituent un ensemble. La découpe de dalle n'obéit pas à une règle précise avec des dalles sciées aussi bien en longueur qu'en largeur.

L'auteur de l'article se lamente également sur le fait qu'on a « *foillé remué la cendre des morts, dispersé les lambeaux des curieuses étoffes de leur suaires* »<sup>787</sup>. Est-il réellement possible de parler de « *cendres* » et de « *suaires* » et de surcroît simultanément ? Comment faut-il comprendre ce mot « *cendres* » ? Au sens littéral, ce qui implique une crémation, pratique abandonnée depuis l'antiquité, ou au sens figuré de « *dépouilles mortelles* » ? Comment,

---

<sup>786</sup> Jean Gaudemet, *Église et cité, Histoire du droit canonique*, Paris, Cerf, 1994.

<sup>787</sup> NN, dans : *L'institut catholique, Revue religieuse, philosophique, scientifique, artistique et littéraire*, Lyon, Ayné, T. 1, 1842, p. 72.

également, comprendre le terme « *curieuses étoffes* » des suaires ? La remarque sans doute légitime, mais qui ne tient pas compte de la réputation de la ville de Saint-Symphorien pour la qualité <sup>788</sup>de ses draps et toiles, considérés même comme spécialité locale connus en Lyonnais et en Forez<sup>789</sup>.

Un autre texte semble confirmer des inhumations *intramuros* : « *Les familles bourgeoises et marchandes, la corporation des tanneurs, en particulier, dont l'industrie était florissante à Saint-Symphorien, avaient leurs sépultures dans les nefs, et leurs défunts venaient reposer sous ces bans où ils avaient prié et servi Dieu durant leur vie* »<sup>790</sup>. Quoiqu'il en soit, la présence de sépultures à l'intérieur ne fait plus aucun doute. Ce point établi, il reste une question fondamentale bien spécifique à cette église : comment procéder à des inhumations alors que le sol repose sur trois espaces voûtés vides<sup>791</sup> ?

En l'absence d'éléments pour répondre à cette question, il est donc plus prudent d'affirmer que selon toute vraisemblance il s'agit de dalles funéraires qui commémorent un défunt et non de pierres tombales qui recouvrent une sépulture. Cependant, l'étude des chapelles comme lieu d'enfouissement, dans le prochain paragraphe, peut apporter une hypothèse.

En ce qui concerne les tombeaux, nous pouvons évoquer avec plus de certitude leurs présence à l'intérieur de l'église. Un texte d'archives nous apprend qu'en 1669, le curé Aymé Martin « *vend les tombeaux et remplit l'église des bancs* »<sup>792</sup>. Un changement d'aménagement liturgique majeur accorde désormais plus de considération et de place aux vivants qu'aux morts. Peut-on voir ici une réaction conforme aux changements introduits par la contre-Réforme et l'importance concédée aux besoins et confort des fidèles qui arrive à Saint-Symphorien d'une manière un peu tardive ? Malheureusement les textes n'ont dit pas plus et surtout nous ne connaissons pas la réaction des fidèles.

Enfin, il ne fait pas oublier la présence de trois emplacements rectangulaire prévus à recevoir des plaques funéraires à l'extérieur de l'église<sup>793</sup>. Le premier se trouve sur le mur M7

---

<sup>788</sup> Par ailleurs, la qualité des tissus faisait partie des préoccupations et par la même de la réglementation de la charte de libéralités de la ville et toute fraude découverte lors de la visite de l'atelier était puni par les amendes. Acte de privilèges, ADR, 10G 2931, n°3.

<sup>789</sup> Marie-Thérèse Lorcin, Une bourgade artisanale des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans : *Le Moyen Âge*, n°3-4, 1973, p. 479-480.

<sup>790</sup> Abbé Ray, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, Extrait de la *Revue du Lyonnais*, juin 1874, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1874. D'ailleurs l'auteur fait référence à l'article que nous avons mentionné plus haut.

<sup>791</sup> Cf. chapitre III.4.2.

<sup>792</sup> Frère Goy, cahier n°25, p. 54.

<sup>793</sup> La cathédre Saint-Maurice de Vienne offre un éventail très riche des épitaphes inclus dans ses murs extérieurs, une étude complète dans : Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Mora, *La ville de Vienne en Dauphiné*, Corpus des inscriptions de la France Médiévale, Année 1990, 15, Paris, Éditions CRNS, 1990.

du Fait III (fig. 150) et les deux autres sur le mur M10 (fig. 288) la chapelle Fait V (fig. ?). En l'absence des écrits, il est difficile de déterminer de quel type d'inscription funéraire<sup>794</sup> il s'agit et de quand elles datent.

Il existe un autre exemple, certes beaucoup plus tardif, mais toutefois très intéressant. Une plaque commémorative datant de 29 septembre 1789 fait référence à une défunte, en précisant que son corps ne repose pas dans ces lieux, mais que sa mémoire y est honorée. L'emplacement de l'épithaphe n'est pas connu, aujourd'hui elle se trouve dans le local technique, posée toute simplement contre le mur (fig. 593). D'autre part, on note la présence de deux autres plaques funéraires dans le Fait VI, une posée par terre et l'autre fixée sur le pilier droit flanquant la chapelle en question, toutes les deux du XVII<sup>e</sup> siècle. Un dernier exemple se trouve dans la chapelle Fait XIII, situé près de l'ouverture de la chapelle, sur le mur M246, mais caché par les boiseries<sup>795</sup>, ce qui fait que nous ignorons tout de sa nature.

### 3.12.6) Implantation des chapelles

La fondation de chapelles familiales répond aux besoins de la piété individuelle et affirme le caractère privé des lieux<sup>796</sup>. Ce processus, commencé au XII<sup>e</sup> siècle, prend de l'ampleur avec l'instauration de messes d'anniversaires et de messes de suffrage pour les défunts<sup>797</sup>. Les chapelles peuvent être prévues dans le projet d'origine<sup>798</sup> ou au contraire ajoutées au fur et à mesure à une structure déjà en place<sup>799</sup>. Le caractère privé des chapelles se reflète dans les modes de construction autonomes et à chaque fois singulière, ce qui est particulièrement accentué dans l'église de Saint-Symphorien. Ces chapelles accueillent le tombeau et/ou la sépulture de son fondateur et par la suite de sa famille. Le processus d'adjonction indépendant se traduit par le caractère hétérogène de l'ensemble, chaque volume se distingue par une hauteur différente, une (ou plusieurs) ouvertures singulières, des modénatures particulières et une couverture distincte.

---

<sup>794</sup> Sur les inscriptions funéraires : Cécile Treffort, Les inscriptions funéraires ; Source ou observatoire des pratiques anthroponymiques médiévales, dans : Sébastien Nadiras (dir.), *Noms des lieux, noms des personnes ; La question de sources*, Pierrefitte-sur-Seine, Publications des Archives Nationales, 2018, Vincent Debiais, L'écrit sur la tombe : entra la nécessité pratique soucieuse pour le salut et élaboration doctrinale. À travers la documentation épigraphique de la Normandie médiévale, dans : *L'écrit et la mort dans la Normandie médiévale*, <http://journals.openedition.org/tabularia/662>

<sup>795</sup> La présence de la plaque ne peut qu'être observée à partir du haut, par-dessus des boiseries.

<sup>796</sup> Voir « Chapelles funéraires privées » dans : Organiser l'espace sacré au Moyen Âge ; *Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, DARA 40, p. 204.

<sup>797</sup> Cette question fera l'objet à part entière du chapitre 4.

<sup>798</sup> Ce qui est le cas de la chapelle Fait XI et sa particularité sera traité à part dans le chapitre 4.

<sup>799</sup> « Chapelles funéraires privées » dans : Organiser l'espace sacré au Moyen Âge ; *Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, DARA 40, pp. 203-207.

La superficie de l'église de Saint Symphorien est donc agrandie par l'adjonction de chapelles privées, à commencer par la première chapelle, le Fait XI, conçue au moment de la mise en place de l'église du XV<sup>e</sup> siècle. Les autres chapelles familiales arrivent toutes au cours du XV<sup>e</sup> siècle et ouvrent successivement l'espace interne, mais simultanément, empiètent sur la surface du cimetière à l'extérieur. Cela devait accroître le processus de re-inhumation et surtout la légitimité d'un ossuaire et/ou d'un charnier.

La construction de ces chapelles se heurte au même problème rencontré par les bâtisseurs de l'église, à savoir le fort dénivelé nord-sud du socle rocheux. Le niveau du sol des chapelles est plan avec celui de la nef, par conséquent, il doit également reposer sur une voûte. Deux chapelles sur la dizaine présentes permettent de comprendre le procédé de construction. Dans le Fait VII, situé dans l'angle sud-est, la porte B118 (fig. 292) ouverte dans le mur M12 autorise l'observation du sous-sol d'une chapelle (fig. 293). La chapelle est construite par l'adjonction de trois murs (M12, M13, M14), qui s'appuient sur les contreforts C15 et C66 en formant un arrondi à pans coupés et utilise les murs M39 et M42 de sur les faces ouest et nord. Elle est surmontée d'une voûte presque outrepassée d'axe nord-sud qui soutient donc le sol au niveau de la nef. Une autre chapelle, le Fait IX, offre également un sous-sol pourvu d'une ouverture et qui servait d'ossuaire. Nous savons par les archives que la voûte de cette pièce s'est effondrée au début XVIII<sup>e</sup> siècle ce qui a entraîné un changement de fonction. Enfin, il faut mentionner le Fait XIV, un cas un peu particulier, puisque la chapelle est construite sur la voûte du collatéral nord.

L'important dénivellement du niveau de circulation entre l'extérieur et l'intérieur permet de présumer que les chapelles latérales ont été bâties pour recevoir des sépultures, même en l'absence de preuves archéologiques. Un certain nombre de textes, dans la plupart des cas des testaments, indique clairement leur caractère funéraire.

Le testament de 6 juin 1431 de Jean Baydod ou Beydon (Joannes Baydodi), clerc et notable public, fonde la chapelle de Saint-Michel et spécifie qu'il « *élit sa sépulture dans le tombeau qu'il s'est fait récemment construit dans la chapelle qu'il a fait édifier* »<sup>800</sup>. Le texte indique clairement que la chapelle est une construction nouvelle et surtout destinée à des fins funéraires ce qui induit la présence d'un lieu destiné à entreposer les inhumations, le caveau. La fonction est donc simultanément funéraire et dévotionnelle, cependant l'emplacement exacte de cette chapelle ne figure pas dans le texte<sup>801</sup>.

---

<sup>800</sup> « (...) in tumulo seu tombello novita facto ac condito in sua capella dudum in ecclesia sancti Simphoriam castris ad honorem Beati Michaeli archangeli, constructa et adificata », ADR 20G 155, copie de 1758.

<sup>801</sup> La restitution de la chronologie des chapelles, cf. ...

En revanche, un autre acte de fondation, un peu plus tardif de 1474, permet de situer la chapelle dans l'ensemble bâtie. Il s'agit de la chapelle Fait IV, dont les commanditaires, Martin et Simon Cours, indiquent dans le testament que : « (...) *en chapelle nouvellement bâtie et construite (...) élisent leur sépulture* » et précisent l'emplacement : « (...) *le tombeau des dites fondateurs qui est devant l'autel* »<sup>802</sup>. Le texte est suffisamment explicite pour nous laisser croire que la chapelle a une vocation funéraire et dévotionnelle à la fois. Cela sous-entend l'aménagement d'un caveau destiné à accueillir les membres de la famille Cour, mais cette fois-ci encore, les modalités de construction et la densité des inhumations nous échappent<sup>803</sup> ainsi que le moyen d'accès à l'intérieur du caveau afin de déposer les inhumations.

Ainsi, dans la chapelle de la famille de Tholons, Fait XIV, l'espace entre le sol conçu en plancher de bois et la voûte ne laisse que 0,40 m, un espace bien insuffisant pour un corps voir pour ceux de plusieurs générations comme l'indique les testaments déjà mentionnés. De plus, la voûte de la chaufferie ne montre absolument aucune trace de trappe ou d'ouverture quelconque.

La constatation est identique pour le Fait VII où aucune trace de trappe ou d'ouverture n'apparaît pas dans la voûte. En ce qui concerne la petite sacristie, le Fait IX, nous n'avons aucune information.

Pourtant dans les trois cas il existe une porte d'accès ; en Fait VII, une ouverture a été maçonnée dans le mur M12, mais il s'agit d'un événement postérieur à l'édification de la chapelle car on observe nettement une découpe dans l'empâtement du mur M12, preuve que celui-ci était aveugle lors de sa construction. Faut-il pourtant imaginer une ouverture plus haute, une sorte de trappe verticale avec un ressaut à enjamber pour accéder à l'intérieur ? Il est impossible de répondre à cette question. En revanche, la porte ou l'agrandissement de l'ouverture peut se situer potentiellement au milieu du XIX<sup>e</sup> c'est-à-dire au moment de la délocalisation du cimetière ou éventuellement plus tard, tout au début du XX<sup>e</sup> siècle lors de travaux de la mise en place d'électricité<sup>804</sup>.

---

<sup>802</sup> « *Soubs l'honneur et vocable de Saint Simon, et Jude apostres, Saint Jean-Baptiste, Saint Martin, Sainte Anne, mère de sacrée Vierge Marie, et de tous les autres saints fondent et ordonnent à perpétuité pour eux et le leurs, une chapellenie, prébende ou commission de messes en l'église de Saint Symphorien le Château, dont lesds pères et fondateurs, sont nez et ont pris origine, et ce en certaine chapelle nouvellement bastie et construite par ledit Martin Cour et en laquelle lesdits fondateurs quand ils seront décédés élisent leur sépulture* » ; « *Le tombeau de dits fondateurs qui est devant l'autel* », *Fondation de la prébende de noble Martin et Simon Cour dite des Cours dans l'église de Saint Symphorien le Château*, 10 avril 1474, dans : ADR, 20G 175, copie du 1717.

<sup>803</sup> Étant donné que la chapelle change de propriétaires par le biais de mariage, il apparaît légitime de s'interroger sur la réelle capacité d'accueil du caveau.

<sup>804</sup> Il s'agit bien sûr d'une hypothèse, induit par la présence d'un tableau électrique. Il est également possible de supposer qu'au moments de la mise en place de l'électricité en 1901 il a fallu trouver un endroit adéquat et surtout hors d'accès de toute personne non autorisée.

Quant à la porte d'accès de la chaufferie du Fait XIV, aucune date d'ouverture ne peut être donnée. Toutefois, nous avons vu qu'un bâtiment était accolé au Fait XIV, un bâtiment qui a servi d'ossuaire. On peut supposer qu'à ce moment-là, l'accès au sous-sol du collatéral nord était fermé, sinon quel intérêt à construire un ossuaire alors qu'il existe plusieurs galeries vides sous l'église faciles à aménager ? Cette porte peut donc dater du XIX<sup>e</sup> siècle, date de la première installation d'un chauffage.

Enfin, rappelons l'existence d'une porte d'accès au sous-sol du Fait IX, bouchée à l'heure actuelle et aucune observation n'a été possible (fig. 299).

Toutefois, en ce qui concerne les chapelles, nous savons qu'elles sont construites pour des inhumations, qu'elles sont voûtées et qu'il existe un espace vide de plus de deux mètres en sous-sol<sup>805</sup>, ce qui laisse aisément de la place pour inhumer. Rappelons que l'épaisseur de la voûte ne dépasse pas les 0,50m. Même si les trois chapelles citées précédemment contredisent cette hypothèse, ne faut-il pas imaginer que les bâtisseurs aient tenu compte de ces critères et aient conçu, lors de l'édification, un ou plusieurs caveaux accessibles par une dalle au niveau du sol ? En poursuivant cette idée et en sachant que le revêtement d'asphalte du XIX<sup>e</sup> siècle s'étend également aux chapelles, ne peut-on pas voir dans les dalles exhumées à cette occasion, celles des chapelles et non celles des nefs ?

L'activité funéraire de l'église Saint-Symphorien, reflète parfaitement les besoins de la société en suivant les modalités habituelles et se conforme aux exigences du temps et du terrain. La ville constituée de composantes, désormais impératives, l'habitat, l'église et le cimetière, offre un espace communautaire où les défunts se trouvent inévitablement au cœur de la vie religieuse et sociale et à son centre topographique par ailleurs. Les statues juridiques confirment la position sacré et l'inaliénabilité de l'église et du cimetière qui forment un ensemble inséparable et inviolable. Les fidèles retrouvent leur place auprès des ancêtres selon la structure habituelle de la famille et/ou de la communauté auxquelles ils appartiennent et qui perdure en se prolongeant dans l'au-delà sans exception<sup>806</sup>. L'apparition des sépultures à l'intérieure de l'église ainsi que des chapelles privées et/ou familiales renforce la hiérarchisation des zones spécifiques et déroge régulièrement aux interdictions de l'Église. Un lieu de culte individuelle est accompagné par la « privatisation » de l'espace et doté des signes d'identification en tant que telle : grailles, armoirie, épitaphes, litre funéraire ou autre. Dans certains cas, et nous le verrons dans la IV partie, cela conduit et contribue à la construction mémorielle de l'édifice qui s'avère déterminante pour son

---

<sup>805</sup> Pour les chapelles sud.

<sup>806</sup> L'exemple le plus flagrant et tangible consiste à replacer le membre décédé d'une confrérie par un autre individu, le plus souvent un pauvre, lors du repas annuel afin de représenter le défunt et palier à son absence.

identité. Enfin, le cimetière paroissial traduit l'évolution d'un lieu d'inhumation médiéval et sa transformations progressive, jusqu'au sa nouvelle forme, le cimetière urbain, initialement hors de la ville. La nouvelle vision de la société amorcée par la Révolution et instauré par l'Empire, change les codes et les relations sociales ce qui se concrétise à travers d'une nouvelle forme de l'espace funéraire<sup>807</sup>.

### 3.13) La circulation verticale et horizontale

La circulation de l'église Saint-Symphorien est simple et pratiquement sans surprises avec, aujourd'hui, deux axes horizontaux et un vertical (Fig. 309). En revanche, le promontoire rocheux abritant l'édifice détermine les modalités d'accès et les niveaux de circulations avec une grande différence de niveaux entre l'extérieur et l'intérieur de l'édifice. L'emplacement de l'église fait que les trois niveaux de circulation concentriques se superposent, avec le premier, situé au niveau de la rue Pierre Girard tout en bas du site (fig. 11), le deuxième, constitué par la plateforme autour de l'édifice et finalement le troisième, le niveau de circulation de l'église elle-même.

Trois voies permettent d'atteindre la terrasse : l'escalier côté sud, ou une des deux rampes nord/sud, relativement abruptes, placées à l'ouest, qui débouchent devant l'église (fig. 15). Entre la terrasse et l'intérieur de l'église s'élèvent encore deux volées d'escalier qui définissent deux principaux axes de circulation interne, l'un, au centre, menant vers l'autel et le second, latéral, correspondant à la nef latérale sud. À l'intérieur, nous comptons trois ouvertures sans circulations : la sacristie, la crypte et l'espace du Fait XIV<sup>808</sup> ; la chapelle Fait XIII, fermée aujourd'hui, n'en fait pas partie car les boiseries clôturant son périmètre datent du XIX<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne la circulation verticale, la tour d'escalier (Fait II), par l'intermédiaire de la porte B111, dans le mur M6, reste la seule et unique voie assurant la distribution des espaces occidentaux supérieurs. Un passage supplémentaire B106, ouvert au XVII<sup>e</sup> siècle dans le mur M5, permet de rejoindre les escaliers directement à partir de l'extérieur, mais l'ouverture n'est plus praticable. L'escalier dessert trois niveaux différents : tout d'abord l'espace sous la chambre de cloches qui abrite depuis le XVII<sup>e</sup> siècle les mécanismes des cloches, puis les combles et finalement la chambre des cloches elle-même. La division des espaces paraît tout à fait logique et sans imprévu ; cependant la présence de l'ouverture B148, qui donne directement sur la nef centrale à partir de la pièce sous la chambre de cloches, soulève une vraie interrogation. De plus,

---

<sup>807</sup> Régis Bertrand, Origines et caractéristiques du cimetière français contemporain, dans : *Espaces et rites funéraires*, 68, 2015, pp. 105-137, <http://journals.openedition.org/insaniyat/15129>

<sup>808</sup> La circulation du Fait XIV fera objet d'une étude à part dans un chapitre entièrement consacré à cet espace.



un détail attire l'attention : dans le mur M34 se trouve une ouverture horizontale, maçonnée, en coude, d'une profondeur d'environ 0,50m et d'une largeur de 0,75m. Sa fonction peut potentiellement être associée à celle d'une armoire liturgique ou armoire à relique, en sachant qu'il est très difficile de confirmer une destination précise. Même si nous connaissons l'existence d'espaces placés en hauteur destiné à l'usage liturgique ou rituel, il est également difficile d'envisager ce type de fonction dans ce cas-là<sup>809</sup>. Comment prendre en compte un espace destiné à un hôte de valeur ou aux femmes, ou encore comme chapelle privée alors que l'aménagement est plus que rudimentaire et l'accès relativement malaisé ? Pour autant, notons que l'ouverture B148 constitue l'emplacement idéal afin de surveiller et/ou vérifier l'état des voûtes de la partie ouest, le reste étant accessible par les fenêtres donnant des combles dans la nef, même si actuellement, les fenêtres à verre opaque ne s'ouvrent pas.

Les dernières ouvertures sans circulation sont accessibles à partir de l'extérieur de l'église : il s'agit de l'espace chaufferie (B141) et du local technique (B118), toutes deux sans aucun lien avec l'intérieur de l'église. Ces ouvertures, indatables, sont postérieures à l'église du XV<sup>e</sup> siècle. L'ouverture de l'espace chaufferie sous le Fait XIV permet un accès sous l'église. Nous avons vu que cette dernière, pour pallier au handicap de la pente du socle rocheux, a été construite sur voûtes et la porte B141 permet d'accéder à la partie « souterraine » du collatéral nord. Il est tout à fait possible d'envisager un passage de l'extrémité est, menant sous la nef et ensuite sous le collatéral sud. À priori, rien ne s'y oppose et une simple ouverture dans les murs M36 et M40 permet une circulation nord-sud. Mais si l'entrée se fait bien au nord-ouest, il n'y a pas de sortie au sud-ouest. Cette potentielle circulation « souterraine » est une circulation occasionnelle, d'entretien ou de vérification et reste une hypothèse. Au-dessus, au niveau de la nef, la circulation se fait du clocher-tour jusqu'à la porte B153 à l'extrémité ouest du collatéral sud où l'absence d'issue à cette extrémité du collatéral nord fait qu'on butte sur le Fait XIV, fermé.

Le niveau des combles n'est accessible que par l'escalier qui ouvre sur l'extrémité sud-ouest du collatéral sud, Fait II. Ce qui est remarquable ici, c'est le sens de la circulation, car pour aller à l'autre extrémité du collatéral nord, le trajet est tout, sauf facile. Une fois atteint l'extrémité du collatéral nord-ouest, il n'existe aucune ouverture. Au XV<sup>e</sup> siècle de l'autre côté du mur M35, il n'y avait que le vide ; actuellement avec la surélévation XIX<sup>e</sup> siècle du Fait XIV, une petite

---

<sup>809</sup> Ce type d'affectation appartenant majoritairement aux édifices romans, voir : Sébastien Biay et Annick Gagné, « Espaces, ouvertures et organes de circulation en hauteur dans l'église romane », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 19.1 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/cem/13889> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.13889>

fenêtre donne sur une pièce (celle du Suisse). Au XV<sup>e</sup> siècle, le Fait XIV, est une chapelle en activité et ne peut pas recevoir des modifications donc toute tentative d'aménager une sortie potentielle à partir de l'extrémité nord-ouest du collatéral nord est impossible. Une autre preuve, par défaut, des contraintes que font peser le Fait XIV sur les travaux de l'église au XV<sup>e</sup> siècle. Pour revenir, il faut donc refaire tout le trajet en sens inverse jusqu'à la porte B112 de l'escalier. Par une sorte d'effet miroir inversé, la circulation potentielle du sous-sol et des combles ne se fait que par une seule ouverture mais dans un sens différent.

### **3.13) Conclusion**

A l'issue de ce chapitre de synthèse des données architecturales et archéologiques, l'église Saint-Symphorien apparaît comme un édifice qui résulte de modalités de constructions, certes ingénieuses, mais, surtout, disparates. Chaque étape d'aménagement de l'édifice répond à des problèmes techniques spécifiques et apporte des solutions adéquates aux difficultés rencontrées. Il est relativement délicat de parler d'une vision d'ensemble cohérente et dotée d'un programme architectural élaboré, ou même d'évoquer « l'art de bâtir ». En revanche, il faut souligner un sens de l'adaptation qui devient ici une qualité à part. Bien évidemment, le terrain escarpé reste le premier défi qui dicte la plupart des contraintes, à commencer par les niveaux de circulations et les aménagements nécessaires pour soutenir la structure et prévoir le cimetière. La présence de la roche dans la construction peut justifier les désaxements, mais ces derniers sont causés également par les différentes étapes et phases de la construction. La chronologie relative de l'édifice peut se résumer en plusieurs grandes étapes avec des phases bien distinctes.

Les données majeures apportées par la partie analytique concernent tout d'abord les phases de construction du clocher tour. Grâce à l'étude de trous de boulins, il est devenu clair que la partie inférieure, caractérisée par deux ouvertures en plein centre appartient à un édifice antérieur aux travaux du cardinal Girard. En revanche, la partie supérieure, de surcroît chaînée avec la tour d'escalier, se définit par un autre type d'aménagement et une nette cohérence de la mise en œuvre. Quant au volume défini comme Fait XIV, qui prend appuie sur le mur M33 du clocher tour, il appartient à la phase de construction précédant la partie supérieure du clocher. Cela apparaît révélateur de la gestion des espaces funéraires antérieurs à l'intervention du cardinal Girard et de l'importance de la famille en possession de la chapelle. L'analyse du premier niveau de la circulation du FXIV a permis de comprendre que l'église est posée sur des voûtes (est-ouest) formant un niveau de circulation artificiel pour palier au problème du dénivellement du site. La

préexistence du Fait XIV à la structure du XV<sup>e</sup> siècle indique que ce choix d'implantation d'église sur les voûtes a été employé initialement comme la solution la plus pertinente.

L'étude des combles a révélé la présence d'un autre ensemble antérieur au XV<sup>e</sup> siècle. Défini comme bloc Est et doté d'ouvertures spécifiques, sans analogies dans les autres parties de l'édifice, il appartient bien à une phase précédente à celle du XV<sup>e</sup> siècle, mais postérieure à celle de la base du clocher tour. Il s'agit d'une étape intermédiaire, dont les ouvertures en lancette à double ébrasement témoignent d'une phase qui s'inscrit entre l'édification de la base du clocher tour et le corpus de l'église.

Grâce à l'analyse des combles, une des chapelles du bas-côté nord s'est avérée contemporaine de la phase du XV<sup>e</sup> siècle, alors que toutes les autres sont attribuées à des phases plus tardives. Sa construction simultanée avec l'église commanditée par Pierre Girard est accréditée par la présence de signes lapidaires visibles sur les phases inhérentes au XV<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'étude des signes lapidaires a confirmé la chronologie des travaux et permis de comprendre la diffusion des foyers de construction, avec l'émergence de deux pôles, un à l'ouest avec le clocher tour et le second, à l'est, qui incorpore le massif défini comme bloc Est en procédant par enveloppement. En effet, la présence de ce noyau d'origine intégré dans la structure, associé au Fait XIV, préexistant à l'ouest, expliquent le désaxement et justifient les adaptations constantes de la mise en œuvre du chantier.

En revanche, contrairement à toute attente, et sans explications, la claire-voie de la nef centrale s'ouvre sur les combles et non sur l'extérieur et la lumière directe est induite grâce à une série d'oculi surplombant les fenêtres. Il ne s'agit pas non plus d'un type pseudo-basilical, car celui-ci ne dispose pas d'un éclairage de la nef centrale et nous sommes donc, encore une fois, face à une adaptation relativement libre de solutions techniques communément admises induites par les changements/contraintes dans le projet.

L'abside, un volume caractérisé par le soin accordé à la fois aux matériaux et à la mise en œuvre, se distingue par la finesse des réalisations et des choix décoratifs, absents dans les autres parties et apparaît comme un chantier à distinct datant de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les chapelles familiales, à la fois antérieure et postérieure à l'abside, perpétuent l'aspect disparate de l'ensemble.

Incontestablement, l'édifice, tel que nous le connaissons actuellement, a été soumis à de multiples contraintes architecturales qui ont conditionnés certains choix d'aménagement et de constructions. Pourtant, l'étude chronologique du bâtiment révèle un fait non perceptible de

prime abord : le cardinal Girard entreprend des travaux dans une église en bon état, qui ne semble pas souffrir de délabrements. Il devient alors clair que les changements apportés au XVe siècle suivent une seule ligne directrice bien précise, entièrement consacrée à la mise en place d'un dispositif commémoratif lié au fondateur. Cette manifestation mémorielle ne résulte pas d'un caprice personnel passager mais s'inscrit dûment dans la démarche dévotionnelle médiévale. Nous allons voir que cette dernière va être accentuée par les événements liés au grand schisme d'Occident qui lui font prendre une ampleur particulière, pour finalement devenir symptomatique de cette époque. L'empreinte de ces modalités de pensées est telle que le cardinal Girard se retrouve un parfait tributaire de ces mécanismes, ce qui a pour conséquence un enchaînement de choix exprimé dans et par son legs spirituel.

## Chapitre 4 : Investir pour l'éternité - les églises commémoratives, une garantie de pérennité spirituelle et de continuité politique

Comprendre un monument dans sa complexité relève d'un défi. Les multiples facettes qui composent la structure, la signification et le fonctionnement du site se croisent dans des mouvements de rapprochement et s'éloignent pour se transformer par la suite, en fonction des données disponibles. Les interprétations de ces dernières aboutissent à une lecture parfois partielle ou parsemée de lacunes, mais qui tente de restituer l'ensemble de l'histoire de l'édifice. Le cas de l'église de Saint-Symphorien s'inscrit dans ce processus et le travail fourni a permis de faire des découvertes majeures, jusque-là inédites. Elles permettent d'appréhender l'organisation spatiale sous un jour nouveau et de redéfinir sa fonction. L'analyse de la structure a révélé que les enjeux de la construction s'avèrent inséparables des raisons spirituelles et politiques propres au contexte du cardinal Girard. Ce dernier peut être considéré comme le pivot de l'organisation de l'espace, même si aujourd'hui, matériellement, sa personne physique n'est plus le point central de l'église. La construction mémorielle envisagée par le cardinal s'appuie sur de nombreux points forts et la mise en place d'un programme dévotionnel pertinent. Les moyens employés afin de véhiculer sa mémoire à travers les siècles s'avèrent multiples et dument élaborés. Sa démarche s'inscrit à la fois dans celle du siècle et surtout dans celle de son entourage curial, dont il fait partie intégrante. Par conséquent, l'église reflète une attitude spirituelle et mémorielle de son commanditaire, liée simultanément à la vision de la mort et à l'expression de la piété dans le contexte avignonnais auquel il appartenait. Cette forme de culte religieux tributaire d'un dispositif permettant de légitimer le pouvoir pontifical en France, met en place un mécanisme utilisé et réservé jusque-là au monde laïc et, plus précisément, au rang princier et royal. Les conséquences de ce changement ont dépassé la ville même d'Avignon par une diffusion liée à l'implantation de tombeaux/chapelles/monuments funéraires, dans les sites et régions d'origine des nombreux officiers curiaux. Le rayonnement dans tout le royaume et plus précisément dans l'ancien diocèse de Lyon s'avère un cas tout à fait particulier, mais pas isolé en termes de mécanisme. Notre but est justement de définir comment ce processus a pu être mis en place et quels sont les autres exemples qui ont stimulé la construction de l'église de Saint-Symphorien-le-Château.

La problématique du quatrième chapitre sera donc articulée autour de trois axes. Le premier concernera la démarche de l'individu vis-à-vis de la mort et de ses contemporains afin d'assurer la pérennité de son existence. Les moyens disponibles à l'époque, très variés, dépendent

principalement du statut de la personne. Notre recherche concerne la haute sphère ecclésiastique et donc, tout naturellement, le deuxième axe sera centré sur les solutions choisies par le milieu pontifical et curial. Cette approche permettra d'appréhender les sources d'inspiration directes et/ou indirectes du commanditaire et surtout de comprendre les mécanismes qui ont menés à la mise en place d'un tel édifice. Sachant que l'église Saint-Symphorien présente un certain nombre de singularité aussi bien dans sa construction que dans l'organisation de l'espace, il est naturel d'aborder le sujet de la signification de ces volumes en fonction du programme dévotionnel. Le troisième axe sera donc consacré aux dispositifs testamentaires mis en place par le cardinal Girard dans le souci d'assurer la continuité de sa mémoire d'une manière spirituelle et matérielle. La mise en lumière des composants du dispositif dévotionnel est d'autant plus importante qu'au fil de temps, les éléments tangibles véhiculant le message commémoratif ont disparu et/ou subi un transfert/glissement de signification, qui a interféré leurs lisibilités. Un des buts consistera à rétablir la compréhension de la distribution des espaces d'origine, en restituant la signification initiale.

Le quatrième chapitre mettra en évidence comment les deux aspects de la thanatologie médiévale, immatérielle et matérielle se superposent afin de construire la mémoire d'un individu. La commémoration des morts a déterminé les relations entre la société et l'Église pendant toute la période médiévale, mais également joué un rôle spécifique au sein de l'Église elle-même. Les messes privées et les monuments funéraires dotés de programmes spécifiques tissent des liens durables entre le défunt et la communauté. Cette dernière est supposé se manifester et assurer le soutien de toute sorte, y compris politique, permettant à la solidarité de se prolonger dans l'au-delà. La crise religieuse, due au grand schisme, accompagnée d'autres aléas politiques, dicte et finalement impose une espèce de solidarité transversale que nous pouvons qualifier « d'esprit de corps ». Regroupés autour du pape, absorbés par une grande cause et rassemblés autour d'elle, les officiers ecclésiastiques, unis par le même vécu et un seul but, œuvrent pour la fin du schisme en s'apportant une aide mutuelle qui maintient et assure leur cohésion.

L'enjeu majeur de ce chapitre est de comprendre comment l'église Saint-Symphorien s'affiliait à ce mécanisme et indiquer les raisons de sa place exceptionnelle dans les pratiques mémorielles de l'ancien diocèse de Lyon. En effet, le rôle de l'édifice ne s'inscrit pas dans le fonctionnement pastoral et/ou local diocésain, mais au contraire, il reflète et traduit les préoccupations politiques de l'Église bouleversée par le schisme. De ce fait, il s'agit d'un cas unique et singulier qui appartient au schéma de comportement et courant avignonnais, présent dans le diocèse de Lyon au XV<sup>e</sup> siècle exclusivement grâce à la carrière de Pierre Girard.

#### 4.1) La mort au Moyen Âge

Considérés comme phénomène structurant toute société, la mort et les rituels la concernant sont une constante dans chaque culture et cela indépendamment du moment historique. Il est d'ailleurs convenu que la mise en place de gestes et de rites funéraires marque l'avènement de la civilisation<sup>810</sup>. La nature des rites, propre à chaque époque, varie à l'intérieur de chaque culture et permet d'identifier les membres de sa société grâce aux signes extérieurs. Les rites appliqués pour les défunts leur permettent d'acquérir un nouveau statut, de faciliter le passage dans l'au-delà, mais prend également en considération les vivants. Les pratiques funéraires évoluent avec le temps, portées et/ou accentuées par la mutation de la société et reflètent les enjeux à la fois religieux, politiques et bien évidemment, sociétaux. La période qui nous concerne se situe au moment où la plupart des rites et des pratiques religieuses est bien ancrée dans les coutumes. Le moment décisif pour les chrétiens, la reconnaissance du Purgatoire<sup>811</sup> et les conséquences qui en découlent sont déjà intégrés et définissent le rapport de l'homme médiéval à la mort au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Afin d'alimenter la question des églises commémoratives, il faut se pencher très brièvement sur leur destination et donc sur la question de la mort au XV<sup>e</sup> siècle. L'intention n'est pas de proposer une autre étude, dans la mesure où le sujet a déjà été abordé<sup>812</sup>, mais d'esquisser les enjeux particuliers de la période qui nous intéresse. A l'époque médiévale, la mort est perçue comme acte social dont l'impact ne s'étend pas uniquement à la famille proche du défunt mais également à la communauté et, donc, à la société au sens le plus large. Le défunt assisté, d'une part par sa famille, mais également par sa communauté, ne se retrouve jamais seul lors du passage

---

<sup>810</sup> Patrick Baudry, La ritualité funéraire, dans : *l'Hermès, La Revue*, 2005, n°43, pp. 189-194.

<sup>811</sup> La publication fondatrice par excellence : Jacques Le Goff, *La naissance de Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.

<sup>812</sup> Par de nombreux chercheurs et de surcroît avec une multitude d'axe de réflexion, Un bilan historique particulièrement complet des thèses concernant les pratiques funéraires proposé par Manon Durier permet d'appréhender l'ampleur des travaux à ce sujet et surtout la démarche scientifique et une évolution d'approches durant trente-cinq ans, voir : Manon Durier, *La mort, les morts et les pratiques funéraires au Moyen Âge ; Bilan historiographiques des thèses de 3<sup>e</sup> cycle françaises (1975-2011)*, *Annales de Janua : Actes des journées d'études*, Université de Poitiers, 2013, n.p., <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01211600>; Émile Mâle, *L'art religieux à la fin du Moyen Âge en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et ses sources d'inspiration*, Paris, Armand Collins, 1995, première édition 1902 ; Johan Huizinga, *L'automne du Moyen Âge*, Paris, Payot, 1975, publié en 1909, première édition en français 1935 ; Alberto Tenenti, *La vie et la mort à travers de l'art du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, « Cahiers des Annales 8 », 1952 ; Philippe Aries, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975 ; Philippe Aries, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977 ; Philippe Aries, *Images de l'Homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1983 ; Alain Erlande-Brandenbourg *Le Roi est mort : étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Droz, 1975 ; SHMESP (éd.), *La mort au Moyen Âge. Actes du colloque tenu à Strasbourg du 6 au 7 juin 1975*, Strasbourg, Istra, 1977.

dans l'au-delà et sa mort prend une dimension collective. Cette notion de collectivité se révèle dans le contenu des testaments, où il est régulièrement précisé que le testateur demande une messe/des messes pour le salut de son âme, en incluant dans la rédemption « *ses parents, amis et bienfaiteurs* ». Les relations entre les réseaux de solidarité spirituelle sont prises en compte et anticipées, comme l'indiquent les différents testaments, y compris le testament du cardinal Girard. L'entourage proche, la famille au sens large, mais aussi ceux qui font partie de l'entourage « socio-professionnel » permettent au défunt de s'assurer que les liens entre ici-bas et l'au-delà seront bien maintenus. Les dispositifs matériels concernant les détails de l'inhumation, l'édification d'une structure commémorative et l'emplacement du tombeau s'accompagnent par les dispositifs spirituels sous la forme des nombreuses fondations des messes. Les messes pour le salut de l'âme, au même titre que le monument funéraire, permettent d'inscrire le défunt dans une toute autre dimension et construire une narration dévotionnelle. Cette dernière, dans le cas ici étudié va s'avérer comme étant un moyen de participer à la cause beaucoup plus grande de l'Église.

Les liens entre le pouvoir et la représentation permettent de comprendre comment la mort d'un individu, certes haut placé dans la hiérarchie religieuse, peut concourir à la construction d'un programme mémoriel propre, mais aussi de toute l'institution. La narration autour de la légitimité de la cour papale, dans le contexte du grand schisme d'occident, a donc été basée et construite dans la continuité des interactions de la représentation du défunt avec le pouvoir ecclésiastique. De la même manière que la mort d'un individu, un rappel de la vraie destinée de l'homme, concerne toute la société, la trace matérielle qu'il laisse devient une contribution et un devoir vis-à-vis de sa communauté. Les églises commémoratives entretiennent la mémoire du défunt certes, mais grâce à un programme dévotionnel spécifique, elles assurent un soutien spirituel et stratégique à la papauté, en l'inscrivant dans la continuité du pouvoir pontifical.

#### **4.1.1) L'impact de la problématique thanatologique**

Soulignons-le d'emblée, le sujet de la mort est intimement lié à plusieurs aspects qui touchent différents domaines de recherche. Ces dimensions distinctes peuvent fonctionner à la fois d'une manière interconnectée, mais aussi indépendamment, tout en constituant une problématique autonome. La mort, admise simultanément comme « objet d'histoire » ou phénomène social<sup>813</sup>,

---

<sup>813</sup> Antoine Destemberg, Benjamin Moulet, La mort ; Mythes, rites et mémoire, dans : *Hypothèses* 2007/1 (10), pp. 81-91.



maintient toujours son caractère biologique inévitable, lequel devient finalement un marqueur de l'identité culturelle d'une société donnée.

Un aspect indispensable, lié à la culture matérielle intervient directement au moment de l'ensevelissement : l'individu sans vie ne peut pas rester dans son état « brut » et il est donc nécessaire de lui procurer un nouveau statut et assurer, voire de s'assurer de sa nouvelle « place » aussi bien d'un point de vue matériel et topographique, que mental. L'acte même de l'ensevelissement requiert donc des modalités spécifiques qui s'avèrent propres à chaque société et son époque avec la typologie des tombeaux ou les usages types des contenants<sup>814</sup>. Les pratiques funéraires au sens large comprennent les rites et les attitudes qui accompagnent les défunts au même titre que le collectif doit se réorganiser et attribuer un emplacement physique à son (ses) membre(s) disparu(s). L'aménagement des lieux d'inhumation avec leur structure spatiale propre, législation particulière et évolution des espaces funéraires, dont le cimetière fait partie intégrante<sup>815</sup>, induit la question de proximité avec le défunt grâce aux éléments extérieurs. Les pratiques funéraires s'accompagnent donc de différents types de signes indiquant la présence du défunt.

Considérée d'un point de vue le plus simple possible, la mort, par antinomie à la vie, peut se résumer à une simple relation entre le nombre d'individus appartenant à l'une des deux conditions. Le décompte des personnes décédées et donc absentes par rapport aux vivants durant une période, fournit les informations sur la composition de la société.

La typologie des sépultures et surtout la multitude des formes et des représentations suivent l'évolution des mentalités et des besoins religieux. L'apparition des monuments funéraires et la place prépondérante du gisant introduisent une iconographie spécifique, mais aussi une organisation spatiale, car les tombeaux occupent, voire envahissent l'espace physique<sup>816</sup>. L'évolution des sépultures et des formes sculptées se poursuit avec la transformation des mentalités et le rapport à la dévotion. Celle-ci est directement liée à la dimension religieuse de la mort avec la croyance en l'au-delà et le passage de la vision binaire (Paradis/Enfer) au schéma

---

<sup>814</sup> Sur la typo-chronologie des tombes voire le chapitre III dans : Henri Galinié, Élisabeth Zadora-Rio (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2<sup>e</sup> colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1994)*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996 et plus spécialement : Henri Galinié, La tombe, pp. 195-196 ; Christian Pilet, Chrono-typologie des tombes en Normandie, pp. 251-255 ; Brigitte Boissavit-Camus, Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine, pp. 257-269.

<sup>815</sup> Brigitte Boissavit-Camus et Élisabeth Zadora-Rio, L'organisation spatiale des cimetières paroissiaux, pp. 49-53, dans : Henri Galinié, Élisabeth Zadora-Rio (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2<sup>e</sup> colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1994)*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996.

<sup>816</sup> Nous pouvons citer la basilique de Saint-Denis, la basilique de San Isidoro de Léon, abbaye cistercienne de Las Huelgas de Burgos ou celle de Poblet en Catalogne.

ternaire, complété par le Purgatoire<sup>817</sup>. L'expression visuelle de la mort concerne principalement le moment le plus décisif pour le devenir du défunt, c'est-à-dire le Jugement Dernier avec sa très riche iconographie<sup>818</sup>. L'émergence du concept du Purgatoire avec des représentations propres, induit la notion et la nécessité de la prière pour l'âme du défunt, dont la destinée dépend en grande partie de la présence des suffrages. Si le destin de l'âme, procède des dogmes théologiques et de l'eschatologie<sup>819</sup>, l'attitude devant la mort appartient également aux domaines économique et juridique. Dans la mesure où elle concerne aussi bien le défunt que les vivants, l'obligation morale et religieuse de chaque être consiste à organiser et/ou régler les problèmes de la vie terrestre *via* un testament qui met en place les différents dispositifs, y compris liturgiques et qui peut également aboutir à la construction d'un programme mémoriel. Ce dernier, marqué par une double vocation, terrestre et spirituelle, reflète clairement le statut social du défunt qui va déterminer le contenu et l'étendue du message dévotionnel.

Plusieurs types de données sont absentes pour notre étude : archéologiques (typologie des sépultures), anthropologiques (étude du squelette), artistiques (sources iconographiques), ce qui signifie que nous allons aborder uniquement les aspects à notre portée. La manifestation matérielle (la sépulture), absente, ne permet pas d'analyse, mais nous disposons des sources textuelles : le testament et les fondations actées. Le seul choix qui se présente consiste à procéder par comparaison avec des dispositifs similaires : les tombeaux et/ou les monuments commémoratifs de l'entourage du cardinal. Il s'agit bien entendu d'un milieu que nous pouvons définir comme un « réseau dominant » qui exerce un certain pouvoir et qui, comme tous les réseaux, se caractérise par des similitudes, des emprunts et des phénomènes communs. La mise en perspective a pour but de retracer le processus qui a conduit le cardinal Girard à la construction mémorielle, empreinte de sa dimension politique au tournant du XIV-XV<sup>e</sup> siècle.

#### **4.1.2) Le culte des morts et les enjeux de la mémoire**

Le changement de perspective eschatologique, induit par le christianisme, place le salut de l'âme au centre de tout intérêt. Le chemin y conduisant inclut les efforts fournis durant la vie terrestre de chaque individu, mais, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, suite à l'officialisation du purgatoire<sup>820</sup>, il se prolonge dans l'au-delà. Cette étape permet donc aux âmes des défunts de se purifier des

---

<sup>817</sup> Jacques Le Goff, La naissance du Purgatoire (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), dans : SHMESP (éd.), *La mort au Moyen Âge. Actes du colloque tenu à Strasbourg du 6 au 7 juin 1975*, Strasbourg, Istra, 1977, p. 10.

<sup>818</sup> Jérôme Bachet, Une image à deux temps. Jugement Dernier et jugement des âmes au Moyen Âge

<sup>819</sup> Yves Christe, *L'Apocalypse de Saint Jean. Sens et développement de ses visions synthétiques*, Paris, Picard, 1996.

<sup>820</sup> Le lieu à part, c'est-à-dire le Purgatoire apparaît à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, vers environ 1170-1180, mais ne devient le dogme qu'à partir du concile de Lyon en 1278.

pêcheurs dont la pénitence n'était pas suffisante, afin de pouvoir accéder à la vie éternelle. Le défunt va être accompagné par les prières de suffrages nécessaires, voir indispensables pour abrégier le temps passé dans « le troisième lieu ». Cela implique la participation de toute la communauté des vivants, mais surtout la préparation en amont par des dispositifs testamentaires et économiques, mettant en place les messes de suffrages. L'aspect religieux, non négligeable, n'est pas la seule motivation qui conduit le défunt à élire une sépulture. Le souhait de laisser une trace tangible de son existence qui peut de surcroît inciter à la prière apparaît comme ambition plutôt naturelle qui peut mener à l'organisation d'un espace commémoratif particulier.

Bien évidemment, la pérennisation du passage sur la terre d'un individu anonyme, n'a pas le même impact, ni le cadre matériel de celui qui appartient à une grande famille, où justement les répercussions concernant sa mémoire s'étendent sur toute la lignée. Le rapport avec les ancêtres s'inscrit dans la caractéristique de la société médiévale où l'appartenance à une communauté donnée (la cellule familiale, le village/la bourgade, la paroisse, la confrérie, la seigneurie, etc.), reste la base des rapports sociaux et se reflète dans le rapport à la mort.

Cette structuration reste immuable et se prolonge dans l'au-delà en hiérarchisant la position de membres de la société/communauté exactement de la même manière que de leur vivant. Cela signifie que les liens qui unissaient le défunt avec sa communauté restent fixes sans que la mort change son statut et sa place dans la communauté. L'aspect social consiste donc à accorder une place au disparu et à maintenir les liens qui l'unissent avec la société des vivants. Ce type de comportements a pour but de transcender et compenser la rupture profonde provoquée par la mort et d'instaurer un nouvel équilibre dans la réalité sociologique, mentale et économique de la communauté en question.

La mise en place d'une vaste construction mémorielle au sein du monde seigneuriale destiné à un individu en particulier répond au besoin de la valoriser de toute la lignée familiale/royale afin de légitimer son pouvoir<sup>821</sup>. Le glissement des pratiques propres au monde laïc, en occurrence seigneuriale/royale vers le monde ecclésiastique se fait progressivement et reflète le passage de « l'entretien du souvenir des ancêtres » vers « le souci des individus pour leur salut »<sup>822</sup>. Ce glissement s'accompagne par une évolution de la mise en place du

---

<sup>821</sup> D'autre part, la présence physique du corps défunt d'un personnage puissant facilite l'identification de toute la population. Devenant le pivot de la structure l'accueillant, il focalise et attire toute attention étant semblable à un pôle attractif qui à la fois réunit la population et répand sur elle sa notoriété., dans : Alain Erlande-Brandenburg, *Les tombes royales et princières françaises aux XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, dans : *Demeures d'éternité : églises et chapelles funéraires aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque tenu à Tours du 11 au 14 juin 1996, Études réunis par Jean Guillaume, Paris, Picard, 2005, p. 12.

<sup>822</sup> Michel Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Fonctions et usages du culte des morts dans l'occident médiévale (diocèse de Liège XI -XIII siècles)*, dans : *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 11, 2009, p. 7.

programme/construction mémorielle : initialement élaborée, après le décès de l'individu, par ses descendants, c'est l'individu-même qui va s'occuper de préparer son propre programme mémoriel<sup>823</sup>. Le changement est décisif : le culte de la lignée familiale et la transmission des valeurs qui lui sont propres se trouve remplacés ou complétés par celui qui s'oriente vers l'avenir et se base sur les suffrages pour salut de l'âme du défunt. Dans les deux cas l'enjeu reste le même : créer une cohésion du groupe donné et/ou de la société, avec des liens spirituels unissant les vivants et les morts. Ces liens ont besoins de formes visuelles et/ou d'un support matériel qui permettra aux vivants de garder présent le souvenir du défunt, étant ainsi la garantie de suffrages, primordiaux pour le salut.

#### 4.1.3) Les multiples moyens de construire la mémoire

La construction de la mémoire du défunt dépend principalement de la place de ce dernier au sein d'une société parfaitement hiérarchisée. Il peut donc y avoir une grande divergence entre une simple donation qui inclue uniquement la messes (ou les messes) d'anniversaire pour accompagner une mise en sépulture plutôt rudimentaire et une riche fondation composée de plusieurs éléments matériels (par ex. monument funéraire, chapelle, autel, litre funéraire, etc.) et d'un programme spirituel développé (programme iconographique, une chapellenie, un collège, etc.). Initialement, un type complexe de dispositifs funéraires était réservé au monde laïc, mais avec le temps et surtout grâce à la présence de la noblesse parmi les hauts dignitaires ecclésiastiques, les habitudes funéraires ont évoluées et assimilées les solutions destinées jusque-là à l'aristocratie.

Durant tout le XII<sup>e</sup> siècle, les tombes monumentales sont dédiées aux princes notamment de la famille royale, aux prélats et à quelques grands laïcs fondateurs d'établissement religieux<sup>824</sup>. La reconstruction de la basilique de Saint-Denis et plus précisément la modification de son chevet par l'abbé Suger, privilégie la sculpture funéraire monumentale<sup>825</sup> qui, initialement destinée à valoriser la dynastie et le pouvoir royal, va se répandre dans les différentes couches de la société et, cela, à travers de toute l'Europe<sup>826</sup>. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle le modèle de l'ensemble funéraire commence à se diversifier et surtout à prendre une autre dimension ; les tombeaux deviennent de

---

<sup>823</sup> Xavier Dectot, *Pierres tombales médiévales, Sculptures de l'au-delà*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006, p. 75.

<sup>824</sup> Christophe Maneuvrier, *Se distinguer au-delà du trépas : le choix d'une sépulture dans la Normandie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, dans : Maneuvrier Christophe, Jean-Marie Laurence (dir.), *Actes du colloque Distinction et supériorité sociale (Moyen Âge et époque moderne)*, Cerisy-la-Salle, 27-30 septembre 2007, Publications du CRAHM, Caen, 2010, pp. 61-80.

<sup>825</sup> Erwin Panofsky, *La sculpture funéraire : de l'ancienne Égypte à Bernin*, Paris, Flammarion 1995.

<sup>826</sup> Xavier Dectot, *Pierres tombales médiévales ; Sculptures de l'au-delà*, Desclée de Brouwer, 2006.

plus en plus des signes visibles et tangibles de la distinction et de la réussite sociale, au sens large du terme. Les mécanismes qui nous intéressent se stabilisent entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle avec un tournant décisif pour notre étude entre le XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle. Simultanément le statut du défunt évolue entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle avec un taux d'inhumations dans une église, nettement supérieur aux siècles précédents, car on inclue progressivement les différentes parties de la société. Même si le pourcentage le plus élevé appartient à l'aristocratie féodale pour ensuite glisser vers le corps ecclésiastique tout type confondu, il finit par englober la petite noblesse locale. Le choix du lieu d'inhumation varie en fonction de différents paramètres, cependant il reflète tout d'abord la hiérarchie sociale, ce qui implique un choix possible entre : le cimetière paroissial comme la possibilité la plus évidente, l'église paroissiale, l'église abbatiale, l'église conventuelle ou collégiale, la cathédrale ou la chapelle indépendante. Les moyens de la construction de la mémoire du défunt sont donc multiples et couvrent plusieurs réalités : spirituelle et matérielle tout d'abord, mais aussi juridique et même « administrative ». Toutes les pratiques liées à la mort sont aussi hiérarchisées que la société et c'est en fonction du rang de l'individu que les différents aspects matériels rentrent en compte. Cela peut engendrer une gestion très spécifique des biens et des espaces, avec, à la clé, un aspect topographique, dévotionnel et parfois même politique.

La question : comment construire l'indicible et le matérialiser en le rendant tangible se pose invariablement et cela en dépit du statut de l'individu. En fait, les moyens sont multiples et touchent différents domaines : il est donc possible d'avoir recours aux représentations graphiques de tout type, aux formes spatiales et aux différentes formes et catégories d'expression écrites. Bien évidemment, ces dispositifs peuvent exister séparément, mais aussi être compilés entre eux, pour accroître et renforcer le message. En tout état de cause, l'outil de base le plus répandu, qui assure toute transmission héréditaire, le testament<sup>827</sup>, précède indéniablement les autres catégories de textes : inscription funéraire et/ou obituaire, épitaphe, éloge, récit historique, hagiographique ou discours théologique et reste accessible à pratiquement toute la société. Par ailleurs, tester est une obligation à la fois religieuse et morale vis à vie de la famille et de la société.

Le moyen suivant concerne la sépulture et, selon Guillaume Grillon, « *plus que n'importe quel texte, le monument funéraire est peut-être le support qui reflète le mieux la personnalité de l'individu ou du moins l'image qu'il peut donner de lui-même ou que ses héritiers veulent*

---

<sup>827</sup> La fonction et le rôle spécifique du testament, ainsi que la circulation des biens et les éléments contribuant à la construction de la mémoire du défunt, par excellence de Pierre Girard, seront abordés dans les sous-chapitres, cf. 4.3.

*garder* »<sup>828</sup>. A partir de ce postulat, il est possible d'observer différents types de monument funéraires allant du plus simple, une dalle ou une pierre funéraire, jusqu'au plus complexe, un tombeau doté d'un gisant et construit sur plusieurs étages<sup>829</sup>. Le support visuel rappelant le défunt devient sous cette forme beaucoup plus tangible et il va s'imposer plus facilement à la perception de la communauté, en se substituant à sa réelle présence. D'autre part, la superposition des significations permet d'élargir le champ/espace sémantique et livrer un message plus complet, voire plus complexe. La construction mémorielle peut donc prendre des formes différentes grâce aux composants choisis en fonction de la position du défunt et de l'importance qu'il s'accorde ou qui lui est accordé par ses contemporains. Elle peut être également accompagnée et/ou instaurée par d'autres supports visuels ayant comme moyen d'expression les images sous différentes formes : litre funéraire, peintures murales, vitraux, portrait ou signe héraldique. Le dernier élément matériel du programme mémoriel reste l'architecture en fonction du statut particulier : une chapelle, aussi bien sous la forme d'un édifice indépendant que d'un espace de culte individuel appartenant à une structure plus vaste (chapelle familiale) et l'église elle-même (toute type confondu : abbatale, collégiale, basilique, etc.).

La commémoration du défunt peut également s'accompagner par un dispositif dévotionnel consistant à la mise en place d'une série de messes, d'un collège de prêtres ou des chanoines ou d'un tout autre programme destiné à assurer la pérennité (au sens large) du défunt. La présence d'une communauté religieuse reste un élément essentiel et/ou fondamental dans la valorisation de la personne du défunt qui occupe une place centrale d'une sorte de « microcosme » doté de sa propre constellation interne munie de significations et voué à l'entretien de la mémoire. Le programme mémoriel prend la forme finale et livre son sens grâce à la superposition et compilation de différents éléments constitutifs qui permettent d'organiser et gérer l'espace, en soulignant l'investissement personnel de l'individu : la présence d'un tombeau dans la chapelle ou dans le chœur ; la présence d'un blason indiquant la mise en place de l'édifice, de la chapelle ou d'un fragment de l'édifice (chapelle, chœur, clocher ou autre) ; les peintures ou autres représentations figuratives véhiculant le programme iconographique suppléant et/ou complétant le message spirituel et religieux.

Le choix de la sépulture reste un trait caractéristique des élites et un privilège par excellence. Le monument funéraire compris comme manifestation matérielle d'une relation à la

---

<sup>828</sup> Guillaume Grillon, *L'ultime message. Étude des monuments funéraires de Bourgogne ducal XII, -XVI siècle*, Dijon, Université de Dijon, 2011, p. 45-56.

<sup>829</sup> Nous pensons bien sûr au tombeau de Jean de la Grange ; une brève analyse de la composition et du programme spirituelle, dévotionnel et politique, cf. : 4. 2.4

mort apparaît comme catalyseur de perception de l'au-delà, qui établit la relation de l'individu à l'intemporel, voir à l'éternité. Honorer la mémoire d'un défunt équivaut à honorer la mémoire d'un groupe social dont il devient le représentant. Ériger sa tombe dans un contexte architectural particulier mis en place par ses propres soins correspond, pour le cardinal Girard, à une manifestation tangible d'un nouveau statut acquis au cours de son ascension ecclésiastique. Cependant, ni cette carrière, ni son aboutissement sous forme d'un édifice abritant son tombeau ne seraient possible sans le contexte religieux tout particulier de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et les mécanismes propres au milieu avignonnais.

#### 4.2) Contexte avignonnais

Certains comportements ne peuvent être compris qu'à partir du point de vue de son temps, d'autant plus qu'un grand nombre de manifestations de la vie ecclésiastique n'existent plus hors de son contexte historique et par conséquent les relations de cause à effet n'apparaissent plus comme pertinentes. Cela s'applique à chaque époque, mais s'avère singulièrement approprié au sujet du grand schisme d'Occident qui marque la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et qui dure presque un demi-siècle (quarante ans) en accentuant les tensions et les conflits politiques déjà présents. La construction mémorielle du cardinal Girard découle directement du contexte historique, ce qui nous amène à un bref résumé de la situation générale et la place des cardinaux au sein de la curie avignonnaise.

Le choix d'un nouveau pape Urbain VI<sup>830</sup> en 1378 comme successeur de Grégoire XI porte le risque de mettre fin au statu quo d'une grande partie du Sacré Collège, majoritairement composé de cardinaux français. Bartolomeo Prignano, couronné après uniquement une année de retour de la cour pontificale au sein de la ville éternelle, envisage la mise en place des multiples réformes et surtout la réinstallation du gouvernement de l'Église à Rome. Dans l'ambiance imprégnée d'agitations, les cardinaux français, menacés par l'attitude d'Urbain VI, définie comme arrogante et violente<sup>831</sup> et par la vision de suppression de leurs prérogatives<sup>832</sup>, se réfugient à Agnani et puis à Fondi où ils désignent un nouveau pape. Robert de Genève, sous le nom de Clément VII quitte la péninsule en présence de ses partisans et s'installent à Avignon dans le palais de ses prédécesseurs.

---

<sup>830</sup> Urbain VI, Bartolomeo Prignano (1318-1389)

<sup>831</sup> Considéré comme dignitaire prétendument modéré, il s'est avéré être un despote, autoritaire et cruel. Il maltraita les cardinaux en torturant les récalcitrants, imposait des taxes et des amendes, dans : Dom David Knowlton et Dimitri Obolensky, *Nouvelle Histoire de l'Église, Le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1968, p. 491.

<sup>832</sup> *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004, p. 9.

L'éclatement de l'Église est vécu comme bouleversement majeur et un scandale sans précédent, mais le schisme même concerne uniquement son organisation institutionnelle et non l'aspect dogmatique de la religion<sup>833</sup>. Le schisme, oblige toute l'Europe à prendre parti et définir son choix entre les deux obédiences ce qui résulte d'une redistribution des pouvoirs et des alliances politiques. Cependant, le clou du conflit se joue à l'intérieure de la structure ecclésiastique, initié et provoqué par un profond désaccord entre le pape et les cardinaux. Ces derniers restent la cheville ouvrière<sup>834</sup> de tensions au sein de l'Église, ayant été impliqué au même titre dans le choix de deux papes<sup>835</sup>, et leur rôle demeure substantiel aussi bien dans la mise ne place du schisme que dans son résolution<sup>836</sup>.

Le cardinal Girard, faisant partie intégrante du collège cardinalice à partir de 1380. En-se retrouvant entouré des prélats « *riches et mondains, aristocrates de naissance et de caractère* »<sup>837</sup>, il bénéficie du même statut et surtout de mêmes ambitions qu'eux. Les questions primordiales restent unanimes pour toute la cour papale pendant trente-neuf ans du schisme : comment construire une image puissante afin d'affirmer sa légitimité dans l'exercice du pouvoir non uniquement face à Rome, mais face à toute l'Europe. Les enjeux sont considérables, les missions financières substantielles, la situation politique très instable et les responsabilités écrasantes.

L'influence de toute l'époque avec ses mentalités et ses modalités propres se superpose à l'impact de l'entourage proche et direct du cardinal Girard. Le programme mémoriel reflète l'air du temps en résumant la démarche spirituelle et dévotionnelle certes, mais qui se jouxtait en quelque sorte à la stratégie démagogique du milieu avignonais. Une esquisse de la diversité de cette dernière permettra de spécifier l'expression formelle de programmes commémoratifs en vigueur et d'inscrire la démarche de Pierre Girard dans un contexte plus général.

---

<sup>833</sup> Paul Payan, *Entre Rome et Avignon, Une histoire du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Flammarion, 2009, p. 9.

<sup>834</sup> Philippe Genequand, Des ombres aux chapeaux rouges ; Pour une nouvelle histoire des cardinaux à la fin du Moyen Âge, dans : Christine Barris, Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), *Église et Église, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014, p. 249.

<sup>835</sup> Knowlers souligne que la source du désarroi d'époque était liée au fait que le schisme était provoqué par exactement le même groupe des cardinaux, dans : Dom David Knowlers et Dimitri Obolensky, *Nouvelle Histoire de l'Église, Le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1968, p. 493.

<sup>836</sup> Anne-Lise Rey-Courtel, Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004, pp. 49-108.

<sup>837</sup> Dom David Knowlers et Dimitri Obolensky, *Nouvelle Histoire de l'Église, Le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1968, p. 491.



#### 4.2.1) Construction commémorative - un signe des temps ou un moyen d'affirmer le pouvoir ?

L'installation de la papauté à Avignon bouleverse l'équilibre politique de l'Europe et demande une nouvelle organisation interne de la ville, surtout d'un point de vue administratif. La cité, dont le tissu urbain, n'a ni l'étendue et encore moins la physionomie d'une capitale, devient, pendant trois quarts de siècle, le centre de la chrétienté et doit répondre aux besoins politiques, économiques et diplomatiques intrinsèques. Aux problèmes de l'espace très limité avec la capacité d'accueil et la circulation restreinte, s'ajoute le fait qu'Avignon sera en chantier quasi permanent pendant plusieurs années, durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>838</sup>. Le point essentiel concerne donc la mise en place du nouveau fonctionnement de la papauté hors Rome avec tous les éléments inhérents liés à la fois au rôle du gouvernement, de la réception, de la liturgie et de l'habitat, non seulement pour la personne du pape, mais pour toute la cour pontificale. La ville d'Avignon change radicalement d'apparences et voit, certes émerger le palais des papes, mais aussi les résidences des cardinaux qui, à priori, répondent aux mêmes exigences et usages : l'auditoire, la chapelle et la partie privé. La physionomie de la ville qui s'était développée de manière chaotique, parfois définie même comme « anarchique »<sup>839</sup>, ne faisait pas réellement partie des préoccupations de la cour pontificale.

Aux aspects pratiques de l'installation de la papauté à Avignon se juxtaposent des changements majeurs dans la composition de la cour et du Sacré Collège. Les conséquences sont directes et visibles dans la désignation de ses membres qui se fait en fonction des origines géographiques des papes élus. Entre le XI<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, la cour pontificale est résolument italienne : parmi les 25 papes, 20 sont italiens, soit 80% de l'effectif. Un pourcentage similaire peut être observé dans le choix des cardinaux durant la même période. À partir du moment où la cour pontificale s'installe à Avignon, les papes successifs, entre 1305 et 1378, sont tous d'origine française, exactement comme 85% des cardinaux créés dans ce laps de temps<sup>840</sup>. La papauté d'Avignon marque une rupture jusque-là tout à fait inédite en devenant pendant 73

---

<sup>838</sup> La première campagne des travaux fut entreprise par Benoît XII (1335-1342) et la seconde par Clément VI (1342-1352), voir : Jean-Michel Poisson, *Le palais des papes d'Avignon, les structures défensives et références symboliques*, dans : Patrick Boucheron, Jacques Chiffolleau, *Les palais dans la ville*, Lyon Presse Universitaire de Lyon, 2004, pp. 213-228 ; Bernardi Philippe, Dautrey Philippe, Theis Valérie. *Dire le palais : le palais des papes d'Avignon à travers la comptabilité pontificale*, dans : *Aux marches du Palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques. Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international d'Archéologie Médiévale (Le Mans – Mayenne 9-11 septembre 1999)* Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 2001. pp. 147-162. (*Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale*, 7).

<sup>839</sup> Anne-Marie Hayez, Clément VII et Avignon, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, p. 126.

<sup>840</sup> Édouard Bouyé, *Papes et cardinaux : profils des dirigeants de l'Église romaine*, dans : Marie-Madeleine de Cevins et Jean-Michel Matz, *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2010, pp. 123-134.

ans plus française que n'était italienne celle de Rome durant les deux siècles précédents. Le Grand Schisme d'Occident avec deux papes rivaux, met en place une double homogénéité géographique avec deux cercles référant du contexte politique et diplomatique propre à chaque pape. Les deux obédiences élisent simultanément des nombreux cardinaux : pour Urbain VI, il s'agit des 42 membres du Sacré Collège, majoritairement italiens et pour Clément VII, de 34, dont 60% est français et savoyard<sup>841</sup>. L'enjeu réside dans l'obligation de trouver l'appui politique et avant tout, financier, ou même militaire, pour concurrencer l'obédience du rival, d'où l'extrême importance du rôle joué par des cardinaux : désormais ce sont eux qui vont activer leurs réseaux pour trouver et assurer le soutien des royaumes. L'attitude des papes d'Avignon, influencée par le népotisme apparent (par exemple : Grégoire XI<sup>842</sup> est le neveu de Clément VI<sup>843</sup>), ne déroge en rien aux traditions des familles romaines, mais accentue, voire exacerbe l'importance du choix de ses proches et/ou de ses compatriotes. Cela gagne encore en importance durant le schisme quand la sélection de l'entourage immédiat du pape devient par excellence la garantie du succès des missions diplomatiques en trouvant de l'appui politique dans le monde ecclésiastique, mais aussi seigneurial.

Le pontificat de Clément VII, parfaitement conscient de sa position délicate, débute par deux problèmes majeurs : comment obtenir la reconnaissance/validation de la part des puissants de l'Europe et surtout comment légitimer son pouvoir ? A cela s'ajoutent les questions subsidiaires concernant le financement de son obédience et de son organisation administrative. Cette dernière, sans quasiment aucune dérogation, prolonge le système élaboré par ses prédécesseurs, d'autant plus que Clément VII hérite, non seulement du palais des papes d'Avignon, mais aussi des officiers de la Curie<sup>844</sup> et des archives, ce qui sous-entend la gestion et le suivi de toutes les entrées et sorties fiscales<sup>845</sup>. Clément VII obtient l'appui immédiat de la quasi-totalité de la Curie, aussi bien de la partie qui a accompagné Grégoire XI à Rome, que de celle restée à Avignon<sup>846</sup>. Le fonctionnement de la cour pontificale reste inchangé et les archives témoignent de la continuité de la gestion et de l'organisation de tous les services<sup>847</sup>. La politique

---

<sup>841</sup> Édouard Bouyé, Papes et cardinaux : profils des dirigeants de l'Église romaine, dans : Marie-Madeleine de Cevins et Jean-Michel Matz, *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2010, pp. 123-134.

<sup>842</sup> Pierre Roger de Beaufort (1329-1378).

<sup>843</sup> Pierre Roger (1291-1352).

<sup>844</sup> Philippe Genequand, Clément VII, a-t-il eu une politique méridionale, dans : *Le Midi dans le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux, n°39, p. 135.

<sup>845</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Paris, Édition E. de Boccard, p. 698.

<sup>846</sup> Philippe Levillan (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, 1994, pp. 372-377.

<sup>847</sup> *Ibidem*.

envers la ville reste également la même, même si la situation, sensiblement différente de ses prédécesseurs, est loin d'être la plus simple.

Cependant, le plus grand avantage réside dans la structure administrative dotée d'un fonctionnement basé sur les liens forts et proches entre le pape et ses officiers. Indépendamment du fait que l'obédience de Rome est plus vaste et plus riche, elle est également beaucoup plus divisée d'un point de vue politique et distendue géographiquement. D'autre part, la faiblesse majeure de l'administration romaine est liée au fait que, immédiatement après le schisme, Rome ne dispose, ni de la Chambre apostolique, ni du personnel adéquat, même si le niveau intellectuel des officiers d'Urbain VI est plus élevé que de celui d'Avignon<sup>848</sup>. La fiscalité romaine manque clairement de structures administratives, Jean Favier parle même de la « détresse administrative »<sup>849</sup>, mais surtout de fidélité et de l'engagement des officiers de la Chambre Apostolique romaine<sup>850</sup>.

À la question : « comment Clément VII pouvait parvenir à une construction de son pouvoir ? », nous trouvons le début des réponses dans l'entourage immédiat du pape composé de réseaux de personnalités fortes, à la fois intellectuellement et politiquement, sans oublier leurs influences et surtout le fort attachement à la personne du Pape et à la cause. Un autre élément très important tient dans le fait que les cardinaux entourant Clément VII sont pour la plupart des juristes<sup>851</sup> gradués<sup>852</sup>, et non des théologiens, ce qui a pour conséquence une argumentation basée sur le droit et non sur les dogmes. En réalité, la machine administrative avignonnaise a surtout besoin de personnel apte à traiter les documents avec discipline, rigueur et application ; à ce titre, la formation juriste paraît la plus adaptée. Cela assure une bonne élaboration des documents et un suivi consciencieux des procédures administratives<sup>853</sup>.

---

<sup>848</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966, p. 141.

<sup>849</sup> Jean Favier, Traits généraux et traits spécifiques de l'administration pontificale, dans : *Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, Rome, École française de Rome, 1990, p. 3.

<sup>850</sup> Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966.

<sup>851</sup> Dictionnaire historique de la Papauté ( ? )

<sup>852</sup> Selon Jacques Verger, durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, « une élite de quarantaine de docteurs et de licenciés (surtout en droit canon et civil) dirigeaient l'ensemble des services administratifs de la papauté ». Au sujet des formations universitaires : Jacques Verger, Étude et culture universitaires du personnel de la Curie avignonnaise, dans : *Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, Rome, École française de Rome, 1990, pp. 61-78.

<sup>853</sup> Jean Favier, Traits généraux et traits spécifiques de l'administration pontificale, dans : *Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, Rome, École française de Rome, 1990, p. 3.

Pierre Girard ne déroge pas à cette règle, il fait partie des juristes et le plus souvent, se voit chargé des missions financières, en bénéficiant des « larges pouvoirs »<sup>854</sup>, tout en étant très grandement récompensé pour ses efforts, notamment par le titre de cardinal, mais aussi par de nombreux privilèges<sup>855</sup> et des cadeaux occasionnels<sup>856</sup>. Girard se révèle un serviteur droit et fidèle qui accomplit scrupuleusement les tâches confiées sans porter préjudice aux missions et sans dévier de la ligne prédéfinie. Il est clair que sa personnalité est loin d'être la plus brillante ou la plus imposante de son époque, mais justement, là réside sa force. Les profils comme le sien, alliant la discrétion, l'assiduité, la loyauté et le dévouement sont d'autant plus précieux que c'est sur eux que reposent les succès des missions diplomatiques délicates et complexes. En même temps, les exemples au contraire ne manquent pas, et de grands intellectuels de l'époque, dont Brogny, d'Ailly ou Filastre et de fortes personnalités aux ambitions politiques, comme de la Grange<sup>857</sup>, complètent la structure de la cour pontificale. La rencontre de ces deux profils assure un équilibre et l'efficacité du fonctionnement de la curie en devenant une garantie du déroulement des affaires.

Indépendamment de la situation initiale des prélats avant de devenir les membres du collège cardinalice, la nomination marque un point tournant dans la carrière et implique un changement du statut. Même si les sièges épiscopaux et les chapeaux cardinalices revenaient régulièrement aux nobles, cela impliquait une démarche spécifique liée à la promotion. La puissance se manifestait dans le train de la vie (entre autres, construction ou aménagement d'une livrée cardinalice à Avignon<sup>858</sup> ou à Villeneuve-lès-Avignon<sup>859</sup>), ou/et dans la gestion de propriétés, mais également dans la mise en place de la succession des biens après le décès du bénéficiaire/détenteur. L'attitude vis-à-vis de la mort induit la volonté de léguer les biens matériels certes, mais aussi de laisser une trace plus pérenne de son existence (le tombeau), doté de la dimension dévotionnelle (les messes d'anniversaire). Le souhait, voir même le désir, de construire un programme dévotionnel qui contribuait à la vie dans l'au-delà se jouxtait à la

---

<sup>854</sup> Philippe Genequand, Clément VII, a-t-il eu une politique méridionale, dans : *Le Midi dans le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux, n°39, p. 157.

<sup>855</sup> Dont la grâce de consacrer les églises et les cimetières, dans : Philippe Genequand, Clément VII, a-t-il eu une politique méridionale, dans : *Le Midi dans le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux, n°39, p. 158.

<sup>856</sup> Les cadeaux en question : le bréviaire et la relique de la Saint Croix sont traités dans les sous-chapitres consacrés respectivement au sujet du testament du cardinal cf. IV.3.2.1) et la donation de la relique cf. IV.3.3.3).

<sup>857</sup> Nous verrons par la suite le rôle et l'apport de ces personnalités dans l'histoire du schisme.

<sup>858</sup> Marc Dykmans, Les palais cardinalices d'Avignon, dans : *Mélanges de l'École française de Rome*, Tome 83, n°2, 1971, pp. 389-438 ; Francis Salet, Une frise armoriée dans une « livrée cardinalice » à Avignon, dans : *Bulletin Monumental*, Tome 142, n°2, 1984, pp.206-207.

<sup>859</sup> Hervé Aliquot, Les livrées cardinalices de Villeneuve-lès-Avignon, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, pp. 397-408.

volonté d'affirmer la place non uniquement « ici-bas », mais assurer d'en bénéficier dans l'au-delà à travers les fondations. En affirmant leurs propres personnes à travers un programme commémoratif, les cardinaux participaient à la construction de la puissance de la cour pontificale en affirmant la cause à laquelle ils étaient liés et qu'ils défendaient. La renommée personnelle concourt au prestige de toute l'Église surtout si le message laissé à la postérité s'accompagne d'un riche programme symbolique et/ou politique.

Par conséquent, à la question : comment construire et affirmer le pouvoir de l'obédience avignonnaise durant le schisme, les réponses se trouvent dans l'organisation et la gestion des espaces religieux et dans la production artistique funéraire. Il n'est donc pas étonnant de voir, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, dans le contexte avignonnais, des modèles princiers pénétrer le milieu ecclésiastique pour gagner en importance à la fin du siècle.

Nous proposons l'hypothèse que le choix de monumentalisation des sépultures dans le milieu cardinalice avait pour but de contribuer et de renforcer la légitimité de la papauté avignonnaise, surtout pendant le Schisme d'Occident. Les moyens architecturaux et les pratiques de représentation empruntés au monde laïc (utilisation de l'héraldique<sup>860</sup>), enrichie par l'iconographie spécifique (couronnement de la Vierge<sup>861</sup>, Collège apostolique) mettaient en place le discours légitimant le pouvoir pontifical. L'utilisation de la représentation comme outil essentiel d'affirmation du pouvoir et de manifestation de l'autorité sur un espace dévolu, est bien connu dans le contexte princier<sup>862</sup> et elle assure, sans aucune difficulté, son rôle dans le milieu ecclésiastique. Un rôle d'autant plus évident qu'une grande partie de la curie pontificale appartient à des familles nobles et est donc familière avec les pratiques en question. Il n'est pas sans signification non plus que la structure générale des *familiae* dupliquait spontanément l'organisation d'un établissement ecclésiastique, mais aussi d'une maison noble<sup>863</sup>.

Pierre Girard, aux origines nobles non avérées<sup>864</sup>, appartenait très clairement à cette partie de la machine administrative de la curie avignonnaise. Indispensable à la bonne exécution des

---

<sup>860</sup> Paul Payan, Images et pouvoir pontifical dans les livres de Clément VII et Benoît XIII, dans : *La culture religieuses méridional ; Les manuscrits et leurs contexte artistique*, Cahiers de Fanjeaux 51, Toulouse, Privat, 2016, pp. 107-130.

<sup>861</sup> Jean-Marc Goglin, Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton : un itinéraire spirituel vers Dieu, dans : *Bulletin Théologique*, 5 mai 2015 ; <https://bulletintheologique.wordpress.com/2015/05/05/le-couronnement-de-la-vierge-denguerrand-quarton-un-itineraire-spirituel-vers-dieu/>

<sup>862</sup> Laurent Hablot, Le décor emblématique chez les princes de la fin du Moyen Âge : un outil pour construire et qualifier l'espace, dans : *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Tome 37, Année, 2006, pp. 147-165.

<sup>863</sup> Pierre Jugie, Les familiae cardinalices au temps de la papauté d'Avignon, dans : *Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, Rome, Ecole française de Rome, 1990, p. 50.

<sup>864</sup> Car il semblerait que sa famille « devait avoir quelque position sociale », voir : Marc du Puget, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnaise du temps du Grand Schisme : Pierre Girard, dans : *Crises et*

missions et l'avancement des affaires pontificales, il reste néanmoins plutôt un « simple rouage » qu'un acteur principal. Cependant, son service fidèle, essentiel au fonctionnement de l'administration pontificale et gratifié par de nombreux signes de reconnaissance le conduit vers ce qu'il considère comme le couronnement de son parcours terrestre, c'est-à-dire la mise en place de la vie dans l'au-delà, tout en continuant ainsi à contribuer à la grande cause de l'Église. L'ensemble de sa construction commémorative est prévu avec beaucoup de minutie et, de surcroît, à l'image de son entourage. Justement, c'est par une étude de son environnement le plus proche qu'il est possible de déceler un modèle éventuel de comportement vis-à-vis de la mort et de comprendre les origines de ses actions/agissements concrètes et matérielles face à l'éternité.

---

*réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne la préréforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savants, Avignon 1990, Paris, Éditions du CTHS, 1991, p.299.

#### 4.2.2) Les exécuteurs testamentaires

La responsabilité entière de la mise en œuvre du testament repose sur les épaules des exécuteurs désignés par le testateur, afin de réaliser les clauses selon sa volonté. C'est leur loyauté, application et diligence qui décident de la conformité des tâches accomplies suivant les prescriptions désignées. Afin d'être sûr du résultat souhaité, le testateur choisit donc, avec beaucoup de soin et de prévenance, des personnes de confiance dans son entourage proche. C'est justement ainsi que les exécuteurs testamentaires du cardinal Girard peuvent être considérés. Cependant un changement majeur va s'opérer dans l'espace des trois ans séparant le testament du codicille. Un premier document de 1410 désigne huit exécuteurs, à savoir : Antoine Coste, *Gillelmum Capitislane*, *Gaufridum Badolheri*, André de Chanac, Jean Belle, Jean Pollier, Pierre Charpin et Pierre de Montanse. L'identification de la plupart d'entre eux a été possible, mais en 1413, le cardinal modifie son testament par un codicille, remplace les trois premiers exécuteurs et enrichi ce cercle par la nouvelle présence de trois cardinaux : Jean Allamet de Brogny, cardinal d'Ostie ; Pierre d'Ailly, cardinal de Saint-Crisogogne et Guillaume Fillastre, cardinal de Saint-Prieste de Saint-Marc, auxquels s'ajoute l'évêque de Grenoble François de Conzié, également archevêque d'Arles et de Narbonne. Tous ces personnages participent activement à la vie religieuse et politique et jouent un rôle dominant dans la solution du schisme, lors du concile de Constance.

Les motifs de ce changement restent relativement ambigus, car aucun événement majeur, politique ou religieux, inclus dans ce laps de temps ne le justifie : le concile de Pise a eu lieu en 1409 et celui de Constance débute en 1415. La motivation la plus probante reste celle du prestige, le rang ecclésiastique et la notoriété intellectuelle de ces personnages qui rejoignent le petit groupe des proches et familiers du cardinal Girard.

Hormis André de Chanac, abbé de La Chaise Dieu, exécuteur testamentaire de Grégoire XI et Jean Belle, évêque de Lavour, les trois derniers exécuteurs sont mentionnés comme commensaux : Jean Pollier sacristain de l'église Saint-Paul de Lyon et cousin du cardinal Girard, Pierre Charpin son secrétaire et camérier et Pierre de Montanse, archidiacre dans le diocèse de Comminges<sup>865</sup>. Il y a donc une sensible différence entre le statut des membres qui comptent parmi des plus grandes personnalités et ceux définis comme *familia* et, de plus est, commensaux.

---

<sup>865</sup> L'identité de Pierre de Montanse reste à déterminer, dans le testament on parle de lui sous la forme suivante : *Petrum de Montanhaco, archidiaconum de Boriaco in ecclesia Convenarum*. Le terme « *Convenarum* » peut être traduit comme Convènes et correspond à Comminges dont le nom antique était *Lugdunum Convenarum*, mais aucun autre détail n'est pas connu à l'heure actuelle.

Les trois personnages du testament remplacés par des cardinaux dans le codicille restent difficiles à identifier. Le testament ne donne qu'une brève description de leurs fonctions en mentionnant leurs lieux d'affectations : Antoine Coste de l'ordre de frères Prêcheurs, un dominicain, maître en théologie et ancien pénitencier, qui, visiblement, participe au concile de Constance, mais sans intervenir<sup>866</sup> ; *Gillelmum Capitislane*, clerc de l'église Saint-Pierre de B ? (*Sancti Petri de Burliaco*) dans le diocèse de Castres ; *Gaufridum Badolheri*, clerc de l'église des Saintes, chapelain et membre de la famille de Pierre Girard. Il est donc évident que ces trois personnes pratiquement anonymes ne font pas le poids vis-à-vis des personnages plus que brillants et puissants de l'époque qui viennent les remplacer dans le codicille : chacun d'eux a mérité sa place dans l'Histoire et suscité le plus grand intérêt scientifique en termes de contribution à la vie intellectuelle et religieuse. Le cardinal Girard garde ses proches comme assurance de l'application à la lettre du contenu de son testament/codicille et introduit ceux qui véhiculent la renommée et le prestige auxquels il aspire et auxquels, d'une certaine manière, il participe. Par ailleurs, cette composition dûment choisie s'avère la garantie ultime de l'exécution de ses volontés, même et surtout en cas de problème et d'imprévu.

#### 4.2.3.1) Jean Allarmet de Brogny

Jean Allarmet de Brogny (1342-1426), docteur en théologie, vice-chancelier, légat du pape, évêque de Viviers, d'Arles, de Genève et, finalement, cardinal d'Ostie est au cœur même de tous les efforts conduisant à la résolution du schisme. Même si, suite aux divergences, il abandonne l'obédience de Benoît XIII, lequel décide de le déposer de sa dignité cardinalice, il continue à appartenir à la haute sphère ecclésiastique. Après le concile de Pise, avec l'élection du nouveau pape, il reprend ses hautes fonctions et trouve la confiance de ses comparses et les sommets de la hiérarchie ecclésiastique. Mis à part qu'il préside les funérailles d'Alexandre V en 1410, Brogny joue un rôle prépondérant dans la résolution finale du schisme en tant que dignitaire, choisi pour diriger le concile de Constance durant toute sa tenue de 1414 jusqu'au 1418. En 1415, il reçoit la déposition du pape Jean XXIII, ensuite l'abdication de Grégoire XII et finalement en 1417, la déposition de Benoît XIII<sup>867</sup>. Le 11 novembre le nouveau pape, sous le nom de Martin V, élu par une commission électorale, est sacré par Brogny. Le schisme se termine officiellement sans

---

<sup>866</sup> Sophie Vallery-Radot, *Les français au concile de Constance (1414-1418), Entre résolution du schisme et la construction d'une identité nationale*, Brepols, 2016 p. 41.

<sup>867</sup> En réalité, Benoît XIII, persuadé que c'est uniquement lui le seul pape légitime, il reste retranché, aussi bien sur ses positions que sur la péninsule de Peñíscola jusqu'à sa mort en 1423, malgré la nouvelle élection pontificale et le fait qu'il ne lui reste que très peu des partisans.



aucune contestation de la part du concile, ni des acteurs politiques<sup>868</sup>. Martin V, très peu de temps après son élection, nomme Brogny évêque de Rome (le 21 novembre 1417).

Le cardinal d'Ostie peut être facilement perçu comme bienfaiteur de la ville d'Annecy où il fonde le couvent des dominicains. L'implantation des prêcheurs au sein de la ville répond aux besoins de la vie sociale et religieuse et Brogny paraît la personne idéale pour accomplir cette mission, vue sa relation proche avec la région<sup>869</sup>. Par son codicille du 23 juillet 1424, Brogny fonde également le collège Saint-Nicolas d'Annecy à Avignon, pour assurer l'éducation de 24 jeunes savoyards dans le domaine de droit canon et civil<sup>870</sup>. La fondation, confirmée par une bulle de Martin V, se voit dotée de divers biens, dont une maison pour assurer le logement.

Une autre fondation, cette fois ci personnelle, prend beaucoup d'importance et s'avère significative, voire exemplaire. Brogny fait construire une chapelle à vocation funéraire ; à Genève. La structure, édifiée par le maître d'œuvre Colin Thomas, abrite le tombeau du cardinal exécuté par le sculpteur Jean van Prindale, un Bruxellois, actif de 1372 à 1420, qui exerce en Savoie jusqu'à la fin de sa vie<sup>871</sup>.

Certes, le tombeau de Jean de Brogny est connu grâce à la renommée de son sculpteur, mais aussi en raison de la mise en place de la chapelle, considérée comme la première expression du gothique flamboyant en Savoie. Brogny obtient l'autorisation du pape Benoît XIII en 1387 et les travaux commencent en 1405, l'année de la fondation d'un autel. L'année suivante, il fonde un collège composé de douze prêtres, d'un archiprêtre et d'un doyen. En 1412 le tombeau est mis en place ; il s'agit, soit de la date de la construction même, soit uniquement de l'installation dans le chœur. Brogny décède en 1426 à Rome et deux ans plus tard son corps arrive à Genève pour être inhumé dans la chapelle qui bénéficie du statut de la « collégiale ». Marcel Grandjean qualifie l'ensemble comme « *monumental* » et souligne sa grandeur au point d'éclipser la cathédrale qu'elle juxtapose<sup>872</sup>. Par ailleurs, il souligne le caractère novateur, même avant-gardiste de l'édifice qui, selon lui, bénéficie des influences des chantiers avignonnais, eux-mêmes,

---

<sup>868</sup> Paul Payan, *Entre Rome et Avignon, Une histoire du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Flammarion, 2009, p. 249.

<sup>869</sup> N'étant pas en mesure d'assurer par lui-même la gestion du chantier, il envoie son représentant, muni de la procuration pour veiller sur l'implantation du site, voir : Amélie Roger, *Implantation des ordres mendiants dans l'ancien diocèse de Genève (XIII<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Lyon, 2021.

<sup>870</sup> Amédée de Foras, *Le grand collège des Savoyards d'Avignon, autrement dit de Saint-Nicolas d'Annecy*, Thonon, Imprimerie Doubouloz, 1888,

<sup>871</sup> Nicolas Schäti, Jean Prindale et l'activité des ateliers de sculpture franco-flamands à Genève et en Savoie au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans *Art+Architecture en Suisse*, 58, Berne, 2007, pp. 13-22.

<sup>872</sup> Marcel Grandjean, La chapelle de Macchabées à Genève (1397-1405) : la maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante, dans : *Genava, revue d'histoire de l'art et d'architecture*, n°52, 2004, p. 13.

reflets des milieux parisiens et princiers<sup>873</sup>. Grandjean attribue la filiation avec les grandes constructions telles que la Sainte-Chapelle de Paris et les autres sites du même type : la Sainte-Chapelle de Vincennes, conçue à la demande de roi Charles V en 1379, la Sainte-Chapelle de Bourges, construite pour le duc Jean de Berry, entre 1391 et 1379 (disparue aujourd'hui) ou la Sainte-Chapelle de Riom, du palais des ducs d'Auvergne, élevée entre 1380 et 1403.

Incontestablement, la mise en place de la chapelle des Macchabées par le cardinal de Brogny s'inscrit dans la démarche commémorative empruntée au monde laïc seigneurial et largement adaptée par le contexte ecclésiastique.

#### 4.2.3.1) Guillaume Fillastre

Guillaume Fillastre (1354-1428)<sup>874</sup>, humaniste, doyen de la cathédrale de Reims, où il enseigne la jurisprudence, archevêque d'Aix-en-Provence, archiprêtre de Saint-Jean de Latran et cardinal de Saint-Priest de San Marco, à Rome est un acteur actif du concile de Constance. Les points forts jalonnant sa vie ecclésiastique et intellectuelle sont propres à tout homme ambitieux de son envergure, malgré quelques ombres et incertitudes dans l'interprétation de certains éléments<sup>875</sup>. Une grande carrière bénéficiaire complète le succès rencontré à la cour pontificale et contribue à sa démarche scientifique. La bibliothèque conçue par Fillastre pour le chapitre de Reims fait partie des plus emblématiques de son époque et témoigne de l'expansion de l'humanisme en France<sup>876</sup>. Elle comportait naturellement plusieurs dizaines d'ouvrages sur des sujets très divers certes, mais l'impact des auteurs grecs et latins reste prépondérant, juste à côté des ouvrages historiques et bien naturellement, juridiques et théologiques<sup>877</sup>. Durant le Concile de Constance, Fillastre tient un journal, découvert par Heinrich Finke<sup>878</sup> et édité dans son

---

<sup>873</sup> Marcel Grandjean, La chapelle de Macchabées à Genève (1397-1405) : la maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante, dans : *Genava, revue d'histoire de l'art et d'architecture*, n°52, 2004, p.14.

<sup>874</sup> A n'est pas confondre avec Guillaume Fillastre (c. 1400-1473), évêque de Verdun, de Toul et finalement de Tournai, le neveu/le filleule (ou l'enfant illégitime présumé) du cardinal et qui l'accompagne à Rome.

<sup>875</sup> Hélène Millet, relève un certain nombre d'incohérences, par exemple dans les propos au sujet de ses propres origines, ou la longueur de son cursus universitaire et duré de la vie et évoque le fait d'avoir des enfants, voir : Hélène Millet, Guillaume Fillastre : esquisse biographique, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre*. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002, pp. 7-24.

<sup>876</sup> Christian Förstel, Guillaume Fillastre et Manuel Chrysoloras : le premier humanisme français face au grec, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre*. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002, pp. 63-76.

<sup>877</sup> Colette Jeudy, La bibliothèque de Guillaume Fillastre, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre*. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002, pp. 245-293.

<sup>878</sup> Heinrich Finke (1855-1938), un médiéviste allemand, spécialisé dans l'histoire de la fin du Moyen Âge.

intégralité en 1889<sup>879</sup>, estimé comme un des documents les plus importants sur le contexte historique du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>880</sup>. Les notes de Fillastre permettent de considérer le concile sous un angle nouveau et, surtout, de l'aborder de l'intérieur, quasi « en direct », avec ses remarques sur les papes, le collège des cardinaux en tant que corps, et en particulier sur les autres cardinaux, dont par exemple, d'Ailly. En bref, Fillastre représente le monde intellectuel et politique de l'époque et se place comme un des protagonistes de la culture européenne.

L'importance de Fillastre a été mis en exergue lors d'un grand colloque thématique sur sa personne, mais aussi sur sa contribution en tant qu'humaniste et géographe. Intitulé : *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre*<sup>881</sup> il confirme la réputation et la notoriété de son œuvre, au sens large. Les découvertes clés de la géographie médiévale reviennent aussi bien à Fillastre qu'à d'Ailly avec deux visons de l'Europe distincte, issues d'un rapprochement notable avec la politique<sup>882</sup>. A juste titre, un lien d'amitié s'est établi entre ces deux personnages, considérés aussi comme « partenaires » avec cependant une nuance de mondanité en ce qui concerne à Fillastre<sup>883</sup>. Un rapprochement entre leur travail peut être établi dans le domaine de la géographie et notamment la représentation conventionnelle du monde et la perception de la carte de ce dernier à partir des sources latines et grecques<sup>884</sup>.

Fillastre, décédé à Rome le 6 novembre 1428 dans le palais qu'il avait fait construire<sup>885</sup>, fut inhumé dans l'église de Saint-Chrysogone, dans le site-même, soulignons-le, où Pierre d'Ailly était nommé cardinal. Nous connaissons uniquement le texte de son épitaphe, mais absolument pas l'aspect de sa sépulture : « *Le tombeau de Guillaume de Saint-Marc, cardinal prêtre du diocèse du Mans, ministre de l'église Saint-Crisogone, ancien doyen de Reims, docteur des deux*

---

<sup>879</sup> Heinrich Finke, *Recherches et sources sur l'histoire du Conseil de Constance*. Schoeningh, Paderborn, 1889.

<sup>880</sup> Le journal de Fillastre, édité par Finke, a permis Valois de reconstituer son apport dans la solution du schisme, Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, Paris, t. 1-4, 1886-1901.

<sup>881</sup> Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre, Actes du colloque de l'Université de Reims 18-19 novembre 1999, Brepols, 2002*.

<sup>882</sup> Le conflit entre l'Ordre des chevaliers teutoniques et le roi de Pologne, traité lors du concile de Constance, a pu être traité grâce à une carte démontrant l'usurpation des terres à l'intérieure des frontières du royaume de Pologne, dans : Christiane Deulez, L'Europe selon Pierre d'Ailly ou selon Guillaume Fillastre, De l'*Ymago Mundi* aux légendes de la carte de Nancy, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002*, pp. 151-161.

<sup>883</sup> Marlette Bernard, Guillaume Fillastre, ami de Pierre d'Ailly et l'humanisme au concile de Constance, dans : *Bulletin B33 : Pierre d'Ailly*, Société Historique de Compiègne, 1993, pp. 137-146.

<sup>884</sup> Patrick Gauthier Dalché, Un astronome, auteur d'un globe terrestre : Jan Fusoris à la découverte de Géographie de Ptolémée, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002*, pp. 161-175.

<sup>885</sup> Hélène Millet, Guillaume Fillastre : esquisse biographique, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002*, pp. 7-24.

droits. Dieu a ce qu'il a créé pour son âme. Il a sa propre nature qui est essentielle à la résurrection et à la vie éternelle des deux. Car le corruptible doit revêtir cette immortalité, et le mortel doit revêtir l'immortalité » et le commentaire de Mgr. Xavier Barbier de Montault<sup>886</sup> : « La gothique carrée qui occupe la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, n'a laissé que peu d'échantillons ; mais il en est un magnifique dans la dalle tumulaire du cardinal Fillastre, à Saint-Chrysogone »<sup>887</sup>.

#### 4.2.3.3) Pierre d'Ailly

Pierre d'Ailly (1350-1420), un homme d'influence, de pouvoir et de réseau est l'une des personnalités centrales de la vie intellectuelle et politico-religieuse du Grand Schisme. Il illustre à lui tout seul un autre exemple parfait d'une carrière brillante et cela, sur tous les plans. Docteur en théologie, maître de l'université, chancelier de l'Église de Paris, aumônier et confesseur du roi de France, Charles VI, légat pontifical en Allemagne, évêque de Cambai, cardinal de Saint-Pierre-de-San-Chrysogone et auteur prolifique, il peut être considéré comme un des plus grands savants de son temps. L'ensemble de ses écrits compte 170 textes<sup>888</sup> majoritairement en latin sur les sujets divers à commencer bien sûr par la philosophie, théologie, pastorale, ecclésiologie et en terminant par la géographie et l'astronomie. Ses traités circulent à travers toute l'Europe avec beaucoup de succès pendant un siècle entier, au début sous la forme des manuscrits et ensuite comme imprimés (incunables et/ou post-incunables)<sup>889</sup>. La carrière entière de Pierre d'Ailly et la plus grande partie de ses écrits ont été marqués par le Schisme d'Occident, en voyant en elle la possibilité d'une réforme profonde<sup>890</sup>. Très engagé dans la solution de la crise, il participe activement au concile de Constance dès son ouverture<sup>891</sup>.

---

<sup>886</sup> Xavier Barbier de Montault (1830-1901), ecclésiastique, historiographe et archéologue, camérier du pape Pie IX, particulièrement prolifique avec quelque trois cent quatre-vingts ouvrages sur les églises de Rome et différents sites en France, il créa le Musée d'Angers, voir : [https://data.bnf.fr/fr/11890158/xavier\\_barbier\\_de\\_montault/](https://data.bnf.fr/fr/11890158/xavier_barbier_de_montault/)

<sup>887</sup> Xavier Barbier de Montault, *Observation archéologiques sur les églises de Rome*, Extrait de la Revue de L'art Chrétien, II<sup>e</sup> série, tom VIII, Arras, Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, 1878, p.21.

<sup>888</sup> À juste titre et à l'unisson avec Jean Patrice Bourdet nous pouvons demander : « ce prélat idéal (...) quand dort-il ? » ce qui résume les questionnements sur la méthode de travail, les conditions de la production intellectuelle et le moyen de diffusion de ses écrits, voir : Jean-Patrice Bouduet, Un prélat et son équipe de travail à la fin du Moyen Âge : remarques sur l'œuvre scientifique de Pierre d'Ailly, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre*. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002, pp.127-1150.

<sup>889</sup> Monica Brinzei, Nouveau survol des écrits de Pierre d'Ailly : de la tradition manuscrite aux premiers imprimés, dans : Jean-Patrice Bouduet (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019, pp. 275-301.

<sup>890</sup> Louis B. Pascoe, Pierre d'Ailly : histoire schisme et antéchrist, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, p. 619.

<sup>891</sup> Sophie Vallery-Radot, Les Français au concile de Constance, Faire entendre sa voix, dans : Christine Barris,

L'intérêt porté à celui qui a été le maître de Jean de Gerson<sup>892</sup> et qui, par ailleurs, s'est trouvé éclipsé par son élève, après un certain temps d'un silence relatif<sup>893</sup>, a débuté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>894</sup>, pour continuer durant le siècle suivant<sup>895</sup> sans pratiquement s'arrêter<sup>896</sup>. La dernière publication en date, montre bien l'importance de la pensée d'Ailly et sa répercussion dans les différents domaines, principalement liés à l'Église, mais aussi à l'astrologie et la géographie. Un colloque international intitulé *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, le 2 et 3 mars de 2017, sous la direction (entre autres) de Jean-Patrice Boudet<sup>897</sup>, a révélé la richesse de l'héritage scientifique<sup>898</sup>. L'influence du traité *Imago Mundi* tient une place prépondérante dans les découvertes géographiques, dans l'activité de Christophe Colomb et dans la vulgarisation ou plutôt divulgation de contenus scientifiques. Composé de deux parties, *Imago Mundi*, fait une synthèse de connaissances de l'espace habitable, avec une description géographique de l'œcoumène, en tenant compte de l'extension potentielle de zones habitables par rapport au climat<sup>899</sup>. Nathalie Bouloux estime que si Pierre d'Ailly accorde son attention à la géographie et à l'astronomie, c'est parce qu'en suivant la pensée de Roger Bacon, il s'intéresse à l'influence des astres sur l'espace terrestre<sup>900</sup>. Sa proposition de réforme du calendrier visant l'unification de l'année civile avec l'année astronomique n'a pas pu être traitée lors du concile de Constance, vu les affaires beaucoup plus urgentes concernant le schisme<sup>901</sup>.

---

Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), *Église et Église, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014, pp. 293-307.

<sup>892</sup> Gilbert Ouy, L'humanisme du jeune Gerson, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, pp. 253-268.

<sup>893</sup> Antonio de Guevara, *Libro llamado Menosprecio de corte y alabanza de aldea. Compuesto por el illustre señor don Antonio de Guevara ; De nouveau mis en françois par L. T. L. [Louis Turquet Lyonnois] auquel avons adjousté l'italien, pour l'utilité et soulagement de ceux qui prennent plaisir aux vulgaires qui sont aujourd'huy les plus en estime. Pour plus grand enrichissement de cest oeuvre, y ont esté adjoustés les vers françois des évesques de Meaux [Philippe de Vitry] & de Cambrai [Pierre d'Ailly], & les latins de N. de Clemenges docteur en theologie, sur la grande disparité*, Genève 1561.

<sup>894</sup> Louis-Alphonse Rambouré, *Pierre d'Ailly et ses historiens*, Amiens, Rousseau-Leroy, 1887, Abbé R. Pontiviane, *Pierre d'Ailly évêque du Puy, évêque de Cambrai et Cardinal (1350-1420)*, Le Puy, Prades, Feydier 1898.

<sup>895</sup> Louis-Joseph Salembrier, *Le cardinal Pierre d'Ailly : sa naissance à Compiègne en 1350, sa mort à Avignon en 1420 : bibliographie de ses œuvres*, Compiègne, Imprimerie du Progrès de l'Oise, 1909, Edith Brayer, *Notice du manuscrit 574 de la bibliothèque municipale de Cambrai, suivie d'une édition des sermons français de Pierre d'Ailly*, Paris, Imprimerie Nationale, 1965, Olaf Pluta, *Die philosophische Psychologie des Peter von Ailly : ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie des späten Mittelalters*, Amsterdam, B.R. Grüner, 1987.

<sup>896</sup> Alice Lamy, *La pensée de Pierre d'Ailly : un philosophe engagé du Moyen*, Paris, H. Champion, 2013, Hélène Millet, Monique Maillard-Luyparaet, *Le Schisme et la pourpre, Le cardinal Pierre d'Ailly, homme de science et de foi*, Paris, Éditions du Cerf, 2015.

<sup>897</sup> Jean-Patrice Boudet (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019.

<sup>898</sup> La publication contient une riche bibliographie transversale.

<sup>899</sup> Nathalie Bouloux, Pierre d'Ailly et l'espace habitable, dans : Jean-Patrice Boudet (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019, pp. 17-35.

<sup>900</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>901</sup> Jean-Baptiste Lebigue, Jean de Berry à l'heure de l'Union ; *Les Très Riches Heures* et la réforme du calendrier à

Le cardinal, décrit comme pragmatique et réaliste, non seulement pour les solutions qu'il propose pour le Schisme<sup>902</sup>, prévoit son tombeau presque une vingtaine d'années en avance dans la cathédrale de Cambrai, en exprimant dans un testament le souhait d'être inhumé à l'intérieur de « sa » cathédrale, même si le décès arrive dans d'autre lieu. Par ailleurs, le prélat dispose d'un acte par lequel le chapitre lui accord l'autorisation d'être enterré dans le chœur de la cathédrale. Jacques de Braibant travaille en premier sur le tombeau, puis, à son décès, le chapitre fait appel à Jean Tusclap. « *Édifier de son vivant, vraisemblablement en contrebas du petit autel, du côté du déambulatoire, entre les deux piliers du fond du chœur, le tombeau du Pierre d'Ailly faisait face à la chapelle axiale de la Sainte-Trinité. Il fut l'œuvre de Jean Tuscap vers 1402, avant d'être démantelé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle* »<sup>903</sup>.

Ludovic Nys a pu restituer la forme du monument à partir de différents documents et ainsi déterminer la composition funèbre : la dalle et son gisant, un relief et un groupe votif constituait un ensemble cohérent. Situé au revers de l'autel de requiem avec une intention très clairement affichée d'y associer sa mémoire, le tombeau, selon Nys, semble s'apparenter à l'impressionnante construction mémorielle du cardinal Jean de la Grange<sup>904</sup>. Le gisant de Pierre d'Ailly en pierre de Tournai est aujourd'hui conservé au Musée municipal de la ville de Cambrai. Le gisant « *en suaire* » est connu grâce au dessin de Roger de Gaignières<sup>905</sup> et conservé à la Bibliothèque de France<sup>906</sup>.

#### 4.2.3.4) François de Conzié

François de Conzié, (c.1346-1431), né dans une famille de la noblesse savoyarde, a fait partie, pendant de très longues années, de la cour pontificale. Docteur en droit, il fut nommé successivement, évêque de Grenoble (1380), archevêque d'Arles (1388), archevêque de Toulouse (1390), archevêque de Narbonne (1391), vicaire générale du diocèse d'Avignon, puis,

---

la fin du Grand Schisme, dans : Christine Barris, Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), *Église et Église, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014, pp. 367-389.

<sup>902</sup> Louis B. Pascoe, Pierre d'Ailly : histoire, Schisme et Antéchrist, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, p. 616.

<sup>903</sup> Hélène Millet, Monique Maillard-Luyparaet, *Le Schisme et la pourpre, Le cardinal Pierre d'Ailly, homme de science et de foi*, Paris, Éditions du Cerf, 2015, p. 167-168.

<sup>904</sup> Ludovic Nys, Le monument funéraire du cardinal et évêque de Cambrai Pierre d'Ailly (ca 1402), Révision critique, Jean-Patrice Boudet (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019, pp. 163-182.

<sup>905</sup> Roger de Gaignières (1642-1715), historiographe et collectionneur, connu pour ses dessins et gravures et une riche collection qui comportait : sceaux, tapisserie, pierres tombales, tapisserie, portraits et sépultures funéraires médiévales.

<sup>906</sup> BNF, ms. 17025, f°34r.

à partir de 1383, camérier de Clément VII, dont il a toute confiance et ministre de finances politiques entre 1383-1432. Hiérarchiquement deuxième plus haut dignitaire après Jean Allamet de Brogny<sup>907</sup>, il participe comme ce dernier, au concile de Constance et sa présence\_s'avère profitable à la résolution de la crise<sup>908</sup>. François de Conzié figure dans le personnel de curie sous Clément VII, Benoît XIII, dont il quitte l'obédience pour celle de Jean XXIII et après le concile de Constance, Martin V<sup>909</sup>. Durant toutes ces années, de Conzié a été impliqué dans la plupart des affaires courantes, le plus souvent financières<sup>910</sup>.

Le testament de François de Conzié date de 12 décembre 1431 et il décède le 31 décembre de la même année, à Avignon, où il est inhumé dans l'église des Célestins. De Conzié fonde une chapelle en saillie à l'est du croisillon nord de l'église où il place son tombeau en marbre blanc qui porte l'épithète suivant : « *Hic jacet Reverendissimus in Christo Pater Dom. Francisus genre nobilis, Legum Dioces Geben. Primo Gratianopolis Episcopus, demum Rom. Ecclesiae Camerarius, Arlatensis et jude Tolosamus, ultimo Narbonensis Archippiscopus qui obiit an. Dom. 1431 die ultima mensis Decembris ; cujus anima recqierscat in pace* »<sup>911</sup>. En fait, de Conzié collabore au chantier des Célestine et supervise le transfert du corps de Clément VII dans le chœur en 1401. En ce qui concerne les constructions, de Conzié, édifie une chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste au château de Bloy (1390) et une grande chapelle familiale dans l'église paroissiale de Rumilly (Haute-Savoie) en 1413<sup>912</sup>.

#### 4.2.3.5) André de Chanac

André de Chanac (?- 1417), abbé de la Chaise Dieu entre 1378 et 1417, exécuteur testamentaire de Grégoire XI<sup>913</sup>, a entrepris de multiples travaux dans l'abbaye : construction des quatre premières travées du cloître, aménagement de la bibliothèque et construction de la tour du

---

<sup>907</sup> Marcel Grandjean, La chapelle de Macchabées à Genève (1397-1405) : la maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante, dans : *Genava, revue d'histoire de l'art et d'architecture*, n°52, 2004, p.25.

<sup>908</sup> Sophie Valery-Radot, Les français au concile de Constance (1414-1418), Entre résolution du schisme et la construction d'une identité nationale, Volume 2, Brepols, 2016, pp. 69-72.

<sup>909</sup> Léonce Célier, Sur quelques opuscules de camerlingue François de Conzié, dans : *Mélange de l'École française de Rome*, Années 1906, n°26, pp. 98-108.

<sup>910</sup> Philippe Genequand, Clément VII, a-t-il eu une politique méridionale, dans : *Le Midi dans le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux, n°39, p. 156-157.

<sup>911</sup> Besson Joseph-Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste, et Maurienne et du décanat de Savoie*, Nancy, Chez Sébastien Henault Imprimeur & Marchand Libraire, 1759, p. 175.

<sup>912</sup> Marcel Grandjean, La chapelle de Macchabées à Genève (1397-1405) : la maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante, dans : *Genava, revue d'histoire de l'art et d'architecture*, n°52, 2004, p.25.

<sup>913</sup> Le cardinal Pierre Girard en était le notaire, voir : Michel Hayez, Un codicile de Grégoire XI, dans : *Bibliothèque de l'École de Chartres*, Années 1968, 126-1, pp. 223-230.

pape Clément<sup>914</sup>. Les informations à son sujet sont succinctes, on peut supposer que, plutôt naturellement, son lieu d'inhumation reste l'abbaye.

#### 4.2.3.6) Jean Belle

Jean Belle (? - 1433), docteur en droit canon<sup>915</sup>, auditeur de la Rote (justice apostolique), sénateur de Toulouse et évêque de Lavaur entre 1412 et 1433 à la suite de Pierre Girard. Il assiste au concile de Constance comme procureur d'abbés, du chapitre d'Agde, des évêques de Pamiers et de Tulle de la province de Toulouse<sup>916</sup>. Son blason figure, au même titre que celui de Pierre Girard, dans la chapelle, aujourd'hui transformée en « arrière-sacristie » de la cathédrale Saint-Alain de Lavaur. La décoration de la chapelle, exécutée par Jean-François Lambergot<sup>917</sup> date du XVIII<sup>e</sup> siècle est mise en place pour honorer les évêques affectés sur les lieux, à l'initiative d'un des chanoines<sup>918</sup> du lieu<sup>919</sup>.

En ce qui concerne le lieu de son inhumation ou l'aspect matériel du tombeau, les informations nous font défaut.

#### 4.2.3.7) Pierre Charpin

Pierre Charpin (? - 1448), fils du notaire royal Bathemie Charpin<sup>920</sup>, originaire de Saint-Symphorien-le-Château, docteur en décrets, a été, en tant que secrétaire, rattaché, pendant très longtemps, à la personne du cardinal Girard. Par ailleurs, il est pénitencier et secrétaire de Jean XXIII<sup>921</sup>. A partir de 1417, il devient chevalier de l'Église de Lyon<sup>922</sup>, titre qui se juxtapose à plusieurs fonctions, notamment à Lyon où il est camérier de l'église de Saint-Paul de Lyon en 1418 et chanoine puis, plus tard, obéancier de Saint-Just. Carpin, entre 1419 et 1434 est official

---

<sup>914</sup> Francisque Mandot, Histoire du Velay, vol. 6

<sup>915</sup> Selon la notice de Paul Ourliac et Jean-Louis Gazanniga, Jean Belle « a rédigé un médiocre traité sur la procédure canonique », dans : Paul Ourliac et Jean-Louis Gazanniga, L'histoire du droit privé français de l'An mil au Code civil, Paris, Albin Michel, 1985, p. 58.

<sup>916</sup> Sophie Vallery-Radot, Les clercs français du Midi au concile de Constance, dans : Le Midi et le Grand Schisme d'Occident, Cahiers de Fanjeaux, n°39, Toulouse, Privat, 2004, pp. 454-455.

<sup>917</sup> Jean-François Lambergot (1689-1754) ; <https://musees-occitanie.fr/artiste/jean-francois-lombergot/>

<sup>918</sup> Guy Michel Audran (1662-1745),

<sup>919</sup> Les informations sur la démarche : <http://www.cathedrale-lavaur.fr/histoire/extraordinaire-decor-peint/>

<sup>920</sup> Louis Morel de Voleine, *Recueil des documents pour servir l'ancien Gouvernement de Lyon*, Lyon, Imprimeur Mouis Perrin, 1854, p. 99.

<sup>921</sup> Baltassare Cossa (1360-1419), élu pape en 1410 et dépossédé en 1415 lors du concile de Constance.

<sup>922</sup> Initialement, de XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, les chevaliers de l'Église de Lyon ont bien une fonction militaire consistant à défendre le quartier canonial ; avec le temps elle évolue et glisse vers la fonction juridique, à savoir, défendre devant un tribunal. Une de condition d'admission a été le grade du docteur, ou au moins de licencié en droit. A ce sujet : Jean Beyssac, *Les Chevaliers de l'Église de Lyon*, Lyon, Imprimerie des missions africaines, 1925, Jacques Gadille (dir.), *Histoire des diocèses de France ; Le diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, p.102.



et vicaire général de l'archevêque Amadée de Talaru à qu'il apporte un grand soutien<sup>923</sup>. En 1440, il est nommé doyen de Vienne et un an plus tard, choisit comme exécuteur testamentaire d'Isabeau d'Harcourt.

Afin de mener à bien son rôle attribué par le testament, Charpin doit se rendre au concile de Constance où « *il sollicite de cette assemblée des moyens coercitifs contre les détenteurs des biens de son patron. Deux bulles rendues à sa faveur aplanirent les difficultés qu'on lui élevait, et le mirent en mesure de remplir son mandat* »<sup>924</sup>. Peu avant son décès, « *afin de montrer l'attachement à l'église de Saint-Symphorien il fait un don de vingt écus d'or en 1446 pour faire chanter, chaque année, le jour de sa mort, une grande messe par les prêtres desserviteurs* »<sup>925</sup>, en suivant l'exemple de son bienfaiteur et maître, le cardinal Girard. Décédé le 3 décembre 1448, selon Bayssac, il est transporté le lendemain à Saint-Symphorien<sup>926</sup>. Il nous est difficile d'établir précisément un lien direct avec l'une des chapelles de l'église comme lieu avéré de son inhumation. En revanche, le fait attesté, c'est les origines de sa famille ; Charpin revient naturellement auprès des siens comme le veut la coutume et suit, par là même, son bienfaiteur qui repose en ces lieux.

Cochard fait allusion aux mémoires de Charpin et, par ailleurs, une copie du XVII<sup>e</sup> siècle se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Grenoble. La personne du cardinal Girard occupe naturellement une place prépondérante ; cependant, la mention du saccage par les huguenots en 1562 du tombeau du cardinal entache un peu la véracité de ces écrits. En 1448 (ou 1449), date de publication de son testament, il est impossible que Pierre Charpin connaisse les évènements qui vont se dérouler un siècle plus tard.

#### 4.2.3.8) Jean Pollier

Jean Pollier (?), défini dans le testament comme bachelier en droit, est membre de la famille du cardinal Girard, probablement un cousin (*consanguinem*) et sacristain de l'église Saint-Paul de Lyon. Nous ne disposons pas d'informations supplémentaires et, à juste titre, ignorons le lieu de son inhumation.

---

<sup>923</sup> *Archevêques de Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012, p. 75.

<sup>924</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 127.

<sup>925</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 128.

<sup>926</sup> Jean Beyssac, *Les Chevaliers de l'Église de Lyon*, Lyon, Imprimerie des missions africaines, 1925, p. 61.

#### 4.2.3.9) Pierre de Monanse

Pierre de Montanse (?), archidiacre d'une église non identifiée dans le diocèse de Comminges, est présenté comme camérier de Pierre Girard. Cette fonction est peut-être en lien avec la responsabilité de proto-dataire de Girard en 1385, mais les informations relatives à sa personne et ses fonctions potentielles font défaut.

Trois exécuteurs testamentaires comptent également parmi les témoins lors de la déposition testamentaire et, plus précisément, du codicille. Il s'agit de Jean Belle, traité à cette occasion de « *discrète personne* », puis de Jean Pollier et Pierre Charpin, qu'on peut considérer comme les piliers incontestables et infaillibles de la *familia* du cardinal. Le commentaire de Cochard<sup>927</sup> sur l'intervention de Charpin auprès des autres exécuteurs, de surcroît bénéficiant d'un poids politique, illustre explicitement l'importance de ce choix et la confiance dans leur loyauté et habileté d'accomplir la tâche. Nous ne savons pas exactement quels problèmes empêchaient la mise en œuvre des volontés du cardinal, mais quelles qu'ils furent, la présence des trois autorités évoquées précédemment, devaient grandement contribuer à leur solution.

Il est difficile de dire si le cardinal Girard anticipait les éventuelles difficultés liées à l'exécution de son testament, ou s'il avait des raisons concrètes d'appréhender le bon déroulement de sa succession. Mais, conformément à son habitude de tout organiser et de tout prévoir avec beaucoup de minutie, il choisit, encore une fois, avec une prudence extrême, d'inclure les personnes les plus influentes de son temps, susceptibles de résoudre efficacement de potentiels imprévus.

Le résumé biographique des riches vies de ses exécuteurs a esquissé le contexte intellectuel et politique, mais a aussi permis d'appréhender leur puissance et rôle dans la solution du schisme. Le cardinal Girard, pour des raisons évidentes ne participe pas au concile de Constance, mais, il faut le remarquer, ne contribue pas non plus à la vie scientifique et intellectuelle de son époque. Le fait d'inclure dans son testament des personnages d'une telle envergure lui permet de se situer au même rang qu'eux, sans pour autant y appartenir. D'autre part, ces aperçus biographiques permettent de déceler au moins deux occurrences liées à l'organisation des sépultures dans l'entourage quasi immédiat de Pierre Girard. Tout d'abord, le lieu d'origine est fortement privilégié pour une construction commémorative (ex. Brogny), ensuite le lieu de l'affectation le plus important et/ou le site qui porte le signe d'affection (ex. Fillastre et d'Ailly).

---

<sup>927</sup> Nicolas-François Cochard, *La notice historique et statistique ...*, Lyon, Imprimerie J.M. Barret, 1827, p. 127.

À chaque fois, le lieu et la forme de l'inhumation sont prévus longtemps en avance et les travaux, de surcroît définis dans un testament, commencent du vivant du commanditaire. Dans deux cas, nous avons affaire à la mise en place d'une épitaphe et la présence d'un gisant indépendant ou combiné avec un transi ; ce dernier apparaît à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, pour s'imposer pleinement au cours du siècle suivant. L'influence des pratiques avignonnaises sont indéniables et assez facilement détectables car elles suivent une organisation relativement courante : un sarcophage à niches avec des pleurants, plus un gisant, accompagné par une épitaphe et/ou complété par une scène religieuse. Ces quelques exemples cités de l'entourage de cardinal Girard témoignent de l'importance des pratiques funéraires de l'époque qui répondent non seulement aux besoins sotériologiques, mais qui incluent également les paradigmes mémoriels et politiques.

### 4.2.3) L'entourage du cardinal Girard

L'enchevêtrement labyrinthique des connexions entrecroisées entre les différents membres de la curie, si symptomatique pour le milieu pontifical, s'avère la garantie du bon déroulement des affaires courantes et de celles en expectative même avant la période du schisme. Les alliances politiques, les missions financières demandent la présence d'hommes de confiance, de négociateurs avérés et de réseaux d'influence. A plusieurs reprises, les mêmes personnages de l'entourage pontifical se retrouvent dans des configurations différentes le notaire du pape peut choisir le même exécuteur testamentaire que ce dernier<sup>928</sup> et les récompenses, ainsi que les responsabilités, affluent de différentes directions dans le but de contribuer aux affaires de l'Église, sans oublier la personne du bénéficiaire et ses propres avantages.

Il est difficile et voire pernicieux de tenter de retracer tous les liens entre le Collège Cardinalice et Pierre Girard, car il s'agit de dizaines d'années et de plusieurs dizaines de personnes avec des liens plus au moins forts. Ayant déjà évoqué cette poignée d'individus définie comme les plus proches du cardinal, ses exécuteurs testamentaires, il est apparu explicite que c'est grâce à la structure pyramidale du pouvoir, mû par les mécanismes de recommandations et les jeux d'influences<sup>929</sup>, que le cardinal a pu atteindre le sommet de sa carrière. En raison de cette position, il lui était possible de mettre en place et réaliser un programme mémoriel, pratiqué par son milieu et réservé majoritairement aux privilégiés qui incarnaient la culture élitiste dont il fait finalement partie.

Cette construction dévotionnelle, aujourd'hui incomplète, s'inscrit dans les pratiques funéraires propres à la cour pontificale d'Avignon. Étant donné, que le tombeau du cardinal Girard n'existe plus et qu'aucune donnée (description, dessin, croquis ou autre détail) ne permet de restituer sa forme matérielle, il est donc impossible de procéder à une analyse comparative avec les autres sépultures. En revanche, la comparaison des démarches des commanditaires permet d'évaluer les paramètres les plus courants dans les pratiques funéraires au sein du milieu avignonnais, à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au premier quart du XV<sup>e</sup> siècle. Les critères valables pour notre étude restent identiques : la haute fonction ecclésiastique (le titre du cardinal), la mise en place d'un programme commémoratif attesté par les sources iconographiques et/ou textuelles qui comporte une fondation commémorative (église et/ou chapelle), la présence d'un tombeau/sépulture/épitaphe et/ou une fondation pieuse (prébende, collège). Même si un grand

---

<sup>928</sup> Le cardinal Girard, notaire du pape Grégoire XI, a le même exécuteur testamentaire que le pontife, André de Chanac.

<sup>929</sup> Au sujet des *familiae* cardinalices : Pierre Jugie, Les *familiae* cardinalices au temps de la papauté d'Avignon, dans : *Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, Rome, École française de Rome, pp. 41-59.

nombre d'exemples d'époque reste à notre portée, sans sépulture à examiner, il n'est pas possible d'inscrire l'objet, dans un schéma comparatif. C'est donc cette raison évidente que, au lieu d'inventorier la totalité des tombeaux, nous avons choisi de mettre en évidence un échantillonnage afin d'illustrer la démarche et le choix du lieu d'inhumation en fonction de la stratégie de présentation du défunt.

La carrière de Pierre Girard commence à prendre son envol à partir des années 70 du XIV<sup>e</sup> siècle, quand il est remarqué comme enseignant à l'Université d'Avignon, mais ce n'est qu'en 1390 qu'il reçoit le titre de cardinal. Clément VII, comme ses prédécesseurs, construit autour de lui un collectif/groupe d'hommes ayant pour but de contribuer à son pontificat et par là même, à toute l'Église<sup>930</sup>. Le cadre temporaire correspond donc à la période de pontificat de Clément VII et les nominations cardinalices créées par lui, c'est-à-dire les cas similaires à celui de Pierre Girard, attribuées aux autres candidats d'origine française. Les cardinaux choisis par Clément VII n'apportent pas uniquement leurs compétences, mais par ce biais, ils assurent la légitimité de son pontificat<sup>931</sup> et témoignent de leurs solidarités par à travers toutes les actions : politiques, juridiques et bien évidemment, financières. La fidélité et le soutien vont beaucoup plus loin, car ils sont souvent présents et/ou manifestés dans les dispositifs funéraires grâce aux programmes iconographiques, mais aussi par le seul fait d'appartenir à l'obédience avignonnaise.

Les différentes études ont pu démontrer l'importance des liens parentaux, des recommandations et d'une solidarité incontestable à l'intérieur des cercles familiaux cardinalices où les mêmes origines constituaient un dénominateur commun<sup>932</sup>.

Contrairement à toutes attentes, le diocèse de Lyon à la cour pontificale est représenté par une relative minorité. En effet, à part Pierre Girard, rares sont les exemples de personnalités engagées dans la vie ecclésiastique et politique de cette époque.

L'importance politique et religieuse de Lyon du XIII<sup>e</sup> siècle qui abrite deux conciles (en 1245 et en 1272), s'atténue éclipsée par la cité des papes. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, la ville de Lyon rejoint le royaume de France après deux siècles d'autorité exclusive de l'archevêque et du chapitre cathédral ; une période pendant laquelle l'autorité épiscopale, alimentée pendant des décennies par la richesse du patrimoine foncier, se voit ébranlée par les traités de 1307 et 1312.

---

<sup>930</sup> Cf. 6.11 Annexe XI, Tableau des fonctions du cardinal Pierre Girard.

<sup>931</sup> Anne-Lise Rey-Courtrel, Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004, p.87.

<sup>932</sup> Anne-Lise Courtrel, Les clients des cardinaux limousins en 1378, dans : *Mélange de l'école française de Rome*, Années 1977, 89-2, pp. 889-944 ; Anne-Lise Rey-Courtrel, Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004, pp. 49-108 ; Philippe Genequant, Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon (1378-1494), dans : Armand Jamme, Olivier Poncet (dir.), *Offices et papauté (XIV -XVII siècle), Charges, hommes, destins*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005, pp. 761-782.

Même si, d'une certaine manière, elle continue de fonctionner comme une structure à part avec un chapitre composé de la noblesse locale, une longue série de conflits avec la bourgeoisie locale provoque une tendance à se replier sur les problèmes internes. Dans ces conditions, il est difficile de s'investir pleinement à la fois dans les affaires politiques du roi<sup>933</sup> et encore moins de la papauté. C'est donc une raison majeure de l'absence des tombeaux des cardinaux dans le contexte géographique de l'ancien diocèse de Lyon. Certes, il reste possible de mentionner les sépultures des cardinaux établies lors des conciles à Lyon, mais il s'agit d'une nécessité, voire d'obligation soudaine et non pas d'un choix délibéré. En revanche, ce qui retient notre attention c'est la décision de les élire dans des couvents de dominicaines et de franciscains, des ordres mendiants qui ont placés la mort au centre de leur préoccupations et messages spirituels<sup>934</sup>.

Étant donné que l'environnement de cardinal Girard, à l'image du contexte de l'époque, était extrêmement diversifié, venant d'horizons géographiques et ecclésiastiques différents, une des corrélations qui jouait un rôle le plus déterminant dans le choix de lieu de la sépulture, était le lieu d'origine. Par ailleurs, il s'agit de la première occurrence, la plus répandue et populaire, d'élire son tombeau dans le contexte familial : les raisons de ce choix, exposées dans le sous-chapitre précédent, font clairement référence à la proximité et à un très fort lien familial et sociétal. Les autres cas de figure concernent les lieux d'inhumation en lien direct avec les carrières ecclésiastiques. La deuxième occurrence porte sur le site d'affectation privilégié, c'est-à-dire celui avec lequel la personne s'identifie d'une manière la plus forte, malgré d'autres nominations. La troisième occurrence consiste à choisir le site en lien avec le début de la carrière ecclésiastique où, avant d'accéder aux postes plus prestigieux, le prélat a exercé un rôle majeur ou auquel il consacré une grande partie de sa vie : abbé, doyen ou chanoine, par exemple : Jean de Talaru qui choisit la cathédrale de Lyon. La quatrième occurrence englobe les cas « hasardeux », c'est-à-dire toutes les situations où le décès survenant dans un endroit aléatoire suite à un accident et pour des raisons indépendantes, voire contraires à la volonté du défunt, ce dernier ne peut être rapatrié dans le lieu de son choix, quel qu'il soit, déterminé par son testament.

Conformément à ce que nous avons annoncé plus haut, les choix qui portent sur la ville de Lyon sont relativement réduits et il n'est possible de citer que deux exemples :

---

<sup>933</sup> Bruno Galland, Le rôle de l'Église de Lyon au service du roi de France au XIV<sup>e</sup> siècle, dans : Christine Barris, Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), *Église et État, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014, pp. 73-85.

<sup>934</sup> Haude Morvan, Les sépultures dans la propagande des frères prêcheurs et mineurs : quatre sépultures de cardinaux à Lyon au XIII<sup>e</sup> siècle, dans : *Mélange de l'École française de Rome, Moyen Âge, MEFRM*, 126-1, 2014, pp. 279-633.

Jean de Talaru, (?<sup>935</sup>-1392/1393), appartenant à une très grande famille noble établie et connue dans le Forez à partir du XII<sup>e</sup> siècle<sup>936</sup>, dont la carrière ecclésiastique reste exemplaire : chanoine de Saint-Jean en 1345, de Saint-Just en 1355, il devient le doyen du chapitre de Lyon en 1360, puis archevêque en 1373<sup>937</sup>. À la demande de Charles VI<sup>938</sup>, Clément VII le nomme cardinal en 1389. La visite pastorale entrepris par Talaru en 1378 reste la plus ancienne du diocèse et montre la situation considérée comme déplorable<sup>939</sup> aussi bien des monastères que des paroisses, mais, surtout, témoigne de l'intérêt engagé à l'égard du territoire qui se trouve sous son contrôle. Jean de Talaru fut enterré dans la chapelle Saint-Pierre « par lui fondée », « du côté gauche, où il a choisi sa sépulture »<sup>940</sup> de la cathédrale de Saint-Jean-Baptiste de Lyon.

Amédée de Saluces, (1361-1419), tout d'abord le neveu du pape Clément VII, chanoine et archidiaque de Saint-Jean à Lyon, évêque de Valence et de Die, il reçoit le titre du cardinal en 1383, camerlingue du Sacré Collège. De Saluces participe au concile de Constance et devient le légat apostolique de Martin V. Comme lieu d'inhumation Amédée De Saluce choisi la cathédrale Saint-Jean de Lyon, pour être « enseveli au côté gauche du chœur, dans un mausolée détruit ensuite par les calvinistes »<sup>941</sup>. En ce qui concerne l'exécution et l'apparence du mausolée, Lucien Begul le décrit d'une manière suivante : « *Ce mausolée, œuvre de Jacques Morel, dont le prix est daté de 1420, était une merveille de la sculpture française. Tout en marbre, il était orné sur ses façades de 18 statues d'albâtre de chaque côté, au chevet un Dieu de Majesté ayant à ses côtés la Vierge présentant à son Fils le cardinal agenouillé : au pieds, sainte Catherine entre saint Jean-Baptiste et saint Étienne. A la tête du mausolée, le cardinal était représenté à genoux sur un coussin, les mains jointes et appuyées sur une cartouche avec la devise : in sola Dei misericordia spero salvari* »<sup>942</sup>. En effet Jacques Morel, après avoir exercé à Lyon, travaille à la cathédrale d'Avignon, mais aussi à Souvigny, à Rodez et à Anger<sup>943</sup>.

---

<sup>935</sup> Edouard Perroy le considère comme « octogénaire » ce qui laisse entendre que la naissance aura lieu au début du XIV<sup>e</sup> siècle vers 1310 environ, dans : Edouard Perroy, *Les familles nobles du Forez au XIII<sup>e</sup> siècle ; Essais de filiation*, Volume II, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes 1977, p. 856.

<sup>936</sup> François Du Chesne, *Histoire des tous les cardinaux François de naissance (...)*, Paris, 1660, p. 706.

<sup>937</sup> Deux autres membres de la famille de Talaru vont accéder au titre de l'archevêque : Amédée (1415-1433) et Hugues (1488-1499).

<sup>938</sup> Berthod Bernard, Boucher Jacqueline, Galland Bruno, Ladous Régis, Pelletier André, Archevêques de Lyon, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012, p.74.

<sup>939</sup> Christian Frachette, Mœurs des clercs et situation matérielle des Églises en Forez en 1379, dans : Pierre Guichard, Marie-Thérèse Lorcin, Jean-Michel Poison et Michel Rubellin, *Papauté, monachisme et théories politiques. Volume II, Les Églises locales*, Lyon, Presse Universitaires de Lyon, 1994, pp. 485-502.

<sup>940</sup> François Du Chesne, *Histoire des tous les cardinaux François de naissance (...)*, Paris, 1660, p. 706.

<sup>941</sup> Delandine François-Antoine, *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, Lyon, Bibliothèque Barbier, 1812, p.215.

<sup>942</sup> Lucien Begule, *La cathédrale de Lyon*, p. 95.

<sup>943</sup> Louis Corajod, Jacques Morel, sculpteur bourguignon du XV<sup>e</sup> siècle, dans : *Gazette archéologique : recueil de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique*, Paris, 1885, pp. 236-255 ; André Leguai,

La ville même d'Avignon reste par excellence un endroit privilégié des tombeaux et des monuments funéraires des prélats durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle avec un spectre relativement large de choix de fondations et par conséquent, de programmes mémoriels. Les exemples cités ci-dessus présentent uniquement un échantillon de possibilités et de constructions dévotionnelles. La richesse, au sens propre et figuré, des cardinaux et leur engagement dans la vie religieuse, permettaient de concevoir des manifestations iconographiques comprenant parfois plusieurs niveaux de signification, mais en s'inscrivant dans le même courant politique et artistique.

Faydit d'Aigrefeuille (?<sup>944</sup> – 1391), frère du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'Ancien, oncle Guillaume d'Aigrefeuille le Jeune, cousin de Clément VI et petit-cousin de Grégoire XI, évêque d'Avignon depuis 1371, élevé au titre du cardinal par Clément VII en 1383 avec le siège attribué à la basilique Saint-Sylvestre et Saint-Martin-des-Monts à Rome. Il a été conseiller de Marie de Blois, comtesse de Provence, durant la minorité de Louis II ; par ailleurs il officie durant le couronnement de ce dernier. En devenant évêque d'Avignon, il succéda à son frère Pierre et il conserve l'administration jusqu'au 1386 ; il est le premier cardinal prêtre, chambellan de Clément VII et protecteur de l'ordre des frères mineurs<sup>945</sup>. Le tombeau de Faydit d'Aigrefeuille était placé dans la cathédrale Notre-Dame des Doms et on connaît son apparence grâce au dessin de Pierre Thibaut<sup>946</sup> et une description citée par André Rostand : « *dans une chapelle à droite du maître autel, ledit tombeau se trouve attenant à la muraille sortant or du vif d'icelle d'environ deux pans, ayant de hauteur de cinq pans environ, la face dudit tombeau est orné de six figures des saints au-dessus du quel l'on voit représenté en marbre la figure du dudit cardinal habillé en évêque, ayant la tête sur l'oreiller, les mains en croix sur l'estomac et un chien aux pieds, l'on voit les armoiries dudit cardinal représenté au-dessus dudit tombeau en deux endroits avec une inscription* »<sup>947</sup>. En réalité, il s'agit visiblement d'un modèle type, pour ne pas dire « standard »

---

« Jacques Morel et Antoine le Moiturier, disciples de Claus Sluter ? », dans : *Actes des journées internationales Claus Sluter (septembre 1990)*, Dijon, 1992, pp. 137-149.

Jacques Baudoin, *Les grands imagiers d'Occident*, Volume 1, Éditions Créer, Nonette, 1983, pp. 195-208 ; Jacques Baudoin, *La sculpture flamboyante en Rouergue, Languedoc*, Éditions Créer, Nonette, 2003, pp. 171-175.

<sup>944</sup> La date de la naissance de Faydit d'Aigrefeuille reste inconnue, mais Anne-Lise Rey-Courtel propose de l'approcher de celle de son frère Guillaume d'Aigrefeuille l'Ancien, né en 1320, dans : Anne-Lise Rey-Courtel, Les cardinaux du Midi pendant Grand Schisme, dans : *Le Midi et Grand Schisme*, Cahiers de Fanjeaux n°39, Toulouse, Privat, 2004, p. 105.

<sup>945</sup> Damien Ruiz, La province des frères mineurs de Provence durant le Grand Schisme, dans : *Le Midi et Grand Schisme*, Cahiers de Fanjeaux n°39, Toulouse, Privat, 2004, p. 348.

<sup>946</sup> Pierre Thibaut (?- ?), « une sorte d'architecte-ingénieur, dont on peut suivre la trace dans différents travaux exécutés pour la Chambre Apostolique au XVIII<sup>e</sup> siècle. (...) Le musée Calvet conserve de lui des projets de décoration d'une salle de l'Hôtel de Ville », dans : André Rostand, Les tombeaux de cardinaux d'Aigrefeuille à Avignon, dans : *Bulletin Monumental*, 1929, n°. 88, p. 302.

<sup>947</sup> André Rostand, Les tombeaux de cardinaux d'Aigrefeuille à Avignon, dans : *Bulletin Monumental*, 1929, n°. 88, p. 302.



employé couramment durant le XIV<sup>e</sup> siècle, composé d'un sarcophage avec une partie décorative constituée de plusieurs niches (6 très exactement), abritant les pleurants. L'aperçu du dessin de Thibaut permet de constater qu'il s'agit toute de même d'un lion et non d'un chien<sup>948</sup>.

Guillaume d'Aigrefeuille, dite « le Jeune »<sup>949</sup>, (1339-1401), petit-cousin de Clément VI, moine de Cluny, maréchal de la cour pontificale d'Avignon, a reçu la formation en droit canon et en 1367, le pape Urbain V lui attribue le titre du cardinal de Saint-Étienne-le-Rond ; finalement il est le légat de Clément VII. Guillaume d'Aigrefeuille est inhumé dans la chapelle Saint-Etienne de la collégiale Saint-Martial<sup>950</sup> d'Avignon dont il a été le bienfaiteur. Malheureusement, son tombeau fut détruit pendant la Révolution, mais grâce à un autre dessin de Pierre Thibaut nous connaissons aujourd'hui son aspect. Il s'agit d'un enfeu organisé en hauteur autour d'un coffre à pleurant, surmonté d'un gisant, exactement le même modèle que nous avons décrit plus haut : six niches ouvragées reçoivent les pleurants, la tête du gisant reposant sur un oreiller, cette fois-ci encadrée par un baldaquin ; en revanche, il manque un animal aux pieds du cardinal. Le programme iconographique est ici plus riche car complété par un allègement des Apôtres placés dans les niches décoratives et surmontés par un groupe de Couronnement de la Vierge qui symbolise le Paradis. Les deux personnages agenouillés qui assistent à la scène de couronnement correspondent au cardinal et un de ses parents<sup>951</sup>. Aujourd'hui, de tout l'ensemble, il ne reste que la tête du gisant qui se trouve dans la collection du Petit Palais<sup>952</sup> et qui a pu être reconnue grâce à la gravure illustrant l'*Histoire des tous les cardinaux François* de Du Chesne. L'élément dominant de la tête du gisant, la mitre, ornée d'un Couronnement de la Vierge, « constitue un témoignage exemplaire du luxe de la Cour Pontificale au sein de laquelle, à l'imitation possible de tiare du Saint Père, les coiffures épiscopales connurent un inhabituel développement en hauteur et une remarquable richesse »<sup>953</sup>. En effet, la riche facture de la mitre contraste avec la surface immobile et lise du visage aux traits épurés et fins, les yeux mi-clos<sup>954</sup> et surnaturellement étirés soulignent l'intériorisation et une profonde sérénité du visage. Un seul élément déstabilise

---

<sup>948</sup> André Rostand, Les tombeaux de cardinaux d'Aigrefeuille à Avignon, dans : *Bulletin Monumental*, 1929, n°. 88, p. 303.

<sup>949</sup> À ne pas confondre avec Guillaume d'Aigrefeuille l'Ancien (1326-1369), maréchal de la cour pontificale d'Avignon, cardinal de Saragosse, dont il était neveu.

<sup>950</sup> Le chœur de l'église des Bénédictins de Saint-Martial est également l'emplacement du tombeau du cardinal Jean de la Grange.

<sup>951</sup> *Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V*, Catalogue d'exposition au Grand Palais, 9 octobre 1981- 1 février 1982, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981, p. 156.

<sup>952</sup> Alain Erlande-Brandenburg, La sculpture funéraire d'Avignon, au XIV<sup>e</sup> siècle, compte-rendu, dans : *Bulletin Monumentale*, Année 1978, 136-2, p.189.

<sup>953</sup> *Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V*, Catalogue d'exposition au Grand Palais, 9 octobre 1981- 1 février 1982, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981, p. 156.

<sup>954</sup> La présence d'une moitié du visage permet d'en déduire la forme de l'ensemble, obligatoirement symétrique.

l'harmonie et la quiétude de la représentation, à savoir l'erreur anatomique concernant le positionnement des oreilles, placées étrangement haut par rapport à une physionomie type. La gravure de Du Chesne, différencie sensiblement de l'original sculpté : l'anatomie est parfaitement respectée, mais les yeux ouverts atténuent l'état d'impassibilité et accentuent l'aspect réel du personnage, alors que, face à la sculpture, nous approchons l'éternité même.

L'organisation du tombeau Guillaume d'Aigrefeuille, outre le dessin de Thibaut, est rapporté par Du Chesne<sup>955</sup> avec une minutie, dans une description élogieuse, en livrant des éléments différents par rapport au document graphique. Tout d'abord et en toute logique, le nombre des apôtres entourant le Christ, contrairement à la représentation de Thibaut est des 12 et non de 8. Du Chesne évoque également les saints intercesseurs, ainsi qu'une sainte aux pieds du cardinal, absente sur le dessin. En revanche, Thibault apporte le contenu de l'épithaphe placée directement au-dessus du gisant : « *Hic jacet Reverendissimus in christo Pater Guillemus de Agrifolio, Decretorum Doctor, tituli sancti Stephani in Coelio monte, sancto Romanae Ecclesia Presbiter Cardinalis qui obit die 13<sup>a</sup> mensis Januarii, anno a nativitate Domini 1401. Anima ejus requiescat in pace* »<sup>956</sup>. Le tombeau de Guillaume d'Aigrefeuille, avec son programme iconographique, peut être apparenté à la démarche de la légitimation du pouvoir par la curie avignonnaise. Les deux représentations, le Couronnement de la Vierge (répété ici à deux reprises) symbolisant le Paradis, mais surtout l'assemblée des apôtres autour de la personne du Christ, renvoie au Sacré Collège uni autour du pape, sont utilisés pour renforcer la position de la cour pontificale d'Avignon. Malgré l'absence d'information attestées, il semble certain que le tombeau a dû être conçu du vivant du cardinal, pratique la plus courante, qui permettait de définir le programme du monument et veiller sur l'avancement des travaux et/ou sur le résultat final.

Pierre de Cros, (c.1320-1388), abbé de Tournus, évêque de Saint-Papoul, archevêque de Bourges, camerlingue de l'Église romaine, archevêque d'Arles, est créé cardinal en 1383<sup>957</sup>. Pierre de Cros fut inhumé à Avignon dans l'église de Saint-Martiale « *dans le sanctuaire sous une tombe de cuivre* » avec sa représentation et une épithaphe « *qui marque le lieu de sa naissance, son progrès et ses qualités, et nous apprend qu'il était docteur en décret* »<sup>958</sup>. En effet, de Cross a été religieux à Saint-Martial, qu'il a financé en partie<sup>959</sup>, par ailleurs il a fondé un collège et

---

<sup>955</sup> Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux de naissances François...*, Paris, 1660, p. 521.

<sup>956</sup> André Rostand, Les tombeaux des cardinaux d'Aigrefeuille à Avignon, dans : *Bulletin Monumental*, 1929, n°. 88, p. 302.

<sup>957</sup> Jean-Pierre Papul, *Histoire générale de Provence dédié aux états*, T.1., Paris, Chez Moutard Libraire-Imprimerie de la Reine, 1777, p. 1375.

<sup>958</sup> Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux de naissances François*, Paris 1660, p. 664.

<sup>959</sup> Morganstern Anne, Quelques observations à propos de l'architecture du tombeau du cardinal de La Grange, dans : *Bulletin Monumentale*, 1970, 128-3, p. 20.

financé le clocher de l'église. Selon Du Chesne, il avait prévu et préparé de son vivant un mausolée « en église d'Arles, pour renfermer ses cendres après sa mort »<sup>960</sup>.

Nicolas de Saint-Saturnin (? – 1382), un dominicain, contrairement aux autres membres du Sacré Collège, n'est pas un juriste, mais théologien qu'il a enseigné au couvent des Jacobins<sup>961</sup> à Clermont, d'où il est originaire. Conformément à ses souhaits, il est inhumé dans l'église conventuel des Frères Prêcheurs de Clermont, Du Chesne rapport que son tombeau : « fut enchâssé dans le mur, sous la seconde volée de voûtes du chœur, au-dessus de la porte qui donne entrée en la Chapelle de la Magdeleine vers le grand Autel, sur lequel est la représentation en marbre blanc, revêtue des habits de l'Ordre, la Mitre sur la tête, appuyée sur un coussin de pierre, les mains posées l'une sur l'autre, & couchées sur l'estomac, les pieds arrêtez sur deux petits chiens, pour dénoter la fidélité avec laquelle il avait vécu dans l'Église »<sup>962</sup>.

Jean de Murol (vers 1340 - 1397), évêque de Genève 1377, puis de Saint-Paul-Trois-Châteaux 1385, la même année, est élevé au titre du cardinal par Clément VII, avec l'attribution du titre de Saint-Vital<sup>963</sup>. En réalité, ses occupation l'attache à la cour pontificale où il exerce la fonction de conseiller de la chambre apostolique, le ministère de finances pontificales<sup>964</sup>. Il s'agit, incontestablement d'un des « collaborateurs » le plus proches de Pierre Girard, comme le prouves les lettres simultanément adressées aux deux précepteurs entre 1380 et 1382<sup>965</sup>, témoignant des fréquentes missions financières pour le pape Clément VII. De Murol, décède à Avignon en 1397 et « son corps fut apporté dans le couvent des Cordeliers de Clermont où était le tombeau de sa famille et enterré en 1399 »<sup>966</sup>. Du Chesne qualifie le tombeau de « magnifique » et précise que sa « représentation » (le gisant) fut exécuté en marbre blanc et placé dans la chapelle fondé par ses soins<sup>967</sup>.

Pierre de Thurey (ou Thury), (?-1410), évêque de Maillezais, légat pontifical et apostolique en France et à Naples, créé cardinal en 1385, il a participé au conclave qui a élu Benoît XIII, et celui qui a choisi Alexandre V et assiste au concile de Pise. Régulièrement lié à l'entourage

---

<sup>960</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux de naissances François*, Paris, 1660, p. 664.

<sup>961</sup> Le couvent fondé au début du XIII<sup>e</sup> siècle, démoli au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle lors des travaux d'aménagement de la ville.

<sup>962</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux de naissances François*, Paris, 1660, p. 660.

<sup>963</sup> Anne-Lise Rey-Courtel, Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004, p. 82.

<sup>964</sup> Henri Baud (dir.), *Histoire des diocèses de France ; Le diocèse de Genève-Annecy*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 55.

<sup>965</sup> ADR, J32, les documents concernant le cardinal Girard.

<sup>966</sup> Pierre-Germain Aigueperse, Biographie ou dictionnaire historique des personnages d'Auvergne (...), t. 1, Clermont-Ferrand, Imprimerie de Thibaut-Landriot, 1834, p. 112.

<sup>967</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux de naissances François*, Paris, 1660, p. 689.

proche de Jean de la Grange<sup>968</sup>, il est régulièrement associé au contexte politique autour de ce dernier, mais sa figure reste une exception dans notre aperçu. L'absence d'informations concernant son lieu d'inhumation et le type de sépulture est compensée par les données au sujet de la livrée cardinalice et plus exactement de la résidence de villégiature à Villeneuve-lès-Avignon<sup>969</sup>. Cette résidence type, voire modèle appartenant strictement au contexte avignonnais, laisse paraître une autre facette de la fonction représentative de l'ensemble bâti, cette fois-ci lié à l'apparat, proche de l'ostentation qui frôle l'exubérance.

L'exemple des tombeaux de Jean de la Grange (1325-1402) constitue un cas totalement à part et délibérément nous avons choisi de l'aborder à la fin de cette synthèse. Indiqué comme étant à l'origine de la rupture dans l'Église<sup>970</sup> et en dépit du fait que sa nomination en tant que cardinal date du pontificat de Grégoire XI qui lui a attribué en 1375, la contribution de Jean de la Grange dans le domaine l'art funéraire reste très symptomatique et sans équivalence. Une démonstration dévotionnelle, accompagnée d'un programme iconographique et politique savamment préparé, les tombeaux de Jean de la Grange illustrent à eux-mêmes le processus de mise en place de la mémoire individuelle. Le cardinal de la Grange construit deux tombeaux prévus pour deux emplacements distincts, destinés à recevoir, un la chair de sa dépouille (Avignon) et l'autre, ses ossements (Amiens)<sup>971</sup>. L'autorisation d'inhumation dans deux endroits avait été délivrée par Clément VII en 1380<sup>972</sup>. De surcroît, il aménage une chapelle funéraire pour sa famille dans une église d'Ambierle<sup>973</sup>, près de lieu de sa naissance, à savoir, le château de Pierrefitte dans la Loire. Les différentes structures funéraires couvrent donc des réalités stratégiques et dévotionnelles particulières avec un dénominateur commun, sa propre personne. Homme politique, docteur en décret, prieur d'Elincourt (diocèse de Beauvais) et puis de Grigny (diocèse de Lyon), pour ensuite devenir abbé de Fécamp et prendre son envol comme évêque d'Amiens et finalement, cardinal

---

<sup>968</sup> Anne-Lise Rey-Courtrel, Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004, p.87 ; Fabrice Ryckebusch, Vital de Castelmaurou et l'Église de Toulouse dans la tourmente du Schisme, dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident* Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat 2004, p. 406.

<sup>969</sup> Bernard Surnia et Jean-Louis Vaysette, Le Sacré Collège en villégiature : le palais d'un cardinal au temps de la papauté avignonnaise, dans : *In Situ*, [En ligne] 6, 2005, <http://journals.openedition.org/insitu/9265>

<sup>970</sup> Robert-Henri Bautier, Aspects politiques du Grand Schisme, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, p. 464.

<sup>971</sup> Le cardinal indique sa double sépulture dans son testament rédigé en 1402 : « *ossa portentur Ambianensi, secreta (...) residuum vero corporis remaneat in dicta ecclesia collegii Sancti Martialis in sepultura per me ibidem ordonata, cum representatione aliquorum festorum B. Mariae* », dans : François Du Chesne, *Histoire de tous cardinaux François de naissance*, Paris, 1660, t. II, p. 474.

<sup>972</sup> Anne Morganstern, Le mécénat de Clément VII et maître Pierre Morel, dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, note 8, p. 428.

<sup>973</sup> Son père Geoffroy y exerçait comme notaire.

au titre de Saint-Marcel de Rome (San Marcello al Corso), de La Grange fait partie de la cour du roi Charles V dont il est le conseiller en matière de diplomatie et des finances ; ajoutons à cela que les enfants du roi restent sous sa tutelle. Serviteur de la monarchie, il assure un lien permanent entre royauté et papauté ; par ailleurs il fait partie des exécuteurs testamentaires du roi.

Aujourd'hui, du tombeau de Jean de la Grange prévu pour l'église Saint-Martial d'Avignon, dont le premier donateur fut Pierre de Cros, il ne reste que quelques fragments<sup>974</sup>, avec l'élément le plus significatif, le transi, qui marque l'apparition du macabre dans la sculpture funéraire. Le tombeau a été décrit par Du Chesne<sup>975</sup>, mais c'est grâce à un dessin polychrome du XVII<sup>e</sup> siècle découvert par Eugène Münz en 1890 à la Bibliothèque Barberini à Rome, qu'il est possible de reconnaître pleinement l'extrême richesse ostentatoire de l'ensemble<sup>976</sup>. Organisé comme un tabernacle, composé de deux parties principales : le tombeau lui-même, conçu sur trois niveaux et, au-dessus, une série de cinq scènes, le tombeau mesurait au total environ 20m de haut et suivait le schéma de composition habituel pour le milieu avignonnais, mais enrichi par des niveaux supplémentaires. Le transi constitue la première représentation, puis vient la dalle avec le gisant, vêtu des habits ecclésiastiques, cette partie est complétée par une arcature sous laquelle étaient logés le Christ entouré par les apôtres. Une large corniche séparait le tombeau des cinq registres représentant des scènes de la Vie de Vierge avec des personnages de trois quarts en grandeur nature : La Naissance de la Vierge, l'Annonciation, la Nativité (l'Adoration des Mages), la Présentation au Temple et le Couronnement de la Vierge et puis un baldaquin.

La date de l'exécution du tombeau pose un certain nombre de questions ; il est convenu qu'elle peut se situer entre 1389 et 1397, sans être terminée au moment de la rédaction du testament, en 1402<sup>977</sup>. Cependant, sa mise en place, déjà prévue en 1380, coïncide avec l'autorisation de la double inhumation citée précédemment, ce qui signifie que la démarche a été entreprise avant cette date. D'un point de vue technique, l'exécution présente des traits d'une certaine disparité, marquée par une différence de qualité, ce qui supposerait la présence de plusieurs artistes<sup>978</sup>.

Un autre exemple du transi, pratiquement contemporain de celui de Jean de la Grange, se trouve à Laon dans l'église de Cordeliers. Le tombeau de Guillaume de Harcigny (v.1300-1393), médecin de Charles VI, datant de 1393 a été détruit pendant la Révolution, mais le transi et le

---

<sup>974</sup> Musée lapidaire d'Avignon.

<sup>975</sup> François Du Chesne, *Histoire de tous cardinaux François de naissance*, Paris, 1660, p. 649.

<sup>976</sup> La description détaillée du dessin chez : E. Soyez, Le tombeau du cardinal de la Grange à Avignon, dans : *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XVIII, 1892-1894, pp. 125-135.

<sup>977</sup> *Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V*, Catalogue d'exposition au Grand Palais, 9 octobre 1981- 1 février 1982, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981, p. 151.

<sup>978</sup> Ibidem.

corps ont été transférés et re-inhumés dans la cathédrale de Laon, puis exhumés en 1842 ; aujourd'hui, le transi est exposé dans le musée municipal<sup>979</sup>.

L'aspect du second tombeau prévu pour la cathédrale d'Amiens était plus simple, voir plus conventionnel : un soubassement en marbre noir doté des niches abritant les pleurants recevait le gisant du cardinal, sculpté en marbre blanc. La dalle en marbre noir donnant l'appui au gisant portait une épitaphe : « *Hic jacet reverendissimus in Christo pater et dominus Johannis de Grangia dudum abbas Fiscanensis, deinde episcopus Ambienensis, postremo vero S.R.E. cardinalis Tusculanus, qui obit anno Domini MCCCCII die XXIV menses Aprilis. Orate Deum pro eo ut requiescat in paradiso* »<sup>980</sup>. Le gisant a été déplacé au XVIII<sup>e</sup> siècle en compagnie de quelques fragments des montants d'architecture et repose à l'heure actuelle à la place d'Arnoul de la Pierre (l'évêque d'Amiens entre 1236 et 1247), dans le pan axial du rond-point de l'abside<sup>981</sup>. Le gisant du cardinal a été réalisé à Paris<sup>982</sup> puis transporté et installé à Amiens, comme le texte du testament l'indique ; la sculpture fut prête longtemps avant sa pose dans la cathédrale. L'emplacement était prévu par le même testament<sup>983</sup> : à gauche du maître-autel et plus précisément entre les piliers de la quatrième travée du chœur près de la chaire du diacre<sup>984</sup>.

La cathédrale d'Amiens bénéficie également de la fondation de deux chapelles dédiées à Saint Jean-Baptiste et Saint Jean-Évangéliste, situées à la hauteur des deux premières travées nord-ouest. La fondation est mise en place lors de de l'épiscopat de de La Grange à la cathédrale, mais la décoration des chapelles fait référence à son titre cardinalice. Chacune des chapelles porte des traces de représentations du cardinal en présence de Charles V et en compagnie du saint dédicataire, visibles malgré les aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>985</sup>.

La partie la plus significative de la fondation du cardinal se trouve à l'extérieur où la décoration sculptée met en perspective un programme dévotionnel et politique illustrant ses

---

<sup>979</sup> <https://www.musenor.com/les-oeuvres-du-musee/transi-de-guillaume-d-harcigny>

<sup>980</sup> Dany Sandron, La fondation par cardinal Jean de la Grange de deux chapelles à la cathédrale d'Amiens : une tradition épiscopale devenu manifestation politique à la gloire du roi Charles V, dans : Fabienne Jubert (dir.), *L'artiste et le clerc ; La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presse l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 157.

<sup>981</sup> Dany Sarandon, La cathédrale gothique : du projet au chantier XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, dans : Mgr. Jean-Luc Bonilleret, *La grâce de la cathédrale, Amiens*, Strasbourg, La nuée bleu, 2012, p. 66.

<sup>982</sup> La provenance de la sépulture est mentionnée dans le testament du cardinal : « *sepultura quam ego fecit fieri Parisius diu est* » cité dans : François Du Chesne, *Histoire de tous cardinaux François de naissance*, Paris, 1660, p. 474.

<sup>983</sup> « *Eligo sepultura meam in ecclesia cathedrali Ambienense a parte sinistra majoris altaris* », chez François Du Chesne, *Histoire de tous cardinaux François de naissance*, Paris, 1660, p. 474.

<sup>984</sup> Dany Sandron, La fondation par cardinal Jean de la Grange de deux chapelles à la cathédrale d'Amiens : une tradition épiscopale devenu manifestation politique à la gloire du roi Charles V, dans : Fabienne Jubert (dir.), *L'artiste et le clerc ; La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presse l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 156.

<sup>985</sup> Dany Sarandon, La cathédrale gothique : du projet au chantier XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, dans : Mgr. Jean-Luc Bonilleret (dir.), *La grâce de la cathédrale, Amiens*, Strasbourg, La nuée bleu, 2012, p. 66.

ambitions et son attachement à la monarchie. Le « Beau Pilier », c'est-à-dire le contrefort en forme cruciforme contigu aux chapelles fondées par de la Grange vient soutenir la tour nord de la façade occidentale de la cathédrale, située près d'un point de rupture entre la terrasse alluviale et le fond de la vallée de La Somme<sup>986</sup>. Le décor sculpté se compose de neuf statues réparties par groupes de trois sur les faces ouest et nord du contrefort appartenant à la façade et sur la coulée de celui qui sépare les chapelles. L'alignement supérieur de l'étage céleste composé des saints comporte de l'ouest vers est : la Vierge, Saint Jean-Baptiste et Saint Firmin ; le niveau intermédiaire correspond à la famille royale : Charles V accompagné par les Dauphins (future Charles VI et prince Louis) et le rang inférieur composé des serviteurs de l'État : Jean de la Grange, Bureau de la Rivière<sup>987</sup> en qualité du premier chambellan du roi et son conseiller, ainsi que Jean de Vienne<sup>988</sup>, l'amiral de France. La lecture horizontale des représentations de la façade de la cathédrale donne la superposition suivante : la Vierge, Charles V et cardinal de la Grange. La place du cardinal n'est pas la moindre et son manifeste politique et religieux est fort et clairement perceptible : il acclame le pouvoir royal autant que la personne de Charles V. Par ailleurs, la construction du « Beau Pilier » s'apparente à la grande Vis du Louvre conçu par Reymond du Temple et détruit au XVII<sup>e</sup> siècle, dont les ouvertures ornées par neuf statues en pied jouxtaient la commodité usuelle au prestige liée à des représentation de la famille royale<sup>989</sup>.

La dernière fondation du cardinal de la Grange, la plus modeste de toutes, concerne la chapelle de l'église Saint-Martin d'Ambierle<sup>990</sup> qu'il a restauré en 1384 afin de recevoir les corps des membres de sa famille. Étant donné qu'elle échappe à l'incendie de 1441, elle va s'intégrer dans la nouvelle structure de la campagne de reconstruction entre 1450 et 1480. Actuellement transformée en sacristie, la chapelle ne porte pratiquement plus de traces visibles de son fondateur, sauf un blason sur le pilier extérieur.

Paul Payan détermine Jean de la Grange comme ayant « une forte personnalité »<sup>991</sup> et l'examen de ses projets ne laisse aucun doute à ce sujet. La richesse et la diversité des messages

---

<sup>986</sup> Aurelien André, Le Beau Pilier, Mgr. Jean-Luc Bonilleret (dir.), *La grâce de la cathédrale, Amiens, Strasbourg, La nuée bleu*, 2012, p. 213.

<sup>987</sup> Bureau de La Rivière (v. 1340-1400), amis intime du roi, grand chambellan et conseiller aussi bien de Charles V que de Charles VI, il est inhumé dans la basilique de Saint-Denis et son tombeau se trouve « au pieds » de celui de Charles V.

<sup>988</sup> Jean de Vienne (v. 1325-1396), nommé amiral par Charles V, un des premiers stratèges, il réorganise la marine française.

<sup>989</sup> Mary Witheley et Monique Chatenet, Deux escaliers royaux du XIV<sup>e</sup> siècle : Les « Grands Degrez » du palais de la Cité et « Grande Viz » du Louvre, dans : *Bulletin Monumentale*, T. 147, n°2, 1989, pp. 133-1454.

<sup>990</sup> Attaché à l'abbaye de Cluny par une donation à Odon, Ambierle se voir réduite en prieuré au début du XII<sup>e</sup> siècle. Le chevet de son église reconstruite par Odilon a été par la suite modifié et transformé par les travaux successifs, à ce sujet : Bernadette Carcel et Joëlle Tardieu, Loire, Le chevet du XI<sup>e</sup> siècle du prieuré d'Ambierle, dans : *Bulletin Monumental*, T. 48, n°2, 1990, pp. 196-199.

<sup>991</sup> Paul Payan, *Le Grand Schisme ou la papauté en question (1378-1417)*, Paris, Flammarion, 2009, p.

et de l'iconographie confirme son engagement politique et religieux, ainsi que ses aspirations et ambitions. Les fondations véhiculent les messages forts dont les aspects répondent aux trois dimensions de sa vie : politique, personnelle et familiale. Cette dernière, moins connue et surtout moins mise en avant, paraît la plus sobre, tandis que les deux premières attirent toute attention avec une ostentation proche de l'exubérance. Le cardinal de la Grange, avant d'élaborer le programme funéraire du tombeau d'Avignon, a déjà eu l'occasion de s'exercer dans l'organisation du message politique élaboré pour le « Beau Pilier » de la cathédrale d'Amiens. Le manifeste politique présent à Amiens est remplacé à Avignon par un programme iconographique construit avec des éléments conventionnels certes, mais portés ici à l'apogée et marqués par des « nouveautés » qui vont avoir de l'influence sur ses contemporains, comme nous avons vu lors de l'analyse du tombeau de Pierre d'Ailly.



#### 4.2.4) Abstract iconographique

L'étude de l'entourage du cardinal Girard permet de constater une solidarité avérée de l'ensemble du milieu ecclésiastique regroupé autour du pape et prêt à contribuer activement à l'intérêt de la cour pontificale et, par conséquent, de toute l'Église. Les moyens employés ne se résument pas uniquement aux actions et missions politiques accomplies lors du service fidèle, mais se prolongent dans l'au-delà grâce aux dispositifs dévotionnels et commémoratifs. Ces derniers deviennent les porteurs de messages spirituels mais surtout politiques, en employant les images et les représentations chargées de significations particulières. Le but reste toujours le même : manifester et assurer un soutien infaillible à la cause choisie et la faire perdurer au-delà de la vie terrestre.

Les tombeaux des dignitaires ecclésiastiques au tournant du XV<sup>e</sup> siècle répètent un modèle déjà existant et amplement utilisé au courant du XIV<sup>e</sup> siècle. La sépulture emblématique de Clément VI<sup>992</sup> de l'église abbatiale de La Chaise-Dieu reste une inspiration par excellence : un coffre avec des niches pour les pleurants en marbre noir, un gisant en marbre blanc de Carrare, les pieds reposant sur deux lions. Cette composition sera largement répétée durant toute l'époque médiévale avec un choix de matériaux et de somptuosité variable. Dans ce cas particulier la richesse initiale<sup>993</sup> de la sépulture du pape était indéniable : son gisant accompagné par quarante-six statuettes en albâtre dans des niches (en groupe ou seules), se complète par six figures en ronde-bosse posées directement sur la dalle funéraire<sup>994</sup>. Parmi ces personnages, la majorité appartient à son cercle proche et, de surcroît, fait partie de sa famille. Il y figurait ainsi 4 cardinaux (un frère et des cousins), 5 archevêques (des neveux, un cousin et un « familial »), 9 évêques (les neveux et les cousins), des abbesses, son frère et sa sœur en présence de leurs enfants respectives<sup>995</sup>.

Le népotisme de Clément VI visible initialement dans la composition du sacré collège lui permit de renforcer son pouvoir et d'asseoir son autorité. Cette dernière, réaffirmée plus particulièrement grâce à la conception de prééminence pontificale<sup>996</sup>, un concept qui deviendra

---

<sup>992</sup> Pierre Roger (1291-1352).

<sup>993</sup> Les dégats causés par les agissements des protestants en 1562

<sup>994</sup> Aujourd'hui on aperçoit uniquement les traces d'ancrages de ses éléments ; les rares fragments se trouvent au Musée de Crozatier au Puy-en-Velay : Almodia, sœur du Pape, entourée de ses enfants ; Raymond d'Aigrefeuille, évêque de Rodez et Étienne d'Aigrefeuille, abbé de la Chaise-Dieu ; Marie de Chambon et Marie de Canilhac.

<sup>995</sup> Christian de Mérindol, Clément VI, seigneur et pape, d'après le témoignage de l'emblématique. La chambre du cerf. L'abbatiale de la Chaise-Dieu, dans : *Les décors des églises en France méridionale, Cahiers de Fanjeaux*, n°28, pp. 331-361.

<sup>996</sup> Cela qui signifie en pratique que selon Clément VI, rappelons-le, docteur en théologie et en droit canonique, tout le poids de l'institution repose sur la personne qui la représente, le pape lui-même. Sur la monarchie pontificale de Clément VI, voir : Étienne Anheim, *Clément VI au travail ; Lire, écrire, prêcher au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris,

un marqueur et un postulat de base de la papauté d'Avignon. Dans la réflexion de Clément VI, la place du pape ne se limite pas uniquement au moment présent et à la fonction terrestre, mais s'inscrit dans le temps historique et participe à au salut éternel<sup>997</sup>. Cela sous-entend une position toute particulière de la papauté qui inclue le programme théocratique et contribue à construire la puissance pontificale. Le rôle de Clément VI ne se limite donc pas uniquement à répandre un modèle de tombeau, mais conformément aux principes théocratiques du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à affirmer la place du pontife comme étant fondamentale pour toute l'Église sur le plan terrestre, mais aussi sur le plan salvateur. Tous ces aspects déjà présents dans les réalisations matérielles durant le XIV<sup>e</sup> siècle, prendrons une empreinte significative durant le Grand Schisme d'Avignon. Le programme iconographique inclus dans les réalisations funéraires monumentales aura pour but de participer à la mémoire du défunt certes, mais par extension, il va contribuer à la puissance politique et asseoir sa légitimité de toute la cour papale. Cela est valable aussi bien pour la personne du pontife que pour toute la cour pontificale et ses officiers.

Il est possible de distinguer certain nombre des traits caractéristiques et récurrents des constructions funéraires ; parmi eux se trouvent tout d'abord les matériaux de construction, ensuite le modèle et finalement le programme iconographique. Les matériaux utilisés régulièrement par le milieu avignonnais appartiennent à la catégorie la plus nobles et la plus remarquable. Le marbre noir, compilé avec du marbre blanc et/ou l'alabastre, met en place une narration bicolore entre la dalle/le coffre noir et la blancheur du gisant comme étant représentation de la dichotomie notoire entre la mort et la vie éternelle, entre la désolation et l'espoir ou encore entre la sphère terrestre et la dimension spirituelle. La symbolique des couleurs s'inscrit dans la dialectique évidente du bien et du mal et se répète d'une manière récurrente dans un grand nombre des monuments. Le modèle le plus répandu, comme nous l'avons souligné, comportait le coffre (ou une dalle) complété par le gisant. En ce qui concerne les scènes iconographiques les plus fréquentes sont la représentation du collège d'Apôtres et le couronnement de la Vierge.

L'interprétation de la première scène apparaît évidente : les apôtres, rassemblés autour de la figure du Christ, se substituent aux cardinaux du sacré collège en soulignant leurs rôles essentiels autour du pape qui reste le pivot de l'Église. Accentuer la place centrale du pontife résidant à Avignon devient d'autant plus prioritaire que sa légitimité est remise en question par la présence du pape rival pendant toute la période du schisme. La doctrine de la christologie, substantielle à l'instauration de la papauté dans la ligne directe de la succession apostolique de

---

Édition de la Sorbonne, 2014, pp. 273-291.

<sup>997</sup> *Ibidem*.

Saint Pierre<sup>998</sup>, permet d'identifier la position du pontife comme la prolongation logique de celle du Christ<sup>999</sup>. L'identité du Sauveur trouve son pendant et continuité en personne de Saint Pierre et puis dans son ascendant pétrinienne, le pape, avec les mêmes prérogatives en termes de l'emprise temporelle et spirituelle. Le pape devient en quelque sorte le synonyme de l'Église. La monarchie pontificale, trouve son appuie dans le concept de la perpétuité du pouvoir avec pour la clé la notion de *Dignitas numquam perit, individua vero quotidie pereunt*, « La dignité ne périt jamais, même si les individus meurent chaque jour »<sup>1000</sup>. La définition du terme « prérogative » couvre un champ sémantique relativement large et signifie à la fois : la charge, la fonction ou le titre, acquis par une personne (ou groupe de personnes) entraînant le respect et lui conférant un rang éminent dans la société. Cette dernière, rappelons-le, durant l'époque médiévale est considérée comme *corpus mysticum christi*<sup>1001</sup> sachant que sa tête symbolique est incarné par la personne du pape à qui reviennent toutes les attributions de ses membres éminents.

Le couronnement de la Vierge, déjà présent avant le Schisme<sup>1002</sup>, prend son importance durant toute cette période suite aux propos du Gerson, selon qui, plus personne, depuis le Grand Schisme d'Avignon, n'a l'accès au Paradis<sup>1003</sup>. Ce thème, français par excellence<sup>1004</sup>, contribue à la construction de l'image de l'Église triomphante et renvoie à l'accomplissement de la vie chrétienne, le salut éternel en dépit des circonstances inhabituelles, jugés comme complexes. Cette vision de l'Église est particulièrement importante lors du schisme surtout pour construire et consolider son autorité et surtout sa légitimité face à la division.

La construction mémorielle la plus significative et la plus symptomatique qui réunit les deux thèmes d'une manière révélatrice, s'avère le tombeau du cardinal de la Grange. La série de cinq personnages en dévotion devant la Vierge induit la notion d'une prière commune pour les autorités ecclésiastiques et civiles. L'emplacement du célèbre transi, juste au-dessous de

---

<sup>998</sup> Oscar Cullmann, *Saint Pierre, disciple, apôtre, martyr. Histoire et théologie*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1952 ; Christophe Dickés, *Saint Pierre ; Le mystère et l'évidence*, Paris, Perrin, 2021.

<sup>999</sup> La primauté de Saint Pierre sur l'ensemble de l'Église était conférée par Christ en personne : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon l'Église contre laquelle la mort elle-même ne pourra rien. Je te donnerai les clés du royaume des cieux (...) », Mt.16.18-19.

<sup>1000</sup> Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris, Éditions Gallimard, 1989.

<sup>1001</sup> La dualité du principe de la transsubstantions du Christ avec l'Eucharistie et « corpus verum christi », voire :

<sup>1002</sup> Tombeau de cardinal Philippe Cabasole (1305-1372), évêque de Cavaillon, évêque de Marseille, cardinal de Saint-Pierre et Marcellin de Rome, recteur de Comtat Venassin et mi de Pétrarque, fut enterré dans l'église de la Chartreuse de Bonpas près d'Avignon. Son tombeau, partiellement démantelé et détruit à la Révolution avant été exécuté avant 1377 sous la direction de Barthélemy Cavalier, même si la diversité d'exécution des sculptures suppose la participation des plusieurs artistes, voir : *Les fastes du gothique, Le siècle de Charles V*, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981, pp. 125-128.

<sup>1003</sup> Jean-Marc Goglin, Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quatron : un itinéraire spirituel vers Dieu, dans : Bulletin Théologique, 5 mai 2015, <https://bulletintheologique.wordpress.com/2015/05/05/le-couronnement-de-la-vierge-denguerrand-quatron-un-itineraire-spirituel-vers-dieu/>

<sup>1004</sup> Jacques de Voragine, *La légende Dorée*, Paris, Points, 2014.

l'effigie du cardinal en vêtements sacerdotaux, fait visuellement référence aux lois canoniques *Dignitas numquam perit*<sup>1005</sup> et devient une manifestation d'immuabilité de la charge ecclésiastique, contrairement à la destinée de l'individu lui-même. Cela indique très clairement que l'institution se place au-dessus des individus et, dans ce cas précis, elle est entendue par la cour pontificale de Clément VII<sup>1006</sup>. Ce message est complété par la présence des anges héraldiques qui portent ses armes ainsi que de son prédécesseur sur le trône pontifical, Grégoire XI, et inscrivent ainsi Clément VII dans la ligne des successeurs légitimes de la papauté d'avant le schisme.

Il est difficile d'appréhender le programme iconographique mis en place par le cardinal Girard dans l'église de Saint-Symphorien compte-tenu de l'absence du monument funéraire. Il en reste de même pour déterminer si les éléments faisant référence à la papauté, ou à un pape particulier, ont été inclus ou pas. Cependant, comme nous l'avons vu, le monument funéraire ne se résume pas uniquement à la sépulture, surtout s'il est doté d'un programme commémoratif élaboré. Le moment décisif qui est le passage dans l'au-delà s'accompagne par l'assistance du cercle le plus proche du défunt et le message véhiculé par sa sépulture et/ou programme dévotionnel affirme une double réalité, celle du défunt, mais aussi celle du groupe auquel il appartenait. Ainsi, il devient possible de prôner une cause, dans ce cas-là, la légitimité de l'obédience avignonnaise, en s'assurant de sa pérennité, voire même de sa perpétuité.

D'après l'analyse des pratiques funéraires de la fin du XIV<sup>e</sup> et début du XV<sup>e</sup> siècle, le modèle le plus répandu, le sarcophage, peut-être avec des niches à pleurants en marbre noir avec le gisant en marbre blanc représentant le cardinal dans ses vêtements sacerdotaux, paraît comme choix le plus probable et cela reste une hypothèse probante. Toutefois, il s'avère pertinent d'appréhender la construction mémorielle du cardinal Girard en explorant tous les aspects qui restent à notre portée, afin de restituer sa démarche, si ce n'est dans sa totalité, au moins dans la dimension la plus complète possible.

---

<sup>1005</sup> « Dans le cas des collegia ecclésiastiques, la solution était aussi ancienne qu'elle était — du moins en théorie — simple : à la mort d'un prélat ou d'un autre dignitaire, la propriété de l'église concernée ainsi que la dignité de prélat ou d'abbé étaient considérées comme revenant soit au supérieur hiérarchique, soit à l'Église universelle, soit à la tête de l'Église, c'est-à-dire au Christ ou au vicaire du Christ », voir : Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi, Essai sur la théologie politique*

<sup>1006</sup> Anne Morganstern, Le mécénat de Clément VII et aître Pierre Morel, dans : dans : *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980, p. 426.

### 4.3) La construction mémorielle de Pierre Girard

Les tombes monumentales, initialement réservées au monde princier, entrent dans le milieu ecclésiastique au XIII<sup>e</sup> siècle, sous la forme de dalles pour ensuite évoluer à la fois matériellement et symboliquement. Les sépultures individuelles deviennent un marqueur des changements au sein de la société pour laquelle la vie éternelle reste une priorité incontestable. Elles apparaissent comme un signe distinctif du statut social tributaire de cette évolution des pratiques funéraires, aussi bien sur le plan terrestre que dans l'au-delà. A cela s'ajoute l'importance de la prière pour le défunt, assurée certes par les dispositifs testamentaires, mais également garantie par la présence du tombeau.

Pierre Girard, entouré par les grands, voire les plus grands du milieu pontifical, grâce à sa carrière ecclésiastique, accède aux perspectives dévotionnelles lui permettant la mise en place d'une importante structure mémorielle. Hormis le fait qu'elle s'inscrit dans les pratiques coutumières déjà en place, elle se trouve de surcroît renforcée par le contexte religieux et politique, ce qui induit une dimension très significative. L'édification de l'église Saint-Symphorien est directement liée aux privilèges caractéristiques du nouveau rang de son fondateur et la vocation de cette structure, au sens propre et figuré, se révèle complexe. Pour pouvoir évaluer la place de l'édifice inséparable de la personne du cardinal, le maître incontestable des lieux, il est nécessaire de se pencher sur les outils de la construction mémorielle afin de l'inscrire dans les mécanismes de l'époque.

En outre, les coulisses de la mise en place financière et politique du chantier de l'église seront abordés avec tous les aspects inhérents : le financement du chantier, les différents legs et prébendes et leur place dans la perpétuation de la mémoire du cardinal. Cette dernière ne se limite pas uniquement au site qui va abriter son tombeau, mais s'étend à tous les endroits liés à sa personne. L'ampleur de la présence de sa mémoire, dûment répertoriée dans le testament met en exergue le fait que l'homme médiéval ne mourrait pas seul et que la mort n'efface pas sa présence au sein de la société.

Un autre but sera de restituer la signification des espaces d'église dédiés au cardinal, lesquels, au fur et à mesure des siècles, ont plusieurs fois changé de fonctions et donc de sens avec, pour conséquence, de multiples glissements d'interprétation. La manifestation matérielle de la réussite sociale et religieuse du cardinal se répand sur la ville et ses habitants, non seulement au moyen-âge, mais encore aujourd'hui, en assurant l'identité à la fois de l'église et de la communauté.

### 4.3.1) La mise en place de l'église de Saint Symphorien

#### 4.3.1.1) Choix de lieu

Le choix du cardinal Girard pour l'édification de sa sépulture, se porte, comme il l'indique dans son testament, sur l'église où il a été baptisé. Il choisit ainsi, par excellence, un lieu familier et, surtout, en lien direct avec ses origines et son cercle familial. Ce processus, présent déjà de la fin XIII<sup>e</sup> siècle prend de l'ampleur avec le temps, pour, par la suite, accentuer les liens qui unissent le défunt avec sa famille, la communauté et/ou la société<sup>1007</sup>. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1008</sup> une grande partie des testateurs souhaite très couramment être enterré au cimetière, dans le tombeau/la chapelle/l'église où des membres de leurs familles ont déjà reçu sépulture ; par ailleurs, pour la majeure partie de la société, la paroisse reste un lieu naturel de l'inhumation<sup>1009</sup>. Le cardinal Girard ne déroge pas à cette habitude de revenir auprès de ses ancêtres, d'autant plus, qu'en soulignant qu'il s'agit du lieu de son baptême, il fait apparaître la dimension symbolique de son acte, interprété comme un retour posthume dans l'espace où sa vie de chrétien a commencé.

Cependant, la proximité familiale est-elle réellement le seul argument qui contribue à la pertinence de sa décision ? Quelles autres alternatives dispose-t-il pour édifier son tombeau et surtout de quels avantages majeurs bénéficie-t-il en optant pour la ville de Saint-Symphorien ? Considérant le nombre de lieux d'affectation durant toute sa carrière, les options d'autres sites restent multiples.

En déterminant comme critère majeur la nomination épiscopale, c'est-à-dire un endroit en lien direct avec sa carrière ecclésiastique, il est possible d'envisager facilement au moins cinq sites pour son lieu d'inhumation présumé : Lodève, Nîmes, Tusculum, Lavaur et bien évidemment Le Puy. Cette dernière reste toute de même la ville à laquelle le cardinal est associé le plus souvent et qui constitue un marqueur dénominatif pour sa prosopographie<sup>1010</sup>. A ces endroits s'ajoute la ville de Marseille, où il est nommé prévôt et, bien évidemment, Avignon, où il est sacristain à la cathédrale de Notre-Dame de Doms, au clocher financé par ses soins. De plus,

---

<sup>1007</sup> Jacques Chiffolleau, remarque que « au moment du choix de sépulture ou dans une demande de messes il arrive que les parents proches, les contemporains de celui qui teste, soient évoqués avec précisions : père, mère, fils ou fille, époux ou épouse, parfois oncles et grands-parents », dans : Jacques Chiffolleau, *La comptabilité de l'au-delà*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 83.

<sup>1008</sup> Nous avons pu observer ce processus ne serait-ce qu'avec la série de testament de la famille de Tholons.

<sup>1009</sup> Joseph Avril, La paroisse médiévale et la prière pour les morts, dans : *L'église et la mémoire des morts dans la France médiévale*, Communications présentées à la Table Ronde du C.N.R.S. le 14 juin 1982, Paris, Études Augustiniennes, 1986, pp. 53-68.

<sup>1010</sup> Appelé communément « cardinal du Puy » à n'est pas confondre avec d'autres personnages : Girard du Puy (?-1389), bénédictin de Cluny, devenu cardinal sous Grégoire XI en 1375 qui, par ailleurs a succédé à Pierre du Puy, son frère au régime de l'abbaye de Marmoutier ; Géraud du Puy (?-1420), ambassadeur et évêque de Saint-Flour et ensuite de Carcassonne, il participe au Concile de Constance en 1417 ; Géraud du Puy (?-?), évêque de Lectoure entre 1417 et 1425.

c'est à Notre-Dame de Doms qu'il va être enseveli avant d'être transporté à Saint-Symphorien. Quelles peuvent être donc les raisons dominantes qui penchent pour ce choix qui semble s'avérer plus complexe et significatif qu'un simple retour sur les lieux de sa naissance ?

A part les deux types d'options évoquées précédemment qui portent soit sur un lieu familial, soit sur le site majeur déterminant la carrière ecclésiastique du défunt, il existe bien évidemment une fondation *ex nihilo* ou une possibilité du réaménagement d'un site existant. Indépendamment de la décision, le choix doit être validé par le pouvoir décisionnel ou le détenteur des lieux, le pape, l'archevêque ou l'évêque, avec une approbation écrite attribuant les lieux<sup>1011</sup>, sous la forme d'une bulle ou au moins d'une permission. En effet, toutes les nouvelles constructions sont soumises à une « permission », souvent solennelle qui, selon le cas, pouvaient varier d'une simple autorisation à une bulle papale<sup>1012</sup>. La mise en place de chaque nouvelle structure est donc soumise à un protocole précis et, comme aujourd'hui, il est impossible de commencer un chantier sans une autorisation légale, il en est exactement de même à l'époque médiévale.

On note l'absence des textes et/ou des cessions du terrain ou de permission d'entreprendre la construction pour l'église de Saint-Symphorien. Mais, étant donné que le lieu appartenait aux comtes chanoines de Lyon, la permission pouvait ou devait venir de leur part ou au moins, de l'évêque de Lyon. Sachant que le cardinal Girard s'est montré généreux envers la cathédrale, et cela à plusieurs reprises<sup>1013</sup> ce que confirme son testament, les liens devaient être certainement étroits. Puisque que les donations de Girard sont postérieures à la construction de l'église, elles peuvent être considérés comme un gage de reconnaissance suite à cette permission, mais la question demeure la même : qui et dans quelles circonstances a pu donner l'autorisation et pour quelles raisons, ou plus exactement, à travers de quelles relations, Girard pu obtenir cet accord ?

Ce n'est qu'à partir des années 90 du XIV<sup>e</sup> siècle, au moment où il atteint le sommet de sa carrière ecclésiastique en accédant au titre cardinalice, que Girard peut aspirer à un emplacement privilégié afin de construire son mausolée. Ce même pape a attribué le cardinalat à Jean de Talaru<sup>1014</sup>, l'archevêque de la cathédrale de Lyon, juste un an plus tôt, en 1389.

---

<sup>1011</sup> Il est possible de citer plusieurs bulles papales attribuant les lieux et les fondations : permission de Clément VI, suivie de l'autorisation plus précise sous la forme d'une licence et finalement une bulle d'Innocent VI pour la construction de l'église Saint-Didier d'Avignon par Bertrand de Deux, autorisation de Benoît XIII en 1397 pour la construction de la chapelle funéraire de cardinal Brogny.

<sup>1012</sup> Bertrand de Deaux (1290-1355), légat apostolique et cardinal, pour construire l'église de Saint-Didier à Avignon, obtient d'abord la permission de la part de Clément VI, puis d'Innocent VI une autorisation plus précise qui est transformé par la suite en licence et enfin en bulle, dans : Joseph Girard, La construction de l'église Saint-Didier d'Avignon, *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Années 1936-1937, pp. 631-643.

<sup>1013</sup> Le premier testament mention le don de la mitre qu'il a reçu de la part de Jean de Berry.

<sup>1014</sup> Jean de Talaru, l'archevêque de Lyon, (? – 1393), met en place une visite pastorale du diocèse de Lyon en 1378

Indépendamment du fait que le titre est accordé à la demande du roi Charles V<sup>1015</sup>, il est possible de voir ici un point de départ des relations et de l'entente possible sur la gestion du site abritant l'église Saint-Symphorien. Notre hypothèse est de proposer un lien entre l'ascension de Jean de Talaru à la fonction cardinalice qui, en tant qu'archevêque de Lyon, est le supérieur du chapitre auquel appartient le pouvoir sur la ville de Saint-Symphorien-le-Château, avec la permission/autorisation accordée à Pierre Girard. Il est donc possible de voir ici un contexte tout à fait favorable et surtout légitimant le choix de cardinal Girard. En se trouvant au sein de la même obédience curiale et donc appartenant au même milieu politique, il lui est plus facile d'obtenir l'autorisation d'intervenir sur un lieu abritant déjà une église et de mettre en place sa propre construction. Grâce à la visite de 1378 nous savons que l'évêque est sur place et l'absence de tout commentaire signifie que l'église est dans un bon état, ou du moins, correct. Quel peut être donc la raison d'intervenir sur un bâtiment appartenant au Chapitre de Lyon si ce n'est la proximité ecclésiastique et la même cause pontificale ?

D'autre part, le choix de l'inhumation peut être considéré comme décision tactique tenant compte de la politique locale. La ville de Saint-Symphorien-le-Château se situe à la limite de biens de l'Église de Lyon et même en étant une coseigneurie, le pouvoir des comtes chanoines s'est fortement affirmé à plusieurs reprises. Girard le souligne lui-même, qu'il « *devait beaucoup* » à l'Église de Lyon et par ailleurs il laisse une riche récompense pour tous « *les bienfaits* » et surtout pour le site qui assure la base de sa future carrière. Pierre Girard apparaît dans les titres de l'Église de Lyon et Beyssac précise qu'il a « *pris une part importante aux affaires du Chapitre* »<sup>1016</sup>, et que « *sans être chanoine, était resté des longues années attachées à la Primatiale, chevalier de l'Église de Lyon de 1367-1382* »<sup>1017</sup>. A ce titre, Girard lègue à la primatiale de Lyon une tiare, une chapelle<sup>1018</sup> et « *d'autres biens* »<sup>1019</sup>. Par ce geste, il marque en quelque sorte son indépendance vis-à-vis de l'Église de Lyon en se plaçant dans un rôle de « bienfaiteur ». Son appartenance à la curie papale le situe au-dehors de tout enjeu local et l'ascendant sur l'église de Saint-Symphorien-le-Château ne semble pas déranger. En revanche, pour éviter une collision avec les intérêts de l'Église de Lyon, la fondation de Girard n'est pas

---

afin d'établir un bilan le plus complet de l'état de son diocèse, il visite 400 sur 900 églises.

<sup>1015</sup> Bernard Berthode, Jacqueline Boucher, Bruno Galland, Régis Ladous, André Pelletier, *Archevêques de Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnais d'Art et d'Histoire, 2012, p.74.

<sup>1016</sup> Jean Beyssac, *Les prévôts de Fourvière*, Lyon, Imprimeur P. Grange, 1908, p. 112.

<sup>1017</sup> Jean Beyssac, *Les prévôts de Fourvière*, Lyon, Imprimeur P. Grange, 1908, p. 152-153.

<sup>1018</sup> La chapelle au sens d'ensemble des choses, d'objets (bassin, bourrette, bassin) nécessaire à la célébration du culte dans une « structure » indépendante – la chapelle.

<sup>1019</sup> « Le lendemain 10 (novembre), on enfermait au trésor la mitre léguée à l'Église par feu cardinal du Puy, Pierre Girard, mitre qui était resté jusqu'alors au trésor de l'Église de Genève, d'où Pierre Sorel venait de l'apporter : la clé du trésor fut elle-même confiée au prévôt », chez : Jean Beyssac, *Les prévôts de Fourvière*, Lyon, Imprimeur P. Grange, 1908, p.201.



dotée d'un collège. Le statut de la collégiale<sup>1020</sup> nécessiterait d'une existence institutionnelle avec la structure administrative quasi indépendante, les archives propres à la collégiale, les statuts et un sceau. Cette structure n'est pas souhaitée d'une part, mais d'autre part, elle n'est pas indispensable puisque l'église abrite la société des prêtres auxquels justement Girard fera appel dans ses prébendes<sup>1021</sup>. Cela constitue une raison supplémentaire du choix qui se porte sur un site certes lié à ses origines, mais qui de surcroît sera entièrement dédié à sa personne et où il n'aura pas de concurrence.

#### 4.3.1.2) Mise en place économique du chantier

Le lancement d'un chantier de construction d'un point de vue financier est une opération ambitieuse, souvent lourde de conséquence, qui nécessite la maîtrise et surtout la budgétisation de plusieurs composants et de différents corps de métiers. Un certain nombre de sources et de publications<sup>1022</sup> permettent maintenant de connaître et de comprendre les processus, de suivre les enjeux et les types de financement des chantiers durant l'époque médiévale. En l'absence d'archives spécifiques sur la gestion économique du chantier de l'église Saint-Symphorien au XV<sup>e</sup> siècle, nous abordons le sujet de manière indirecte et procédons par comparaison. La démonstration, certes hypothétique, s'avère possible justement grâce au développement constant des connaissances actualisant notre savoir sur le processus même de la mise en place d'un chantier<sup>1023</sup>.

D'autre part, nous pouvons nous appuyer sur l'analyse archéologique et architecturale de l'église qui a défini les contraintes imposées par le terrain et les parties héritées d'anciennes structures<sup>1024</sup>. En outre, l'étude des signes lapidaires<sup>1025</sup> en matérialisant les foyers les plus actifs du chantier, ainsi que la vitesse présumée d'avancement des travaux, permet d'appréhender les moyens alloués/employés. En revanche, les modalités spécifiques, comme l'acheminement de l'argent, le choix du responsable du chantier ou de l'équipe, ainsi que le type de financement des

---

<sup>1020</sup> Massoni Anne, Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale, dans : *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 102, n°3-4, 2007, pp. 915-929.

<sup>1021</sup> Le sujet de prêtres sociétaires fait partie d'un sous-chapitre à part, cf. IV.3.2.2.)

<sup>1022</sup> Liste non exhaustive : Pierres du Colombier, *Les chantiers des cathédrales*, Paris, Picard, 1959 ; Alain Erlande-Brandenburg, *La cathédrale*, Fayard, 1989 ; Henry Kraus, *À prix d'or. Le financement des cathédrales*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1991 ; Sandrine Victor, *La construction et les métiers de constructions à Gérone au XV<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presse Universitaire de Midi, 2008, Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge*, Paris, CRNS Éditions, 2011 ; François Icher, *Les cathédrales ; Temps de l'œuvre, l'œuvre de temps*, Édition La Martinière, 2019.

<sup>1023</sup> La littérature pléthore et de plus en plus impartiale commence par l'approche hérité du XIX siècle :

<sup>1024</sup> Cf. III. ?

<sup>1025</sup> Cf. II. ??

ouvriers ou des matériaux, ne peuvent faire que l'objet de spéculations, en l'absence d'informations tangibles. Cependant, les documents d'époque disponibles permettent de présumer le suivi et les étapes inhérentes à ce processus.

Naturellement, le financement du chantier dépend du type de ce dernier, c'est-à-dire de la catégorie de l'édifice/site fondé et du statut dont bénéficie le fondateur ou le commanditaire. Parmi les deux grands types de chantiers, civil et ecclésiastique, c'est bien entendu ce dernier qui nous concerne. En sachant qu'il n'est pas du tout homogène, nous pouvons facilement distinguer la différence entre la mise en place d'une église paroissiale, de la cathédrale ou d'un ensemble monastique. Chaque catégorie implique une levée des fonds requise pour le démarrage avec toutes les opérations que cela implique : achat et acheminement des matériaux, choix du maître d'œuvre et des équipes, régularité de l'afflux d'argent et par conséquent, vitesse d'avancement des travaux. Cette dernière peut s'avérer harmonieuse et ponctuée par les arrêts obligatoires saisonniers ou au contraire, chaotique et ralentie, voire interrompue par des ruptures forcées, provoquées par divers événements, y compris par une pénurie de moyens.

Dans la plupart des cas où la mention du fondateur de l'édifice existe<sup>1026</sup>, il s'agit de la personne qui a donné l'impulsion de la construction, ou qui l'a soutenue d'un point de vue matériel plus généreusement que ses comparses. Mais, étant donné que le financement d'une cathédrale, d'une basilique ou d'une abbaye n'est pas tout à fait le même et qu'il résulte d'un ensemble de revenus, sources, financements, dons et requêtes, il est plutôt difficile, voire impossible, d'attribuer la fondation à un individu particulier<sup>1027</sup>. Il en est de même pour une église paroissiale ; sachant que les constructions des cathédrales bénéficient de la documentation d'archive plus conséquente et mieux conservée, il est plus facile de s'en appuyer pour notre étude.

Dans notre cas, l'absence des comptes et toutes pièce d'archive au sujet du financement de l'édifice est reconnue. En revanche, il s'agit d'une construction mise en place par une seule personne ayant appartenu à la haute sphère de l'Église, qui a dûment anticipé et préparé le lancement du projet. Son statut de dignitaire ecclésiastique lui a permis de rassembler au

---

<sup>1026</sup> Comme l'abbé Suger pour Saint-Denis, l'abbé Marc d'Argent pour l'église Saint-Ouen de Rouen.

<sup>1027</sup> Les modes composites de financements des grands chantiers notamment des cathédrales sont explicites. L'Église étant le propriétaire des différents biens de surcroît considérables avait la garantie des revenus réguliers et intarissables. Les contributions du diocèse se composaient donc de catégories : les revenus ecclésiastiques et la participation des fidèles. Les détails des multiples montages financiers sont examinés dans les ouvrages monographiques sur les édifices médiévaux ou dans les parutions sur les modalités de constructions. Citons les publications phares choisis : Pierres du Colombier, *Les chantiers des cathédrales*, Paris, Picard, 1959 ; Alain Erlande-Brandenburg, *La cathédrale*, Fayard, 1989 ; Henry Kraus, *À prix d'or. Le financement des cathédrales*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1991 ; Sandrine Victor, *La construction et les métiers de constructions à Gérone au XV<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presse Universitaire de Midi, 2008, Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge*, Paris, CRNS Éditions, 2011 ; François Icher, *Les cathédrales ; Temps de l'œuvre, l'œuvre de temps*, Édition La Martinière, 2019.

préalable les fonds financiers nécessaires et, cela, sans grandes difficultés, au vu des nombreux bénéfices dont il disposait. Outre ses 32 bénéfices ecclésiastiques<sup>1028</sup>, le cardinal était également propriétaire, à partir de 1380, d'un terrain minier à Rives de Giers<sup>1029</sup>, donné comme prébende à l'église Saint-Symphorien<sup>1030</sup>. La trésorerie peut alors être injectée dès le début du chantier pour tout l'indispensable : matériaux transports, équipes, avec une bonne fluidité durant toute la période des travaux.

Les archives fournissent quand même quelques datent certaines : les travaux commencent en 1405<sup>1031</sup>, le cardinal contrôle l'avancement du chantier en août de 1407<sup>1032</sup>, le testament est rédigé en 1410 et le codicille en 1413. Entre temps, un incident survient : un procès ou plutôt une plainte, déposée contre les charpentiers pour le retard dans l'avancement en 1410<sup>1033</sup> ou 1411<sup>1034</sup>. Le recoupement ces dates avec la vie du cardinal Girard, montre que le chantier débute à ses 75 ans et se termine, visiblement avec du retard, à 80 ans. Il va de soi que le commanditaire ne peut se permettre, ni d'accepter des ralentissements dans le déroulement des travaux.

L'étude des signes lapidaire retrace l'histoire de la progression de travaux (cf. chap. III). Ceux-ci démarrent au bloc sud-ouest avec la modification complète de l'angle : rajout de la porte, de l'enfeu, de l'escalier et surélévation du clocher. Les 25 marques recensées dans cette zone montrent bien que l'équipe est alors complète et qu'il s'agit d'un aspect important dans le déroulement des travaux : l'impulsion du départ, le moment où la motivation, l'équipe, les matériaux, le financement sont au mieux. De plus, généralement, il y a de grandes chances pour que l'initiateur des travaux soit sur place pour vérifier si tout se passe bien. Le déroulement des faits ne change guère à l'époque actuelle. Par la suite, une fois le bloc sud-ouest fini ou en voie d'achèvement, l'équipe se restreint et essaima vers l'est : des 25 marques présentes, seulement 13 se retrouvent sur d'autres emplacements dans l'église, sur les piliers de la nef, sur les murs nord et sud. La grosse poignée de marque restante (soit un peu plus d'une dizaine) n'apparaît plus sur aucune des structures. Le chantier se stabilise et semble adopter un rythme plus lent.

---

<sup>1028</sup> Marc du Pouget, Un cardinal d'Avignon originaire de la région lyonnaise au temps du grand schisme : Pierre Girard, dans : *Crises et réformes dans l'Église ; De la réforme grégorienne à la préréforme*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Paris, Éditions du CTHS, 1991, p. 303.

<sup>1029</sup> Lieu-dit Le Mouillon, aujourd'hui à 30 km de distance de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise.

<sup>1030</sup> La prébende rapportait des revenus jusqu'au la Révolution, le moment où son dernier héritier successif, Gauthier de Gravenant, fut guillotiné, dans : Roger Faur, Une exploitation des mines de charbon à Rives de Giers, sous le premier empire, dans : *Le Bulletin de la Diana*, 1988, Tome L, n<sup>o</sup>. 7, p. 408.

<sup>1031</sup> « 1405 on commence la construction de l'église actuelle, suivant le désir du cardinal Girard », dans : Cahiers de frère Goy n<sup>o</sup> 22, p. 26.

<sup>1032</sup> Testament de 1410

<sup>1033</sup> 21 juillet 1410, ADR, 10G2937, note en marge.

<sup>1034</sup> 25 juillet 1411 « les syndics de Saint-Symphorien obtiennent un acte de contrainte contre les charpentiers chargés de la toiture du chœur de l'église », dans : Cahiers de frère Goy n<sup>o</sup> 22, p.28.

Mais il y a sans doute une autre raison à ceci : le bloc sud-ouest fini, c'est un peu la partie « noble » de l'édifice qui se termine, celui de la pierre de taille. Le reste du bâtiment est majoritairement construit en moellons grossièrement équarris qui ne nécessitent pas d'ouvriers extrêmement qualifiés, une hypothèse renforcée par l'observation de plusieurs « accommodages » architecturaux. Ainsi le chantier peut suivre un rythme continu sans que cela n'apparaisse dans les marques. En tout cas, leurs présences issues du bloc sud-ouest jusqu'aux piliers du chœur montre qu'une équipe restreinte continue à œuvrer. Plus intéressant reste l'apparition de deux nouvelles marques sur les piliers G et H et qui ne diffusent que très ponctuellement, mais vers l'est et qui s'insèrent dans le schéma des autres marques. Il s'agit peut-être là d'un témoin d'un problème dans le déroulement du chantier : besoin pressant d'une main d'œuvre pour une tâche précise ou retard nécessitant d'être rattrapé ?

Malheureusement, à part ces informations très succinctes nous ne disposons pas d'autres éléments concernant l'aspect financier du chantier. Cependant, la doléance contre les charpentiers pose la question de la personne physique ou morale qui la dépose. Bien évidemment, il est impossible que ça soit le cardinal lui-même, puisqu'en 1410 il est à Bologne et le texte indique qu'il s'agit des « syndics ». Nous pouvons interpréter cela comme synonyme d'une « fabrique »<sup>1035</sup> et voir en elle une structure liée à la gestion du chantier et assurant un bon fonctionnement de l'église dans son l'ensemble.

La fabrique <sup>1036</sup> considérée comme une unité, une structure administrative indépendante<sup>1037</sup>, avait la responsabilité financière et son rôle s'approche de celui, actuel, de maître d'œuvre ou tout au moins du « responsable administratif »<sup>1038</sup>. Dans certains cas, elle pouvait bénéficier d'un fonctionnement financier tout à fait autonome et indépendant dans la maîtrise de son budget<sup>1039</sup> en fonction de l'ampleur des travaux et de la spécificité du site. Nous avons vu que les chantiers les mieux documentés sont les plus grandes et/ou plus importants, dotés d'archives<sup>1040</sup> et d'une comptabilité détaillée ; mais quel pouvait être la gestion financière

---

<sup>1035</sup> Philippe Bernardi définit la fabrique comme : « groupement de personnes gérant le patrimoine d'une paroisse et assurant, notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et d'entretien de l'église », dans : Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge*, Paris, Éditions CRNS, 2011, p. 317.

<sup>1036</sup> L'organisation et la forme de la fabrique peut varier selon la taille et l'importance du chantier, mais les problèmes à résoudre et à gérer sont invariablement les mêmes : l'organisation du travail entre les équipes, l'effectif du personnel adéquat, l'approvisionnement en matériaux et bien sûr la solvabilité financière.

<sup>1037</sup> Vroom, dans : *Les bâtisseurs des cathédrales gothiques ...*

<sup>1038</sup> Même que composée simultanément des membres laïcs et ecclésiastiques, une seule personne pouvait être désignée à administrer les finances, dans : Marcel Auber, *Construction au Moyen Âge*, *Bulletin Monumental*, Année 1960, 118-4, p. 247.

<sup>1039</sup> Sandrine Victor, *La construction et les métiers de la construction à Gérone au XV<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Éditions Méridiennes, FRAMESPA, 2008, p. 49-92.

<sup>1040</sup>

d'un chantier plutôt moyen comme celui de l'église Saint-Symphorien ? Comment l'administration des finances était assurée en l'absence de son commanditaire et selon quelles modalités procédait-on ?

Étant donné que le budget et sa gestion nous renseignent sur l'avancement des travaux ainsi que sur les procédés eux-mêmes, la question s'avère d'autant plus importante qu'elle détermine la vitesse de la construction et la qualité finale de l'édifice.

Un exemple riche d'enseignements, montre qu'une collégiale fondée sur les fonds propres du cardinal Pierre de Près<sup>1041</sup> bénéficiait d'une démarche semblable<sup>1042</sup>. Construite dans un laps de temps relativement court, entre 1337 et 1343, elle s'inscrit dans le même type de processus de mise en place d'une fondation à destination funéraire. Le cardinal de Près finance un édifice destiné à abriter son tombeau sur ses propres fonds propres grâce aux importantes fonds apports personnels provenant des revenus ecclésiastiques, résultants de nombreux bénéfices. Son choix se porte sur l'église de son village natal de Montpezat et il s'agit d'une reconstruction. On remarque la même détermination et volonté d'achever l'église de son vivant ; le chantier commence quand il a 57 ans et se termine six ans plus tard. Encore une fois, les archives ne livrent aucun document au sujet des comptes du chantier ou d'échanges entre le cardinal et la fabrique ou le maître d'œuvre. L'acheminement de l'argent était à la charge d'un procureur qui de surcroît supervisait le déroulement du chantier<sup>1043</sup>.

Un autre exemple relativement proche de notre cas peut servir d'illustration : l'église collégiale Saint-Didier d'Avignon a été fondée par le cardinal Bertrand de Déaux<sup>1044</sup> par un dispositif testamentaire en 1355<sup>1045</sup>. Conformément au milieu papal du XIV<sup>e</sup> siècle, minutieusement détaillé, le testament laisse un riche aperçu de ce que pouvait être l'organisation du financement d'un chantier. Tout d'abord le testateur désigne deux de ses quinze exécuteurs testamentaires pour assurer l'observance de ses volontés. Le choix initial de l'emplacement de sa fondation doit être modifié : le cardinal prévoit une collégiale à Villeneuve-lès-Avignon, mais c'est justement l'endroit où le pape, Innocent VI, envisage de fonder la future Chartreuse Notre-

---

<sup>1041</sup> Pierres de Près (1280-1361), cardinal (1320-1361) et vice-chancelier

<sup>1042</sup> Une thèse consacrée à la personne de Pierre de Près et sa fondation examine le contexte avignonnais et son influence sur les membres de la cour pontificale. Elle met en relief des nombreuses similitudes avec notre sujet comme étant appartenu au même milieu. Voir : Emmanuel Moureau, *Bâtir pour l'éternité : Le cardinal Pierre de Près (1280-1361) et la collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy*. Art et histoire de l'art. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2018. Français. NNT : 2018TOU20022.

<sup>1043</sup> Emmanuel Moureau, *Bâtir pour l'éternité : Le cardinal Pierre de Près (1280-1361) et la collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy*. Art et histoire de l'art. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2018. Français. NNT : 2018TOU20022, p. 210-211.

<sup>1044</sup> Bertrand de Déaux (1290-1355), archevêque d'Embrun, légat apostolique et cardinal à partir de 1338.

<sup>1045</sup> Joseph Girard, La construction de l'Église Saint-Didier d'Avignon, dans : *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Année 1936-1937, pp. 631-643.

Dame-du-Val-de-Bénédiction<sup>1046</sup>. On opte donc pour la ville d'Avignon et surtout pour une reconstruction, puisque la densité du tissu urbain ne permet absolument pas une nouvelle construction. La permission de la reconstruction a été accordé par le pape en 1355 et les travaux commencent à partir de 1356. Les délégués valident un « prix-fait », accompagné d'un dessin<sup>1047</sup>, devant un notaire et grâce à ce document, comprendre l'organisation de la gestion financière devient possible. Le travail est partagé entre quatre « lapicidés » c'est-à-dire maîtres d'œuvre dont les noms sont répertoriés et qui ont travaillé pour les chantiers des papes. Les dimensions de l'édifice et de sa fondation sont mentionnées. Le partage des frais paraît particulièrement intéressant : les matériaux (pierres, chaux, sable, corbeilles, cordes, bois et le matériel nécessaire), ainsi que la fouille de fondements sont payés par les exécuteurs, alors que la taille de pierres et le montage des échafaudages restent à charge des « lapicidés »<sup>1048</sup>. Le prix est fixé à partir de la canne carrée et le travail, payé par tranche de 100 cannes carrées et c'est la tâche de la personne spécialement désignée à maîtriser les fonds<sup>1049</sup>. Les informations sur la charpente, les vitraux ou la décoration sont absentes, mais nous savons que le chantier est terminé en trois ans et demi (trois ans et quatre mois). Le texte ne fournit pas la somme totale versée pour la construction mais il faut avouer que la vitesse d'exécution est surprenante, ainsi que la documentation détaillée concernant la construction.

Les renseignements délivrés par ces exemples confirment que la gestion financière du chantier en absence de son commanditaire demande d'une organisation particulière. Le cardinal Girard, régulièrement en déplacement, devait également confier l'administration des finances à une personne désignée. Sachant que Pierre Girard était avant tout un gestionnaire avéré, assurément il lui était naturel, voire banal, d'organiser un système simple et efficace, même s'il reste impossible de confirmer les solutions réelles. La présence d'un « procureur » c'est-à-dire une personne dotée de la procuration du fondateur et de toute sa confiance, paraît plus qu'indispensable. Ses tâches multiples devaient commencer par l'acheminement de l'argent pour ensuite répondre aux besoins des toutes les commandes à effectuer et bien évidemment payer les ouvriers. Suite aux recherches sur l'organisation et le financement exceptionnel du palais des papes d'Avignon<sup>1050</sup>, une hypothèse a été proposé au sujet de la division des responsabilités et

---

<sup>1046</sup> La Chartreuse a été choisi comme le lieu d'inhumation du pape, le tombeau d'Innocent VI placé dans la chapelle funéraire

<sup>1047</sup> Le parchemin avec le dessin n'était pas conservé, dans : Joseph Girard, La construction de l'Église Saint-Didier d'Avignon, dans : *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Année 1936-1937, p. 637.

<sup>1048</sup> Joseph Girard, La construction de l'Église Saint-Didier d'Avignon, dans : *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Année 1936-1937, p. 640.

<sup>1049</sup> Selon les mesures d'aujourd'hui.

<sup>1050</sup> Valérie Theis, Décrire le chantier ou écrire le chantier ? Titres et offices dans les comptes de construction

de la mise en place de deux fonctions distinctes : le responsable administratif et le responsable technique<sup>1051</sup>. Il est difficile de dire si ce modèle a été adapté à Saint-Symphorien, mais étant donné que le cardinal Girard planifiait scrupuleusement toutes ses démarches, on peut aisément envisager la présence d'un mandataire chargé des finances. Le chantier s'inscrit dans le temps et le montage financier doit répondre à tous les imprévus et respecter les délais. Au vu de la plainte déposée contre le retard causé par les charpentiers, la surveillance technique revient manifestement à la fabrique du lieu. C'est donc elle qui visiblement s'occupe de l'organisation matérielle en plus de la gestion de l'aménagement y compris liturgique habituelle, ainsi que des luminaires de l'église. Nous pouvons nous demander si ce n'était pas sa responsabilité de tenir le cardinal au courant des progrès dans les travaux<sup>1052</sup>, mais nous sommes loin de pouvoir le confirmer. Cependant, c'est la fabrique de l'église conjointement avec les chapellenies qu'il a fondé qui devient ses bénéficiaire universels<sup>1053</sup> en qualité de trois quarts pour les chapelains et les chapellenies et un quart pour la fabrique<sup>1054</sup>.

Le coût total de la construction reste relativement difficile à estimer en l'absence d'éléments susceptibles de fournir les renseignements souhaités. Les sources financières sérieuses sur les dépenses partielles comme les comptes des travaux sont plutôt rares<sup>1055</sup> et il en est de même pour les sommes finales. Les sources mentionnant explicitement un devis général ou la budgétisation globale du projet précédant sa mise en place, ne nous arrivent qu'exceptionnellement<sup>1056</sup>. Les spéculations à ce sujet sont donc multiples<sup>1057</sup> et effectivement dans certains cas, nous disposons de chiffres exacts<sup>1058</sup> ou qui s'approchent de la réalité<sup>1059</sup>, mais

---

pontificaux de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, dans : Arnaud Jamme et Olivier Poncet (dir.) *Offices, écrit et papauté (XIII<sup>e</sup> –XVII<sup>e</sup> siècle)*, Édition École française de Rome, 2007, pp. 643-666.

<sup>1051</sup> Visiblement c'est le modèle final de la répartition des responsabilités mise en place au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle dure jusqu'au la fin du chantier mené sous Jean XXII.

<sup>1052</sup> Sur les chantiers des cathédrales, la fabrique était tenue de rendre compte au chapitre.

<sup>1053</sup> Aussi bien le testament de 1410 que le codicille de 1412 stipulent clairement que cela est possible après avoir réglé toutes les dépenses et acquitter les dettes et les legs.

<sup>1054</sup> ADR, 20G155.

<sup>1055</sup> Wilhelmus Hermanus Vroom, La construction des cathédrales au Moyen Âge : une performance économique, dans : Roland Recht (dir.), *Les bâtisseurs des cathédrales gothiques*, Strasbourg, Éditions de la ville de Strasbourg, 1989, pp 81-90.

<sup>1056</sup> Frédérique-Anne Constantini, *L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise Dieu. Un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, Paris, Libraire Honoré Champion, 2003, p. 31.

<sup>1057</sup> Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> -milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, CRNS Éditions, Paris 2011, p.66-67.

<sup>1058</sup> Le prix du chœur de la basilique Saint-Denis se portait à 1.100 livres, l'église de Cordeliers de Priva à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle coûtait 700livres tournois, en revanche au XIV<sup>e</sup> siècle pour la construction de l'église Saint-Ouen de Rouen on a dépensé pas loin de 64.000 livres, chez : Marcel Aubert, La construction au Moyen Âge, dans : Bulletin Monumentale, Année 1960, 118-4, p. 223-224. Le coût total de l'abbatiale de Saint-Robert de La Chaise Dieu se porte à 50.000 florins. La vision exhaustive du financement et de l'organisation et de la marche du chantier explicitée dans : Frédérique-Anne Constantini, *L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise Dieu. Un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, Paris, Libraire Honoré Champion, 2003, p. 35.

<sup>1059</sup> Palais de papes d'Avignon ; Sandrine Victor, *La construction et les métiers de la construction à Gérone au XV<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Éditions Méridiennes, FRAMESPA, 2008.

malheureusement, pas pour Saint Symphorien. Donc dans la mesure où nous ne pouvons pas examiner les dépenses réelles pour le chantier, nous proposons de regarder tout ce qui n'engageait pas des frais et procurait ainsi des économies.

Tout d'abord, nous avons démontré que les deux extrémités de l'édifice, la base du clocher-tour FI avec le volume adjacent FXIV, ainsi que le bloc-Est ont été préservés et inclus dans la construction nouvelle. Certes, les éléments évoqués constituent des contraintes de construction, mais simultanément diminuent considérablement l'ampleur du travail et donc le coût des matériaux de la main d'œuvre. Puisqu'il s'agit d'un édifice qui devait être remanié et donc compte tenu du démontage de sa grande partie, les matériaux ainsi récupérés ont pu être réutilisés dans la nouvelle construction. Si les blocs ou les moellons ne conviennent pas et ne peuvent être employés dans les parements des élévations, il est toujours possible de s'en servir comme du fourrage des murs. Par ailleurs, nous avons répertorié un certain nombre des réemplois sculptés visibles sur les façades<sup>1060</sup>.

Ensuite, prenant en compte la proximité immédiate de la carrière, voire des carrières et de la source d'eau et donc du sable, l'acheminement des matériaux ne représentait pas une grande charge financière vu la faible distance. La carrière la plus proche, située littéralement au pied de l'église, à 350m en contre-bas, apportait la solution aux problèmes d'acheminement de la pierre et de tous les inconvénients qui y sont liés : le coût, les retards potentiels, les ruptures inopinées et les pertes accidentelles, etc. Deux autres sources d'approvisionnement possibles se trouvent entre 2km et 3,5km, ce qui apparaît tout à fait avantageux comme distance. La ville est située sur une faille géologique qui offre un choix convenable de différents types de pierres, lesquelles sont utilisées en alternance et en fonction de l'extraction. La présence d'un ruisseau dans les alentours directs, à une centaine de mètres, fournit le sable et l'eau tous les deux indispensables dans la préparation des liants.

Le type d'appareillage de l'église est flagrant et surtout très parlant : le rapport entre la pierre de taille et les moellons montre clairement le pourcentage beaucoup plus élevé de ce dernier. À part la partie supérieure du clocher-tour, la tour d'escalier, l'enfeu, un fragment du mur M245 et tous les supports verticaux : les contreforts et les piliers, la structure de l'église est conçue pratiquement en moellons. Ce choix surprend d'un premier abord, mais qui s'avère plutôt logique, en tout cas pour les murs gouttereaux. L'agrandissement de l'édifice, prévue ou au moins envisageable dans un futur proche ne nécessite pas l'emploi de pierres de taille vu qu'ensuite

---

<sup>1060</sup> Certes, il s'agit des murs appartenant aux chapelles construites après le chantier de cardinal Girard, mais nous pouvons facilement voire ici un double réemploi, la datation des éléments ne correspond pas à la phase de construction du XV<sup>e</sup> siècle. Cf. partie II. ...



les murs seront percés et/ou détruits pour construire les chapelles privées. La faible noblesse de la mise en œuvre de l'ensemble peut également être justifiée par l'emploi des moellons dans la structure antérieure. D'une manière logique et pragmatique, le chantier du cardinal Girard reprend exactement les mêmes moyens techniques pour éviter les complications dues à la jonction des pierres de taille aux moellons.

Ce bref aperçu nous confronte à l'ampleur des dispositifs indispensables au montage financier spécifique. D'une part le temps accordé à la construction, d'autre part l'absence du commanditaire sur place et surtout son positionnement amènent une réponse potentielle à l'interrogation sur la qualité de la mise en œuvre de l'église. En fait, nous sommes face à un chantier où le souci d'économie est prédominant aussi bien dans le choix de la gestion des volumes et des structures, que dans les modalités des constructions elles-mêmes. Il est difficile de déterminer à quel point la qualification des hommes et des équipes intervient dans le résultat final : un plan légèrement désaxé, un décalage des supports verticaux et une disparité des matériaux. Une chose s'avère certaine : le cardinal a parfaitement su gérer ce chantier en veillant aux moyens financiers car même la chapelle abritant son tombeau, située sur la face nord et donc invisible de face, est en moellons. Il s'agit donc de l'adaptation constante à toute sorte de problèmes structurels qui surviennent et les solutions apportées au fur et à la mesure des travaux. En ce qui concerne le cardinal Girard, il assure le strict minimum nécessaire et prévu par sa fondation avec la priorité accordée à la construction de l'église, conjointement avec le tombeau. Le cardinal Girard s'en occupe de son vivant, pour ensuite établir son testament avec les fonds disponibles ; désormais, il a la certitude des moyens réels dont il dispose et des possibilités de les employer dans les donations et les attributions, notamment des prébendes. Nous pouvons donc mettre en évidence que c'est en fonction de dépenses allouées à la construction de l'église que le contenu du testament peut être rédigé par la suite.

#### *4.3.1.3) L'attitude du cardinal à travers son testament*

En apparence, le testament du cardinal ne se différencie pas des autres de même époque où les testateurs règlent les questions de succession et laissent des dispositifs concernant leurs biens. Mais dans le cas présent, il s'agit en effet de deux textes, rédigés dans un intervalle de trois ans, dont le premier, du 7 novembre 1410, est dicté à Bologne et le second, le 12 décembre 1413,

à Avignon. À priori, un codicille<sup>1061</sup> a pour but de rectifier un testament et d'apporter les clauses omises ou négligées dans le document initial. Pourtant l'ampleur et surtout le ton du codicille du cardinal fait qu'il s'agit d'une toute autre situation. D'une manière très ferme, Girard déclare qu'avant tout, il souhaite casser et annuler expressément le testament établi à Bologne, sauf la clause concernant « *fondation et dotation de quatre chapellenies dans l'église paroissiale de Saint-Symphorien-le-Château, diocèse de Lyon que nous y avons déjà précédemment fondée pour y être* ». Pour son codicille, il s'appuie sur la permission donnée par le pape Jean XIII à l'occasion du premier testament et reprends d'une manière relativement exacte les dispositions du document initial. Comme nous l'avons vu, les témoins et exécuteurs testamentaires diffèrent<sup>1062</sup> entre les deux documents. La synthèse prosopographique de chaque membre aboutit à la conclusion que l'argument majeur de ce changement réside dans la position politique et intellectuelle des nouveaux exécuteurs. La modification s'étant avérée judicieuse et très utile face aux problèmes survenus après le décès du cardinal, il est donc possible d'interpréter cette transition comme un acte parfaitement stratégique.

On remarque l'absence de quelques éléments dans le codicille, lesquels avait toute leur place dans le testament. Tout d'abord, dans le document initial, les dispositifs concernant l'enterrement dans l'église de Saint-Symphorien s'accompagnent par une précision sur la visite du cardinal sur les lieux faite le 7 août 1407<sup>1063</sup>, selon toute vraisemblance pour constater l'avancée des travaux. En soi, c'est un comportement tout à fait légitime voire courant dans ce contexte, mais l'information ne figure plus dans la seconde version et Girard ne revient plus sur des questions relatives à l'édifice. Ensuite, le sujet des legs de ses affaires personnelles comme la mitre<sup>1064</sup> (orné des pierres précieuses) ou le bréviaire offert par le pape Clément VII n'est plus mentionné<sup>1065</sup>. Et pour finir, il s'avère que les nouveaux exécuteurs testamentaires sont tous dotés d'un titre cardinalice ; en revanche, ceux qui n'apparaissent plus dans le codicille demeurent difficilement identifiables<sup>1066</sup>.

L'acte lui-même s'avère très instructif et riche d'enseignement, car, s'il va illustrer l'attitude du dépositaire vis-à-vis de la mort, il montre surtout sa position face à ce qu'il laisse sur terre. La vie dont il doit se séparer a été clémente avec lui et il le souligne dans l'introduction

---

<sup>1061</sup> Codicille est un acte soumis aux mêmes formes que le testament qu'il complète ou modifie.

<sup>1062</sup> Cf. IV.2.2)

<sup>1063</sup> « (...) *in loco et sepultura per nos ibidem fieri ordinatis de mense augusti anno et nativitate Domini millesimo quadringentesimo septimo, quo temore fuimus personaliter in ecclesia et loco predicti* »,

<sup>1064</sup> La mitre a été légué à la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

<sup>1065</sup> Les enluminures du livre de prières de Clément VII ont été exécutés par Jean de Toulouse ; aujourd'hui le manuscrit est accessible à la Bibliothèque Ceccano d'Avignon.

<sup>1066</sup> Cf. IV.2.2) Les exécuteurs testamentaires.

« étant, par la grâce de Dieu, saint d'esprit et de corps, ayant l'usage de toute notre mémoire, considérant que lorsqu'on est en santé, libre d'inquiétude, jouissant de tous ses sens et de sa raison, que l'esprit n'est pas accablé par la tristesse et le chagrin ; c'est alors meilleur et plus convenable de régler ses dernière intentions ». Sachant que l'âge estimé de cardinal s'approche, à ce moment, des 80 ans et que ses fonctions religieuses lui permettent à priori d'aborder le sujet d'une manière relativement sereine, on peut constater l'inéluctabilité latente : « *Considérant aussi que l'homme tend sans cesse vers sa fin, que le plus parfait et le plus durable état de santé n'est pas un empêchement à ce que nous arrivions à notre dernière heure* ». Comme pour la majorité des êtres de son époque, un des moyens de faire face à la mort est de s'y préparer et le testament assure la disposition des biens, certes, mais permet également de s'inscrire dans la société ou au moins dans sa famille ou communauté. Le testament du cardinal Girard illustre parfaitement ce mécanisme en prenant toutes les précautions possibles afin que ses biens soient méticuleusement énumérés et destinés à la construction de sa mémoire. Cela nous permet de constater que les renseignements qui en découlent, indique beaucoup plus sur la manière dont il perçoit sa place sur la terre plutôt que dans l'au-delà, sans cependant la délaissier.

Le testament lui-même est construit selon les règles du testament public<sup>1067</sup> : le testateur dicte devant plusieurs témoins, ici au nombre de dix<sup>1068</sup>, en présence d'un notaire juré qui le met en forme et appose son sceau pour valider l'authenticité du testament. Donc du point de vue de la construction du document, la procédure et toutes les formules classiques sont respectées. Mais le plus intéressant concerne l'analyse et le décodage de la structure mentale et de son contexte culturel qui s'ajoutent à la couche personnelle évoquée plus haut.

La précision rigoureuse à lister ses biens afin de les léguer dûment semble indiquer un attachement aux biens matériels et atteste l'aspect et le rôle économique des testaments. Cependant, nous devons constater, avec une certaine surprise, l'absence totale de l'ambiance liée à la peste et à ses conséquences. Définie et décrite comme période difficile et surtout anxiogène, la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle n'apparaît absolument pas comme telle dans le testament du cardinal. Il est possible de supposer qu'il ne se sent pas concerné par cette peur viscérale dépeinte comme ambiante ou qu'il en est accoutumé, ou bien, un autre sujet le préoccupe davantage.

---

<sup>1067</sup> Marie-Thérèse Lorcin, La pratique testamentaire en Lyonnais et en Forez à la fin du Moyen Âge, dans : Élisabeth Malamut, *Dynamiques sociales au Moyen Âge en Occident et en Orient*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence 2010, pp. 33-41.

<sup>1068</sup> Il faut au moins sept témoins, « mâles et pubères ».

Conformément à toutes les formalités, Girard confie son âme à Dieu en réaffirmant sa foi et sa fidélité, simultanément face à Dieu, mais aussi à l'Église catholique. Et justement, cette dernière le préoccupe particulièrement, car le Schisme n'étant pas encore terminé, Girard semble être conscient de sa position délicate avec son soutien ferme accordé aux antipapes. Soucieux de son image auprès de ses héritiers, au sens large du terme et pour devancer et prévenir toute tentative d'être jugé à ce sujet, il annule tout et se cache derrière la position de l'Église, elle-même partagée et non univoque : « (...) si, pendant le schisme qui, à notre grande douleur, déchire le sein de l'Église, nous avons fait par conseil, publiquement ou autrement, quelque chose d'erroné ou qui puisse induire à erreur touchant la foi chrétienne, l'unité de la Sainte Église ou qui y fut contraire en quelque manière, nous le désavouons révoquons de cœur et d'esprit et d'un ferme et libre propos, spécialement et expressément adhérons et voulons toujours adhérer au sentiment de nos révérends pères en Jésus Christ, Messieurs du Sacré Collège des Cardinaux, sur tout ce qui peut être et comporter le plus léger soupçon d'erreur, nous en référant constamment à l'avis et détermination de l'Église Universelle ; protestant que nous voulons toujours être et vivre comme un vrai catholique et chrétien ». L'attitude de Girard vis-à-vis du Schisme est représentative de toute son époque ; emporté dans le tourment politique et religieux, il adhère à ce qui lui semble le plus juste, rêvant le retour à Rome et craignant la confrontation. Le passage de son testament exprime la confusion et la complexité du problème vécu de l'intérieur de l'Église déstabilisée par le sentiment de l'impermanence, voire de l'impuissance qui touche la structure même de son fonctionnement. L'enjeu majeur ne se situe donc pas sur le plan temporel, mais sur le plan religieux et politique et pour cette raison, les inquiétudes du siècle ne le concernent pas.

Le contenu du testament, à proprement dit, énumère précisément et avec une grande minutie toutes les richesses ainsi que les conditions liées à leurs dispositions. Le texte indique clairement qu'une très grande partie de l'héritage du cardinal revient à l'Église sous différentes formes, mais, en réalité, le bénéfice spirituel du testament est destiné au testateur. La majorité de grandes sommes est consacrée à la célébration des messes d'anniversaire et aux vêtements liturgiques ornés de ses armoires. En ce qui concerne le cumul des célébrations, le mécanisme est connu et décrit ; il est à noter que le testateur inclut d'autres personnes proches appartenant à sa famille ou à son entourage : « amis et bienfaiteurs ». L'accumulation, voire l'hypertrophie des suffrages pour l'âme du défunt s'inscrit dans le processus de déracinement de la société liée aux mouvements migratoires. Girard, en déplacement quasi constant pour ses missions et ses multiples fonctions, prévoit une clause formelle : il veut être enterré dans l'église de Saint-Symphorien indépendamment de l'endroit du décès. Les messes de soufrages commandées n'ont

pas exactement le même rôle que dans le contexte habituel, ou, plus exactement, leur fonction est plus complexe et se place au croisement de l'intercession habituelle et de la piété individuelle. Cette dernière, faisant partie d'un programme plus vaste, s'étend entre l'église de Saint-Symphorien et les autres sites où le cardinal a exercé ses multiples fonctions. Un autre grand volume de donations est consacré au financement des vêtements liturgiques dotés obligatoirement de ses armes. Le testateur souligne très formellement qu'il interdit la dispersion de tous ses biens et le nombre des exécuteurs testamentaire est mis en place également pour éviter toute tentative d'accaparement. La somme totale légué, se porte à 2005 francs d'or et 7 gros d'argent, sans oublier les montants non précisés, et s'ajoute à celle qui a permis de mettre en place l'église elle-même et de quatre prébendes dont elle est dotée.

La fonction du gestionnaire des finances des papes de Girard est également perceptible dans la manière dont il s'occupe de ses propres biens. Rien n'est laissé au hasard et le résultat du travail de toute sa vie doit être traité avec respect et considération, surtout s'il reflète une ascension sociale spectaculaire. Cette dernière se conjugue avec une réelle carrière, de surcroît dynamique<sup>1069</sup>, soulignée par la mainmise sur tout ce qui concerne l'aspect financier, sur lequel il tente d'exercer le même contrôle également après sa mort. Nous pouvons également se demander si une forte présence de l'ego ne devient pas un trait représentatif pour tous ceux qui ont gravi les échelons dans un milieu particulièrement dense et marqué par une concurrence accrue. Et une dernière question s'impose : en quoi le cardinal Girard a su se montrer exceptionnel – suffisamment discret et efficace, puissant, mais pondéré, pour atteindre à la fois les objectifs officiels et accomplir ses propres ambitions ? Mais justement de quelles ambitions parlons-nous réellement ? La carrière politique et diplomatique au sein de la cour papale, certes, était rêvée et espérée par des centaines d'officiers, mais où se place le vrai espoir et la valeur sûre et incontestable pour l'homme au Moyen Âge ? La réponse est évidente et bien connue : dans l'au-delà. Il est donc temps d'aborder la question de la construction mémorielle réalisée à travers l'église de Saint-Symphorien. Quelles sont les moyens réels mis en place pour ce projet aussi ambitieux qu'indispensable dans le contexte religieux et politique d'époque ?

---

<sup>1069</sup> La complexité de carrières à la cour pontificale : Philippe Genequand, *Carrières immobiles à la cour de Clément VII d'Avignon 1378-1394*, dans : Armand James et Olivier Poncet (dir.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle)* ; *Charges, hommes, destins*, Rome, Publication de l'Ecole française de Rome, 2005, pp. 761-782.

### 4.3.2) Les outils de la construction de la mémoire mises en place par le cardinal Girard

#### 4.3.2.1) *Le testament*

Nous avons vu que, d'une certaine manière, tout commence par le testament qui réunit les trois dimensions principales : économique, sociologique et dévotionnel<sup>1070</sup>. Cette garantie que toutes les volontés du testateur seront respectées<sup>1071</sup>, acquies en outre une dimension très spécifique. Le moment privilégié où le testateur se confronte à la perspective du passage dans l'au-delà traduit sa perception de la mort et peut susciter une ambition de transmettre des valeurs spirituelles ou un message religieux. Afin de réaliser les dispositions inclus dans le testament, notamment la mise en place des prébendes et des célébrations, le cadre spatial apparaît en premier lieu, pour pouvoir les accueillir par la suite.

Le testament n'apparaît donc pas comme premier composant de la construction mémorielle, d'autant plus que c'est à partir de son contenu que tous les dispositifs seront mis en place. Considéré comme phénomène multidimensionnel dont le but premier est non seulement de régulariser les affaires temporelles et d'organiser la gestion de la fortune du défunt, mais surtout de prévoir toute action susceptible de contribuer au salut de l'âme, il répond parfaitement aux caractéristiques types. Il illustre à la fois de quelle manière le testateur envisage la circulation de ses biens et comment il prévoit de s'inscrire dans la solidarité familiale, au sens large du terme. L'identité familiale toute naturellement présente dans les dernières volontés du cardinal Girard par les legs numéraires et autres, s'élargit progressivement en comprenant les domestiques<sup>1072</sup> pour finalement englober l'ensemble de tout son réseau « socio-professionnel ». La messe d'anniversaire inclut les « *parents, mais aussi les bienfaiteurs* », qui ont facilité, tracé et préparé l'avènement de la carrière du cardinal. D'autre part, notons que les actions charitables envers les pauvres font partie des comportements habituels, en vertu de l'amour fraternel chrétien induit par le Christ<sup>1073</sup>.

Les biens laissés par le cardinal Girard sont incontestablement de nature tangible et c'est valable aussi bien pour les objets que pour l'argent, mais les messes fondées grâce à ce dernier concernent la dimension dévotionnelle et religieuse et participent activement à la construction de son image et sa mémoire. La typologie des biens reprend le schéma tout à fait habituel à

---

<sup>1070</sup> Cf. 6.12) Annexe XII – Tableau récapitulatif du testament.

<sup>1071</sup> D'où l'importance majeure du choix des exécuteurs testamentaires.

<sup>1072</sup> Considérer parfois comme les membres de la famille.

<sup>1073</sup> La parabole eschatologique dans l'Évangile de Saint Mathieu : « Je vous le dit en vérité, toutes les fois que vous avez fait des choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites », Mt. 25.40.

commencer dans l'ordre croissant : les biens immobiliers, les objets de valeurs (livres et objets religieux) et enfin le numéraire. Ce dernier est destiné à des fins différentes (également dans l'ordre croissant) : aux réparations des bâtiments religieux, à sa famille, aux messes de salut et surtout aux vêtements sacerdotaux<sup>1074</sup>.

Nous avons donc deux aspects qui entrent en compte simultanément : matériel et immatériel, qui construisent deux axes de circulations : horizontale en incluant tout son entourage (famille et proches) et vertical, aussi bien descendant qu'ascendant. Les biens sont distribués à la fois au plus pauvres que lui (au sens propre et figuré), à ses égaux, mais également aux plus puissants que lui, ce qui reste relativement rare et s'avère significatif.

Girard lègue une partie de ses précieux biens, entre autres, à l'Église de Lyon, le chapitre de Saint-Jean bénéficie de sa tiare et son *pulcrum breviarium*<sup>1075</sup> offert par Clément VII est légué au pape Jean XIII. Le bréviaire conçu entre 1378 et 1383 à Avignon et enluminé par Jean de Toulouse,<sup>1076</sup> appartient clairement à l'atelier de ce dernier en répétant toutes ses caractéristiques habituelles<sup>1077</sup>. La typologie du décor est très variée et riche : pages décorés, miniatures, initiales historiées, initiales ornées, marges animées, bout-de-ligne orné, bout-de-ligne animé, armoiries. D'une manière récurrente les emblèmes papaux se succèdent dans les configurations multiples : la tiare, le blason de Clément VII et les armes pontificales, ces derniers régulièrement entrelacés sous forme des entre-lignes décoratives. Les enluminures historiées compilent les scènes relativement classiques, mais significatifs : l'annonciation, la Trinité, le couronnement de la Vierge, les saints, ainsi que la représentation de Clément VII en personne : devant la Vierge ou en célébrant l'Eucharistie. Parmi les saints, figurent principalement les pères d'Église et de surcroît en qualité des docteurs d'Église : Saint Thomas d'Aquin, Saint Jérôme, Saint Hilaire<sup>1078</sup>, Saint Augustin et Bède le Vénérable. Le choix paraît très pertinent, à chaque fois le théologien entouré des livres ou devant ses disciples, élabore un texte docte et il s'agit d'un auteur « remarquable dont le caractère de sainteté et de la contribution primordiale à l'établissement du dogme chrétien ont été reconnus par l'usage »<sup>1079</sup>. La référence aux personnalités dont les qualités théologiques, spirituelles et religieuses incontestable participent à la construction d'une

---

<sup>1074</sup> Annexe XII

<sup>1075</sup> Aujourd'hui à la Bibliothèque Ceccano d'Avignon, toutes les enluminures sont numérisées, voire la page de la bibliothèque : [https://bvmm.irht.cnrs.fr/consult/consult.php?REPRODUCTION\\_ID=15615](https://bvmm.irht.cnrs.fr/consult/consult.php?REPRODUCTION_ID=15615)

<sup>1076</sup> La production des livres à Avignon

<sup>1077</sup> Francesca Manzari, La miniatura ad Avignone ad XIV secolo, dans : *Roma, Napoli, Avignone. Arte di curia, arte di corte. 1300-1377*, a cura di Alessandro Tomei, Torino, SEAT, 1996, pp. 201-223, p. 221.

<sup>1078</sup> Saint Hilaire n'est pas le docteur d'Église au XIV<sup>e</sup> siècle, il ne reçoit le titre qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>1079</sup> Priscilla Pelletier-Gazeilles, Les portraits d'auteurs, messagers de l'invisible ; Typologie, fonctions et valeurs symboliques, dans : *Représentations de l'invisible au Moyen Âge*, études réunies par Jean-Charles Herbin, Valenciennes, Presse Universitaire de Valenciennes, 2011, pp. 67-97, p. 69.

narration positive autour de la personne du pape. Selon Paul Payan, l'image du souverain est encore renforcée grâce à la présentation du Clément VII par Saint Jean portant une coupe empoisonnée par le prêtre d'Ephese<sup>1080</sup>. Payan interprète la scène comme potentielle allusion au schisme et surtout au fait que seul la protection et le jugement divin peuvent apporter la solution au déchirement de la chrétienté<sup>1081</sup>. La démarche visant la légitimation du pouvoir pontifical est accentuée par la présence des armoiries de Clément VII sur pratiquement chaque page du manuscrit ; elle fait clairement rappel aux moyens utilisés par les maisons princières<sup>1082</sup>.

Le livre, dans sa dimension d'un phénomène onéreux et précieux, s'inscrivait dans une économie de don et de contre-don qui déterminait les relations au sein de la société médiévale. La valeur de l'objet lui-même pouvait accroître avec une plus-value grâce à son propriétaire (ou à ses propriétaires) noble et puissant<sup>1083</sup>. Offrir un livre à un haut personnage, est donc un des moyens le plus sûrs d'obtenir sa faveur, sa protection ou d'accentuer sa position<sup>1084</sup>. Mais qu'en est-il dans le cas contraire ? Nous pouvons donc nous poser cette question au sujet de la raison ou de l'action pour laquelle le pape Clément VII a récompensé le cardinal Girard d'une telle manière ? Ce qui est sûr, c'est le trait personnel perceptible dans ce don, conçu explicitement pour le pape, ce qui indique l'importance du service rendu et l'estime, voire la confiance accordée au cardinal Girard. La valeur de l'offrande est telle que son destinataire futur ne peut être qu'un autre personnage du rang égale à son donateur, le successeur du Clément VII, le pape Jean XXIII ; d'autant plus qu'il partage le même dilemme dogmatique, sans oublier l'inconfort politique, face au schisme.

L'axe horizontal, construit grâce aux dons des vêtements, rayonne au-delà des limites géographiques de la ville de Saint-Symphorien et comprend 24 sites au total. Le rôle des vêtements dans les testaments à l'époque médiévale est régulièrement attesté et n'apparaît pas comme un phénomène exceptionnel, bien au contraire. Connaissant le prix et la signification<sup>1085</sup>

---

<sup>1080</sup> Jacques de Voragine, *La légende dorée*, Paris, Points, 2014.

<sup>1081</sup> Paul Payan, Images du pouvoir pontifical dans les livres de Clément VII et Benoît XIII, dans : *La culture religieuses méridionale ; Les manuscrits et leurs contextes artistiques*, Cahiers de Fanjeaux 51, Toulouse, Privat, 2016, p. 110.

<sup>1082</sup> Laurent Hublot, Le décor emblématique chez les princes de la fin du Moyen Âge : un outil pour construire et qualifier l'espace, dans : *Actes des Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 37<sup>e</sup> congrès Mulhouse, Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2006, pp. 147-165.

<sup>1083</sup> Jean Glenisson (dir.), *Le livre médiévale*, Paris, CRNS Éditions, 202, p. 83.

<sup>1084</sup> En revanche, faire un don à une église ou à un couvent, garantissait les prières de toute la communauté et l'inscription à l'obituaire, dans : Jean Glenisson (dir.), *Le livre médiévale*, Paris, CRNS Éditions, 202, p. 83.

<sup>1085</sup> La fonction des vêtements dépassait largement celle de protéger le corps humain contre le froid. Progressivement ils assurent la distinction sociale, professionnel, affirme la richesse et définit la place d'homme dans la hiérarchie et la structure de la société.



des vêtements, les différentes pièces<sup>1086</sup> font l'objet de legs entre les membres de la famille ou même entre les seigneurs et leurs serviteurs (ou servantes)<sup>1087</sup>. Il n'est donc guère étonnant de voir dans le testament de cardinal Girard la mention d'habits, cependant, la signification de l'objet et surtout sa connotation diffèrent. Comme nous l'avons vu, considéré comme doté de valeur, l'habit passe de main en main pour n'être jeté qu'à la fin du cycle, mais ici la notion des vêtements dépasse de loin la simple fonctionnalité. Tout d'abord, il s'agit des vêtements neufs et à « distribuer » ou procurer : il prévoit l'habillement des domestiques et des pauvres pour ses obsèques. C'est un geste de charité qu'on trouve plutôt régulièrement dans les testaments médiévaux également dans la région et dans la ville même à Saint-Symphorien<sup>1088</sup>. Les pauvres sont de nombre de 12, un chiffre à connotation symbolique qui renvoie directement aux apôtres et aux douze tributs d'Israël<sup>1089</sup>. Mais ensuite, il laisse de l'argent pour des vêtements liturgiques neufs, ornés de ses armes, distribués dans tous les endroits où il a été affecté durant sa carrière. Le texte parle soit des « *ornements aux armes du cardinal* » soit des « *habillements sacerdotales* » pourvus des mêmes armes. Parfois, il laisse le choix entre la restauration des bâtiments ou l'achat de vêtements au bénéficiaire lui-même. Chaque église qui reçoit les vêtements sacerdotaux est obligée de célébrer dans la semaine « *dans la huitième* » une grande messe des Morts avec l'absolution après la messe pour le salut de l'âme du testateur. Le prêtre portant le vêtement liturgique orné des armes du cardinal devient son représentant, son alter égo symbolique et se substitue à lui dans le même rôle qui était le sien. Cela lui permet de continuer d'occuper la même place dans les sites où il a été affecté et faire perdurer sa présence mais surtout sa mémoire. La continuité de son existence est donc assurée et véhiculée en tant que figure bienveillante, le bienfaiteur du lieu, un ancien doyen du lieu qui, de surcroît, amène du prestige de la part de sa position.

Il est donc possible de voir ici la construction de la mémoire horizontale, c'est-à-dire rayonnante dans le milieu qui, par excellence, comprends et vraisemblablement, partage ses ambitions. Le nombre des lieux se résume à une vingtaine, où sa présence est quasi permanente via des messes d'anniversaire et surtout grâce aux vêtements liturgiques. A cela il faut ajouter les réparations de bâtiments et, plus significatif, la reconstruction du clocher de la cathédrale de

---

<sup>1086</sup> Il peut s'agir de toute partie du costume aussi bien important comme manteau, cotte, robe que plutôt secondaire (de point de vue contemporain) chemise, chausse, ceinture ou manches amovibles.

<sup>1087</sup> Marguerite Gonon, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testament XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres » 1968, pp. 86-104.

<sup>1088</sup> « Que l'on habille pour son enterrement six pauvres vêtus du drap de serge noire que l'on fabrique à Saint-Symphorien », dans : Marie-Thérèse Lorcin, « D'abord il dit et ordonna... » ; Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge, Lyon, PUL, 2007, p. 147.

<sup>1089</sup> Les prêtres prévus pour une messe d'anniversaire sont également 12 et on trouve aussi la mention de 12 messes par jour.

Notre-Dame de Doms à Avignon, dont le niveau de la chambre de cloches est toujours orné par son blason surplombé par le chapeau cardinalice, le symbole même de la position et de l'ascension.

Les messes en question incluent également l'absolution de ses parents, amis et bienfaiteurs. Le phénomène, très intéressant, montre la proximité avec sa « famille » (au sens large) même dans l'au-delà et un autre type de l'acte/geste de charité, cette fois-ci vis-à-vis des âmes de ses proches. Les liens entre les vivants et les morts sont entrecroisés et le message transmis par le testament semble clair : le cardinal veut assurer sa présence au quotidien parmi les vivants. L'homme médiéval n'est jamais seul face à la mort, sa mémoire va au-delà d'elle et la circulation des biens, telle qu'elle apparaît dans le testament de Girard, reste un moyen de montre qu'identité et solidarité familiale et ecclésiastique sont très fortes.

Le dernier outil de la construction de la mémoire présent dans le testament, concerne les repas organisés et/ou distribués suite aux funérailles. Même s'il est abordé dans les premiers paragraphes du codicille, nous le traitons en dernier lieu comme étant une synthèse qui résume ce mécanisme doté des trois dimensions inhérentes et indispensable à la construction mémorielle. Le repas célébré aux funérailles était pratiqué par différents civilisations et fait partie des rites funéraires indispensables car la quête de suffrages passe obligatoirement par la présence et la participation des autres, sans laquelle les prières pour l'âme du défunt ne seront pas possible. La présence des convives au moment du repas funéraire assure donc le maintien des liens entre les vivants et les morts et constitue un moyen efficace de les préserver.

Le testament, ou plus exactement le codicille du cardinal contient également une clause à ce sujet : « *Voulons aussi que le jour de notre sépulture en église de Saint-Symphorien (...) il soit payé par nos exécuteurs testamentaires, à chacun des prêtres assistant à nos funérailles et de ceux qui auront accompagnés notre corps dans sa translation 5 sols tournois et donné la nourriture (...). Voulons que le même jour, il soit donné un repas à tous les ci-dessus dénommés et à toutes les personnes notables qui assisteront à notre enterrement* ». Soulignons que l'expression usuel concernant le repas offert à « *tous ceux qui viendront* » est ici remplacé par « *à toutes les personnes notables* ». Il ne s'agit donc pas des « pauvres », mais de « proches » au sens large, énumérés et inclus dans le testament. Selon M.T. Lorcin, le fait de convier les pauvres aux repas funéraires n'est pas une constante et les coutumes diffèrent d'un lieu à l'autre<sup>1090</sup>. Dans le cas du testament du cardinal Girard, les pauvres ne sont pas concernés par les repas, mais nous l'avons vu, ils sont pris en compte pour les dons des vêtements portés lors de la cérémonie

---

<sup>1090</sup> Marie-Thérèse Lorcin, « D'abord il dit et ordonna... » ; Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge, Lyon, PUL, 2007, p. 151.

d'enterrement et on va leur distribuer de l'argent destiné à la prière pour le salut de l'âme du défunt. Le repas est réservé uniquement aux proches cités par le testament et à ceux qui ont de l'importance au sein de la société. D'autre part, Girard prévoit de la nourriture pour les prêtres qui ont assisté à son enterrement et aux personnes qui vont accompagner la translation de son corps, mais le texte précise qu'il est possible de la remplacer par une somme d'argent. Le fait que la nourriture soit interchangeable avec l'argent laisse penser qu'il s'agit ici d'une démarche plutôt pratique, voire usuelle ce qui marque une nette différence entre assurer la subsistance et être convié à un repas funéraire. Ce dernier, comme le souligne Michel Fol, se situe au cœur des échanges symboliques et temporaires entre ici-bas et l'au-delà<sup>1091</sup>. Sa triple dimension : spirituelle, symbolique et sacrée permet de confirmer un nouvel encrage du défunt dans sa communauté<sup>1092</sup>, tout en assurant la perspective eschatologique et parfois également politique.

Trois derniers éléments attirent l'attention : tout d'abord, en ce qui concerne les luminaires, Pierre Girard laisse très peu d'argent (par rapport à la somme générale) pour ce qui était considéré comme une des pratiques les plus courantes par les testateurs pour le salut de l'âme. Ensuite, quant à l'aumône destinée aux pauvres<sup>1093</sup>, elle n'apparaît que le jour de l'enterrement et de surcroît le montant n'est pas précisé par le testament. Enfin, il décrit et considère comme le jour de son enterrement (« *le jour de notre sépulture* » cité plus haut), le moment de l'arrivée de son corps à Saint-Symphorien-le-Château et non l'ensevelissement immédiat suite à son décès à Avignon. Cela paraît en lien direct avec toute la construction mémorielle dont l'édification de l'église, ainsi que du tombeau, s'avèrent plus significatif que le décès lui-même. C'est comme si ce dernier pouvait devenir porteur de sens uniquement à partir du moment où il est « mis en scène » dans le contexte architectural et dévotionnel prévu et préparé à cet effet-là et paré d'un dispositif précis, incluant ses proches et toute la communauté.

#### 4.3.2.2.) *Les prêtres sociétaires*

Contrairement à ce que nous pouvons attendre, la mise en place de la nouvelle structure bâtie par le cardinal Girard ne s'accompagne nullement par la fondation d'un collège, comme cela peut être le cas dans des situations similaires<sup>1094</sup>. Au lieu de cela, il instaure quatre prébendes « *ou chapellenie presbyriales pour être desservie par quatre prêtres du lieu qui ne seraient*

---

<sup>1091</sup> Michel Fol, A la table des morts. Repas funéraires, solidarités épulaires et économie du Salut en Savoie au temps de la religion flamboyante (vers 1330-vers 1561). *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Association des amis de Roger Devos, 1997, pp.59-128.

<sup>1092</sup> Les clauses des testaments qui mettent l'accent sur les repas funéraires sont présentes au sein des corporations.

<sup>1093</sup> Aumône a été considéré par Saint Augustin comme l'un des piliers de suffrages, à ce sujet : Michel Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts, rites de la société au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1997.

<sup>1094</sup> Nous pouvons évoquer le cardinal Bertrand de Deux qui fonde la collégiale de Saint-Didier d'Avignon, cardinal Pierre de Près fondant la collégiale de Montpezat.

*pourvue d'aucune bénéfice à charge d'âme, mais obligé à résidence et de célébrer au moins deux d'entre eux tous les jours la messes pendant son vivant à savoir le dimanche celle du jour, le lundi des morts, le mardi de Saint Michel, le mercredi de la Très Sainte Trinité, le jeudi du Saint Esprit, le vendredi de la Sainte Croix et le samedi de la Sacrée Vierge ; toutes lesquelles seraient convertis en messe des Trépassés, à l'exception des jours de dimanche, et des fêtes doubles, auxquels jours on ferait seulement mention des Défunts et de lui, à condition que les Célébrants seraient tenus de venir prier Dieu sur sa tombe, avec de l'eau bénite, à la fin du Sacrifice, tant pour le repos de son âme, que pour le salut de celles de ses parents et bienfaiteurs, et de tous les fidèles décédés. Il se réserva la nomination et la collation de ces quatre prébendes, pendant le temps qu'il serait au monde, et après sa mort la donna à l'héritage de sa famille ; voulant expressément, que si quelques-uns de ses parents désiraient d'en être revêtus, ils fussent préférés à tous ceux qui n'en seraient pas »<sup>1095</sup>.*

En réalité, ce passage, cité par Du Chesne et J.P.D.C.<sup>1096</sup>, issu du testament du cardinal rédigé en 1410 et repris ensuite dans le codicille en 1412, fournit plusieurs informations. Tout d'abord et d'un point de vue factuel, le cardinal bénéficie de son vivant d'au moins deux messes par jour, lesquelles se transforment en messes « de trépassés » pour le salut de son âme et celles de ses proches. Devons-nous interpréter cette fondation de messes de son vivant comme une sorte de vérification au préalable, pour s'assurer que le dispositif, qu'il venait de mettre en place, fonctionne de manière satisfaisante ? Et, en cas contraire, d'avoir la mainmise et le temps de changer le protocole, voir tout le système ?

Mais, ce qui interpelle ici, c'est bien le choix de privilégier les « *prêtres du lieu* ». Cela signifie que l'église accueille des prêtres et qu'il est possible d'en disposer assez librement, sans porter préjudice au fonctionnement de l'ensemble. Mais justement, de quelle structure s'agit-il ? Quelle est son organisation interne et, surtout comment s'organisent leurs activités ?

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'église de Saint-Symphorien est dotée d'une société des prêtres et, en effet, il s'agit d'un phénomène relativement répandu durant toute l'époque médiévale, principalement dans le centre de la France ; 10% environ des paroisses de l'ancien diocèse de Lyon est concerné par leur présence et cela jusqu'à la Révolution<sup>1097</sup>. D'autres régions sont

---

<sup>1095</sup> Nous avons choisi l'orthographe contemporaine.

<sup>1096</sup> François Duchesne, *Histoire de tous les cardinaux français de naissance...*, Paris, 1660, p. 712 et chez J.P.D.C., *Recueil des principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel...*, Lyon, Chez Pierre Thened, 1703, pp. 7-9.

<sup>1097</sup> Jean-Pierre Goutton, Les sociétés des prêtres dans le diocèse de Lyon XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, dans : *La fois dans le siècle, Mélanges offert à Brigitte Waché*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2009, pp. 183-191.

également touchées par cette disposition, en dépit d'appellations différents<sup>1098</sup>, mais, à chaque fois, il s'agit d'une même réalité cléricale, organisée autour d'une église paroissiale et intimement liée à la vie de la ville ou du village. Les études concernant le sujet apparaissent très progressivement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1099</sup> pour s'imposer, avec plus de persévérance, à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sous forme des monographie et/ou d'analyse du fonctionnement cléricale d'un diocèse donné<sup>1100</sup>, mais sans pour autant conduire à une littérature pléthore<sup>1101</sup>.

En effet, l'émergence de sociétés de prêtres se situe entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles et devient possible grâce à des donations multiples et non uniques, comme c'est le cas pour un chapitre<sup>1102</sup>. Les origines du mouvement restent cependant relativement obscures ; elles peuvent trouver un lien avec les changements qui s'opèrent au sein de la société au XIII<sup>e</sup> siècle avec la ratification du Purgatoire par le concile de Lyon en 1274, ce qui amène des conditions propices au développement des messes de salut. Les activités liturgiques majeures des prêtres sociétaires consistent à intercéder pour les morts en répondant aux besoins et à la demande des fidèles qui adoptent progressivement de nouvelles attitudes vis-à-vis de la mort. L'augmentation des messes, y compris perpétuelles, dépasse les capacités liturgiques des cures des paroisses et ouvre le marché à de nouvelles propositions et solutions<sup>1103</sup>. L'insertion des sociétés dans la géographie diocésaine se fait plus spontanément et surtout plus facilement que pour le collège car elles ne

---

<sup>1098</sup> Meparts (dans les diocèses d'Autun, Besançon, Chalon-sur-Saône et Dijon, le mot *mépart* vient du latin *misparistae* et il s'agit de l'abréviation de *mixti-partistae* ou de *medi-partistae*, les parts ou les portions étaient sous-divisées et donc les méparts étaient de moindre revenu que les cures ou les *canonicats*), Prêtres Portionnaires, Fraternités, Enfants prêtres, Prêtres communautaires, Prêtres "filleul" (dans le Massif Central), Communalistes, fadernes, consortes.

<sup>1099</sup> Elles fons principalement partie des publications monographiques plus vastes et consacrés à un site historique donné comme par exemple : la ville de Saint-Bonnet-le-Château de James Condamin, François Langlois, Histoire de Saint-Bonnet-le-Château..., Paris, Picard Éditeur, Lyon, Libraire Vitte et Peroussel, Saint-Étienne, Libraire Chevalier, 1885, t. 1, chapitre II, pp. 117-139 ou Saint-Galmier, Maurice Boissieu, Excursion archéologique de la Diana à Saint-Galmier, Saint-Medard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon, Tome XII, n°4 (supplément), Montbrison, Imprimerie Éleuthère Brassart, 1902, pp. 264-265.

<sup>1100</sup> Louise Welter, Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont au XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 35, 1949, pp. 5-35 ; Jean Canard Abbé, *La société des prêtres et les prêtres de Saint-Just-en-Chevalet*, Roanne, 1958 ; Robert Folz, *Le Mépart dans les églises bourguignonnes*, Faculté de droit et des sciences économiques, Dijon, 1964 (extrait de *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 24, 1963, pp. 229-245).

<sup>1101</sup> Stéphane Gomis, *Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006 ; Les associations de prêtres en France du Moyen Age à l'époque contemporaine. Actes du Colloque organisé les 15, 16 et 17 septembre 2005 à Clermont-Ferrand par la Société d'histoire religieuse de la France et le Centre d'histoire Espaces et Cultures, dans, *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 39, n°230, 2007.

<sup>1102</sup> Jean-Pierre Gutton, Les Sociétés des Prêtres dans le diocèse de Lyon XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, dans : *La foi dans le siècle*,

<sup>1103</sup> Le vocabulaire employé spontanément fait référence aux modèles économiques avec l'offre et la demande comme des principaux vecteurs et reflète les mécanismes décrits par Jacques Chiffolleau dans *La comptabilité de l'au-delà*.

nécessitent aucun acte venant de la part d'un fondateur, ni l'approbation d'une autorité ecclésiastique<sup>1104</sup>. La dimension juridique de la communauté est normalisée par les statuts qui règlementent leur vie et définissent les modalités d'admission. Les sociétaires, dont le nombre varie selon le site et le moment historique, ne vivent pas en communauté et ne forment pas un corps, comme dans le cas du chapitre ou du collège et ne sont donc pas soumis à une hiérarchie interne : ils restent sous l'autorité du curé de la paroisse. L'entrée dans la société se fait par un acte notarié et la condition première est le lieu d'origine : chaque prétendant doit obligatoirement être né dans la ville où il postule et de surcroît être un *enfant légitime né et baptisé au dudit lieu, enfant de père ou mère pareillement nés et baptisés au dudit lieu* »<sup>1105</sup>. Cela implique également le fait que les prêtres vont être logés par leurs familles ou dans les maisons familiales, ou, enfin, dans les maisons qui appartiennent aux fondations. Très régulièrement ces dernières sont dotées de biens fonciers et/ou immobiliers qui assurent des revenus réguliers et de longues durées, car non périssables. En outre, les dotations des fondations peuvent se faire soit en nature, soit en numéraire, soit sous la forme des rentes ; il peut même exister une formule qui mélange les trois éléments simultanément.

Les missions des sociétaires s'opèrent principalement dans le domaine social et économique ; ils assurent ainsi la gestion du patrimoine de la communauté et contribuent à l'identité de la paroisse. Initialement, les prêtres restent un des pivots inhérents de la collectivité locale, mais avec le temps ce rôle s'élargit jusqu'à prendre forme de sociétés de crédit<sup>1106</sup>. Cependant, en ce qui concerne le rôle culturel et/ou intellectuel, à part des cas isolés comme celui de la communauté de Saint-Bonnet-le-Château<sup>1107</sup>, il est difficile de leur attribuer un réel impact ou même une quelconque influence, surtout à l'époque médiévale<sup>1108</sup>. Dans la mesure où ils n'ont

---

<sup>1104</sup> Stéphan Gomis, *Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006.

<sup>1105</sup> Archives Communales de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, *Extraits des statuts anciens et nouveaux pour les Siurs Curé, Prêtres & Sociétaires de l'Église de Saint-Symphorien-le-Châtel*, voir document : Annex n° ?

<sup>1106</sup> Gomis Stéphan, *Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006.

<sup>1107</sup> En effet, les prêtres sociétaires de Saint-Bonnet-le-Château constituent un cas tout à fait à part et cela dès ses origines. Tout d'abord il ne s'agit pas des statuts mais d'ordonnances et leur fonctionnement s'approche d'une vie plus monastique que sociétaires : les prêtres logeaient dans des appartements à l'intérieur d'une clôture présente à proximité de l'église, où se trouvaient des « *claustra* » ou des « *chambres hautes, moyennes et basses situées dans des cloîtres près de l'église* ». Grâce à une importante bibliothèque les prêtres formaient un foyer intellectuel et culturel tout à fait exceptionnel pour le diocèse et l'école qu'ils ont fondé à partir du XIV<sup>e</sup> siècle bénéficie d'une grande notoriété dans l'environnement, surtout pour les pratiques musicales. Sur la société de prêtres de Saint-Bonnet-le-Château : James Condamin, François Langlois, *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château...*, Paris, Picard Éditeur, Lyon, Librairie Vitte et Peroussel, Saint-Étienne, Librairie Chevalier, 1885, vol.1, pp. 29-39, sur la collection des ouvrages : Alain Collet, *Catalogue des livres du XVI<sup>e</sup> siècles conservés dans la bibliothèque de la collégiale de Saint-Bonnet-le-Château (Loire)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998.

<sup>1108</sup> Cette situation change sensiblement au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, voire :

pas de bénéfices liés à la fonction curiale, il est aussi difficile de parler d'une place importante dans la hiérarchie ecclésiastique, bien au contraire<sup>1109</sup>. Le fonctionnement des sociétés est plus facile à retracer à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, mais leur rôle, beaucoup moins important, décline avec le temps. La Révolution marque la fin des sociétés ; la suppression des congrégations séculières est promulguée en 1792 et précédée par la vente des biens fonciers et des fondations de messes, les deux en tant que biens nationaux, ordonnés par le décret de 1791.

La société des prêtres de Saint-Symphorien-le-Château, avec son émergence au XIII<sup>e</sup> siècle, un déclin à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, un rôle liturgique prononcé et l'engagement social auprès de la paroisse, devient l'illustration parfaite de toutes les caractéristiques types. La première mention faisant clairement référence à la société/communauté des prêtres présente à l'église Saint-Symphorien, date de 1273. Aymon de Coise, fondateur du prieuré de l'Argentière fait un don à ses confrères prêtres : « ...*Item volo quod (munus) confrariae meae sacerdotum in villa Sancti Simphoriani Castri honorifice fiat ...* »<sup>1110</sup> ce qui laisse penser que la société est déjà installée. Cependant, les premiers statuts ne datent que de 1494 (dans le texte : « *on obtient la permission* ») et sont, ensuite, confirmés et homologués à plusieurs reprises par l'archevêque de Lyon : en 1518, 1566, 1576 en finalement 1588<sup>1111</sup>. Les statuts définissent la structure de fonctionnement de la société et surtout donnent un cadre aux comportements des prêtres au quotidien. Ceux-ci sont soumis à la stricte autorité du curé et lui doivent une obéissance complète, surtout dans le domaine de liturgique ; par exemple ils n'ont pas le droit d'administrer de sacrements aux paroissiens sans sa permission. D'autre part les statuts régularisent et structurent leurs participations aux messes et célébration, en bannissant fermement l'absentéisme et, bien évidemment, surveillent leurs comportements aussi bien lors des services liturgiques qu'à l'extérieur (entre autres : pas de sorties nocturnes, pas de fréquentation des femmes suspectes, pas trop de familiarités avec le commun peuple, etc.)<sup>1112</sup>.

Bien évidemment, un certain nombre des fondations existe déjà avant le XIII<sup>e</sup> siècle, la plus ancienne datant de 1124 où Aymon de Saint Symphorien figure comme témoin dans un acte. Quelques années après, Albert, prêtre, et Guigue, laïc (*pro que uxor sua et pro parentibus suis*

---

<sup>1109</sup> Lors d'un des (nombreux) conflits au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle avec le curé de la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château, Jean Sautemouche, ce dernier leurs rappelle la position « *de simples desserviteurs* » et il enchérit en ponctuant qu'ils ne sont que « *des simples coopérateurs subsidiaires, incapables de participer aux fonctions pastorales sans le consentement de leurs curés* ». Il est très intéressant de noter que ces remarques viennent de la part d'un ancien prêtre sociétaire, dans : Michel Villard, ...

<sup>1110</sup> Testament latin d'Aymon de Coise publié par André Leistenschneider, « *Un petit séminaire du diocèse de Lyon, L'Argentière* », 1905, pièce justificative N°1, pp. 401-404.

<sup>1111</sup> Archives Communales de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, *Extraits des statuts anciens et nouveaux pour les Siurs Curé, Prêtres & Sociétaires de l'Église de Saint-Symphorien-le-Château*.

<sup>1112</sup> Archives Communales de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, *Extraits des statuts anciens et nouveaux pour les Siurs Curé, Prêtres & Sociétaires de l'Église de Saint-Symphorien-le-Château*, voir document : Annex n°?.

*dedit partem suam etc...*) créent une fondation dans « *les églises de Saint Symphorien, de Saint Etienne de Quoise et de Saint André la Coste...* »<sup>1113</sup> et ouvrent une longue liste qui culmine au nombre de 200 pour la période entre le XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1114</sup>. Il ne s'agit pas uniquement des fondations concernant les prêtres sociétaires mais de tous types confondus. Inexorablement, cette profusion amène des problèmes d'organisation spatiale<sup>1115</sup> qui vont s'accroître encore au XVII<sup>e</sup> siècle avec l'augmentation du rôle des confréries. Les conséquences de l'activité liturgique dont l'église Saint-Symphorien est le cadre a des effets immédiats sur sa configuration. Les modifications de la physionomie de l'édifice s'avèrent liées directement au développement de sa fonction mémorielle : le manque de place fait que les autels viennent s'adosser aux piliers de l'église en les cisillant et en les découpant à la hauteur et à la profondeur souhaitées. Le manque cruel de place impose également des travaux d'agrandissement de la crypte afin d'augmenter la surface susceptible d'accueillir un autel voir plusieurs<sup>1116</sup>.

La visite pastorale de Camille de Neufville témoigne explicitement de cet état de fait en soulignant la multitude des chapelles et des autels « *il y a grand nombre d'autels et chapelles, les deux rangs de colonnes qui soutiennent l'église ayant un autel appuyé* » et nous pouvons lire une pointe d'agacement, à peine dissimulée, quand il réclame un état « *de toutes les prébendes ou commissions de messes ou autres fondations* »<sup>1117</sup>. En effet, durant cinq siècles de fonctionnement de la société, le nombre de prêtres réponds aux besoins induits par la quantité des fondations et l'activité accrue ne baisse qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'évolution du nombre des prêtres oscille régulièrement entre 20 et 30 à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1118</sup> jusqu'au premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, pour ensuite se fixer aux alentours de 16, entre la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ; au moment de la visite paroissiale de Camille de Neufville on en recense 14. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, juste avant la dissolution, l'effectif de prêtres est le plus bas de toute son histoire et ne compte que 7 personnes qui portent leurs sermons à la nation<sup>1119</sup>.

<sup>1113</sup> Cahiers de frère Goy, n°22, p.1.

<sup>1114</sup> Un article non publié préparé par Michel Villard dans le cadre de la communication du Groupe d'Histoire et du Patrimoine de Saint-Symphorien-sur-Coise, *La société des prêtres de Saint-Symphorien-le-Château*.

<sup>1115</sup> Mais aussi les conflits avec le curé de la paroisse ...

<sup>1116</sup> Cf. chapitre III, ... ?

<sup>1117</sup> ADR, 1G52, f°272-274 : « *Dans l'église de Saint-Symphorien, il y a grand nombre d'autels et chapelles, les deux rangs de colonnes qui soutiennent l'église ayant un autel appuyé, et outre cela, il y a un rang de chapelles aux deux côtés de la nef et du chœur, toutes les chapelles appartenant à divers particuliers, et il en est peu qui ne soient dotées, voire en la plupart il y a plusieurs fondations* ».

<sup>1118</sup> En 1323 la société est composée de 30 prêtres, dans : Nicolas-François Cochar, *Notice historique et statistique...*, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827, p. 71. En 1367 la société compte 25 prêtres, testament de J. Tria de Saint-Symphorien-le-Château, « à chacun des 25 prêtres présents à ses funérailles dans : Marguerite Gonon, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres », 1968, p. 253.

<sup>1119</sup> Un article non publié préparé par Michel Villard dans le cadre de la communication du Groupe d'Histoire et du Patrimoine de Saint-Symphorien-sur-Coise, *La société des prêtres de Saint-Symphorien-le-Château*.



Ce prolégomènes nous a permis d'esquisser le fonctionnement inhérent de la structure cléricale de l'église Saint-Symphorien et surtout de comprendre la position de cardinal Girard. En effet, nul besoin de mettre un place un collège vu la présence d'une société déjà bien implantée et offrant le même type des services liturgiques. Cela permet d'éviter toute une série de démarches auprès du Chapitre de Lyon qui fonctionnait à la fois comme le propriétaire des lieux et une puissance en soi. Il est facile d'imaginer (de leur part) une potentielle absence d'enthousiasme et un accord, à l'idée d'une nouvelle fondation, de surcroit sur la périphérie de leurs biens et donc plus difficile à contrôler et/ou à surveiller. Nous pouvons même nous demander si l'abandon de la volonté de fonder un collège n'était pas une des conditions de l'octroi de l'attribution de l'emplacement pour une nouvelle construction. Nous pouvons donc en conclure aisément que le choix fait par le cardinal Girard était dicté par plusieurs raisons, à la fois politiques et pratiques. La présence des prêtres sociétaires à Saint-Symphorien ne pouvait en aucun cas échapper au cardinal, pas moins que les bénéfices qui en découlaient. La structure déjà en place et en outre dotée d'un fonctionnement rodé et adéquat, permet d'économiser aussi bien les démarches administratives qu'économiques, obligatoires pour la fondation d'un collège, sans parler des potentiels incidents diplomatiques. La décision de Girard est donc de tout point de vue judicieuse, il bénéficie d'un emplacement majestueux, tout en évitant des procédures incommodes et potentiellement chronophages, sans perturber la structure déjà en place, mais en profitant pleinement du contexte liturgique et dévotionnel. Il reste ainsi fidèle à la politique qu'il a déjà appliquée à la construction de son église : utiliser le maximum d'éléments déjà en place.

#### 4.3.2.3) La relique de la Sainte-Croix et les conséquences pour l'église

Au risque de perturber la chronologie de notre étude, il est nécessaire d'aborder le sujet d'une donation de valeur considérable faite par le cardinal Girard à « son » église avant même qu'elle ne soit mentionnée dans le testament. Par un acte<sup>1120</sup> datant de 8 octobre 1403, Girard offre « *une grande partie<sup>1121</sup> du bois de la Sainte Croix* » qu'il tient du pape Clément VII<sup>1122</sup>. La précieuse relique, dont la véracité est attestée par le pape Benoît XIII<sup>1123</sup>, provient du trésor de l'Église romaine ; elle est enchâssée dans une croix en or et par la suite, encadrée dans une croix plus grande, en argent. La lettre précise que la relique doit être protégée dans un endroit sûr (le trésor<sup>1124</sup> de l'église), une armoire bien fermée, dotée de trois serrures, chaque clé détenue par une personne différente.

La description du reliquaire contenant le fragment de la Sainte Croix nous est parvenu grâce au récit de Du Chesne<sup>1125</sup>, répété ensuite pratiquement mot pour mot par J.P.D.C.<sup>1126</sup> : « *Une notable partie du Bois de la Vraie Croix qu'il tenait de la libéralité du même pape Clément VII, laquelle il fit enchâsser dans une pièce d'or enrichie de pierreries et enchâssée dans une grande croix d'argent doré de la hauteur d'une coudée posée sur un superbe piédestal porté par quatre lions avec les images de images de Saint Pierre et Saint Paul élevées sur deux pieds de cette magnifique croix et la figure de Sainte Hélène proche de trois Anges ayant les ailes déployées et les corps suspendus soutenant et adorant le Bois précieux de la Passion de Notre Seigneur aux quatre coins duquel sont aussi les statues de quatre Évangélistes émaillés et représentés suivant la vision d'Ézéchiel. Il fit aussi présent à la même église d'un tabernacle accompagné par deux Anges, lesquels encore ils ne soient qu'en cuivre aussi bien que le Tabernacle, passent néanmoins dans l'estime des hommes pour être de valeur de 800 écus* »<sup>1127</sup>. J.P.D.C. précise également que la Croix a été apporté d'Avignon par Jean Girard, le neveu du

---

<sup>1120</sup> Archives communales de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise ; la lettre a été également publiée par Étienne Baluze, *Vitae Paparum Avignonensium*, Paris 1963, t. II, col. 1132-1136, acte n°241 : « Littera Petri Girardi Cardinalis, de quadam parte Crucis Dominicae reposita in ecclesia Sancti Symphoriani castri », cependant la transcription de Baluze omet la mention et la signature du notaire, Jean Borelli qui est également celui qui a rédigé la première version du testament du cardinal.

<sup>1121</sup> Le passage du texte « *magna parte sive pecia ligne* » peut-on traduire comme « une grande partie ou plu

<sup>1122</sup> Robert de Genève (1342-1394), assure le pontificat entre 1379 et 1394.

<sup>1123</sup> La lettre est scellée par son sceau à la cire rouge sur lacs de soie verte.

<sup>1124</sup> Pour Michel Lauwers, le « trésor » est entre autres « un ensemble des objets à des usages à la fois matérielles et symboliques » qui peut être « associé aux ornements, à des objets fonctionnels, lié à la liturgie », mais aussi « une collection de biens précieux que l'on a accumulés et que l'on conserve, tout en les exhibant, au moins dans certaine mesure », dans : Michel Lauwers, Déposer, cacher, fonder. A propos de quelques formes de dépôt rituel dans l'Occident médiévale,

<sup>1125</sup> François Duchesne, *Histoire de tous les cardinaux français de naissance...*, Paris, 1660, p. 712.

<sup>1126</sup> J.P.D.C., *Recueil des principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel...*, Lyon, Chez Pierre Thened, 1703, pp. 7-9.

<sup>1127</sup> Nous avons délibérément choisi le français contemporain.

cardinal et un curé de l'église de Saint-Symphorien, Colomni<sup>1128</sup>, avec les attestations du don « que lui en avait fait sa Sainteté » et « des lieux où ils séjournent en chemin »<sup>1129</sup>.

Cette donation soulève plusieurs questions chronologiques, matérielles et spirituelles. Mais avant d'aborder ces aspects, il semble nécessaire d'évoquer brièvement l'impact des reliques à l'époque médiévale et surtout celle de la Sainte Croix.

La signification et la force des reliques durant le Moyen Âge se placent à l'intersection de la protection spirituelle et du pouvoir religieux. Cependant, la relique de la Sainte Croix est un phénomène tout à fait particulier et à part, qui structure non seulement les relations sociales, mais aussi et surtout, politiques. Certes, elle assure la protection et la sécurité de la communauté<sup>1130</sup>, mais elle est également en mesure de renforcer l'identité et le prestige du site, ce qui introduit une dimension nouvelle et significative. La relique de la Sainte-Croix n'appartient pas à la catégorie des reliques corporelles, mais historiques ; il s'agit même d'une des plus importantes, ayant servi comme objet direct de la passion du Christ et par là même, du salut de toute l'humanité. Son invention<sup>1131</sup> reste liée à la personne même de Constantin I et sa mère Héléne, ce qui aura des répercussions politique dans toute l'Église, d'abord Orientale, puis Occidentale, comme instrument de légitimation du pouvoir. Initialement et historiquement, cette relique se place donc parmi les insignes d'autorités étatiques par excellence et fait partie des donations princières pourvues d'une forte charge symbolique. La tradition, puisant ses origines dans les coutumes Byzantine<sup>1132</sup>, connaît progressivement un transfert et apparaît dans les coutumes Occidentales, ce qui permet au roi de se substituer aux souverains byzantins<sup>1133</sup>. D'un point de vue symbolique, il s'agit d'une signification particulièrement forte, l'instrument de la Passion<sup>1134</sup> se transforme en synonyme de la résurrection et, par extension, du Christianisme au sens large. Par ailleurs, la relique confirme le récit nouveau testamentaire en devenant son témoignage tangible et, donc, la

---

<sup>1128</sup> Jean Colomni ou Coloni est répertorié avec la date 1420 dans le document : *Les Principaux Fondateurs Curés et prêtres de l'église de S. Symphorien le Châtel*, Archives Communales de Saint-Symphorien-sur-Coise.

<sup>1129</sup> Tous ces précisions sont absentes chez Du Chesne et la description de l'itinéraire reste inconnu.

<sup>1130</sup> Exactement comme c'est le cas les autres reliques qui véhiculent l'idée de proximité et de la protection de la part des saint présents sous la forme de leurs dépouilles, voir : Peter Brown, *Le culte des saints, son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Édition du Seuil, Paris, 1982.

<sup>1131</sup> Le terme « invention », en latin : *inventio*, employé couramment au sujet des reliques, se réfère à la signification « découverte » dans le sens du verbe « trouver » et il s'agit du mouvement de la mise au jour d'un vestige comparable aux processus connus dans l'archéologie.

<sup>1132</sup> Les empereurs d'Orient avaient pour l'habitude de gratifier ses proches, amis et familles, des parcelles de la relique de la Sainte Croix, dont le culte était devenu comme une institution de l'État, voir : Anatole Frolov, *La relique de la vraie Croix : Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1961, pp. 25-42.

<sup>1133</sup> Anatole Frolov, *La relique de la vraie Croix : Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1961, p. 41.

<sup>1134</sup> Comme le souligne très justement George, « la Passion génère toute une série des reliques qui venaient concrétiser le texte sacré (...) puisque par l'Ascension, le corps du Chris avait quitté la terre », dans : Philippe George, *Reliques ; Se connecter à l'au-delà*, Paris, CRNS Éditions, 2018, p.313.

garantie du salut. Sa circulation dans le monde Occidental est régulièrement liée à un contexte politique et diplomatique, mais avec le temps, le phénomène acquiert une nouvelle dimension et rentre dans le domaine de la religiosité ecclésiastique, puis cléricale, sans oublier bien évidemment la piété populaire.

Compte tenu du caractère de la donation, il est légitime de comprendre l'enchaînement des évènements pour définir, dans la mesure du possible, comment la relique s'inscrit dans le processus de la mise en place du chantier et quel est son impact réel ou potentiel sur ce qui est considéré comme « fondation » de l'église.

Sachant que Clément VII est élu pape en 1378 et qu'il décède en 1394, la donation se situe forcément dans cette période, marquée par un événement majeur, l'attribution du titre cardinalice à Pierre Girard en 1390. A partir de ce moment, il lui est donc possible d'envisager la construction/reconstruction de l'église. La relique arrive à l'église en 1403 et, sachant que les travaux commencent en 1405, il s'agit indéniablement d'un acte murement réfléchi, pour ne pas dire médité et, avant tout, stratégique.

Girard choisi d'offrir la relique pour déclencher/amorcer le chantier et pour « compenser » les modifications majeures que l'édifice va subir, ainsi que les désagréments occasionnés. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence d'un tel don à une église qui va être très prochainement bouleversée par des travaux. Comment, en effet, assurer la sécurité de l'objet dans un édifice pratiquement « à ciel ouvert » avec des ouvriers qui circulent librement ? En trouvant un emplacement sûr, garantissant la parfaite sécurité de la relique. Le chœur est laissé intact ou au moins préservé pour les offices ; l'endroit le plus sûr s'avère donc le tabernacle. Nous avons vu que le vénérable cadeau est accompagné par un don secondaire, un tabernacle, certes, en cuivre, mais dont la valeur est toute de même soulignée. Il nous paraît tout à fait envisageable de voir ici une preuve de discernement et de bon sens de la part du cardinal, qui anticipait et contrôlait, par ailleurs, le moindre détail de sa fondation. Il a donc prévu une protection nécessaire et inviolable sous la forme d'un tabernacle dont nous pouvons facilement imaginer son emplacement dans le chœur. Mais qu'en était-il de sa sécurité pendant les travaux ?

Tout d'abord, nous savons que toute la partie définie comme « bloc Est », a été gardé intacte le plus longtemps possible, d'une part pour assurer les offices et d'autre part pour accroître la vitesse des travaux et baisser le coup de la construction. Dans les cas similaires, le volume qu'on décide de maintenir intact est séparé du chantier par une structure ou fermeture en bois<sup>1135</sup>.

---

<sup>1135</sup> Une miniature de *Girard de Roussillon* (Girard de Roussillon et sa femme Berthe fondent douze abbayes ; Vienne, Bibliothèque Nationale, Ms. 2549, f° 164), montre explicitement la séparation en bois entre le chantier et une partie intacte, soit déjà finie, soit récupérée d'un ancien édifice, dans : Pierres du Colombier, *Les chantiers*

Le chœur, préservé, maintient le fonctionnement de l'église pratiquement comme d'habitude. Un accès direct, donnant directement dans le chœur, est peut-être mis en place pour faciliter la circulation et, surtout, pour éviter de traverser le chantier, déranger les ouvriers par des allées et venues quotidiennes<sup>1136</sup>. La question reste sans réponse, vue l'absence de sources et de traces matérielles, mais au vu des solutions pratiques et de l'organisation du travail et surtout de la sécurité, elle mérite d'être posée. La protection des lieux et la tenue de l'ordre ont été assurés par un gardien (ou plusieurs) qui surveillent aussi bien le chantier avec tout ce qui lui est propre, que l'église, c'est-à-dire la partie de l'édifice qui assure le culte. Mais alors que se passe-t-il avec la relique quand il faut intervenir sur le chœur et entreprendre les travaux ?

Dans l'église, il existe deux armoires liturgiques typologiquement identiques : la première se trouve dans le mur est du clocher tour (M34), sous la chambre des cloches et la deuxième, dans le mur nord de la chapelle du cardinal (Fait XI). Toutes deux délaissent la forme habituelle de l'ouverture droite dans l'épaisseur du mur et sont conçues en L à plat avec la partie longue qui vient se loger dans l'épaisseur du mur, en décalage par rapport à l'ouverture même, sans qu'on la voie immédiatement. L'ouverture dans le clocher est beaucoup plus imposant que celle de la chapelle, mais toutes deux peuvent contenir un objet précieux qui nécessite une grande protection. Quel usage et surtout quelle chronologie nous pouvons prévoir pour ces deux armoires ? Si on considère que l'élément le plus emblématique c'est-à-dire le clocher est construit en premier, comme l'indique l'étude architecturale, nous proposons comme hypothèse que l'armoire du clocher abrite momentanément la relique pendant les travaux sur le bloc est. Ainsi pourrait s'expliquer la présence énigmatique de l'ouverture immédiatement à la gauche de l'armoire liturgique et qui ouvre directement sur la nef à hauteur des voûtes : un endroit idéal pour la présentation de la relique aux fidèles massés dans l'église.

Une fois les travaux terminés, l'emplacement dans le clocher ne convient plus, difficile d'accès et non valorisant pour une relique de cette importance. Il est grand temps maintenant de la transférer dans un endroit digne, proche du chœur et, de surcroît, à proximité de la présence directe du fondateur et du bienfaiteur de l'église : la chapelle Fait XI, conçue lors du chantier du cardinal Girard, qui possède une armoire liturgique en tout point identique.

Il s'agit ici d'une hypothèse, voire d'une série d'hypothèses, mais le « trésor » de l'église, avant de trouver sa place définitive dans l'armoire à relique aménagée dans le mur nord de

---

*des cathédrales*, Paris, Picard, 1959, planche en noir et blanc hors texte ; Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> - milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, CRNS Éditions, Paris 2011, planche colorée entre p. 193 et p. 194.

<sup>1136</sup> N'oublions pas les multiples fondations déjà en place et attestées depuis au moins le XIII<sup>e</sup> siècle qui nécessitent des célébrations régulières. Les dimanches et les jours des fêtes, bien entendu, le chantier est arrêté.

l'abside (mur M20)<sup>1137</sup>, ne pouvait rester sans protection. A ceci il faut ajouter les conditions très précises et rigoureuses de son dépôt explicitées dans la lettre de donation pour être sûr que les modalités de sa conservation ne pouvaient être en aucun cas négligées. Il est donc possible de considérer que, si, dans un premier temps, l'accent a été mis sur la protection, autant, *in fine*, à cela s'ajoute la question de la mise en valeur dans un endroit le plus spectaculaire possible.

Les reliques, d'une manière générale, participent à la construction de l'espace sacré et symbolique pour ensuite concourir à l'élaboration de l'identité de l'église. Ici, elle semble être intimement liée à celle de son donateur et par conséquent, renforcer la sacralité des lieux. Philippe George souligne que les reliques deviennent « *un marqueur spatial d'appartenance territoriale : la fixation du pouvoir sur un territoire se déroule par leur intermédiaire* »<sup>1138</sup> et nous pouvons observer le même processus s'opérer sur une échelle beaucoup plus petite. Grâce au don, Girard amarre son pouvoir sur ces lieux et affirme son autorité en toute discrétion et élégance, sans se montrer revendicateur ou usurpatoire. Selon toute vraisemblance, l'acte même du cardinal Girard révèle d'un geste, certes généreux, mais avant tout diplomatique, voire tactique, axé sur les avantages qui peuvent en découler à la fois en sa faveur, mais aussi en en faveur de la communauté et de l'église. Nous savons pertinemment que le nombre des églises pouvant se réjouir de la possession de la relique de la Sainte Croix à l'époque médiévale était considérable<sup>1139</sup>, mais dans ce cas précis, la provenance directe des mains du pape et de surcroît attestée par un autre, semble accroître la valeur et garantir de sa véracité d'un point de vue officiel<sup>1140</sup>, comme dans toutes les situations où la valeur de l'offrande est augmentée par la renommée du donateur/bienfaiteur.

La relique arrive d'Avignon à l'église Saint-Symphorien<sup>1141</sup>, munie d'une double ratification, tout d'abord par la personne de son donateur directe, le pape Clément VII et ensuite par l'authentification de son successeur Benoît XIII. Selon les critères d'époque sa véracité est

---

<sup>1137</sup> Nous avons cité les rares cas des armoires à reliques dans le chapitre précédent ; en outre Philippe George évoque « *l'existence des « coffres forts à reliques » de pierre en relations avec les sanctuaires* », Philippe George, *Reliques ; Se connecter à l'au-delà*, Paris, CRNS Éditions, 2018. p. 278.

<sup>1138</sup> Philippe George, *Reliques ; Se connecter à l'au-delà*, Paris, CRNS Éditions, 2018, p. 308.

<sup>1139</sup> Le nombre des vestiges de la relique fait l'objet d'une sévère critique de la part de Jean Calvin, *Advertissement très utile du grant proffit qui reviendroit à la chrestienté s'il se faisoit inventaire de tous les corps saints et reliques...*, Genève : Jehan Girard, 1543 ; réédition : Irena Backus, Genève : Labor et Fides, 2000.

<sup>1140</sup> Nous n'allons pas aborder l'aspect de la véracité de la relique de Sainte Croix car comme le souligne Anatole Frolov, la question à l'époque médiévale a été secondaire et le sujet de l'authenticité fait l'objet des nombreuses publications et ouvrages, par exemple : Bertrand Paul, « Authentiques de reliques : authentiques ou reliques ? », *Le Moyen Age*, 2006/2 (Tome CXII), p. 363-374. DOI : 10.3917/rma.122.0363. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-363.htm>, ou encore : Philippe Cordez, Gestion et médiation des collections des reliques au Moyen Âge, Le témoignage des authentiques et des inventaires, dans : *Reliques et Sainteté dans l'*

<sup>1141</sup> J.P.D.C., *Recueil des principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel...*, Lyon, Chez Pierre Thened, 1703, pp. 8-9

donc affirmée et incontestable. En consultant l'inventaire des reliques<sup>1142</sup> du trésor pontifical qui se trouvent au palais des Papes à Avignon, on s'aperçoit que, pour la période répertoriée qui se situe entre 1314 et 1371, on compte initialement deux reliques pour finalement passer à quatre. Parmi les exemples énumérés à partir de 1353 se trouve une staurothèque « *en cristal dans une monture en argent émaillé surmonté d'une croix. Deux statuettes représentant des anges posés sur un pied émaillé servaient de support à l'objet* »<sup>1143</sup>. En comparaison avec la description fournie par Du Chesne, seule la présence des anges correspond aux détails de l'inventaire. Sachant cependant que le cardinal a fait sertir la relique dans un nouveau reliquaire, beaucoup plus ostentatoire et riche de significations, il peut s'agir de l'un d'eux. Le nouveau reliquaire historié est doté d'une charge aussi bien historique, politique avec la personne de Sainte Hélène, que biblique et cela dans sa totalité, car les Évangélistes sont représentés selon la vision d'Ézéchiel. Le message est complété par la présence de deux piliers de l'Église, Saint Pierre et Saint Paul afin d'introduire la notion de la continuité cohérente et attestée simultanément par l'Écriture et les faits.

Il apparaît donc tout à fait logique que la présence d'une relique de telle signification contribue à la construction d'une renommée de l'église et de son donateur et bienfaiteur<sup>1144</sup>. Dans ce cas précis, il semblerait qu'elle a surtout précédé et accompagné le processus de construction/reconstruction de l'église ; en effet, nous ne pouvons pas parler d'une croissance soudaine de la célébrité de l'église amenée par la relique, le lieu n'étant jamais devenu un centre de pèlerinage. Les avantages majeurs découlent pour la communauté et le site même ; la relique est principalement employée dans des processions médiatrices pour remédier aux problèmes considérés comme étant graves qui touchent la ville et nécessitent une intervention surnaturelle. Comme en témoignent les textes d'archives surtout du XVII<sup>e</sup> siècle, dans la plupart de cas, il s'agit de problèmes d'intempéries (faire cesser la pluie ou au contraire la demander) qui s'abattent sur la ville, ou d'épidémies qui déciment le bétail<sup>1145</sup>, ou de protection de la ville face aux incendies. Simultanément, on peut également demander de l'intercession pour des affaires collectives qui touchent toute la France, comme, par exemple, « *demander à Dieu la conservation de la sacrée personne de notre roy et une heureuse conclusion de la paix* »<sup>1146</sup>. La relique est

---

<sup>1142</sup> Anatole Frolow, *La relique de la vraie Croix : Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1961.

<sup>1143</sup> Anatole Frolow, *La relique de la vraie Croix : Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1961, p.511-512.

<sup>1144</sup> Philippe Cordez, parle des donations des reliques par des puissants qui voulaient s'affilier à la nouvelle construction/fondation, dans :

<sup>1145</sup> ADR, Série supplémentaire E, f<sup>o</sup> 197 : « *pour demander à Dieu d'arrêter la playe qui détruisoit le bestai de la campagne* ».

<sup>1146</sup> ADR, Série supplémentaire E, f<sup>o</sup> 146.

donc intimement liée à la fonction interne du site et fait partie intégrante du « trésor » de l'église toute en restant le support de la dévotion pour la communauté.

La donation de la relique de Sainte-Croix par le cardinal Girard participe activement à la « construction » de l'église et prépare sa nouvelle fonction, comme église commémorative.

### **4.3.3) Manifestations commémoratives et l'organisation spatiale de l'église**

#### *4.3.3.1) Le programme mémoriel*

Finalement, malgré toutes ses précautions, la mémoire du cardinal s'est estompée avec les siècles, à tel point que les dispositifs initiaux n'apparaissent pas dans la structure et l'aménagement spécifique n'est plus lisible dans l'espace de l'église. Cependant, il reste un certain nombre d'éléments inhérents du message laissé par le commanditaire, conformément au fait que le plus important dans le programme mémoriel est la pérennité de la mémoire du défunt.

Un des éléments le plus présents dans l'église reste incontestablement le blason du cardinal<sup>1147</sup> qui orne toutes les clés de voûtes de la nef centrale et qui demeure visible sur les parements externes de l'église. Nous savons, qu'initialement les blasons du fondateur ornaient les vitraux, de surcroît accompagné par la représentation du chapeau cardinalice<sup>1148</sup>. La jonction du blason avec le chapeau figure sur la façade du clocher tour, l'ensemble est mis en valeur par les couleurs appliquées lors de la dernière restauration du clocher. La présence des blasons souligne également le rôle du cardinal en tant que « constructeur » de l'église, le même mécanisme a pu être observé dans le cas de la reconstruction du clocher de Notre-Dame des Domes d'Avignon.

Les deux espaces en lien direct avec le cardinal, l'enfeu et la chapelle, correspondent aux deux aspects de sa personne : l'une terrestre, c'est-à-dire l'endroit qui abrite sa dépouille mortelle et l'autre en lien avec son âme, le tombeau, synonyme même du repos et la paix éternelle. La séparation des deux renvoie aux deux réalités distinctes et, bien évidemment, dirige l'attention vers l'au-delà, matérialisé par le somptueux tombeau. En son absence, il est possible de procéder uniquement par comparaison et nous avons vu que le modèle le plus probable se résume à un coffre avec des niches pour les pleurants, doté d'un gisant, l'ensemble exécuté en marbre. Il est

---

<sup>1147</sup> L'héraldique de l'Église catholique fondé sur les chargées ecclésiastiques ne prends pas en comptes les droits aux armes liés à la naissance.

<sup>1148</sup> « Dans toutes les vitres, ses armes supportées par deux anges, avec le chapeau supporté par un autre ange », dans : François Du Chesne, Histoire des cardinaux François de naissance, 1660, p. 712.



difficile de parler de l'aspect bicolore du tombeau, ainsi que de la présence d'un animal potentiel aux pieds du cardinal. Au sujet de la présence d'une épitaphe, encore une fois, les données nous manquent, mais il sera logique d'explicitier les données personnelles du défunt.

Les dons du cardinal pour l'église ont été complétés par « une belle tapisserie »<sup>1149</sup> dont nous ne gardons aucune trace matérielle ni même une description, mais, selon toute logique, il s'agissait d'une tapisserie historiée. L'objet lui-même considéré comme porteur de valeur, voire de luxe, initialement appartenant au monde princier<sup>1150</sup>, entre dans les églises pour marquer les événements solennels et les jours des fêtes, en créant un décor monumental. Considéré comme cadeau spectaculaire<sup>1151</sup>, la tapisserie permet à la fois d'accroître la renommée du bénéficiaire, ici de toute la communauté, mais aussi celle de la personne qui l'offre en la valorisant d'une manière permanente. Il est difficile de parler de l'emplacement présumé de la tapisserie, le plus probable et surtout le plus approprié, en vue de la fonction d'apparat, semble être le chœur.

La place centrale du cardinal Girard découle de ses hautes fonctions ecclésiastiques avec le couronnement de sa carrière scellé par le chapeau cardinalice. L'omniprésence de son blason véhicule les valeurs caractéristiques d'un individu au service de la chrétienté et souligne sa réussite sociale. L'absence des sources ou constructions hagiographiques semble être justifiée par l'aspect extrêmement concret de ses missions : les multiples fonctions au sein de la cour papale paraissent largement suffisantes pour susciter le haut respect et l'estime de ses semblables, sans faire appel à un autre récit. Toute la construction dévotionnelle axée autour du personnage central et de son travail pour l'Église, exclut la nécessité de s'associer à un saint patronage<sup>1152</sup> ou à la présence de miracles. En revanche, comme nous l'avons vu, le don de la relique de la Sainte Croix, inscrit son donateur dans la ligne des puissants bienfaiteurs qui assurent la protection du site et de toute la communauté. Cette dernière, soulignons-le, doit au fondateur toute son estime et reconnaissance pour l'édifice et les multiples dons. Rappelons qu'il s'agit d'une construction monumentale : au lieu de mettre en place un « embellissement », le cardinal reconstruit l'endroit où il demeure le seul « maître » des lieux. Tenant compte de la personnalité et surtout de la méticulosité avec laquelle tout est prévu et planifié ; il reste peu probable qu'il n'ait pas envisagé le fait que, dans le cas du choix d'un autre site, par exemple épiscopal, il aurait été obligé de tenir compte du passé dévotionnel du site en question. Et donc, il lui aurait été impossible de tenir une

---

<sup>1149</sup> Selon Du Chesne « gardé jusqu'au présent » c'est-à-dire le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle

<sup>1150</sup> Fabienne Joubert, La tapisserie au XIV<sup>e</sup> siècle, dans : *Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V*, Catalogue d'exposition au Grand Palais, 9 octobre 1981- 1 février 1982, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981, p.388.

<sup>1151</sup> Fabienne Joubert, Les tapisseries de la fin du Moyen Âge : commandes, destination, circulation, dans : *Revue de l'Art*, Année 1998, n°120, pp. 89-99.

<sup>1152</sup> Comme par exemple Saint Robert de Tourlande (v.1001-1067) pour La Chaise Dieu.

position dominante face aux autres personnages importants/présents/honorables/etc. du lieu en question. Le choix de l'édification est particulièrement judicieux, il ne s'agit en aucun cas d'un simple « embellissement » qui par ailleurs n'est pas envisageable, car trop peu prestigieux. Le seul choix est la construction qui va rester porteuse de signification, orienté vers lui-même et par la même, vers la cause religieuse et politique au quelle il est associé. Il serait intéressant de pouvoir mesurer à quel point ses actions et interventions pour les papes successifs étaient connues et appréciées dans sa ville natale ? Est-ce que le contexte politique du schisme tenait la même place dans des petites localités que dans les centres diplomatiques ? Assurément pas. Alors, il est possible de considérer cela comme une raison de plus de ressentir et vivre la fierté de pouvoir participer de cette manière, aux grandes et importantes affaires du monde religieux, rien qu'en abritant un tombeau d'un des officiers du pape.

Enfin, un bref examen des moyens employés par le cardinal Girard à la mise en place du programme mémoriel révèle une certaine ambivalence. D'une part, nous avons observé un déploiement des dispositifs ostentatoires, tout en témoignant de son contraire. Les deux valeurs clairement opposées, la richesse et la modestie, se côtoient dans un assemblage pour le moins, déconcertant. D'une part nous observons un double emplacement des espaces directement liés à la personne du cardinal, particulièrement avantageux, l'enfeu près de la porte et la chapelle près du sanctuaire, un tombeau en marbre et la présence des blasons aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur et, d'autre part, une grande simplicité des formes et de tout l'ensemble, ainsi que celle des matériaux. Cette double logique nous enseigne sur l'appropriation des lieux par le cardinal : sa personne, omniprésente, apparaît comme axe et le pivot de l'église. L'absence du programme iconographique en faveur du programme mémoriel semble très symptomatique, à part le tombeau, défini comme somptueux, aucun d'autre élément décoratif lié à l'architecture ne contribue à un message spirituel ou dévotionnel. Peut-on conclure que le tombeau a été considéré comme le centre de tout intérêt de l'église car doté d'une charge religieuse suffisante ? Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une remise en état de l'église dans sa forme initiale ou d'un embellissement par la présence d'une peinture murale ou une sculpture monumentale dotée d'un programme iconographique, bien au contraire. Il s'agit du changement radical de la structure de l'édifice déjà en place et donc de changement du paradigme. Le cardinal, en construisant expressément l'église construit littéralement un nouveau cadre et un nouveau contexte afin d'accueillir le tombeau.

#### 4.3.3.2) *Finalité eschatologique et présence de la mort*

La construction mémorielle représente l'essence même de la mise en place de l'église Saint-Symphorien, c'est elle qui définit la disposition et la fonction des espaces. Elle découle entièrement de l'attitude vis-à-vis de la mort en s'inscrivant naturellement dans le processus de l'appropriation de cette dernière. Les deux registres commémoratifs, le premier, tourné vers le passé et véhiculant le culte ancestral/familial et le deuxième, vers l'avenir et donc engageant les suffrages pour les défunts et par conséquent, la vie éternelle, n'apparaissent pas de manière proportionnelle. L'accent est mis sur le second point, comme en témoigne toute la disposition testamentaire du commanditaire, accentuée par de très nombreuses messes de suffrage. Mais alors qu'en est-il de la représentation de la mort et de sa présence dans l'église fondée par le cardinal Girard, telle que nous l'avons restituée ? En réalité, elle n'apparaît pas. En termes de programme iconographique, d'après les éléments dont nous disposons, la mort n'est pas présente. La finalité temporelle, telle que nous avons pu le constater dans les structures seigneuriales ou royales avec la glorification du passé, est remplacée, dans le cadre mémoriel du cardinal, par la finalité spirituelle. Le salut de l'âme du défunt s'organise sur un axe horizontal en passant par les multiples messes et non sur l'axe vertical, c'est-à-dire la relation directe avec le divin. Cela apparaît très clairement, en comparant la construction mémorielle du cardinal avec le message des peintures murales de l'église.

Situés dans l'ancienne chapelle de Tholons, elles peuvent être considérées comme un explicite portrait de la société médiévale et de sa piété. La partie des représentations accessible<sup>1153</sup> focalise, comme dans une lentille optique, les modalités de la vie religieuse et sociale dans sa complexité symbolique et sa structure hiérarchique. Elle présente un épitomé des comportements et des croyances religieuses, des relations sociales et des rôles strictement repartis au sein de la société, rigoureusement hiérarchisée, surtout face à au message dévotionnel du cardinal. Étant donné que l'image médiévale fait corps avec le lieu dont elle définit l'usage et décide de son importance, une vision complète de la signification des peintures, dépend des liens entre ces dernières et l'organisation spatiale de l'église. Cet espace est le seul endroit qui offre des peintures murales, dotées d'un programme iconographique à la fois riche et pédagogique, mais qui, soulignons-le, ne présente pas de corrélations avec la destination commémorative de l'église.

La chapelle, très éloignée du chœur liturgique semble clairement déroger à la fonction d'église attribuée par l'acte de fondation de cardinal Girard. Nous avons déjà mis l'accent sur le

---

<sup>1153</sup> Rappelons que selon les sondages il manque deux tiers de l'ensemble.

fait que le monument funéraire est indissociable de la personne qu'il abrite et par conséquent de son fondateur, ainsi que de l'édifice qui reçoit la sépulture. Il est donc évident que dans ce cas précis, les liens entre le tombeau, l'église et le fondateur sont particulièrement étroits. Sachant que le sépulcre occupait la chapelle Fait XI et le corps physique du cardinal reposait dans l'enfeu sud-ouest, nous avons deux pôles liés à Pierre Girard et le troisième correspondant à la famille de Tholons. L'ensemble représentant deux types du pouvoir : ecclésiastique et laïc, ce dernier s'appuyant très clairement sur un répertoire religieux.

Quel est le rôle exact de ces représentations : est ce qu'elles reflètent uniquement le prestige de la famille enterrée dans la chapelle ou sont-elles porteuses d'un autre sens ? Ensuite, comment est-il possible que, dans une église à vocation personnelle, on observe des peintures qui ne mettent pas en perspective la mémoire du commanditaire et qui, en exagérant le propos, entre en concurrence avec le tombeau du cardinal en s'accaparent une partie de son prestige.

L'espace funéraire appartenant à la famille de Tholons est attesté par les archives déjà au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1154</sup> ce qui témoigne de l'existence de l'église antérieure, où par ailleurs le cardinal a été baptisé<sup>1155</sup>. Cela prouve également que les peintures sont préexistantes à la mise en place de l'église au XV<sup>e</sup> siècle et que, face aux liens familiaux entre le cardinal et cette famille, une place réservée d'office dans la nouvelle église était garantie, pérennisant ainsi ce lieu de dévotion. Le cardinal est donc « obligé » de partager l'espace<sup>1156</sup>, mais pas au détriment de son prestige, car la qualité des peintures et son message intemporel accentue et renforce l'importance des lieux.

La différence entre le message des peintures murales et les finalités de la construction dévotionnelle du cardinal est sensible. Les relations entre les vivants et les morts et de surcroît les moyens employés pour transcender la disparition de l'individu appartiennent à deux logiques différentes. Le lien avec le divin se tisse grâce et par l'intercession des saints qui rassurent, sauvent, libèrent et conduisent vers Dieu dans une démarche spirituelle, cette fois-ci bien verticale.

D'autre part, des multiples messes contribuent à la construction qui va se prolonger au-delà de l'endroit d'inhumation ; la carte géographique de toutes des donations de Pierre Girard

---

<sup>1154</sup> Testament de Lancelot de Tholon, dans : Claude le Laboureur, *Les Masures de L'Ille de Barbe*, Lyon, Librairie et Imprimerie Vitte & Peroussel 1887, p. 641.

<sup>1155</sup> ADR, 20G122, Testament du Cardinal Girard : « *Ensuite nous voulons que si notre mort arrive au de Saint-Symphorien-le-Château d'où nous tirons origine et où nous avons été baptisés...* »

<sup>1156</sup> Le plus paradoxal, dans cette situation, réside dans le fait que, par un surprenant concours de circonstances, au moment où le tombeau du cardinal est saccagé par les huguenots au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, « les restes » de sa dépouille sont entreposés justement dans la chapelle des Tholons.

avec un rayonnement qui se dirige principalement vers le sud, construit un réseau de plusieurs sites. A part les prébendes de l'église Saint-Symphorien, l'endroit le plus « au nord », la répartition de donations suit deux trajectoires majeures, celle de la vallée du Rhône et un autre trajet vers le sud : Rodes, Albi, Toulouse, Saint-Papoul, Carcassonne. Même s'il reste difficile de déminer avec exactitude l'endroit qui reçoit la donation, la mention du diocèse du site indique approximativement l'emplacement. La vallée du Rhône semble être privilégiée car en descendant vers le sud on compte : faubourg de Saint-Chamond, diocèse de Lyon ; Ternay (deux fondations), diocèse de Vienne ; diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, diocèse de Carpentras ; diocèse d'Uzes ; Avignon (4 fondations différents), Nîmes (5 fondations différents) et Marseille ; le seul site hors ces directions concerne deux fondations au Puy-en-Velay. Nous n'avons pas réussi à identifier « l'église de Cyzano dans le diocèse de Pittica ». Ce qui retienne notre attention est l'absence sur cette liste de plusieurs endroits en lien avec carrière ecclésiastique de Girard : Lodève, Autun, Bruges, Lavour, dont deux où il était l'évêque.

La mise en place d'un réseau conséquent de suffrages pour son âme fait partie d'un stratagème dévotionnel : grâce aux vêtements dotés de ses armes, la présence du cardinal est perpétuée par les prêtres qui deviennent ainsi sa représentation et son synonyme spirituel. Il continu à être représenté au sein de la communauté et, par-là, exister aux yeux de la société et cela dans les endroits très différent et relativement éloignés les uns des autres.

Malgré seulement deux décennies qui les séparent le contraste est flagrant, comme celle de la catégorie sociale des deux manifestations. D'une part nous avons une famille seigneuriale locale, d'autre part, une carrière ecclésiastique représentative pour la période. Le support de mémoire reflète les pratiques funéraires et commémoratives de la communauté ou bien de la famille donnée qui est une réponse aux devoirs des vivants vis-à-vis des morts, mais qui indique également le statut et la place de l'individu dans la société. Ici, la différence est induite par le fait que les peintures sont un fruit d'un legs testamentaire et donc d'un exécuteur en charge de l'application, tandis que l'église avec son programme est prévue par le commanditaire lui-même, ainsi que tout le réseau commémoratif. Car, l'église elle-même constitue, certes, un point extrêmement important, mais pas unique dans ce projet de pérennisation de la mémoire. La divergence eschatologique entre les peintures murales et le programme mémorielle de l'église met en exergue deux finalités dévotionnelles.

#### 4.3.3.3) Restitution des significations

L'absence des éléments inhérents à l'organisation et à la fonction initiale de l'église a provoqué plusieurs glissements de signification qui se sont progressivement immiscés dans l'interprétation des espaces et des données. Majoritairement, la responsabilité revient aux données lacunaires d'études menées jusque-là et conformées/normalisées par la vision du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, l'absence de croisement des données et d'objectivité s'ajoutent à la tendance à créer des raccourcis sans précisions nécessaires et surtout sans démonstrations. Bien évidemment cet état des choses est également lié au fait que les espaces et les objets ont été dépourvu de leur utilités et donc de leur sens, sans oublier le changement des méthodes scientifiques.

La recherche menée par nos soins a mis en place un certain nombre de faits inédits qui changent radicalement l'état de connaissance. Les données en question permettent de valider ou d'invalider les informations véhiculées par la tradition orale locale, visiblement héritée du XIX<sup>e</sup> siècle, ou au moins de reformuler la question en soulignant l'impossibilité de trancher par manque d'éléments requis.

Le sujet récurrent d'un château ayant précédé l'église sur le même emplacement est traité dans le chapitre III, qui apporte des réponses sans équivoques et démontre la polysémie du terme comme porteur de représentations de réalités différentes. Ces réalités, en l'occurrence incompatibles avec les données archéologiques récoltées, ne légitiment pas non plus la théorie de la « tour du château/donjon »<sup>1157</sup> employée comme base du clocher-tour dans la construction du XV<sup>e</sup> siècle. L'absence de toute trace archéologique dans la structure<sup>1158</sup> d'éléments indispensables à la fonction lié à l'aménagement de l'habitat : planchers, escaliers, ouvertures exclu l'hypothèse d'une tour du château ou d'un donjon. Cependant, la théorie selon laquelle il est possible de réutiliser une ancienne tour du château comme base pour le clocher d'église apparaît régulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle. Le compte rendu de l'excursion archéologique de la Société de la Diana à Saint-Galmier évoque : « *Le clocher [de l'église], d'après la tradition aurait été le donjon de l'ancien château* »<sup>1159</sup>, ensuite l'auteur nuance en ajoutant que « *peut-être il s'agit de la tour de l'enceinte du château* ». Effectivement, dans l'armorial de Guillaume Revel<sup>1160</sup> il est possible d'apercevons une tour dotée de la croix, mais encore une fois le problème

---

<sup>1157</sup> Cahiers de frère Goy, n° qui précise qu'il s'agit du « château de Dalmace » et l'inscription sur la carte postale, datable vers 1900.

<sup>1158</sup> Cf. II

<sup>1159</sup> Maurice de Boissieu, Excursion archéologique de la Société de la Diana à Saint Galmier, Saint Medard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon, le 21 juillet 1898, dans : *Bulletin de la Diana*, 1901, t. 12, n°3, p. ?

<sup>1160</sup> DARA, L'armoriale de Guillaume Revel,

concerne la polysémie du mot « château » et l'interprétation d'un document graphique, précieux certes, mais non photographique.

Le mot « château » est réduit habituellement à une construction fortifiée d'une demeure seigneuriale, alors que le champ sémantique inclus, entre autres, les fortifications<sup>1161</sup>. Il faut donc prendre en compte qu'il s'agit d'une pratique habituelle qui consiste à transformer régulièrement les tours des châteaux en clochers, même si nous pouvons nous demander sur quelle base juridique et/ou pragmatique ; ou alors il en est question d'une interprétation schématique ou même simpliste, faute d'éléments scientifiques nécessaires à établir une vision objective reflétant une réalité archéologique donnée<sup>1162</sup>. Vraisemblablement, nous sommes confrontés au second cas où la rigueur scientifique et le traitement des données appartiennent aux siècles passés, tout en étant encore bien présentes.

Le même type de démarches inadéquates avec des conclusions prématurées a été employé au sujet de l'église Saint-Symphorien à plusieurs reprises. Depuis quelques décennies<sup>1163</sup> l'église est couramment appelée « la collégiale » alors qu'elle n'a pas été conçue comme telle et n'a jamais été dotée d'un collège de prêtres, ni de chanoines. Le paragraphe consacré aux prêtres sociétaires, aborde les différences formelles et fondamentales entre les deux structures, liées à la fois à la fondation et la gestion quotidienne de la vie communautaire<sup>1164</sup>. En cherchant la source de ce malentendu, il est possible de se référer à un bref moment dans l'histoire du diocèse de Lyon où le chapitre de Lyon, le détenteur de lieux, fuyant la peste au XVII<sup>e</sup> siècle, a séjourné à Saint-Symphorien-le-Château à deux reprises : en 1628 et 1643. Effectivement, pendant ces périodes l'église abritait un collège de chanoines et donc de ce fait elle jouait le rôle d'une collégiale, mais ce n'était pas sa vocation initiale.

Un autre élément dont l'interprétation nécessite une rectification concerne l'enfeu, considéré comme chapelle et présenté comme telle<sup>1165</sup>. La profondeur et les dimensions de l'espace, ainsi que la chronologie de construction indiquent qu'il ne s'agit pas d'une chapelle. On note également l'absence d'une piscine et d'une armoire liturgique indispensable pour les

---

<sup>1161</sup> Cf. Chapitre 3.

<sup>1162</sup> En examinant la photo de l'ancien clocher de Saint Galmier, nous constatons l'absence des ouvertures inhérentes à la structure d'une tour de château ou d'un donjon, les baies visibles sur la face sud correspondent à celles qui accompagnent un escalier et servent d'éclairage. Étant donné que le cloché a été démoli en 1899, aucune autre constatation sur la construction ou aménagement interne n'est plus possible. Voir : Excursion archéologique de la Société de la Diana à Saint Galmier, Saint Medard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon, le 21 juillet 1898, dans : *Bulletin de la Diana*, 1901, t. 12, n°3, planche en noir et blanc, photo prise par Felix Thiolier, p. 244.

<sup>1163</sup> D'ailleurs, aucune source ni texte du XIX<sup>e</sup> siècle n'utilise pas cette dénomination.

<sup>1164</sup> Cf. 4.3.2.2.

<sup>1165</sup> « Première chapelle à droite, chapelles de Saintes-Innocents, comportant un fonds baptismal », AD, Fonds Paul Richard.

célébrations ; par ailleurs la superficie ne permet pas d'envisager leur présence, ainsi que celle d'un autel. Le volume, prévu d'origine et appartenant à la construction du XV<sup>e</sup> siècle a été destiné à abriter le corps de son fondateur.

Le dernier détail nécessitant une réinterprétation reste l'armoire à reliques. Même si au moins un texte du XIX<sup>e</sup> siècle la détermine clairement comme telle<sup>1166</sup>, d'une manière habituelle, on la présente comme étant l'enfeu enfeu du cardinal Girard<sup>1167</sup>. Outre le fait qu'elle appartient à un chantier datant de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, dont le chœur fait l'objet, l'endroit, rappelons-le, placé à une certaine hauteur du niveau de circulation (placé à 2,50m du sol, elle mesure 0,65m sur 1,30m), paraît insuffisant et encore moins pratique pour y disposer un corps.

Un phénomène ou un objet artistique hors de son contexte historique d'origine peut perdre sa signification et avoir pour effet une interprétation erronée. Les glissements des significations d'espaces et d'éléments de l'église Saint-Symphorien sont liés au fait que le programme mémoriel, dans sa forme première, avec le temps a perdu sa lisibilité et son sens initial. Cela a produit une confusion et l'incompréhension des fonctions inhérentes à la conception médiévale et avec le temps, le sens premier, dépouillé, a été substitué par les supputations du XIX<sup>e</sup> siècle, présentées comme des certitudes. Un des buts de ce travail consiste à replacer ces éléments dans la perspective diachronique afin de rétablir leurs connotations.

---

<sup>1166</sup> Abbé Rey, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, dans : Extrait de la *Revue du Lyonnais*, Lyon, Imprimerie d' Aimé Vingtrinier, 1874.

<sup>1167</sup> AD, Fonds Paul Richard.



#### 4.4) Conclusion

L'église Saint-Symphorien, en tant que structure commémorative dans l'ancien diocèse de Lyon, paraît un cas isolé et nous sommes forcé de constater qu'elle ne trouve pas d'équivalent sur le territoire prévu initialement pour l'étude. Il ne s'agit, bien sûr, ni de sa forme architecturale, ni de son aspect esthétique, car aucun de ceux-ci n'est pas porteur de caractéristiques particulières : la singularité de l'édifice réside dans sa spécificité mémorielle, mais aussi dans le schéma qui a conduit à sa mise en place. Il s'avère plutôt difficile de parler d'un « modèle » ou d'un « édifice type », car chaque fondation, régie par ses propres modalités, répond à des spécificités propres. Ces dernières dépendent de multiples paramètres liés à la personne du commanditaire, ses moyens financiers, ses origines et sa position, ou plutôt, son positionnement dans la hiérarchie ecclésiastique et engagement dans les affaires pontificales courantes.

La mise en place de l'église de Saint-Symphorien-le-Château est donc un héritage direct de pratiques avignonnaises et répond au schéma type des habitudes dévotionnelles et politiques de cette période. Les pratiques funéraires de la cour papale durant le XIV<sup>e</sup> siècle, dont le cardinal Girard était témoin et spectateur, explicitent la démarche de ce dernier qui adopte un comportement typique pour ce milieu. La fondation de Pierre Girard, l'église et son tombeau, s'inscrivent donc dans un volet d'histoire de l'Église et prouvent combien le lieu d'inhumation est porteur de significations et d'enjeux politiques et religieux.

La source de l'inspiration et son influence, le milieu avignonnais, répondent à la question sur l'absence de fondations similaires dans le périmètre de l'ancien diocèse de Lyon. En fait, nous avons en face de nous un mécanisme distinct, lié au milieu papal et qui ne dépend en aucun cas du fonctionnement du diocèse, ni de ses structures. D'une certaine manière, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un site « étranger » au fonctionnement du diocèse de par sa mise en place et sa gestion propre. Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé car, comme nous l'avons vu, d'autres sites de même type existent surtout dans le périmètre proche de la ville d'Avignon, mais un certain nombre de particularités fait de l'église Saint-Symphorien un site sans précédent et cela est particulièrement valable pour l'ancien diocèse de Lyon.

Bien évidemment, il ne s'agit pas d'édifices comportant des chapelles familiales dotées des tombeaux car celles-ci sont nombreuses, mais des structures construites de manière indépendante et dotées des critères spécifiques. Parmi eux on peut compter le contexte historique, l'apport financier du fondateur à la mise en place de l'édifice et non uniquement de la chapelle et un programme dévotionnel et mémoriel spécifique. Indéniablement, il s'avère que l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise est en réalité la seule église commémorative de son territoire, de la

Région aujourd'hui et de l'ancien diocèse de l'Ancien Régime. La faible présence de tombeaux cardinalices est liée à l'éloignement politique de la ville de Lyon et de son diocèse de l'épicentre de la vie religieuse qui est Avignon à partir de XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans la mesure où chaque fondateur agit en fonction de composants propres, il est difficile de parler d'un modèle d'église commémorative, même si les paramètres restent les mêmes : mettre en avant la dévotion et les prières pour l'âme, créer un lieu d'exception grâce à un tombeau/relique/collège afin de marquer l'espace par sa présence et participer à la continuité du pouvoir spirituel. Au lieu de distinguer un modèle d'église commémorative, il est pertinent de définir les démarches qui conduisent à sa mise en place, car nous avons vu à travers différents exemples les mêmes étapes qui, finalement, conduisent au même schéma type. Le premier élément, l'autorisation donnée par le pape de construire un édifice (une église ou une chapelle), est suivie par la construction elle-même ; une fois celle-ci achevée, le tombeau est mis en place. En dernier lieu vient l'implantation d'un collège qui dessert la fondation. Il s'agit d'une démarche observée aussi bien avant le schisme (ex. Bertrand de Deux et sa re-construction de l'église Saint-Didier à Avignon), qu'après (ex. Jean de Brogny et la chapelle de Macchabée à Genève) avec des étapes identiques. Bien évidemment il existe des fondations qui reflètent librement les différentes étapes et le cardinal Girard, notamment, suit partiellement cette démarche. Nous n'avons pas d'information sur l'autorisation papale<sup>1168</sup>, ni locale d'ailleurs, uniquement des indices au sujet d'une grande proximité avec le chapitre de Lyon. En ce qui concerne le collège, il choisit la solution existante, c'est-à-dire de faire appel aux prêtres sociétaires, la structure bien implantée sur le lieu. Les informations concernant le programme iconographique font défaut, cependant il est possible de présumer que l'ensemble funéraire devait impressionner ses contemporains et avoir le même impact encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1169</sup>.

Il reste difficile d'affirmer si ce type de fondation aurait pu se développer de la manière décrite dans un autre contexte historique. Certes, la présence de la cour papale à Avignon à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle et l'entrée de nouveaux impératifs politiques et artistiques sur la rive du Rhône ont favorisés de nouvelles formes dévotionnelles. Le grand schisme d'Occident a accéléré et même exacerbé des mécanismes jusque-là caractéristiques du milieu noble aristocratique. Il est donc possible de distinguer un type dévotionnel à part sur la base des différents composants

---

<sup>1168</sup> François Du Chesne cite un grand nombre des bulles papales concernant les fondations, les ratifications et les bénéfices dans des différents contextes ecclésiastiques (abbaye, archevêché, collège, testaments, etc.), dans : François Du Chesne, *Histoire des tous les cardinaux François de naissance*, vol. 2, Paris, 1660.

<sup>1169</sup> Rappelons les propos de Symphorien Champier dans *Clarissimus* en 1507 qui qualifie le tombeau du cardinal Girard comme étant « *sumptuosissima* » ce que nous avons traduit comme « richissime », dans : François Du Chesne, *Histoire des tous les cardinaux François de naissance*, vol. 2, Paris, 1660, p. 671.

que nous venons d'examiner plus haut. Le critère central sera le financement de la construction mémorielle et funéraire constitué par un apport financier en provenance d'une seule et même personne, bénéficiant d'un statut élevé dans la hiérarchie ecclésiastique. Ce dernier permettait de disposer librement de revenus aussi bien personnels qu'ecclésiastiques et de choisir le lieu d'inhumation.

Cette donnée s'avère le plus souvent variable dotée des occurrences que nous avons pu répertorier avec une prépondérance des choix qui se portent en premier, sur le lieu d'origine du commanditaire, en second, sur le site du début de la carrière et enfin, sur l'endroit de la plus longue/la plus marquante affectation.

La construction matérielle s'accompagne d'une construction mémorielle et nous avons constaté que généralement les deux sont inséparables. Un monument funéraire, de surcroît important en fait partie intégrante, au même titre que la fondation religieuse et dévotionnelle, souvent accompagnée par un programme artistique et/ou iconographique.

Chose surprenante et très significative, les deux semblent absentes dans l'église de Saint-Symphorien-le-Château. Nous sommes bien conscients que la disparition des vestiges et des traces écrites concernant le tombeau nous prive d'un contenu archéologique et artistique ; il n'y a, cependant, rien qui indique la présence d'un programme iconographique extérieur à la personne du cardinal. Au contraire, les éléments à notre disposition, l'édifice et les dispositifs testamentaires, laisse entrevoir que la construction mémorielle a été conçue sur l'axe vertical, en lien avec la société et afin de faire perdurer la trace de l'existence terrestre du cardinal. Les multiples éléments mis en place : nombreuses messes, fondations, achats de vêtements sacerdotaux doté du blason du cardinal en lien avec le salut de son âme et non en rapport direct au divin. Le réseau constitué par le Pierre Girard implique la contribution sotériologique de plusieurs personnes et à travers différents endroits grâce au maillage qui couvre vingt-cinq sites. En revanche, la construction horizontale, de notre point de vu actuel, n'apparaît pas, en tout cas pas d'une manière flagrante. La déficience de l'axe horizontal est accentuée par le message eschatologique des peintures murales de la chapelle des Tholons, antérieures au programme mémoriel du XV<sup>e</sup> siècle et incomplètes aujourd'hui, mais suffisantes pour constater l'omniprésence du facteur spirituel en lien avec la doctrine sur le salut véhiculé par les saints et la référence à leur intercession. Les peintures murales, à travers les saints soulignent le rôle salvateur de Dieu et ainsi font référence à sa miséricorde qui sera accordé à tous les fidèles qui feront appel à lui ou aux intercesseurs présentés. La figure de la donatrice permet de s'y identifier facilement et se joindre à la prière adressée au saint Christophe et l'Enfant Jésus. De la même manière, la scène de pesée des âmes semble apporter de l'apaisement grâce à la protection et

mission de saint Michel, mais aussi de rassurer car l'affrontement figuré sur l'image reflète le combat quotidien de chaque chrétien.

De prime abord, le programme dévotionnel du cardinal n'inclut pas le vécu spirituel des autres fidèles et ne permet pas de se reconnaître dans le sien. Sa personne devient un point de référence, un élément central qui va focaliser toute attention sur lui et le salut de son âme, pour ensuite l'envoyer à la cause suprême, l'unité de l'Église. L'écart iconographique et même eschatologique entre les deux constructions met en évidence les priorités doctrinales survenues en ce laps de temps d'une vingtaine d'années. En replaçant les données identifiées et obtenues par la recherche dans le contexte historique et religieux il est devenu possible de structurer les connaissances et finalement donner le sens qui faisait défaut à l'édifice. L'église Saint-Symphorien, avec sa forme architecturale imposante et ses modalités de construction aléatoires, peut être considérée comme une manifestation de soutien démagogique, née en réponse aux vicissitudes religieuses et politiques de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et début du XV<sup>e</sup> siècle.

## 5. Conclusions

Comme le remarque Bernard Haumont<sup>1170</sup>, en se référant à la pensée de Pierre Bourdieu, il est tout à fait possible de démontrer que l'architecture est, en fait et en nature, un phénomène collectif<sup>1171</sup>. Selon lui, ce phénomène, mû par l'aspect social et par ses représentations, pris dans les besoins spécifiques de chaque catégorie, reste déterminé par des propriétés fondamentales enracinées dans une culture donnée et dynamisées par une époque et ses mouvements culturels<sup>1172</sup>. L'église, surtout avec la mise en place des structures paroissiales à partir du IX<sup>e</sup> siècle, s'affirme clairement comme le lieu sacré du culte commun non seulement pour les vivants mais également pour les morts et ce sera le cas de plus en plus fréquemment après l'an mil. C'est alors que les cimetières révèlent une volonté constante de marquer l'appartenance de l'espace à la religion chrétienne ; l'église elle-même reste un lieu hautement privilégié qui, avec le temps, deviendra le cadre valorisant des inhumations de prestige. La société médiévale et sa structure permettent de situer précisément l'homme dans son contexte très particulier où tout est pensé exclusivement en référence au destin céleste et où la vie terrestre est modelée selon les articulations rigoureusement hiérarchiques soumises à la finalité eschatologique.

Reprenant le terme de Michaël Darin<sup>1173</sup> qui définit une personne ayant le rôle décisif dans l'élaboration d'un projet, soit urbain, soit architectural<sup>1174</sup>, comme un « acteur singulier », il est tout à fait possible d'appliquer ce qualificatif au commanditaire de l'édifice étudié, Pierre Girard. Même si l'histoire de l'église de Saint-Symphorien-le-Château a commencé bien avant ses travaux, c'est grâce à son intervention que nous connaissons le monument sous sa forme actuelle. La construction de Girard offre une ossature aux adjonctions postérieures, l'abside et les chapelles privées, mais surtout change l'envergure et le statut de l'église.

La réflexion menée ici a défini le rôle du commanditaire dans le processus de la mise en place de l'église, en tant qu'espace mémoriel, mais elle a aussi identifié les composants matériels, spirituels et politiques de cette démarche. Étant donné que l'espace a toujours été considéré comme un enjeu majeur du pouvoir, il apparaît évident que les différentes formes de son expression impliquent aussi bien l'espace physique, ici-bas, que la sphère immatérielle. Cette

---

<sup>1170</sup> Sociologue, architecte, Professeur à l'École d'architecture de Paris Val-de-Seine et directeur du Laboratoire des organisations urbaines Espace, sociétés, temporalités, chercheur dans le domaine de l'aménagement de l'espace ; [https://data.bnf.fr/fr/12612234/bernard\\_haumont/](https://data.bnf.fr/fr/12612234/bernard_haumont/)

<sup>1171</sup> Bernard Haumont, L'autonomie des arts et de l'architecture comme difficulté à leur réception, p. 23-32, dans : *La réception de l'architecture*, Cahiers thématiques, Architecture, Histoire, Conception, Éditions de l'École d'architecture de Lille, Lille 2002.

<sup>1172</sup> Ibidem.

<sup>1173</sup> Darin Michaël, *La comédie urbaine ; Voir la ville autrement*, Infolio éditions, Dijon 2009, p. 321.

dernière, à la fois beaucoup plus subtile et puissante, se situe à la limite de rites, de coutumes et de pratiques culturelles. Elle s'appuie sur tous les éléments disponibles susceptibles d'élaborer une signification souhaitée.

L'Église médiévale, perçue comme une structure sociale hiérarchisée, est constituée de multiples domaines qui s'entrecroisent d'une manière mouvante et dynamique, entre différentes sphères : théologique, artistique, culturelle, économique et politique. Le pouvoir spirituel relié par les enjeux communs se caractérise par la cohésion de la pensée et de l'action et cela s'avère crucial au moment du Schisme d'Occident. L'intérêt collectif, restituer l'unité de l'Église, devient un dénominateur commun qui induit une similitude dans la conception et la perception de la réalité religieuse et politique. Même si les moyens pour y parvenir peuvent être dissemblables, l'ensemble du milieu ecclésiastique se trouve engagé à œuvrer pour la même cause. Cet engagement que nous pouvons considérer comme une valeur permanente, se traduit par une solidarité qui forme une sorte « d'esprit de corps ». Le même objectif et l'expérience similaire induisent des comportements analogiques qui n'ont qu'un seul but, rétablir la cohésion de l'Église.

La recherche menée par nos soins met l'accent sur les processus liés à la légitimation du pouvoir au temps du schisme d'Avignon. Grâce à un système d'empreintes matérielles sous la forme de programmes dévotionnels et/ou d'édifices dotés d'un programme mémoriel, les membres de la curie apportent leur contribution et soutiennent la cause pontificale.

Les résultats obtenus ont apporté des réponses à la majorité des questions à l'origine de cette recherche. Les modalités de la construction de l'édifice, les raisons eschatologiques et politiques de sa mise en place, choisis et considérés comme des objectifs principaux ont également permis de trancher dans les spéculations historiques et traditions orales.

La mise en œuvre de l'église de Saint-Symphorien dans sa forme définitive est directement dictée par la volonté et l'attitude du cardinal Girard. Les mots clés de cette fondation : pragmatisme et économie, déterminent toute action et choix, en se superposant aux difficultés du terrain et aux structures existantes. La reconstruction de l'église se résume aux parties les plus importantes, strictement indispensables pour accueillir son tombeau, sans se préoccuper réellement des autres structures. La réutilisation des volumes existants a permis d'accélérer la vitesse du chantier, d'éviter les dépenses inconsidérées, mais aussi de respecter la pérennité des structures funéraires. Le même processus est valable pour la fondation dévotionnelle destinée à maintenir et entretenir sa mémoire. Au lieu d'établir un collège de prêtres, ce qui aurait obligé le cardinal à envisager des charges supplémentaires, additionnées au coût de la construction de

l'église, Girard choisi une solution beaucoup plus simple et surtout plus avantageuse. Encore une fois, il s'appuie sur l'existant, c'est-à-dire la société des prêtres, une structure déjà en place, répondant aux besoins religieux. Le mécanisme de la pérennisation de sa mémoire s'étend sur les autres sites, car grâce aux dons des vêtements sacerdotaux et via de multiples messes, le cardinal Girard construit un réseau vertical qui l'inclue dans la réalité spirituelle de chaque endroit.

La fondation du cardinal Girard n'est pas un phénomène isolé ; bien au contraire, nous l'avons vu, il s'inscrit dans un processus plus vaste qui engage le milieu cardinalice attaché au contexte politique avignonnais. La construction architecturale, résultante de sa démarche, présente plusieurs particularités liées au caractère du site abritant l'église de Saint-Symphorien et surtout reste unique sur le territoire de l'ancien diocèse de Lyon.

Les résultats de cette recherche nous ont permis de comprendre les modalités de construction du monument. A plusieurs reprises nous avons dû souligner l'art et l'intelligence de l'adaptation, tout d'abord aux difficultés du terrain et ensuite aux structures précédentes. En effet, la pérennité des éléments appartenant aux états antérieurs de l'édifice, constituaient aussi bien des contraintes que des avantages. Cette économie de temps et de matériaux a permis de réduire la durée du chantier à environ cinq, ou au maximum, six ans. La compréhension de l'édifice a été possible grâce à une série des découvertes : la présence d'un noyau antérieur, l'identification d'une structure d'origine, la chapelle construite par le cardinal et la structure des soubassements de l'église. Cette dernière, soulignons-le, est un mélange, non seulement de modalités de construction, mais aussi d'ostentation et de modestie. L'emplacement, la double logique funéraire (chapelle et enfeu), le tombeau en marbre, l'appropriation du lieu contrastent avec la simplicité des formes, la mise en œuvre rudimentaire et l'absence de décoration.

L'étude a permis également de se positionner vis-à-vis des propos persistants depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en apportant une rigueur et une perspective scientifiques, lesquelles, en fonction des nouveaux éléments, pourront servir de base pour une nouvelle approche historique.

Inscrit dans le temps, le monument est une somme de trois instants superposés : issu du passé, enraciné dans le présent, il est voué, par définition, à être transmis aux générations futures. Le souci de la pérennité de l'architecture, l'une des priorités et l'un des principes premiers des Monuments Historiques, certes fait écho aux préoccupations du fondateur de l'église, mais apporte une autre dimension, beaucoup plus tangible. Les résultats de cette recherche répondent aux besoins de la connaissance de l'histoire de l'édifice, mais leur utilité s'adresse aussi aux services administratifs qui veillent sur la protection et la restauration du patrimoine. En effet, après plusieurs tentatives, interrompues par la situation sanitaire générale, la mairie de Saint-Symphorien-sur-Coise a demandé un diagnostic complet de l'édifice. Les données scientifiques et les propositions

d'interprétations présentées ici peuvent et doivent contribuer à ce projet ambitieux qui va s'échelonner sur plusieurs années.

Les résultats de cette recherche offrent d'autres perspectives scientifiques concernant plusieurs aspects : l'architecture, l'art funéraire et l'histoire. Il serait intéressant d'effectuer un travail systématique sur les cardinaux durant le Schisme, sous l'angle de leurs comportements et habitudes funéraires, élargis à deux obédiences. Une étude comparative sur le plan religieux, artistique et architectural pourrait mettre en lumière de nouvelles problématiques, des modèles communs ou, au contraire, révéler des comportements spécifiques entre Rome et Avignon, à la même époque.

L'architecture commémorative du milieu ecclésiastique durant la période du Schisme, peut être considérée dans une perspective historique plus vaste et s'élargir au sujet des édifices commémoratifs laïcs. En effet, il paraît judicieux d'examiner le rôle des constructions commémoratives royales et des chapelles castrales ou palatines, afin de retracer une filiation possible. Sans parler d'un modèle direct, les édifices majeurs de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, tels que la Sainte-Chapelle de Riom, la Sainte-Chapelle de Bourges de Jean de Berry ou la Sainte-Chapelle du château des ducs des Savoie, semblent donner l'impulsion à des constructions semblables dans le milieu religieux. Examiner et développer les traits communs des églises commémoratives en incluant la restitution (dans la mesure du possible) des différents programmes : funéraire, dévotionnel, iconographique, politique est une autre piste possible. Cette dernière peut aboutir à une étude sur la topographie des églises commémoratives dans les pays européens voisins.

Notre plus grand regret, que nous préférons considérer comme une perspective particulièrement attrayante dans un futur plus ou moins proche, l'étude du sous-sol de l'église, sera une occasion d'examiner la construction du système de soubassement. En effet, l'absence de campagne de fouilles à l'intérieur de l'édifice, laisse plusieurs points en suspens. L'analyse des fondations pourra confirmer, modifier ou peut-être même invalider l'hypothèse concernant l'aménagement du niveau artificiel et apporter des réponses concernant les espaces d'inhumations internes ou la mise en place de la crypte. Les données à notre disposition ne permettent pas encore d'établir des comparaisons solides avec d'autres sites confrontés à la même problématique, ni de proposer une typologie valide des caveaux funéraires/système d'ensevelissement dans l'église.

Bien sûr, les multiples sujets inclus dans la thèse se prêtent à des études monographiques et/ou études comparatives élargies : les signes lapidaires, les reliques, les prêtres sociétaires, les peintures murales, qui peuvent exister sous forme d'articles. La publication de cette thèse est une



finalité en soi, qui semble être très attendue par la commune et ses citoyens engagés dans la cause patrimoniale et historique.

Les finalités de cette thèse sont donc multiples. D'une part et contrairement à notre intention initiale, nous avons conçu une étude monographique d'un monument qui, malgré son intérêt majeur, est resté relativement longtemps dans l'ombre ; d'autre part, grâce à l'apport de l'archéologie du bâti, nous avons pu apporter des éléments supplémentaires dans la connaissance de l'architecture médiévale. Les modalités de construction extrêmement diversifiées reprennent les méthodes habituelles, mais en les adaptant constamment avec une habileté qui surprend par son assurance, malgré de fréquentes approximations. La question centrale s'organisait autour de la fonction première de cet édifice en tant que construction mémorielle. Car, finalement, qu'est-ce qu'une église commémorative et en quoi se différencie-t-elle de toute autre structure ecclésiastique, cathédrale, basilique ou église paroissiale ? La réponse n'est pas évidente et il a fallu la chercher dans les modalités financières de sa création/conception. Même si derrière chaque (grande) construction, se trouve un individu à l'origine de la mise en place et qui initie le projet, cette même personne en reste rarement la responsable financière. Le cas de l'église de Saint-Symphorien s'inscrit dans une démarche diamétralement opposée. Son commanditaire est entièrement responsable du financement et c'est grâce à sa puissance économique que l'édifice fût bâti. De ce fait, on peut différencier l'église commémorative comme étant une fondation quasi individuelle et non collective et, suite à quoi, sa vocation prévaut, en tout cas initialement, sur celle de l'église paroissiale, dont elle remplit la fonction conjointement.

Le cardinal Girard, en devenant le bienfaiteur et la figure centrale d'une manière à la fois simple et sophistiquée, met en valeur sa personne et cela, pour l'éternité, car, en définitive, c'est bien le but visé. La construction de l'église, en tant que structure matérielle, est importante dans la mesure où elle va abriter son tombeau, le signe tangible de sa réussite sociale et religieuse. Les deux éléments inséparables deviennent un couronnement incontestable de sa vie, car la mort étant inévitable, la mémoire seule peut contribuer à la continuité de son existence, toute en participant à la grandeur de l'Église et de la cour pontificale.

Pour conclure, il est difficile d'affirmer si le cardinal Girard lisait les auteurs antiques et encore plus s'il appréciait la poésie classique ; cependant, son attitude illustre à la perfection l'ambition d'Horace « *non omnis moriar* » et incarne la même volonté de s'inscrire durablement dans la postérité, à tout jamais.



## Bibliographie

Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999.

Adolphe Abbé, Les paroisses du diocèse de Lyon ; Archives et antiquités, Abbaye de Lérins, Imprimerie M. Bernard, 1899.

Adolphe Joanne, « De Bordeaux à Bayonne, à Biarritz, à Arcachon, à Saint-Sébastien, à Mont-de-Marsan et à Pau », Itinéraire historique et descriptif contenant une carte des chemins de fer du midi et 18 vignettes dessinées par MM. Daubigny Hubert Clerget, Thérond, Paris, Hachette, S.d.

Aigueperse Pierre-Germain, Biographie ou dictionnaire historique des personnages d'Auvergne (...), t. 1, Clermont-Ferrand, Imprimerie de Thibaut-Landriot, 1834.

Albanés Joseph Hyacinthe, Galia christiana Novissima, Histoire des archevêchés, évêchés & abbays de France (D'après les documents authentiques recueillis dans les Registres du Vatican et les Archives locales) ; ecclésiastique et historien Valence, Imprimerie Valentinoise, 1899.

Aliquot Hervé, Les livrées cardinalices de Villeneuve-lès-Avignon, dans : : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Amédée de Foras, Le grand collège des Savoyards d'Avignon, autrement dit de Saint-Nicolas d'Annecy, Thonon, Imprimerie Doubouloz, 1888 ;

Anheim Étienne, Clément VI au travail ; Lire, écrire, prêcher au XIVe siècle, Paris, Édition de la Sorbonne, 2014.

Archéologie du bâti ; pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2000, organisée par Baud, Isabelle Parron-Kontis, Nicolas Reveyron et Joëlle Tardieul, Éditions Errance, Paris 2005.

Architettura e Arti per la liturgia, Atti del V Congresso Internazionale di Liturgia, Roma, Pontificio Istituto Liturgico, 12-15 ottobre 1999, Studia Anselmina – Roma 2001.

Aries Philippe, Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen âge à nos jours, Paris, Seuil, 1975.

Aries Philippe, Images de l'Homme devant la mort, Paris, Seuil, 1983.

Aries Philippe, L'homme devant la mort, Paris, Seuil, 1977.

Arlaud Catherine et Burnouf Joëlle, L'archéologie du bâti médiéval urbain, Les nouvelles de l'archéologie n°53-54, automne-hiver, 1993.

Arnoux Mathieu, Croissance et crises dans le monde médiéval XIe-XVe siècle, dans : Cahiers du monde russe, 46/1-2, 2005.

Au fil du chantier. Archéologie de la construction au Moyen Âge, Lyon, Catalogue de l'exposition, CERIAH-Bibliothèque Municipales de Lyon, 1997.

Aubert Marcel, La construction au Moyen Âge, dans : Bulletin Monumentale, Année 1960, 118-4, p. 223-224. Le coût total de l'abbatiale de Saint-Robert de La Chaise Dieu se porte à 50.000 florins. La vision exhaustive du financement et de l'organisation et de la marche du chantier explicitée dans : Frédérique-Anne Constantini, L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise Dieu. Un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352), Paris, Librairie Honoré Champion, 2003.

Aubery Antoine, Histoire des cardinaux dédiée à monseigneur l'Eminentissime cardinal Mazarin, Paris, Chez Michel Soly, rue Saint Jacques au Phoenix, 1643.

Aubery Antoine, Histoire des cardinaux dédiée à monseigneur l'Eminentissime cardinal Mazarin, Paris, Chez Michel Soly, rue Saint Jacques au Phoenix, 1643.

Aurelien André, Le Beau Pilier, Mgr. Jean-Luc Bonilleret (dir.), La grâce de la cathédrale, Amiens, Strasbourg, La nuée bleu, 2012.

Aux origines de l'état moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du Conseil général de Vaucluse et de l'Université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988), Collection de l'École française de Rome, École Française de Rome 1990.

Bachet Jérôme, Une image à deux temps. Jugement Dernier et jugement des âmes au Moyen Âge, dans : Images Re-vues, Hors-série 1, 2008 ;

Barris Christine, Boudet Jean-Patrice, Delivré Fabrice et Genet Jean-Philippe (dir.), Église et Église, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014.

Baud Henri (dir.), Histoire des diocèses de France ; Le diocèse de Genève-Annecy, Paris, Beauchesne, 1985.

Baudoin Jacques, Les grands imagiers d'Occident, Volume 1, Éditions Créer, Nonette, 1983, pp. 195-208 ; Jacques Baudoin, La sculpture flamboyante en Rouergue, Languedoc, Éditions Créer, Nonette, 2003.

Baudry Patrick, La ritualité funéraire, dans : l'Hermès, La Revue, 2005, n°43.

Bautier Robert-Henri, Aspects politiques du Grand Schisme, dans : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Begule Lucien, Antiquité et Richesse d'Art du département du Rhône, Lyon, Pierre Masson Éditeur, 1925.

Bernadette Carcel et Tardieu Joëlle, Loire, Le chevet du XIe siècle du prieuré d'Ambierle, dans : Bulletin Monumental, T. 48, n°2, 1990.

Bernard Auguste, Notice bibliographique sur Jean-Marie de la Mure, historien du Forez, Paris, Chez Dumoulin, Libraire Quai des Augustins 1856.

Bernard Berthode, Jacqueline Boucher, Bruno Galland, Régis Ladous, André Pelletier, Archevêques de Lyon, Lyon, Éditions Lyonnais d'Art et d'Histoire, 2012.

Bernard Honoré, Essai sur des fondations gothiques dans les régions du Nord et Picardie, dans : Cahiers archéologiques de Picardie, n°2, fascicule 2, 1975, pp. 85-100.

Bernard Marlette, Guillaume Fillastre, ami de Pierre d'Ailly et l'humanisme au concile de Constance, dans : Bulletin B33 : Pierre d'Ailly, Société Historique de Compiègne, 1993.

Bernardi Philippe, Le maître des œuvres du pape ou entrepreneur, dans : Officiers, écrits et papauté (XIIIe – XVIII siècles), dir. Poncet Olivier, Jamme Armand, Rome, École française de Rome, 2007.

Bernardi Philippe, Bâtir au Moyen Âge, Paris, CNRS Éditions, 2011.

Bernardi Philippe, Bâtir au Moyen Âge, Paris, CRNS Éditions, 2011.

Bernardi Philippe, Dautrey Philippe, Theis Valérie, Dire le palais : le palais des papes d'Avignon à travers de la comptabilité pontificale, dans « Aux marché du palais ». Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques. Actes du VIIe congrès international de la Société d'Archéologie Médiévale (Le Mans- Mayenne 9-11 septembre 1999), Cean, Société d'Archéologie Médiévale, 2001.

Bertrand Paul, « Authentiques de reliques : authentiques ou reliques ? », Le Moyen Age, 2006/2 (Tome CXII), p. 363-374.

Besson Joseph-Antoine, Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste, et Maurienne et du décanat de Savoie, Nancy, Chez Sébastien Henault Imprimeur & Marchand Libraire, 1759.

Beyssac Jean, Les chanoines de Lyon, Lyon, Imprimerie P. Grange, 1914.

Beyssac Jean, Les chevalier de l'Église de Lyon, Lyon, Imprimerie Missions africaines, 1925.

Beyssac Jean, Les Chevaliers de l'Église de Lyon, Lyon, Imprimerie des missions africaines, 1925.

Beyssac Jean, Les prévôts de Fourvière, Lyon, Imprimeur P. Grange, 1908.

Biraben Jean-Noël, Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranées, Paris-La Hayes, Mouton, 1975.

Bonde Sheila, Maines Clark, avec la collaboration de Kline Laura, Technologie de construction des fondations romanes et gothiques, dans : Beck Patrice, L'innovation technique au Moyen Âge, Paris, Errance, 1998, pp. 220-223.

Boucher Jacqueline, Galland Bruno, Ladous Régis, Pelletier André, Archevêques de Lyon, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012.

Boudet Jean-Patrice (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XVIe siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019.

Bouduet Jean-Patrice, Un prélat et son équipe de travail à la fin du Moyen Âge : remarques sur l'œuvre scientifique de Pierre d'Ailly, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999*, Brepols, 2002.

Bouloux Nathalie, Pierre d'Ailly et l'espace habitable, dans : Jean-Patrice Boudet (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XVIe siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019.

Bouyé Édouard, Papes et cardinaux : profils des dirigeants de l'Église romaine, dans : Cevins (de) Marie-Madeleine et Matz Jean-Michel, *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2010.

Brayer Edith, Notice du manuscrit 574 de la bibliothèque municipale de Cambrai, suivie d'une édition des sermons français de Pierre d'Ailly, Paris, Imprimerie Nationale, 1965,

Brigitte Boissavit-Camus et Élisabeth Zadora-Rio, L'organisation spatiale des cimetières paroissiaux, pp. 49-53, dans : Henri Galinié, Élisabeth Zadora-Rio (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996.

Brinzei Monica, Nouveau survol des écrits de Pierre d'Ailly : de la tradition manuscrite aux premiers imprimés, dans : Jean-Patrice Bouduet (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XVIe siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019.

Brown Peter, *Le culte des saints, son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, Éditions du Seuil, 1982.

Canard Jean Abbé, *La société des prêtres et les prêtres de Saint-Just-en-Chevalet*, Roanne, 1958 ; Robert Folz, *Le Mépart dans les églises bourguignonnes*, Faculté de droit et des sciences économiques, Dijon, 1964 (extrait de *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 24, 1963.

Carpentier Élisabeth, Autour de la peste noire. Famines et épidémies dans l'histoire du XIVe siècle, dans : *Annales Histoire Science Sociétés*, 17e année, n°6, 1962.

Catalogue d'exposition au Grand Palais, 9 octobre 1981- 1 février 1982, *Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V*, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981.

Célier Léonce, Sur quelques opuscules de camerlingue François de Conzié, dans : *Mélange de l'École française de Rome*, Années 1906, n°26.

Charles Berton, *Dictionnaire des cardinaux*, Paris, Imprimerie J.-P. Migne, 1857.

Château, ville est pouvoir au Moyen Âge, Tables rondes du CRAHM, Actes publiés sous la direction de Anne-Marie Flambard Héricher et Jacques Maho, Caen, Publication du CRAHM, 2012.

Châtillon Jean, Le mouvement canonial au Moyen Âge ; Réforme de l'Église, spiritualité et culture, Paris, Brepols, 1992.

Chélini Jean, Histoire religieuse de l'Occident médiévale, réédition Pluriel, 1997.

Chevalier Ulysse, Répertoire des sources historiques du Moyen Âge ; Bio-bibliographie, vol.1, New York, Kraus Reprin Corporation, 1960

Chiffolleau Jacques (dir.), Le cadavre. Anthropologie, archéologie, imaginaire social, Actes du colloque de Lyon, Lausanne, 1998.

Christe Yves, L'Apocalypse de Saint Jean. Sens et développement de ses visons synthétiques, Paris, Picard, 1996.

Claude le Laboureur, Les Masures de L'Ille de Barbe, Lyon, Librairie et Imprimerie Vitte & Peroussel 1887.

Claudius Roux, Études géologiques sur les Monts Lyonnais, dans : Annales de la société linnéenne, Lyon, H. Georg, Libraire – Éditeur, 1896.

Cochard Nicolas-François, Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, arrondissement de Lyon, Département du Rhône, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827.

Colette Beaune, Mourir noblement à la fin du Moyen Âge, dans : Actes des congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 6e congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge.

Colette Jeudy, La bibliothèque de Gillaume Fillastre, dans : Didier Marcotte (éd.), Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002.

Colombier du Pierres, Les chantiers des cathédrales, Paris, Picard, 1959.

Colombier Pierres du, Les chantiers des cathédrales, Paris, Picard, 1959.

Condamin James, Langlois François, Histoire de Saint-Bonnet-le-Château..., Paris, Picard Éditeur, Lyon, Libraire Vitte et Peroussel, Saint-Étienne, Libraire Chevalier, 1885, t. 1, chapitre II, pp. 117-139 ou Saint-Galmier.

Contamine Philippe, La guerre de Cent Ans, Paris, PUF 2010, Favier Jean, La guerre de Cent Ans, Paris, Fayard 1980.

Corajod Louis, Morel Jacques, sculpteur bourguignon du XVe siècle, dans : Gazette archéologique : recueil de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique, Paris, 1885.

Corvoisier André, *Les danses macabres*, Paris, PUF, 1998.

Courtel Anne-Lise Rey-, *Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004.

Courtel Anne-Lise, *Les clients des cardinaux limousins en 1378*, dans : *Mélange de l'école française de Rome*, Années 1977, 89-2,

Dalché Patrick Gauthier, *Un astronome, auteur d'un globe terrestre : Jan Fusoris à la découverte de Géographie de Ptolémée*, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999*, Brepols, 2002.

Damien Ruiz, *La province des frères mineurs de Provence durant le Grand Schisme*, dans : *Le Midi et Grand Schisme*, Cahiers de Fanjeaux n°39, Toulouse, Privat, 2004.

DARA 28, Reveyron Nicolas, *Chantiers lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul) ; Archéologie et Nicolas histoire de l'art*, Lyon, ALPRA, 2008.

DARA 35, Laffon Pierre-Yves (dir), *L'armorial de Guillaume Revel*, ALPRA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2011.

DARA 40, Baud Anne (dir.), *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge ; topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, ALPRA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2014.

Dectot Xavier, *Pierres tombales médiévales, Sculptures de l'au-delà*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006.

Delandine François-Antoine, *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, Lyon, Bibliothèque Barbier, 1812.

Delumeau Jean, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

Desrosières Alain, *L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux*, dans : *Genèses*, 2000/2 (n°39), pp. 121-137.

Destemberg Antoine, Moulet Benjamin, *La mort ; Mythes, rites et mémoire*, dans : *Hypothèses* 2007/1 (10), pp. 81-91.

Destemberg Antoine, Moulet Benjamin, *La mort ; Mythes, rites et mémoire*, dans : *Hypothèses* 2007/1 (10).

Deulez Christiane, *L'Europe selon Pierre d'Ailly ou selon Guillaume Fillastre, De l'Ymago Mundi aux légendes de la carte de Nancy*, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999*, Brepols, 2002.



Dom David Knowlers et Dimitri Obolensky, Nouvelle Histoire de l'Église, Le Moyen Âge, Paris, Seuil, 1968.

Du Chesne François, Histoire de tous cardinaux François de naissance, Paris, 1660.

Du Chesne François, Histoire des tous les cardinaux François de naissance ou qui ont esté promoteus au cardinalat (...), Paris, 1660.

Du Pouger Marc, Corps de ville et communautés villageoises dans le comté de Lyon, dans : Les libertés au Moyen Âge, Festival d'Histoire de Montbrison, Montbrison, Éditeur ville de Montbrison, 1987.

Duffieux Philippe, Les abbés de la Société ; Quelques figures de l'érudition ecclésiastique lyonnaise, dans : Gryphe, Revue de la Bibliothèque de Lyon, Septembre 2007, n°17, pp.16-27.

Duffieux Philippe, Les abbés de la Société ; Quelques figures de l'érudition ecclésiastique lyonnaise, dans : Gryphe, Revue de la Bibliothèque de Lyon, Septembre 2007, n°17.

Durier Manon, La mort, les morts et les pratiques funéraires au Moyen Âge ; Bilan historiographiques des thèses de 3e cycle françaises (1975-2011), Annales de Janua : Actes des journées d'études, Université de Poitiers, 2013, n.p.

Dykmans Marc, Les palais cardinalices d'Avignon, dans : Mélanges de l'École française de Rome, Tome 83, n°2, 1971.

Épinait Jean, La situation religieuse dans le diocèse de Lyon d'après la visite de J. de Talaru, 1378-1379, essai cartographique, dans : Cahiers d'Histoire, t. VU, n°3, 1961.

Erlande-Brandenburg Alain, La cathédrale, Fayard, 1989 ; Henry Kraus, À prix d'or. Le financement des cathédrales, Paris, Les Éditions du Cerf, 1991 ;

Erlande-Brandenburg Alain, La cathédrale, Fayard, 1989.

Erlande-Brandenburg Alain, La sculpture funéraire d'Avignon, au XIVe siècle, compte-rendu, dans : Bulletin Monumentale, Année 1978, t.136, n°2.

Erlande-Brandenburg Alain, Les tombes royales et princières françaises aux XIVe et XVIe siècles, dans : Demeures d'éternité : églises et chapelles funéraires aux XVe et XVIe siècles, Actes du colloque tenu à Tours du 11 au 14 juin 1996, Études réunies par Jean Guillaume, Paris, Picard, 2005.

Espace ecclésial et liturgie au Moyen Age, sous la direction d'Anne Baud, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, n°53, Lyon 2010.

Eubel Konrad, Hierarchia catholica Medii Aevi, 9 vol., Monasterii, Sumptibus et typis librariae Regensbergianae, 1898-1910, 1913-1923.

Faucon Maurice, Notice sur la construction de l'église de La Chaise-Dieu, son fondateur, son architecte, ses décorateurs (1344-1352) ; d'après les documents conservés aux Archives du Vatican, Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, 1904.

Favier Jean, *La Guerre de Cent Ans*, Fayard, 1980.

Favier Jean, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Paris, Édition E. de Boccard, 1966.

Favier Jean, *Temporels ecclésiastiques et taxation fiscale : le poids de la fiscalité pontificale au XIVe siècle*, dans : *Journal de Savants*, Année 1964, n°2, pp. 102-127 ; Samaran Charles, *La fiscalité pontificale en France au XIVe siècle (période d'Avignon et grand schisme d'Occident)*, Paris, A. Fontemoing, 1905.

Favres Jean, *Les papes d'Avignon*, Paris, Fayard, 2006, Guillemant Bernard, *La cour pontificale d'Avignon, 1309-1376 ; Étude d'une société*, Paris, Édition De Boccard, 1966 ;

Feuillet Marie-Pierre, *La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Église de Lyon*, dans : Poisson Jean-Michel (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XI-XVI siècle)*, Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 1992.

Finke Heinrich, *Recherches et sources sur l'histoire du Conseil de Constance*. Schoeningh, Paderborn, 1889.

Fisquet Honoré, *La France pontificale (gallia christiana) : histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France*, 22 vol., Paris, Éditions Repos, 1864-1873.

Förstel Christian, Guillaume Fillastre et Manuel Chrysoloras : le premier humanisme français face au grec, dans : Didier Marcotte (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999*, Brepols, 2002.

Francesca Manzari, *La miniatura ad Avignone ad XIV secolo*, dans : Roma, Napoli, Avignone. *Arte di curia, arte di corte. 1300-1377*, a cura di Alessandro Tomei, Torino, SEAT, 1996.

Frolow Anatole, *La relique de la vraie Croix : Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1961.

Gadille Jacques (dir.), *Histoire des diocèses de France ; Le diocèse de Lyon*, Paris, Bauchesne, 1983.

Gadille Jacques (dir.), *Le diocèse de Lyon*, Paris, Bauchesne, 1983.

Galinié Henri, Zadora-Rio Élisabeth (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996.

Galland Bruno, *Archevêché et comté de Lyon, développement et affirmation du pouvoir épiscopal*, dans : *Les pays de l'entre-deux au Moyen Âge ; Questions d'histoire des territoires d'Empire entre Meuse, Rhône et Rhin*, Actes du 113e congrès national des sociétés savantes, (Strasbourg, 1988), Paris, Édition du C.T.H.S. 1990.

Galland Bruno, Le rôle de l'Église de Lyon au service du roi de France au xive siècle, dans : Christine Barris, Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), Église et État, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014.

Galland Bruno, Le rôle politique d'un chapitre cathédral : l'exercice de la juridiction séculière à Lyon, XIIe-XIVe siècles, dans : Revue d'histoire de l'Église de France, Année 1989, n°195.

Geary Patrick J., Le vol des reliques au Moyen Âge, Furta Sacra, Paris, Aubier, 1993

Genequand Philippe, Des ombres aux chapeaux rouges ; Pour une nouvelle histoire des cardinaux à la fin du Moyen Âge, dans : Christine Barris, Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), Église et Église, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014.

Genequand Philippe, Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon (1378-1394), dans Jamme Armand, Poncet Olivier (dir.), Offices et papauté (XIVe-XVIIe siècle), Charges, Hommes, Destins, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005.

Genequand Philippe, Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon 1378-1394, dans : Armand James et Olivier Poncet (dir.), Offices et papauté (XIVe – XVIIe siècle) ; Charges, hommes, destins, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005.

Genequand Philippe, Clément VII a-t-il eu une politique méridionale ? dans : Le Midi et le Grand Schisme d'Occident, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Édition Privat, 2004.

Genequand Philippe, Clément VII, a-t-il eu une politique méridionale, dans : Le Midi dans le Grand Schisme d'Occident, Cahiers de Fanjeaux, n°39.

Génequand Philippe, Les rémunérations composites de la cour pontificale au début du Grand Schisme d'Occident, dans : Jamme Armand, Poncet Olivier, Offices, écrits et papauté (XIIIe-XVIIe siècle), Rome, École française de Rome, 2007.

Genequand Philippe, Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon (1378-1494), dans : Armand Jamme, Olivier Poncet (dir.), Offices et papauté (XIV -XVII siècle), Charges, hommes, destins, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005.

Genèse et débuts du grand schisme d'Occident, Colloque International de la recherche scientifique, Avignon 25-28 septembre 1978, Paris, Édition du CNRS, 1980.

Geremek Bronislaw, Paris la plus grande ville de l'Occident médiévale, dans : Acta Poloniae Historiae, n°18, 1968, Wrocław-Warszawa-Krakow, Zakład Narodowy Imienia Ossolinskich, Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk, 1968.

Girard Joseph, La construction de l'église Saint-Didier d'Avignon, Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Années 1936-1937.

Glenisson Jean (dir.), Le livre médiévale, Paris, CRNS Éditions, 2002.

Goglin Jean-Marc, Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton : un itinéraire spirituel vers Dieu, dans : Bulletin Théologique, 5 mai 2015.

Goglin Jean-Marc, Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton : un itinéraire spirituel vers Dieu, dans : Bulletin Théologique, 5 mai 2015,

Gomis Stéphane, Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne : XVIe-XVIIIe siècles, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006.

Gomis Stéphane, Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne : XVIe-XVIIIe siècles, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006.

Gonon Marguerite, La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testament XIVe-XVIe siècles, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres » 1968.

Gougenheim Sylvain, La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde, Temps Présent, Paris, 2010.

Goutton Jean-Pierre, Les sociétés des prêtres dans le diocèse de Lyon XIVE-XVIIIe siècle, dans : La foi dans le siècle, Mélanges offert à Brigitte Waché, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2009.

Grandjean Marcel, La chapelle de Macchabées à Genève (1397-1405) : la maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante, dans : Genava, revue d'histoire de l'art et d'architecture, n°52, 2004.

Grandjean Marcel, La chapelle de Macchabées à Genève (1397-1405) : la maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante, dans : Genava, revue d'histoire de l'art et d'architecture, n°52, 2004.

Grillon Guillaume, L'ultime message. Étude des monuments funéraires de Bourgogne ducal XIIIe -XVIe siècle, Dijon, Université de Dijon, 2011.

Gros-Hayez Catherine, Tableau social d'une ancienne capitale de la chrétienté : Avignon, 1390-1430, dans : Crises et réformes dans l'Église de la réforme grégorienne à la préréforme, Paris, Édition du CTHS, 1991.

Guevara (de) Antonio, Libro llamado Menosprecio de corte y alabança de aldea. Compuesto por el illustre senor don Antonio de Guevara ; De nouveau mis en françois par L. T. L. [Louis Turquet Lyonnois] auquel avons adjousté l'italien, pour l'utilité et soulagemem de ceux qui prennem plaisir aux vulgaires qui som aujourd'huy les plus en estime. Pour plus grand enrichissement de cest oeuvre, y ont esté adjoustés les vers françois des evesques de Meaux [Philippe de Vitry] & de Cambray [Pierre d'Ailly], & les latins de N. de Clemenges docteur en theologie, sur la grande disparité, Genève 1561.

Guichard Pierre, Lorcin Marie-Thérèse, Poisson Jean-Michel et Michel Rubellin, Papauté, monachisme et théories politiques. Volume II, Les Églises locales, Lyon, Presse Universitaires de Lyon, 1994.

Guigue Marie-Claude, Cartulaire Lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse & Bugey, comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis, Bd.: 1, Documents antérieurs à l'année 1255, Lyon, 1885.

Guigues George, Les Tard-Venus en Lyonnais, Lyon, Imprimerie Vitte & Perouse, 1886.

Hablot Laurent, Le décor emblématique chez les princes de la fin du Moyen Âge : un outil pour construire et qualifier l'espace, dans : Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Tome 37, Année, 2006.

Hayez Anne-Marie, Clément VII et Avignon, dans : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Hayez Michel, Un codicile de Grégoire XI, dans : Bibliothèque de l'École de Chartres, Années 1968.

Hélène Millet, Guillaume Fillastre : esquisse biographique, dans : Didier Marcotte (éd.), Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002.

Hélène Millet, Monique Maillard-Luyparaet, Le Schisme et la pourpre, Le cardinal Pierre d'Ailly, homme de science et de foi, Paris, Éditions du Cerf, 2015.

Hublot Laurent, Le décor emblématique chez les princes de la fin du Moyen Âge : un outil pour construire et qualifier l'espace, dans : Actes des Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 37e congrès Mulhouse, Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Paris, Publication de la Sorbonne, 2006.

Huizinga Johan, L'automne du Moyen Âge, Paris, Payot, 1975, publié en 1909, première édition en français 1935.

Icher François, Les cathédrales ; Temps de l'œuvre, l'œuvre de temps, Édition La Martinière, 2019.

Icher François, Les cathédrales ; Temps de l'œuvre, l'œuvre de temps, Édition La Martinière, 2019.

J.P.D.C.\*\*\*, Recueil des principales actions de l'éminentissime cardinal Pierre Girard de Saint-Symphorien-le-Châtel, du Diocèse, & Gouvernement de Lyon, par l'un de ses Prébendiers, Imprimé chez Pierre Thened, à Lyon 1703.

Jacques Bodoin, Grand livre des Saints : culte, iconographie en Occident, Édition Créer, 2006.

Jamme Armand, Poncet Olivier (dir.), Offices et papauté (XIV -XVII siècle), Charges, hommes, destins, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005.

Jean Favier, Traits généraux et traits spécifiques de l'administration pontificale, dans : Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Rome, École française de Rome, 1990.

Jean-Baptiste Pierchon et Mynard Frantz, Histoire(s), sépulture(s) et cadavre(s). Éléments d'introductions historique au(x) droit(s) de la mort, dans : Mathieu Touzeil-Divina, Magali Bouteille-Brigant et Jean-François Boudet (dir.), Traité des nouveaux droits de la mort, t.II, Paris, Éditions L'Épitoge, 2014.

Joseph Hiacinth Albanès, Galia christiana Novissima, Historie des archevechés, évêchés & abbays de France ; D'après les documents authentiques recueillis dans les Registres du Vatican et les Archives locales, Valence, Imprimerie Valentinoise, 1899.

Joubert Fabienne, Les tapisseries de la fin du Moyen Âge : commandes, destination, circulation, dans : Revue de l'Art, Année 1998, n°120.

Journot Florence, L'archéologie du bâti ; La construction en pierre, Éditions Errance, Paris 1999.

Jubert Fabienne (dir.), L'artiste et le clerc ; La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIVe-XVIe siècle), Paris, Presse l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

Jugie Pierre, Cardinaux et chanceliers pendant la papauté d'Avignon : une voie royale vers les honneurs, dans Jamme Armand, Poncet Olivier (dir.), Offices et papauté (XIVe-XVIIe siècle), Charges, Hommes, Destins, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2005.

Jugie Pierre, Les cardinaux légats et leurs archives au XIVe siècle, dans : Officiers, écrits et papauté (XIIIe – XVIIe siècles), dir. Poncet Olivier, Jamme Armand, Rome, École française de Rome, 2007.

Jugie Pierre, Les familiae cardinalices au temps de la papauté d'Avignon, dans : Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Rome, École française de Rome, 1990.

Jugie Pierre, Les familiae cardinalices au temps de la papauté d'Avignon, dans : Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Rome, École française de Rome, 1990.

Kantorowicz Ernst, Les deux corps du roi, Paris, Éditions Gallimard, 1989.

Kraus Henry, À prix d'or. Le financement des cathédrales, Paris, Les Éditions du Cerf, 1991 ;

Lamy Alice, La pensée de Pierre d'Ailly : un philosophe engagé du Moyen, Paris, H. Champion, 2013.

Lauwers Michel, La mémoire des ancêtres, le souci des morts, rites de la société au Moyen Âge, Paris, Beauchesne, 1997.

Lauwers Michel, La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Fonctions et usages du culte des morts dans l'occident médiévale (diocèse de Liège XI -XIII siècles), dans : Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, n° 11, 2009.

Le Goff Jacques, *La naissance de Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.

Le Goff Jacques, *La naissance du Purgatoire (XIIe-XIIIe siècle)*, dans : SHMESP (éd.), *La mort au Moyen Âge*. Actes du colloque tenu à Strasbourg du 6 au 7 juin 1975, Strasbourg, Istra, 1977.

*Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004.

Leguai André, « Jacques Morel et Antoine le Moiturier, disciples de Claus Sluter ? », dans : *Actes des journées internationales Claus Sluter* (septembre 1990), Dijon, 1992.

*Les associations de prêtres en France du Moyen Age à l'époque contemporaine*. Actes du Colloque organisé les 15, 16 et 17 septembre 2005 à Clermont-Ferrand par la Société d'histoire religieuse de la France et le Centre d'histoire Espaces et Cultures, dans, *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 39, n°230, 2007.

*Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V*, Catalogue d'exposition au Grand Palais, 9 octobre 1981- 1 février 1982, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981.

*Les origines des libertés urbaines*, Actes du XVIe Congrès des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur (Rouen 7-8 juin 1985), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1990.

Levillain Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté* Paris, Fayard, 2003.

Levillain Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, 1994.

Lorcin Marie-Thérèse, « D'abord il dit et ordonna... » ; *Testament et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon, PUL, 2007.

Lorcin Marie-Thérèse, « D'abord il dit et ordonna... » ; *Testaments et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen Âge*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 2007.

Lorcin Marie-Thérèse, *La pratique testamentaire en Lyonnais et en Forez à la fin du Moyen Âge*, dans : Élisabeth Malamut, *Dynamiques sociales au Moyen Âge en Occident et en Orient*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence 2010.

Lorcin Marie-Thérèse, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècle*, Lyon, Imprimerie Bosc Frères, 1974.

Lorcin Marie-Thérèse, *Une bourgade artisanale des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIVe et XVe siècle*, *Le Moyen Âge*, n° 3-4, 1973, p. 469.

Louis Morel le Volaine et Hyppolyte de Charpin-Fougerolle, *Recueil des documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*, Lyon, Louis Perrin Imprimeur, 1854.

Lucien Begule, *La cathédrale de Lyon*, Paris, Henri Laurens, Éditeur, 1913.

M. abbé Merle, *Visite pastorale du diocèse de Lyon (1378-1379)*, dans : *Bulletin de la Diana*, t. XXVI, n°3, année 1937, Montbrison, 1938.

Mâle Émile, L'art religieux à la fin du Moyen Âge en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et ses sources d'inspiration, Paris, Armand Collins, 1995, première édition 1902.

Mandet Francisque, Histoire du Velay, vol. 6, Le Puy, M-P. Marchessou Éditeur, 1862.

Manevrier Christophe, Se distinguer au-delà du trépas : le choix d'une sépulture dans la Normandie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, dans : Manevrier Christophe, Jean-Marie Laurence (dir.), Actes du colloque Distinction et supériorité sociale (Moyen Âge et époque moderne), Cerisy-la-Salle, 27-30 septembre 2007, Publications du CRAHM, Caen, 2010.

Marcel Davide, Patrimoine foncier de l'Église de Lyon de 984 à 1267(Contribution à l'étude de la féodalité dans le Lyonnais), Lyon, Vinay 1942.

Marcotte Didier (éd.), Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre, Actes du colloque de l'Université de Reims 18-19 novembre 1999, Brepols, 2002.

Martigny Joseph-Alexander, Dictionnaire des Antiquités chrétiennes, Paris, Librairie des Hachettes et Compagnie, 1865.

Massoni Anne, Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale, dans : Revue d'histoire ecclésiastique, vol. 102, n°3-4, 2007, pp. 915-929.

Matagrin Henri, Le collège de Saint-Symphorien-le-Châtel. La confrérie du Saint Esprit de la grange Ponchon, dans Bulletin historique du diocèse de Lyon (...), 1906.

Mathieu Arnoux, Croissance et crises dans le monde médiéval XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, dans : Cahiers du monde russe, 46/1-2, 2005.

Maurice Boissieu, Excursion archéologique de la Diana à Saint-Galmier, Saint-Medard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon, Tome XII, n°4 (supplément), Montbrison, Imprimerie Éleuthère Brassart, 1902, pp. 264-265.

Maurice de Boissieu, Excursion archéologique de la Société de la Diana à Saint Galmier, Saint Medard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon, le 21 juillet 1898, dans : Bulletin de la Diana, 1901.

Ménard Léon, Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes, avec des notes et les preuves, suivie de dissertations historiques et critiques sur ses antiquités et de diverses observations sur son histoire naturelle, t. 3, Paris, 1752.

Menjot Denis, Le mouvement des libertés dans les villes de l'Occident médiéval. Belfort 1307 : l'éveil à la liberté, Oct 2006, Belfort, France. Mairie de Belfort, pp.9-30, 2008.

Michel Fol, A la table des morts. Repas funéraires, solidarités épulaires et économie du Salut en Savoie au temps de la religion flamboyante (vers 1330-vers 1561). Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos, Association des amis de Roger Devos, 1997, pp.59-128.



Millet Hélène, Guillaume Fillastre : esquisse biographique, dans : Didier Marcotte (éd.), Humanisme et culture géographique à l'époque du Concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du colloque de Reims, 18 et 19 novembre 1999, Brepols, 2002.

Millet Hélène, L'Église du Grand Schisme, Paris, Picard, 2009.

Millet Hélène, Maillard-Luyparaet Monique, Le Schisme et la pourpre, Le cardinal Pierre d'Ailly, homme de science et de foi, Paris, Éditions du Cerf, 2015.

Minois George, La guerre de Cent Ans : naissance de deux nations, Paris, Perrin 216.

Mirot Léon, La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376, Paris, E. Bouillon, 1899.

Montault (de) Xavier Barbier, Observations archéologiques sur les églises de Rome, Extrait de la Revue de L'art Chrétien, IIe série, tom VIII, Arras, Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, 1878.

Morel de Voleine Louis, Recueil des documents pour servir l'ancien Gouvernement de Lyon, Lyon, Imprimeur Mouis Perrin, 1854.

Morganstern Anne, Le mécénat de Clément VII et maître Pierre Morel, dans : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Morganstern Anne, Quelques observations à propos de l'architecture du tombeau du cardinal de La Grange, dans : Bulletin Monumentale, 1970, t.128, n°3.

Morvan Haude, Les sépultures dans la propagande des frères prêcheurs et mineurs : quatre sépultures de cardinaux à Lyon au XIIIe siècle, dans : Mélange de l'École française de Rome, Moyen Âge, MEFRM, 126-1, 2014.

Morvan Haude, Représenter le passage dans l'au-delà : les images des rites funéraires sur les tombeaux (XIII-XIV siècle), dans : Frontières, Revue d'Archéologie, Histoire & Histoire de l'Art, n°6, 2022.

Moureau, Emmanuel Bâtir pour l'éternité : Le cardinal Pierre de Près (1280-1361) et la collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy. Art et histoire de l'art. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2018. Français. NNT : 2018TOU20022.

Mure Jean-Marie de la, Histoire civil & ecclésiastique du Forez, Lyon, Chez Daniel Gayet, rue de Confort à l'Épée Royale, 1674.

Nys Ludovic, Le monument funéraire du cardinal et évêque de Cambrai Pierre d'Ailly (ca 1402), Révision critique, dans : Boudet Jean-Patrice (éd.) *Pierre d'Ailly. Un esprit universel à l'aube du XVe siècle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019.

Ogier Théodore, La France par cantons et communes... Département du Rhône, t.1, Paris, Lyon, Balay et Conchon, pas de date d'édition ; probablement vers 1860.

Oscar Cullmann, Saint Pierre, disciple, apôtre, martyr. Histoire et théologie, Paris, Delachaux et Niestlé, 1952 ; Christophe Dickés, Saint Pierre ; Le mystère et l'évidence, Paris, Perrin, 2021.

Ourliac Paul et Gazanniga Jean-Louis, L'histoire du droit privé français de l'An mil au Code civil, Paris, Albin Michel, 1985.

Ouy Gilbert, L'humanisme du jeune Gerson, dans : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Panofsky Erwin, La sculpture funéraire : de l'ancienne Égypte à Bernin, Paris, Flammarion 1995.

Papul Jean-Pierre, Histoire générale de Provence dédié aux états, T.1., Paris, Chez Moutard Libraire-Imprimerie de la Reine, 1777.

Pascoe Louis B., Pierre d'Ailly : histoire schisme et antéchrist, dans : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Pascoe Louis B., Pierre d'Ailly : histoire, Schisme et Antéchrist, dans : Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident, Colloques internationaux du CRNS, Avignon, 25-28 septembre 1978, Paris, Éditions CRNS, 1980.

Payan Paul, Entre Rome et Avignon, Une histoire du Grand Schisme (1378-1417), Paris, Flammarion, 2009.

Payan Paul, Entre Rome et Avignon, Une histoire du Grand Schisme (1378-1417), Paris, Flammarion, 2009.

Payan Paul, Entre Rome et Avignon. Une histoire du Grand Schisme (1378-1417), Paris, Flammarion, 2009.

Payan Paul, Images du pouvoir pontificale dans les livres de Clément VII et Benoît XIII, dans : La culture religieuses méridional ; Les manuscrits et leurs contexte artistique, Cahiers de Fanjeaux 51, Toulouse, Privat, 2016.

Payan Paul, Images et pouvoir pontifical dans les livres de Clément VII et Benoît XIII, dans : La culture religieuses méridional ; Les manuscrits et leurs contexte artistique, Cahiers de Fanjeaux 51, Toulouse, Privat, 2016.

Payan Paul, Le Grand Schisme ou la papauté en question (1378-1417), Paris, Flammarion, 2009.

Pelletier-Gazeilles Priscilla, Les portraits d'auteurs, messagers de l'invisible ; Typologie, fonctions et valeurs symboliques, dans : Représentations de l'invisible au Moyen Âge, études réunies par Jean-Charles Herbin, Valenciennes, Presse Universitaire de Valenciennes, 2011.

Perroy Edouard, Les familles nobles du Forez au XIIIe siècle ; Essais de filiation, Volume II, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes 1977.

Philippe George, Reliques ; Se connecter à l'au-delà, Paris, CRNS Éditions, 2018.

Pietri Charles, L'Église, les saints et leur communion. Patristique et spiritualité contemporaine, dans : Les Quatre Fleuves, 25-26 (La communion des Saints), 1989.

Pluta Olaf, Die philosophische Psychologie des Peter von Ailly : ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie des späten Mittelalters, Amsterdam, B.R. Grüner, 1987.

Poisson Jean-Michel, Le palais des papes d'Avignon, les structures défensives et références symboliques, dans : Boucheron Patrick, Chiffolleau Jacques, Les palais dans la ville, Lyon Presse Universitaire de Lyon, 2004.

Population et démographie au Moyen Âge, 118e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques, Pau, 1993.

Pouget (du) Marc, « Corps de ville et communautés villageoises dans le comté de Lyon », dans Les libertés au Moyen Âge, Festival d'histoire de Montbrison, 1986, pp. 101-115.

Pouget (du) Marc, « Franchises urbaines en Lyonnais : Saint-Symphorien-le-Château à la fin du Moyen Âge », dans Actes des Journées d'étude de l'Union 1998, XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa Région, Lyon Sociétés Historiques du Rhône, Archives départementales du Rhône, 1999.

Rambouré Louis-Alphonse, Pierre d'Ailly et ses historiens, Amiens, Rousseau-Leroy, 1887, Abbé R. Pontiviane, Pierre d'Ailly évêque du Puy, évêque de Cambrai et Cardinal (1350-1420), Le Puy, Prades, Feydier 1898.

Raverat Achille, Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques & artistiques en Génevois, Sémine, Faucigny et Chablais, Lyon 1872.

Raverat, Achille Autour de Lyon : excursion historique, pittoresque et artistique dans le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez, Lyon, Librairie Meton, 1865.

Raverat, Achille De Lyon à Montbrison ; Guide historique, artistique et pittoresque, Lyon, Chez Meton, Libraire-Éditeur, 35 Rue de Lyon, 1876.

Recht Roland (dir.), Les bâtisseurs des cathédrales gothiques, Strasbourg, Éditions de la ville de Strasbourg, 1989.

Reveyron Nicolas, Culture technique et architecture monumentale : analyse structurale des types de contreforts dans l'architecture romane, dans : Beck Patrice, L'innovation technique au Moyen Âge, Paris, Errance, 1998, pp. 211-218.

Reveyron Nicolas, Remarques sur la technologie des fondations au Moyen Âge (XIe-XIIe siècles), dans : Édifice et artifice : histoires constructives, (dir.), Carvais Robert, Paris, Picard 2010, pp. 321-330.

Rey Abbé, L'église de Saint-Symphorien-le-Château, extrait de la Revue de Lyonnais, juin 1874, Lyon, Imprimerie d'Aime Vingtrinier, 1874.

Rey-Courtet Anne-Lise, Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme, Le Midi et le Grand Schisme d'Occident, Cahiers de Fanjeaux 39, Toulouse, Privat, 2004.

Reynaud Yves, *La papauté à Avignon*, Paris, PUF, 1954.

Richard Paul, *Lyon sacré ; Histoire hagiographique de l'ancien diocèse de Lyon au point de vue chronologique*, Lyon, Vernay 1914.

Richard Paul, *Saint-Eucher, l'évêque de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Mougin Rusard 1897.

Roger Amélie, *Implantation des ordres mendiants dans l'ancien diocèse de Genève (XIIIe – XVIIe siècle)*, thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2021.

Roger Faur, *Une exploitation des mines de charbon à Rives de Giers, sous le premier empire*, dans : *Le Bulletin de la Diana*, 1988, Tome L, n°. 7.

Rostand André, *Les tombeaux de cardinaux d'Aigrefeuille à Avignon*, dans : *Bulletin Monumental*, 1929, n°. 88.

Ryckebusch Fabrice, *Vital de Castelmaurou et Église de Toulouse dans la tourmente du Schisme*, dans : *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident Cahiers de Fanjeaux* 39, Toulouse, Privat 2004.

Salembrier Louis-Joseph, *Le cardinal Pierre d'Ailly : sa naissance à Compiègne en 1350, sa mort à Avignon en 1420 : bibliographie de ses œuvres*, Compiègne, Imprimerie du Progrès de l'Oise, 1909.

Salet Francis, *Une frise armoriée dans une « livrée cardinalice » à Avignon*, dans : *Bulletin Monumental*, Tome 142, n°2, 1984.

Sandron Dany, *La fondation par cardinal Jean de la Grange de deux chapelles à la cathédrale d'Amiens : une tradition épiscopale devenu manifestation politique à la gloire du roi Charles V*, dans : Fabienne Jubert (dir.), *L'artiste et le clerc ; La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIVe-XVIe siècle)*, Paris, Presse l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

Sarandon Dany, *La cathédrale gothique : du projet au chantier XIIIe-XIVe siècle*, dans : Mgr. Jean-Luc Bonilleret (dir.), *La grâce de la cathédrale*, Amiens, Strasbourg, La nuée bleu, 2012.

Saugnieux Joël, *Les danses macabres de France et d'Espagne et leurs prolongements littéraires*, Lyon, Vitte, 1972.

Schäti Nicolas, *Jean Prindale et l'activité des ateliers de sculpture franco-flamands à Genève et en Savoie au tournant des XIVe et XVe siècles*, dans *Art&Architecture en Suisse*, 58, Berne, 2007.

Shmitt Jean-Claude, *Les revenant. Les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, 1994.

Soyez E., *Le tombeau du cardinal de la Grange à Avignon*, dans : *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XVIII, 1892-1894.

Sparhubert Eric, *Les chanoines, le saint et la collégiale : construire une identité collective autour une ambition monumentale ; L'exemple de la collégiale limousine de Saint-Junien*, dans : *Autour*

de Saint-Saurin : lieu, mémoire, pouvoir. Dès premières temps chrétiens à la fin du Moyen Âge, Actes du colloque de Bordeaux (12-14 octobre 2006), Textes édités par Isabelle Cartron, Dany Barraud, Patrick Henriot et Anne Michel, Bordeaux, Ausonius, 2009.

Surnia Bernard et Vaysette Jean-Louis, Le Sacré Collège en villégiature : le palais d'un cardinal au temps de la papauté avignonnaise, dans : In Situ, [En ligne] 6, 2005, <http://journals.openedition.org/insitu/9265>

Tardieu Joëlle, La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation, dans : Daniel-Alexandre Bidon, Cécile Treffort (dir.), À réveiller les morts : la mort au Moyen Âge dans l'occident médiéval, Lyon, PUL, 1993.

Tenenti Alberto, *La vie et la mort à travers de l'art du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, « Cahiers des Annales 8 », 1952.

Theis Valérie, Décrire le chantier ou écrire le chantier ; Titres et offices dans les comptes des constructions pontificaux de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, dans : *Officiers, écrits et papauté (XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)*, dir. Poncet Olivier, Jamme Armand, Rome, École française de Rome, 2007.

Theis Valérie, Décrire le chantier ou écrire le chantier ? Titres et offices dans les comptes de construction pontificaux de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, dans : Arnaud Jamme et Olivier Poncet (dir.) *Offices, écrit et papauté (XIII<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle)*, Édition École française de Rome, 2007.

Thou (de) Jacques-Auguste, Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'à 1607, t. XIII, Londres, 1734.

Timbal Pierre Clément, Les legs pieux au Moyen Âge, dans : Actes des congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 6e congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge.

Tourbet Hélène, Un art dirigé, réforme grégorienne et iconographie, Paris, Le Cerf, 1990, Fliche Auguste, La réforme grégorienne, Genève, Slatkine Reprints, 1978.

Vaillant Pierre, La danse macabre de 1485 et les fresques du charnier des Innocents, dans : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 6<sup>e</sup> congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge.

Valery-Radot Sophie, Les français au concile de Constance (1414-1418), Entre résolution du schisme et la construction d'une identité nationale, Volume 2, Brepols, 2016.

Vallery-Radot Sophie, Les clercs français du Midi au concile de Constance, dans : Le Midi et le Grand Schisme d'Occident, Cahiers de Fanjeaux, n°39, Toulouse, Privat, 2004, pp. 454-455.

Vallery-Radot Sophie, *Les français au concile de Constance (1414-1418)*, Entre résolution du schisme et la construction d'une identité nationale, Brepols, 2016.

Vallery-Radot Sophie, Les Français au concile de Constance, Faire entendre sa voix, dans : Christine Barris, Jean-Patrice Boudet, Fabrice Delivré et Jean-Philippe Genet (dir.), Église et

Église, Église ou État, Les clercs et genèse de l'État moderne, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014.

Valois Noël, La France et le Grand Schisme d'Occident, Paris, t. 1-4, 1886-1901.

Vauchez André, Histoire de christianisme des origines à nos jours, t. V, Apogée de la papauté et extension de la chrétienté (1054-1274), Paris, Descalée, 1993.

Vauchez André, La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age. D'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques, Rome, École française de Rome, 1988.

Verger Jacques, Étude et culture universitaires du personnel de la Curie avignonnaise, dans : Aux origines de l'État moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Rome, École française de Rome, 1990.

Victor Sandrine, La construction et les métiers de constructions à Gérone au XVe siècle, Toulouse, Presse Universitaire de Midi, 2008,

Victor Sandrine, La construction et les métiers de constructions à Gérone au XVe siècle, Toulouse, Presse Universitaire de Midi, 2008,

Vincent Catherine, Église et société en Occident XIIIe-XVe siècle, Paris, Armand Colin, 2009, chapitre consacré à la papauté d'Avignon, pp. 83-108 ; Aux origines de l'état moderne ; Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon, Actes de la table ronde d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988), Collection de l'École française de Rome, École Française de Rome 1990.

Vincent Catherine, Y-a-t-il une mathématique du salut dans les diocèses du nord de la France à la veille de la réforme ?, dans : Revue de l'histoire de la France, t. 77, n°198, 1991, Église et vie religieuse en France au début de la Renaissance (1450-1530).

Voragine Jacques de, La légende dorée, Paris, Points, 2014.

Welter Louise, Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont au XIIIe au XVIIIe siècle, Revue d'Histoire de l'Église de France, t. 35, 1949.

Witheley Mary et Monique Chatenet, Deux escaliers royaux du XIV siècle : Les « Grands Degrez » du palais de la Cité et « Grande Viz » du Louvre, dans : Bulletin Monumentale, T. 147, n°2, 1989, pp. 133-1454.